This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 082991041

Library of

Princeton University.
Art Museum Library
Presented by
Allan Marquand
Class of '74

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1914

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT † ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XXIV

JUILLET-DÉCEMBRE 1914

UNIVERSITY
LIBRARY

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1914

Digitized by Google

Digitized by Google

RESTES
DU CULTE DE MITHRA EN ESPAGNE
LE MITHRAEUM DE MÉRIDA

Lorsque parut le second volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, en 1879, E. Hübner ne put signaler en Espagne que trois inscriptions relatives au culte de Mithra [1]. Les voici :

1° N° 4086 (= F. Cumont, *Textes et monuments relatifs au culte du Mithra*, Inscriptions, n° 515). Tarragone.

[*Invi*]*cto Mithra*[*e*] | . ... *vi...cime* | ... *nn* XV...

2° N° 2705 et suppl. 5728 (= F. Cumont, *ibid.*, n° 514). San Juan de Isla, à un quart de lieue de Calonga (Asturies) ; actuellement au Musée d'Oviedo.

Ponit In|*victo deo* | *Austo po*|*nit libien*|*s Fronto* | *aram invi*|*cto deo Au*|*sto* [*F*(*ronto*)] *leven*|*s ponit pre*|*sedente pa*|*trem patra*|*tum leone*|*m*[2].

3° N° 464 (= F. Cumont, *ibid.*, n° 512). Mérida.

Caute | *Tib*(*erius*) *Cl*(*audius*) | *Artemidoru*[*s*] | *p*(*ater*) ou *p*(*osuit*)

Une quatrième inscription, de Médina de las Torres, en Bétique (*C. I. L.*, II, n° 1025), commence par ces lettres :

M · C · [redacted] ·

E. Hübner a restitué *M*(*ithrae*) *C*(*auto*) [*P*(*ati*)].

Mais cette restitution semble très hasardeuse; M. F. Cumont ne l'a pas acceptée, et le texte n'est pas admis dans son recueil.

1. Nous laissons volontairement de côté les inscriptions des *dieux solaires* que M. Fr. Cumont classe très nettement à part, bien qu'il leur ait fait une place dans son œuvre.

2. Il est certain qu'il y a là un solécisme, pour *presedente patre patrato leone*.

(RECAP)
SEP 23 1915 348857
Digitized by Google

Le supplément au 2e volume du *Corpus* (1892) n'ajoute que deux textes :

4° N° 5635 (= F. Cumont, n° 513). Iria Flavia (Caldas de Reyes en Asturies).

Cau|ti ...nto.. (peut-être *A]nto[nius]*, suivant M. Cumont).

Fig. 1.

5° N° 5366. Italica, sur la poitrine d'une demi-figure de bronze ; ancienne collection Caballero Infante.

DEO INVITO
MITHIR
SECVNDINVS
DAT ·

E. Hübner n'a pas su que cette figurine est fausse ; elle appartient à une série bien connue qui dérive d'un monument lyonnais. M. Franz Cumont est assez explicite à ce sujet [1]. Il nous a paru intéressant toutefois de reproduire le petit bronze, qui est perdu, d'après le dessin publié dans une revue rare (fig. 1) [2].

Les deux suppléments à ce supplément, parus en 1897 et 1903, ne renferment aucun texte nouveau, et, à notre connaissance, jusqu'à cette dernière date de 1903, aucun monument sculpté relatif au culte de Mithra n'avait été trouvé ou du moins publié en Espagne. Une figure bien connue de Valence [3], une autre, découverte par M. Engel à la Peña del Sal et conservée à Séville [4], sont des images d'Attis plutôt que de Mithra.

1. Fr. Cumont, *Monuments*, Inscr. n° 588 ; cf. Monum. faux, n° III.
2. *Memorias de la Sociedad arqueologica valenciana*, 1877, p. 31, pl. III, fig. 1.
3. E. Albertini, *Sculptures antiques du « conventus tarraconensis »*, dans *Anuari d'estudis catalans*, IV, p. 340, fig. 27 = Gomez-Moreno y Pijoan, *Materiales de arqueologia española*, pl. XXXIII, fig. 38 = (?) Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 471, 3.
4. *Nouv. arch. des Missions scientif.*, III (1892), p. 148, fig. 2.

Digitized by Google

Comme en ces dernières années, et tout récemment encore, des découvertes importantes ont été faites à Mérida (Colonia Augusta Emerita) où l'inscription n° 3 signalait déjà un Mithraeum, il nous a semblé utile de publier l'ensemble des inscriptions et des sculptures très peu connues de ce sanctuaire [1].

En juillet 1904, de passage à Mérida, nous eûmes l'occasion de visiter les travaux que l'on exécutait sur la colline de Saint-Albin, en arrière et à gauche du théâtre antique, qui n'était pas encore déblayé, pour établir les fondations d'une Plaza de Toros, et nous vîmes, l'un des premiers, plusieurs statues et inscriptions qui étaient sorties du sol en 1902. Nous adressâmes une note à l'Académie des Inscriptions, pour faire connaître cette trouvaille importante [2]. Le 3 mars 1905, M. Cagnat voulut bien lire à l'Académie une autre lettre relative à ces mêmes documents et M. Fr. Cumont écrire à leur sujet une note qui parut dans les *Comptes rendus*, avec la photographie d'une des statues les plus importantes [3]. En 1904, M. Cagnat avait publié, dans le *Bulletin Hispanique*, les inscriptions dont il avait reçu la liste par nos soins [4]. Enfin le regretté marquis de Monsalud, de l'Académie de l'Histoire, avait, dès la fin de 1903, puis à la fin de 1904, fait connaître quelques-uns des textes du Mithræum dans le *Boletin* de son Académie [5].

Il est nécessaire de faire le catalogue de ces différents monuments en une seule série, car plusieurs des inscriptions sont liées aux sculptures.

1. M. J. Ramón Mélida, directeur des fouilles d'Emerita, vient de publier (avril 1914) dans le *Boletin de la Real Academia de la Historia* un important article intitulé *Cultos emeritenses de Serapis y de Mithra*; il l'a illustré de toutes les sculptures qui proviennent du sanctuaire, inédites ou non. Mais comme il s'est placé à un autre point de vue que nous, son travail, qui a paru au moment de la correction de nos épreuves, ne nous semble pas rendre le nôtre inutile.

2. *C. R. Acad. Inscr.*, 1904, séance du 4 nov., p. 573.

3. *Ibid.*, 1905, p. 147 et 148.

4. *Bulletin Hispanique*, 1904, p. 346. Lettre à M. Pierre Paris sur des inscriptions d'Espagne.

5. *Boletin de la Real Academia de la Historia*, 1903, p. 240 et s., et 1904, p. 445.

Digitized by Google

1° Autel de marbre blanc (H. 0,18 ; L. 0,20).

Deo | *Invicto* | *pro salute* | *C C. M[e]vii*

C. R. A. I., 1904, p. 574, n° 1 = *Bull. Hisp.*, 1904, p. 348 = *Bol. Acad. Hist.*, 1904, p. 445, 1. M. de Monsalud lit à la ligne 4 FIRMVS ; le texte porte certainement CM ▬ VII, et justifie la restitution *C. Mevii*, qui est de M. Cagnat.

2° Autel de marbre blanc, brisé par en bas (H. 0,20 ; L. 0.13).

Invicto Deo | *Quintio Flavi* | *Baetici Conim*|*brig(ensis) ser(vus) pro sa(lute) Contii Lupi.*

C. R. A. I., 1904, p. 574, n° 2 (incomplète) = *Bull. Hisp.*, 1904, p. 348 = *Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 245. La copie de M. de Monsalud est plus complète ; mais à la seconde ligne il lit QVINTI ↄ FLAVI, et transcrit : *Invicto Deo Quinti c(enturiae) Flavi Baetici Conimbrigensis servi* ; notre lecture QVINTIO est préférable.

3° Autel de marbre blanc (H. 0,82; L. 0,40).

Ann(o) Col(oniae) CLXXX | *aram genesis* | *Invicti Mithrae* | *M. Val(erius) Secundus* | *fr(umentarius) leg(ionis) VII Gem(inae) dono* | *ponendam merito curavit* | *G. Accio Hedychro Patre.*

C. R. A. I., 1904, p. 575,4 = *Bull. Hisp.*, p. 348. (D'après notre communication. M. Cagnat avait lu (l. 5) *pr(inceps) leg(ionis)* ; la pierre porte vraiment les lettres FR) = *Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 242, n° 4 = Max. Macias, *Merida monumental y artistica*, p. 158[1]. Sur l'autel sont sculptés un *praefericulum* et une *patera*).

4° Statue de Mithra, debout contre un tronc d'arbre (à gauche) que décore par devant un dauphin dressé, la queue en l'air. La

1. Ce petit volume, tout récent (janvier 1914), est un guide de Mérida, et non un livre à intentions scientifiques. Mais il est précis, bien renseigné, et peut rendre de grands services. L'illustration en est bonne, et il mérite d'être cité et signalé. Les deux premières lettres de la ligne ont été lues tantôt PR, tantôt TR, d'où les restitutions proposées *pr(inceps)* ou *tr(ibunus)*. Mais, comme la pierre porte certainement FR, le complément *fr(umentarius)* s'impose.

Digitized by Google

tête manque ainsi que les deux mains, le genou et le mollet droits. Le dieu est debout, le corps portant sur la jambe gauche. Il est vêtu d'une tunique courte, à plis abondants, serrée une première fois sous les pectoraux, une seconde fois à la taille, et d'un manteau qui couvre la moitié de la poitrine, l'épaule et le bras gauches jusqu'au poignet, tandis qu'il s'étale largement et tombe bas par derrière. Sur les épaules, on voit les deux extrémités tombantes d'un bonnet phrygien ; le bras droit est nu ; les pieds sont chaussés de brodequins souples et collants[1] (fig. 2).

Fig. 2.

La plinthe porte l'inscription suivante, en deux lignes, dont une pour la signature :

INVICTO SACRVM·C·CVRIVS
AVITVS·ACCI·HEDYCHRO·PA
ΔΗΜΗΤΡΙΟC ЄΠΟЄΙ

Invicto Sacrum. C. Curius Avitus, Acci[o] Hedychro Pa(tre)
Δημήτριος ἐπόει.

5° Statue de Mithra, ayant perdu l'avant-bras droit, le bras gauche depuis l'épaule jusqu'au coude (sur notre figure l'avant-bras gauche est posé devant la plinthe), le mollet droit en partie. Le dieu, qui se reconnaît au petit lion placé à sa droite, devant un tronc d'arbre, est nu, ne portant qu'un petit manteau attaché sur l'épaule droite, qui couvre le haut de la poitrine et, rejeté sur l'épaule gauche, retombe et se drape par derrière. La main gauche porte encore un important mor-

1. N° 581 de l'Inventaire du Musée de Mérida. Hauteur 1m,54. — J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 449, n° 7, et pl. IV.

Digitized by Google

ceau de grosse torche, dont la main droite tenait sans doute une extrémité, comme il apparaît dans beaucoup de statues mithriaques[1] (fig. 3).

6° Statue de Kronos à tête de lion. Une partie de la tête a disparu, ainsi que le bras gauche, la main droite avec un peu de l'avant bras, et les deux jambes brisées au-dessus du genou.

Fig. 3.

Le génie a le torse nu, le bas du corps couvert de braies à demi collantes, formant bourrelet à la ceinture ; il a deux ailes de dimension moyenne, repliées derrière le dos. Son bras droit, largement écarté du corps, est reporté un peu en arrière. Toute la statue est enserrée dans les replis d'un gros serpent qui, après avoir entouré le cou comme un collier, venait reposer sa tête sur celle du monstre. Sur le côté droit, on aperçoit l'amorce d'un tronc d'arbre ou de quelque autre attribut.

Un fragment du mufle de lion a été retrouvé, mais il ne peut s'adapter au reste de la tête ; il en est de même d'un morceau de jambe qui n'a pas encore été ajusté à la statue[2] (fig. 4).

Voy. M. Gomez-Moreno et J. Pijoan, *Materiales de arqueologia española* (Madrid. 1912) pl. XXXI, fig. 36 ; Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 150 ; J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 450, n° 8 et pl. V.

1. N° 577 de l'Inventaire. Hauteur 1m,20. J. R. Mélida, *Boletin*, p. 452, n° 10 et pl. VI.
2. N° 87. Hauteur 0m,87.

Digitized by Google

7° Statue de Kronos à tête humaine[1].

Fig. 4.

Les deux bras ont disparu ; la tête, qui d'abord manquait, a été retrouvée récemment. Le génie est debout, les deux jambes

1. N° 86. Hauteur 1m,70.

Digitized by Google

et les deux pieds joints; un serpent l'embrasse cinq fois de ses replis écailleux, des pieds à la tête; la tête du serpent revenait se poser sur celle de Kronos, mais elle a été cassée. Derrière le dos, on voit deux trous d'encastrement pour les ailes, qui étaient peut-être de bronze. Sous les pectoraux est appliqué comme un bas-relief un masque de lion à forte crinière. Contre la jambe gauche est dressé un petit tronc d'arbre auquel pend une tête de bouc; contre la jambe droite il y avait aussi un accessoire dont il reste l'attache (fig. 5).

Fig. 5.

M. Fr. Cumont a publié la petite photographie que nous avions adressée à l'Académie des Inscriptions en 1905 (*C. R.*, 1905, p. 149). Le Kronos y est peu distinct et acéphale[1]. Il n'a pas non plus sa tête dans Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 151, ni dans la récente image qu'en ont donnée, en 1912, MM. Gomez-Moreno et Pijoan (*l. l.*, pl. XXXII, fig. 37); mais il est complet dans Max. Macias Liañez, *Merida Monumental y artistica* (1913), fig. 45 et J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 446, n° 3 et pl. V.

8° Statue de l'Océan, sous la forme d'un homme étendu. Il manque la tête, le bras droit, la main gauche et le pied droit. Le dieu a le torse et le ventre nus; il est légèrement relevé sur le

1. C'est d'après cette image que M. Salomon Reinach a fait faire le dessin au trait publié dans son *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, IV, p. 295, n° 6.

Digitized by Google

coude gauche qui s'appuie sur un dauphin endommagé. Son pied gauche est replié sous son mollet droit (fig. 6)[1].

La statue n'a été publiée par M. Leite de Vasconcellos (*Religiões*, III, fig. 149) et par M. Max. Macias (*l. l.* fig. 51) que de façon très sommaire, sous le nom de « El Guadiana? ». M. J. R. Mélida en a fait graver deux images (*Ibid.*, pl. III). Il nous donne (p. 448, note 2) ces détails curieux, d'après M. Macias, que lorsque la statue fut trouvée, en 1902, le dauphin avait encore sa tête, et que le personnage avait l'index de sa main

Fig. 6.

gauche placé dans la bouche de l'animal. M. Mélida donne à la divinité le nom d'*Anas*, nom antique du Guadiana.

Sur le genou droit, à l'endroit où la draperie tendue forme une surface lisse, on lit les mots suivants :

C · ACC · HEDYCHRVS	*C. Acc(ius) Hedychrus*
P · PATRVM	*P(ater) Patrum.*

L'inscription a été publiée, en même temps que la statue a été signalée, dans *C. R. A. I.*, 1904, p. 573 ; cf. *Bull. Hisp.*, 1904, p. 349, et *Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 244, n° 4 ; 1914, p. 447, n° 4, et pl. III.

9° Statue de Mercure, assis sur un rocher où est jetée une

1. N° 85 de l'Inventaire. Hauteur 1m,95. Le marquis de Monsalud, qui à propos de l'inscription a décrit la statue, a confondu le dauphin avec « *un pequeño animal con cabeza, al parecer de leon, y cola de serpiente* ».

Digitized by Google

draperie. Le dieu est nu, mais il est chaussé des sandales à ailerons. De la main gauche il s'appuie sur le rocher. Sa jambe droite est relevée, le pied posé contre une aspérité du siège, et sa main droite repose sur la cuisse (fig. 7). A gauche contre le rocher, est placée une grande lyre, et sur l'écaille de tortue on lit très nettement :

ANNO COL CLXXX
INVICTO DEO MITHRAE
SACR
GACCIVS HEDYCHRVS
PATER
A L P.

Anno Col(oniae) CLXXX | *Invicto Deo Mithræ* | *sacr(um)* | *G. Accius Hedychrus* | *Pater* | *a(nimo) l(ibens) p(osuit)*.

Le Mercure et l'inscription, découverts le 31 août 1913, ont été donnés par M. Macias. *l. l.*, p. 177, fig. 52 et J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 453, n° 11 et pl. VII[1].

10° Bas relief. H. 0,37 ; L. 0,65[2].

Ce bas-relief très fruste, nous montre un triclinium. Trois personnages sont couchés autour d'une table qui paraît ronde, et sur laquelle un plateau porte des gâteaux ou des fruits ; à leur gauche est debout un homme drapé dans un grand manteau, regardant devant lui ; à leur droite est un homme drapé de même, mais regardant à gauche. Un serviteur s'avance, apportant aux convives un plateau où est placé un mets qui semble une tête de bœuf. Derrière ce serviteur on voit, à mi-hauteur du marbre, une épaisse console rectangulaire sur laquelle est posée une demi-figure très mal formée ; on reconnaît pourtant un torse allongé, une tête ronde et deux excroissances figurant des bras en croix (fig. 8).

Cette sculpture, depuis longtemps au musée de Mérida, a été publiée par MM. Gomez-Moreno et Pijoan (*Materiales*, pl. XXXIV, fig 40). Elle leur rappelle les banquets chrétiens

1. N° 580 de l'Inventaire. Hauteur 1m,50.
2. N° 127.

Digitized by Google

dans les catacombes, mais ils la croient néanmoins païenne parce qu'ils pensent reconnaître à droite un « Hermès sur un piédestal ».

Fig. 7.

11° Tête de Sérapis. H. 0,30. La chevelure serrée par un bandeau étroit et la barbe sont très abondantes ; les yeux sont creux, et le globe en était de métal ou d'émail. Le sommet du crâne est aplati pour recevoir le *modius*, ce qui permet de

Digitized by Google

donner avec certitude au personnage le nom de Sérapis (fig. 9)[1].

Voy. Gomez-Moreno et Pijoan, *l. l.*, pl. XXVI, fig. 27 ; Max. Macias, *l. l.*, p. 173, fig. 49 ; Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 154; J. R. Mélida, *Ibid.*, p. 445, n° 5 et pl. II.

12° M. de Monsalud a publié (*Bol. Acad. Hist.*, 1903, p. 245, n° 6) l'inscription d'un fragment de marbre blanc où on lit ARAPI, c'est-à-dire *S]arapi[s* ou *S]arapi[di*. Il provient de Mérida, mais le lieu exact de la trouvaille ne nous est pas rapporté. On ne se trompera sans doute pas en rapprochant l'inscription de la tête précédente[2].

Fig. 8.

13° Statue de Vénus, en marbre blanc (H. 1,52)[3].

Au musée de Mérida on a adapté à la statue une tête, du reste mutilée, qui n'est certainement pas la sienne. Le bras droit, qui était levé, est brisé un peu avant le coude ; un gros éclat de marbre a sauté, emportant une partie de la main et du poignet gauches.

Vénus debout est nue, mais ramène pudiquement devant elle une étoffe dont la masse pend le long de sa jambe droite, et dont un gros pli repasse sur son poignet gauche. Sur l'épaule gauche on voit encore quelques mèches de cheveux dénoués. A gauche de la déesse un petit Amour chevauche un

1. N° 84 de l'Inventaire.
2. Voy. Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, p. 348.
3. N° 88.

Digitized by Google

dauphin dressé la tête en bas. Le visage de cet Amour est brisé (fig. 10).

Publiée par MM. Gomez-Moreno et Pijoan, *l. l.*, pl. XXIII, fig. 23, avec la tête, et de même par Leite de Vasconcellos, *Religiões*, III, fig. 133, Max. Macias, *l. l.*, p. 169, n° 88 et J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 448, n° 5 et pl. VIII.

Fig. 9.

14° Statuette de Vénus en marbre (H. 0,36).

La tête, les deux jambes depuis les genoux, les deux bras depuis les épaules ont disparu. On a retrouvé un débris de la plinthe sur lequel repose la moitié antérieure du pied droit. Le marbre semble avoir été exposé au feu.

La déesse nue était occupée à s'enrouler une large *fascia* uatour de la poitrine.

Digitized by Google

Elle n'a été publiée que par M. J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p. 455, n° 14, et pl. IX.

15° Statue virile. H. 1,20. La tête, une partie du bras droit, les deux mains et les deux pieds manquent. Le personnage est debout, le corps portant sur la jambe droite, le genou

Fig. 10.

Fig. 11.

gauche légèrement relevé. Le torse nu se dégage, un peu plus bas que les hanches, d'une étoffe qui se drape à grands plis autour des jambes, presque jusqu'aux chevilles, remonte derrière le dos, passe sur l'épaule gauche, retombe tout le long du bras droit qu'elle couvre, et dont les deux pans se réunissent sur le poignet qui les rassemble et les retient. La draperie

Digitized by Google

plaque sur la jambe droite et sur la cuisse gauche, laissant transparaître les formes des membres (fig. 11).

M. Macias, qui a parlé de la statue (*l. l.*, p. 170, n° 20) sans en donner d'image, propose le nom d'Esculape », parce que l'on voit sous le bras gauche une trace qui pouvait être laissée par le bâton au serpent que porte souvent ce dieu ». Mais nous voyons bien plutôt les traces de cet attribut dans les deux arrachements qui existent le long de la cuisse droite. M. J. R. Mélida accepte aussi cette désignation, mais avec hésitation (*Boletin*. 1914, p. 449, n° 6, et pl. V).

16° Statuette de dieu assis, sans tête, sans bras et sans pieds. H. 0m,52.

M. Mélida, qui la décrit (*Ibid.*, p. 446, n° 2), n'en donne pas, d'image ; il la nomme, avec doute, Jupiter Sérapis.

17° Statue virile. H. 1m,34, publiée sans identification par M. Mélida, *Ibid.*, p. 452, n° 9 et pl. VI. Il lui manque la tête, les deux mains, la jambe gauche coupée à mi-cuisse. Elle représente un homme debout, la jambe droite appuyée contre un tronc d'arbre Le bras droit est levé ; la jambe gauche se porte en avant, et le pied reposait sur une saillie du marbre en partie conservée, sans doute un rocher.

Une draperie entoure tout le milieu du corps, soutenue sur l'avant-bras gauche et ramenée de derrière le dos sur l'épaule gauche. L'absence des attributs et la perte de la tête rendent l'identification difficile ; mais le mouvement du bras droit et la position de la jambe gauche rappellent nettement des statues bien connues de Poseidon au trident.

18° Statue de femme drapée. H. 1,78[1].

Sur un socle rond est debout une femme aux formes élancées, à qui manquent la tête, le bras droit, lequel était rapporté, et la main gauche. Elle est vêtue d'une très longue tunique très plissée, mais qui s'applique assez étroitement sur le corps,

1. N° 578 de l'Inventaire. Publiée par J. R. Mélida, *Boletin*, p. 454, n° 12, et pl. IV.

Digitized by Google

et ne laisse passer par en bas que la pointe des pieds ; négligemment ouverte sur la naissance de la gorge et l'épaule gauche, elle est serrée sous les seins par un lien apparent, et par un autre au-dessous des hanches. Un manteau, qui est jeté par dessus l'avant-bras gauche et retombe de ce côté en gros plis à la mode grecque archaïque, passe par derrière, revient sur la cuisse droite et, sans qu'on voie rien qui le retienne, se retourne et retombe devant cette jambe plus bas que le genou (fig. 12).

19° Statue de femme drapée. H. 1,26. La tête manque[1].

Cette statue, très plate par derrière et inachevée à gauche et en bas, est celle d'une matrone étroitement enveloppée dans un grand manteau, par dessus une longue tunique. La main droite est ramenée sur la poitrine et sort du manteau sous lequel se dessine nettement le bras; le bras gauche tombe naturellement le long du corps et se devine sous la draperie (fig. 13).

20° Parmi d'assez nombreux fragments peu importants, il n'y a guère à signaler qu'un débris de plinthe sur laquelle est posé un pied nu à côté d'un reste de tronc d'arbre[2] et un beau support de table ou de siège de marbre formé d'une feuille d'acanthe d'où sortent un cou et une tête de lion grimaçant; on a retrouvé aussi une griffe provenant sans doute du même meuble (J. R. Mélida, *Boletin*, 1914, p 456, et pl. VIII).

***

Les inscriptions espagnoles, tant les anciennes que les nouvelles, ne nous apprennent rien sur le culte de Mithra en général, ni particulièrement sur son culte en Espagne ou même à Mérida[3].

1. N° 574. Cette statue est placée, à contre-jour, contre un mur du patio du musée. J. R. Mélida, *Boletin*, p. 454, n° 13.

2. N. 576.

3. Nous n'avons pas à reprendre ici ce que MM. Fr. Cumont, et plus récemment M. J. Toutain ont écrit sur le culte de Mithra en Espagne, d'après les documents qu'ils avaient à leur disposition. Leurs considérations générales restent justes, à très peu de chose près (Cumont, *Monuments*, I, p. 260, 266 ; J. Toutain, *Les Cultes païens dans l'Empire romain*, II, p. 147).

Digitized by Google

On savait déjà que les soldats, et spécialement les vétérans, ont été les principaux propagateurs de cette religion dans le monde romain, et l'on n'est pas étonné de voir M. Valerius Secundus, frumentaire de la VIIe légion, consacrer un autel au dieu. On savait aussi que ces mystères orientaux séduisaient

Fig. 12.

Fig. 13.

les petites gens, et la dédicace de l'esclave Quintio ne surprend pas. Enfin on a depuis longtemps connaissance de la hiérarchie des initiés et de la place élevée qu'y tenaient les *Patres*. C. Accius Hedychrus est d'abord mentionné comme *Pater*, puis comme *Pater Patrum*. Il fut certainement un personnage très considérable dans la confrérie d'Emerita et l'on comprend

Digitized by Google

qu'ayant donné l'exemple de la générosité en offrant à Mithra une grande statue, ses fils mystiques aient à leur tour orné le sanctuaire d'images importantes.

Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que deux inscriptions sont datées : la dédicace du Mercure et celle de l'autel du frumentaire ont été consacrées toutes les deux la même année, la 180e de la colonie, et comme les historiens s'accordent à placer la fondation d'Emerita en l'an 25 avant Jésus-Christ, cela nous ramène à 155, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Ce point a beaucoup d'importance pour la critique des sculptures du Mithraeum, comme nous le dirons plus loin.

Depuis longtemps, l'inscription de San Juan de Isla, en Asturies (*C. I. L.*, II, 3705 et Suppl. 5728) nous avait appris une formule curieuse de consécration dont les textes mithriaques ne nous donnent pas d'autre exemple et que M. Cumont n'a pas expliquée. Peut-être faut-il y voir simplement un témoignage de plus de l'importance rituelle qui a toujours été accordée aux répétitions de mots et de formules, répétitions qui insistent sur la pensée, sur le désir, sur le vœu, et lui donnent plus de force[1]. On trouve pour la première fois, dans l'inscription du frumentaire, l'expression *aram genesis*. Le mot *genesis*, emprunté au grec, a sans doute la signification de *naissance*. M. de Monsalud croit qu'il s'agit de la naissance du dédicant M. Val. Secundus[2]. Mais M. Cagnat, avec beaucoup plus de raison, dit que le mot s'applique à Mithra lui-même[3]. On n'ignore pas quelle importance avait le mythe de sa naissance dans la religion du dieu et dans les monuments figurés qui le concernent. M. Fr. Cumont a remarqué que la *renaissance du Soleil* (Natalis

1. Le mot *austo* reste sans explication. Est-ce une faute ? Nous ne le croyons pas, car le mot est répété. Est-ce une épithète du dieu, et faut-il lire *Augusto*, comme le proposait Mommsen, *austo* étant une forme barbare? Faut-il lire *Cauto*, et reconnaître ici le génie Cautus = Cautes ? Hübner y a songé, mais ne s'est pas décidé.

2. *Bol. Acad. Hist.*, 1903, t. XLIII, p. 243.

3. *Bull. Hisp.*, 1904, p. 349. M. Leite de Vasconcellos a suivi l'opinion de M. Cagnat (*Religiões de Lusitania*, III, p. 336).

Digitized by Google

Invicti) le 25 décembre, jour du solstice d'hiver, était marquée par des réjouissances[1]; mais rien ne faisait jusqu'à présent allusion à des fêtes mithriaques du même genre. Le nouveau texte d'Emerita ne laisse plus de doute à ce sujet.

Il est très possible que ce soit aussi cette naissance que célèbre le banquet représenté sur le bas-relief de Mérida (*supra*, n° 10). La demi-figure de droite n'est pas un Hermès, mais certainement l'image du dieu naissant du rocher, ἐκ πέτρας. Malgré le mauvais style de la sculpture et le mauvais état de la figure en question, il est impossible de ne pas rapprocher de celle-ci des représentations analogues très fréquentes sur les grands bas-reliefs de Mithra tauroctone et sur des bas-reliefs isolés, ou bien traitées en ronde bosse. Presque toujours on voit le jeune dieu tenant d'une main un couteau, de l'autre une torche; ici, rien de tel. Dans cet ex-voto populaire et de bas prix, les bras n'ont pas été figurés entièrement ou ont été mutilés. Cependant, à gauche de la tête, sur le fond, on pourrait reconnaître la trace d'un attribut, peut-être d'une torche.

M. Fr. Cumont, parlant d'un très curieux bas-relief trouvé en Bosnie, où est aussi figuré un banquet[2], l'interprète comme un des rites réservés à ceux qui avaient obtenu le grade de *Lion*, une sorte de communion par le pain et par le vin. « Ces agapes, dit-il, sont évidemment la commémoration rituelle du festin que Mithra avait célébré avec Sol avant son ascension ». Cela est possible pour le bas-relief bosniaque, où l'on voit autour de deux personnages attablés « les initiés des différents grades, Corbeau, Perse, Soldat, Lion, portant des masques appropriés à leurs noms, masques dont on se servait dans les cérémonies du culte ». Cela est probable encore pour les banquets où sont attablés Mithra et Sol, reconnaissables à leur costume oriental. Mais ici tous les personnages sont des figu-

1. Fr. Cumont, *Monuments*, I, p. 161 et 326.
2. *Ibid.*, I, p. 175, fig. 10, p. 321.

Digitized by Google

rants quelconques[1], et la présence du Mithra naissant de la pierre nous paraît préciser la circonstance. Ajoutons que le serviteur porte, une tête de taureau, tandis qu'au banquet mystique de Mithra et de Sol il n'est question que de pains ou de gâteaux et de vin.

L'étude des statues n'est pas moins instructive.

Deux d'entre elles, celles qui représentent Kronos, ne sont pas de type absolument nouveau, puisqu'on connaissait déjà des figures de ce génie avec une tête de lion et avec une tête d'homme. Cependant l'une et l'autre ont beaucoup d'importance, surtout la seconde. En effet, la première offre cette variante de n'avoir que deux ailes au lieu de quatre, ce qui peut modifier un peu la signification symbolique qu'on donne à ces attributs, celle des quatre vents soufflant des quatre points cardinaux[2]. Tout au moins est-on conduit à dire que l'idée primitive s'est oblitérée et que Kronos n'est resté ailé que par suite d'une tradition imprécise. De plus, les bras étaient assez fortement écartés du corps, ce qui est contraire à la conception qu'on nous dit avoir prévalu de ce génie : « Le dieu, dit M. Fr. Cumont, conserve presque partout une raideur hiératique qui rappelle ses origines orientales. Il est debout, les jambes collées l'une contre l'autre, les deux mains ramenées symétriquement contre la poitrine, serré, comme dans une gaine, par les replis d'un serpent[4] ». Ce n'est peut-être pas la première fois qu'un sculpteur cherche à donner un peu de liberté au monstre, mais c'est la première fois qu'il y réussit en quelque mesure.

Quant au Kronos à tête humaine, ce qui le rend original surtout, c'est d'abord sa tête, bien qu'on connaisse un bas-relief, très barbare et de très basse époque, où, comme ici, le

1. Disons cependant que, dans l'état actuel du bas-relief, la tête du serviteur semble dessinée comme un bec ; ce n'est peut-être qu'une illusion, mais nous nous sommes assuré que notre dessin est absolument conforme à l'original. Ce serviteur serait alors un *Corbeau*.

2. Fr. Cumont, *Monuments*, II, p. 80, p. 83.

3. *Ibid.*, p. 76.

4. *Ibid.*, p. 76, n. 1.

Digitized by Google

génie a été dépouillé de sa tête de lion[1]. Le fait est très rare, ce qui a déjà son importance; mais il y a plus. L'idée courante est, comme le dit M. Cumont, que le sens esthétique des Occidentaux s'est efforcé de tempérer la monstruosité de ce dieu barbare et de l'humaniser peu à peu. « Ils finirent même par lui supprimer sa tête de lion, en se bornant à placer cet animal à ses pieds[2] ». Or, le second Kronos de Mérida semble presque contemporain du premier; il est dans tous les cas d'un art bien supérieur au bas-relief que nous venons de citer, et bien plus ancien ; d'où il résulte que les deux types ont existé et que le second n'est ni la transformation ni l'aboutissement du premier.

Nous en trouvons une autre preuve dans ce fait que l'époque à laquelle le Mithraeum de Mérida paraît avoir eu le plus d'importance est, dans l'histoire de ce culte, fort ancienne. M. J. Toutain a très justement remarqué qu'aucun des documents épigraphiques dont la date peut être fixée avec certitude « n'est antérieur au milieu du IIe siècle après J.-C. Les plus anciens sont contemporains des règnes d'Antonin et de Marc-Aurèle ». Un seul remonte plus haut que la dédicace de notre *ara genesis*, laquelle est de 155 : c'est la dédicace d'un autel à *Sol Invictus Mithra* par un centurion de la VIIIe légion Augusta, en 148[3]. Nous ne croyons pas que la statue de Kronos soit beaucoup plus récente que la statue d'Oceanus qui est aussi de 155; si l'on acceptait la théorie d'une transformation lente du type primitif, il faudrait attribuer à cette sculpture une date plus jeune de cent ans peut-être, ce qui nous paraît inadmissible.

De plus, au lieu de placer un lion aux pieds du génie, le sculpteur n'a rappelé la monstruosité primitive de celui-ci qu'en appliquant un mufle de lion sur sa poitrine, peut-être en lui donnant une abondante chevelure, et il a flanqué l'image d'un

1. Fr. Cumont, II, Mon. 240, fig. 214.
2. *Ibid.*, I, p. 75.
3. J. Toutain, *Cultes païens*. II, p. 170.

Digitized by Google

accessoire inconnu jusqu'à présent, une tête de bouc appendue à un tronc d'arbre. Le bélier avait déjà paru, rarement il est vrai, sur des monuments mithriaques, mais jamais le bouc. Il nous semble trouver ici sa place, ou tout simplement comme allusion à un sacrifice rituel, ou comme représentant, à lui seul, le Capricorne, le Zodiaque dont les signes sont assez fréquemment figurés sur le corps de Kronos, entre les replis du serpent.

Il faut remarquer enfin que le corps du Kronos est absolument nu et que nul anneau du serpent ne vient cacher son sexe. Ce n'est pas là un cas unique ; mais il est intéressant de le noter, car il contribue à infirmer une théorie que M. F. Cumont accepte de Zoega. « Quoique le Kronos léontocéphale, nous dit-on, soit d'ordinaire représenté entièrement nu, le serpent qui l'entoure cache complètement ses parties génitales; ailleurs, celles-ci sont couvertes par une sorte de pagne, qui ceint les hanches de la statue, ou par un pantalon qui laisse l'abdomen à découvert. Ailleurs enfin, le corps tout entier est dissimulé par une large robe. On a évidemment voulu laisser le sexe du personnage indécis, pour montrer qu'il n'était pas soumis aux lois de la nature et qu'il avait procréé seul[1] ». La statue de Mérida pourrait servir à combattre victorieusement cette thèse assez fragile.

Des statues de Mithra, l'une est destinée à prendre place parmi les meilleures images classiques du dieu, bien qu'elle ne soit pas excellente : c'est celle de Mithra vêtu. Cependant son costume n'est pas absolument traditionnel. S'il porte le bonnet phrygien, la tunique bouffante, la chlamyde et des brodequins, sa tunique n'a pas de manches, et ses jambes sont nues au lieu d'être prises dans un pantalon serré à la cheville[2]. Le costume du dieu, tout en restant oriental, et, si l'on veut, perse, n'en est pas moins un peu fantaisiste, sans parler de ce que la tunique est serrée et relevée deux fois, au lieu d'une.

1. *Ibid.*, p. 82.
2. Il y a d'autres exemples de ce détail. Voy. Fr. Cumont, *Ibid.*, p. 183, n. 7.

Digitized by Google

On peut dire que ce ne sont là que des détails secondaires. Mais ce qui est tout à fait nouveau, c'est la présence du dauphin à côté de Mithra.

Nous savons bien que l'on a remarqué un dauphin près d'une image de dadophore trouvée dans le Mithraeum de Rusicada (Philippeville)[1] et qu'on l'interprète comme le symbole de l'eau. Par conséquent, on pourrait songer à identifier la statue d'Emerita avec *Cautes* ou *Cautopates*, qui sont représentés avec le même costume. Peut-être, en effet — surtout si le personnage tenait une torche, et cela est possible, — en était-il ainsi. Cependant nous préférons nous en tenir au nom de Mithra, d'abord à cause de la dédicace inscrite sur la plinthe (quoique cette raison ne soit pas décisive), ensuite et surtout parce que notre dieu n'a pas les jambes croisées, ce qui nous semble être toujours la caractéristique des génies dadophores et les différencier de leur dieu, et parce que le dauphin peut très bien être aussi auprès de lui le symbole de l'eau, au même titre que le cratère qu'on lui adjoint plus souvent.

La seconde statue du dieu, celle qui est nue (fig. 3), est la première que nous connaissions de ce type. Rien ne rappelle ici son origine orientale, pas même le bonnet phrygien, et si nous ne savions pas que Mithra est figuré nu, avec une simple chlamyde retenue autour du cou et rejetée en arrière dans plusieurs scènes de bas-reliefs tauroctones, s'il n'avait près de lui le petit lion, qui lève tous les doutes, nous hésiterions à le reconnaître en ce jeune dieu de la mythologie grecque ou romaine, debout dans une nudité athlétique. Il faut aussi tenir compte de la grosse torche qu'il potrait certainement entre ses mains, torche absolument semblable à celle que portent nombre de ses images ou de celles de ses parèdres, désignés dans les recueils sous le nom de génies mithriaques. Lui-même porte d'ordinaire une torche lorsqu'il est représenté naissant de la pierre.

1. Fr. Cumont, *Mon.* 284, c, fig. 332. Cf. I, p. 211.

Digitized by Google

M. Mélida préférerait reconnaître ici un des génies mithriaques; mais il ne se dissimule pas que *Cautes* et *Cautopates* sont toujours représentés jusqu'ici, en costume phrygien. L'objection me semble décisive en faveur de Mithra.

La statue couchée, figure 6, présent du Pater C. Accius Hedychrus, est certainement celle de l'Océan, dont la place était toute marquée dans le sanctuaire. On sait quel rôle tenait Oceanus dans la théogonie mithriaque et que très souvent son image, sous la forme du dieu étendu qu'il a justement revêtue à Mérida, apparaît sur les bas-reliefs du cycle. En particulier on le voit presque toujours figuré auprès de Mithra naissant et devant le quadrige d'Hélios[1]. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'Hedychrus ait justement choisi, pour l'offrir à son dieu, cette statue particulièrement décorative. Mais il faut bien noter que pour la première fois l'image d'Oceanus cesse de rester accessoire et secondaire, et s'élève à une plus haute dignité. Sa taille et sa valeur artistique sont tout à fait exceptionnelles.

Les raisons mythologiques et les dimensions du marbre s'unissent donc pour faire rejeter l'identification du dieu avec le fleuve Anas que soutient M. Mélida.

Au même cycle appartient la statue de Neptune, autre divinité symbolisant l'élément humide, et qui représente, suivant M. Cumont, Apâm-Napât, le dieu mâle des eaux. Les images du dieu sous sa forme romaine ne sont pas rares; en particulier, sur le bas-relief de Sarrebourg (Cumont, *Monum.*, II, 273 *ter*), il apparait comme ici, ayant comme attributs le trident et la rame, le pied élevé sur un rocher, suivant une conception qui remonte peut-être à Lysippe.

1. Fr. Cumont, I, p. 99, 177, 295, etc. Nous devons ajouter que M. Cumont penche à reconnaître dans quelques unes de ces représentations des fleuves plutôt que l'Océan, surtout lorsqu'elles figurent dans les scènes de la naissance de Mithra. Ainsi s'explique qu'on propose au Musée de Mérida le nom de *Guadiana* pour la statue en question. Mais jamais, croyons-nous, dans le cycle mithriaque, la figure allégorique n'a pris le nom particulier de tel ou tel fleuve; de plus, si le dauphin est bien à sa place auprès d'Oceanus, il s'expliquerait moins auprès d'un fleuve.

Digitized by Google

La dédicace à Mithra d'une statue de Mercure (fig. 7) n'est pas surprenante : M. Cumont a relevé plusieurs dédicaces de dévots à ce dieu, et catalogué plusieurs bas-reliefs où il apparaît près de Mithra, sans oublier plusieurs statues isolées provenant de Mithraea. Mercure a pris partout la forme gréco-romaine ; il est nu, porte la chlamyde et le chapeau ailé, a pour attributs le caducée et la bourse, pour animaux familiers le coq et le bélier. A Mérida le sculpteur lui a donné la lyre ; c'est bien la preuve absolue qu'il est complètement hellénisé, que l'on a complètement oublié les liens qui l'unissent à Mithra, ou du moins qui unissaient à Mithra le dieu avec lequel il s'était confondu avant de se substituer à lui. Le Mercure de Mérida ne fait que rendre plus obscur le problème difficile de ces origines [1].

La présence des Vénus n°s 13 et 14 est plus exceptionnelle encore et ne s'explique pas plus aisément. M. Fr. Cumont ne connaît qu'une image de cette déesse, sur le bas-relief mithriaque d'Osterburken. Elle paraît dans l'assemblée des dieux, entièrement nue, tordant sa chevelure et se regardant dans un miroir [2], un peu comme la Vénus d'Arles. Ici les motifs sont aussi purement grecs, et l'on peut faire à propos des Vénus d'Emerita les mêmes réflexions qu'à propos du Mercure. L'idée s'affirme et se précise que, du moins en Espagne, les sectateurs de Mithra n'ont pas voulu abandonner leurs anciens dieux romains et leur ont fait une large place, une place d'honneur, dans le sanctuaire du nouveau dieu venu d'Orient [3].

Dès lors, il importe peu de savoir si la statue que reproduit notre figure 11 est ou non un Esculape [4], et si le dieu est

1. Fr. Cumont, I, p. 144, 145.
2. *Ibid.*, I, p. 149.
3. Une inscription de Caldas de Vizella, près de Guimaraens (*C. I. L.*, II, n° 2407 = F. Cumont, Inscr. n° 520), est une dédicace à toute une collection de dieux parmi lesquels, à côté du Soleil et de la Lune, sont mentionnés Mercure, Esculape, *Vénus*, etc.
4. Nous sommes du reste persuadé qu'il s'agit bien de ce dieu, représenté comme il l'est presque toujours, le torse nu, le bas du corps drapé, s'appuyant

Digitized by Google

pour ainsi dire inconnu dans les Mithraea[1]. La présence de Sérapis, dont les sculptures nos 11 et 16 sont ici les premiers exemples, s'explique peut-être par la confusion qui fut faite de ce dieu avec Jupiter, et Jupiter est représenté plusieurs fois dans l'assemblée des dieux de l'Olympe sur les bas-reliefs de Mithra tauroctone[2]. Suivant M. Cumont, Jupiter est le substitut d'Ahura-Mazda, le *Ciel*, qui était à l'origine le dieu suprême des Perses. Que le *Jupiter-Coelus* ait pris à Mérida la forme de Sérapis et que la tête, seule retrouvée, ait été couronnée du modius, cela peut s'expliquer parce que c'était là une figure plus orientale que celle du Zeus grec, que le culte de Sérapis avait pris autant et plus d'extension que celui de Mithra, et que d'ailleurs il devait se faire, dans la tête des initiés, gens de peu et de peu de culture, une terrible confusion de tous les éléments hétéroclites dont se composait leur croyance[3].

Quant aux deux statues féminines (fig. 12 et 13) qui proviennent aussi du Mithraeum, et qu'en l'absence des têtes et vu le manque d'attributs il est impossible d'identifier, elles posent un problème intéressant, puisque les femmes étaient exclues de l'initiation[4]. Il est donc hors de propos de chercher à reconnaître ici autre chose que des déesses. Il ne peut être question de Junon, ni de Minerve, ni de Diane; on pouvait proposer *Isis* et M. Mélida y a songé. Mais nous chercherions plus volontiers du côté des *Matres* ou *Matronae*, ou de quelqu'une de ces divinités indigènes que le mithriacisme avait l'habitude d'adopter quand il s'implantait dans un pays[5]. Ces divinités

de la main droite sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent (Voy. S. Reinach, *Répertoire*, II, Asclépios).

1. Fr. Cumont, I, p. 148, no 4. L'auteur note qu'aucun bas-relief ne nous offre d'image d'Esculape, quoiqu'un temple de ce dieu existât à Ecbatane suivant Arrien (*Anab.*, VII, 14, 5).

2. *Ibid.*, I, p. 137.

3. Il ne faut pas oublier que les anciens consacraient sans nulle difficulté l'image d'une divinité à une autre divinité. En dernier ressort, on peut toujours invoquer cette très simple, mais souvent très juste explication.

4. Fr. Cumont, I, p. 329.

5. *Ibid.*, p. 152.

Digitized by Google

étaient particulièrement nombreuses et variées dans la Péninsule, comme on en peut juger par le livre de M. Leite de Vasconcellos sur les Religions de la Lusitanie[1].

***

La question d'art, par malheur, peut être rapidement traitée. Il y avait au Mithraeum d'Emerita, comme il est naturel, des ex-voto et des idoles de tout prix.

Le petit bas-relief du banquet fut l'offrande très modeste d'un initié sans grande fortune ; il est un triste spécimen de l'art populaire, dû sans doute à l'esprit lourd, à la main maladroite d'un artisan indigène. En revanche, plusieurs des statues sont évidemment des œuvres soignées; Hedychrus et ses contemporains du IIe siècle se sont adressés aux bons faiseurs; mais ces artistes, renommés en leur temps, sont médiocres.

La meilleure de leurs œuvres est peut-être le Kronos léontocéphale (fig. 4)[2] que son attitude distingue un peu des hybrides mithriaques de son espèce et dont les épaules, la poitrine et le bras sont modelés avec quelque vigueur; M. Cumont a constaté avec raison, d'après les documents qu'il avait sous les yeux, que même lorsque le génie monstrueux s'humanise, s'il perd de son caractère, il n'en reste pas moins hideux. La statue d'Emerita prouve que quelquefois, tout en gardant son caractère bestial, Kronos peut avoir quelque valeur artistique.

1. Leite de Vasconcellos, *Religiões de Lusitania*, t. II, seccao A. — M. Mélida a publié, parmi les sculptures du Mithraeum (*Boletin*, 1914, p. 455, n° 15, et pl. II), une jolie tête de femme qui a été trouvée en février dernier « en faisant un terrassement sur le côté occidental du Cerro de Saint-Albin ». Mais il ne nous semble pas prouvé que ce marbre, d'ailleurs fort intéressant, provienne du sanctuaire. C'est un portrait authentique de dame romaine, les cheveux disposés en petites boucles archaïques autour du front. Cette tête mériterait une étude spéciale, mais n'a pas sa place dans la série que nous présentons ici. Elle ne s'adapte d'ailleurs à aucun des corps féminins dont nous parlons.

2. M. Mélida loue beaucoup la statuette de Vénus n° 14. Il la qualifie de *trozo bellisimo*, il loue la « belle plénitude de ses formes » et estime que le mérite de ce petit marbre dépasse beaucoup celui de tous les autres. Nous trouvons pour notre part cet éloge assez exagéré. C'est tout au plus un bon exemplaire d'industrie artistique courante.

3. Fr. Cumont, I, p. 76.

Digitized by Google

De son côté, le Kronos à tête humaine vaut par cette tête même, aux traits assez fins, quoique sans expression, mais dont la chevelure très peu naturelle et de technique maladroite gâte l'air de jeunesse. Le corps, de la tête aux pieds, est rond et menu à la fois, sans accent et sans vie; nous en arrivons vraiment à regretter que le sculpteur ait ainsi rapetissé et édulcoré le type du génie, dont un homme habile aurait su tirer une figure énergique et pittoresque sans qu'il restât en elle rien de hideux.

Le Mithra vêtu peut prendre figure en assez bon rang dans la série des images du dieu, sans doute parce qu'il est drapé, car ses jambes sont très molles. Mais il a le grand intérêt d'être signé, en même temps que daté.

C'est un Grec, Démétrios, qui l'a sculpté en l'an 155, et nous avons là un témoignage précieux de ce que savaient faire ces artistes qui parcouraient le monde romain en quête de travaux lucratifs. Les gens d'Emerita aimaient à s'adresser à eux, car dans les fouilles du théâtre on a retrouvé plusieurs chapiteaux taillés aussi de main grecque; ces chapiteaux sont même de belles œuvres, et les *Graeculi* du temps d'Hadrien et de Trajan se montrent plus habiles dans la décoration que dans la statuaire. Démétrios ne s'est pas mis, pour exécuter son Mithra, en frais d'invention. Le dieu ressemble, sauf quelques détails de costume que nous avons notés plus haut, et sauf l'adjonction d'un dauphin, aux deux Mithras ou génies mithriaques bien connus du Musée Pio-Clémentin, fâcheusement restaurés en Pâris [1], et cela prouve que l'auteur connaissait les meilleurs modèles, dont il n'est du reste pas l'esclave. Les draperies, quoique bien sèches, sont mieux traitées que les jambes, et la position du dieu n'est pas mauvaise; le corps se devine assez souple sous la tunique. Est-ce une illusion de retrouver là comme un reflet des bonnes époques et de la renaissance grecque que peu d'années plus tôt avait voulu favoriser Hadrien?

1. Fr. Cumont, II, pl. II.

Digitized by Google

Le Mithra nu (fig. 3), n'était le grand intérêt d'être seul de son type, n'aurait pas de valeur ; le corps et la tête sont d'une banalité bien fâcheuse et la facture est insipide; le petit lion, de proportion ridicule, à l'air d'un gros caniche débonnaire. La statue n'est pas signée, et l'on ne sait si elle est l'œuvre d'un Grec ; on serait tenté de le croire, cependant, et d'attribuer à un Grec l'idée de dépouiller le dieu de sa robe, de son manteau, de son pantalon asiatiques, pour lui donner la forme des dieux jeunes et beaux, des Apollons et des Hermès helléniques.

Le Mercure, l'Océan, le prétendu Esculape et le Neptune (?) ne sont pas signés. Cela vaut mieux sans doute pour le bon renom des auteurs, car ils n'ont aucune originalité de conception ni d'exécution[1]. Ce sont de banales statues de style courant, dont la tradition grecque avait conservé les modèles dans tous les ateliers du monde romain et dont se satisfaisaient le plus souvent, au IIe siècle, les amateurs et les dévots de goût moyen tels que semblent avoir été, d'après l'ensemble de leur sculpture, les colons romains et les indigènes d'Emerita.

On peut en dire autant de la Vénus pudique (fig. 10), à moins que l'on ne préfère la trouver pire encore. Les épaules, la poitrine, les hanches sont d'une gracilité étroite et maigre qui attriste ; sa main droite, ses pieds, sont au contraire grands et vulgaires ; le marbre est taillé sans art par un ouvrier sans talent. Nous lui préférons l'une au moins des statues de femmes drapées (fig. 12), celle dont le sculpteur a cherché à laisser transparaître le corps assez élégant et jeune sous les plis ingénieux d'une étoffe *mouillée*. Pourquoi faut-il que le manteau soit si maladroitement ramené et replié par devant, sans que rien puisse expliquer comment il est accroché et se maintient en place ?

1. Cependant l'Esculape, si mutilé qu'il est assez difficile de le juger, semble établi dans une attitude assez simple ; l'anatomie du torse est juste et assez élégante ; la draperie est traitée par masses avec une louable simplicité ; nous avons dit d'autre part que le Neptune (?) est inspiré d'une bonne effigie classique, peut-être lysippéenne.

Digitized by Google

Reste la tête de Sérapis (fig. 9). On peut et l'on doit lui reprocher la lourdeur et l'insignifiance des traits ; mais elle intéresse par plus d'un détail, comme celui des orbites creuses que devait animer un globe de métal, et par la facture des cheveux et de la barbe, facture toute grecque, où l'on ne trouve heureusement pas la trace des trous percés au foret pour dégager les mèches, qui sont la marque des praticiens romains hâtés de produire beaucoup, vite et à bon compte. Pour une fois, parmi toutes ces œuvres du Mithraeum qui sentent trop la décadence, nous pouvons louer, timidement sans doute, la tradition qui évoque la majestueuse beauté de Zeus Olympien.

En somme, cet ensemble de sculptures est précieux parce qu'elles proviennent toutes du même endroit et sont très probablement d'une même époque nettement déterminée. Nous sommes déjà sortis, par malheur, de cette courte période de renaissance classique qu'on a coutume de dater par le nom de l'empereur Hadrien. Mais l'effort n'est pas encore absolument épuisé et si nous pressentons et côtoyons la décadence, nous n'y tombons pas encore. Cet état d'art peu étudié, parce qu'il donne aux yeux peu de satisfaction, n'en a pas moins quelque intérêt, et les sculptures du Mithraeum, bien groupées, bien définies, doivent prendre une bonne place dans l'histoire de l'art romain. De toute façon, elles nous instruisent heureusement sur le développement et les variations plastiques, peut-être même religieuses, des diverses figures du Panthéon mithriaque.

M. Fr. Cumont écrivait en 1899 que l'Espagne était le pays d'Occident le plus pauvre en monuments mithriaques[1]. Cela n'est plus exact, grâce aux découvertes que nous venons d'exposer. Cependant, le Mithraeum de la Colonia Augusta Emerita aurait dû nous donner plus encore. Ces inscriptions, ces statues ont été trouvées par hasard ; les constructeurs de la Plaza de

1. *Monuments*, I, p. 260.

Digitized by Google

Toros ont eu la générosité de les donner au Musée de leur ville, mais ils n'ont pas eu l'idée de faire, au moment propice, les observations élémentaires sur les circonstances de la découverte, ni les fouilles méthodiques qui nous auraient aisément rendu le sanctuaire. Maintenant, il est trop tard. L'affreuse construction oppresse pour toujours de sa lourde masse ronde la colline de Saint-Albin.

Cependant il reste quelque espoir. On n'a pas retrouvé le bas-relief de Mithra tauroctone qui était de rigueur au fond de toute chapelle de ce culte, ni le moindre fragment qui autorise à dire qu'il ait été brisé et dispersé. Il est donc à croire que les fondations du nouveau cirque n'ont bouleversé que les abords ou une partie seulement du sanctuaire. Peut-être la crypte elle-même (le *spelaeum*) est-elle hors de l'enceinte des arènes et y a-t-il quelque chance que les fouilles que le gouvernement espagnol se propose de pousser jusque-là, une fois le théâtre et l'amphithéâtre déblayés, rencontrent les restes du Mithraeum et aussi des autres sanctuaires de dieux étrangers dont l'existence est certaine, et qui pouvaient être groupés près de lui. Alors, si l'on en juge par ce qui a été fortuitement recueilli, la récolte sera belle.

Pierre PARIS.

Madrid, janvier-mai 1914.

Digitized by Google

LES PORTRAITS GRÉCO-ÉGYPTIENS

I. Découverte et provenance des « portraits du Fayoum[1] ».

Lorsque, il y a trente ans, dans leur ouvrage si méritoire sur *l'Encaustique chez les anciens* (1884), Henry Cros et Charles Henry recherchaient les monuments qui pouvaient illustrer l'histoire du portrait dans l'antiquité, ils ne parvenaient à réunir qu'une dizaine de pièces. Si on laisse de côté les deux peintures sur ardoise, la « Muse de Cortone[2] » et la « Cléopâtre de Tibur »[3], dont la date, sinon l'authenticité, reste matière à caution, c'étaient dix portraits venant d'Égypte :

1. Faisons remarquer dès maintenant que l'emploi de cette désignation devenue courante est amplement justifiée. Il ressort de notre catalogue que, des quelque 350 portraits qui y sont classés par Musées, au moins 160 proviennent de Hawara et 130 de Roubayat; une autre localité du Fayoum, Manesbin Shaneh (*Oxford*, 11; *Bruxelles*, 3) en a encore fourni. En dehors de ces quatre localités du Fayoum, on connaît deux portraits trouvés à Abousir, sur la lisière désertique, à mi-chemin entre Roubayat et Sakkarah-Memphis (*Heidelberg*, 1; *Wurzbourg*, 2) et deux à Hibeh (*Le Caire*, 4 et 55); une dizaine passent pour venir de Sakkarah (*Dresde* 1-2; *Le Caire*, 56) ou de Memphis (*Louvre*, 7; *British Museum*, 1, 2, 5). Pour la Haute-Egypte, il paraît certain qu'une dizaine de pièces viennent de Thèbes (voir *Louvre*), quelques-unes d'Antinoé (voir p. 43, n. 4) et d'Akhmîn (*Le Caire*, 17; *New-York*, 6-7).

Au total, sur 350 portraits, au moins 300 proviennent du Fayoum.

2. La Muse de Cortone (h. 0,38; l. 0,33) aurait été trouvée vers 1732 par un paysan de la seigneurie des Tommasi qui l'aurait d'abord vénérée comme une Madone, puis, quand son origine païenne lui eut été dénoncée par son curé, l'aurait employée à clore une lucarne. Elle fut sauvée par le chevalier Tommaso, en 1735; une de ses descendantes la légua en 1851 au Musée de Cortone. On l'a souvent publiée depuis 1748, en se demandant si ce ne serait pas une œuvre de Mantegna ou de son école; cf. notamment Fr. Lenormant, *Gaz. arch.*, III, 1877, p. 41 avec planche; Cros et Henry, *L'encaustique*, fig. 5; Perrot, *Histoire de l'art*, IX, pl. XI.

Un des meilleurs connaisseurs de la peinture antique, O. Donner von Richter, considère la Muse de Cortone comme une œuvre du XVIe siecle (*Ueber Technisches in der Malerei der Alten*, t. à p. des *Technische Mitteilungen für Malerei*, 1857, p. 481).

3. Cette peinture, beaucoup plus suspecte que la précédente, a été publiée d'abord par le graveur américain John Sargeant, *On the antique painting in encaustic of Cleopâtra* (Philadelphie, 1885) et dans la brochure suivante :

Digitized by Google

1) Un portrait de femme rapporté par Rosellini se trouvait au Musée archéologique de Florence[1];

2-4 *a*) Le Musée Britannique possédait un portrait de jeune homme encore en place dans sa momie, un portrait de jeune femme provenant de Memphis, la moitié d'un autre portrait de femme[2];

Peinture grecque ancienne à l'encaustique sur ardoise représentant la reine Cléopâtre se donnant la mort au moyen du serpent africain le « naja », découverte en 1818 dans une cella du temple du dieu égyptien Sérapys (Ruines de la Villa de l'Empereur Adrien, sous Tivoli, province de Rome) (*sic!*) (Paris, Imprimerie Delorme, 1889). Cette brochure a été composée à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 où la peinture fut exhibée. Les p. 1-2 contiennent une notice d'un comte Berni-Canani, « publiciste et antiquaire à Naples »; les p. 13-14 une attestation d'authenticité du colonel Novi, « de l'Académie des Beaux-Arts de Naples »; les p. 15-52, la traduction (en quel charabia!) « de l'immense et colossal travail du savant professeur allemand R. Schoener » dans quatre numéros de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, 1882 (traduction anglaise dans l'opuscule de Sargeant, p. 22-58). L'auteur cherche à prouver que ce tableau est « le portrait de la reine avec le serpent qui la mordait. » (Plut. *Ant.*, 86, 2): en réalité il devait s'agir plutôt d'une effigie coloriée, comme l'indique la comparaison avec Dion, LI, 21, qu'Auguste aurait exhibée dans son triomphe sur Cléopâtre. Ce portrait aurait été une œuvre de son peintre favori, Timomachos de Byzance (Timomachos paraît être mort au temps de César). L'auteur raconte que la *Cléopâtre* aurait été trouvée, brisée en 16 fragments (h. 0,79; l. 0,57), par les frères Micheli en 1818 dans la villa d'Hadrien; qu'elle fut soumise par eux en 1822 à l'examen d'un chimiste, le marquis Ridolphi de Florence, qui la déclara peinte à l'encaustique avec des couleurs contenant pour 2/3 de la résine, pour 1/3 de la cire. (On omet de rappeler que Zannoni y avait dès lors vu une peinture du XVIe siècle, *Antologia*, VII, p. 491; cf. Henri Houssaye, *Revue des Deux-Mondes*, sept. 1874, p. 93). Elle finit par tomber en 1860 entre les mains du baron de Benneval (un légitimiste alors bien connu), qui la garda dans sa villa de Sorrente; il la fit exposer à Rome, Munich, Londres et Paris; Napoléon III aurait été sur le point de l'acquérir quand la guerre survint. En 1889, le propriétaire faisait insinuer que, César ayant payé 80 talents deux tableaux de Timomachos, la *Cléopâtre* ne serait pas indigne de... deux millions! Qu'en est-il advenu? On verra que Virchow a cru reconnaître Cléopâtre dans un autre portrait, le n° 12 de la coll. Graf. Inutile de dire qu'il n'y a aucune ressemblance entre ces deux pseudo-portraits de la dernière reine d'Egypte et que ni l'un ni l'autre n'ont aucun titre sérieux à la représenter. Tout ce qu'on sait de sa véritable physionomie est dû aux monnaies; cf. R. Forrer, *Les monnaies de Cléopâtre VII Philopator* (extrait de la *Revue belge de numismatique*, 1900).

1. A Florence, au Musée égyptien. A la détrempe, sur bois. Publié par Cros et Henry, *op. cit.*, fig. 21; par W. de Grüneisen, *Le Portrait* (1911), fig. 55 et par J. Capart, *L'art égyptien* (2e série), pl. 200.

2. Ces portraits sont conservés au *Department of Egyptian antiquities*,

Digitized by Google

4 *b*) L'autre moitié de ce portrait de la fille de Dioskoros, en place dans sa momie, avait été acquise en 1836 d'Édouard de Cadalvène par le Cabinet des Médailles[1] ;

5-10) Le Louvre contenait six pièces : cinq acquises de la collection Salt et qui passaient pour provenir de membres de la

Fig. 1. (*Dresde*, 1-2)[2].

famille de Pollius Sôter, archonte à Thèbes sous le règne d'Hadrien ; la sixième pièce, rapportée en 1827 de Memphis par Léon de Laborde[3].

n° 5619 (la jeune femme), n° 6173 (le jeune homme). Le *Department of Greek and Roman antiquities* en a acquis trois depuis : portrait de jeune garçon encore dans sa momie (Petrie, Hawara, 1888) ; un portrait très effacé dans un cadre encore pourvu de la corde qui le suspendait (Petrie, *Hawara*, pl. XII) ; un buste de femme, sur bois comme les précédents (Roubayat, acquis en 1890). Voir plus bas au *Catalogue*.

1. L'idée de rapprocher les deux moities de ce portrait à l'encaustique est due à Cros et Henry, *op. cit.*, fig. 6.

2. Les renvois faits ainsi se rapportent au *Catalogue* qui suivra cette *Introduction*.

3. Cros et Henry ont reproduit les trois portraits à l'encaustique : fig. 7

Digitized by Google

A ces dix pièces Cros et Henry[1] auraient pu en ajouter deux autres conservées à Dresde et provenant de celles que Pietro della Valle enleva en 1615 à Sakkarah (fig. 1)[2].

C'est au lendemain de la publication de Cros et de Henry que le commerce des antiquités en Égypte commença à s'enrichir de portraits provenant de fouilles clandestines au Fayoum. On apprit ainsi qu'à côté des cartonnages ou toilages stuqués, modelés et peints de façon à représenter sommairement la figure du défunt, on avait eu l'habitude, dans l'Égypte gréco-romaine, de placer un portrait plus fidèle, peint sur bois ou sur toile, au-dessus de la tête du mort, serré dans les bandelettes de la momie[3]. On pouvait donc espérer trouver en nombre ces portraits jusque là si rares. C'est ce qui, en 1887, motiva les recherches d'un négociant saxon établi à Vienne, M. Théodore Graf[4] — déjà connu par l'acquisition des papyrus de l'archiduc Renier (à Vienne) et d'une partie des tablettes de Tell-el-Amarna (à Berlin).

Dans toutes les notices rédigées par lui ou sous son inspiration, Graf a toujours écrit que les 130 portraits qui vinrent former sa collection avaient été recueillis près de Roubayat[5]. Cette localité se trouve près de Roda, à environ 22 kilomètres au Nord d'Arsinoé (Medinet-el-Fayoum), sur ce rebord rocheux constituant entre le Fayoum et la région de Memphis une limite naturelle qui a dû servir à séparer le nome Arsinoïte

(homme), 8 (homme), 9 (femme) et deux des trois à la détrempe : fig. 18 (homme), et 22 (femme). Cros et Henry parlent seulement des six portraits comme provenant de la collection Clot Bey.

1. Dans tout ce passage je corrige les erreurs de Cros et Henry d'après les recherches dont on trouvera le détail au *Catalogue*.

2. Elles sont publiées ici d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. P. Herrmann. Voir au Catalogue, *Dresde*, 1-2.

3. La contemporanéité des deux systèmes du masque modelé en stuc peint et du portrait sur bois et toile est attestée par les fouilles de Petrie ainsi que par la découverte de von Kaufmann à Hawara. Voir au *Catalogue*, *Berlin*, et *infrà*.

4. Voir Karabacek, *Die Theodor Graffschen Funde in Aegypten* (Vienne, 1883).

5. Les détails sur la trouvaille de Graf se trouvent surtout dans la brochure de G. Ebers citée plus bas.

Digitized by Google

du nome Memphite. Le district de Roubayat est irrigué par le Wady Wardane, affluent du Bahr Yousouf, cet ancien bras du Nil qui arrose le Fayoum et en sort sous les pyramides de Dahchour pour traverser les palmeraies de Memphis avant de rejoindre le fleuve. Le Bahr Yousouf lui-même, après avoir décrit un grand cercle à travers le Fayoum en arrosant Arsinoé et Philadelphie, aboutit au Nord-Est à un petit lac dont Tamieh occupe la rive Nord ; Roda se trouve sur celle du Sud et, à un km. au Sud-Est de Roda, se voit Roubayat. C'est à 6 km. plus loin, au S.-S -E de Roubayat, que se trouvent, dans une vallée désertique, les tombes où auraient été découvertes les momies à portrait. Certaines de ces tombes sont creusées dans le roc, mais la plupart forment des édicules ronds ou carrés abritant une grande salle d'où rayonnent des *loculi* : dans les trois tombes de ce type qu'on a examinées, on a trouvé respectivement la place pour 10, 11 et 15 momies. Il n'est donc pas impossible que Roubayat ait été dans l'antiquité *Kerké*; en ce cas, Roda serait « le havre de Kerké dans le nome Memphite », d'où l'on verra que proviennent certaines des momies dont Graf a recueilli les portraits. Mais les portraits Graf ont-ils été véritablement trouvés à Roubayat, ou y ont-ils été seulement acquis ? On raconte en Égypte que, en mars 1887, toute une nécropole avait été mise au pillage par des Bédouins cherchant du sel à la limite du désert ; ils auraient tout brûlé ou jeté, sauf les portraits qu'ils vendirent à un marchand grec à qui Graf les fit acheter en août 1887 [1]. Ce fait expliquerait, entre autres, le petit nombre des

1. Ce récit et tout ce qu'on sait de précis sur la nécropole de Roubayat vient d'une page d'Ebers, *op. cit.*, p. 11 (page rédigée d'après les notes d'un ingénieur autrichien, Stadler, qui aurait encore recueilli sur place quelques portraits de momies) et d'une lettre du Dr Fouquet, *C.-R. Acad. Inscr.*, XV, 1887, p. 229 : « Le sol était couvert de cadavres, les uns momifiés, les autres seulement enveloppés de plusieurs suaires superposés. Sous la tête de chacun de ces derniers se trouvait une planchette portant une inscription qui indiquait le nom du mort, sa profession et son lieu de naissance. Les parois de la grotte étaient ornées d'un très grand nombre de portraits peints sur bois et pour la plupart en très bon état de conservation... Les vandales qui ont fait cette importante trouvaille n'ont pas craint de brûler pendant trois nuits consécutives les inscriptions et les portraits, dont quelques pièces à peine ont échappé à ce carnage ».

Digitized by Google

momies entières qui figurent dans sa collection[1] et l'absence presque totale d'amulettes; il explique aussi la regrettable rareté des documents qui eussent été des plus précieux pour fixer la provenance réelle des portraits, les bandelettes peintes ou les tablettes écrites ou incisées qui devaient accompagner bon nombre des momies.

Cinq seulement des tablettes qui auraient été trouvées à Roubayat ont été copiées, du moins à ma connaissance[2]. Quatre ont été publiées par Wilcken (1-4); la première est celle qui accompagnait la momie 28 de Graf[3].

Ce sera notre n° 1) Ταφῆ Περσως | τοῦ ἐν ὅρμῳ | Κερκη τοῦ Μεμ|φίτου νομοῦ. Au revers un Θ, peut être numéro d'ordre.

Nos n°s 2 et 3 ont été copiés par Seymour de Ricci chez Théodore Graf

2) ...ίς ὅρμο[ν| Κερκη | Μεμφίτου νομοῦ ἀπὸ | κώμης Φιλαδελος (*sic*) τοῦ Ἀρσιν|οίτου νομοῦ. — 3) Μαρωνᾶς κώ|μης Φιλαδελ|φίας παραδὲ|ς ἀνθέστατ' |.βαλὲ ἰς Κερκη. J'entendrais ainsi cette dernière étiquette, sorte d'avis destiné à la maison des pompes funèbres qui devait se charger d'expédier les momies de l'endroit du décès à l'emplacement de la tombe : « Marônas, de la bourgade de Philadelphie : à transporter, décharger et mettre à terre à Kerké ».

Nos n°s 4 et 5 ont été copiés par A. H. Smith quand Graf exposa sa trouvaille à Londres. — 4) Ταφὴ Ἰουλίου | στρατιώτου ἀπὸ| κώμης Φιλα|δελφίας τοῦ Ἀρ|σενοίτου ἐν ὅρ. (*sic*; abréviation) Κερκη

1. Les quelques momies complètes de la coll. Graf (n° 94 du *Katalog* de 1903 = p. 17 de la brochure d'Ebers), ainsi que deux toiles de momies, Ebers, *op. cit.*, p. 14, paraissent provenir de trouvailles faites postérieurement à Roubayat

2. Wilcken, *loc. cit.* Au *Sammelbuch* de Preisigke en cours de publication, elles porteront respectivement les n^os^ suivants : 1 = 2053 ; 2 = 1214 ; 3 = 2052 ; 4 = 2054.

3. Elle a été reproduite en photographie par Virchow dans l'extrait dont nous reparlerons des *Verhandlungen der Ethnologischen Gesellschaft* de Berlin, 1901, p. 5 et par T. L. Fraser, *Peinture ancienne grecque* (Paris, 1901, planche D) (p. 37 de l'éd. anglaise, *Ancien Greek painting*); la tablette 4 est reproduite par le Dr Fouquet, *op. cit.* Les tablettes 1, 2 et 3 étaient conservées en 1903 dans la collection Graf. Cf. le *Katalog* de cette date, p. 30, n. 93 (le n° 3 est seul transcrit, en majuscules).

Digitized by Google

τοῦ Μεμφίτ(ου). Au dos de la planchette les signes ι ⊙ = 18? — 5) Εἰς Φιλα|δελφίν (*sic*) | τοῦ Ἀρσενό|του (*sic*) νο|μοῦ.

La tablette 1 se rapporte à un défunt qui habitait à Kerké ; les **tablettes 2-4** à des défunts domiciliés à Philadelphie qu'on **transporte à** Kerké ; la tablette 5 à un défunt qu'on mène à **Philadelphie.** Cela rend très probable que la trouvaille dite de

Fig. 2. (*Le Caire*, 52.)

Roubayat provient en réalité d'au moins deux localités : la nécropole de Philadelphie, la seconde ville du nome Arsinoïte, et le port de Kerké dans le nome Memphite. Ce dernier, on l'a vu, pourrait être Roubayat[1].

1. Je ne vois pas en tout cas comment Wilcken, qui donne le texte de nos *tablai* 1-4, peut supposer qu'on aurait enseveli à Roubayat des gens d'Arsinoé (*Arch. Jahrbuch*, IV, p. 4). Il donne seulement comme raison qu'on devait vouloir, comme pour toutes les nécropoles, atteindre la lisière du désert ; mais on

Digitized by Google

Incité par le succès des trouvailles de Roubayat, Flinders Petrie consacra sa campagne de 1888 à une exploration systématique de la nécropole gréco romaine de Hawara, la nécropole qui s'étend entre Arsinoé, chef-lieu du nome Arsinoïte, et la pyramide ruinée d'Aménophis III.

Petrie paraît avoir recueilli près de 80 portraits, dont 33 furent presque aussitôt publiés [1]; Graf en avait réuni environ 130, dont 95 portraits entiers. Dès que Graf les eut fait venir à Vienne, il les fit connaître, d'abord par un article d'ensemble de son ami, Ebers, alors le vétéran de l'égyptologie allemande [2], puis par un

pouvait l'atteindre d'Arsinoé sans faire 22 km., et les fouilles de Hawara attestent que les habitants d'Arsinoé se servaient comme nécropole du plateau désolé que dominait la pyramide d'Aménophis III, à une heure d'âne au plus d'Arsinoé. Pour Kerké, Wilcken cite deux *ostraka* qui portent ce nom; mais ils ont été trouvés sur les hauteurs de Sedment, qui séparent au Sud le Fayoum du nome Hérakléopolite, à 8 h. de chameau de Roubayat qui se trouve à la frontière Nord du Fayoum; ils ne peuvent donc nous renseigner sur la situation de Kerké. Dans sa *Topographie des Faijum* (1904), M. Wessely ne cite pour Kerké (p. 93) ni ces *ostraka*, ni nos *tablai*, mais deux mentions du IVe s. ap. J.-C. : l'une parle d'une κώμη Κερκη (BGV, 836), l'autre d'un ἐποίκιον Κερκε (Pap. Rainer).

La seule pièce indiquée comme venant de Roubayat qui ne dérive pas de la collection Graf est le n° 8 du British Museum. Mais ce portrait me paraît précisément d'une authenticité très douteuse. Cf. au *Catalogue*.

1. Petrie en publia 27 dans *Hawara, Biahmu, Arsinoé* (1889), 6 dans *Kahun, Gurob, Hawara* (1890), pl. I (ce sont les 6 meilleures d'entre les pièces laissées au Caire). Les p. 37-42 du 1er volume contiennent une étude spéciale de Cecil Smith sur ces peintures. Les fouilles de Petrie, faites au nom de l'Egypt Exploration Fund, ont été surtout défrayées par deux riches amateurs, Jesse Haworth et H. Martyn Kennard, qui, en retour, ont reçu chacun une belle série de portraits qu'ils se sont empressés de donner à des musées anglais. Voir au *Catalogue*. Petrie paraît n'en avoir trouvé sur place qu'une quarantaine; mais ses achats chez les indigènes ont presque doublé ce chiffre; il laissa 13 pièces au Caire et en dispersa une soixantaine en Angleterre et en Amérique. — Les pièces laissées au Caire ont été publiées par Edgar (voir *infra*) : les 7 de la pl. X *a* de Petrie aux nos 33.236, 33.237, 33.240, 33.241, 33.242, 33.243, 33.259; une pièce mentionnée à la page 17 de Petrie sous le n° 33.216 et trois autres pièces non mentionnées par Petrie sous les nos 33.221, 33.225 et 33.227. On trouvera dans son petit livre, *Ten years digging in Egypt, 1881-91*, quelques renseignements sur la façon dont Petrie a dégagé et souvent fixé les portraits qui s'écaillaient.

2. Georg Ebers, *Eine Gallerie antiker Portraits*, n° 135 de l'*Allgemeiner Zeitung* de Munich, 1888 (t. à p.). Dans cette première publication, Ebers revendique tous nos portraits pour l'époque ptolémaïque; dans la seconde, il admet qu'une partie appartient à l'époque impériale.

Digitized by Google

autre article du peintre Donner von Richter[1], le meilleur connaisseur de la technique des peintures antiques. Ces deux articles furent complétés par un opuscule de Richard Graul[2] et par un article de Heydemann. En 1888, Graf faisait exposer la collection à Berlin, à Munich et à Stuttgart, en 1889 à Paris, à Bruxelles et à Londres, enfin à New-York en 1893, l'accompagnant d'un Catalogue que suivaient des attestations destinées à répondre aux doutes sur l'authenticité émis à tort par Benndorf[3]. Le Catalogue adoptait les vues d'Ebers pour l'époque des portraits : celui-ci plaçait ceux de Roubayat aux deux derniers siècles avant notre ère, tandis que ceux de Hawara auraient appartenu aux deux premiers siècles après. Sur les 130 portraits complets que Graf possédait, — dont 110 furent exposés à Berlin et 70 catalogués à Paris, — 60 furent publiés alors sur dix planches;

1. Otto Donner von Richter, *Die enkaustische Malerei der Alten*, n° 180 de l'*Allgemeine Zeitung*, 1888 et p. 28-29 du t. à p. cité à la note précédente. En 1893, Ebers publiait un aperçu plus développé sous le titre de : *Die hellenistischen Portraits aus dem Fayûm* (1893, chez Engelmann à Leipzig). Il en a été fait une traduction anglaise : *The Hellenic portraits from the Fayum at present in the Collection of Herr Graf* (New-York, Appleton, 1893).

2. Il s'agit d'un article de R. Graul (maintenant conservateur du *Kunstgewerbe Museum* de Leipzig) publié dans le t. XXVI de la *Lützow'sche Zeitschrift fur bildende Kunst* et réimprimé sous le titre *Die Antiken Porträt-gemälde aus den Grabstätten des Faijum* (Leipzig, 1888, chez Seemann; in-4 de 28 p. dont 10 occupées par le travail de Donner sur l'encaustique, 2 héliogravures et 7 figures). Pour Heydemann, voir p. 43, n. 3.

3. *Catalogue de la galerie de portraits antiques de l'époque grecque en Egypte appartenant à M. Théodore Graf*, 8°, 34 p. (en 1889 à Bruxelles, en 1890 à Paris); le Catalogue de Bruxelles diffère de celui de Paris en ce qu'il contient à leur place de numérotage — au lieu de les rejeter en appendice — les 26 portraits vendus dans l'intervalle; pour ces portraits vendus, voir, au *Catalogue*, Vienne, Ny-Carlsberg, Munich, Londres [Mond], Boston.

Le Catalogue comprend 96 pièces dont 70 portraits. — L'introduction (p. 1-5) est signée par Ebers; le Catalogue par F. H. Richter de Vienne et le baron von Ostini de Munich; un appendice sur la peinture à l'encaustique chez les anciens (p. 28-31) par Donner von Richter. Le Catalogue a également paru en anglais (Impr. Morin, à Paris, s. d.) et en allemand, à Berlin, en 1889 et, complété, à Vienne, en 1903 (43 p., chez l'auteur) : *Katalog zu Theodor Graf's Galerie Antiker Porträts*. G. Perrot avait présenté la collection Graf aux savants dans *R. A.* 1889, I, p. 383-7 (la pl. XII reproduit le buste d'homme barbu, n° 6; la pl. XIII, la tête de vieille femme, n° 43), et au grand public dans le *Temps* du 4 juin 1889, à l'occasion de leur exposition, 44, rue de Rennes.

Digitized by Google

ils y sont disposés en séries de trois pièces, la mise à prix allant de 165 à 250 l. st. par série. En fait, une trentaine de pièces furent aussitôt vendues à des prix variant de 700 à 2.000 francs chacune. En 1891, puis en 1903, Th. Graf a réédité plus luxueusement[1] les 58 pièces qui lui restaient[2]. Elles venaient alors d'être exposées une seconde fois à Paris[3].

Dans l'intervalle, les découvertes continuaient. Malheureusement très-peu proviennent de fouilles régulières. On trouvera relevées dans notre *Catalogue* les pièces recueillies par le Dr von Kaufmann à Hawara en 1892 (*Berlin*, 12-5), par l'*Orient Gesellschaft* à Abousir el Meleq en 1902 (*Hildesheim*, 1; *Wurzbourg*, 2), par Grenfell et Hunt à Maneshin Shaneh (*Oxford*, 11; *Bruxelles*, 3) et à Hibeh (*Le Caire*, 4 et 5); mais le peu que ces recherches ont donné n'a jamais été l'objet de la moindre notice scientifique. Les fouilles clandestines ont dû être beaucoup plus fructueuses, si l'on considère qu'une vingtaine au moins des pièces du Musée du Caire proviennent de ce que le Service des Antiquités a pu saisir parmi leurs produits et que ce sont elles qui ont formé les collections Wladimir de Bock (voir *Berlin* et *Pétersbourg*), Golénischeff (voir *Moscou*), Guterbock (voir *Bonn*), Sieglin (voir *Stuttgart*), Tyskiewicz (voir *Berlin*), qui sont venues enrichir récemment les Musées d'Allemagne et de Russie; telle doit être aussi, pour tout ce qui ne provient pas des fouilles de Petrie, la source des collections qu'avaient constituées en Angleterre Greville Chester, Jesse Haworth, Martyn Kennard, Hilton Price, Myers (voir *Eton*) et Robinnow (voir *Manchester*).

Tandis que les découvertes manquaient ainsi de tout contrôle scientifique, les portraits rapportés par Graf et par Petrie conti-

1. Il s'agit de l'ouvrage designé ordinairement sous le nom d'*Album Graf*. Il contient une quarantaine de planches in-4° (dont on trouvera le détail au *Catalogue* ci-dessous) dans un cartonnage rouge qui porte comme titre : *Collection de portraits antiques de l'époque grecque en Égypte*.

2. Voir au *Catalogue*, Vienne. Theodor Graf, né le 11 mars 1840, est mort le 25 nov. 1903.

3. A l'occasion de l'Exposition de 1900, si je suis bien informé. Un article d'ensemble leur fut alors consacré par M. Pernot, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, II, p 295-312.

Digitized by Google

nuaient à être l'objet de discussions. Déjà Ebers avait soutenu que les quatre portraits de Roubayat, montrant un personnage à manteau de pourpre et à baudrier, ne pouvaient représen-

Fig. 3. (*Paris, Guimet*, 1.)

ter que des hauts fonctionnaires des Ptolémées, des *purpurati*, et que les deux hommes qui portent la boucle d'Horus (nos 7 et 60 de Graf) ne sauraient être que des princes royaux. Développant une indication d'Ebers, R. Virchow avait eu, en 1901, l'idée

Digitized by Google

malencontreuse de comparer certains des portraits avec les profils des rois et reines d'Egypte fournis par les médailles ; il en avait conclu qu'il s'agissait d'une galerie de portraits royaux, — sans se demander pourquoi on les aurait enterrés à Kerké[1]. Pourtant, dès 1889, Wilcken avait montré qu'Ebers avait eu tort de dater ces portraits de l'époque ptolémaïque[2]. Il les plaçait, comme Flinders Petrie, aux deux premiers siècles de notre ère, et Heydemann[3], se fondant sur le grand nombre d'hommes portant la barbe, se prononçait pour l'époque d'Hadrien ; Schreiber inclinait à les faire descendre jusqu'à l'époque byzantine, influencé sans doute par les portraits sur bois et principalement sur toile des IIIe et IVe siècles que Gayet découvrait, depuis 1898, dans la nécropole d'Antinoé[4]. Ces portraits

1. Certains exemplaires du Catalogue Graf de 1903 — notamment celui de la Bibliothèque Doucet et le mien — portent, collées en papillon sur les planches, en deux séries (d'une part de simples photographies, de l'autre des gravures au trait faites d'après celles-ci), de jolies vignettes où sont gravés les types monétaires comparés aux portraits par M. Virchow, dans la séance du 18 mai 1901 de la Société anthropologique de Berlin. Sa communication a été tirée à part sous le titre de : *Porträt-Münzen und Graf's hellenistische Porträt-Galerie* (Berlin, 1903, 8 p.). Cette recherche avait été suggérée à Virchow par Graf lui-même qui, étant à Paris en 1901, avait été frappé par la similitude que présentaient avec deux de ses portraits une monnaie de Cléopâtre de la coll. Fraser et le buste du Pseudo-Persée du Louvre. Comment Persée mort à Rome aurait-il été enterré à Kerke? Graf et Virchow ne paraissent même pas s'être posé la question. Ils admettent qu'on aurait transporté d'Alexandrie à Kerké les momies royales au Ier s. pour les dérober au pillage ! Les comparaisons, fondées sur les monnaies, portent sur les 12 numéros suivants :

81. — Arsinoé Philadelphe.	5. — Ptolémée I.
15. — Bérénice, femme de Ptolémée III.	4. — Ptolémée II.
30. — Arsinoé Philopator.	26. — Ptolémée III.
43. — Cléopâtre Tryphaena.	22. — Ptolémée V.
62. — Cléopâtre, femme de Ptolémée Épiphane.	28. — Persée de Macédoine.
12. — La grande Cléopâtre.	2. — Le poète Aratos.

Pour le n. 21, Ebers avait pensé à Ptolémée, le fils de Juba et de Cléopâtre Séléné, ce que Graul avait déjà critiqué (*op. cit.*, p. 12).

2. Wilcken, *Arch. Anzeiger*, 1889, p. 1-7.

3. Heydemann, *Berichte d. Königl. sächs. Ges. d. Wiss. zu Leipzig*, 1888, p. 295-328.

4. Gayet a affirmé avoir trouvé des portraits sur bois, mais on n'en a pas publié à ma connaissance, sauf un d'Antinooupolis (voir *Le Caire*, 52 et notre figure 2). Dans l'article de Gayet, *Les portraits d'Antinoé* (dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1908, I, p. 121-34), trois portraits sur toile qui font corps avec

Digitized by Google

ont paru à Gayet postérieurs aux masques stuqués qu'il fait descendre jusqu'aux Antonins et certains ont été tenus par lui pour chrétiens. Reprenant cette question en 1905, à propos de la quarantaine de portraits, entrés au Musée du Caire, dont il préparait le catalogue, C. C Edgar concluait à les placer entre l'époque de Claude et la fin de celle des Sévères. Il cherchait à les classer d'après les coiffures et les boucles d'oreilles des femmes[1].

C'est à ces détails archéologiques et à d'autres que Petrie s'est attaché comme indices chronologiques lorsqu'il a repris, en 1911, plus près de la pyramide, sa fouille de Hawara. Des 75 portraits recueillis, 25 étaient en trop mauvais état pour être reproduits, 23 ont été donnés en photographie noire, 28 ont été publiés en couleur[2]. On voit qu'au moins 155 portraits ont passé par les

l'enveloppe de la momie sont reproduits à la p. 131 ; un 4e, celui d'un jeune homme nommé Ἀπόλλων, a paru dans son mémoire sur *L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoé* (*Annales du Musée Guimet*, XXX, 1003, frontispice ; d'où W. de Grüneisen, *Le Portrait*, fig. 74 et notre figure 3) ; un 5e portrait de femme sur toile, provenant des fouilles de 1906-7, dans W. de Grüneisen, *Le Portrait*, fig. 35. En dehors de ces pièces, toutes celles que Gayet a rapportées — à ma connaissance du moins — appartiennent ou à la série des masques stuqués ou à celle des suaires brodés (les nos 4 et 5 appartiennent plutôt à cette série). La riche collection du Musée Guimet vient d'être publiée par M. Guimet (voir au *Catalogue*). Quatre pièces sont reproduites par W. de Grüneisen, *op. cit.*, fig. 48 et 51-3.

Nous ne nous occuperons pas ici des portraits, tant de masque qu'en buste ou en pied, que les fouilles d'Antinoë et de Saqqarah ont livrés en nombre, peints sur la toile même du linceul. Si ces portraits dérivent de ceux du Fayoum, ils n'appartiennent plus à l'époque gréco-romaine, mais à l'art copte. Trois des portraits trouvés par Gayet, que le Louvre a acquis, sont reproduits par W. de Grüneisen, *Le Portrait, traditions hellénistiques et influences orientales* (Rome, 1911), pl. I et II et fig. 36. — Je n'ai pas pu consulter un article de G. Werner, *De imaginibus graeco-aegyptiis*, paru dans l'*Éos* de Cracovie, 1910, et je n'ai connu que pendant la correction l'aperçu d'ensemble dont Maria Freudenthal a fait précéder la publication des six portraits conservés à Buda-Pest, *Archaeologiai Ertesitö*, 1913, p. 231-50, ainsi qu'un article de la revue russe *Sophia*, 1914.

1. C. C. Edgar, *Journ. Hell. stud.*, 1905, p. 225-33 et *Coffin masks and portraits*, fasc. du *Catalogue général du Musée du Caire* (1905). Les 53 pièces qui y sont publiées (nos 23.214-33.269) — sauf trois : 33.217 (Hibeh), 33.230 (Akhmîn), 33.267 (Antinooupolis), — proviennent toutes du Fayoum ; une vingtaine certainement de Hawara, la plupart des autres probablement de Hawara et de Roubajat.

2. W. M. Flinders Petrie, *Roman portraits and Memphis* (IV), 1911, et *Hawara Portfolio*, 1913. — 2 vol. in-4 de la *British School of Archaeology in Egypt*, le 1er de 26 p., IV pl. en couleur et XXXI en phototypie, le 2e album de

Digitized by Google

mains de Petrie (80 en 1888 + 75 en 1911) et 130 par celles de Graf. Tout incomplet qu'il soit, le relevé muséographique qu'on trouvera ci-dessous accuse non pas 285 pièces, mais au moins 350. Comme je n'ai pu identifier toutes les pièces vendues par Petrie ou par Graf, on ne sera guère éloigné de la vérité en supposant qu'il doit y avoir actuellement près de 400 portraits gréco-égyptiens dispersés dans les musées d'Europe et d'Amérique. Le moment semble donc venu d'en entreprendre une étude d'ensemble fondée sur une publication intégrale.

Nous ne prétendons ici qu'ébaucher ce Catalogue en le faisant précéder d'un aperçu des questions qu'il faut se poser pour comprendre nos portraits. Cet aperçu même ne fera que corriger et compléter la nouvelle publication de Petrie par les travaux antérieurs que, selon son habitude, il n'a pas cherché à connaître; sans entrer dans les discussions qu'une étude approfondie ne manquera pas de soulever, nous devons nous borner à indiquer à quels résultats certains on est parvenu dans l'étude de ces portraits souvent médiocres, mais toujours si vivants, qui donnent l'impression d'un coin de Pompéi égaré dans la vallée du Nil.

II. — Nature et technique des portraits.

La grande majorité des portraits sont peints sur un panneau de bois[1] notablement plus haut que large (en moyenne $0^m,30$ à $0^m,50$ sur $0^m,15$ à $0^m,35$). La plupart sont disposés de façon à représenter, en grandeur naturelle ou un peu plus petite, la tête avec le cou, les épaules et le haut de la poitrine. Épaules

28 pl. en couleur. On désignera le premier sous l'abréviation *R.-P.*, le second sous l'abrévation *P.-F.*

1. Petrie ne semble pas avoir identifié le bois. D'après Wilcken, *op. cit.*, p. 3, et Fouquet, *op. cit.*, des portraits de la Coll. Graf seraient en bois de tilleul ou de sycomore; Graf, *op. cit.*, p. 2, parle aussi de cèdre; d'après Cros et Henry, *op. cit.*, p. 24, les portraits du Louvre seraient peints sur des planchettes de cèdre collées sur un panneau de sapin ; d'après R. Rochette, *Peintures antiques inédites*, p. 245, le portrait de Cadalvène (Louvre) est en sycomore. — On sait que Pline indique le mélèze femelle, dit en grec *aigis*, comme bois préfère par les peintres (XVI, 73) ; il parle aussi du sapin ; Hésychius du buis.

Digitized by Google

et poitrine sont généralement drapés. La tête est figurée de face ou tournant légèrement d'un côté ou de l'autre sur les épaules, qui accentuent souvent cette inclinaison. Il est très rare que le buste soit représenté complètement (cf. p. ex. *Bruxelles*, 2; *Londres, University College*, [8 : hommes]; *National Gallery* [femmes]) ou à moitié (cf. *Londres, Martyn Kennard* [homme]).

Fig. 4. (*Ny Carlsberg*, 6.)

Il est également rare que le portrait soit réduit au cou (*Londres, National Gallery*, 9 ; *University College*, 4, 5; Ny-Carlsberg, 6 [hommes]; Dublin, 1 ; Cambridge, 1 [femme]), même au cou complété par le haut des épaules nues (Londres : *Nat. Gal.*, 6 ; *Univ. Coll.*, 4, 5, 7. — *Manchester*, 11 ; *Edimbourg*, 2; *New-York* : *Brooklyn* 1 ; *Le Caire*, 11, 23 [hommes]; *Oxford* [femme]).

Le panneau, généralement très mince,[1] est disposé de façon à ce que la fibre soit placée verticalement[2]. On posait sur le bois une couche d'apprêt faite d'un mélange de craie et de colle, ou de colle et de gypse calcaire, apprêt capable de se durcir rapidement : sur cet apprêt, qui doit répondre à la *cretula* de Pline[3], et que les Égyp-

1. Le plus épais de ceux que j'ai pu voir de près, à *Hildesheim* (fig. 7), ne mesure pas plus de 1 cm.

2. Petrie donne la verticalité des fibres comme constante. Dans le Catalogue d'Edgar où ce détail est relevé on ne trouve que deux cas d'horizontalité (33.245, 33.266) sur cinquante.

3. Voici le passage de Pline, XXXV, 31 (7) : *Ex omnibus coloribus cretulam amant udoque illini recusant purpurissum, indicum, caeruleum, melinum, auripigmentum, appianum, cerussa*; *cerae tinguntur iisdem his coloribus ad eas picturas quae inuruntur.*

Digitized by Google

tiens paraissent avoir pratiqué depuis longtemps, on pouvait peindre comme à la détrempe. Aussi, cet apprêt desséchant ne paraît-il guère employé que pour les portraits peints par ce procédé de la détrempe qui, on le sait, s'accommode des peintures à la cire comme des couleurs à l'eau, tandis que l'encaustique n'admet que les couleurs à la cire. Les couleurs les plus employées sont des couleurs préparées avec la cire qu'on devait rendre plus ou moins liquide selon l'emploi qu'on en voulait faire. Le peintre commençait par silhouetter la figure d'un trait noirâtre, mettant en place la bouche et les yeux en même temps qu'il traçait le contour; puis, ayant soin de rester en dehors du contour, il brossait le fond en une couche mince et fluide de brun ou de gris[1]. De là, il passait à la draperie du haut du buste, presque toujours figuré[2]; il devait se servir alors d'une brosse de soie encore assez épaisse qui, en s'étalant, pouvait couvrir $0^m,0015$ à $0^m,002$; il la maniait légèrement et chargée d'une couleur assez liquide. Quand il en venait au visage, il prenait un instrument beaucoup plus fin, qui ne devait plus tracer que des traits de 1/2 millimètre, soit un pinceau très mince dont la pointe était solidifiée à la cire, soit l'extrémité d'un poinçon lancéolé — le *cestrum* de Pline[3]. Les couleurs qu'il po-

1. Le fond grisâtre est souvent obtenu au moyen d'un délayage crayeux teinté. Parfois le fond est doré, p. ex. au Caire le n° 33.257 (= *Le Caire*, 42).

2. Dans les portraits d'hommes la tête est parfois figurée seule. Voir au Caire les n°s 33.219, 33.224, 33.236 (= *Le Caire*, 6, 11 et 23).

3. Petrie ne parle pas de l'emploi du *cestrum*; mais la possibilité de cet emploi, affirmée par Donner (dans le *Catalogue Graf* et surtout dans les *Roem. Mitt.*, XIV, p. 138), contestée par Edgar, *op. cit.*, p. XIII, résulte des descriptions mêmes d'Edgar et de Petrie, puisque, dans le visage, on ne constate guère de traces de pinceau, alors que, dans les cheveux, on note de véritables incisions. C'est à ces deux effets, incision et aplatissement, que devaient servir respectivement les deux extrémités du cestre, l'une épointée, l'autre spatuliforme. Bien que je ne doute pas que le *cestrum* fût un instrument de ce type, semblable à celui qu'on lui a identifié dans la fameuse trouvaille de S.-Médard-des-Prés (voir notamment Cros et Henry, *op. cit.*, p. 29-33 et E. Berger, *Beitraege z. Gesch. d. Maltechnik*, I, p. 210-20), je tiens à profiter de l'occasion pour mettre en garde contre la désignation de certains objets de bronze sous le nom d'*instruments de peintre* en raison de leur ressemblance avec les pièces publiées par Benj. Fillon comme provenant de la *villa d'une femme artiste gallo-*

Digitized by Google

sait étaient à l'état crémeux et on constate jusqu'à trois couches superposées — on sait qu'on vantait, comme preuve de soin,

romaine (cf. sa *Description* de cette villa parue à Fontenay-le-Comte en 1849 et sa lettre à Letronne, *Rev. arch.*, 1847, p. 620). Non seulement les trouvailles de Fillon ont été très mal publiées, mais aucun archéologue n'a jamais pu les voir; d'après une communication de M. Clouzot, une partie serait chez Mme Charier-Fillon, à Fontenay-le-Comte ; ce seraient des objets de toilette ou des instruments de chirurgie. Ainsi, c'est sans doute à tort que, d'après les mauvaises figures de Fillon trop souvent reproduites, on a vu une trousse de peintre dans les instruments récemment découverts à Chersonésos en Crimée (*Jahrb.* 1912, *Anz.*, p. 350, fig. 38). Ce sont :

Fig. 5. (*Le Caire*, 3.)

1) Un étui en bronze avec son couvercle ; la partie du milieu manque (on l'a comparé sans doute à l'étui figuré par Fillon) ;

2) Un instrument en bronze qui se termine en spatule à un bout, en pointe lenticulaire à l'autre (on renvoie à Berger, *op. cit.*, fig. 47 *j*, figure également tirée de Fillon) ;

3) Un instrument semblable, mais plus petit (on renvoie de même à Berger, fig. 34, 4 ; 56, 7).

4) Un instrument où une pointe spatuliforme de longueur intermédiaire est directement emmanchée sur une courte poignée incrustée d'une guirlande de lierre en argent.

Or, l'étui 1 et l'instrument 2 sont identiques à ceux de la trousse de Madytos que j'ai publiée *Bull. corr. hell.*, 1912, p. 296 (cf. d'autres signalées à l'art. *Medicus* du *Dict. des Ant.*, p. 1685), trousse où la présence d'une sonde en verre doit faire voir de préférence une trousse d'oculiste. Il suffit de feuilleter les planches données par le Dr Deneffe, dans son ouvrage *Les oculistes gallo romains au* IIIe *siècle* (1896) pour retrouver le même étui et les mêmes instruments qu'il appelle *spatules olivaires* (cf. p. 150-158) ; la partie olivaire servait de sonde, la partie spatuliforme de bistouri ou de scalpel, notamment la spatule courte à manche niellée de lierre (III, 4 ; cf. V, 4 et 7 et p. 97 : ce seraient des « couteaux de chirurgie »). La présence de cautères, mortiers ou sébiles à côté de ces spatules s'explique aussi par la pratique de l'ophtalmologie ou de la chirurgie antiques (cf. *ibid.* p. 101-4). Certaines spatules

Digitized by Google

les quatre couches de Protogène dans son *Ialysos*. La même couleur, plus fluide, servait pour les cheveux ; pour distinguer

Fig. 6. (*Le Caire*, 54.)

eurs boucles et les alléger, on faisait encore usage du bout

olivaires peuvent même avoir servi à l'obstétrique (cf. Deneffe, *Le speculum à travers les âges*, 1902). Il n'y aurait donc rien à conclure pour la peinture de la découverte d'instruments semblables au Fayoum (cf. la trousse de médecin copte publiée par G. Daressy, *Ann. du Serv. des Ant.*, X, p. 254 et les notes de J. Nicole et de J. Ilberg à un papyrus traitant de chirurgie et d'ophtalmologie, *Archiv fur Papyrus-forschung*, IV, p. 269).

Digitized by Google

épointé du pinceau ou du poinçon. Pour fondre mieux le tout, il est possible qu'on ait approché de la surface un fer chaud. Mais cela n'était pas nécessaire en Égypte. La chaleur ambiante suffisait pour y maintenir la cire en état de fusion. C'est quand cette peinture à la cire fut portée dans les pays du Nord qu'il devint nécessaire d'user de fers chauds — les *cauteria* de Pline — pour permettre les retouches et donner le *fondu* : c'est alors et ainsi seulement que la peinture à la cire devint de l'encaustique proprement dite [1].

Les peintures sur toile sont fort rares, sans doute parce qu'on savait qu'elles se préserveraient moins bien. Dans les exemplaires les mieux conservés [2], la toile, montée sur un cadre carré, a été couverte d'une couche fine de stuc. C'est sur ce stuc qu'on peignait à la détrempe, avec des couleurs ressemblant à nos pastels. Dans aucun des deux procédés de peinture l'huile ne jouait un rôle. Si beaucoup de peintures sont

1. La possibilité de l'emploi d'un vernis sur les peintures d'Egypte a été signalée par A. P. Laurie, *Greek and Roman methods of painting* (Cambridge, 1910), p. 33. C'est le même auteur qui a indiqué (p. 62) pourquoi la peinture à la cire avait dû commencer en Egypte où la température suffisait à la maintenir en fusion; quand elle fut transportée plus au Nord, il fallut user du cautère. Il admet (p. 65), avec Berger, que la boîte en bronze de Saint-Médard, à couvercle perforé comme une écumoire, était une sorte de brasero sur lequel on chauffait les fers; on y a vu généralement une boîte à couleurs, Fillon ayant prétendu y avoir trouvé des restes de matières colorantes; deux autres coffrets de bronze semblables (mais sans couvercle grillagé), dont on est certain qu'ils contenaient des couleurs, ont été signalés par Berger, parmi les bronzes de Pompéi à Naples (p. 264) et dans une trouvaille faite en 1898 à Herne Saint-Hubert près de Tongres (p. 235); une reproduction de cette trouvaille se trouve au *Deutsches Museum* de Munich avec les essais, bien malheureux, faits par Berger pour retrouver la technique des portraits du *Fayoum*.

Quant aux couleurs employées, voici le résultat des analyses que Petrie a fait faire (*Hawara*, p. 11). Il s'agit de couleurs à l'eau trouvées dans des coupelles, dans une tombe où il voit celle d'un peintre. — 1. Rouge foncé : oxyde de fer. — 2. Ocre jaune : oxyde avec alun. — 3. Blanc : calcaire en poudre. — 4. Rouge laque: matière organique mêlée au calcaire. — 5. Rouge : oxyde de plomb mêlé d'alun. — 6. Bleu : du verre pilé mêlé de cuivre. Sur nos portraits, le vert est très rare ; la dorure est assez souvent employée pour les couronnes et les bandes des vêtements, parfois pour les fonds.

2. Voir Petrie *R.-P.*, n° 31 (= *Oxford*, 2). La peinture sur toile se rencontre surtout dans les momies d'enfants où le linceul reçoit directement le portrait (Le Caire, 33.214 = 1 du *Catalogue*).

Digitized by Google

gâtées par l'huile, celle-ci vient des bandelettes de la momie[1].

Ces observations précises viennent confirmer les remarques que l'étude des portraits de la collection Graf amenait Donner von Richter à formuler dès 1888. Donner conserve notamment le mérite d'avoir bien compris l'action du cestre[2] : « Avec la partie dentelée, le peintre amincissait, divisait et réunissait les grosses couches de cire en grattant, en râclant; avec la pointe en forme de lancette, il mariait les couleurs en les comprimant et les enfonçant les unes dans les autres ; tandis qu'avec le dos bombé, il rétablissait la surface unie des parties trop profondément râclées; enfin, avec la tige pointue et recourbée, il plaçait les points lumineux, les traits fins, par exemple le point brillant des yeux, les cils, les cheveux isolés... Dans quelques portraits, on peut constater enfin que certains détails des chevelures, par exemple, ont éte exécutés au pinceau avec de la cire rendue liquide par la chaleur... Pour achever le tableau, il reste à procéder à l'encaustication qui se faisait en approchant du tableau un fer rougi ou un réchaud ... Le résultat est surprenant : les râclures trop fortes disparaissent instantanément, les sillons les plus profonds se remplissent et tout le panneau se couvre d'une sorte de brillant analogue à celui que donne le vernis.

« A la différence des chairs et des chevelures, la plupart du temps, les étoffes sont peintes d'une façon sommaire, avec de la cire fondue, en quelques traits rapides appliqués au pinceau... D'ailleurs, toute une série de nos portraits sont peints à la *détrempe*, c'est-à-dire au moyen de couleurs délayées dans de l'eau et additionnées d'une certaine quantité de matière liante, soit de jaune d'œuf seul, sauf de jaune d'œuf avec du blanc, soit de jus de figue ou d'une autre matière gommeuse avec laquelle on fouettait les couleurs[3]. Pour recevoir ce genre de peinture, on

1. Petrie n'a pas connu les remarques semblables faites sur ce point par Donner, *op. cit.*, et *Antike Denkmaeler*, II, p. 3 du texte à la pl. XIII,
2. *Catalogue*, etc. p. 30-37. J'abrège le français de l'auteur.
3. L'emploi de ces différents liants est garanti par les textes de Pline : pour l'œuf, XXXIII, 20 et XXXV, 26 ; pour le lait XXXVI, 56 ; pour le lait de figue,

Digitized by Google

étendait fréquemment sur le panneau de bois un enduit composé de craie et de colle; ou bien on recouvrait le bois d'une toile grossière, avec laquelle on étendait l'enduit crayeux; quel-

Fig. 7. (*Hildesheim*, 1.)

quefois aussi, il n'y a pas de planche de bois et l'on peint sur un fond de plusieurs toiles collées l'une sur l'autre.

« Un certain nombre de nos portraits, — les plus remarquables, — sont exécutés par les deux procédés à la fois; on

XXIII, 117; pour la gomme végétale, XXXV, 25; pour la colle animale, VIII, 71.

Digitized by Google

pourrait appeler ce procédé : détrempe à la cire brûlée[1]. La cire n'est pas combinée avec une essence, mais mélangée, à l'état chaud, avec du jaune et du blanc d'œuf, auquel on ajoute une goutte d'huile ; le tout, une fois broyé et pétri en une sorte de pâte, est mis en place au *cestrum*, puis brûlé comme on l'a vu faire. Ce procédé a l'avantage de permettre d'ajouter des traits à la détrempe et, par suite, de perfectionner et de pousser davantage le portrait ».

Ainsi, au point de vue de la facture, nos portraits peuvent se répartir en trois groupes.

1) Le moins considérable est celui qui est peint exclusivement à la détrempe ; il comprend la douzaine de portraits peints sur toile et une dizaine de portraits peints sur bois[2] ; il comporte un apprêt préalable à base crayeuse. La peinture y est mince, très unie, d'un aspect pulvérulent ou lisse, sans rien d'éclatant ou de lustré ; les couleurs sont mates et claires, le dessin correct et classique : l'ensemble donne l'impression d'un pastel ou d'une aquarelle.

2) Le groupe très important des portraits à l'encaustique rappelle au contraire notre peinture à l'huile ; couleurs brillantes et lustrées, couches épaisses formant parfois des empâtements et des rehauts, surtout dans le style très libre que nous qualifierons d'*impressioniste*. On y évite le fondu qu'on obtient à l'aide des cautères dans le style *classique*.

3) Enfin, le groupe de la *détrempe cirée*[3], peut-être le plus nombreux, qui emploie la détrempe avec pinceau pour les fonds, les draperies et les retouches et la cire avec cestre pour les chairs.

Telles sont les variétés qui résultent de la technique. Celles qui relèvent du style et de l'époque seront étudiées ailleurs.

1. On a vu que Fl. Petrie et A. P. Laurie estiment que, en raison de la chaleur du climat, le cautère n'était pas nécessaire en Egypte.

2. Voir, dans notre *Catalogue*, le relevé des portraits peints à la *détrempe*.

3. Cros et Henry avaient déjà qualifié un des portraits du Louvre de *masque peint sur toile à la détrempe cirée*, *op.cit.* (fig. 18 = n° 6 du *Catalogue* ci-dessous).

(*A suivre.*) A. Reinach.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

I

INTRODUCTION

§ 1. — *Résumé de l'activité archéologique au cours des années 1911-1913.*

La présente série s'inspire des mêmes méthodes et porte sur le même genre de documents que la précédente[1], dont elle reproduit les subdivisions et continue le numérotage, afin de simplifier les références et d'éviter les confusions. Elle fait connaître un assez grand nombre de monuments pratiquement ignorés ; mais l'inédit au sens usuel du mot y est assez rare, car les deux années qui viennent de s'écouler, occupées en partie par les guerres balkaniques, ont été peu favorables à mes recherches personnelles ou aux enquêtes locales de mes correspondants habituels[2].

Ma source principale d'informations a été le dépouillement des publications et surtout des périodiques bulgares. Le plus important d'entre eux pour les études thraces, l'*Izvestia de la Société archéologique*, se trouvait, à la fin de l'année 1913, en retard de dix-huit mois. Le tome II (1911) avait paru régulièrement; mais il n'avait été encore distribué que le premier fasci-

1. Première série (6 articles), parue dans la *Revue archéologique* entre novembre 1911 et novembre 1913, puis réunie en une brochure de 140 p. contenant 128 nos et 43 fig.

2. Cf. l'*Introduction générale*, *RA*, 1911², p. 301-316, et en particulier les p. 315-316.

Digitized by Google

cule du tome III. Le second fascicule a été enfin publié dans le premier trimestre de 1914; il a été décidé que, par exception, le volume compterait pour les années 1912 et 1913, pendant lesquelles l'état de guerre a suspendu les recherches et épuisé les ressources. On doit espérer qu'à l'avenir les événements politiques ou les insuffisances budgétaires ne porteront pas une atteinte trop préjudiciable à la régularité des publications scientifiques subventionnées ou patronnées par l'État ou les Sociétés.

Conformément à mon programme[1], je reproduis ici la table des matières de l'*Izvestia*[2], en donnant, toutes les fois où je l'ai

1. *RA*, 1911², p. 304, note 2; p. 314, note 1. — Je dois à l'obligeance de M. Filov, Directeur du Musée National à Sofia, la prompte communication de quelques-uns des renseignements bibliographiques qu'on trouvera ci-après.

2. A partir de 1911, l'*Izvestia de la Société archéologique* coûte à l'étranger 12 fr. 50. Les soins de la vente, en dehors de la Bulgarie, sont confiés à la librairie Harrassowitz, de Leipsig.

Tome II (1911), 2 fascicules formant 1 vol. gr. in-8 de 298 p., avec 153 fig. dans le texte et 1 pl.

I. *Anneaux bulgares et byzantins*, p. 1-14 (Ivanof) : le sébastocrator Pierre, le sénéchal Slave, des particuliers appelés Khodor, Vitomir, Radoslav, Ἀλέξανδρος, Ἀθανασία.

II. *Antiquités chrétiennes des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, p. 15-45 (Mouftaftchief) : deux épigonates et un antimension du Musée de Sofia.

III. *Nouveaux monuments mithriaques en Bulgarie*, p. 46-69 (Kazarov).

IV. *Idoles et figurines préhistoriques*, p. 70-80 (Popov) : statuettes en argile et en os, figurines de chien et de bœuf, trouvées dans un tumulus à *Khodja-Dermen* (district de *Choumla*). — Compte-rendu plus détaillé dans la *Revue de la Société littéraire bulgare* (*Perioditchesko Spisanié*, XXI, p. 503-562).

V. *Figurines en os du tell Ratcheff*, p. 81-84 (Tchilinguirov) : quatre exemplaires [cf. ma publication des objets de même provenance, *BCH*, 1906, p. 359-432].

VI. *Relief de Madara : Héraklès*, p. 85-98 (Filov).

VII. *Forteresse et basilique à Hissar-Bania*, p. 99-146 (Filov) : la forteresse date de Justinien, la basilique à trois nefs pavées de marbre est du type hellénistique occidental et date des IVe-Ve siècles [cf. *Jahrbuch*, 1910, *Anzeiger*, p. 394-398].

VIII. *Stations préhistoriques au bord du Danube* (rive droite, depuis le confluent du *Timok* jusqu'à celui du *Vid*), p. 147-174 (Tchilinguirov) : 1. *Unio-Alba*, entre *Kochava* et *Iasen* (district de *Vidin*). — 2. *Koutovo* (même district). — 3. *Naklata*, près de *Vidbol* (même district). — 4. *Lom*. — 5. *Tsibar-Varoch* (district de *Lom*). — 6. *Kozloudouï* (district d'*Orékhovo*). — 7. *Blato*, près d'*Ostrov* (même district). — 8. *Magoura*, district de *Nikopol*).

IX. *Monuments antiques de Bulgarie*, premier article, p. 175-190 (Kazarov).

X. *La forteresse d'Assen près Sténimaka et le monastère de Batchkovo*, p. 191-

Digitized by Google

pu, un bref résumé des articles dont le sujet reste en dehors de la présente série : antiquités slaves et byzantines, dont je n'ai

230 (Ivanof) : château-fort de Pétritch (Πετριτζός) ; monastère contenant une bibliothèque, un trésor, divers portraits, et surtout une icône géorgienne de 1310.

XI. *Inscription du tsar Jean Assen II près de Sténimaka*, p. 231-247 (Zlatarski) : à Pétritch (voir n° X), date 1231 [cf. Paul Lucas, *Voyage*, I, p. 244].

XII. *Fouilles dans la « Petite grotte », près Tirnovo*, p. 248-256 (Popov) : 3 couches, paléolithique, néolithique, romaine.

XIII. *Nouvelles archéologiques*, p. 257-268.

XIV. *Découvertes archéologiques en Bulgarie*, 1911, p. 268-297 (Filov).

Tome III (1912-1913), 2 fascicules formant 1 vol. gr. in-8 de 356 p., avec 256 fig. dans le texte et 4 pl.

I. *Monuments antiques au Musée National*, p. 1-52 (Filov).

II. *Anciennes églises de la Bulgarie du S.-O.*, p. 53-73 (Ivanof) : 1. *Bérendé* (district de *Tsaribrod*), chapelle avec inscription et fresques du XIIIe siècle. — 2. *Spasovitza* (district de *Kustendil*), église à coupoles avec arcades en briques et tuf, du XIVe siècle. — 3. *Bélovo* (district de *Radomir*), chapelle d'un monastère du XIVe siècle avec portraits du despote serbe Déïan et de sa femme Doïa, des saints bulgares saint Jean de Rila et saint Joachim de Sarantaporos.

III. *Remarques sur Hissar-Bania et environs*, p. 74-80 (Mouftaftchief) : églises voisines du village de *Sindjirli*, datant de Justinien.

IV. *Monnaies bulgares avec l'aigle à deux têtes*, p. 81-87 (Mouchmof) : Michel Chichman (1323-1330).

V. *Deux haches en bronze moldaves*, p. 88-89 (Tchilinguirov).

VI. *Matériaux provenant de la station Pod-grada*, près de *Madara* (district de *Choumla*), p. 90-107 (Popov) : 1. couche néolithique, avec ossements, silex, pierre polie, poterie unie. — 2. couche romano-byzantine, avec objets de bronze et de fer, fragments de sculptures, poteries, monnaies du IIe au VIe siècle.

VII. *Culte de German en Bulgarie*, p. 108-124 (Kostof) : restes d'un culte païen inspiré des fêtes d'Adonis.

VIII. *Nouveau relief du Cavalier thrace*, p. 125-129 (Kazarov). [Cf. *Xénia*, ci-dessous : l'article y est reproduit en allemand].

IX. *Inscription de Souleiman Keui* (district d'*Elena*), p. 173-179 (Zlatarski) : texte du IXe siècle, relatif à un traité de paix entre Bulgares et Byzantins.

X. *Monuments antiques de Bulgarie*, deuxième article, p. 180-201 (Kazarov).

XI. *Bague d'or avec inscription en langue thrace*, p. 202-223 (Filov).

XII. *Deux monnaies bulgares inédites*, p. 224-234 (Mouchmof) : elles sont attribuables à l'un des trois premiers tsars assénides (XIIe-XIIIe siècles).

XIII. *Notes sur les antiquités de Strandja planina* (région côtière au S. de *Karnabat* et de *Bourgas*), p. 235-262 (Chkorpil) : outre une partie gréco-romaine, description du couvent de Saint-Nicolas, près de *Midia* ; monastère creusé dans le roc, de date incertaine.

XIV. *Fouilles dans la grotte Morovitza* (district de *Teteven*), p. 263-290 (Popov) : objets paléolithiques et néolithiques.

XV. *Matériaux de l'âge du bronze et de l'époque hallstattienne*, p. 291-300 (Popov) : description et reproduction d'un certain nombre d'objets trouvés dans diverses régions, notamment des armes et des bijoux en bronze.

XVI. *Nouvelles archéologiques*, p. 301-327.

XVII. *Découvertes archéologiques en Bulgarie*, 1912-1913, p. 328-338 (Filov).

Digitized by Google

pas à m'occuper ; antiquités préhistoriques, dont je ne me désintéresse pas, mais qui formeront la matière d'une série spéciale quand les documents seront devenus assez nombreux.

La *Société archéologique de Sofia* a continué la publication de ses *Matériaux pour l'histoire de la ville de Sofia*, dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler[1] le tome premier : les tomes II et IV intéressent les études byzantines[2]. Parmi les autres sociétés archéologiques locales[3], celle de Varna est la seule qui ait publié deux volumes nouveaux (*Izvestia*, tomes IV et V, 1911 et 1912), dont le dernier nous fournira quelques nouveaux documents[4]. La Société archéologique de Vidin a inauguré une publication appelée *Bibliothèque archéologique*, dont le fascicule I se réfère à la Thrace romaine[5].

Parmi les publications annoncées par la jeune *Académie des Sciences*[6], nous nous bornerons à citer : 1° *Recueil de l'Acadé-*

1. *RA*, 1911², p. 314, note 1.

2. Tome II (1912) : *La forme architectonique de l'église Sainte-Sophie à Sofia*, par M. Protitch (126 p. et 30 fig. dans le texte).

Tome IV (1913) : *Sainte-Sophie de Sofia*, par M. Filov (140 fig. dans le texte et 21 planches) ; 6 chapitres : 1. Etat actuel. — 2. Aspect primitif. — 3. Constructions antérieures. — 4. La nécropole. — 5. Problèmes d'architecture. — 6. Historique.

3. *RA*, 1911², p. 307, note 4.

4. Je profite de l'occasion pour préciser et compléter les renseignements un peu insuffisants que j'ai jadis fournis (*RA*, 1911², p. 308, note 1) sur cette publication :

Tome I (80 p., 1 fig., 2 pl.) : rien sur l'antiquité, divers articles sur Vladislas [VI, de Pologne].

Tome II (80 p., 2 pl.) : articles de MM. Ch. et K. Chkorpil. — 1. *Aqueducs romains de Varna*. — 2. *Fouilles de tumuli à Varna*.

Tome III (146 p., 2 pl.) : articles sur Vladislas et sur la ville de Preslav ; étude de M. K. Chkorpil intitulée *Odessos et Varna*.

Tome IV (112 p., 5 fig., 3 pl.) : titre général : *Matériaux pour l'histoire de Varna et du district* (rien sur l'antiquité).

Tome V (64 p., 1 fig., 11 pl.) ; à signaler les études suivantes :

Frères Chkorpil, *Baltchik* [= *Dionysopolis*] (p. 47-64, avec 8 pl.) — [Article reproduit, avec les illustrations, par M. K. Chkorpil dans *Wiener Jahreshefte*, 1913, Beiblatt, p. 101-134 : *Grabfund in Baltchik*].

id. — *Milliaires de Roustchouk* (p. 3-4)

id. — *Tasse d'argent de Sindel* [avec inscription bulgare] (p. 24-25).

Radof, *Antiquités* [*bulgares*] *de Provadia* (p. 33-37).

5. Nedéf : *Sur l'histoire de Ratiaria, ville romaine* (1911, 12 p.).

6. *RA*, 1911², p. 311, note 1. — Aux ouvrages annoncés dans cette note il

Digitized by Google

mie (*Sbornik na Bulgarskata Akademia na naoukitié*), qui n'est autre que l'ancien *Sbornik du Ministère de l'Instruction publique bulgare*, lequel, après deux changements[1], vient de paraître sous une troisième forme[2]; — 2° *Revue de l'Académie* (*Spisanié*, etc.), qui n'est autre que l'ancien *Perioditchesko Spisanié*[3] : trois volumes en ont déjà été publiés à des dates régulières.

Chacun de ces volumes est divisé en 2 séries dont la première seule intéresse nos études ; je relève en note les titres d'articles qui pourraient être utiles à certains lecteurs[4]. — De même

convient d'ajouter les *Antiquités de l'art bulgare* (reproductions artistiques et commentaire scientifique des chefs-d'œuvre de l'art national bulgare). L'autre recueil, de titre voisin, intitulé *Antiquités bulgares*, contient des reproductions ou réimpressions de manuscrits ou d'ouvrages historiques, linguistiques, littéraires ou juridiques. Quant aux *Annales de l'Académie*, ce n'est qu'un compte-rendu des séances, avec notices individuelles ou nouvelles intéressant la vie intérieure de la savante compagnie.

1. Indiqués dans *RA*, 1911[2], p. 308, note 2.

2. Le volume XXVI de la seconde série est aussi le premier de la troisième; je n'y vois à mentionner qu'un travail de M. Kazarov, utile recueil de textes, intitulé : *Vie privée et sociale des anciens Thraces d'après les témoignages des auteurs* (1912, 72 p.).

3. *RA*, 1911[2], p. 310, note 3. — La correspondance entre les tomes et les fascicules de cet ouvrage est peu claire ; d'après les indications des catalogues de librairie, elle s'établirait de la façon suivante :

Tome I = fasc. 1-12 (Braïla, 1870-1876).
Tome II-III = fasc. 1-12 (Sofia, 1882-1884).
Tome IV-X = fasc. 13-60 (1885-1896).
Tome XI = fasc. 55-60 (1896-1899).
Tomes XII-XXII = fasc. 61-71 (1900-1910).

J'ai analysé jadis les fasc. 1-70. Le tome XXII et dernier = fasc. 71 renferme, p. 853 suiv., un article de M. Kazarov : *Ruines romaines près d'Artchar* (10 fig., 2 pl.). J'en reproduirai plus loin 2 textes funéraires.

4. 1re série, classe historico-philologique (la 2e série est pour la classe des sciences naturelles et mathématiques) :

Année 1911 ; six articles parmi lesquels :
Zlatarski, *Chronologie des anciens Bulgares*.
Ivanof, *Evêchés du patriarcat d'Okhrida au* XIe *siècle*.
Année 1912 ; six articles parmi lesquels :
Trifonof, *Union du patriarcat d'Ipek et de l'archevêché d'Okhrida au* XVe *siècle*.
Kazarov, *Le serment chez les Bulgares païens*.
Nikof, *Le tzar Boril*.

Digitized by Google

pour des Revues déjà signalées, *Minalo* et *Bulgarska Sbirka*[1].

La Direction du Musée de Sofia a publié en 1912 un *Catalogue de monnaies* dont certaines intéressent les pays thraces[2].

***

Hors de Bulgarie, il n'a paru dans les pays balkaniques que très peu d'articles touchant l'archéologie thrace. Ceux de Monseigneur R. Netzhammer, archevêque catholique de Bucarest, ont surtout une valeur de vulgarisation[3]. Ceux de M. Rostovtzev contribuent utilement à l'histoire des cultes thraces indigènes[4].

Deux recueils, l'un grec[5], l'autre russe[6], parus à l'occasion

1. Cf. *RA*, p. 311, note 2.
Je relève dans les nos 5 à 8 (1911-1913) du *Minalo* :
Balastchef : *Inscriptions slaves de la Bulgarie du S.-O.* (p. 3-46 et 191-210).
id. — *Lettre de Théodore II Lascaris* (p. 60-72).
id. — *Trésor vieux bulgare* (p. 100-139).
id. — *Bulle d'or du tzar Constantin Tikh* (p. 178-187).
id. — *Le tsar Assen II seigneur de Salonique* (p. 259-272).
P. Joseph, *Excursion archéologique dans la région de Tikvech* [documents chrétiens d'époque slave] (p. 47-59).
C. Moissil, *Le despotat de Dobrotitch* (p. 140-154).
C. Nikolof, *Sur le cours supérieur de la Mesta* [Névrokop et *Nicopolis ad Nestum*] (p. 155-177).
— Dans la *Bulgarska Sbirka*, tomes XVIII (1911) et XIX (1912), il n'y a rien qui intéresse nos études.

2. Mouchmof, *Monnaies antiques de la péninsule balkanique et monnaies des tzars bulgares* (*Antitchni monetite na bâlkanskaïa polouostrove i monetite na bulgarskite tsare*) ; cf. compte-rendu, *RN*, 1912, p. 572. — Le recueil, préfacé par M. Filov, contient plus de 7.600 types monétaires de Dacie, Mésie, Thrace, Macédoine et Péonie.

3. *Revista catolică*, 1912 et 1913 : *Poids et monnaies d'Istros* (8 p.). — *Monnaies de Tomi* (19 p.) — *Poids antiques de la Dobroudja* (11 p.) — *Autres poids antiques de la Dobroudja* (7 p.) — *Constantin le Grand en Roumanie* (21 p.) — *Une excursion à Nicopolis ad Istrum* (19 p.).

4. *Le Sanctuaire des dieux thraces et les inscriptions des beneficiarii à Aï-Todor* (*Aghios Theodoros* = Κρίου μέτωπον, le cap le plus méridional de la Crimée ; cf. Minns, *Scythians and Greeks*, 1913, p. 19) dans *Izvestia de la Comm. arch. russe*, XL, p. 1-42 [Résumé dans *Arch. Anzeiger*, 1911, p. 234-238]. — *Les monarchies de Scythie et du Bosphore*, dans *Zapiski de la Comm. imp. arch.*, fasc. 49, 62 p., 7 pl.

5. *Xénia, hommage international à l'Université nationale de Grèce à l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation* (p. 108-114, article de M. Kazarov : *Zum kultus der Thrakischen Reiters in Bulgarien*, paru également dans l'*Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 125-129 ; voir ci-dessus).

6. Προέδρωι δῶρον, *Recueil d'articles archéologiques offerts au comte Bobrin-*

Digitized by Google

de fêtes anniversaires, contiennent des études relatives à plusieurs monuments du Musée de Sofia. Deux périodiques, l'un grec [1], l'autre autrichien [2], ont en 1911 fait connaître deux nouveaux diplômes militaires relatifs à des Thraces.

Enfin, comme à l'habitude, l'*Anzeiger* du *Jahrbuch* de Berlin a donné régulièrement, sous la signature de M. Filov, un *Résumé des fouilles archéologiques en Bulgarie* durant la précédente année [3].

A toutes ces publications, conformément à mon programme [4], je n'emprunterai que les objets décrits ou les textes commentés dans des langues généralement inaccessibles au public européen, et je passerai sous silence notamment ceux qui ont paru en langue française ou allemande [5], sauf le cas où j'aurais à compléter les informations ou à discuter les interprétations des éditeurs. Au contraire, je reprendrai toujours les inscriptions qui, sans modifications ni commentaires, ont passé directement de l'*Izvestia* bulgare dans la *Revue des publications épigraphiques*.

*
* *

Les recherches et les fouilles ont été interrompues pendant la période de tension et pendant les guerres. Dans la Roumélie turque, je ne sache pas qu'aucun travail ait alors été en train; mais en Bulgarie divers chantiers étaient en activité :

sky (*Sbornik archeologitcheskikh statei podnesennii grafou A. A. Bobrinskomou*). Saint-Pétersbourg, 1911 (voir p. 133 et pl. II, nos 1 et 4).

1. Ἀθήνα, 1911, p. 145 suiv.
2. *Wiener Jahreshefte*, 1911, p. 130 suiv.
3. 1911, p. 349-370; 1912, p. 558-576; 1913, p. 334-364.
4. *RA*, 1911², p. 304.
5. On ajoutera aux listes ci-dessus les articles suivants de M. Kazarov : *Un nouveau bas-relief mithriaque de Bulgarie* (*RA*, 1911², p. 73-75). — *Zalmoxis*, (*Klio*, 1912, p. 355-364). — *Neue Thrakische Inschrift* (*Jahreshefte*, 1912, p. 94-100). — *Die Kultdenkmäler der sog. Thrakischen Reiter in Bulgarien* (*Archiv für Religionswiss.*, 1912, p. 152-161). — *Nouvelles inscriptions relatives au dieu thrace Sbelsourdos* (*RA*, 1913¹, p. 310 suiv.). — *Die erste Pales-Inschrift* (*Röm. Mitth.*, 1913, p. 195 suiv.).

Des articles de M. Picard, en collaboration avec MM. A.-J. Reinach ou Avezou (*BCH*, 1912, p. 275-352 : 1913, p. 84-154), contiennent des textes du littoral égéen. — Signalons enfin un livre de M. Daskalov, en bulgare : *Descendants bulgares des Scythes royaux et des Sarmates* (1913, 78 p.)

Digitized by Google

fouilles préhistoriques à *Salmanovo* (district de *Choumla*), à *Glotchané* (district de *Teteven*), à *Sveti-Kirilovo* (district de *Stara-Zagora*); fouilles romaines dans un mausolée à *Lajene* (district de *Lovetch*), dans un sanctuaire de Zeus-Héra à *Kopilovtzi* (district de *Kustendil*), dans des *tumuli* sépulcraux à *Ezerovo* (district de *Borisovgrad*).

On n'a pas encore indiqué quand les travaux pourront être repris sur ces divers chantiers. Un bruit court, du reste, attribué à des personnes autorisées qui auraient pris part aux négociations officieuses entamées en Europe occidentale par le gouvernement bulgare : c'est que la concession de privilèges de fouilles, dans l'ancienne comme dans la nouvelle Bulgarie, pourrait être accordée à des Instituts étrangers ou à des particuliers. Le renseignement en soi n'a rien que de naturel : c'est l'application de la nouvelle loi sur les antiquités dont il sera question au paragraphe suivant. Mais on dit que le privilège de fouilles se présenterait parfois comme faisant partie d'un programme financier qui, pour rétablir un budget compromis, prévoit, à titre onéreux, des concessions de mines, de routes, de chemins de fer et d'installations électriques. Ce serait donc l'archéologie thrace transformée en valeur commerciale; si le bruit est exact, j'ignore quel succès auraient de pareilles combinaisons et quelle serait éventuellement la part de la France.

D'autres nouvelles plus précises se rapportent aux parties du littoral thrace qui ne sont pas devenues ou ne sont pas demeurées bulgares. L'École française d'Athènes a obtenu du gouvernement hellénique la permission de continuer les travaux entrepris par elle depuis trois années déjà[1] dans l'île de *Thasos*, et de les étendre à divers points du littoral situé en face de cette île, dans la région de *Kavala*, notamment à l'emplacement présumé de la ville de *Galepsos* et sur le site de *Philippes*, où des fouilles seront inaugurées en 1914 (en commençant par le théâtre). — De mon côté, j'ai entamé des pourparlers à *Rodosto* (sur la Propontide,

1. Voyez les rapports sur les campagnes de 1911, 1912 et 1913 dans les *C.-R. Acad. des Inscr.*

Digitized by Google

dans la portion de Roumélie restée turque) avec une société locale (Ἀναγνωστήριον Βισάνθης) de laquelle j'ai reçu promesse d'être autorisé à dresser le *Catalogue du Musée* qui lui appartient, dans la forme où j'ai publié récemment le *Catalogue* d'une collection voisine, la *Collection Stamoulis* à *Silivri*[1]. Je signale ici le fait pour prendre date, mais sans dissimuler que la réalisation de l'entreprise pourra demander quelque délai.

Des personnes qui ont assisté ou participé aux deux guerres balkaniques m'ont signalé que les nécessités stratégiques ont amené la destruction d'un assez grand nombre de *tumuli*, notamment dans les régions d'Andrinople et de Tchataldja. Il en avait déjà été de même en 1877, pendant la guerre russo-turque : les *tumuli* ont servi de postes d'observation, de redoutes, de cimetières aussi; certains ont fourni la terre nécessaire à des retranchements improvisés. Je fais appel aux souvenirs de ceux qui pourraient fournir quelques renseignements sur les trouvailles fortuites qui ont dû résulter de ce bouleversement. M. Filov, directeur du Musée de Sofia, a servi son pays sur les lignes de Tchataldja; S. Exc. Halil-bey, directeur des Musées impériaux ottomans, doit pouvoir recueillir les témoignages d'officiers ayant commandé de l'autre côté des mêmes lignes : je les ai priés l'un et l'autre de rechercher et de réunir les indications des témoins oculaires[2].

1. *BCH*, 1912, p. 535-641.

2. Le Musée ottoman m'a prévenu qu'il allait transmettre ma demande au Ministère de la guerre et s'est engagé à me communiquer les résultats de l'enquête; dès à présent, il porte à ma connaissance les fait suivants : 1° en août 1913, les soldats turcs ont repris aux Bulgares, dans la région de *Kirk-Kilissé*, diverses antiquités (chapiteaux de parement, inscriptions) que ceux-ci devaient avoir exhumés dans la région de *Tchataldja*, car l'un des textes mentionne un bouleute périnthien (on trouvera ces monuments dans l'*Appendice* au tome II du *Catalogue des sculptures du Musée de Constantinople*, par M. G. Mendel). 2° en novembre 1913 sont arrivées au Musée, en provenance de *Kara-Bouroun* sur la mer Noire (cap au voisinage de *Derkos*, à l'extrémité N. des lignes de *Tchataldja*, côté ottoman) plusieurs plaques, *ex voto* au Héros Cavalier, avec l'épithète nouvelle Στομιανός (vraisemblablement adjectif topographique tiré du nom de l'embouchure du Bosphore dans le Pont-Euxin : στόμα Πόντου). Suivant l'offre gracieuse qui m'en a été faite par M. Mendel, et grâce aux documents qu'il voudra bien me fournir, je reprendrai ici pour les analyser ceux

Digitized by Google

§ 2. — *Nouvelles réglementations archéologiques.*

L'événement important de l'année 1911 a été la promulgation en Bulgarie d'une *Loi sur les Antiquités*[1]. Cette loi est inspirée du règlement ottoman de 1907[2]; elle semble consacrer des idées plus favorables à la science que la précédente[3]. Les réformes les plus heureuses ont rapport :

1° Aux sociétés archéologiques locales, dont l'existence est officiellement reconnue et encouragée, et qui acquièrent le droit de posséder des Musées particuliers, avec une part de contrôle dans l'organisation du Service des Antiquités[4]. Cette innovation ne va pas sans présenter quelques dangers que j'ai déjà eu l'occasion de signaler[5].

2° Aux étrangers, à qui la permission de fouiller ne paraît plus devoir être systématiquement refusée[6]. Toutefois, la rédaction du texte se sépare ici[7] de celui du règlement otto-

de ces monuments qui me paraîtront intéressants pour les études thraces.

Le Musée de Sofia a répondu que les faits du genre de ceux que je signale sont en effet fort probables, mais qu'ils sont généralement tenus secrets et impossibles à vérifier officiellement : jusqu'à présent, on a eu connaissance seulement d'une trouvaille de monnaies et de bijoux d'époque byzantine à *Ak Alan*, près de *Tchataldja* (cf. *Izvestia Soc. arch.*, III, p. 324).

1. *Zakon na staritié*. Promulguée par l'ukase n° 9 du 10 février 1911, elle a paru *in extenso* dans le *Journal officiel* (*Derjaven Viestnik*) n° 37 du 18 février 1911, et a été éditée en bulgare sous la forme d'une brochure de 18 p. in-16, au prix de 0,10 *stotinki*, par l'Imprimerie Nationale de Sofia.

2. Reproduit ici même (*RA*, 1908[1], p. 405-412) et publié en français dans une brochure de 12 p. in-8 par l'imprimerie Ahmed Ihsan, vis-à-vis la Sublime Porte, à Constantinople (29 *sefer* 1324 = 10 avril 1907).

3. Voir mes remarques, *RA*, 1911[1], p. 307 et notes 1, 2.

4. La Commission permanente (art. 6) comprend : 3 délégués du Ministère, les 3 Directeurs du Musée archéologique, du Musée ethnographique et de la Bibliothèque nationale, 3 délégués des Sociétés archéologiques. — Mais une note ajoute qu'on pourra se passer de ces derniers, « s'ils ne sont pas élus à temps ».

5. *RA*, 1911[2], p. 308 et note 1.

6. *Ibid.*, p. 307 et note 1.

7. L'autorisation peut être accordée (art. 33) par le Conseil des Ministres, à des Instituts scientifiques ou à des savants étrangers. Cet article semble contredire celui qui de la loi précédente a passé dans le texte actuel (art. 31), et d'après lequel l'autorisation est donnée *seulement* à des sociétés ou à des sujets bulgares.

Digitized by Google

man[1], qui permettait déjà bien des restrictions fâcheuses[2]. On peut craindre que les Bulgares n'aient pas sans motif aggravé sur ce point les prescriptions de leur modèle.

On doit signaler dans la définition des « antiquités » un louable effort pour ne rien omettre d'essentiel. On y a incorporé avec raison les *tumuli*, dont les recherches récentes ont montré l'intérêt historique[3]. On a même essayé de trouver une formule qui permît d'incorporer à la loi sur les antiquités les règlements relatifs à la protection des sites et paysages. Si l'on n'y a pas entièrement réussi[4], du moins a-t-on donné un exemple dont les nations occidentales, désormais si soucieuses des mêmes problèmes, pourraient avec profit s'inspirer.

Ce désir de tout englober dans une même définition aboutit parfois à des exagérations — par exemple, en classant dans l'antiquité toute la période antérieure à l'année 1877[5]! — ou à des empiètements maladroits sur des services distincts de celui des Antiquités — par exemple le service des Travaux Publics, lorsqu'on cite les marchés, fontaines, conduites d'eau, et même les mines[6]. Mais c'est avec raison que les Bulgares, aux « manuscrits, faïences et objets préhistoriques », nommés expressément par les Turcs, ont ajouté « les broderies, les livres

1. La loi turque prévoit que le gouvernement se chargera d'obtenir le consentement du propriétaire, ou, à défaut, d'exproprier le terrain aux frais du fouilleur : elle fixe même les bases de l'évaluation à intervenir. La loi bulgare au contraire impose au candidat fouilleur de présenter l'autorisation préalable des propriétaires : la cupidité des paysans ou la pression officielle peuvent aire de cette clause (art. 34) un obstacle insurmontable.

2. Par exemple le *veto* du Ministère de la Guerre pour toute recherche sur un point quelconque du littoral, sous le prétexte que la défense des côtes ressortit à ce ministère (cf. *BCH*, 1912, p. 538 ; *RA*, 1911[2], p. 304, note 1).

3. *RA*, 1911[2], p. 306 et note 2. — Cf. *BCH*, 1901, p. 156-220 ; 1906, p. 359-432.

4. Que veut dire, au juste, la formule employée : « Sont considérés comme antiquités les jardins, les forêts, *et généralement tous les lieux se rattachant à l'histoire* » ?

5. Art. 2 : « Sont considérés comme antiquités les monuments, documents, objets d'art, depuis les anciens temps jusqu'à la *délivrance de la Bulgarie* », avec cette étrange annotation : « Ne sont pas des antiquités les œuvres artistiques d'auteurs en vie » !

6. Art. 2, fin des art. 13 et 27.

Digitized by Google

à gravures, les mosaïques, les icônes saintes, les pétrifications animales et végétales[1] ». N'aurait-on pu mentionner aussi les squelettes et ossements, et généralement parlant tous les fossiles?

La loi bulgare, comme la loi turque et la plupart des lois modernes sur les fouilles, impose au fouilleur le contrôle d'un délégué de l'État[2] et conserve pour le pays la totalité des objets trouvés. Elle admet, suivant l'exemple de la loi égyptienne, que les objets fortuitement découverts puissent être exportés, sous réserve d'une autorisation spéciale et d'un droit de préemption de l'État. Le droit de publication du fouilleur, qu'il importait de définir[3], est consacré ; mais ici encore le texte s'écarte de la libéralité ottomane, qui ne fixe pas de date, pour n'accorder qu'un privilège, vraiment trop court, de deux ans[4]. De même, tandis que chez les Ottomans la validité du permis de fouilles est de deux et même de trois ans, elle n'est que d'une seule année chez les Bulgares[5].

La loi institue une Commission permanente des Antiquités ayant pour mission, entre autres objets, d'élaborer une carte archéologique de la Bulgarie. Il est à souhaiter que ce travail soit réellement entrepris et mené à bonne fin.

Elle décide encore :

1° La confection des inventaires de toutes les collections particulières : mesure excellente si dans la pratique elle n'aboutit pas à une confiscation déguisée[6] qui aurait pour conséquence

1. Art. 2, qui cite encore : « les vieux matériaux (?), les découpages de tout genre (?), etc. ».

2. Envoyé du Ministère de l'Instruction publique (art. 33) — L'art. 16,5° ottoman dit « un délégué des Musées impériaux », et pourtant en 1910 on avait prétendu m'imposer le contrôle « d'un général de division inspecteur d'armée »!

3. Dans le *Sbornik* de 1901, M. Dobrousky, alors Directeur du Musée de Sofia, n'avait pas craint de publier les monuments découverts en septembre 1900 dans mes fouilles de *Nicopolis ad Istrum* (*RA*, 1907[2], p. 413, note 1).

4. Art. 39.

5. Art. 39.

6. L'art. 11 stipule le droit d'expropriation, et l'art. 17 le droit de rachat. Mais

Digitized by Google

la disparition et peut-être la suppression des objets. Car il ne faut pas oublier que dans la péninsule balkanique les collections locales sont le plus ordinairement possédées par les écoles ou les communautés grecques, qui les considèrent comme faisant partie du patrimoine national de la race hellène[1]. Aujourd'hui que les droits de la guerre ont étendu le contrôle bulgare sur des territoires que ne visait pas la réglementation de 1911, il serait à souhaiter que des stipulations précises vinssent fixer le sort des antiquités devenues bulgares par voie d'accession[2].

2° La reconnaissance légale des Musées privés. Les sociétés archéologiques et les établissements publics peuvent posséder des collections provenant soit de collections particulières déjà existantes, soit de dons faits par l'État, qui leur fournira notamment des moulages ou reproductions. Mais le gouvernement impose un directeur et des statuts agréés par lui; il se réserve le droit d'interdiction et de fermeture[3]. Cette réglementation n'est pas abusive en soi; mais il est clair qu'elle pourrait servir de prétexte à des vexations et à des injustices.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres que j'ai signalés en passant, il faut attendre l'avenir et faire crédit à la sagesse et à la modération des Bulgares.

GEORGES SEURE.

l'expropriation « obligatoire si le propriétaire ne prend pas les mesures conservatoires ordonnées par le Ministère », et le rachat « obligatoire des objets nécessaires aux collections de l'Etat », peuvent amener bien des abus.

1. Sous le prétexte, non méprisable, que les inscriptions sont rédigées le plus ordinairement en grec. — On sait que trop souvent, dans les Balkans, les antiquités sont regardées moins comme des instruments de science ou des objets d'art que comme des témoignages écrits ou sculptés d'ordre politique ou religieux.

2. On a réglé la question des mosquées; on règlera celle des monastères. Il importera aussi de reconnaître les droits de propriété des collectionneurs locaux, des établissements d'instruction, des associations et des municipalités, toutes les fois où il s'agira de sujets bulgares de race étrangère.

3. Ch. VII en entier.

Digitized by Google

LES POTERIES DÉCORÉES

DE MEUDON, PRÈS VANNES (MORBIHAN)

N'étant point archéologues de profession, nous nous sommes volontairement astreints, dans l'étude qui va suivre, à étendre et préciser nos descriptions, à restreindre nos conclusions. Nous laissons aux spécialistes le soin de compléter celles-ci, grâce aux éléments de comparaison dont ils disposent, reconnaissant volontiers que nous n'étions pas en mesure de recueillir systématiquement tous ceux qui peuvent exister.

I

TROIS CENTRES DE FOUILLES CONTIGUS. — FOURS DE POTIERS.

Le village de Meudon[1], sur le territoire duquel ont été faites les trouvailles dont il s'agit, est situé à l'est de Vannes, à 6 kilomètres de cette ville. Il occupe un mamelon élevé, dominant au midi le golfe du Morbihan, limité, au nord et à l'est, par deux ruisseaux qui se réunissent à cet endroit même. Une voie romaine, encore visible sur plusieurs points, passait au pied du versant nord.

La position de ce village et son nom sont dignes de remarque. On sait, en effet, que les noms de lieux où se retrouve le suffixe *dunum* s'appliquent le plus souvent à des endroits élevés offrant trace d'anciens établissements fortifiés. Toutefois, bien que le voisinage soit plein de souvenirs romains ou de l'époque proto-historique, jusqu'ici le terroir de Meudon n'avait, à notre connaissance, rien livré d'important qui se rattachât à des âges lointains.

1. Autrefois en la commune de St Nolff, aujourd'hui en celle de Vannes.

Digitized by Google

Notre curiosité fut d'abord éveillée par des levées de terre qu'on remarque dans un taillis. La plus considérable traverse le bois en toute sa largeur et paraît être un morceau d'un vaste retranchement du côté de la mer. A l'opposé, d'autres talus, d'un tracé énigmatique, descendent sous bois pour former, non loin de la voie romaine, une sorte d'étoile. Entre ces deux systèmes défensifs, dans la partie du taillis à pic sur la vallée, on retrouve les contours nettement marqués d'une vaste enceinte plus ou moins arrondie.

A l'intérieur, le terrain forme une série de petites buttes.

C'est là que nous avons pratiqué nos premières fouilles, dans un sol formé d'une faible couche de terre végétale recouvrant d'assez grosses pierres qui sont évidemment des décombres.

Le roc est tout proche, ce qui évite la recherche en profondeur. Nous avons trouvé, presque à fleur de terre, où les racines les avaient ramenés, de nombreux fragments de poterie dont beaucoup s'adaptaient les uns aux autres. Nous avons trouvé aussi des débris de meules en pierre très épaisse, des pierres calcinées ou ayant subi l'action d'un feu violent, d'autres grossièrement façonnées dans le sens de la longueur ou portant la marque très nette d'un instrument quadrangulaire, des restes de briques et de mortier, des assises de murs très rudimentaires et les traces d'une sorte de dallage en terre cuite rouge et blanche. Il faut signaler également un petit morceau de fer qui paraît être le débris d'une fibule et dont l'état témoigne, au dire d'un spécialiste, qu'il a séjourné dans une véritable fournaise. Un autre débris de fer de forme circulaire — peut-être un reste de boucle — a été trouvé, dans un état analogue, sur autre point de nos fouilles.

En dehors de cette enceinte, nos recherches ont porté sur plusieurs points des bois et des landes environnantes où des protubérances plus ou moins accentuées attirèrent notre attention. Presque toujours nous avons rencontré des tessons de poteries en grande quantité. Tantôt ils étaient mêlés à d'autres débris — pierres, briques, morceaux de meules ou de tuiles à

Digitized by Google

rebord — témoignant d'habitations antiques, peut-être de forme circulaire, et qui semblent avoir été détruites par l'incendie. Tantôt ils étaient enfouis dans des buttes de sable au sein desquelles nous trouvions, sous des traces de briques, une épaisse couche de matière cendreuse.

Ces dernières constatations nous intriguèrent vivement. Après avoir examiné toutes sortes d'hypothèses, nous avons dû reconnaître dans ces buttes, d'un caractère très spécial, les restes de fours de potiers. Le fait que les tessons y étaient plus abondants et plus variés qu'ailleurs, ne se prêtant toutefois à aucune reconstitution de vase un peu complète, nous avait donné beaucoup à réfléchir. Quand nous eûmes reconnu dans certains débris des vices provenant, à n'en pouvoir douter, d'une malfaçon dans la fabrication, particulièrement dans la cuisson, et rendant impropres à tout usage les vases auxquels ils avaient appartenu ; quand nous eûmes constaté, d'autre part, dans les buttes du *Gohlien* dont nous allons parler, la présence de kaolin et de terre glaise, empruntés comme le sable à la vallée voisine, nous n'hésitâmes plus à conclure.

Nous avons jusqu'ici constaté la fabrication de poteries sur trois points différents : dans la lande du *Porho*[1], dans la partie ouest du taillis de *Meudon* en dehors de l'enceinte déjà signalée, enfin dans la lande dite du *Gohlien*. Entre ce dernier point et le premier nommé la distance est de 1.500 mètres environ. *Le Porho* ne fait pas partie du terroir de Meudon, mais la lande dont il s'agit en longe le bois taillis. La lande du *Gohlien*, dont le nom signifie en breton *le vieil étang*, constitue, au nord-est, la partie extrême du terroir de Meudon, et domine le confluent des deux ruisseaux dont on a

1. Sur ce point, nous n'avons pas trouvé, comme sur les deux autres, un amas de matières cendreuses sous une couche de sable. Mais la découverte d'un petit four qui pouvait servir à la cuisson des poteries et surtout la présence de poteries nombreuses, dont les dessins diffèrent de ceux des autres fabriques, suffisent pour justifier notre conviction qu'il y eut, là aussi, fabrication. A l'autre extrémité de cette lande nous avons aussi découvert, sous une butte, un dépôt de terre glaise.

Digitized by Google

parlé. Au delà de ce confluent, un autre mamelon montre, au village de Talhouët, les traces d'une importante villa fortifiée de l'époque romaine, qui a été fouillée par les soins de la *Société polymathique du Morbihan*[1]. Toujours marécageuse, la vallée est en hiver partiellement inondée. Il est probable qu'à une époque reculée elle l'était entièrement et d'une manière permanente. De là, croyons-nous, l'origine du nom *le vieil étang* qu'il paraît impossible d'expliquer autrement.

II

L'atelier du Gohlien.

Dans ce site nous avons retrouvé les vestiges d'un atelier de potier qui mérite particulièrement de retenir l'attention, car il fut à coup sûr florissant, et dut poursuivre longtemps sa fabrication.

Sur la crête de la lande, formant, puis prolongeant le côté sud d'une petite enceinte carrée — qui devait se relier elle-même à un talus courant plus loin dans le même sens, dont il ne subsiste presque rien — un bourrelet assez important s'offrait aux regards (cf. le plan, fig. 1). Trois buttes d'inégale importance s'en détachaient. La moins considérable (A), entièrement composée de sable, recouvrait l'assise d'un four circulaire de petite dimension, dont le fond était constitué par un seul gâteau de terre cuite entièrement calcinée. La voûte était effondrée. Cette butte ne renfermait point de poteries. Les deux autres buttes (B et G), qui marquaient les extrémités d'une sorte de demi-lune formée par le segment de bourrelet intermédiaire, au flanc et en saillie de l'enceinte susdite, foisonnaient au contraire de tessons de poteries. Elles étaient constituées par des couches superposées dont voici — procédant de l'extérieur à l'intérieur — la composition et l'épaisseur moyenne : 1° terre végétale, grasse et noirâtre à cause des débris organiques,

1. J. M. Le Mené, *Fouilles de Talhouet* (*Theix*), dans *Bulletin de la Société polymathique* du Morbihan, 1888, p. 136-139.

Digitized by Google

fortement mêlée de pierrailles, 0m,20 (a) ; 2° sable fin, 0m,30 (b) ; 3° reste d'une cloison en forme de voûte, ayant l'épaisseur d'une pierre et d'une brique, celle-ci posée sur celle-là (c) ; 4° ma-

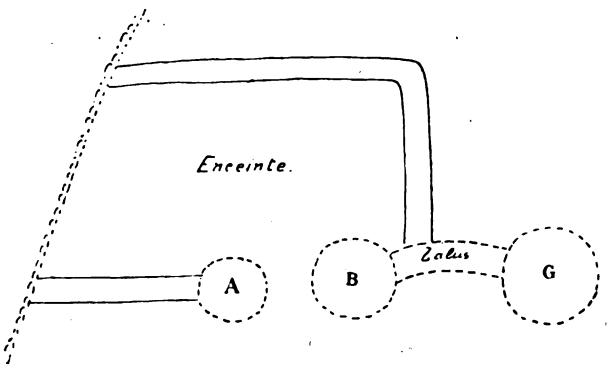

Fig. 1. — Plan de l'établissement du Gohlien.

tière cendreuse formée par un mélange de terre glaise, de kaolin, de sable et de cendre. Cette zône avait en moyenne 0m,50 d'épaisseur (d). Elle était elle-même séparée en deux par-

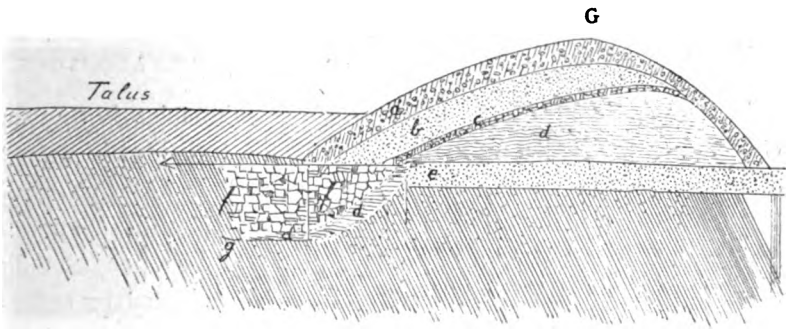

Fig. 2. — Coupe de la butte G. du Gohlien.

ties par une ligne noire, résultant d'une combustion, à partir de laquelle on ne trouvait plus guère que de la cendre et quelques débris de charbon de bois. Au-dessous enfin, une épaisse couche de sable (e), horizontalement disposée cette fois, recouvrait encore le sol rocheux (g).

Digitized by Google

Cette description convient d'une manière rigoureuse à la plus caractéristique des deux buttes en question. L'autre butte et toute la surface de la demi-lune ont donné des coupes à peu près analogues. Il semble qu'il ait existé là, peut-être à des niveaux différents, une série de fours ensablés, séparés par de fortes maçonneries en pierres et en briques dont nous avons dégagé les assises (f).

Telles étaient nos conclusions à l'automne de 1913. Les fouilles poursuivies dans le taillis de Meudon nous permettent aujourd'hui d'être plus explicites. Nous y explorons une butte, malheureusement à demi éventrée, dont la composition était identique à celle qu'on vient de décrire. A sa base nous avons mis au jour une maçonnerie solide de pierres et terre cuite, se poursuivant jusqu'à $1^{m},60$ au-dessous du sol normal. A ce niveau une aire calcinée témoigne d'un foyer. On trouve, à mi-hauteur environ, une trace semblable. On a donc nettement l'impression d'un four souterrain à deux étages, au-dessus duquel la butte renfermait un autre four plus vaste.

III

Fabrication diverse des poteries suivant les ateliers.

Les débris de poteries se rencontrèrent, dans les buttes du *Gohlien*, avec plus ou moins d'abondance, à tous les niveaux et dans toutes les couches. Avant de passer à leur description, il faut observer que la fabrication ne fut pas identique sur les trois points où nous avons pu la constater. Les produits du *Gohlien* sont, en général, bien supérieurs à ceux des deux autres ateliers. Outre que la pâte en était plus fine, plus serrée et bien cuite, leur épaisseur, toujours mieux réglée, atteignait parfois au minimum. L'exécution au tour en était très soignée, régulière, voire élégante. Enfin leurs motifs d'ornementation étaient très variés et souvent parfaitement traités. Certaines roulettes à l'usage des potiers du *Gohlien* témoignent, on le verra, d'un art très sûr dans la composition et d'une véritable maî-

Digitized by Google

trise quant à la gravure. Là, les modèles, comme le travail, étaient de choix. Les deux autres ateliers avaient bien des modèles spéciaux, mais ordinairement inférieurs. Ils nous ont bien livré quelques ornementations d'un style délicat, mais dont l'estampage était défectueux.

Nous n'avons jamais constaté l'emploi de la même roulette sur deux points de fabrication différents. Par contre, certains ornements où les graveurs du *Porho* se rencontrent, plus ou moins, avec ceux du *Gohlien*, pourraient bien trahir une imitation [1]. Peut-être y eut-il concurrence, visant les produits d'un atelier plus ancien ou mieux monté.

IV

Caractères généraux de la fabrication.

Dans la quantité considérable des débris de poteries mis au jour [2], ceux qui se rapportent à des vases communs sont les plus nombreux. Ces débris sont souvent mal cuits, rouges ou rosés sur les deux faces, tandis que l'intérieur de la pâte est occupé par une zône noirâtre. Leur épaisseur, très variable pour le même vase, atteint jusqu'à 2 centimètres et même un peu plus. D'une manière générale la pâte des poteries est grossière, mêlée de cailloux et de débris de quartz : particularité qui, jointe à la présence dans cette pâte d'une grande quantité de mica, aurait pu suffire pour accréditer l'opinion de la fabrication locale. Ces caractères, nonobstant des différences qui seront bientôt signalées, répondent aux descriptions que l'abbé Cochet a données des poteries gauloises ou celtiques. Mais tous les vases de Meudon, il est important de le remarquer, furent fabriqués au tour. Les coups de tour sont même souvent accentués, au point de former extérieurement des bourrelets (cf. fig. 9). Les briques ou plutôt gâteaux d'argile

1. Comparer, par exemple, le dessin n° 49 qui provient du *Porho* avec le n° 48, fig. 7 qui provient du *Gohlien*.
2. Elle se chiffre aujourd'hui par centaines de kilogrammes.

Digitized by Google

étaient aussi souvent mal cuits. Plusieurs que nous avons pu recueillir gardent l'empreinte des doigts de l'ouvrier.

Les poteries soignées sont le produit des mêmes ingrédients; seulement une longue trituration et la cuisson homogène les ont bien transformés. La pâte acquiert alors une grande dureté. Aussi quelques estampages de roulettes bien gravées nous sont-ils parvenus dans un état de conservation parfait. Souvent l'épaisseur des poteries de ce genre n'excède pas, dans la partie supérieure des vases, 2 ou 3 millimètres.

Les tessons peuvent être rangés, selon leur origine, en déchets de fabrication ou en débris de vases ayant servi. Ceux de la première catégorie sont extrêmement variés; ils offrent, au point de vue de l'ornementation, un vif intérêt. Ceux de la seconde se rattachent à des vases de formes et de dimensions différentes, portant souvent des traces d'utilisation culinaire. Plusieurs récipients semblent, pour une cause ou pour une autre, avoir éclaté au feu. D'autres sont noircis au dedans plus qu'au dehors, constatation qu'il faut peut-être rapprocher de la découverte de débris de charbon de bois fortement adhérents à certains morceaux, en particulier à l'intérieur de certains fonds[1].

Les poteries n'offrent pas trace de vernis, non plus, croyons-nous, que d'une coloration à la main[2]. Elles sont rouges, brunâtres, roses, jaunes, grises ou blanches, les trois dernières nuances paraissant réservées aux vases de choix. La couleur est souvent inégale, par suite d'une mauvaise cuisson. Nous avons trouvé les débris d'un vase franchement bleu, mais cette colo-

1. Cette remarque s'applique à des vases très soignés aussi bien qu'à d'autres. Nous avions d'abord supposé qu'on y plaçait des braises afin de cuire des aliments. Il est possible toutefois qu'un procédé de fabrication justifie la présence des charbons de bois à l'intérieur des vases. L'abbé Cochet en indique un, se rattachant, il est vrai, à l'emploi du moule, mais il put coexister avec l'usage du tour.

2. Un seul tesson, fort petit, porte la trace d'un vernis jaune. Il est plus que probable qu'il appartient à une autre époque que celle de la fabrication aux déchets de laquelle il s'est trouvé mêlé par hasard.

Digitized by Google

ration doit être accidentelle, car il s'agit d'un spécimen ayant subi au four des déformations extraordinaires[1].

V

Forme des vases.

La plupart des vases étaient apodes et d'une forme très simple. Les plus communs, qui étaient, semble-t-il, les plus volumineux, s'évasaient de la base au sommet. La courbure des flancs était à peine sensible, et seulement vers l'orifice. Ils avaient donc à peu près l'aspect de vastes pots de fleurs. Leur diamètre, à la base, variait de 9 à 14 centimètres; à l'ouverture, il atteignait jusqu'à 24 centimètres et peut-être davantage. La hauteur devait être, pour les spécimens les plus larges, de 23 centimètres environ. Mais ces vases offraient la particularité

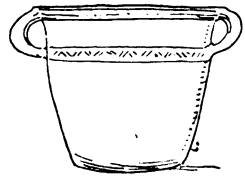

Fig. 3.

de se terminer par des rebords très accentués, donnant naissance à deux oreilles ou anses symétriques, larges et bien arrondies[2]. Un motif ornemental formait bandeau, à hauteur de ces oreilles ou à peu près. Il est possible que la plupart des vases, même les plus grossiers, aient eu quelque décoration (fig. 3).

Les poteries soignées montrent des formes plus gracieuses, atteignant parfois à l'élégance. Il s'agit ordinairement de l'évolution d'un type apode, sans anses, plus ou moins ventru, dont l'encolure et les rebords offrent des contours extrêmement

1. Ce vase a l'encolure rabattue sur la panse. Peut-être était-il à la cuisson lors de l'éboulement du four.

2. Cette particularité se retrouve encore dans certains vases en usage dans nos campagnes.

Digitized by Google

variés. Le vase intact trouvé à l'île d'Hoëdic, dont il sera question plus loin, semble marquer dans cette évolution un terme moyen. Ces récipients avaient une base dont le diamètre variait de 5 à 9 centimètres environ; leur panse était souvent beaucoup plus large, leur encolure plus ou moins étranglée se terminait par un orifice légèrement évasé muni de rebords.

Certains vases aux flancs très bombés, très courts d'encolure

Fig. 4.

et fortement lippus, s'apparentaient, quant à la forme de la partie supérieure, aux terrines encore en usage dans nos campagnes, tandis qu'ils se rapprochaient par la partie inférieure des vases dits caliciformes. Ils étaient moins gracieux que pratiques (fig. 4, *1*). D'autres, franchement élancés, aux courbes discrètes, tendaient au galbe classique (fig. 4, *2* et *3*). Sur ces données la fantaisie du potier s'exerçait de bien des manières.

Fig. 5.

Tantôt l'encolure était fortement creusée, tantôt elle était à peine accentuée, mais ornée d'un mince filet en relief. Alors son peu d'ampleur, qui semble avoir été de règle, ne nuisait pas à la grâce étrange de la silhouette.

La saillie des flancs, à l'ordinaire progressive, était quelquefois brutale, presque anguleuse. Mais c'est surtout dans la facture des bords, dont les débris nous sont parvenus en grande

Digitized by Google

abondance, que l'on observe les manifestations d'une fantaisie inlassable.

Ces bords, ou plus exactement rebords, nous semblent caractériser les poteries découvertes à Meudon, car aucune des reproductions de vases barbares que nous avons trouvées dans les ouvrages spéciaux ne nous a rien montré de comparable. Ils offrent tous les contours imaginables : incurvations variées, enroulements en bourrelets, aplatissements, brisures, gorges, arêtes vives, etc... Deux ou trois seulement des vases mis au jour manquaient de rebords et se terminaient par une inflexion à peine sensible.

Avant de parler de l'ornementation des poteries, notons d'autres types rencontrés plus rarement dans nos fouilles. L'un se rapporte à des vases à pied, sortes de coupes dont la base était constituée par un bourrelet arrondi et peu saillant, d'un diamètre de 3 à 5 centimètres. Les spécimens de ce genre montrent des parois droites, très évasées, sans ornement ni rebord, adhérant à des fonds très étroits (fig. 5). Notons entre autres un vase d'une hauteur de 7 cm. 1/2 et d'un diamètre de 12 centimètres à l'orifice. C'est un véritable bol, de forme élégante, en terre rouge, mais dont les parois sont noircies extérieurement et intérieurement (fig. 5, *2*). Un récipient analogue avait un fond si réduit que son volume intérieur était presque celui d'un cône renversé. Un autre type est celui des vases dits vases à bec. Nous avons constaté sa présence par des débris qui montrent un goulot formant saillie latéralement à l'ouverture d'un vase, au rebord duquel ce goulot, comme tout à l'heure les anses, était rattaché. La partie inférieure fait malheureusement défaut[1].

1. Il faut citer encore un tesson d'une facture tout à fait exceptionnelle. Sa couleur est gris foncé, son épaisseur considérable, sa pâte très serrée et parfaitement cuite. Il donne l'impression d'une vraie « terre de fer ». Il se rapporte à la partie inférieure d'un récipient qui semble avoir été une sorte de plat, aux parois très évasées et probablement très basses, auquel s'appliquaient deux fausses anses, entièrement adhérentes et d'une faible saillie. Ce débris n'a pas été trouvé par nous, mais par un paysan, à proximité de la fabrique du *Gohlien*. Nous ne pouvons affirmer rigoureusement qu'il en provienne.

Digitized by Google

Nos poteries comprennent enfin des débris de rondelles en terre cuite grossières, aplaties sur une seule face et probablement destinées à recouvrir les vases où des aliments étaient conservés. Signalons en particulier un couvercle fort épais qui offre latéralement une échancrure de forme ronde.

VI

Procédé de décoration a la roulette.

Les vases de Meudon furent décorés à la roulette, par un procédé bien connu des archéologues, que nous n'avons pas à décrire ici. L'ornementation, toujours appliquée horizontalement, consistait en bandeaux dont la largeur n'atteignait jamais trois centimètres, et descendait parfois au-dessous d'un centimètre. Nous avons dit la place qu'elle occupait sur les parois des vases munis d'anses. Sur les autres vases l'ornementation commençait à hauteur de la gorge, fort peu développée à l'ordinaire, et descendait plus ou moins bas sur la partie bombée. La plupart des vases étaient ornés de plusieurs bandeaux juxtaposés, résultant d'applications de roulettes successives. Lorsque le motif ornemental était de lui-même compliqué, ces étages de décoration formaient, à première vue, un enchevêtrement de lignes extrêmement bizarre. Quelquefois il y avait intervalle entre les applications de roulette, et le décor se dédoublait. En ce cas, le second bandeau ou la seconde série de bandeaux occupait la panse du vase. Sur les surfaces courbes, l'application était imparfaite quand il s'agissait d'une roulette un peu large[1]. La longueur des motifs ornementaux n'excédait pas 5 centimètres et demi. Cette dimension est un maximum. Les dessins sont si fins qu'on est tenté de se demander si les roulettes employées n'étaient pas en métal. La gravure, on l'a déjà remarqué, témoignait d'un travail plus ou

1. De ce chef nous avons rencontré certaines difficultés à reconstituer le dessin n° 47, fig. 7. Si nous n'avions pas eu à notre disposition un grand nombre de tessons provenant de vases différents, nous n'y serions point parvenu.

Digitized by Google

moins soigné, souvent parfait. Ces roulettes étaient traitées à la manière des sceaux et cachets, c'est-à-dire que le motif ornemental, creusé par le graveur dans la matrice, se détachait en bas-relief sur le champ d'impression, bien qu'il restât, quant à la surface, dans le même plan que la paroi du vase. En fait, nous avons toujours constaté ce résultat. Nos poteries n'offrent aucun exemple de décoration en creux, c'est-à-dire d'un motif ornemental incisé dans la pâte[1]. On ne devra pas l'oublier lorsqu'on sera tenté de leur appliquer la description relative aux vases barbares découverts en Normandie par l'abbé Cochet et que cet archéologue dit décorés en creux[2]. Les dessins ci-joints tiennent compte de cette constatation; ils délimitent les arêtes des parties en creux dans la pâte et en relief dans la roulette.

VII

Description et classification des motifs ornementaux.

Il reste à définir les caractères intrinsèques de cette ornementation, ses types variés, sa valeur artistique ou significative. Nous nous bornerons à résumer les principales observations qu'une étude approfondie nous a permis de faire au sujet des motifs ornementaux constatés sur les poteries de Meudon. Nous publierons en même temps tous les motifs dont il a été

1. Faute d'un langage précis, on risque de ne pas s'entendre sur la question de l'ornementation en creux ou en relief. Telles poteries décorées apparaîtraient peut-être sous un nouveau jour si on savait bien les décrire ou simplement les regarder.

2. « L'ornementation de ces vases est très diverse... Quelques-uns se contentent de quelques rangs de cercles, le plus graud nombre fait voir deux, trois ou quatre rangs de motifs qui se reproduisent entièrement identiques sur toute la circonférence du vase. Les dessins paraissent empruntés à l'architecture romane. Ce sont des damiers, des croix de Saint-André, des zigzags, des entrelacs, des raies, des brisures, des chevrons, des filets, des losanges et des imbrications de toutes sortes. Tous ces ornements sont en creux et paraissent avoir été marqués au moyen d'un poinçon, d'une estampille ou d'une roulette. Cette décoration n'a rien de romain. » (Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 230-231).

Digitized by Google

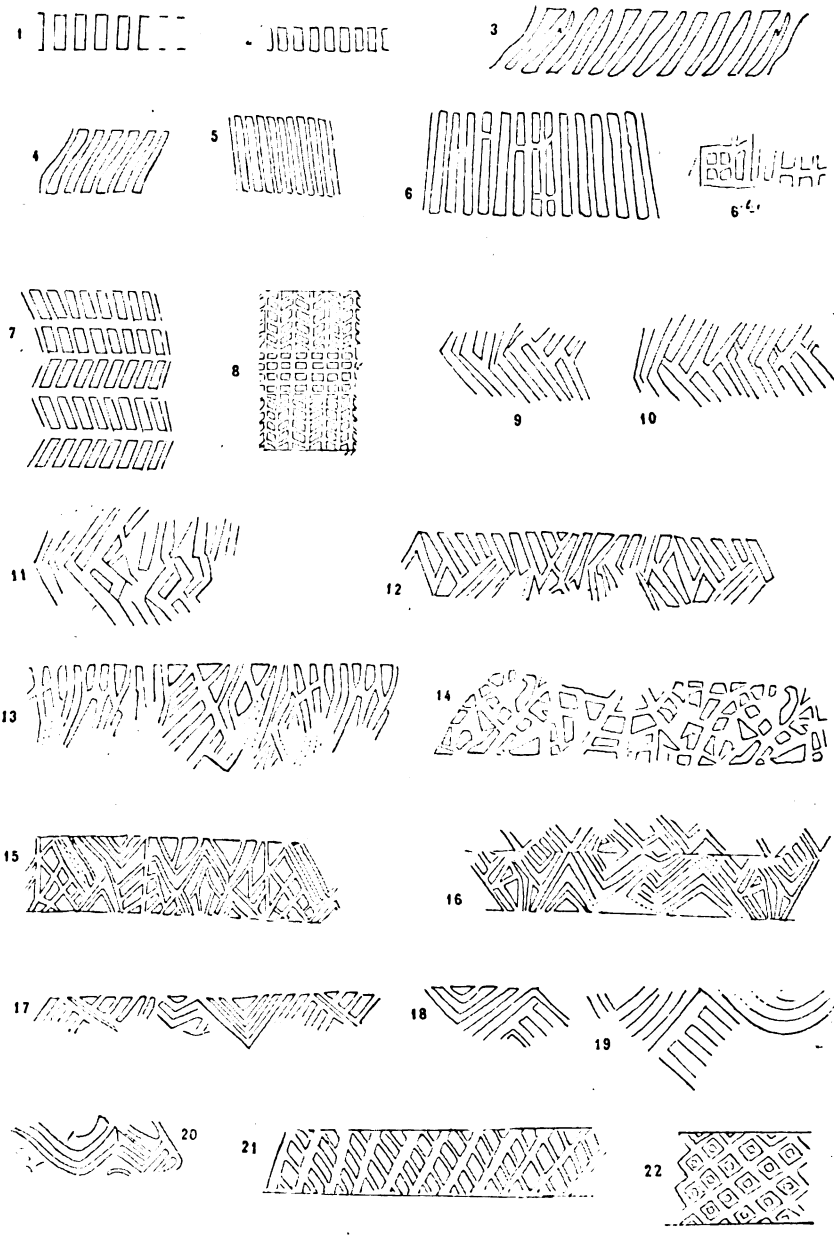

Fig. 6.

Digitized by Google

possible de tirer parti. Ils se rapportent, jusqu'ici, à plus de 60 roulettes différentes (fig. 6, 7, 8).

Quand nous parlons d'évolution ornementale, nous ne prétendons pas affirmer qu'elle se soit nécessairement produite dans l'ordre que nous adoptons comme nous paraissant le plus logique.

Beaucoup de types se ramènent à des combinaisons de hachures, tantôt simples, tantôt très compliquées. Hachures longues ou courtes, ou même minuscules, effilées ou de grosseur moyenne, et qui sont groupées parallèlement soit dans le sens vertical, soit dans une disposition oblique (nos 1, 2, 3, 4, 5). Elles sont parfois mêlées de croisettes (nos 6 et 6 *bis*). Il y a des séries parallèles qui se reproduisent sur plusieurs lignes, alternant de sens d'une ligne à l'autre, par suite probablement du renversement de la roulette (n° 7). D'autres fois les séries forment un groupe de lignes brisées parallèles, coupées de place en place par des verticales. Ce motif est lui-même interpolé de plusieurs lignes régulièrement ajourées (n° 8)[1]. Hachures brisées, formant sur une même ligne des séries d'angles aux côtés plus ou moins parallèles, avec parfois de brusques inversions (nos 9, 10, 11). Longues hachures inclinées et brisées en tous sens, mêlées, enchevêtrées, greffées les unes sur les autres par des imbrications multiples (nos 11, 12, 13). L'exécution est souvent grossière.

Cette fantaisie, qu'on jugera désordonnée, peut-être parce que l'inspiration nous en reste inconnue, témoigne toutefois dans certaines roulettes d'une imagination délicate, servie par une grande habileté de métier. Voici des jambages croisés et recroisés auxquels le graveur a donné des valeurs différentes; l'ensemble est malheureusement trop fruste pour qu'on s'y arrête utilement (n° 14). Voici un étrange réseau de lignes for-

1. Ces lignes, constituées par une série de petites enlevures dans la pâte, en forme de rectangles, alternant avec des surfaces respectées de même dimension, ne font pas exception aux règles observées dans l'estampage en relief telles que nous les avons définies.

Digitized by Google

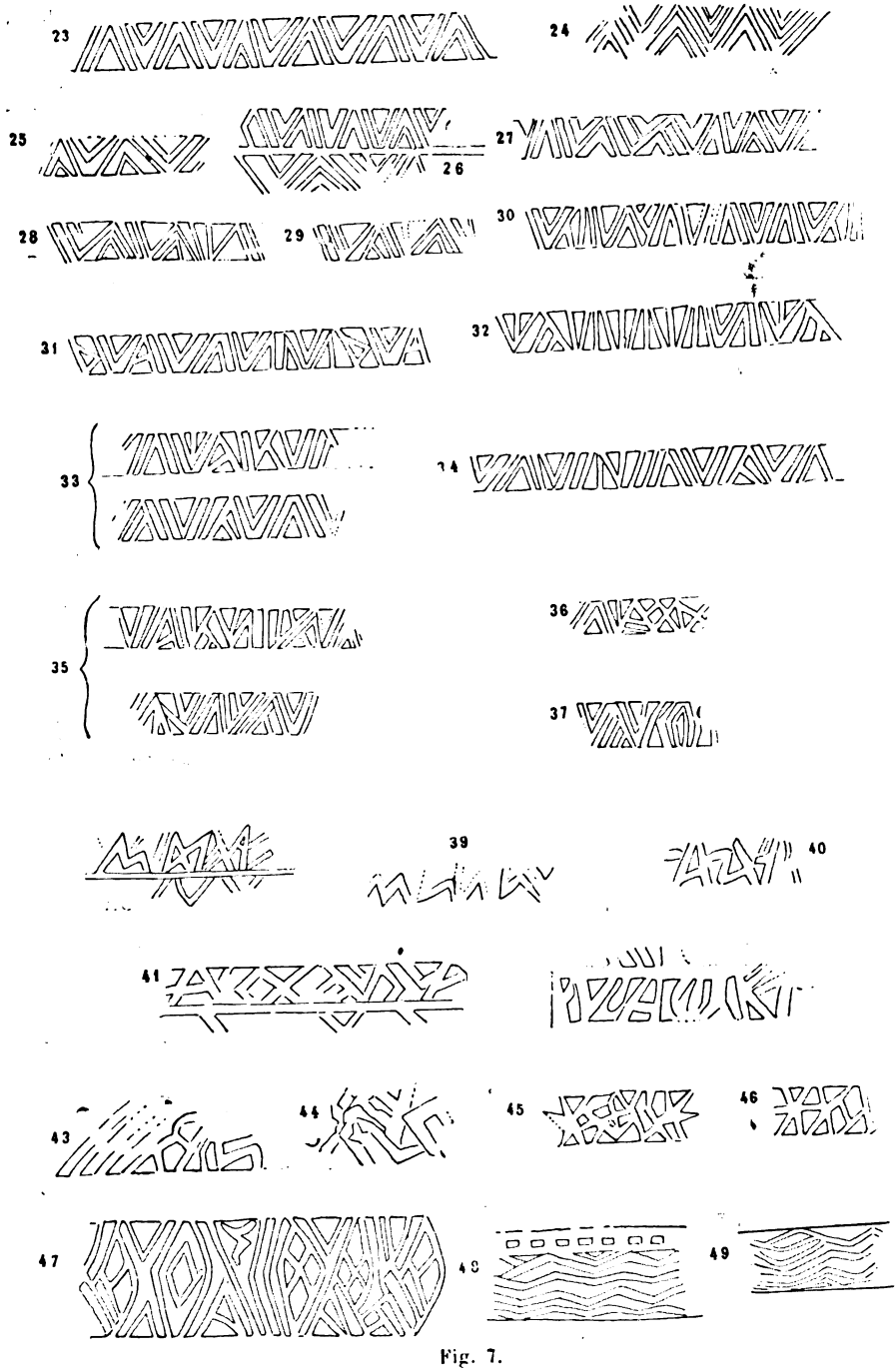

Fig. 7.

Digitized by Google

mant des arabesques barbares d'une extrême finesse (n° 15). Voici, dans plusieurs dimensions, d'autres dessins du même goût, moins fantaisistes déjà (n°s 16, 17, 18, 19, 20). Il faut noter sur ces empreintes des essais de dentelures et aussi des ajourements ou points de broderie qui tranchent assez bizarrement sur l'ensemble. Nous retrouverons bientôt ces caractères en des décors mieux disciplinés et d'un goût plus sévère. Signalons, sans plus attendre, une série de quadrillés qui marquent un effort vers la symétrie. Il s'agit de grillages qui se détachent en relief sur le champ d'impression. Nous avons reproduit les deux types les plus caractéristiques. Les mailles de l'empreinte n° 21 forment des losanges très irréguliers. Celles du n° 22 ont un aspect beaucoup plus géométrique et se coupent presque à angle droit. Au milieu de chacune d'elles se détache un petit carré. Cette disposition aboutit à un effet d'ensemble très heureux.

Avant de marquer d'autres étapes dans l'évolution artistique de nos graveurs, nous sommes amenés, par l'examen de certaines poteries, à scruter leurs intentions. On doit se demander si l'ornementation des vases de Meudon fut purement *esthétique*. Telles roulettes, qui ne sauraient être attribuées à la main de décorateurs maladroits, nous paraissent autre chose que des œuvres d'art proprement dites.

Parmi les plus étroites, beaucoup offrent des dessins rudimentaires dont l'allure générale est géométrique, encore que l'exécution soit souvent très peu régulière. Le thème favori comporte une série de chevrons disposés alternativement dans un sens et dans l'autre, la pointe tournée vers le milieu du bandeau ; chaque chevron étant séparé du suivant par une ligne oblique parallèle aux jambages qui l'encadrent. Notre n° 23 est l'expression la plus pure de ce type. Van Bastelaer et l'abbé Cochet ont publié deux dessins, provenant de sépultures mérovingiennes, qui s'en rapprochent fort, avec certaines complications[1]. Aussi bien le thème permet beau-

1. Van Bastelaer, *Les vases de forme purement franque et leurs ornements*

Digitized by Google

coup de variantes. Notre fragment n° 24 se rapproche encore davantage du dessin de Cochet, mais on remarque au milieu une seule ligne brisée continue. Outre que l'aspect du décor change avec l'angle d'ouverture des chevrons (n° 25), il arrive que certains chevrons plus petits ne sont pas, intentionnellement ou non[1], évidés (nos 26 et 27). Ou bien les lignes obliques se dédoublent, puis se rejoignent, pour former des lignes brisées (n° 28) ; ou bien elles donnent naissance à des imbrications (nos 27 et 29).

Les irrégularités que nous venons de signaler peuvent donc être expliquées par une simple évolution du dessin. Cependant on aurait tort de croire, comme nous allons le voir, que cette explication soit toujours suffisante.

Un groupe d'estampages fort intéressants offre certaines analogies avec les spécimens dont il vient d'être question ; mais des différences profondes permettent d'asseoir une distinction capitale qui nous semble d'un grand prix. Nous faisons allusion maintenant à des roulettes soigneusement gravées dont les empreintes offrent, soit de simples traits groupés de certaines manières, soit des angles aigus dont la pointe est tournée en bas comme celle de notre V ou en haut comme celle d'un Λ grec, soit des caractères identiques aux lettres A et Δ de l'alphabet grec, soit des signes inconnus de nous. Cette fois, il ne s'agit plus d'une combinaison même irrégulière de chevrons et de traits obliques ou de quelque chose d'approchant. Il s'agit d'une série de signes dont l'ensemble pourrait bien ne pas constituer un motif esthétique, n'indiquer même aucun effort du graveur dans ce sens. Il donne plutôt l'impression d'une sorte de formule mystérieuse, tout au moins d'une décoration scripturaire plus ou moins profondément altérée.

à la roulette... 2e mémoire, Bruxelles, 1892, n° 65. L'abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, *l. c.*, p. 196.

1. Un estampage défectueux peut bien produire ce résultat, mais l'examen des empreintes nous donne à penser que la particularité signalée ici tenait souvent à la facture même de la roulette.

Digitized by Google

Le dessin n° 30 peut être classé dans ce groupe d'estampages où nous rangeons les nos 31, 32, 33, 34, 35 et peut-être plusieurs autres, d'une facture différente, dont il sera question tout à l'heure.

On nous fera peut-être observer que la présence de caractères sur des poteries n'est pas nouvelle. Les vases à la roulette de l'époque gallo-romaine, étudiés par M. Déchelette, offrent des groupes de lettres bien formées dont on ignore, à vrai dire, la signification. Dans un ordre de constatations qui touche de plus près à notre sujet, quelques-uns des spécimens de céramique barbare reproduits par M. Barrière-Flavy, et certaines empreintes de roulettes dites franco-mérovingiennes, publiées par van Bastelaer, présentent exceptionnellement des caractères énigmatiques sur des bandes à décor rudimentaire. La technique de ce décor et plusieurs de ces caractères apparentent jusqu'à un certain point nos poteries avec des poteries connues; mais nous n'avons point rencontré de roulettes de provenance barbare donnant, au même degré que certains estampages de Meudon, l'impression d'un tracé suivi destiné à la lecture.

A côté des roulettes portant des caractères gravés avec une netteté parfaite (nos 30, 31, 32, 33, 34), il en est d'autres sur lesquelles les signes sont enchevêtrés, comme si le même jambage eût servi à terminer l'un et à commencer le suivant (n° 35). D'autres empreintes nous ont laissé dans le doute. Ce sont d'abord les fragments nos 36 et 37, auxquels on ne s'arrêtera pas, car il faut probablement y voir des *ratés* au point de vue de l'estampage.

Ce sont encore les nos 38 à 44 d'un « faire » très différent de celui du groupe des roulettes précitées.

Dans la fantaisie des fragments nos 45 et 46 il faut peut être voir une figuration très grossière d'étoiles Dans celle de la belle roulette n° 47, à la fois très étrange et d'un grand effet décoratif, il n'est pas impossible de retrouver des signes stylisés analogues à ceux dont nous venons de parler. La facture de ce

Digitized by Google

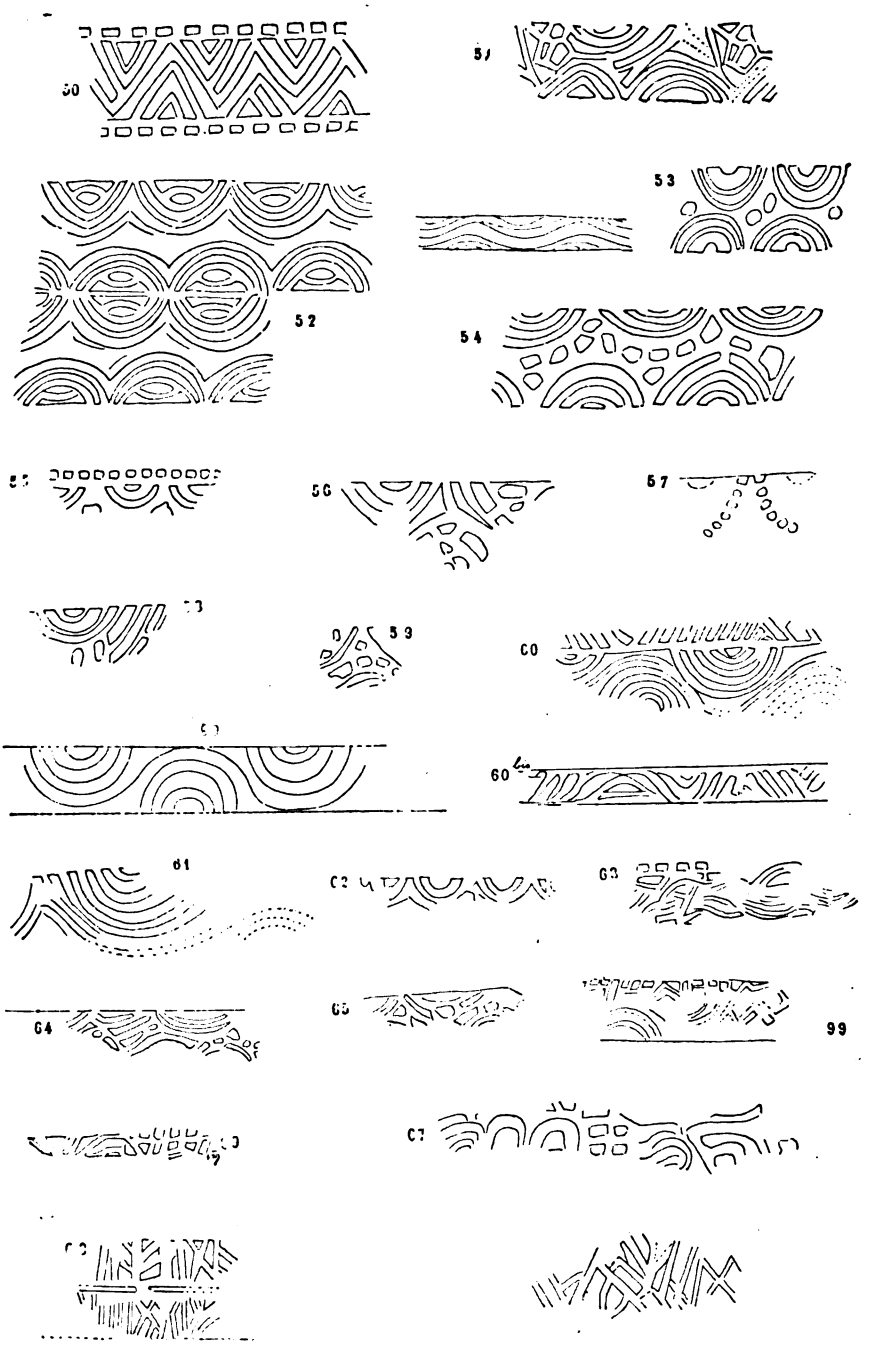

Fig. 8.

Digitized by Google

bandeau rappelle les hautes écritures contournées de l'époque mérovingienne.

La série des roulettes artistiques est loin d'être close. Voici un motif, où sous une ligne ajourée se déploient parallèlement quatre filets brisés. L'exécution, à vrai dire, est irrégulière (nos 48 et 49). En voici un autre (no 50) où l'évolution du décor à chevrons intervertis et lignes obliques[1] aboutit à un très heureux résultat par l'utilisation artistique de l'imbrication. Le modèle tire de là un archaïsme singulier qui ne diminue rien de sa grâce.

Cependant l'ornementation va prendre plus de souplesse dans un style où la ligne courbe remplacera presque toujours la ligne brisée. Certes le décor en festons et broderies dont nous allons parler s'apparente aux fantaisies légères déjà rencontrées (cf. nos 15 et 16 en particulier). La roulette no 51, où les rinceaux s'infléchissent et les ajourements se multiplient, exprime parfaitement la filiation. Mais l'imagination sera maintenant au service d'une technique bien définie, la même, en définitive, que celle dont nous avons observé déjà, sous un autre aspect, le développement progressif. En tenant compte de l'observation relative à la courbure des lignes, on s'apercevra que les données ont bien peu varié[2].

Présentement le thème est une série de dentelures ovales évidées, transformation naturelle des chevrons, et contrariées, dont la pointe est tournée vers le milieu du bandeau. Chaque dentelure est double, c'est-à-dire marquée par deux lignes. Un intervalle bien ondulé sépare les deux rangs de dentelures opposées. Ici (no 52), l'intérieur des dents est occupé par un petit arc de cercle tourné en sens inverse, formant une sorte d'œil assez analogue à celui qu'on observe sur les plumes de paon. Lorsqu'il y avait plusieurs applications juxtaposées de ce décor, l'aspect en était renouvelé, car les ovales formaient

1. Cf. no 22.
2. Comparer le no 23 et les suivants aux nos 52 et suivants. Les deux évolutions sont complémentaires.

Digitized by Google

alors des ellipses. Le rebord des vases ainsi ornés offrait lui-même, sur sa lèvre, des ondulations très gracieuses (52 *bis*). Là (n° 53) les dentelures sont comme on vient de le dire, mais l'œil central est remplacé dans chacune d'elles par un pois en relief, qu'on retrouve aussi de place en place entre les dentelures. Ailleurs (n° 54) les deux rangées de dents opposées sont séparées par un intervalle assez considérable et très ajouré. Ce dernier modèle et plusieurs des suivants, dont il reste malheureusement peu de chose (n°s 55, 56, 57, 58, 59), devaient réaliser des broderies à la fois riches et légères[1]. Les dentelures étaient, sur l'un deux (n° 57), tracées par des lignes régulièrement ajourées. Un autre fragment très intéressant, car il est bien dans le goût de ce qu'on peut appeler l'art breton, a pour motif des dentelures alternées dont chacune est formée de quatre demi-cercles concentriques avec intervalles entièrement évidés. Ces dentelures sont séparées par une ligne qui ondule entre elles et devient presque tangente à chacune d'elles. Ce modèle, dont nous donnons les reproductions et le schéma (n°s 60), devait offrir bien des irrégularités. Il ne fut peut-être pas dégagé sans tâtonnements (n° 61). Un rebord (n° 60 *bis*) bien travaillé devait s'y rapporter.

Les derniers numéros de notre collection d'empreintes (62, 63, 64, 65, 66, 66 *bis*, 67) sont relatifs à des fragments ouvrés dans une manière qui rappelle, non sans quelque raideur, certaines fantaisies du style Louis XV. Parmi eux, des broderies d'une extrême finesse proviennent du taillis de Meudon. Le fragment n° 68, trouvé récemment, doit être considéré comme purement décoratif.

Voici l'énumération des roulettes relativement à leur provenance. Le bois taillis a donné les n°s 1, 2, 6, 6 *bis*, 63, 64, 65,

1. On nous a fait observer que le n° 54 n'est pas sans analogie avec le décor d'un vase provenant d'une sépulture mérovingienne de Caranda (Aisne) et publié par Fréd. Moreau. Cela est certain; il y a néanmoins entre ces deux motifs des différences très sensibles que les considérations techniques développées ci-dessus mettent bien en valeur.

Digitized by Google

66, 66 *bis*. La lande du *Porho* a donné les nos 4, 5, 8, 16, 20, 24, 30, 41, 43, 49, 56, 68. De la lande du *Gohlien* proviennent les nos 3, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19. 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52 *bis*, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 60 *bis*, 61, 62, 67. C'est très probablement à la fabrication de ce dernier atelier que se rapportent encore les nos 7, 12, 38, trouvés sur une lande limitrophe, dite de *Landriec*, parmi des décombres qui renfermaient aussi les débris d'un vase décoré au moyen de la roulette no 47. Sur un autre point de ladite lande, nous avons trouvé les restes d'un four circulaire à fond de terre cuite, mais autour duquel il n'y avait point trace de poteries.

Nous avons plusieurs fois relevé le même estampage sur un certain nombre de vases. En particulier, les nos 13, 15, 31, 47, 52 se rapportent respectivement aux débris de trois vases pour le moins. Le no 32 décorait au moins deux vases, sans compter un spécimen qui offre l'empreinte des deux roulettes, nos 31 et 32. Peut-être y eut-il sur un autre vase impression des nos 33 et 34. Tels sont les seuls exemples que nous ayons rencontrés de l'emploi simultané de deux roulettes. Les motifs ornementaux des roulettes nos 3, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 23, 30, 31, 32, 34, 47, 51, 52 ont pu être intégralement reproduits.

VIII

Fouilles a compléter.

Les fouilles de Meudon sont loin d'être terminées. Outre qu'il y a encore à trouver sur les points déjà explorés, en particulier dans le taillis où l'on a peu cherché, nous avons porté ces jours-ci avec succès nos investigations sur deux points nouveaux. L'un, situé à l'est du terroir de Meudon, est la lande dite butte « du Ratz » ou « de la Grée » ou encore « de la Chaux ». Un paysan nous affirme que ces dénominations sont synonymes. On distingue là, sur une grande étendue, des traces de constructions. Nous y avons déjà ouvert une butte qui a montré

Digitized by Google

une aire circulaire en terre cuite épaisse et très lisse, bien conservée, de 2 mètres environ de diamètre. Elle était recouverte de décombres portant trace de feu, mais l'aire était parfaitement rose, sans aucune marque noire. Il ne s'agit donc pas d'un four, mais peut-être d'une sorte de caïrn destiné à la conservation des céréales ou d'autres produits. Aux pierres étaient mêlés de rares débris de poteries et des morceaux d'une sorte de chaux qui a bien son intérêt, étant donné le nom de cette butte.

L'autre point est l'extrémité de la lande du Porho la plus éloignée de Meudon. Le terrain y offre, près de la voie romaine, des renflements importants. Nous avons constaté qu'une butte était formée par un dépôt de matière blanche et fine qu'on nous affirme être du kaolin à l'état brut mêlé de sable. Il aurait été extrait de marécages voisins et déposé là pour un usage ultérieur. En poursuivant nos investigations, peut-être découvrirons-nous aux environs un nouvel atelier de potiers.

IX

Conclusions.

Résumons, en terminant, le sens et la portée de nos trouvailles.

La provenance de ces poteries barbares demeure inconnue. Par leur pâte et par leur forme, elles rappellent les poteries gauloises ou celtiques. Leurs décors les rapprochent des vases dits mérovingiens, mais elles offrent de l'originalité par les rebords dont elles sont munies et par certains détails d'ornementation.

Il est singulier qu'au cours des fouilles si nombreuses pratiquées dans le Morbihan, et même dans toute la Bretagne, on n'ait jusqu'ici presque rien trouvé d'analogue. Nous ne connaissons, pour notre part, que deux trouvailles de ce genre. L'une est celle du vase intact découvert en 1877 à l'île d'Hoëdic et conservé à la *Société polymathique*, sans qu'on ait pu le classer,

Digitized by Google

faute d'en connaître les origines[1]. Nous en publions la reproduction sous deux faces (fig. 9). Son type semble le type moyen des vases soignés de Meudon. La pâte en est dure et blanche. Son décor présente beaucoup d'analogie avec nos numéros 51, 54, 56. L'autre trouvaille a été faite tout récemment à Erdeven par M. Le Rouzic. Elle consiste en une petite quantité de tessons de briques et de poteries, auxquels étaient

Fig. 9.

joints de menus débris de fer décomposé. Le tout figure au musée de Carnac. La poterie, semblable à celle de Meudon, quant à la pâte, la facture, le galbe de l'encolure et du rebord, n'offre qu'un seul décor en hachures parallèles, assez grossier, dans le genre de nos empreintes n°s 3 et 4.

Tout cela n'apprend pas encore grand'chose. Les potiers dont nous avons retrouvé les œuvres en morceaux et les ateliers anéantis appartenaient-ils à l'un des peuples qui s'établirent successivement, d'une manière pacifique, dans le voisi-

1. L. Kerrand, *Note sur un vase trouvé à Hoëdic en 1877 par M. l'abbé Lavenot et exposé au Musée archéologique*, dans *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1910, p. 180.

Digitized by Google

nage de la petite mer *Mor-bihan*? Étaient-ils les paisibles habitants d'un sol héréditaire? Faut-il, au contraire, voir en eux des immigrés par droit de conquête, ou bien des hôtes accidentels, comme ces auxiliaires maures à la solde des Romains en garnison sur le territoire de la cité des Vénètes?

A quelle époque remonte leur fabrication qui paraît s'être prolongée longtemps ? Cessa-t-elle naturellement ? Ou bien, comme certains indices permettent de le croire — traces d'incendies multiples, amas de matières premières inutilisées sur plusieurs points de fabrication — fût-elle interrompue par une incursion brutale?

La solution de ces questions jetterait peut-être quelque lumière sur la filiation de l'art roman, dans lequel on est trop porté, croyons-nous, à réduire la part de l'élément celte ou gaulois, c'est-à-dire autochtone, au profit de l'élément franc, c'est-à-dire étranger. Sur ce point et sur d'autres, espérons que de nouvelles découvertes se chargeront de répondre. Il y a tout lieu d'en prévoir. Nous avons acquis la conviction que beaucoup des protubérances d'un médiocre relief qu'offrent nos landes bretonnes proviennent d'établissements antiques dont on ne soupçonne plus l'existence. Le vulgaire ne manque pas de les attribuer à de vieilles séparations d'héritages ou bien à des amas de pierrailles dressés par les coupeurs d'ajoncs. Nos archéologues, habitués qu'ils sont à fouiller de vrais tumulus ou des villas romaines, n'y prêtent pas facilement attention. Pourtant, ces modestes plis de terrains, en forme de talus ou de buttes, ne doivent pas être négligés. On y trouve souvent, un peu partout et sans chercher, des débris de meules ou de poteries. Les butailles de Meudon, systématiquement ouvertes, nous ont livré tour à tour des fours de potiers ruinés et des débris de constructions effondrées.

Il ne faut pas que ces constatations restent isolées. D'autres landes ne manquent pas, aux environs de Vannes, qu'il paraît intéressant d'étudier avec soin. Nous en avons repéré plusieurs.

Digitized by Google

Dès maintenant, les trouvailles de Meudon permettent d'affirmer l'occupation très dense du territoire vannetais par une population industrieuse, assez cultivée, de mœurs probablement pacifiques, et d'un sens artistique averti, à une date indéterminée, correspondant à l'une des périodes encore inconnues — surtout au point de vue archéologique — de notre histoire locale.

Cte DE LANTIVY, J. DE LA MARTINIÈRE,
Archiviste du Morbihan.

Digitized by Google

ALEXANDRE-HELIOS

Dans cette *Revue* (1911, II, p. 290, sqq.), à l'occasion d'un bronze de la collection Fouquet, j'ai fait mention des nombreuses figures ou figurines qui attestent la vigueur du culte d'Alexandre. A cette liste on pourrait ajouter encore bien des exemples ; c'est ainsi que la collection du docteur Fouquet s'est enrichie naguère d'un bel Alexandre à l'égide, qui donna sujet à M. Perdrizet d'une étude sur ce type[1]. L'Égypte continue à livrer de ces images populaires du conquérant, soit en marbre, comme la petite tête de Kôm ech-Chukâfa[2], soit en bronze, comme les statuettes de la collection Dimitriou à Athènes[3].

Fig. 1. — Tête en marbre du Musée de Bologne.

Parmi les représentations d'Alexandre divinisé, les plus nombreuses sont celles qui l'assimilent à Hélios ; dans l'énumération rapide que j'en ai faite (*ibid.*, p. 295),

1. *Mon. Piot*, 1913.
2. Breccia, *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie*, 1909, VII, p. 77, f. 25-26.
3. Nos 2546, 2577, *Phot. Inst. all.*, 636.

Digitized by Google

manque un des spécimens les plus caractéristiques : une statuette cuirassée et radiée de la collection Dimitriou[1]. Son identification au Dieu solaire est donc des mieux établie ; elle était d'ailleurs si bien admise et si universellement reconnue que, des deux jumeaux d'Antoine et Cléopâtre, la fille reçut le nom de Cléopâtre-Séléné, le garçon celui d'Alexandre-Hélios[2]. C'est d'elle sans doute que s'inspire Plutarque lorsqu'il décrit dans une belle image l'effet de son absence : Νῦν δὲ τῆς γῆς ἀνήλιον μέρος ἔμεινεν, ὅσον Ἀλέξανδρον οὐκ εἶδεν[3]. Cette assimilation n'était pas exprimée seulement par des productions de l'art industriel : il existait certainement des œuvres de la grande sculpture où l'on trouvait alliés les traits humains du conquérant aux attributs du Dieu solaire. Il est assez difficile de décider si nous possédons encore quelqu'une d'entre elles. Le type le mieux accrédité, celui de l'Alexandre Capitolin et des œuvres que Schreiber a groupées autour de lui[4], a une tendance si marquée à l'idéalisation et au pathétique qu'on peut hésiter à y reconnaître un portrait. La distinction est d'autant plus délicate à établir que les figurations d'Hélios en grande taille ne sont pas très nombreuses et que l'affinité avec le type d'Alexandre en est très marquée.

L'œuvre où cette affinité est peut-être le plus sensible et où l'on peut le mieux en distinguer les éléments est cette tête du musée de Bologne que je peux publier ici, grâce à l'obligeante prévenance de M. Ducati ; c'est à lui aussi qu'est due la description suivante :

Marbre à grain fin et grisâtre ; hauteur totale, $0^m,22$; épaisseur du front au derrière de la tête, $0^m,13$; hauteur du front au menton, $0^m,105$; écartement des yeux, à l'angle externe, $0^m,105$. Le derrière de la tête est entièrement plat,

1. N° 339, *Phot. Inst. all.*, 641.
2. Plut. *Ant.*, 36 ; Strack, *Dyn. d. Ptolem.*, p. 188.
3. Plut. *De Al. s. virt. s. fort.*, 8, in fine.
4. Schreiber, *Studien üb. d. Bildniss Alex. d. Gr.*, p. 67 sqq.

Digitized by Google

ce qui explique le peu d'épaisseur de l'ensemble. Restauration : sourcil gauche, le nez, la partie inférieure des cheveux. La surface de la chevelure est rude, peut-être pour recevoir de la peinture. L'origine de la pièce est inconnue ; elle appartient sans doute à l'ancien fond de l'Université (fig. 1, 2.)

Derrière la double couronne de mèches qui encadre le visage on distingue cinq trous assez profonds, disposés à intervalles réguliers. Ces trous ne sont pas destinés à maintenir un diadème en forme de bandeau, car, dissimulé derrière l'épaisse chevelure, cet ornement n'eût été visible que dans une vue de côté, pour laquelle la tête n'est évidemment point faite ; ce sont bien plutôt des rayons de métal qu'ils devaient recevoir ; la tête est ainsi caractérisée comme une représentation d'Hélios. On ne peut manquer d'être frappé du caractère individuel de la figure, dû sans doute en grande partie à l'expression songeuse et même lasse de la physionomie, qui s'accorde assez mal avec l'essence divine du soleil. Cet aspect personnel est sensible aussi dans le dessin de la bouche et le modelé du front, qui paraîtrait plus net encore dans une vue en plein profil. Or, la chevelure, avec ses deux rangées de boucles se dressant au-dessus du front et venant retomber en lâches ondulations autour du visage, est précisément la chevelure caractéristique des portraits d'Alexandre.

Fig. 2. — Tête de Bologne.

Digitized by Google

Ici même la ressemblance est bien plus grande que dans l'« Alexandre Capitolin », où la symétrie des boucles a fait place à un désordre pittoresque. La disposition de la chevelure se rapproche beaucoup plus de celle de l'« Alexandre Barracco ». Mais, par l'ensemble des proportions, par l'expression de la physionomie, plus encore que par le détail, cette figure d'Hélios rappelle vivement le portrait d'Alexandre le mieux certifié que nous ayons, l'hermès Azara du Louvre. La valeur iconographique de ce dernier a sans doute été contestée dernièrement, bien à tort selon moi. Car non seulement, comme l'a montré M. Michon[1], l'inscription et l'appartenance de la tête ne peuvent être soupçonnées, mais le caractère de l'œuvre porte à y reconnaître, en tenant compte de la mauvaise conservation, le portrait le plus fidèle et le plus « humain » que nous possédions[2]. Sa simplicité d'expression, son pathétique discret, la physionomie pensive et comme attristée qu'elle prête au bouillant roi de Macédoine, semblent se tenir très près de la réalité. Nous avons en cette œuvre un portrait fidèle, simple, un peu prosaïque même, d'un Alexandre approchant de la maturité.

La tête de Bologne au contraire, où les formes ont plus de fermeté et de douceur, paraît inspirée d'un portrait plus jeune ; la chevelure a gardé aussi ce hérissement léonin qui était caractéristique de sa figure et qui est bien atténué dans l'hermès Azara.

Malgré les analogies si remarquables que l'on découvre entre ces deux œuvres, on peut se demander si nous avons vraiment, dans la tête de Bologne, un portrait d'Alexandre en Hélios. Si elle était isolée, le doute ne serait guère possible, mais on peut grouper autour d'elle un certain nombre d'autres figures indubitablement parentes, qui semblent, elles, exclusivement des effigies du dieu solaire.

L'œuvre la mieux caractérisée comme telle est l'Hélios

1. *Rev. arch.*, 1906, I, p. 79-99.
2. Cf. le jugement de Schreiber, *Studien*, p. 78, sqq.

Digitized by Google

Borghèse du Louvre[1], qui porte les attributs solaires, le globe, le fouet, les têtes de chevaux à ses pieds. La coiffure a une disposition analogue à celle de la tête de Bologne et Schreiber[2] a reconnu ses analogies avec l' « Alexandre Barracco ». La

Fig. 3. — Tête en marbre au Musée du Latran.

même remarque peut s'appliquer à une tête du même type, qui est adaptée au British Museum au torse d'un Actéon[3]; dans la chevelure sont aussi percés des trous symétriques. Waldhauer

1. Visconti, *Mon. scelti Borgh.*, pl. XXII ; Clarac, 334, 1188.
2. Schreiber, *Studien*, p. 70.
3. *Cat. of sculpt.*, III, 1568 ; Brunn-Bruckm., *Ant. Denkm.*, 209.

Digitized by Google

voulait y reconnaître un effigie d'Alexandre[1] et cette opinion pourrait se soutenir avec autant de vraisemblance que pour notre tête de Bologne, à voir le sinus du front, la forme énergique du nez et l'expression mélancolique répandue sur toute la figure. Mais on peut poursuivre ce type dans plusieurs exemplaires où l'on voit les caractères personnels et humains, encore sensibles dans les œuvres que nous venons de citer, s'estomper peu à peu et disparaître. Dans une tête en grandeur naturelle du musée du Latran[2] (fig. 3), on reconnaît les traits généraux de celle de Bologne ; les deux rangées antérieures de la chevelure ont une disposition analogue, avec un mouvement un peu plus vif. Le derrière de la tête est également brut; sept trous sont forés profondément derrière la couronne de cheveux que forment les épaisses boucles qui encadrent le front. Mais les dimensions du visage sont plus larges et plus courtes; ce changement dans les proportions, l'agrandissement des yeux — aussi, faut-il dire, la médiocrité de l'exécution, enlèvent à cette figure tout caractère individuel.

La fréquente reproduction de ce type indique la faveur dont il jouit et le sens religieux qui s'y attache; or, si l'on cherche à quel type statuaire il appartient, il faut se reporter à une statuette haute de $0^{m},75$ du musée de Philippeville[3]. Elle représente un génie dont le bas du corps et le bras gauche sont drapés. Le bras gauche soutient une corne d'abondance; l'autre est avancé; les mains manquent. La chevelure dont les mèches, divisées au centre, se redressent vigoureusement au-dessus du front, présente une analogie très grande avec celle des têtes que nous venons de décrire, bien qu'elle se ramasse par derrière en une sorte de « chignon ». Autour de la tête sont percés sept petits trous destinés à recevoir des rayons. Le *Catalogue* remarque « qu'ils coupent irrégulièrement les mèches de la chevelure et, par conséquent, ne paraissent

1. *Ueber einige Porträts Al. d. Gr.*, p. 54.
2. Salle XV, 945.
3. Gsell, *Musée de Philippeville*, pl. VII, 5, 54.

Digitized by Google

pas avoir été creusés lors de la fabrication de la statue ». Mais l'analogie que nous venons de relever avec des figures qui sont certainement des images d'Hélios nous prouve que, même si c'est là une adaptation postérieure, elle était singulièrement facilitée par la connexité des deux types. Cette statuette fut découverte avec un certain nombre de monuments du culte de Mithra, qui attestent l'existence en cet endroit d'un sanctuaire taurobolique. Elle représente donc le génie solaire bienfaisant qui joue un rôle si important dans le culte et la démonologie mithriaques. Or, c'est au *même endroit* que s'est trouvée une tête en grandeur naturelle que Schreiber considère avec raison comme un exemplaire du type de l'« Alexandre Capitolin »[1]. Non seulement la chevelure tourmentée suit les mêmes mouvements, mais les traits, surtout la forme de la bouche, présentent de grandes analogies. Cette tête porte aussi les traces d'une couronne radiée ; on est donc porté tout naturellement à reconnaître en elle le même démon solaire que dans la précédente statuette.

Le rôle que joue cette divinité parente d'Hélios dans les mystères de Mithra explique la diffusion du type sculptural qui la représente[2]. Certains exemplaires de ce type portent des traits personnels assez prononcés qui les rapprochent des portraits d'Alexandre, et en particulier de l' « Alexandre Capitolin », mais ils se rattachent par une suite de transitions à d'autres où aucun caractère individuel n'apparaît plus. A l'origine du type se trouvaient donc des œuvres qui semblent dérivées directement des portraits du conquérant; ce rapport ne peut être fortuit et l'on est en droit de se demander si la figure d'Alexandre n'a pas exercé sur le type d'Hélios une influence plus intime encore qu'on ne le dit ordinairement.

Ce type divin est un tard venu dans l'art grec ; en sculpture, le premier exemplaire que l'on pût dater était de Lysippe. Mais l'apparition la plus impressionnante était le fameux colosse de

1. *Catalogue...*, pl. VII, 3 ; Schreiber, *Ibid.*, p. 68, 4 ; p. 72, note 1.
2. Cumont, *Mystères...*, p. 121.

Digitized by Google

Rhodes, érigé vers 280. Or, Helbig a identifié avec beaucoup de vraisemblance l'auteur du colosse, Charès, avec le sculpteur Chairéas dont on connaissait un portrait d'Alexandre; ses conclusions sont acceptées et renforcées par Schreiber[1]. On peut avec grande vraisemblance reconnaître l'œuvre de Charès dans la tête du Capitole, dont l'attitude inspirée et surhumaine conviendrait tout aussi bien à la figure du Soleil qu'à celle d'Alexandre. Il était naturel que pour son colosse de Rhodes, qui devait s'imposer à l'imagination du monde et devenir la représentation par excellence d'Hélios, Charès se soit inspiré de l'effigie du « Soleil-Royal » qu'il avait créée. La fortune de ce type ainsi formé peut se poursuivre à travers toutes les œuvres que nous avons eu à mentionner au cours de cette étude ; la ressemblance avec Alexandre apparaît tantôt plus forte, tantôt s'estompant jusqu'à se borner à la chevelure; la connexion des deux types était sans doute ravivée constamment par les nombreuses représentations d'Alexandre en Hélios. Mais les caractéristiques les plus marquantes de la figure du conquérant demeurent à jamais la marque distinctive de celle du Soleil. Elles se retrouvent aussi bien dans les œuvres sculpturales, comme la métope du temple d'Ilion, que dans les images plus vulgaires et plus communes du dieu, telles que ces reliefs de terre-cuite qu'on trouve en si grand nombre dans les tombeaux[2].

Gustave BLUM.

1. Helbig, *Mon. ant. d. Lincei*, VI, 1875 ; Schreiber, *Studien*, p. 74-75, 268 sqq., pl. XI.
2. Ἐφ. ἀρχ., 1899, p. 228, l. 2 ; Wolters, *Jahrbuch des Inst.*, 1899, p. 120. *Ath. Mitth.*, 1901, p. 361, pl. XV.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Le Bellérophon de Smyrne et l'aimant magique.

M. S. Reinach a ingénieusement expliqué un passage obscur concernant la statue de Bellérophon monté sur Pégase qui, fixée par une attache métallique en arrière du sabot, suivait le « mouvement doux de la main », déterminant des oscillations de haut en bas[1]. Toutefois, il ne croit pas que la main en question fût celle du spectateur ; c'était celle du héros même, qui dirigeait son coursier ; la méprise proviendrait de la mauvaise interprétation d'une épigramme : « On traite ainsi une pierre branlante, mais non une œuvre d'art. »

La statue de Bellérophon n'est pas seulement citée par Cosmas et par le manuscrit de Madrid, mais encore par Bède, qui décrit, d'après des contes anciens, le cheval suspendu entre deux aimants[2].

Le cheval Pégase, dit Cosmas, « suit volontiers le mouvement doux de la main ; mais quand on le pousse en avant avec violence, il reste solidement fixé et inébranlable ». Ce détail rappelle la pierre d'Harpasa, en Asie, qu'un seul doigt faisait mouvoir, mais qui résistait si l'on donnait l'impulsion avec le corps entier[3].

La statue oscillante de Bellérophon trouve un antécédent dans l'art grec. On se rappelle le cerf que tenait l'Apollon Didyméen de Kanachos, dont Pline décrit le mécanisme : « tellement équilibré sur ses pattes, qu'on peut passer un fil de laiton par-dessous ; les doigts et le talon mordant alternativement le sol, s'y fixent ; et les parties de l'avant et de l'arrière sont tellement endentées, que l'impulsion suffit pour porter le cerf tantôt sur une de ces parties, tantôt sur l'autre »[4]. Maints savants ont commenté ce passage sans y comprendre grand'chose[5] ; en désespoir de cause, on a supposé une double erreur : méprise de Pline compilant un auteur qu'il ne comprenait pas, et

1. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 330 sq.

2. Je trouve cette indication dans Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal* (6), 1863, p. 12, s. v. *Aimant*; mais je n'ai pas identifié le passage en question dans les œuvres de Bède.

3. Pline, *Hist. Nat.*, II, 98. « Cautes stat horrenda, uno digito mobilis; eadem, si toto corpore impellatur, resistens ».

4. Pline, *Hist. nat.*, XXIV, 25 ; trad. Littré, éd. Didot.

5. Overbeck, *Griech. Plastik* (4), I, p. 143; Klein, *Gesch. d. griech. Kunst*, I, p. 330, note 1, référ.

Digitized by Google

faute du copiste, obscurcissant, en voulant l'éclaircir, un passage déjà incompréhensible[1].

Quoi qu'il en soit, le mouvement oscillatoire semble bien être le même dans les deux monuments, soit d'avant en arrière et inversement. On peut donc se demander, en admettant qu'il ne s'agit point d'une légende à deux exemplaires, mais bien d'un mouvement réel, si celui-ci n'avait pas quelque valeur symbolique. Il paraît peu probable qu'à l'époque de Kanachos, et dans une statue sacrée, le cerf mobile n'ait été qu'un divertissement.

Faut-il mettre ce mouvement en relation avec les rites d'oscillation[2], et si l'on veut se représenter le mouvement du cerf et du cheval, ne pourra-t-on regarder ces peintures de vases où des personnages divins ou mortels se balancent sur une planche s'abaissant et s'élevant alternativement autour d'un point d'appui[3], jeu qui fut primitivement religieux, comme presque tous les jeux, et qui amuse encore les enfants d'aujourd'hui ?

Mais voici qui paraît encore plus plausible. On connaît maints exemples de statues auxquelles on s'efforçait de prêter une vie apparente par divers procédés mécaniques[4]. Permettre au cerf et au cheval d'osciller en avant et en arrière, c'était imiter en quelque sorte le mouvement de galop de l'animal, lui communiquer la même vie qu'aux statues dont les têtes, les bras, les jambes, étaient mobiles.

Il en était peut-être ainsi pour la statue de Smyrne, bien qu'appartenant à une époque plus récente. On avait pu aussi se souvenir des procédés usités au théâtre pour rendre le vol de Bellérophon sur son cheval Pégase, ou celui des personnages analogues, dans les pièces d'Euripide, d'Aristophane, procédés que mentionnent divers textes, tels que ceux de Pollux et de Suidas[5].

*
* *

Mais qu'on fasse attention à la place qu'occupait cette statue de Bellérophon. Placée sur un support du côté de la mer, faisant saillie sur le mur, le cheval semblait suspendu dans le vide, en plein vol ou du moins prêt à s'élancer, tout comme certains animaux fantastiques des gargouilles de nos cathédrales, en porte-à-faux. Une telle position s'efforçait de rendre matériellement la légende du cheval volant, et s'il était situé au-dessus de la mer, c'était aussi pour rappeler les relations qui unissaient Bellérophon et Pégase à celle-ci[6].

La statue paraissait bien *suspensum in aere*, comme le dit le manuscrit de

1. Eug. Sellers, *The Elder Pliny's Chapters on the History of art*; cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 472, note 1.
2. Frazer, *Rameau d'or*, II, p. 42.
3. *Dict. des ant.*, s. v. *Oscillatio*, p. 256.
4. Cf. Deonna, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 144 sq., référ.
5. *Dict. des ant.*, s. v. *Machina*, p. 1471, 1472, 1475.
6. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Bellerophon*, p. 758, n. 2.

Digitized by Google

Madrid, et cette situation pouvait facilement déterminer la croyance à un cheval suspendu en réalité dans l'air sans point d'appui, provenant donc plutôt de la position de l'œuvre que du mode de fixation du cheval, comme le pense M. Reinach. En cherchant la cause de cette étrange position, on la trouvait dans les nombreuses légendes ayant trait aux statues suspendues par des aimants.

Aux textes indiqués par M. de la Ville de Mirmont, qui concernent celles-ci, et que rappelle M. S. Reinach, on peut en ajouter d'autres, énumérés par M. Bouché-Leclercq à propos de la statue de la reine Arsinoé[1]. Suidas mentionne aussi la statue de Sérapis, que cite saint Augustin[2]. C'est sans doute à l'un de ces textes antiques que fait allusion Barthélemy l'Anglais (XIIIe siècle), au mot *aimant* : « On fit jadis une idole de fer qui restait suspendue en l'air, attirée qu'elle était de toutes parts par des aimants d'égale force »[3].

*
* *

Parmi ces légendes, il en est une qui offre un détail curieux. La construction du temple où devait être placée la statue d'Arsinoé, dit Pline, fut interrompue par la mort de l'architecte et par celle du roi *qui id sorori jusserat fieri*. Le mot *id* peut se rapporter indifféremment à *templum* ou à *simulacrum* qui précèdent, et il est évident que Pline a simplement voulu dire que Ptolémée avait élevé le temple et la statue en l'honneur de sa sœur.

Mais, dans Ausone, qui répète cette histoire, le motif est plus clairement indiqué. Le poète insiste, assurément pour le désapprouver, sur le caractère incestueux de l'union entre Ptolémée et Arsinoé, et c'est dans cet amour anormal qu'il voit la cause de l'ordre donné par le roi :

Jussus ob incesti qui quondam foedus amoris
Arsinoen Pharii suspendit in aere...

Soit, d'après la traduction de M. de la Ville de Mirmont : Timocharès « avait reçu l'ordre, en mémoire des liens d'un amour incestueux, de suspendre dans les hauteurs aériennes du temple de Pharos l'image d'Arsinoé ». Quel rapport peut-il y avoir entre cet amour incestueux et l'image attirée par un aimant? N'est-ce qu'une tournure poétique, et le poète n'a-t-il rien voulu exprimer d'autre que Pline?

Or, une croyance répandue au moyen-âge attribuait à l'aimant le pouvoir d'éprouver la vertu des femmes. La pierre était placée sur la tête de la femme endormie, et celle-ci, suivant qu'elle était chaste ou non, embrassait son mari

1. *Histoire des Lagides*, I, p. 235, note 3.
2. Suidas, s. v. μαγνῆτις; cf. *Dict. des ant.*, s. v. *Lapides*, p. 937, note 1.
3. Cf. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au moyen âge*, 1911, p. 165.

Digitized by Google

ou le repoussait pendant son sommeil, se tournait sur le ventre ou sur le dos[4]. Au XVIIe siècle encore, le père Kircher[2] cite cette croyance : on plaçait la pierre d'aimant sur le corps de la femme pendant son sommeil ; elle se réveillait et, si elle était fidèle, elle embrassait son mari — sinon, elle prenait la fuite. On peut se demander si le poète latin du IVe siècle, passant facilement d'un sens péjoratif à un autre sens voisin, c'est-à-dire de l'idée d'inceste à celle d'infidélité, n'a pas voulu faire allusion à cette croyance magique déjà existante, ce qui semble d'autant plus vraisemblable que, quelques vers plus haut, il cite la chouette d'Ictinos à Athènes, laquelle, enduite d'un appât magique, attirait les oiseaux et les tuait du regard.

*
* *

M. S. Reinach dit avec raison que de telles statues suspendues par un aimant n'ont jamais existé. Mais comment s'est formée cette croyance très répandue?

On pourrait en décomposer les éléments comme suit :

1° Existence de statues suspendues par des moyens naturels, pour exprimer soit une action momentanée où le corps était vu en l'air[3], soit le vol réel, l'ascension ou l'apparition divine[4] ;

2° Croyance à la lévitation, attribuée à certains être humains privilégiés, saints, sorciers, ou de nos jours médiums — croyance dont on pourrait citer de nombreux exemples en des pays divers, et dès l'antiquité déjà[5]; elle affecte du reste, ce qui importe ici, même les objets inanimés, qui volent en l'air[6] ;

3° Relation entre le corps humain et l'aimant. Les textes cités plus haut sur

1. Lapidaire de Philippe de Thaon, XIIe siècle; Barthélemy l'Anglais, *ap.* Langlois, *op. l.*, p. 26, 165 ; Pseudo-Hippocrate, s. v. μαγνίτης; Lapidaire latin de Mantoue, du XIe siècle, etc. Cf. de Mély, *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*, II, p. XV, p. 189, 36, p. XIV, 163 ; Pannier, *Les lapidaires français du moyen-âge*, 1882, p. 50, 102, vers 697, 131, 160.

2. *De arte magnetica.*

3. Acrobates de Cnossos, suspendus par la ceinture, *Annual of the Brit. School at Athens*, VIII, p. 73.

4. Figurines en cloche de Béotie, suspendues par la tête ; statuettes de Myrina, Pottier, *Diphilos*, p. 102 ; Éros de Volx, *Rev. des ét. anc.*, 1908, p. 190-1 ; peut-être Ganymède du Vatican, Kekulé, *Griech. Skulptur*, p. 215 ; contre, Lucas, *Wiener Jahreshefte*, 1906, 9, p. 272, note 11, etc.

5. Tylor, *Civilisation primitive*, trad. Brunet, I, p. 176 (nombreux ex.) ; Perdrizet, *Vierge de Miséricorde*, p. 42 ; Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 16 ; moine Schnoudi, Amélineau, *Vie de Schnoudi*, p. 319 ; chez les magiciens australiens, Mauss, *L'origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes*, dans Hubert-Mauss, *Mélanges d'hist. des religions*, p. 148, 152 ; Figuier, *Hist. du merveilleux dans les temps modernes*, I, p. 29 ; IV, p. 152-3, 155 ; Papus, *La magie et l'hypnose*, p. 35, etc.

6. Ex. le Cupidon d'argile, envoyé à travers les airs pour rechercher une fille dont Glaukias était amoureux, dans Lucien ; autres ex. dans Collin de Plancy, *Dict. critique des reliques*, 1821, I, p. XVII, 206-7 (statues de Jupiter, crucifix, etc.

Digitized by Google

l'aimant utilisé pour éprouver la vertu de la femme témoignent, dès le XIIe siècle, de cette relation. Je ne suis pas au courant de la littérature magnétique, mais je constate que dans les ouvrages des XVe et XVIe siècles, ceux de Ficin, Pomponace, Paracelse, Robert Gludd, etc., on attribue au corps humain les mêmes vertus qu'à l'aimant, celle de repousser et d'attirer, celle d'avoir deux pôles, dont l'un attire à soi les vertus des astres et s'en nourrit, et l'autre celles des éléments[1]. Une telle croyance, dont dérivent les recherches ultérieures sur le magnétisme humain, remonte sans doute à l'antiquité et aux relations établies entre les astres et le corps humain par les doctrines astrologiques[2]. Y aurait-il quelque subtilité à rapprocher de la croyance au corps humain attirant les astres, les statues suspendues à la voûte d'un édifice, qui souvent symbolise le firmament[3]?

W. Deonna.

1. Paracelse, *De peste*. Certain aimant attirait non seulement le fer, mais le corps humain, Collin de Plancy, *op. l.* (6), 1863, p. 11, s. v. *Aimant*.
2. Cf. *Rev. arch.*, 1912, II, p. 363; 1913, I, p. 309.
3. Remarquer, par exemple, que les Égyptiens se représentaient à l'origine le ciel comme un plateau en *fer*, plat ou voûté (Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 1).

Digitized by Google

La tombe d'Osiris.

Il y a eu en Égypte une ville que les Grecs ont appelée Abydos. C'est là un exemple d'étymologie ou plutôt de transcription populaire. En égyptien, la ville se nommait *About*. Ce nom rappelait de loin une ville bien connue des Grecs, Abydos de l'Hellespont, fameuse par le passage de l'armée de Xerxès. Cette assonance a fait appeler Abydos la ville d'Égypte.

Abydos n'a pas joué un rôle politique. C'était avant tout une localité fameuse par le culte d'Osiris; on pourrait presque l'appeler un lieu de pèlerinage. Osiris, le dieu le plus humain du Panthéon égyptien, avait été mis en pièces par son rival Set ou Typhon; mais son fils Horus lui avait rendu la vie en reconstituant son corps. Cependant à Abydos existait son tombeau; mais nous ne savons pas s'il contenait le corps du dieu ou, au dire des auteurs grecs, seulement sa tête.

Vu la sainteté du lieu, les Égyptiens aimaient à s'y faire enterrer. Peu de localités renferment des cimetières aussi riches, de toutes les époques, depuis l'âge néolithique jusqu'à l'empire romain. Les rois y avaient élevé des temples, dont la plupart sont détruits, sauf deux. L'un, en particulier, celui que fit élever Séti Ier, de la XIXe dynastie, le père de Ramsès II, a subsisté presque en entier. Il a été déblayé par Mariette. C'est un grand temple qui a été achevé par Ramsès. Dans la partie élevée par Séti, on peut voir des sculptures qui sont parmi les plus belles qu'on trouve en Égypte. Du père au fils, le style change complètement; l'œuvre de Ramsès est faite avec hâte et avec la négligence qui caractérise la plupart de ses monuments.

Le temple de Séti est ce qu'on appelle un *Memmonium*, c'est-à-dire un édifice en rapport avec un tombeau et dans lequel on rendait un culte à un défunt. Comme il est dédié à Osiris, cela montre que le tombeau du dieu doit être dans le voisinage. Il y a quelques années M. Petrie avait attiré l'attention sur ce qu'il a appelé l'Osireion. Il avait déblayé un couloir conduisant à une chambre ornée de peintures funéraires montrant un culte rendu à Osiris. Dans le couloir était une porte latérale devant laquelle M. Petrie s'était arrêté et qu'il indique sur son plan comme devant être un passage allant au temple de Séti, situé à environ quatre-vingts mètres de cette porte.

A la suite d'une campagne de fouilles dans les cimetières, il a été décidé que nous rechercherions ce qu'il y a dans l'espace qui séparait le temple de cette porte; nous avons commencé il y a deux ans. Nous avons d'abord trouvé un couloir en pente entièrement rempli de décombres, dont les parois sont couvertes de textes du Livre des Morts du temps de Méneptah, le fils de Ram-

Digitized by Google

sès II. Ce couloir, qui a quatorze mètres de long, était autrefois couvert par un plafond en gros blocs de grès qu'on a tous enlevés, sauf un. Il se termine à ce que nous avions pris d'abord pour des chambres latérales. Aujourd'hui, nous voyons que c'est une grande salle dont le plafond était en encorbellement et dont les murs sont couverts de peintures funéraires du même roi.

En face du couloir, dans le mur oriental de la salle, se trouve une porte dont il y a deux ans nous avions découvert le triple linteau composé de trois pierres de cinq mètres de long. Nous avions reconnu que cette porte traversait un mur de quatre mètres d'épaisseur. Au delà il semblait qu'on vît l'amorce de deux nouvelles chambres. Nous avons dû nous arrêter là faute de ressources. Quand nous avons quitté l'endroit, nous avions devant nous un espace d'environ cinquante mètres de long, couvert de sable que nous devions enlever jusqu'à une profondeur inconnue, et tout près du temple une butte énorme provenant des travaux de Mariette. Cette butte a été enlevée par le Service des antiquités. Néanmoins, il était évident qu'il ne fallait pas toucher à l'Osireion avant d'avoir les ressources nécessaires pour faire la fouille en grand. Aussi n'avons-nous pas travaillé pendant l'hiver 1912. On jugera de l'importance de la fouille par le fait que nous avons aujourd'hui 639 ouvriers, dont les deux tiers sont des enfants portant la couffe. C'est le plus grand travail que l'*Egypt Exploration Fund* ait entrepris.

Nous nous sommes installés le 23 décembre dans les deux maisons de briques crues construites pour nous au désert. Mes collaborateurs sont cette année M. Whittemore, de Boston, MM. Wainwright et Gibson, tous deux anglais. Quand nous avons commencé, je me représentais qu'au delà de la porte trouvée il y a deux ans nous arriverions quelque part à un passage conduisant à un sanctuaire souterrain consacré à ce qu'on nomme le double d'Osiris, c'est-à-dire à cette sorte d'ombre et de figure sans corps qui fait partie de la personne. Je ne me serais jamais attendu à ce que nous avons mis à découvert. Entre la porte aux énormes linteaux et le temple de Séti Ier, est un grand édifice évidemment de l'époque des Pyramides, c'est-à-dire des premières dynasties. Il est très ruiné, mais il était bâti en matériaux énormes, les plus gros qu'on trouve en Égypte, en pareille quantité. C'est un édifice unique parmi les nombreux temples et tombeaux qu'on rencontre dans la vallée du Nil.

Il est rectangulaire; l'enceinte, un mur de quatre mètres d'épaisseur, est formée d'une double enveloppe : à l'extérieur, du calcaire grossièrement taillé, à l'intérieur, de gros blocs d'un grès rouge très dur, reliés par des queues d'aronde en granit gris. L'espace ainsi enclos est de trente mètres de long sur vingt de large; il est divisé en trois nefs parallèles. Ce qui les sépare sont d'énormes piliers monolithes en granit, portant des architraves de cinq mètres de long en général. Les deux nefs latérales avaient un plafond fait de monolithes de granit qu'on ne peut guère appeler des dalles, puisqu'ils ont plus de deux mètres d'épaisseur. La nef du milieu était à ciel ouvert.

Digitized by Google

Ces colonnades gigantesques doivent avoir été d'un effet très imposant. Encore maintenant, on est frappé d'admiration devant cette majestueuse simplicité, quoiqu'il reste bien peu de tout l'édifice ; il n'y a d'intact que le coin de la colonnade de nord. Tout le reste a été détruit avec sauvagerie. Il est bien probable que celui qui a donné l'exemple est Ramsès II lui-même, qui avait peu de respect pour l'œuvre de ses prédécesseurs. Plusieurs gros blocs de granit ou de grès dont il s'est servi dans le sanctuaire de son temple, situé à peu de distance, trahissent leur origine par leur forme et leurs dimensions. Mais après lui, et peut être encore récemment, les ravages ont été bien plus terribles. Ces majestueuses colonnades sont devenues des carrières où l'on a fait des meules de toute grandeur. Partout on voit la trace des coins qui ont servi à fendre le granit. Plusieurs de ces meules presque achevées sont encore là. Elles pèsent plusieurs tonnes ; il a fallu les enlever, comme aussi un grand nombre de fragments plus gros encore. C'est là ce qui retarde notamment le travail du déblaiement. Nous n'avons pas encore atteint les dalles du plancher ; à ce moment-là nous pourrons encore bien juger de l'effet de ces grands piliers monolithes et des architraves qu'ils portent.

Dans le mur des colonnades est une série de niches ou de cellules dont nous avons déjà découvert six et dont il devait y avoir au moins seize. Elles ne sont pas grandes. Un homme peut tout juste s'y tenir debout. Elles étaient fermées par des portes probablement en bois ; on voit encore la place des gonds. Je croirais volontiers que ces cellules sont une image de celles que le Livre des morts décrit comme appartenant à la demeure céleste d'Osiris. En dehors de ces cellules nous ne trouvons rien dans les colonnades, pas un objet, ni un signe hiéroglyphique. Cette absence complète d'ornements caractérise les monuments de l'époque des Pyramides, de même que le style de la construction et les énormes matériaux employés.

La nef du milieu se termine au mur du fond, à une dizaine de mètres du temple de Séti. Ce mur est en grès rouge, et là seulement on peut voir des sculptures du roi Ménéphtah d'un genre funéraire. Elles indiquent un tombeau. Nous y voyons, par exemple, la représentation des deux principales amulettes qu'on mettait sur le corps du défunt. En effet, au bas du mur ouvre une petite porte de la grandeur de celle des cellules. Quand nous l'avons franchie en rampant, nous nous sommes trouvés dans une grande salle de vingt mètres sur cinq, dont le plafond en encorbellement est formé de gros blocs. Cette salle, d'une conservation parfaite, est absolument vide. Dans un temple qui a servi de carrière pendant des siècles, il n'y a rien à trouver. Néanmoins, ce qui prouve que c'était bien une chambre funéraire, ce sont les textes gravés par le roi Séti Ier sur l'un des côtés. C'est la scène finale d'un livre qui est peint ou sculpté dans les tombes royales, le Livre de l'hémisphère inférieur. C'est bien là le tombeau d'Osiris. Y avait-il un sarcophage, quelle en était l'apparence, contenait-

Digitized by Google

il le corps du dieu ou seulement la tête? C'est ce que nous ne saurons probablement jamais.

Nous n'avons pas encore atteint le plancher. Il est bien possible que la fin de la fouille nous réserve quelque surprise et nous fasse connaître la destination de cet édifice à trois nefs qui rappelle si peu un sanctuaire.

L'hiver prochain, les touristes visitant Abydos, après avoir traversé le temple de Séti, se trouveront devant les ruines majestueuses d'un des plus anciens édifices que le sol de l'Égypte nous ait conservés et qui était absolument inconnu jusqu'à ces derniers jours. Cela montre que cette terre privilégiée renferme peut-être encore, sous une épaisse couche de sable, de grands monuments dont on ne soupçonne même pas l'existence. C'est la seconde fois que les travaux de l'*Egypt Exploration Fund* révèlent un édifice d'un genre qui n'avait pas été trouvé jusqu'alors. Il y a lieu d'espérer que des résultats comme ceux de cet hiver éveilleront l'intérêt des amis de l'antiquité pour ce que j'appellerai la grande fouille, celle qui cherche avant tout à mettre au jour ces glorieux restes du passé et qui n'est pas la chasse au bibelot destiné à garnir des vitrines de musées ou des collections particulières.

Édouard NAVILLE.

(*Journal de Genève.*)

Digitized by Google

Le grand réservoir d'Abydos.

Le Caire, 12 mars.

Il y a peu de jours, décrivant les fouilles d'Abydos, je disais que nous n'avions pas encore atteint le plancher et que la fin du travail nous réservait peut-être quelque chose d'inattendu. C'est en effet ce qui est arrivé. Nous connaissons maintenant la destination de cet édifice étrange construit en matériaux gigantesques. Ce n'est ni un sanctuaire ni un tombeau : c'est un vaste réservoir, ou si l'on veut une piscine, ce mot devant s'entendre dans le sens que nous lui donnons lorsque nous parlons de la piscine de Béthesda.

Je rappelle que nous nous trouvions dans un espace rectangulaire de trente mètres sur vingt dont l'enceinte est formée par un mur de six mètres d'épaisseur; la partie extérieure est construite en calcaire et l'intérieur en grès rouge très dur. Cet espace est divisé en trois nefs, les deux du bord étant plus étroites que celle du milieu. Ces nefs sont séparées par des colonnades formées d'énormes piliers de granit supportant des architraves d'égale grandeur. Les deux nefs latérales avaient un plafond dont il subsiste un coin ; pour celle du milieu, cela est plus douteux.

Tout autour de cette enceinte sont des cellules toutes pareilles, où un homme peut se tenir debout, qui étaient fermées par des portes probablement en bois et qui sont décorées d'ornements. Il semblait certain que ces cellules ouvraient sur un dallage et que tout l'édifice avait un plancher. Aussi grand fut notre étonnement quand nous trouvâmes que devant ces cellules il n'y avait point de plancher, mais seulement un trottoir d'un peu plus de soixante centimètres de largeur, qui fait tout le tour de l'édifice, passe devant la grande porte d'entrée et règne aussi sur le côté de chaque nef opposé à la porte des cellules. Au-dessous, le mur continue en magnifique maçonnerie, et à une profondeur de près de quatre mètres nous avons trouvé l'eau d'infiltration au niveau où elle se rencontre dans le terrain cultivé, quoique nous soyons dans le désert.

Ainsi les deux grandes nefs latérales et les extrémités contiguës de celle du milieu formaient un vaste bassin rectangulaire bordé des deux côtés d'un sentier de pierre, qui pouvait servir de chemin de halage pour les bateaux ou canots naviguant sur le bassin et qui s'arrêtaient peut-être devant les cellules.

La nef du milieu était plus large et ne contenait pas d'eau, sauf aux extrémités. De chaque côté la pierre formant le trottoir, laquelle est un bloc énorme, passe entre les piliers ou les supporte et avance presque jusqu'au milieu de la nef, de ce qui, à première vue, paraissait être un étroit canal d'un peu plus d'un

Digitized by Google

mètre et demi. En creusant dans ce canal, nous sommes arrivés à deux escaliers tournés l'un vers la porte d'entrée, l'autre vers la chambre funèbre d'Osiris. Nous avons eu beaucoup de peine à fouiller dans ce milieu couvert de pierres énormes qu'il faut enlever ; mais il ressort de la disposition des lieux que toute la galerie centrale était une île qu'on atteignait par un pont en bois ou par un bateau. L'extrémité d'un de ces escaliers que nous avons pu déblayer s'arrête à environ un mètre au dessus de l'eau. Si donc nous étions dans une année normale, au lieu d'une année où l'eau est exceptionnellement basse, l'escalier atteindrait l'eau et même, suivant le moment, les deux ou trois premières marches seraient inondées.

Il n'y a donc plus de doute : nous avons découvert ce que Strabon appelle le puits ou la fontaine d'Abydos. Il en parle comme étant près du temple, à une grande profondeur et remarquable par des corridors dont les plafonds étaient formés par d'énormes blocs monolithiques. C'est exactement ce que nous avons trouvé.

Les cellules étaient au nombre de dix-sept, dont six sur chacun des grands côtés. Il y en avait une au milieu du mur du fond ; on l'a percée et derrière on a trouvé la grande salle qui était le tombeau d'Osiris. Une étude attentive des sculptures a confirmé que c'était une salle funéraire où devaient être les restes du dieu. Mais cette salle ne faisait pas partie de l'édifice originel. Elle doit avoir été construite sous terre, lorsque Séti Ier a élevé le temple du dieu. La tombe d'Osiris était tout près du grand réservoir. Rien n'en révélait la présence ; l'entrée en était tout à fait semblable à celle d'une quelconque des cellules dont on avait muré le fond après l'avoir percé.

La découverte de ce réservoir souterrain fait de matériaux gigantesques soulève un grand nombre de questions dont quelques-unes, il faut l'espérer, pourront être résolues par la fin des fouilles. Aujourd'hui nous sommes arrêtés ; nous ne pouvons pas aller au fond du bassin, qui est obstrué par quantité de gros blocs jetés là au moment de la destruction de l'édifice. Ce sont des meules qui pèsent plusieurs tonnes, ou d'autres fragments non moins pesants. Il faut arriver au fond pour savoir jusqu'où va le mur de magnifique maçonnerie qui contient l'eau, s'il se termine à un dallage, et aussi d'où vient l'eau abondante que nous voyons dans notre fouille. Les ingénieurs hydrauliciens étudient maintenant la nappe d'eau qui s'étend sous l'Egypte, sous le désert aussi bien que sous le terrain cultivé. Est-ce cette eau-là que captait le réservoir? Ou y avait-il un canal qui l'amenait on ne sait d'où ? Le mot qu'emploie Strabon pourrait s'appliquer à une source.

Nous n'avons pas encore d'indication certaine sur la date de la construction ; mais le style, la dimension des matériaux, l'absence complète d'ornementation, tout cela indique une très haute antiquité. Jusqu'à présent on a toujours considéré ce qu'on nomme le temple du Sphinx à Ghizeh comme étant l'un des édifices les plus anciens d'Egypte. Il est contemporain de la pyramide de Che-

Digitized by Google

ren. Le réservoir d'Abydos, d'une facture tout analogue, mais en matériaux beaucoup plus gros, a un caractère encore plus archaïque ; je ne serais pas étonné que ce fût la construction architecturale la plus ancienne d'Egypte. Les Pyramides sont peut-être du même âge, mais une pyramide n'est qu'une masse de pierres et n'a pas un plan compliqué comme le réservoir.

Si nous avons devant nous la construction égyptienne la plus ancienne qui nous ait été conservée, il est curieux que ce ne soit ni un temple ni un tombeau, mais un réservoir, un grand travail hydraulique. Cela nous montre que ces anciens connaissaient fort bien la marche des eaux souterraines, les lois qui en règlent la crue et la baisse. Il est bien probable que ce réservoir jouait un rôle dans le culte d'Osiris. Les cellules sont peut-être celles qui apparaissent dans le Livre des morts ; il est possible aussi que l'eau passât pour avoir une vertu curative, et que les cellules servissent aux malades qui venaient chercher la guéson. La barque d'Osiris flottait-elle quelquefois sur le réservoir, halée par les prêtres qui suivaient le trottoir, car la barque solaire telle qu'on la voit dans les tombeaux des rois chemine toujours à la cordelle, s'arrête devant des portes ou des chambres ? Telles sont les questions qui surgissent et auxquelles nous ne pouvons encore répondre.

Les quelques voyageurs qui ont déjà vu le réservoir d'Abydos ont été frappés de la majesté de l'édifice, malgré l'état de ruine dans lequel il se trouve. Qu aurait pensé il y a quelques mois qu'à dix mètres sous terre on verrait paraître une construction comme celle-là, qui dépasse en grandeur les édifices cyclopéens les plus colossaux ? Etrange pays que l'Egypte ! Nous commencions à croire que nous avions vu toutes les grandes constructions, qu'il n'en restait plus à découvrir. Qui nous dit que telle localité ne cache pas sous terre l'œuvre majestueuse des plus vieux Egyptiens et ne nous ménage pas des surprises aussi étonnantes que celle d'Abydos ?

Edouard NAVILLE.

(*Journal de Genève.*)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 24 AVRIL 1914

M. Henri Cordier donne lecture de M. le Dr Victor Segalen datée de Han-tchong-fou (province de Chen-si, Chine), 20 mars 1914, contenant de nouveaux renseignements sur la mission dont il a été chargé par l'Académie.

Le P. Scheil fait une communication préliminaire sur la dernière campagne de fouilles à Suse. M. de Mecquenem a découvert une vaste nécropole du VIIe ou VIIIe siècle avant J.-C. Les tombes y sont en général de petites constructions en briques et contiennent pour la plupart, joint aux ossements, un mobilier de vases, outils professionnels, bijoux, etc. Le déblaiement n'en est qu'à mi-œuvre. Les chantiers de l'Acropole, de la Ville Royale et du Palais achéménide n'ont pas non plus travaillé dans le vide; les résultats de cette campagne, pris dans l'ensemble, sont remarquables.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie un fragment d'inscription grecque récemment découvert à Narbonne et envoyé par M. Rouzaud. Ce fragment appartient à un cartel rectangulaire qui ornait un socle en marbre blanc destiné à supporter un buste de l'empereur Antonin. Ce buste malheureusement n'a pu être retrouvé. Il ressort du texte que ce buste avait été élevé en l'honneur de l'empereur par deux médecins de Narbonne appartenant à la famille de Pompeia : ce sont deux affranchis dont l'un s'appelle Fortunatus ; le surnom de l'autre a disparu.

M. F. Préchac, ancien membre de l'École française de Rome, fait une communication intitulée : *Sénèque et la Maison d'or*. Sénèque fait quelques allusions discrètes à la Maison d'or de Néron. Les unes confirment ce que l'on en savait, les autres fournissent de précieuses indications. On entrevoit que l'empereur-poète avait conçu l'idée de cette féérique habitation en rêvant au Palais du Soleil évoqué par Ovide. On apprend que le colosse de Néron qui se dressait dans le vestibule était non pas en pied, mais debout, la chlamys au vent, montant sur le quadrige d'Hélios qu'emportaient des coursiers au galop. Les textes anciens, les médaillons des Antonins confirment ce renseignement imprévu.

M. Henri Cordier lit deux notes de M. Bonnel de Mézières en mission dans l'Afrique occidentale. La première de ces notes concerne la découverte de l'emplacement de la ville de Tirekka ou Tirregga dont la réputation fut jadis très grande, aussi bien chez les noirs du Soudan que chez les Arabes et Berbères des régions sahariennes du Nord de l'Afrique. La seconde traite de Tendirma qui fut à partir du XVe siècle la résidence des Kourmina, Fari ou Kanfari, qui étaient les premiers dignitaires de Gao, après l'Askia. Cette ville était autrefois le siège d'une puissante colonie israélite dont les habitations s'étendaient depuis le bord du fleuve Niger jusqu'à une demi-journée de marche de celui-ci; elle s'appelait alors Fatl, nom donné encore au lac voisin.

Digitized by Google

M. Collignon donne lecture d'une étude sur une plaque en terre cuite à relief provenant de Crète, et acquise récemment par le Musée du Louvre. Elle constitue un document intéressant pour l'étude de l'art archaïque en Crète. Le relief montre une figure féminine debout, coiffée du polos, dans l'attitude des statues dites xoanisantes. Pour le type, pour les détails du costume, cette figure offre de grandes analogies avec celle qui est sculptée en relief sous la base d'une statue assise découverte à Prinià par la mission italienne et représentant la « maîtresse des animaux ». La figure de la base a été interprétée comme l'effigie d'une divinité, Dictynna ou Britomartis. La plaquette du Louvre étant certainement un ex-voto, c'est sans doute une de ces deux divinités qu'il y a lieu d'y reconnaître. Elle offre un nouvel exemple d'un type statuaire créé, vers la fin du VIIe siècle, par les Dédalides crétois.

M. Paul Monceaux communique une note de M. l'abbé Bayard, professeur aux Facultés libre de Lille, sur une correction à faire au célèbre texte de saint Irénée qui concerne l'Église romaine (*Contra haereses*, III, 3, 2).

M. Camille Jullian annonce que la commission du prix ordinaire, dont le sujet proposé était pour 1914 : *L'Espagne à l'époque romaine*, a décerné ce prix aux *Promenades archéologiques en Espagne* de M. Pierre Paris, qui sous une forme différente se rattache au sujet proposé.

M. Maurice Croiset annonce les décisions prises par la commission du prix Bordin (antiquités grecques et romaines) dont la valeur est de 3.000 francs. La commission accorde les récompenses suivantes : 1.000 francs à M. Eugène de Faye pour son ouvrage intitulé : *Gnostiques et gnosticisme*, étude critique du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles ; — 1.000 francs à M. W. Deonna, ancien membre étranger de l'École d'Athènes, pour ses trois volumes intitulés : *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*; — 500 francs à M. Jean Lesquier, pour ses deux ouvrages : *Papyrus de Magdola* ; II. *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides* ; — 500 francs à M. Raymond Billard, *La vigne dans l'antiquité*. — Mention sera faite dans le rapport général de l'ouvrage de M. Morin (*La verrerie en Gaule sous l'empire romain*), qui atteste des recherches étendues et méthodiques.

SÉANCE DU 1er MAI 1914

M. Henri Cordier communique un télégramme adressé le 23 mars 1914 par M. Bonnel de Mézières à M. le gouverneur Clozel. M. Bonnel de Mézières quittait Gualata le 18 février 1914, se dirigeant sur Goumbou ; il a relevé, à 20 kilomètres du Ghânata, le point appelé Koumbi sur une colline qui passe pour avoir servi d'habitation aux rois du pays. On y distingue encore les restes d'une ville en pierre. M. Bonnel de Mézières va procéder à des fouilles à Koumbi-Ghânata, à Ghâba-Moumou, à Néma et à Saïlé.

M. Collignon communique un rapport de Macridy-Bey, conservateur du Musée ottoman, et de M. Ch. Picard, adressé à l'Académie par M. Fougères, directeur de l'École d'Athènes. Ce rapport expose les résultats de la première campagne de fouilles dirigée en 1913 à Colophon, sur l'emplacement du hiéron d'Apollon Clarios. Les travaux ont permis de reconnaître la situation exacte du

Digitized by Google

temple principal, construit dans la plaine, à proximité de la mer, alors que la célèbre grotte prophétique se trouve dans la montagne. On a dégagé en partie les Propylées, et mis complètement à jour une vaste exèdre située à l'alignement de la façade. Les fouilles ont livré en outre une riche série d'inscriptions d'un grand intérêt historique. Parmi les plus précieuses, il faut signaler les proscynèmes des villes qui avaient envoyé des délégations à l'Apollon de Claros et qui sont gravés sur les murs et les colonnes des Propylées. Il y a lieu d'attendre beaucoup de ces fouilles entreprises en Asie Mineure par l'Ecole d'Athènes. Les premiers résultats promettent la découverte d'un temple d'Apollon dont Pausanias signale la grandeur et la richesse et qu'il compare à ceux de l'Artémis d'Ephèse, de la Héra de Samos, et au Didyméion de Milet.

M. Chavannes signale l'importance des découvertes archéologiques faites par le Dr Segalen dans la province chinoise de Chen-si ; un cheval de pierre placé devant la tombe d'un général chinois mort en 117 avant notre ère est de deux siècles et demi antérieur aux plus anciens monuments jusqu'ici connus de la sculpture chinoise.

M. Collignon donne lecture d'un rapport de M. Courby relatif à une importante découverte faite par l'auteur dans les ruines du temple d'Apollon à Delphes, au cours d'une mission accomplie en 1913. A l'aide de photographies donnant l'état des fouilles en 1894, M. Courby identifie l'adyton du temple avec une construction qui coupe d'une manière assez imprévue la colonnade sud. Or, au même endroit, dans les profondeurs du remblai, il a retrouvé un omphalos en pierre calcaire, de travail très fruste, portant le nom de la déesse Gaïa gravé en caractères archaïques. Il expose les raisons qui lui permettent d'y reconnaître le véritable omphalos de Delphes, la pierre sacrée placée dans l'adyton et invisible pour le public. Celui-ci ne pouvait en voir qu'une copie en marbre, exposée à l'extérieur, et que M. Homolle a découverte sur l'esplanade orientale du temple. — MM. Homolle, Pottier, Babelon, Jullian, Alfred Croiset et Maurice Croiset ajoutent quelques observations.

SÉANCE DU 8 MAI 1914.

M. l'ambassadeur d'Italie adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre où il le prie de se faire l'interprète auprès de l'Académie, des remerciements de S. M. le roi Victor-Emmanuel III, pour le prix Duchalais qui lui a été décerné.

M. Cagnat donne lecture d'une lettre adressée par M. Théodore Reinach à M. le Secrétaire perpétuel, lettre relative aux principaux textes contenus dans le dixième volume, tout récemment paru, des *Papyrus d'Oxyrhynchus*.

M. Cordier propose, au nom de la commission de la fondation Benoît Garnier d'allouer une subvention de 2.500 francs à M. Sylvain Lévi pour un voyage d'études au Népal. — Cette proposition est adoptée.

M. Maurice Prou annonce que la commission du prix de La Fons-Mélicocq a décerné ce prix à M. le Dr Victor Leblond pour son ouvrage intitulé : *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*.

M. Collignon communique un rapport adressé par M. Fougères, directeur de l'Ecole d'Athènes, sur les fouilles exécutées à Thasos en 1913 par MM. Charles

Digitized by Google

Picard et Avezou. Les travaux de dégagement de l'enceinte et des portes ont été poussés plus avant et ont amené la découverte d'une nouvelle porte. Des sondages ont permis de reconnaître les dimensions de la salle hypostyle. Près de l'église de Haghios Nikolaos, on a mis à découvert des fondations qui appartiennent peut-être à un édifice de l'agora, et dans le voisinage a été trouvé un autel de Cybèle orné de frises en relief. Un des résultats importants est l'identification définitive d'un édifice découvert jadis par Miller, et qui est certainement le Prytanée. Bien que le monument ait été remanié et développé, il est possible de définir les caractères essentiels du Prytanée primitif, qui n'est pas antérieur au début du ve siècle. C'était un bâtiment carré, analogue au Prytanée d'Olympie, et décoré de terres cuites architectoniques telles que des antéfixes à tête de Gorgone et une curieuse frise représentant des cavaliers au galop, escortes de chiens poursuivant des lièvres. Il faut ajouter que les ouilles ont livré de nombreuses inscriptions, notamment des prescriptions rituelles concernant les cultes de Peitho et de l'Héraklès thasien.

L'Académie présente, pour la chaire d'institutions de la France vacante à l'Ecole des Chartes : en première ligne, M. G. Dupont-Ferrier ; en seconde ligne, M. Léon Levillain.

M. Paul Girard examine les causes de l'échec des *Nuées* d'Aristophane au concours. — MM. Maurice Croiset, Alfred Croiset, Bouché-Leclercq et Foucart présentent quelques observations.

SÉANCE DU 15 MAI 1914

M. Salomon Reinach donne lecture d'une lettre adressée à M. le Secrétaire perpétuel par M. de Mély et dans laquelle ce dernier communique les photographies qu'il a pu faire de l'inscription prétendue hébraïque peinte sur la coiffure de la Madeleine du retable attribué à Roger Van der Weyden et acheté l'an dernier par le Musée du Louvre. Cette inscription se compose de quatre mots. Le premier ZIN signifie en vieux flamand *son* ; le second est composé de deux mots hébreux KALAH-MALACHAH, qui signifient *art de la peinture* ; le troisième est le nom de WIYDEN ; quant au quatrième, il se perd dans le voile, mais, d'après les formules adoptées par les peintres du moyen âge il doit signifier *a terminé*. Il faudrait donc lire : *Son œuvre de peinture Weyden a terminé*. — M. S. Reinach signale ce que cette hypothèse a d'inattendu ; M. Durrieu en affirme la fragilité.

M. Paul Durrieu rappelle que les PP. H. Vincent et F.-M. Abel, dans leur ouvrage intitulé *Bethléem* ; *le Sanctuaire de la Nativité*, ont mentionné de curieux souvenirs, consistant en graffites ou en peintures très sommaires, qu'ont laissés dans l'église de la Nativité des pèlerins venus de l'Europe occidentale. Dans une de ces marques de passage, les auteurs du livre cité ont proposé de voir « un nègre porte-bouclier », d'ailleurs caricaturé. En réalité, il s'agit d'un heaume surmonté, comme cimier, d'un buste de More ou Sarrasin. Il se rattache à toute une série d'autres représentations de heaumes à cimier existant également dans l'église de la Nativité. L'adoption de la tête de More comme cimier du heaume était jugée particulièrement

Digitized by Google

honorable au moyen âge. En général, cet emblème était revendiqué par des familles dont les membres s'étaient signalés par des combats contre les Musulmans. M. Durrieu en cite quelques exemples.

M. Maurice Prou annonce que la commission des Écoles d'Athènes et de Rome propose M. Plassart, membre de l'École française d'Athènes, pour la médaille annuelle de la Société centrale des architectes français, à raison du résultat de fouilles par lui poursuivies à Orchomène d'Arcadie et à Délos.

Le R. P. Scheil fait une communication tendant à prouver que le Gobryas nommé dans la Cyropédie de Xénophon — le guide et le compagnon du grand Cyrus dans sa campagne de Babylonie — est le même que le *Gubarru* des textes cunéiformes. Le P. Scheil retrace la carrière de Gubarru d'après deux textes babyloniens, l'un inédit, l'autre déjà connu; les données grecques s'accordent avec les données nouvelles, et on a la preuve que Xénophon a puisé à des œuvres bien informées.

M. Charles Diehl annonce que la commission du prix Fould a décerné les prix suivants : 1° un prix de 2.000 fr. à MM. Hébrard et Zeiller pour leur ouvrage intitulé : *Spalato : le Palais de Dioclétien*; 2° un prix de 1.500 fr. à MM. Ebersolt et Thiers, pour leur livre sur les *Eglises de Constantinople*; 3° un prix de 1.500 fr. à M. G. Leroux pour ses deux publications intitulées : *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*; et *Lagynos : recherches sur la céramique*, etc.; 4° un prix de 500 fr. à M. F. Macler, pour ses *Miniatures arméniennes* : 5° un prix de 500 fr. à M. Philippe des Forts, pour son livre sur le *Château de Villebon*. — La commission signale en outre le livre de M. G. Durant sur les *Eglises romanes des Vosges*.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, quelques renseignements sur les fouilles de Bulla Regia.

M. J. Déchelette, correspondant de l'Académie, lit une note sur des objets grecs des temps proto-historiques découverts au Nord des Alpes. — M. Pottier présente quelques observations.

SÉANCE du 22 MAI 1914

M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Chénier a attribué ce prix à M. A. Meillet, pour son *Aperçu sur l'histoire de la langue grecque*.

M. Georges Bénédite, conservateur au Musée du Louvre, fait une communication sur un monument égyptien nouvellement acquis par ce Musée. C'est un couteau en silex muni d'un manche en ivoire décoré. D'un côté de ce manche, on voit une scène de guerre où se trouvent aux prises des Égyptiens et des Libyens. Cette scène est complétée par une représentation de deux flottes; on y reconnaît les bateaux représentés sur les vases de la période nagadienne. Sur la face opposée se trouve une scène du désert, un pêle-mêle d'animaux sauvages. En haut de la scène, un personnage héroïque maîtrisant deux lions. Ce personnage semble détaché d'un cylindre chaldéen. Le caractère asiatique de la représentation est confirmé par les figures de la face opposée, où réapparaissent certains éléments qui évoquent le souvenir de la Stèle des

Digitized by Google

Vautours. Il faut placer ce monument un peu avant l'époque thinite. — MM. Perrot, Dieulafoy, Heuzey et Pottier présentent quelques observations.

M. Jules Maurice fait une communication sur le rôle des capitales impériales sous Constantin le Grand. Cet empereur voulut conserver la division de l'Empire romain en quatre parties, inaugurée par Dioclétien; mais il crut le moment venu de donner des capitales à ses fils, au lieu de les laisser vivre dans la mobilité, au gré des guerres sur les frontières. C'est ainsi qu'il donna Arles, capitale des pays d'Occident, à son second fils Constantin II, conserva Nicomédie avec l'Asie à son dernier-né Constant Ier, qui ensuite reçut Rome et l'Italie. Le monde romain, où ces princes régnèrent et combattirent sous la direction du chef de famille, présenta une image anticipée du monde carolingien. Les capitales, ou plutôt les cours qui y résidaient, eurent une grande influence sur le développement de l'art chrétien. Rome et Arles furent en rapports constants. L'étude des bas-reliefs des sarcophages prouve que la même interprétation des sujets de l'ancien et du nouveau Testament a prévalu dans les deux villes. — M. Babelon présente quelques observations.

SÉANCE DU 29 MAI 1914

Le P. Scheil annonce que la commission du prix Auguste Prost a partagé ce prix de la manière suivante : 500 francs à M. Jean-Julien Barbé, pour son ouvrage intitulé : *A travers le vieux Metz; les maisons historiques*; — 400 francs à l'*Austrasie*, Revue du Pays messin et de la Lorraine; — 300 francs à M. René Perrin, pour son ouvrage sur *L'esprit public dans le département de la Meurthe*.

M. Paul Monceaux donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur à l'Académie, M. Philippe Berger.

M. Raymond Weill rend compte des fouilles par lui exécutées, l'hiver dernier, pour le compte de M. Edmond de Rothschild. Le terrain des fouilles était l'emplacement, aujourd'hui abandonné, de la « Cité de David », la vieille acropole chananéenne, que prit d'assaut le conquérant israélite, fondateur de la royauté, et dans l'enceinte de laquelle il devait être enseveli, ainsi que tous ses successeurs. M. Weill a mis au jour l'antique nécropole royale ou plutôt ce qui reste de ces tombeaux, entièrement dévastés dès une époque ancienne. Il a également reconnu les murs de l'enceinte archaïque qui couronnait les ravins de la périphérie et le système de défense de cette forteresse remarquablement organisée. La source qui alimentait en eau la ville primitive et les systèmes d'aqueducs souterrains qui, par dessous la montagne, conduisaient l'eau dans un bassin protégé contre les attaques, ont été étudiés, dégagés sur de grandes étendues. Enfin il a été découvert d'importants documents de l'histoire de la ville juive à l'époque romaine, notamment l'inscription dédicatoire d'une fondation « pour les étrangers », créée vers le milieu du Ier siècle p. C. et comprenant une synagogue, un balnéaire et une hôtellerie. Cette inscription juive du Ier siècle est en langue grecque.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 JUIN 1914.

M. Paul Monceaux achève la lecture de sa notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur à l'Académie, M. Philippe Berger.

M. Maxime Collignon communique, au nom de M. Lucio Mariani, des reproductions de la statue d'Aphrodite récemment découverte en Cyrénaïque. La déesse est debout; près d'elle se voit un dauphin sur lequel est jeté le vêtement qu'elle vient de quitter.

M. Noël Valois annonce que la commission du prix Saintour a partagé ce prix de la manière suivante : 1.200 francs au R. P. Delahaye pour ses *Origines du culte des martyrs*; — 1.200 francs à M. André Pagès ponr ses ouvrages sur *Auzias March* ; — 800 francs à MM. Halphen et Poupardin pour leur édition des *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*; — 400 francs à M. Georges Daumet pour son *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320*; — 400 francs à M. Eugène Saulnier, pour son livre sur *Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), 1528-1590.*

M. Maurice Prou annonce que la commission du Concours des Antiquités de la France a attribué les récompenses suivantes :

1re médaille : M. Louis Stouff, *Catherine de Bourgogne*; — 2e médaille : M. Jean Marx, *L'Inquisition en Dauphiné*; — 3e médaille : M. Louis Régnier, *L'église N.-D. d'Ecouis*; — 4e médaille : MM. Charles Marteaux et Marc Leroux, *Boutae (Les Fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne.*

1re mention : M. Edmond Audoin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste*; — 2e mention : M. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, en collaboration avec feu M. l'abbé Charles ; — 3e mention M. le chanoine Durville, *Les fouilles de l'évêché de Nantes*; — 4e mention : M. François Gabelin, *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne* ; — 5e mention ; M. Louis Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine* : — 6e mention : M. l'abbé Touffet, *Le millénaire de la Normandie.*

M. Théodore Reinach communique, de la part de M. Pick, conservateur du Musée de Gotha, et du possesseur d'une collection particulière, deux monnaies inédites d'Asie Mineure. L'une est la première monnaie connue qui ait été frappée au nom du *Koinon* de la Petite Arménie : elle représente Trajan et porte une double date (43 = 17 de Trajan); elle a été frappée entre octobre 114 et janvier 115, date de l'incorporation à l'Empire du royaume de la Grande Arménie. L'autre, une drachme d'argent au nom du roi Attale Epiphane, paraît se rapporter à un roi de Paphlagonie du nom d'Attale, installé par Pompée en en 64 a. C. et mort en 41.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GEORGES PERROT

Notre cher maître fut heureux jusqu'à la fin, *felix nullo turbante deorum*. Après avoir goûté toutes les satisfactions où peuvent prétendre le mérite, la

tendresse familiale, l'amitié, il a eu le bonheur suprême de l'euthanasie. Par la chaude journée du 30 juin, il travailla, vit les siens, sortit longuement à pied,

Digitized by Google

songea à sa réception projetée du 4 juillet, cinquantième anniversaire de son mariage ; puis il rentra, sentit un instant de malaise et mourut dans son fauteuil. Il n'a pas traversé, pour sortir de la vie, le long corridor de douleurs, d'illusions et d'angoisses où la plupart des hommes laissent leurs forces et leur courage; il a passé de plain-pied du travail joyeux au repos que rien ne trouble, par la porte ouverte sur l'éternité.

Né à Villeneuve-Saint-Georges en 1832, fils d'un pharmacien, Perrot fut un brillant élève de l'institution Massin, dont les pensionnaires suivaient les cours du lycée Charlemagne. On a imprimé ses vers latins, couronnés en 1848 au concours général de troisième (*la Chasse au faucon dans le Liban*), sa version grecque couronnée en 1849 au concours de seconde, son discours français de rhétorique (*Lettre de Leibnitz à Pierre le Grand*, 1850), sa dissertation française de philosophie sur le droit de propriété, qui lui valut en 1852 le *prix d'honneur* et ses entrées (dont il usa beaucoup) au Théâtre-Français[1]. Fortoul était alors ministre de l'Instruction publique ; on était en plein régime de réaction. Quelques semaines plus tôt, Perrot, candidat à l'École normale en même temps que son jeune ami Michel Bréal, s'étonnait de ne pas recevoir de convocation pour les examens qui étaient proches ; les deux jeunes gens se réunirent et apprirent que l'Université « ne désirait pas se recruter parmi les protestants et les juifs » (Perrot était protestant). Heureusement, Bréal avait un protecteur qui alla trouver le ministre Fould ; celui-ci intervint d'urgence et fit envoyer les lettres aux candidats. Sans lui, l'Université de France eût refusé d'accueillir deux des savants qui l'ont le plus honorée.

Perrot n'a jamais oublié ce grave incident de sa jeunesse ; longtemps avant de devenir, par son mariage (1864), l'allié et l'ami des grands républicains qui s'appelaient Charras, Jules Ferry, Floquet, Scheurer-Kestner, il prit rang parmi les défenseurs intransigeants de la liberté politique, de la tolérance religieuse; il l'a prouvé encore, à l'âge de 70 ans, dans la grande crise morale et civique de la fin du XIXe siècle. « Je tiens surtout à voir des braves gens », disait-il alors ; sans tourner le dos à personne, il réserva la chaleur de son amitié à ceux qui, sur les questions vitales, pensaient comme lui.

Au sortir de l'École normale (oct. 1855), Perrot, agrégé des lettres, fut nommé membre de l'Ecole d'Athènes[2] ; il se distingua, dès le concours d'admission, « tant par sa facilité à lire les inscriptions que par son aisance à parler le grec moderne[3]. » Robuste, excellent cavalier, passionné pour la chasse, il fut un de ceux qui virent le plus de pays, voyagèrent avec le plus d'entrain ; il explora notamment Thasos (1856) et la Crète (1857)[4] et écrivit sur la première de ces îles un long mémoire, encore indispensable aujourd'hui (1863, 1867)[5].

---

1. A cette époque, l'administration du Théâtre national offrait des entrées permanentes aux lauréats des *prix d'honneur*.
2. Radet, *L'École française d'Athènes*, p. 113.
3. *Ibid.*, p. 329.
4. *Ibid.*, p. 343. Perrot voyagea en Crète avec Thenon.
5. La publication de ce mémoire fut retardée, sans qu'il y eût faute de l'au-

Digitized by Google

A son retour d'Orient (1858), il enseigna la rhétorique dans différents lycées de province (entre autres à Versailles, où il se lia avec Bersot et Scherer); mais la protection de Léon Renier lui assura bientôt (1861) une tâche plus glorieuse, celle d'explorer la Galatie et la Bithynie, avec le concours de l'architecte Guillaume et du Dr Delbet. Perrot m'a raconté qu'avant son départ il était allé consulter Texier : « Il n'y a plus rien à faire en Asie Mineure, répondit le vieil architecte : *j'ai tout découvert* ». Perrot ne le crut pas et fit bien. Le résultat le plus important de l'expédition[1] fut la copie complète et l'estampage du *Testament d'Auguste* à Ancyre, encore très imparfaitement connu; mais ce ne fut pas le seul[2]. Grâce aux procédés de la photographie, qui commençait alors à seconder les archéologues, la mission put obtenir les premières vues exactes des reliefs de Boghaz-Keui et d'Euiuk, monuments de l'art que Perrot appela d'abord *cappadocien* ou *lydo-phrygien*, en attendant qu'on lui donnât en Angleterre celui d'*hittite* ou d'*hétéen*, sous lequel il devait lui-même l'étudier plus tard en grand détail[3].

Perrot fut reçu docteur en 1867 avec deux thèses sur le droit public d'Athènes et sur la Galatie province romaine. Lié avec Buloz, qui appréciait son exactitude et la souplesse de son talent, il était, depuis 1863, un collaborateur assidu de la *Revue des Deux Mondes*, où il publia d'abord des récits pittoresques de ses voyages en Asie Mineure et en Crète, puis une foule d'articles sur les orateurs grecs, l'histoire contemporaine de l'Orient, le Musée Britannique, etc. Beaucoup d'autres articles de lui, qu'on devra rechercher, sont enfouis dans le *Journal de l'Instruction Publique*, qui disparut dans la tourmente de 1870[4]. Jusqu'en 1872, époque où il quitta l'enseignement secondaire — il professait depuis 1863 la rhétorique au lycée Louis le Grand — pour devenir maître de conférences de littérature grecque à l'École normale, Perrot partagea son activité d'écrivain entre la littérature grecque et l'archéologie, qui l'attirait de plus en plus et devait bientôt l'absorber complètement[5]. En 1877, lors de la création d'une

---

teur ; il en résulta que la relation du voyage de Conze à Thasos, bien que postérieur, parut avant le mémoire de Perrot.

1. *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie*, etc. Paris, 1862-1872.

2. Cf. Radet, *op. cit.*, p. 352-3. Perrot rédigea pour Napoléon III un mémoire sur la campagne de César contre Pharnace (réimprimé dans ses *Mémoires d'archéologie*, p. 264-287).

3. *Histoire de l'art*, t. IV, 1887, p. 484 sq.

4. La bibliothèque de l'Institut possède la rare collection de ce recueil.

5. *Souvenirs d'un voyage en Asie Mineure*, 1863 ; *De l'état actuel des études homériques*, 1864 ; *L'Ile de Crète* (pittoresque), 1866 ; *Trèves et la Moselle allemande* (*Tour du Monde*, 1868, I, p. 209-224) ; *Voyage chez les Slaves du Sud* (*ibid.*, 1870, p. 231-520 ; Slavonie, Confins militaires, Croatie et Bosnie septentrionale) ; *Essai sur le droit de la République athénienne*, 1867; *L'éloquence à Athènes*, 1873. Noter un excellent mémoire original sur le commerce des céréales en Attique (*Rev. hist.*, IV, 1877, p. 1-73). — Dès 1859, sous la direction nominale de Chéruel, Perrot avait traduit le *Dictionnaire des antiquités* de Rich; aidé de G. Harris et de Mme Perrot, il publia aussi des traductions fort lisibles de plusieurs volumes de Max Müller.

Digitized by Google

chaire d'archéologie à la Sorbonne, il parut tout désigné pour en être le premier titulaire. Le projet de sa grande *Histoire de l'art dans l'antiquité* était dès lors arrêté dans son esprit.

Il trouva, pour le seconder, un excellent architecte, Charles Chipiez, savant modeste et sûr qui fut à la fois un collaborateur et un ami. Lorsque le premier volume de l'*Histoire* parut en 1882, il fut accueilli, en France comme à l'étranger, avec une faveur encourageante. Dès lors, rivé à son travail d'Hercule, Perrot appliqua à la lettre sa devise : *nulla dies sine lineâ*. Ses occupations professionnelles auraient absorbé tout autre que lui, et Perrot n'eut jamais de secrétaire ! Il avait succédé à Guizot en 1874 comme membre de l'Académie des Inscriptions, était devenu directeur de l'École normale en 1883, secrétaire perpétuel de l'Académie en 1904 ; il faisait partie d'innombrables commissions dont il suivait assidûment les séances ; en 1883, Bertrand l'avait associé à la direction de la *Revue archéologique*, dont il était depuis longtemps un des principaux collaborateurs [1]. D'autre part, il avait besoin d'air, aimait les longues promenades, les voyages (il visita encore Florence et Milan au printemps dernier, après avoir vu ou revu, les années précédentes, la Tunisie, l'Algérie, la Grèce, l'Espagne), ne dédaignait ni la société, ni le théâtre, s'occupait de l'éducation de ses trois filles, puis des petits-enfants qu'elles lui donnèrent. Et pourtant, tous les trois ans à peu près, un nouveau volume de l'*Histoire de l'art* voyait le jour ; le dixième (céramique attique jusque vers 450) porte le millésime de 1914 [2]. Comment expliquer une fécondité si bienfaisante à la fois et si régulière ? C'est d'abord que Perrot fut toujours très matinal : en été, il était à son bureau dès 5 heures, en hiver à 6 ; personne, avant midi, n'était admis à le déranger. C'est ensuite qu'il avait une force d'assimilation extraordinaire, encore servie par une rare facilité d'oublier ce dont il n'avait plus besoin. C'est enfin et surtout parce qu'il travaillait avec une parfaite méthode, suivant un plan mûrement réfléchi, à l'aide de notes abondantes, prises avec le plus grand soin, dans cette grosse écriture si nette où se reflétait la clarté de son esprit. A sa forte éducation classique, il devait le goût des idées générales, qu'il prisait aussi beaucoup chez les autres ; il aimait à dominer le détail des faits pour s'élever aux synthèses, et c'est là même ce qui donne à son grand ouvrage, malgré les nombreux et inévitables emprunts faits à d'autres livres, un caractère philosophique et bien personnel. Rien de plus brillant, de plus solide aussi que les conclusions de ses chapitres et de ses volumes ; on les lira encore lorsque le reste, parfois un peu prolixe et terne, aura achevé de vieillir. Son dixième volume terminé, il savait bien qu'il n'aurait pas le temps d'aller jusqu'au bout de sa tâche ; tout récemment, il me confia son dessein de consacrer un suprême et dernier volume

1. Le plus ancien article de Perrot a paru dans la *Revue* de 1860 (t. I, p. 55-57) sous le titre : *De l'étude et de l'usage du modèle vivant chez les artistes grecs*. Il a été réimprimé dans ses *Mémoires d'archéologie*.

2. J'ai rendu compte avec détail des cinq derniers volumes, avec une franchise dont un autre que Perrot m'aurait voulu, mais qui ne fit que resserrer notre amitié (*Rev. crit.*, 1894, I, p. 297 [t. VI] ; 1899, I, p. 221 [t. VII] ; 1903, II, p. 482 [t. VIII] ; 1912, I, p. 143 [t. IX] ; 1914, I, p. 369 [t. X].

Digitized by Google

à un coup d'œil général sur le développement de l'art antique depuis la période de l'apogée jusqu'à la fin. Personne n'était mieux en état que lui de « survoler » les huit siècles qui le séparaient encore du temps de Constantin; il s'y était d'ailleurs préparé, non seulement par son enseignement en Sorbonne, mais par ses nombreux articles d'archéologie dans les *Monuments Piot*, le *Journal des savants*, le *Journal des Débats*, le *Temps*, la *Revue des Deux Mondes*, sans oublier le joli volume sur Praxitèle qu'il écrivit en vacances, presque sans livres, d'un seul jet. Quand on publiera la bibliographie de Perrot, on sera étonné de la trouver si variée et si riche, alors que la seule *Histoire de l'art* eût pu suffire à l'occuper tout entier.

Si Perrot, directeur de l'École normale (1883-1904), ne put s'opposer au mouvement d'opinion qui transforma quelque peu cet internat privilégié, ce couvent laïc sous l'invocation des Belles-Lettres, il eut le mérite d'y susciter des vocations en dehors des limites étroites où s'enfermait autrefois la culture classique. Il était fier d'avoir poussé Edouard Chavannes vers la Chine, Foucher vers l'Inde, Emile Mâle vers l'art français du moyen âge ; il essaya même, mais sans succès, de préparer à l'École un sémitisant. Il ne se félicitait pas moins d'avoir donné une des chaires de l'école à Brunetière, comptant avec raison sur l'influence qu'exercerait un si vigoureux esprit. Dire, comme on l'a fait, que Perrot, trop absorbé par son *Histoire*, ne sut pas défendre l'indépendance de l'École, c'est oublier injustement que le « péril » était beaucoup plus ancien que sa direction. Du temps que l'École n'avait que des amis, ne recevait que des éloges et des hommages, Ernest Bersot, qui la dirigeait avec une autorité faite d'esprit et de grâce, me disait en 1878 : « Tout cela est très bien, on nous aime. Mais il me semble que je suis Charlemagne à sa fenêtre, apercevant à l'horizon les voiles des Normands ». Pour Bersot, dont l'idéal était un essai littéraire dans le goût de Paradol, les Barbares étaient les érudits; cette opinion, déjà surannée en 1878, ne pouvait être celle d'un homme qui avait associé lui-même, avec tant d'éclat, la littérature et l'érudition. Directeur de l'École, Perrot en ouvrit les fenêtres et les portes ; s'il les avait tenues fermées, on les eût forcées du dehors et la vieille maison, menacée par l'esprit égalitaire — *invidia democratica*, disait Bersot — aurait été réduite au rôle de dortoir. Or, elle a conservé son concours rigoureux à l'entrée, son internat, sa bibliothèque; ceux qui prétendent qu'on l'a laissée mourir la connaissent vraiment bien mal.

Comme secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions [1], Perrot a donné lecture de notices qui ne sont pas seulement des chapitres importants de l'histoire de la science, mais des modèles de fine psychologie et de bon langage. On aura toujours profit et plaisir à relire ces biographies d'académiciens disparus, Boissier, Delisle, Lair, Longnon, Raoul-Rochette, Waddington, H. Weil. Celles qui concernent Delisle et Longnon sont remarquables encore à d'autres

---

1. C'est aussi en cette qualité que Perrot publia, en 1907, son étude intitulée *L'Institut de France*, en collaboration avec G. Boissier, G. Darboux, G. Picot, H. Roujon et A. Franklin.

Digitized by Google

titres : Perrot, parlant de savants dont les études lui étaient étrangères, l'a fait, sans effort apparent, comme s'il les eût suivies de près, tant son intelligence prompte à embrasser les choses et la clarté pénétrante de son esprit savaient suppléer, le moment venu, aux connaissances spéciales qui lui manquaient. Dans ces derniers temps, il cherchait un sujet pour sa prochaine lecture en séance publique ; je lui avais conseillé de parler du duc H. de Luynes, aussi oublié que Raoul-Rochette ; après réflexion, il préféra un thème plus vaste, les changements survenus, depuis un siècle, dans les méthodes de l'archéologie; il devait, incidemment, s'y occuper du duc de Luynes, de Ch. Lenormant, de J. de Witte et de bien d'autres, à propos de l'exégèse des peintures de vases. Qui donnera maintenant à l'histoire de nos études ce chapitre qui reste à écrire, ou du moins à bien écrire — car les faits sont connus, mais il y a la manière de les mettre en valeur et cette manière, Perrot la possédait comme pas un.

La bonté lui tenait lieu de l'amabilité banale que d'autres prodiguent aux indifférents comme aux amis. Il savait jouer au naturel le rôle du bourru, d'ailleurs bienfaisant ; il savait, et c'est un mérite, écarter les fâcheux et les bavards, répondre « ça m'est égal » ou « cela ne m'intéresse pas ». Mais lorsque l'intérêt de la science était en jeu, nul abord n'était plus séduisant, nulle parole plus persuasive. Il en donna, au grand profit de l'archéologie française, deux preuves éclatantes. C'est lui qui, lié sur le tard avec Eugène Piot, obtint de cet amateur fantasque la belle fondation qui a permis, entre autres avantages, de publier les *Monuments Piot*, dont Perrot, a été, dès l'origine, un des deux rédacteurs en chef (1894) ; c'est lui aussi qui fit comprendre à son confrère le duc de Loubat l'immense intérêt qu'offrait, pour la France et pour la science, la continuation méthodique des fouilles de Délos. Le demi-million que le Mécène américain a dépensé pour le déblaiement de l'île d'Apollon ne témoignera pas seulement à la postérité d'une générosité presque sans exemple, mais de l'initiative du savant qui sut assurer à l'École d'Athènes ce magnifique et fécond concours.

Dirai-je ce que Perrot a été pour notre *Revue*? Il est mort le 30 juin; le 26 encore, je recevais de lui en épreuves un fascicule entièrement corrigé, avec le soin minutieux qu'il portait en toutes choses, cette connaissance de la typographie et de la ponctuation qu'il devait à Buloz et dont ses ouvrages, si correctement imprimés, offrent des modèles. Jusqu'à la fin, il s'est acquitté pour nous de tâches modestes et ingrates, dépouillement et analyses de périodiques ; il l'a fait non seulement avec conscience, mais avec esprit, ne perdant pas une occasion de protester d'un mot contre les articles verbeux qui n'apprennent rien, contre les zincogravures opaques qui ne montrent rien. Si, depuis une quinzaine d'années, il me laissait une grande latitude dans le choix des matières et la composition des numéros, je savais qu'il ne s'en désintéressait nullement; ses observations écrites ou orales me le prouvaient[1]. Il faudrait ajouter

1. Je possède de Perrot plus d'une lettre spirituelle relative à la correction de la *Revue*. Il m'écrivait en 1893 de Menthon (Haute-Savoie) : « Cet article [je ne

Digitized by Google

ici ce que ce maître vénéré a été pour moi, son affection presque paternelle, la main toujours secourable qu'il me tendit depuis le jour lointain où, me connaissant à peine, il louait mon premier ouvrage dans la *Revue archéologique*, parce qu'il l'avait vu maltraiter un peu ailleurs ; mais combien d'élèves de Perrot pourraient en dire là-dessus autant et même plus que moi ! Qui rendit jamais plus de services pour le plaisir d'en rendre, qui se montra plus bienveillant envers la jeunesse, plus soucieux de tracer une voie aux débutants et d'y seconder leur marche ? Un cœur d'or battait sous cette robuste poitrine. Le « lait de la tendresse humaine », suivant le mot du poète [1], n'a jamais tari chez cet athlète du travail.

Salomon Reinach.

BARCLAY HEAD

Correspondant de l'Institut de France et de l'Académie de Berlin, l'éminent auteur de l'*Historia numorum* (1887, 1911) est mort au mois de juin 1914. Entré de bonne heure au departement des médailles du British Museum (1863), il le dirigea de 1893 à 1906, époque où ses élèves et amis lui offrirent, par l'entremise de Sir John Evans, le volume de mélanges intitulé *Corolla Numismatica*. Son œuvre capitale a été l'incomparable catalogue illustré des monnaies du British Museum (27 vol. de 1873 à 1914), dont il fut la cheville ouvrière jusqu'en 1906 et dont il rédigea lui-même plusieurs volumes. Son premier travail original, sur les monnaies de Syracuse (1874), lui avait assuré l'estime de tous les numismates de l'Europe; l'Institut de France le couronna et l'Université de Heidelberg récompensa l'auteur par un parchemin de docteur *honoris causâ*. Ajoutons que Barclay Head a été, de 1869 à 1910, un des rédacteurs en chef du *Numismatic Chronicle*. C'était un homme de relations faciles et aimables, dont les habitués du *Coin Room* conservent le meilleur souvenir. Son nom est inséparablement uni au progrès des études numismatiques dans la seconde moitié du XIXe siècle; les œuvres qu'il laisse présideront longtemps à leurs progrès ultérieurs [2].

S. R.

Retraite de M. G. Maspero.

La démission de M. Gaston Maspero, directeur général du service des antiquités d'Égypte, annoncée depuis quelque temps, est devenue définitive. M. Maspero se retirera en octobre prochain pour des raisons de santé.

---

nommerai pas l'auteur] n'est pas écrit en français ; il y a nombre de phrases qui ne tiennent pas sur leurs pieds. J'ai corrigé ce patois comme je corrigeais autrefois celui de M. B... J'espère qu'il ne s'apercevra pas du service que nous lui aurons rendu ; mais, s'il se fâche, tant pis, c'est notre devoir d'éditeurs de ne pas laisser paraître du charabia ». C'est bien aussi mon avis — et c'est pourquoi notre chère *Revue* me donne parfois bien du mal, car le charabia est une langue fort répandue et qui semble même gagner du terrain.

1. Shakespeare, *Macbeth*, I, 5.
2. Cf. *The Athenaeum*, 20 juin 1914, p. 861.

Digitized by Google

Les gouvernements français, anglais et égyptien sont d'accord sur le choix de M. Pierre Lacau, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, pour succéder à M. Maspero.

(*Chronique des Arts.*)

La question de l'origine des Aryens.

M. Albert Thumb, professeur à Strasbourg, a publié un article intéressant sur l'ouvrage récent de M. S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen,* Berlin, 1913 (*Gazette de Francfort,* 5 avril 1914). M. Thumb ne méconnaît ni l'importance de l'œuvre, ni l'érudition de l'auteur; il lui adresse pourtant quelques reproches graves, notamment celui de ne pas rendre hommage à ceux qui lui ont frayé la voie ou l'ont renseigné. Ainsi, à propos de l'influence des *tabous* sur les langues et de la survivance des langues antérieures aux Aryens, Meillet aurait dû être nommé (p. 24); dans le chapitre sur *la maison et le village* (p. 123), il aurait fallu rappeler les titres de Meringer ; en parlant des plantes et des arbres connus des Indo-européens, il n'était pas permis d'omettre l'ouvrage si considérable de J. Hoops (p. 188). Ce qu'il y a de plus singulier à cet égard, c'est que M. Feist, profitant des travaux de Kretschmer sur le centre de diffusion des Indo-européens (*Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, 1896), passe entièrement sous silence le nom de ce savant. Ce sont là des torts impardonnables et que la critique a raison de relever.

M. Thumb pense que M. Feist se hâte un peu de tirer des conclusions du *tokharien*[1] et que ses étymologies laissent souvent à désirer ; mais voici un passage important que je traduis : « M. Feist affirme l'origine asiatique (centrale-asiatique) des Indo-germains. Assurément, il allègue de bons arguments contre l'hypothèse de l'origine germanique, chère à certains *pangermanistes* ; pourtant, l'opinion de Kretschmer me semble encore aujourd'hui la plus prudente, à savoir que nous ne pouvons, dans l'état actuel ne nos connaissances, qu'indiquer le plus ancien terrain d'expansion des Indo-germains, comprenant l'Europe centrale, la Russie méridionale et le steppe asiatique voisin. Les motifs allégués par Feist en faveur de l'Asie centrale ne me semblent nullement convaincants. Il croit que cette hypothèse est fortifiée par le rapport constaté entre le tokharien et les autres langues indo-germaniques. Déjà F. Kluge et Ed. Meyer ont exprimé l'opinion que la découverte du tokharien ébranlait la thèse de l'origine européenne des Aryens. Mais n'est-il pas dangereux de tirer des conclusions d'une langue encore à peine déchiffrée? De même que les Indous ont pénétré jusqu'en Inde, les Phrygiens d'Europe jusqu'en Arménie, les Celtes jusqu'en Galatie — les ancêtres des Tokhariens, apparentés linguistiquement aux Aryens d'Europe, ont pu parvenir dans l'Asie centrale. Si un connaisseur aussi éminent du tokharien que Meillet, celui qui a fait le plus jusqu'à présent pour la restitution grammaticale de

1. « M. Feist a pu utiliser des matériaux inédits que l'expédition berlinoise dans le Turkestan oriental a rapportés il y a déjà nombre d'années, mais qui sont toujours encore dissimulés à la science, *en contraste avec le travail énergique des savants français.* » (E. Thumb).

Digitized by Google

cette langue (voir son exposé d'ensemble dans l'*Indogermanischer Jahrbuch*, I, 1), place le tokharien entre l'Italo-celte et le Slave ou l'Arménien, on peut admettre que le même mouvement qui conduisit les Phrygiens, le long de la côte nord de la mer Noire, jusqu'en Arménie, a conduit les Tokhariens vers l'Asie centrale, en suivant la côté nord de cette mer. Il n'est nullement nécessaire d'admettre que cela se soit passé très anciennement, car les documents tokhariens ne semblent pas remonter au delà du milieu du premier millénaire avant J.-C. Comme les tribus indo-scyhiques, au groupe desquelles appartient le peuple qui parlait le tokharien, n'ont commencé à jouer un rôle qu'au Ier siècle avant J.-C., lors de leur pénétration en Inde, il n'y a aucune raison de placer à une date beaucoup plus élevée l'irruption des Tokhariens dans le Turkestan. Peut-être arrivaient-ils des environs de la mer Caspienne ; nous ignorons où ils se trouvaient plus anciennement ; mais il est certain qu'ils ont eu tout le temps de s'avancer jusqu'en Asie, même s'ils étaient originaires de l'ouest de l'Europe ». S. R.

La date de Stonehenge.

L'*Egypt exploration fund* a commencé la publication d'un journal trimestriel, dont le premier numéro a paru au mois de janvier 1914. Il contient de nombreux articles de MM. Naville, Hogarth, Gardiner, Peet, Loat, Blackman, etc., que le manque de place m'empêche d'analyser ici. Mais je veux dire quelques mots de deux notes de M. H. R. Hall et A. H. Sayce, qui aboutissent à un résultat très important pour l'archéologie de l'Europe occidentale. A Stonehenge et dans les sépultures voisines on a trouvé, il y a longtemps déjà, des perles de faïence qui, de l'avis des juges les plus compétents, ne sont pas de la pacotille phénicienne, mais des perles égyptiennes, faites en Égypte même, identiques *à tous égards* à celles qu'on peut dater avec certitude des années 1500-1200 av. J.-C. Par des arguments tout différents, on était déjà arrivé à placer vers cette époque l'édification du mystérieux monument de Stonehenge. Si, vers le milieu du second millénaire avant notre ère, des produits incontestablement égyptiens ont pu arriver en Grande-Bretagne, on songe naturellement au commerce de l'étain et de l'ambre qui conduisait dans ces parages des navigateurs méditerranéens. D'après la succession des thalassocraties empruntée par Diodore à Hellanicos (cf. *Cultes*, t. III, p. 332), la plus ancienne, celle des Lydiens, aurait commencé vers 1170 av. notre ère ; un ou deux siècles plus tôt, il ne peut guère être question que des Crétois de Minos, dont la liste des thalassocraties ne dit rien. Bien entendu, ces perles peuvent avoir été apportées par le commerce de terre et s'être ainsi propagées de mains en mains ; mais, avant d'aboutir à cette conclusion, il faudrait établir que des perles de même fabrication se trouvent dans la vallée du Rhône et dans la Gaule centrale. Je n'ai pas connaissance qu'on en ait signalé dans ces régions.

S. R.

Un nouveau fragment du « Gilgamès ».

Dans le supplément au catalogue des tablettes cunéiformes de la collection de Kouyunjik au British Museum, publié par M. L. King (1914), un texte nou-

Digitized by Google

veau (n. 56) contient une partie inédite de l'épopée de Gilgamesh. Le morceau s'ouvre par un discours où Gilgamesh, blessé, est exhorté à accepter Enkidu comme guide à travers la forêt des cèdres. Gilgamesh désire demander conseil à Ninsun; les deux héros se prennent par la main et arrivent sains et saufs au grand palais de la déesse. Là, Gilgamesh commence le récit de ses aventures: la tablette est malheureusement brisée en cet endroit. D'autres petits fragments semblent se rapporter aux conseils donnés par Ninsun [1].

S. R.

Le temple archaïque de Corfou.

En présence de l'empereur Guillaume II, qui fait les frais de ce travail, M. Doerpfeld a déblayé les ruines du temple archaïque situé au S.-O. de la ville, dans le voisinage du port, dont l'exploration avait été commencée il y a quelques années par un savant grec. Le temple est un périptère à 8 × 17 colonnes, de 24 sur 48 m. Il offre un mélange curieux de formes doriques et ioniques, que M. Doerpfeld a constaté également au petit temple de Kardaki (parc « Mon Repos »). Le pronaos était orné d'une frise représentant des scènes de combats. Les fragments du grand fronton (VIIe siècle) ont été maintenant disposés avec soin dans le Musée; il représentait la lutte des Dieux et des Géants. Aux angles, six géants morts, à barbe pointue; au milieu, la Gorgone aîlée avec Chrysaor, Pégase et des lions; à gauche, une femme assise, Gaea, la mère des géants, semblant implorer la pitié d'Apollon qui la menace de sa lance; à droite, Zeus armé du foudre. Les fouilles ont fait découvrir de grandes plaques ornées en terre cuite (80 × 70 × 10), qui paraissent avoir décoré un temple plus ancien en bois; d'autres grandes plaques, en terre cuite peinte, proviendraient d'un premier revêtement du temple de pierre, remplacé plus tard par un revêtement en marbre. Une voie pavée de 20 m. de long conduit du temple à un autel colossal, large de 24 m. sur un soubassement à deux degrés; ici comme ailleurs, l'autel était le centre primitif du culte; le temple fut élevé plus tard pour conserver l'image de la divinité et son trésor. Cette divinité était peut-être Apollon, mais aucune inscription n'en fait foi; en revanche, on a découvert une base triangulaire, encore en place, portant une dédicace à Artémis [2].

S. R.

L'âge du fer en Grèce.

Une intéressante discussion entre le professeur Ridgeway et Sir Arthur Evans a eu lieu à l'*Hellenic Society* (5 mai 1914). Sir A. Evans a déclaré qu'il ne pouvait admettre la thèse de M. Ridgeway, suivant lequel la civilisation du fer, originaire de la région de Hallstatt, était descendue de là vers la Grèce. Il pense, au contraire, que l'usage du fer commença en Grèce et dans le bassin oriental de la Méditerranée deux siècles au moins avant que ce métal ne fût

1. L. W. King, *Catalogue of the Cuneiform tablets in the Kouyunjik collection.* Londres, British Museum, 1914.

2. *Wochenblatt* (de la *Gazette de Francfort*), 8 mai 1914, p. 3.

Digitized by Google

connu sur le moyen Danube. En Crète, le fer remonte au moins jusqu'au XIIe siècle av. J.-C.; il paraît, vers la même époque, en Grèce et à Chypre. Ainsi la théorie de M. Ridgeway « renverse les courants de l'histoire ». Sur quoi M. Ridgeway a répondu que Sir A. Evans, en ce qui touche la chronologie de Hallstatt et celle des fibules, accepte à tort les dates de M. Montélius, suivant lequel la fibule aurait été inventée en Grèce et aurait cheminé vers le nord. Au contraire, M. Ridgeway affirme (après d'autres) que la fibule fut inventée dans le nord et a cheminé du nord au sud. Ainsi toute la chronologie hallstattienne devrait être revisée et les dates qu'on lui assigne considérablement reculées[1]. S. R.

L'épopée française et les théories de M. Bédier.

L'Académie française, sur le rapport de M. Lavisse, a décerné le prix Jean Reynaud, prix de dix mille francs, à M. Joseph, Bédier, professeur au Collège de France, pour son ouvrage, les *Légendes épiques*. Voici le rapport de M. Ernest Lavisse :

Jusqu'à ces dernières années, les érudits croyaient que nos chansons de geste, écrites aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, n'étaient que des renouvellements de poèmes composés par l'imagination populaire au temps des Mérovingiens et des Carolingiens. En France, comme en Allemagne, ils cherchaient à travers les siècles qui précédèrent l'éclosion des chansons, des fragments de ces poèmes archaïques; ils produisirent à l'appui de leur théorie nombre de monographies et de thèses.

M. Bédier a démontré, par une critique abondante, et vigoureuse, et précise, l'inanité de tout ce travail; un énorme échafaudage d'érudition a tout d'un coup croulé. Il est maintenant avéré que les poèmes écrits aux XIe, XIIe et XIIIe siècles sont bien des œuvres de ces siècles-là.

Mais alors cette question s'est présentée : comment, pourquoi nos poètes épiques sont-ils allés chercher leurs héros aux temps mérovingiens et carolingiens ?

M. Bédier répond : le souvenir et même le culte de ces lointains personnages vivaient dans des églises. L'église Saint-Romain de Blaye vénérait la tombe de Roland; la Trinité de Fécamp, la tombe de Richard de Normandie; la mémoire de Charles Martel était liée aux traditions domestiques du monastère de Stavelot; Ogier était le *genius loci* de Saint-Faron de Meaux; Guillaume d'Orange celui de Saint-Guilhem-du-Désert. M. Bédier a dressé une liste de 52 églises qui gardaient la tombe ou des reliques de héros de légendes ou des documents les concernant. Ces églises appelaient, par leurs fêtes et par les foires dont ces fêtes étaient accompagnées, un grand public de forains; elles jalonnaient les routes qui menaient les foules de pèlerins aux grands sanctuaires de la chrétienté, Saint-Denis, Vézelay, Aix-la-Chapelle, Saint-Gilles, Saint-Jacques-de-Compostelle, Saint-Pierre de Rome; plusieurs enfin furent visitées par les croisés en marche vers la Terre-Sainte ou bien vers l'Espagne,

1. Cf. *The Athenæum*, 16 mai 1914, p. 696.

Digitized by Google

où la croix combat le croissant; ces forains, ces pèlerins, ces chevaliers aimaient qu'on leur contât la gloire des héros du lieu où ils s'arrêtaient; ils écoutaient les moines gardiens des tombes et des mémoires; ils écoutaient aussi les poètes ambulants, les jongleurs qui se trouvaient partout où des hommes se rassemblaient; ces poètes, instruits par les moines et les clercs, inspirés par l'esprit chrétien et chevaleresque, stimulés par ces foules vivantes et grouillantes qui voulaient qu'on leur chantât quelque chose, ont inventé et chanté les chansons de France.

Ainsi, M. Bédier a écarté toute théorie préalable; il a cherché les milieux où sont nés les poèmes; il en a expliqué la genèse par ce que nous savons des XIe et XIIe siècles, et non par ce que nous ignorons du temps de Clovis et de Charlemagne. Il a trouvé et prouvé que des sanctuaires ont été le berceau des chansons de geste, et qu'elles sont nées de l'esprit du temps, esprit religieux, chevaleresque, féodal, aventureux.

Or, la théorie des origines de nos chansons dans l'imagination populaire — *Volksgeist* — est d'origine romantique allemande. Elle date du début du XIXe siècle. Les frères Grimm l'ont produite alors que l'Allemagne réagissait par tous les moyens contre l'hégémonie française napoléonienne. Sciemment ou non, ils ont obéi à une suggestion patriotique. Reporter l'invention de nos poèmes aux temps mérovingiens et carolingiens, c'était en attribuer le mérite à des Germains, les Francs. « L'épopée française, a écrit Uhland, est l'esprit germanique dans une forme romane »; c'est-à-dire l'essentiel est allemand; la forme seule est française. Et nous avons eu la naïveté d'enseigner cette théorie dans nos chaires et dans nos livres pendant tout le siècle dernier. Par M. Bédier, nous reprenons notre bien. De même qu'il a conclu que les romans des XIe et XIIe siècles sont bien du XIe ou du XIIe siècle, il conclut que les romans français sont bien des romans français.

Reprendre notre bien, cela valait la peine, car si la chanson de Roland, le premier et le meilleur de nos vieux poèmes, ne peut être comparée comme œuvre d'art aux épopées homérique et virgilienne, si l'art en est fruste, le style rude et sec, deux sentiments y sont exaltés, la fidélité à l'empereur et à Dieu, la fidélité jusqu'à en mourir; et la mort au service de l'empereur et de Dieu est célébrée comme une victoire; notre première épopée chante un *Gloria victis*. Voilà des sentiments inconnus à l'antiquité, supérieurs à l'antiquité. Ils surélèvent le poète, ils l'illuminent d'éclairs de génie. Aucune scène homérique ou virgilienne n'est, pour la grandeur morale, comparable aux adieux de Roland et d'Olivier, à la bénédiction de Turpin, au geste de briser Durandal, et de tendre son gant à Dieu, pour ne se rendre qu'à lui, le souverain seigneur. — Quant aux poèmes qui succèdent en si grand nombre à la chanson de Roland, ils commandent la fidélité du vassal au suzerain, l'inconditionnel, l'absolu respect de la parole jurée, et la vaillance; ils honnissent le traître et le « couart »; ils glorifient le vaillant : *Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs*; et en la vaillance unie à la fidélité réside l'honneur. Les chansons de geste ont inventé l'honneur.

M. Bédier aime avec passion le temps où ces chansons naquirent, le « grand » XIe siècle, le temps « des grandes initiatives françaises ». Les partisans de la

Digitized by Google

théorie germanique d'une longue préparation antérieure des poèmes lui objectent que l'apparition subite d'une œuvre comme la chanson de Roland serait un miracle. Soit, répond-il, miracle, mais « miracle comme la croisade, comme la poésie des plus anciens troubadours, comme les premiers essais de peinture sur verre, comme les premiers tournois, comme les premiers arcs d'ogive, comme toutes les créations françaises de ce grand XIe siècle. On ne peut que constater ces synchronismes, et celui-ci par exemple : Turold et Guillaume IX de Poitiers furent exactement contemporains, c'est-à-dire qu'en même temps que la chanson de Roland, et pour former avec elle le plus émouvant des contrastes, apparut l'œuvre lyrique, si complexe déjà et si raffinée, si voluptueuse tour à tour et si spirituelle du plus anciens des troubadours... »

Et voici d'autres miracles synchroniques que l'on pourrait ajouter : la fondation du royaume français de Jérusalem, du royaume français d'Angleterre, les établissements français de l'Italie méridionale, l'établissement d'une dynastie française en Portugal, les premières chartes de libertés communales, la vogue des grandes foires ou se marqua la prospérité économique, la fondation d'ordres nouveaux, Fontevrault, Cîteaux, Prémontré, où s'atteste la vigueur luxuriante de la vie religieuse, l'enseignement de saint Anselme, de Roscelin, d'Abélard, qui portent à un si haut degré de richesse intellectuelle les écoles de Chartres et de Paris, et puis la naissance de la littérature française; car à la fin du XIe siècle et dans la première moitié du XIIe, contemporains ou séparés seulement par une ou deux générations, apparaissent — outre Turold et la chanson de Roland, et Guillaume de Poitiers et l'art des troubadours — Aubri de Besançon et le roman imité de l'antique, et bientôt après Wace, Chrétien de Troyes, Béroul, c'est-à-dire la poésie religieuse et la poésie amoureuse, la chronique, le roman héroïque et le roman romanesque, à peu près toutes les formes de la littérature d'imagination; et enfin cette littérature s'exprime en langue vulgaire; par là, nous devançons les autres peuples; et c'est la preuve que la France parcellaire et anarchique du temps des premières croisades était assez consciente déjà de son unité pour avoir constitué, par-dessus la diversité des dialectes et des patois, cette chose merveilleuse, une littérature, une langue nationale, assez particulière, dès l'origine, pour qu'on y retrouve, qualités ou défauts, les traits distinctifs de son génie, cependant assez riche d'humanité pour que tous les peuples d'Europe — l'Allemagne comme l'Italie et l'Espagne — l'aient imitée.

Il faut être sensible à cette glorification de notre passé. Nous l'avons vraiment trop oublié. D'autres peuples ont la mémoire plus longue. Le patriotisme allemand trouve des raisons dans les lointaines origines : chez nous, la renaissance de l'antiquité a été d'ambition excessive ; il lui a fallu la mort de l'ancienne France. Les hommes du XVIIe siècle, à de très rares exceptions près, ont répudié notre moyen âge. La Bruyère et plusieurs autres ont écrit des inepties sur nos cathédrales. Pour la plupart des Français, même cultivés, notre histoire commence au XVIe siècle; et que trouvons-nous dans nos quatre derniers siècles? Des sujets d'admirer et d'aimer notre pays sans doute, mais aussi des sujets de querelles et de dissensions : catholicisme, ou bien protestantisme, ou bien encore libre pensée? Aristocratie, ou bourgeoisie, ou démo-

Digitized by Google

cratie? République ou monarchie, et quelle monarchie? Toutes nos disputes déjà, où nous dépensons tant de haine!

Il faut élargir en nous la France, reculer loin notre horizon, nous donner plus d'atmosphère, afin que, par une respiration plus large et plus profonde, nous fortifiions en nous la conscience nationale. Est-ce que tous nos écoliers ne devraient pas savoir qu'après que notre pays, aux IXe et Xe siècles, sembla s'effondrer dans le désordre et la barbarie, il produisit, aux deux siècles suivants, une floraison de forces, pour atteindre au XIIIe siècle une grandeur qu'il n'a jamais dépassée depuis? Ils devraient connaître, aussi bien que les classiques maximes de morale, celle de nos temps héroïques : « *Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs.* »

L'œuvre, la très belle œuvre de M. Bédier contribuera certainement à cette restauration du culte de notre passé. Il est un maître qui crée une école; sa maîtrise est partout reconnue. Parmi les hommages rendus à ses travaux, et notamment à ses *Légendes épiques*, il en est un que je veux citer, celui d'un romaniste célèbre, M. Becker, professeur à l'Université de Vienne; il est exprimé dans le *Litteraturblatt für deutsche und romanische Philologie*, à propos des deux derniers volumes de M. Bédier : « Avec ces deux volumes se termine le grand ouvrage commencé en 1908 qui marque un moment triomphal dans l'histoire de la recherche française sur l'épopée et assure à l'auteur une gloire durable. » L'article conclut par ces mots : « A présent nous prenons congé d'un des plus superbes livres (*der herrlichsten Bücher*) qui ait été écrit depuis longtemps, et qui, dans le domaine des chansons de geste, assure de nouveau aux Français pour des années la direction. »

Cette direction, en effet, nous l'avions perdue depuis la mort de G. Paris. M. Bédier et ses élèves nous la garderont.

L'Académie française les aidera en marquant une fois de plus son estime aux travaux de M. Bédier. Elle a donné le grand prix Gobert aux deux premiers volumes des *Légendes épiques*; à présent que l'œuvre est achevée, elle fera un acte de justice en lui attribuant le prix Jean-Reynaud. Ce prix devra, dit le donateur, être « décerné au travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre orginale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté ». Il semble que ce libellé ait été écrit pour l'œuvre de M. Bédier.

Ernest Lavisse.

Homère et Turold.

Si l'on voulait appliquer à l'épopée grecque les conclusions de M. Bédier sur l'épopée française, il faudrait renoncer à l'idée des origines mycéniennes de la poésie homérique. On admettrait que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont pris naissance au IXe siècle dans des villes et des îles de la côte asiatique où la mémoire d'Achille, d'Agamemnon, d'Ulysse et des autres personnages de la légende épique était conservée dans des sanctuaires. Ces sanctuaires auraient été des oracles très fréquentés, lieux de « pèlerinage » et de passage, en même temps que des centres de grandes foires; là se seraient développées, à l'usage des

Digitized by Google

« pèlerins », des écoles de « jongleurs », c'est-à-dire d'aèdes, parmi lesquels un Turold de génie se serait appelé Homère. Seulement, l'archéologie homérique, avec ses survivances d'un passé plus lointain, fait difficulté. Je rappelle ce que j'écrivais ici même d'après Sir Arthur Evans (*Revue*, 1912, II, p. 175) : « Comment expliquer que, dans les poèmes homériques, nous trouvions la preuve d'une connaissance des cours et palais des princes mycéniens et des chefs-d'œuvre de l'art minoen ? » Cela tient, répond ce savant, à la *civilisation bilingue*, qui précéda immédiatement l'époque homérique. Cette manière de voir, appliquée à l'épopée française, impliquerait l'existence d'une *période bilingue* entre Charlemagne et le XIe siècle ; nous serions ainsi ramenés à l'ancienne thèse, combattue par M. Bédier, d'une origine germanique des chansons de geste. Mais il y a peut-être moyen de répondre autrement que Sir Arthur à la question qu'il pose. Pourquoi les « cours et palais mycéniens » et quelques « chefs-d'œuvre de l'art minoen » ne se seraient-ils pas conservés dans certaines îles et sur certains points de la côte asiatique, en dépit de l'invasion des Doriens et des changements profonds qui en résultèrent dans une partie du monde grec ? — Quoi qu'il en soit, ceux que préoccupe la question d'Homère ne doivent plus faire abstraction des résultats auxquels est arrivé M. Bédier ; comparaison n'est pas raison, mais il y a là tout au moins une apparence de phénomènes parallèles dont hellénistes et médiévistes doivent également tenir compte à l'avenir.

S. R.

Homère et M. Doerpfeld.

« Ma théorie, que Leucade est la vraie Ithaque homérique, a été définitivement confirmée par les fouilles, car, juste à l'endroit de l'île que j'avais déterminé d'après Homère, j'ai pu démontrer l'existence d'une bourgade appartenant sans aucun doute aux Achéens homériques du deuxième millénaire. Il y a là aussi une confirmation de la thèse suivant laquelle l'épopée homérique, abstraction faite d'additions postérieures, ne décrit que la géographie prédorienne, comme elle ne connaît que la civilisation prédorienne, l'histoire prédorienne. Les poèmes homériques ne sont pas nés, comme on l'enseigne encore, plusieurs siècles après l'invasion dorienne, en Asie Mineure ; leurs auteurs n'ont ni archaïsé, ni omis à dessein de mentionner ce qui s'était passé au cours des derniers siècles écoulés. Ces deux épopées ont été chantées à l'époque achéenne, prédorienne, en Grèce même, aux cours des rois achéens. Elles ont été transportées en Asie Mineure quand les Achéens s'y sont réfugiés, fuyant les Doriens, et s'y sont conservées, en dorien surtout, très peu altérées et défigurées. » Ainsi s'est exprimé M. Doerpfeld à la *Société d'Anthropologie de Berlin* (20 déc. 1913, p. 1155 de la *Zeitschrift für Ethnologie*), au cours d'une conférence où il a décrit, avec illustrations à l'appui, les tombes achéennes explorées par lui à Leucade, aux frais de Guillaume II.

S. R.

L'interprétation de l'étrusque.

La *Revue* a déjà publié deux articles — l'un défavorable, l'autre favorable —

Digitized by Google

sur la courageuse tentative de M. Martha (1913, II, p. 427; 1914, I, p. 263). M. R. Gauthiot, connaisseur des langues ougro-finnoises, a repris la question en détail dans deux cahiers du *Journal des Savants* (avril et mai 1914), pour aboutir à la conclusion la plus sévère (p. 211) : « L'étrusque serait-il vraiment finno-ougrien, que M. Martha n'aurait contribué en rien à l'établir ; il aurait pu rapprocher de l'étrusque une autre langue quelconque, avec exactement les mêmes exemples ». Dans *Il Marzocco* (Florence, 5 avril 1914), M. Elia Lattes n'exprime pas moins de scepticisme et le fait parfois avec moins d'égards ; suivant lui, les prétendues analogies finnoises et hongroises sont « *per lo piu un povero scherzo* ». Son article est d'ailleurs à retenir pour un certain nombre d'observations de détail.

S. R.

Vases peints de Bari.

Personne n'ira chercher des vases peints inédits dans la *Revue d'anthropologie* (ancienne *Revue mensuelle*, Paris, Alcan). En voici pourtant, publiés par le Dr D. Goldschmidt (janvier 1914, p. 20-26). Ce sont des vases provenant de la terre de Bari, donnés en 1823 par le général de Montrichard à la Société des sciences, d'agriculture et arts du Bas-Rhin; ils sont encore dans le local de cette Société à Strasbourg. Schweighaeuser leur consacra une notice, aujourd'hui sans valeur, que reproduit fort inutilement M. Goldschmidt. Les vases eux-mêmes sont d'un intérêt moins que secondaire ; je ne les signale ici que pour mémoire et me permets d'exprimer le regret qu'on les ait ainsi publiés où ils n'ont que faire.

S. R.

Encore les découvertes d'Alésia.

Paris, le 4 juin 1914.

Monsieur le Directeur,

« Je viens de prendre connaissance du numéro de la *Revue archéologique* qui porte la date de mars-avril 1914. Vous avez bien voulu y publier la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 25 janvier dernier, en réponse aux deux articles parus dans la *Revue* de septembre-octobre 1913. Je vous en remercie très sincèrement. Nos lecteurs connaissent maintenant et pourront juger en connaissance de cause l'attaque, la parade et la riposte à cette dernière. Le même numéro de la *Revue archéologique* de mars-avril 1914 renferme également deux études de M. Espérandieu, l'une relative au sarcophage de sainte Reine, l'autre aux prétendus fours de boulangers gallo-romains. Je ne puis que me féliciter du retentissement donné par mon contradicteur à deux découvertes très importantes, dont la science est redevable à la Société des Sciences de Semur et à M. Victor Pernet.

« Permettez-moi seulement d'ajouter quelques très courtes observations.

« 1° Vous écrivez : M. Toutain ne niera pas que les articles de journaux bourguignons, relatifs aux fouilles d'Alesia, que la *Revue* a reproduits, ne soient beaucoup trop détaillés et trop bien faits pour ne pas avoir été inspirés par lui. » Je suis obligé de décliner ce compliment. Tout mon rôle s'est borné à confier le texte complet de mon étude au rédacteur du *Progrès de la Côte-d'Or*,

Digitized by Google

qui assistait à la réunion où cette étude fut lue. C'est ce rédacteur, M. Meyer, qui a choisi lui-même, sans aucune indication ni inspiration de ma part, les parties de cette étude publiées dans le journal. Je persiste à croire qu'il eût mieux valu attendre, pour discuter mes conclusions, d'avoir sous les yeux le texte intégral de mon travail.

« 2° Je connais depuis longtemps le travail de M. le Dr Lépine, ainsi que les observations de MM. les abbés Quillot et Grignard sur le sarcophage découvert en 1879. La comparaison établie par M. Espérandieu entre ce sarcophage et celui que M. Pernet a trouvé en 1913 ne m'apprend donc rien. Mais je me vois forcé de constater ici encore, au risque de passer une fois de plus pour n'être pas aimable à l'égard de mon contradicteur, que plusieurs données du problème à résoudre sont complètement laissées de côté : la situation du sarcophage au centre d'un édifice rectangulaire de très basse époque, la présence en dehors et tout autour de cet édifice de très nombreux sépulcres, la découverte sur le sarcophage central d'objets qui sont très probablement des *ex-voto*. Discuter le caractère et la destination du sarcophage en question sans tenir compte de ces données, c'est, quoi qu'on prétende, dissimuler tout un aspect du problème.

« 3° Vous écrivez « Pourquoi ne pas reconnaître franchement qu'on s'est trompé ? La stratégie s'accommode des retraites par échelons ; l'archéologie n'en a que faire ». Et M. Espérandieu, prenant texte de phrases où je déclare, avec la prudence qui convient, me semble-t-il, à tout chercheur sincère et sérieux, que j'admets la discussion, que je ne crois pas mes conclusions à l'abri de toute critique, ce qui signifie tout simplement que je n'ai pas de prétentions à l'infaillibité, M. Espérandieu croit constater « quelques progrès vers la défaite ». Il perdra cette illusion lorsque paraîtra, prochainement je l'espère, une nouvelle étude que j'ai consacrée au même sujet. Mais à la fin de son article, il ajouta : « Il (M. Toutain) restera sur ses positions... » Je serais fort étonné si vos lecteurs n'apercevaient pas immédiatement la contradiction. De deux choses l'une : ou je reste sur mes positions, et alors je ne bats pas en retraite, fût-ce par échelons, et je ne m'achemine pas vers la défaite ; — ou bien je bats en retraite et je marche vers la défaite, et alors je ne reste pas sur mes positions. Les deux attitudes sont nettement exclusives l'une de l'autre.

« En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces courtes remarques, je vous prie, monsieur le Directeur, d'agréer, etc.

« J. TOUTAIN. »

Réponse.

Elle sera courte : *Sat prata biberunt.*

Il ne sera plus question ici du « sanctuaire dolménique » (véritable *mare's nest*, comme on dit en Angleterre), ni du prétendu sarcophage de Sainte Reine, avant qu'un savant, resté jusqu'à présent étranger à la controverse, n'ait examiné sur place ces monuments et leur entourage. S. R.

La lieue gauloise.

Il existe, dans le Yorkshire, d'anciennes pierres milliaires sur lesquelles sont indiquées des distances incompatibles avec la longueur du mille anglais moderne. Une étude soignée de ces milliaires a révélé que les distances marquées sur eux correspondent à une unité de 2.221 mètres ce qui est — à 1 mètre près — la *leuga* gauloise de 12 stades ou 1.500 pas (2.220 mètres). L'interprétation de

Digitized by Google

certains textes des codes gallois autorise la même conclusion, à savoir que la *leuga* gauloise était la mesure itinéraire type en Grande-Bretagne comme en Gaule, et cela non seulement pendant l'occupation romaine, mais avant. Cette *leuga* conserva sa valeur traditionnelle aux yeux des paysans anglais jusqu'à l'époque des Tudors et des Stuarts[1].

S. R.

Peintures arabes de l'Alhambra.

Au cours des travaux de restauration qui, sous la direction de M. Cendoya, se poursuivent à l'Alhambra de Grenade, on a découvert dans une salle carrée, au sommet de la *Tour des Dames*, des peintures murales représentant des cavaliers armés défilant au pas, des scènes de guerre et de chasse. Ce sont bien des œuvres arabes, non des œuvres byzantines ; le dessin des animaux y témoigne d'un étonnant réalisme. C'est, du moins, ce qu'assure le docteur Edmond Vidal, qui part de là pour contester, à la suite de beaucoup d'archéologues, les préjugés répandus sur l'interdiction absolue de l'art figuré par le Koran. Voici ce qu'écrit à ce sujet M. G. Janneau (*Le Temps*, 18 mai 1914) :

« A aucune époque du moyen âge arabe, l'art du peintre de figures n'a cessé d'être cultivé. Il fut en grande faveur en Asie Mineure et en Egypte, ces deux foyers principaux et primitifs de la vie musulmane. Damas, Bagdad, le Caire possédaient des écoles d'art prospères qui formèrent assez d'élèves pour qu'en 1442 Macrisi pût dresser un *Dictionnaire bibliographique des peintres arabes*, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé. Mais les ouvrages critiques dûs aux savants arabes modernes confirment les vieux documents. « Les Fatimites d'Egypte, écrit Djorgi-Zeïdan, ornaient leurs demeures de tapis et de tentures *portant des figures humaines.* » D'après Mouradja-Hassan, les portes de la mosquée d'Abd-el-Malek, à Jérusalem, étaient décorées de l'image de Mahomet. A Damas, à Bagdad, au Caire, les Arabes ne crurent pas violer la loi en représentant les traits du Prophète, des personnages vénérés, des califes, des guerriers fameux, dont les fabricants de Kalmoun, de Daleih et de Behnesa reproduisaient les images sur des étoffes précieuses, parmi les scènes de fêtes et de chasse. Un musée de peintures fut même ouvert à Bagdad. »

X.

A propos des frères de Limbourg.

En 1905, dans l'*Arte* (t. VIII, p. 332), M. Toesca, informé par M. Frizzoni, appelait l'attention sur un album de dessins conservé à la bibliothèque de Bergame et attribué là au sculpteur et architecte lombard Giovanino dei Grassi, mort en 1391. Cette attribution se fonde sur une note manuscrite du quatrième feuillet de l'album : *Johaninus de Grassis designavit.* Or, un des dessins de l'album, représentant un sanglier assailli par des chiens, ressemble si exactement à l'une des miniatures du célèbre manuscrit de Chantilly attribué aux Limbourg (vers 1415) qu'il ne pouvait être question d'une analogie due au hasard. Comme il reste toujours des historiens de l'art qui, à l'exemple de Gruyer

1. J'extrais cela d'un livre posthume de Fred. Seebohm, publié par son fils : *Customary acres and their historical importance*, Londres, Longmans, 1914. L'ouvrage entier, quoique inachevé, paraît important pour les études métrologiques; je regrette de n'avoir pas la compétence nécessaire pour l'analyser.

Digitized by Google

et de Müntz, ne peuvent croire à l'originalité de l'art français au début du xve siècle et à son avance sur l'art ultramontain, on vit bientôt paraître un article de Sir Martin Conway (*Burlington Magazine*, déc. 1910) qui soutenait la thèse suivante : l'esquisse de Bergame est l'original ; un des frères de Limbourg a dû se former en Italie dans l'atelier de Giovannini dei Grassi.

Tout cela s'écroule. Une savante autrichienne, Mlle Betty Kurth[1], a démontré : 1° que le *tacuino* de Bergame n'est pas de Giovannino dei Grassi, qui a tout au plus fourni les modèles de quelques dessins ; 2° que cet album est une compilation, une collection de copies tirées de droite et de gauche, quelques-unes d'après des originaux remontant à 1420 au plus tôt ; 3° que, en particulier, le dessin de l'hallali du sanglier a été copié, et assez mal copié, sur l'original français. L'influence de ce chef-d'œuvre de la miniature française sur l'art italien est ainsi établie dès la première moitié du xve siècle ; on sait qu'au siècle suivant il devait encore être pris pour modèle par l'un des auteurs du Bréviaire Grimani.

Le long mémoire de Mlle Betty Kurth apporte nombre d'autres découvertes importantes, notamment au sujet des fresques du palais des papes à Avignon ; celles de la *Tour de la Garde Robe* doivent être placées aux environs de 1345, et non, comme on l'a voulu, cinquante ans plus tard. Ces œuvres, monuments d'un art essentiellement *courtois*, sont désormais les documents les plus anciens et les plus autorisés de la Renaissance réaliste française, point de départ de la Renaissance dans toute l'Europe occidentale, sans en excepter l'Italie[2].

S. R.

Un tableau de Jules Romain.

Dans les *Papers of the British School at Rome* (t. VI, p. 500), j'ai décrit les documents les plus importants contenus dans deux portefeuilles de dessins de la collection Townley, aujourd'hui au département des antiquités grecques et romaines du British Museum. Dans le premier (n° 59, c), est un dessin avec la légende suivante : « D'après un tableau de Jules Romain. Le roi d'Espagne le donna à Mengs en 1775 ; Mengs le vendit à Jenkins à Rome en 1778 et Jenkins à l'impératrice de Russie en 1779 pour 400 livres ». Ce dessin représente deux amants, l'un et l'autre presque nus, à moitié assis sur un lit. Une vieille femme portant des clefs à sa ceinture, vers laquelle s'élance un chien, ouvre la porte et regarde. M. Alexandre Troubnikoff, attaché au Musée de l'Ermitage, a eu la bonté de m'informer que ce tableau existe encore dans le dépôt du Musée ; mais, n'étant pas exposé, il n'est mentionné que dans un catalogue ms. du temps de Catherine II, sous le n° 2511, avec l'attribution à

1. *Jahrbuch der Kunsthistorischen Institutes der k. k. Zentral-Kommission für Denkmalpflege* (titre exécrable !), Vienne, 1911, p. 9-104. Ce mémoire est de tout premier ordre.

2. Voir aussi, sur ce sujet, le mémoire de P. Durrieu, *Michelino da Besozzo et les relations entre l'art français et l'art italien*, 1911 (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XXXVIII, 2).

Digitized by Google

Jules Romain (*sujet galant*). C'est un tableau bien composé, mais gâté par des repeints ; les dimensions en sont très grandes (1m,545 de haut sur 3m,385 de long).

Rome. Thomas Ashby.

Une statue de Salmacis.

Mon attention a été éveillée (février 1914) par le n° 472 du huitième Catalogue d'autographes publié par M. Rudolph Hönisch, 57 Kohlgartenstrasse à Leipzig. On y trouve l'annonce, au prix de 60 mark, d'une lettre du général Rapp (1772-1821), datée de Paris, le 22 février 1817 ; suit l'indication du contenu de cette lettre. Le général, dit l'auteur du catalogue, propose à un certain comte d'acheter pour un Musée (le Louvre ?) une Vénus de Schadow :

« Il y a neuf ans, écrit Rapp [c'est-à-dire en 1808] que le célèbre Schadow, sculpteur à Berlin, m'a proposé de me vendre une Vénus, son chef-d'œuvre, de grandeur naturelle et couchée. Ce morceau si connu en Prusse était commandé pour la cour, mais les malheurs d'alors de la monarchie prussienne ont empêché le Roi de tenir ses engagements .. Si je le proposais au Roi de Prusse, il n'y a pas de doute qu'il en ferait l'acquisition avec plaisir, mais j'avoue que je n'aimerais pas voir sortir de France un morceau aussi intéressant ».

Le destinataire de cette lettre était le comte de Forbin (1777-1841), que Louis XVIII nomma directeur des Musées nationaux et qui le resta jusqu'à sa mort. Le document original doit avoir été soustrait aux archives du Louvre, pendant longtemps si mal gardées.

Mes recherches pour découvrir une « Vénus » dans l'œuvre de Schadow avaient échoué lorsque je retrouvai la description de la statue en question dans une brochure publiée par M. Julius Friedländer à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du sculpteur (*Gottfried Schadow, Aufsätze und Briefe, nebts einem Verzeichniss seiner Werke*, zweite vermehrte Auflage, Stuttgart, Ebner et Seubert, 1890). Je traduis (p. 114, 115) :

La figure couchée connue sous le nom de nymphe Salmacis.

Cette statue de grandeur naturelle, en marbre de Carrare, fut déjà exposée en 1797 (catal. de l'Exposition, 1797, n. 202). C'est par erreur que le *Künstlerlexikon* de Nagler (XV, p. 85) dit que Schadow exécuta cette statue à Rome en 1807. En 1810 elle fut achetée par le général Rapp, qui la transféra dans sa maison de campagne près de Strasbourg. De là elle passa dans la collection du banquier Aguado à Paris, où elle portait le nom de Thorwaldsen ; c'est sous ce nom qu'elle est décrite dans le catalogue de cette collection comme *la Ninfe Salmacis*. Après la mort d'Aguado, 1845, sa collection ayant été mise en vente, le prof. Wach découvrit l'erreur. Depuis, un Anglais, Lord Yarmouth, ayant acheté cette statue 4.400 francs, l'a fait placer dans sa villa des environs de Paris. — La gravure dans le *Bilderheft*[1] (pl. XIII) est exécutée d'après un dessin dû au sculpteur français M. Dumont.

Le second ouvrage sur Schadow que j'ai consulté est le catalogue de l'exposition rétrospective de ses œuvres, organisée en 1909 par l'Académie des Beaux-Arts de Berlin (*Königliche Akademie der Künste, Johann Gottfried Scha-*

1. Il s'agit d'un *Bilderheft* contenant des reproductions d'œuvres de J. Gottfr. Schadow et de son fils Ridolfo, publié chez R. Decker à Berlin en 1849.

Digitized by Google

dow, Berlin, Cassirer). Cet ouvrage contient une liste chronologique des œuvres de Schadow et indique celles qui ont figuré à l'exposition, soit en original, soit en moulage. La *Salmacis* n'obtient qu'une brève mention :

1797. La figure nue couchée, « la nymphe Salmacis », jusqu'a présent disparue (*bisher verschollen*).

Cela signifie sans doute que cette statue n'était plus en la possession de lord Yarmouth ou de sa famille et que l'on n'avait pu, à Berlin, en découvrir le propriétaire actuel. Peut être un de nos lecteurs sera-t-il plus heureux.

On remarquera que l'affirmation très nette du général Rapp contredit celle de M. Julius Friedländer et semble plutôt donner raison à Nagler en ce qui touche la date de la *Salmacis*.

S. R.

Les Odes de Salomon.

Grâce à des notes publiées par le Dr Mingana, Mrs. Gibson et M. Rendel Harris (*Athenaeum*, 12 et 30 mai 1914), la question si controversée des *Odes de Salomon*, conservées en syriaque, vient d'entrer dans une phase nouvelle.

Théodore de Mopsueste, et d'autres écrivains syriens à sa suite, disent que ceux de la primitive Église avaient un don spécial pour la composition d'odes inspirées et que le fragment cité dans la lettre de Paul aux Ephésiens (V, 14) appartient à une ode de ce genre. Voici ce passage de Paul (trad. de Reuss) : « C'est pour cela qu'il dit : *Réveille-toi, ô toi qui dors ! Relève-toi d'entre les morts, et Christ t'éclairera !* » Sur quoi Reuss observe : « Le passage de l'Écriture cité à la fin doit sans doute confirmer la nécessité d'adresser des appels énergiques à ceux qui sont comme plongés dans la torpeur mortelle du péché, pour leur faire ouvrir les yeux à la lumière vivifiante de Christ. La difficulté de ce passage ne résulte donc pas de quelque obscurité du sens, mais de cette circonstance, aujourd'hui suffisamment constatée, qu'un tel texte ne se lit pas dans l'Ancien Testament... Paul aurait-il été trompé par sa mémoire ? Aurait-il allégué un texte apocryphe ? La citation serait-elle puisée dans quelque livre chrétien contemporain ?... Car le livre des cantiques de l'Église primitive n'a existé que dans l'imagination de quelques commentateurs modernes ». Or, M. Rendel Harris a remarqué que le contexte de la citation faite par Paul n'est pas sans analogie avec quelques phrases de la onzième *Ode* : « Ne vous enivrez pas de vin, écrit l'Apôtre, mais soyez remplis de l'esprit, vous entretenant ensemble par des psaumes et des hymnes et des cantiques spirituels ». Comparez *Ode* XI : « Des eaux parlantes de la fontaine du Seigneur touchèrent abondamment mes lèvres ; j'ai bu et j'ai été enivré de l'eau vivante et mon ivresse ne fut pas sans connaissance, etc. ». Comparez aussi *Ode* XVIII : « Ils invitent beaucoup de gens au banquet et leur donnent à boire du vin de leur ivresse, et les privent de leur sagesse et de leur connaissance et en font des hommes sans intelligence. » M. Rendel Harris est disposé à croire que la citation textuelle de Paul appartient à l'*Ode* II de la collection, qui n'a pas encore été retrouvée. Si vraiment les *Odes* sont antérieures à la lettre aux Éphésiens, les questions qu'elles soulèvent se présentent sous un jour tout différent : ce

Digitized by Google

seraient les plus anciens textes écrits du christianisme, ou les plus récents peut-être d'un mouvement mystique qui l'a précédé.

S. R.

Saint Paul et les mystères.

Cette *quaestio vexatissima* continue à faire couler beaucoup d'encre. Je ne sais si l'on a fait suffisamment attention à un important article que lui a consacré Sir William Ramsay[1]. Bien que déjà un peu ancien, il peut être utile de le résumer ici.

Deux sanctuaires de cultes mystiques ont récemment été explorés en Asie Mineure : celui d'Apollon à Claros, par Macridi-bey, et celui de Mên à Antioche, par Sir W. Ramsay et ses élèves. A Antioche, on a déblayé une vaste salle d'initiation (?) au centre de laquelle était une construction ovale ressemblant à l'*impluvium* d'un *atrium* romain ; c'était peut-être un *lacus* servant à un rite baptismal. Le baptême devait être célébré en présence du dieu, censé assis dans un siège de marbre avec dossier qui faisait face à la dépression. Ce siège est dédié à Mên, en caractères du IVe siècle de notre ère. Il pouvait rester vide et être censé recevoir le dieu ; celui-ci pouvait aussi y être représenté par un prêtre. Sir W. Ramsay se persuade que ce rite était imité du rite chrétien et destiné à lui faire concurrence.

A Notion (Colophon, suivant Sir W. Ramsay), Makridi a trouvé des inscriptions[2] rappelant les visites faites à l'oracle de Claros par les représentants de cités étrangères. Ces délégations étaient souvent accompagnées d'un chœur de jeunes gens et de vierges (κόροι et κόραι, ἠίθεοι et παρθένοι). Les chanteurs sont dits *hymnodoi* ou *molpoi*, les délégués s'appellent θεοπρόποι (questionneurs). Dans un cas, le délégué était le prophète d'Apollon Pythien à Laodicée sur le Lycos ; le chœur qui l'accompagnait chanta une hymne en l'honneur du dieu. Il arrivait que les *théopropes* fussent eux-mêmes des initiés aux mystères. On trouve deux exemples d'une expression singulière : deux *théopropes* μυηθέντες ἐνεβάτευσαν ; un *théoprope* παραλαβὼν τὰ μυστήρια ἐνεβάτευσεν. Ce dernier mot, évidemment rituel, se retrouve dans la lettre de S. Paul aux Colossiens (II, 18), en un passage ténébreux qui a fort embarrassé les commentateurs[3]. Cela seul

1. *The Athenaeum*, 25 janvier 1913.

2. *Oesterr. Jahreshefte*, 15 déc. 1912.

3. Μηδεὶς ὑμᾶς καταβραβευέτω θέλων ἐν ταπεινοφροσύνῃ καὶ θρησκείᾳ τῶν ἀγγέλων, ἃ [μὴ] ἑόρακεν ἐμβατεύων, εἰκῇ φυσιούμενος ὑπὸ τοῦ νοὸς τῆς σαρκὸς αὐτοῦ, καὶ οὐ κρατῶν τὴν κεφάλην, ἐξ οὗ πᾶν τὸ σῶμα διὰ τῶν ἁφῶν καὶ συνδέσμων ἐπιχορηγούμενον καὶ συνβιβαζόμενον αὔξει τὴν αὔξησιν τοῦ θεοῦ. — Reuss, p. 221 : « Ne vous laissez pas priver de la couronne par ceux qui affectent l'humilité et un culte des anges, et qui, spéculant sur ce qu'ils n'ont pas vu (?), sont enflés d'un vain orgueil par leur sens charnel et ne s'attachent pas au chef, duquel le corps entier, assisté et contenu par ses jointures et ligaments, tire la croissance voulue de Dieu. » Certains éditeurs récents suppriment μή après ἃ ; ce μή n'est pas dans tous les manuscrits. Je ne comprends pas, même avec la traduction de Reuss et après les explications de Sir W. Ramsay, ce qu'a voulu dire S. Paul ; il me semble qu'on devrait avouer cela plus souvent.

Digitized by Google

suffirait à prouver que S. Paul connaissait le langage des mystères asiatiques, L'apôtre, suivant Sir W. Ramsay, s'élève contre un initié qui a troublé l'église de Colosses en y introduisant les enseignements non spirituels des mystères, ce qui implique, dans la pensée du saint, condamnation des mystères païens, en même temps que connaissance de ces mystères[1]. Παραλαβεῖν τὰ μυστήρια serait l'équivalent de μυηθῆναι : *recevoir* de l'hiérophante les choses et les paroles mystiques. La phase ultérieure de la cérémonie est dite ἐμβατεύειν et l'ensemble est exprimé par les mots ἐπιτελεῖν μυστήρια. Il est donc possible que, par ἐμβατεύειν, il faille entendre la pose du pied sur un seuil, symbolisant la nouvelle vie de l'initié.

L'inscription de Claros est de 150 environ. Le mot ἐμβατεύειν, connu de S. Paul cent ans plus tôt, devait appartenir au langage des mystères asiatiques, peut-être phrygiens. Un des fonctionnaires du temple de Claros s'appelle Ti. Claudius Ardys, de la famille des Héraklides descendant d'Ardys; il est curieux de trouver cette survivance de la famille des anciens rois de Lydie, qui régnèrent entre 1200 et 700.

S. R.

Le Paganisme au Caucase[2].

L'évêque géorgien orthodoxe de Gori a signalé au Saint Synode les pratiques de deux tribus des montagnes du Caucase, à l'est du Kasbek, qui sont encore entièrement païennes, malgré l'intervention, dans leur culte, de quelques symboles chrétiens. Il y a plusieurs centaines de lieux consacrés où l'on célèbre des sacrifices sanglants, auprès d'une croix ou de l'image d'un saint; les sacrifices sont aux mains d'une caste de prêtres qui se recrute par cooptation. L'évêque dit avoir assisté lui-même au sacrifice de plusieurs centaines d'animaux qui se termina par un grand banquet auquel participèrent près de 2.000 personnes; chaque prêtre reçut un quartier de chaque victime, plus une petite rétribution. L'état social de ces *Chevsurètes* n'est pas moins arriéré que leur religion. Les femmes y sont considérées comme impures, surtout aux époques (où elles doivent habiter pendant six jours par mois des cabanes spéciales) et lors de l'accouchement. Au terme de la grossesse, la femme est conduite dans une hutte en bois élevée près du dépôt de fumier et là elle reste pendant quarante jours privée de toute aide. Les aliments ne lui sont pas remis, mais déposés devant la porte de la hutte; elle n'est assistée d'aucune sage-femme, mais se délivre elle-même comme elle peut. Quand elle rentre au logis avec l'enfant, on n'y fait aucune attention si c'est une fille; si c'est un garçon, il est reçu solennellement par le mari et un prêtre indigène, qui sacrifie un mouton et, avec le sang de l'animal, dessine une croix sur sa bouche; puis

1. Tout cela prête à contestation et n'autorise nullement Sir W. Ramsay à écrire : « *It consigns to the rubbish heap the theory caught by Loisy from Dieterich, etc., and expressed in the epigrammatic form that the mystery of St. Paul's conversion is his conversion to the Mysteries.* » M. Loisy n'a jamais écrit ni insinué que S. Paul fût devenu païen ! Cf. *Rev. crit*, 1914, II, p. 87.

2. *Wochenblatt der Frankfurter Zeitung*, 13 février 1914.

Digitized by Google

la hutte elle-même est purifiée par une aspersion de sang. Aucune femme ne peut entrer dans une église; lorsque l'évêque s'approcha d'un groupe de femmes pour les interroger, elles prirent la fuite. *Tantum religio...*

S. R.

Le culte solaire au Japon.

Parmi les treize sectes du *Shinto* japonais, il y en a une, d'origine assez récente, qui tend vers le monéthisme et fait d'Amatèrasu, dont l'emblème est le soleil, la déesse mère. L'esprit du soleil pénètre l'univers entier, donnant naissance à toutes choses par la lumière et la chaleur, et en assurant la croissance[1]. — Il est curieux de constater au Japon, comme en Égypte et dans l'Empire romain vieillissant, une tendance monothéiste appuyée sur la conception naturaliste du soleil divin.

S. R.

Les ciceroni officiels du British Museum.

On doit à l'initiative de Sir Frederick Kenyon, directeur du British Museum, l'institution de guides diplômés, autorisés par l'administration, qui ont pour tâche de conduire le public à travers les salles[2]. Ces guides sont en fonction depuis 1911, année où il y eut 754.872 visiteurs des galeries; en 1913, on en compta 947.000. Cet accroissement est attribué en bonne partie aux heureux effets du « Guide system ». En même temps, le produit des cartes postales et catalogues a passé de 12.500 fr. à 37.000 fr. Lord Sudeley, qui me fournit ces chiffres[3], fait observer avec raison que la profession nouvelle de « guide officiel » peut tenter nombre de jeunes gens qui s'intéressent à l'art et leur fournir, en même temps qu'un salaire honorable, une occasion de poursuivre leurs études en toute liberté.

S. R.

Le Cabinet des médailles de Gotha.

Dans un article des *Heimatblätter* de Cobourg-Gotha (t. à p., 13 p. avec 2 planches), M. Behrendt Pick, conservateur du *Numismatophylacium Fredericianum*, a raconté l'histoire de ce riche cabinet, fondé en 1713 par le duc Frédéric II de Gotha et Altenburg, qui acquit alors pour 100.000 *Thaler* la collection formée par le prince Anton Günther von Schwarzburg in Arndstadt, la plus riche de l'Allemagne après celle de la maison impériale à Vienne. L'accroissement du cabinet de Gotha fut considéré comme un devoir de leur charge par les successeurs de Frédéric II, notamment par le duc Ernest II, qui régna trente-deux ans (1772-1804). A plusieurs reprises, au cours des guerres de la

1. T. Haradia, *The faith of Japan* (cité *New-York Nation*, 1914, I, p. 610).

2. Les premiers *ciceroni* ont été nommés par Sir Fred. Kenyon et sont rétribués par le Musée ; le public ne paye rien. On en a institué depuis au Musée d'histoire naturelle (Cromwell Road) et ailleurs.

3. Lord Sudeley, *The educational value of Museums*, King on-on-Thames, 1914.

Digitized by Google

Révolution et de l'Empire, il fallut mettre la collection dans des caisses (1796, 1805, 1806, 1813). Au printemps de 1813, le cabinet fut transporté à Francfort sur le Mein et mis en gage chez Moritz Bethmann contre 45.000 *gulden*; il ne reprit sa place au château de Gotha qu'en 1815. Napoléon fit demander une fois à Gotha le moulage d'une monnaie d'or à l'effigie de Caligula et de ses trois sœurs; bien entendu, il l'obtint, mais il a été établi que cette monnaie, alors célèbre, est un faux.

« S'il a été possible, écrit M. Pick, malgré la modicité des moyens, d'augmenter très sensiblement les richesses de ce cabinet, cela tient surtout à la liberté des mouvements que l'administration laisse au conservateur; c'est là un avantage précieux, dont les collectionneurs privés sont d'ordinaire seuls à jouir ». Voilà des paroles qu'on voudrait voir méditer par les Parlements et les ministres. De notre temps, un seul homme, M. Bode, a eu « carte blanche » pour l'accroissement des Musées de Berlin; on sait combien cette liberté a facilité sa tâche. Partout ailleurs, l'institution de commissions, les minuties et les chicanes incessantes d'un prétendu contrôle, ont paralysé les bonnes volontés et les talents. Les chinoiseries de notre comptabilité et l'impossibilité de payer comptant sont causes (il y en a d'autres encore) que nos Musées n'achètent pas tout ce qu'ils pourraient et paient souvent deux fois trop cher les objets de grand prix qu'ils achètent, faute de pouvoir saisir aux cheveux les occasions.

S. R.

Un Musée de cartons à Londres.

M. Edward Speyer (de Ridgehurst, Shenley) écrit au *Times* (9 mars 1914) pour suggérer la construction d'un « musée de cartons » derrière la *National Gallery* à Londres. L'Angleterre possède, en effet, les plus précieux cartons du monde — ceux de Raphaël au Victoria et Albert Museum[1], ceux de Mantegna à Hampton Court, celui de Léonard de Vinci à la Royal Academy. Tous sont mal exposés et insuffisamment accessibles; il est certain que la réunion de ces œuvres d'un prix inestimable ajouterait un sanctuaire de l'art à ceux dont Londres s'enorgueillit.

S. R.

Le Musée Ashmoléen en 1913.

Voici l'indication des objets les plus importants entrés dans la collection par don et achat :

1. Lion en ivoire d'Abydos (Ire dyn.), remarquable pour avoir été réparé dans l'antiquité avec un rivet de cuivre;

2. *Pseudamphore* de fabrique égyptienne, provenant de Riqqeh (XVIIIe-XXVIe dynastie), imitée d'un modèle minoen tardif;

1. J'ai noté, dans le défunt *Magazine of art* (t. XVII, 1914, p. 295), un amusant article de John Brett, *Raphaels Cartoons Criticized*, où je relève cette phrase (sans m'en scandaliser le moins du monde) : *I think them the greatest* plant *that was ever foisted on the gullibility of the artistic world.*

Digitized by Google

3. Scarabée de taille extraordinaire, momifié par cette raison (?) ;

4. Terre cuite de Memphis, représentant un chat sautant sur un coq ;

5. Portrait gréco-romain de Hawara, peint à la cire sur toile ;

6. Un grand nombre d'objets (sceaux, cylindres, amulettes, bronzes, etc.), provenant de nécropoles clandestinement fouillées le long du chemin de fer de Bagdad. [Est-ce que la surveillance du Musée de Constantinople est un mythe? Le vandalisme s'en donne à cœur joie en Anatolie] ;

7. Giovanni di Paolo, *Le Baptême de Jésus* ;

8. Raffaello de' Carli, *Pietà* (provient d'une collection très connue des environs de Florence) ;

9. Altichiero, *Massacre des Innocents* (dessin).

S. R.

Le Musée de Boston en 1913.

Voici, d'après le 38e *Report*, les acquisitions qui m'ont semblé les plus importantes. Le plus pauvre croquis au trait vaudrait mieux que des descriptions pour permettre d'en apprécier l'intérêt.

1. Partie antérieure d'une tête colossale de barbare en porphyre (haut. 0m,53).

2. Miroir étrusque, avec Apollon et Orphée (*Coll. Tyskiewicz*, pl. 4).

3. Plat à fig. r. Πεστιάιος καλός.

4. Cylix à fig. r. Ἐλπίνικος καλός.

5. Scyphos à fig. r. Hélène, Paris, Ménélas. Vase signé de Hiéron et de Macron (Furtw. Reich., II, 85).

6. Hydrie, fig. r. Danaé, Persée, Akrisos.

7. Lécythe à fig. r. Procession. Γάλες ἐποίεσεν.

8. Lécythe à fig. r. Mort d'Orphée. Ἀλκίμαχος καλός Ἐπιχάρος.

9. Lécythe blanc. Ἀξιοπείθης καλός Ἀλκιμάχο.

10. Autre avec même inscription. Les sujets sont analogues ; les dessins des deux vases seraient de la même main.

11. OEnochoé à fig. r. Αλκίμαχος καλός.

12. Alabastron corinthien en forme de singe accroupi ; au dos : πολον εμε ποιεσε, inscr. jugée suspecte par M. Fairbanks.

13. Aryballe attique Πρίαπος ἔπεσεν (*sic*).

14. Collection de 17 terres cuites, la plupart des têtes de grandes figurines, provenant de l'Italie méridionale.

15. Collection de terres cuites grecques, entre autres un nain, un acteur, etc.

14. Scarabéoïde grec en calcédoine. Deux grues de part et d'autre d'une branche de silphium. Inscr. ΠΩΛ(ο) (Furtwaengler, *Antike Gemmen*, pl. LXI, 39),

17. Hyacinthe avec tête présumée de Démétrius III (*ibid.*, LXVI, 5).

18. Riche collection de figurines et de vases de fabrique chinoise.

19. Bramantino (?) *Madone* (*Bull. of Boston Museum*, déc. 1913).

S. R.

Digitized by Google

Le voleur de la Joconde.

Vincenzo Perugia, qui avait dérobé Mona Lisa, a été condamné par le tribunal de Florence à un an de prison (juin 1914). Dans une lettre ouverte (*Corriere della Sera*, 6 juin 1914), un éloquent anonyme a prié le président de la République française d'obtenir du roi d'Italie la grâce de Perugia; comme larron, il méritait sa peine; mais ne faut-il pas s'estimer heureux que cet homme ait été assez stupide pour n'avoir pas su vendre le chef-d'œuvre à quelque Américain qui l'aurait tenu caché? Il faut que sa stupidité ait sa récompense.

S. R.

La législation des fouilles.

Un projet de loi, qui devait mettre un terme aux fouilles de spéculation, de sport et de vandalisme, a dû être retiré à cause de la vive opposition qu'il soulevait. Cette opposition, dont il a déjà été question ici, se fonde, en partie du moins, sur des arguments très dignes d'attention : il s'agit d'empêcher une centralisation excessive qui paralyserait, en province, les initiatives locales et les bonnes volontés individuelles. Mais, sans engager de polémique, il est permis d'ajouter que l'état de choses actuel, purement anarchique, est pire que toute législation, fût-elle aussi draconienne qu'en Italie. Voici, à titre de document, le texte de la résolution adoptée par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or ; on remarquera le vague du dernier paragraphe, qui concède l'existence du mal plutôt qu'il n'y suggère de remède :

La Commission départementale des antiquités, considérant que le projet de loi qui a soulevé tant d'objections a été retiré, mais qu'il peut en être proposé un autre ; qu'il importe donc, en répondant à l'appel du comité de vigilance parisien, de prendre parti dans une question des plus intéressantes,

Est d'avis qu'il y a lieu de proclamer le principe de la liberté pour chacun d'user de son droit de propriété en faisant, comme bon lui semblera, des fouilles sur son terrain et de disposer des objets recueillis sur son fonds par son travail et ses dépenses personnels ;

Que toutefois le législateur pourra rechercher si, sans porter atteinte au droit de propriété, il n'y aurait pas lieu d'édicter certaines prescriptions propres à empêcher la perte pour la science française et les musées d'objets recueillis dans les profondeurs du sol national ; qu'un des moyens les plus efficaces paraît être un droit de préemption réservé à l'Etat ou aux communes, sauf à le réglementer de telle sorte qu'il n'ait pas pour effet de rendre indéfiniment indisponibles les objets trouvés.

Ce qu'il faudrait, pour éclairer l'opinion, c'est un travail d'ensemble sur les gisements préhistoriques, sur les nécropoles gauloises et mérovingiennes, qui ont été saccagées en France depuis quarante ans, sans profit pour la science, non que les objets trouvés aient été détruits, mais parce qu'ils ont perdu l' « état civil » qui en fait de véritables documents, et qu'ayant été exhumés sans contrôle, sans tenue de registres, ils n'ont jamais été que des bibelots, non des documents.

S. R.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

V. Commont. *Les hommes contemporains du renne dans la vallée de la Somme.* Amiens, Soc. des Antiquaires de Picardie, 1914. In-8, 438 p., avec 154 fig., plans, coupes et cartes. — L'auteur de ce volume est bien connu par ses belles recherches de stratigraphie archéologique dans la vallée de la Somme. On peut dire qu'il a inauguré l'étude sévèrement scientifique de ces stations, comme l'abbé Breuil celle des cavernes à peintures et sculptures ; toute la « littérature » antérieure à ses écrits peut être aujourd'hui considerée comme périmée ou n'être consultée qu'à titre accessoire. Mais l'ensemble des brochures et articles de M. Commont forme lui-même une petite bibliothèque à laquelle on sera heureux de substituer l'exposé synthétique que nous annonçons, du moins en ce qui concerne les industries de la pierre qui ont été découvertes, associées à la faune du renne, dans les dépôts quaternaires de la vallée de la Somme et de ses affluents. Ces mots « faune du renne » peuvent surprendre, car on s'est habitué à qualifier d'*âge du renne* celui de la plus grande extension de ce ruminant, c'est-à-dire *le magdalénien* de Mortillet ; mais il est certain aujourd'hui que « le renne a fait son apparition dans nos régions à l'époque moustérienne, bien antérieure à celle où vivaient les populations de la Madeleine. » Le renne se trouve dès le moustérien ancien et se multiplie à l'époque aurignacienne pour ne disparaître qu'après le *magdalénien*. Le moustérien ancien, où les types *chelléens* sont encore nombreux et qui a parfois été appelé *acheuléen III*, est contemporain de la dernière glaciation. « Des tribus moustériennes, aurignaciennes, solutréennes, peut-être magdaléniennes, mais certainement aziliennes [industrie du Mas d'Azil, fin du quaternaire] ont vecu sur les rives de nos cours d'eau pendant que s'accomplissait leur dernier cycle d'érosion, commencé vraisemblablement lors de la dernière glaciation pour se terminer avec le lent affaisement du sol qui a provoqué l'ouverture du Pas-de-Calais. Cette séparation de la France et de l'Angleterre correspond, au point de vue humain, avec l'apparition des hommes néolithiques et, au point de vue géologique, avec le début et la formation des dépôts récents (tufs et tourbes) » (p. 424). S. R.

Manuel Cazurro. *Los monumentos megalithicos de la provincia de Gerona.* Publié par la *Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas.* Madrid, 1914. In-8, 82 pages, avec 32 planches et 1 carte. — L'auteur de ce travail sobre et consciencieux a entrepris pour sa province un inventaire des mégalithes à l'imitation des travaux analogues publiés en France, qu'il connaît et cite avec

Digitized by Google

honneur. Il poursuit la voie que, vers 1880, M. Sampere y Miguel, puis, en 1893, M. Luis Mariano Vidal avaient ouverte, et arrive au total de 37 dolmens et 22 menhirs pour la seule province de Gérone, distribués géographiquement en deux groupes, l'un collé aux chaînes pyrénéennes, le long de la frontière française, l'autre, dans la chaîne catalane, au S. O. de Gérone ; plus à l'ouest, sur les versants pyrénéens, ils se raréfient très vite (deux seulement) ; un seul existe d'autre part entre les deux groupes indiqués, à l'embouchure du *rio* Ter.

Les indigènes appellent ces dolmens *arca*, *arqueta*, *barracas de alarbs* (Arabes ou *alarps*, voleurs) ; à part le dolmen de Rosas, récemment décrit dans l'*Anthropologie* par M. H. Neuville, dans un travail que M. Cazurro n'a pas dû avoir le temps de connaître, les dolmens de la province de Gérone sont de simples chambres rectangulaires, ordinairement couvertes d'une seule pierre supportée par quatre, parfois cinq ou six autres ; celui de Rosas seul atteint de grandes dimensions et la plus grande de ses dalles mesure 5m,20 sur 3m,95 ; une seule allée couverte a été rencontrée, la *Cova d'en Dayna*, à Romanya de la Selva, de 7m,70 de long ; elle est entourée d'un cromlech circulaire, base d'un ancien tumulus; plusieurs autres chambres ont aussi des vestiges de ce cercle de pierres; d'autres semblent n'avoir jamais été couvertes d'un tertre. La matière de ces monuments est généralement prise sur place et consiste en dalles de granit ou d'ardoise, exceptionnellement de calcaire crétacique; trois fois seulement on doit admettre qu'il y a eu transport à une courte distance (500 m.).

La plupart n'ont pas donné de mobilier ; il est vrai que les recherches y ont été très superficielles ; la *Cova d'en Dayna* seule a fourni une jolie série de flèches en silex, une plaque de fibrolithe et un poinçon de cuivre, ainsi que divers ossements; à en juger par son caractère architectural, c'est le dolmen le plus récent de la région.

Quant aux menhirs, leur répartition n'est pas aussi localisée que celle des dolmens ; il n'est pas toujours facile de préciser leur âge ; souvent ils ont été christianisés anciennement; on les appelle *Pedra alta*, *llarga*, *fita*, *hita*. Un seul présente des cupules sur la partie médiane et inférieure; aucun ne rappelle les statues-menhirs de l'Aveyron, bien que dans la province voisine de Lérida, M. L. M. Vidal en ait signalé un ou deux.

Nous passons sous silence les considérations générales de l'auteur, fort sensées et appuyées sur une solide érudition, et nous ne pouvons le suivre dans la partie analytique avec description de chacun des monuments et des ossements humains d'une grotte sépulcrale. Une collection de plans des dolmens et des planches en *simili* illustrent le volume ; les photographies reproduites sont fort claires et donnent une idée exacte de l'aspect des monuments ; le tirage n'en est pas toujours excellent.

En somme, cette publication fait honneur à son auteur et témoigne du développement que prennent les études d'archéologie préhistorique chez nos voisins.

H. Breuil.

Digitized by Google

P. Marestaing. *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique.* Paris, Geuthner, 1913. In-8, 147 p. — Utile recueil des textes gréco-romains (reproduits, traduits et commentés) sur les écritures égyptiennes, à l'exclusion d'Horapollon et des témoignages des Pères. MM. Moret et Haussoullier ont bien voulu prêter leur concours à l'auteur, qui est plutôt un amateur qu'un spécialiste, mais qui a certainement travaillé avec conscience. — P. 42, lire (dans la traduction) « *de* Phinée ; p. 44, la traduction de Diodore est inexacte et trop libre; p. 45, lire *Dionysos* et non *Dionysios* ; p. 53, il manque une note sur Simonide ; p. 59, je ne suis pas d'accord avec la traduction du passage de Dion Chrysostome; il dit que *certaines choses* n'ont été retenues que d'un petit nombre d'hommes, et que *beaucoup d'autres* ont été oubliées. — P. 89, pourquoi placer Pomponius Mela après Pline? — P. 135, M. M. aurait pu s'apercevoir que ces lignes sont de Pline, puisqu'il a cité le passage entier un peu plus haut. On multiplierait les chicanes de ce genre sans rien enlever au mérite de l'auteur. En traduisant ses textes (bien qu'on lui eût conseillé de ne pas le faire), il a agi courageusement et honnêtement.

S. R.

G. Contenau. *La déesse nue babylonienne.* Etude d'ethnographie comparée. Paris, Geuthner, 1914. In-8, 133 p., avec 127 fig. dans le texte. — L'idée dominante de ce petit livre est la thèse *polygéniste* de M. Pottier. La représentation de la nudité féminine est très fréquente (l'auteur dit « constante ») à l'origine des civilisations, sans qu'on puisse admettre des influences d'une région à l'autre. Ainsi, le type égéen « a évolué sur place »; la Chaldée et l'Élam offrent, à cet égard, toutes les étapes d'une évolution indépendante. La déesse nue de la glyptique babylonienne, originaire de la Syrie du nord, paraît en Babylonie avec la dynastie d'Hammourabi et pénètre dans la glyptique syro-hittite ; on en suit les transformations jusqu'aux déesses nues des époques achéménide et gréco-parthe. Mais pourquoi, sur les cylindres babyloniens, la déesse nue, toujours vue de face, est-elle souvent représentée sur un piédestal ou un escabeau et plus petite que les personnages qui l'entourent? M. Contenau n'a pas expliqué cela, car dire que l'escabeau représente la montagne sur laquelle se tient Nin-har-sag, « dame de la montagne », c'est se contenter à trop peu de frais ; il ajoute d'ailleurs (p. 126) : « Ce fait n'exclut pas pour l'escabeau la possibilité de représenter parfois le support naturel à une idole ». La question essentielle n'a donc pas été résolue. L'ouvrage de M. Contenau n'en est pas moins une réunion utile de motifs bien classés : les illustrations, bien qu'affreuses — comment des archéologues peuvent-ils ne pas apprendre à dessiner? — rendront service par leur nombre et leur précision.

S. R.

Morris Jastrow. *Babylonian-Assyrian Birth-omens.* Giessen, Töpelmann, 1914. In-8, VI-86 p. — *The Medicine of the Babylonians and Assyrians* (extrait des *Proceedings of the Roy. Soc. of Medicine*, 1914, vol. VII, p. 109-176). — Je signale ensemble ces deux savants mémoires, dont le premier, relatif aux présages tirés de la naissance des enfants et des animaux, des anormaux en par-

Digitized by Google

ticulier[1], développe des idées indiquées dans le second, qui est un tableau général de la médecine sacrée dans l'antiquité assyro-babylonienne. De médecine au sens moderne du mot, il ne peut être question : il s'agit de magie, de divination, d'incantations. Mais, comme il arriva pour l'astrologie frayant la voie à l'astronomie, ces aberrations ne furent pas tout à fait stériles, car elles eurent pour effet l'accumulation d'observations précises dont la science laïque a pu tirer plus tard quelque parti. A la différence de la Babylonie, l'Égypte connut de bonne heure une médecine non magique ; mais il est remarquable qu'à une époque plus tardive, sous le Nouvel Empire, la magie et les incantations reparurent comme des facteurs essentiels dans le traitement des maladies. M. Jastrow attribue cette régression à la diffusion des procédés divinatoires des Babyloniens, qui continuèrent à exercer, par des voies détournées, leur néfaste influence, tant dans la médecine du moyen âge que dans la médecine populaire et charlatanesque jusqu'à nos jours.

S. R.

V. Schwöbel. *Die Landsnatur Palästinas.* I. — **O. Procksch,** *Die Völker Altpalästinas.* 2 brochures in-8 de 56 et 41 p. Leipzig, Hinrichs, 1914 (Collection *Das Land der Bibel*). — On aime aujourd'hui publier des articles d'encyclopédie en brochures et des brochures en articles d'encyclopédie. La nouvelle collection, publiée sous les auspices de la Société allemande pour l'exploration de la Palestine, sera une encyclopédie en brochures. Comme elles s'adressent au très grand public, il n'y a pas de références ; cela se conçoit ; mais il faudrait une bibliographie choisie à la fin de chaque cahier. Je crois aussi qu'à défaut d'illustrations il serait bon de donner des cartes et que le manque d'index se fera désagréablement sentir[2].

S. R.

---

1. Notre mot *monstre*, du latin *monstrum*, signifie primitivement « présage ».

2. M. Proksch résume très clairement les dernières recherches sur l'ethnographie de la Palestine. Voici quelques-unes de ses conclusions. Les Hittites de Palestine à l'époque des Patriarches sont des restes de l'invasion des Hycsos, qui n'étaient pas des Sémites. Le nom de Jérusalem est probablement hittite ; le prince de Jérusalem, *Abdi-Chepa* (lettres de Tel el Amarna), porte un nom où entre celui de la déesse hittite Chepa. Un autre nom mentionné dans ces lettres, celui de *Suwardata* (Héliodoros), présente un *facies* indo-européen ; dès l'époque d'Amarna, des Indo-européens s'étaient introduits dans les pays hittites. Les Philistins ne sont ni Aryens ni Sémites, mais se rattachent au groupe des peuples égéens. Leur patrie, Kaphthor, est probablement la Crète. Comme Homère connaît en Crète des Pélasges (thessaliens?), il ne faut peut-être pas nier l'affinité des Philistins et des Pélasges (c'était l'opinion de Renan). Les Israélites, originaires de Haran au delà de l'Euphrate, s'établirent dans le Hauran avant d'entrer en Palestine. Comme Israel-Jacob porte deux noms et a deux femmes légitimes, Léa et Rachel, on peut croire que le peuple israélite se composait primitivement de deux tribus, les *Israel-Lea* et les *Jacob-Rachel* ; peut-être les *Israel-Lea* étaient-ils établis en Palestine avant l'époque de Moïse : ce seraient les Chabiru des lettres de Tel el Amarna.

Digitized by Google

H. Vincent et **F. M. Abel**. *Bethléem. Le sanctuaire de la Nativité*. Paris, Lecoffre, 1914. In-4, XI-216 p., avec 22 planches et de nombreuses figures dans le texte. — La question de l' « unité de structure » de la basilique dite de la Nativité à Bethléem a déjà donné lieu à de nombreuses discussions. Alors que M. de Vogüé, il y a longtemps, avait fait d'expresses réserves, M. Strzygowski affirma que l'édifice était d'une seule venue, que c'était une création constantinienne, et M. Harvey, chargé de relever en détail la basilique, aboutit à la même conclusion. A la suite d'un nouveau voyage du vénérable marquis de Vogüé en Palestine, le problème fut remis à l'étude par les archéologues de l'École biblique de Jérusalem; les résultats de leurs recherches sont consignés dans la magnifique monographie dont la publication a été facilitée par une subvention de l'Académie. Elle met en lumière la transformation, difficile à reconnaître, que l'édifice a subie sous le règne de Justinien (cf. *Revue*, 1913, I, p. 410). L'ouvrage commence par une étude sur la grotte, considérée comme le lieu de naissance de Jésus (P. Abel); nous trouvons ensuite une description très détaillée de la basilique (P. Vincent) et une histoire du sanctuaire jusqu'à nos jours (P. Abel). On sait que, suivant S. Jérôme, la grotte de Bethléem fut consacrée, depuis le règne d'Hadrien, au culte d'Adonis. Quelques mythologues ont pensé qu'Hadrien n'avait été pour rien dans l'introduction de ce culte et que le culte de Jésus y avait succédé à celui d'Adonis; d'accord avec M. de Baudissin, le P. Abel revient à l'opinion de S. Jérôme, qui ne laisse pourtant pas d'offrir des difficultés, car les chrétiens n'avaient pas pris part à la révolte de Barkokébas et l'on ne comprend pas qu'Hadrien, pour punir les Juifs, ait « désécré » un lieu de culte chrétien. « Quand la topographie sacrée des chrétiens se fixa, écrit sagement Renan (*Origines*, t. VI, p. 225), on crut à un outrage; on s'imagina de même que l'empereur avait eu l'intention de profaner Bethléem en y installant le culte d'Adonis ».

S. R.

Eugène Vassel. *Le Panthéon d'Hannibal*. Tunis, Imprimerie Rapide, 1912 (extrait de la *Revue Tunisienne*). In-8, 103 p. — Etude savante et méritoire sur le texte célèbre conservé par Polybe, où Hannibal prend à témoins les équivalents grecs des dieux puniques : « Devant Zeus, Héra et Apollon; devant le génie des Carthaginois, Héraklès et Iolaos; devant Arès, Triton, Poseidon, etc. ». La recherche des noms puniques ainsi traduits est nécessairement incertaine, vu l'absence de tout exposé méthodique de la religion carthaginoise ; mais M. Vassel a étudié la question avec tant de diligence qu'on ne l'abordera plus sans recourir à son mémoire. A l'encontre des doutes récents exprimés sur l'existence de la triade carthaginoise, l'auteur revient à l'opinion ancienne, et je crois qu'il fait bien. Zeus est Baal Hammon ; Héra est Tanit ; Apollon est Eshmoun ; le Génie des Carthaginois est une déesse léontocéphale ; Héraklès est Melquart ; Iolaos est peut-être Adon ; Arès est peut-être Arish, etc. Travaillant en Tunisie, M. Vassel se plaint de manquer de livres ; je trouve, pour ma part, qu'il en a trop et qu'il en cite beaucoup qui sont négligeables : « M. Babelon estime que Tanit... Jules Soury appelle Astarté... Enfin, un savant anonyme écrit dans le *Nouveau Larousse*... » (p. 72). De ces trois

Digitized by Google

« savants », un seul compte aujourd'hui ; encore faudrait-il de préférence citer sa source. Cette débauche de références fait paraître un peu singulières les lignes que voici (p. 50) : « Dans la légende de la mort du grand Pan, qui s'explique d'une façon toute naturelle par l'usage de mener le deuil de Tammuz, le nom du dieu a été transféré au pilote. » En note, un renvoi à Plutarque. Si M. Vassel croit avoir découvert cela tout seul, il a tort de n'y point insister, et s'il sait qu'il s'approprie sans aveu la découverte d'autrui, il a encore moins raison. S. R.

G. Jouveau-Dubreuil. *Archéologie du sud de l'Inde.* Tome I. Architecture. T. II. Iconographie. Paris, Geuthner, in-8. 192 p. avec 71 fig. et 64 pl.; 152 p. avec 40 fig. et 44 pl. Prix : 40 francs. — Professeur au collège de Pondichéry, parlant et écrivant le tamoul, l'auteur a eu l'heureuse idée de porter ses recherches sur les monuments, les sculptures et les peintures du sud de l'Inde, pays souvent exploré, souvent décrit avec enthousiasme, mais sur lequel les études archéologiques de détail font encore singulièrement défaut. Sous le nom assez vague de « Sud de l'Inde », il entend la région « qui s'étend le long de la côte de Coromandel, depuis l'embouchure de la Penmar jusqu'au cap Comorin. Cette région possède certains caratères distinctifs : les monuments appartiennent tous au style dravidien et la langue principale est le tamoul. Aussitôt que l'on s'éloigne de cette contrée, les indigènes parlent le malayâlam, le canara ou le télinga, et l'on rencontre des monuments de style nord-hindou. » Le premier volume concerne les monuments du style dravidien, tous postérieurs au VIIe siècle de notre ère, mais témoignant d'une tradition plus ancienne qui se rattache à l'architecture du nord et du centre de l'Inde ; l'origine doit en être cherchée dans l'art bouddhique, dont l'art dradivien dérive par évolution « comme le gothique du roman ». Le second volume est consacré à l'iconographie hindouiste, qui se divise en deux grands cycles, ceux de Siva et de Vichnou, auxquels s'ajoute celui de Brahma et des divinités secondaires. Tout ce « peuple de dieux » a été étudié avec le plus grand soin, tant au point de vue de l'évolution des types qu'a celui de leur signification religieuse. Les figures sont très abondantes et, malgré la faiblesse de l'exécution, toujours distinctes, à la différence des ténébreux *similis*. Il y a là un véritable manuel qu'il faut recommander particulièrement à ceux qu'intéresse la tâche difficile de classer et d'étiqueter des œuvres d'art hindouistes. Le sujet m'est trop peu familier pour que je me porte garant de la compétence de l'auteur ; mais j'ai l'impression nette qu'il parle de ce qu'il sait en homme parfaitement informé et qui voit clair. S. R.

Henri Focillon. *Hokousaï.* Paris, Alcan, 1914. In-8, 152 p., avec 24 planches hors texte. — Le sujet de ce beau livre est un peu « moderne » pour notre *Revue*; mais depuis que M. Pottier a comparé l'art japonais à l'art grec, les archéologues ont de bonnes raisons pour ne point négliger l'un des éléments du parallèle. M. Focillon a parfaitement senti et exprimé ce qu'il y a d'admirable dans cet artiste à peau jaune qui écrivait : « Depuis l'âge de six ans, j'avais la manie de dessiner la forme des objets. Vers l'âge de cinquante ans,

Digitized by Google

j'avais publié une infinité de dessins, mais tout ce que j'ai produit avant l'âge de soixante-dix ans ne vaut pas la peine d'être compté. C'est à l'âge de soixante-treize ans que j'ai compris à peu près la structure de la nature vraie... Quand j'aurai cent dix ans, tout chez moi, soit un point, soit une ligne, sera vivant». La « vie des lignes » (les *tactile values* de Berenson), voilà bien la gloire de l'art japonais dans ses productions de premier ordre. Ces productions sont rares ; pour les distinguer de la foule innombrable des œuvres secondaires, il faut un don presque aussi rare que celui de produire des chefs-d'œuvre : le sentiment de la qualité. Je ne dis pas qu'on l'acquière en lisant l'ouvrage de M. Focillon, mais on s'en fait une idée nette, et s'est là sans doute un premier pas dans la voie qui mène à bien sentir. S. R.

Reinhold Wurz. *Spirale und Volute von der vorgeschichtlichen Zeit bis zum Ausgang des Altertums.* Tome Ier. Munich, Delphin-Verlag, 1914. Gr. in-8, 128 p., avec 239 figures. — L'origine de la spirale doit être cherchée dans la nature même des matériaux flexibles et élastiques, que mit en œuvre, dès une époque très reculée, l'industrie textile ; de même, la volute a eu pour modèle la feuille recourbée du palmier. Ces opinions — l'auteur le reconnaît — ne sont pas nouvelles ; mais ce qui est nouveau et doit être accueilli avec reconnaissance, c'est l'exposé très détaillé des théories antérieures et l'histoire critique de la spirale et de la volute à travers les arts de l'Orient. M. Wurz n'a pas ménagé sa peine ; il a essayé de réunir, aussi complètement que possible, les matériaux de sa double étude, qu'il poursuit à travers l'Egypte, la Mésopotamie, la Phénicie, Chypre et la Palestine jusqu'en Asie Mineure et en Perse. Un second volume doit être consacré à la spirale et à la volute dans les arts de l'Europe ; c'est alors seulement que M. Wurz nous dira dans quelle mesure il peut être question du polygénisme de ces motifs. La richesse de l'illustration et la précision des références font de ce premier volume un instrument de travail très précieux ; ceux mêmes qui reprendront une des théories écartées par l'auteur ne le feront qu'en tirant partie de son beau travail [1].

S. R.

K. F. Kinch. *Vroulia.* Berlin, Reimer, 1914. In-4°, VIII-275 p., avec 47 planches et 139 fig. dans le texte. Prix : 75 francs. — Vroulia est une localité située à l'extrémité sud de Rhodes, qui est restée déserte depuis la fin de l'époque archaïque. Les fouilles que M. Kinch y a conduites en 1907 et 1908, aux frais de la fondation Ny-Carlsberg, ont fourni une ample moisson d'objets intéressants, reproduits dans une série d'excellentes planches, dont plusieurs en couleurs. Ce sont surtout des vases appartenant aux types dits (par l'auteur) *vrouliens* (éoliens polychrômes) et *kamiréens* (rhodo-milésiens) ; les caractères de ces poteries sont fixés ici avec plus de précision que dans les ouvrages antérieurs. Il y a aussi quelques figures en calcaire et en terre cuite, d'un style très voisin de celui de Chypre. Voici l'indication de quelques objets particuliè-

1. Un frère de l'auteur, M. Erwin Wurz, a publié : *Der Ursprung der kretisch mykenischen Säulen* (avec 161 fig.).

Digitized by Google

rement importants : pl. 15 (p. 18), grand dinos kamiréen avec support ; pl. 16, 2 (p. 19), œnochoé kamiréenne ; pl. 5-8 (p. 262), coupe d'un style encore inconnu, à grands ornements floraux ; pl. 3, 1 (p. 74), coupe remarquable décorée de têtes humaines, d'une *protomé* de chèvre sauvage, de svastikas et d'étoiles ; pl. 4, 1 (p. 20), coupe analogue, avec *protomés* de chèvres et d'oies ; pl. 9, 2 ; 10, 1 ; 12 (p. 168), coupes dites *vrouliennes*. L'exploration des tombes a été conduite avec grand soin ; il y a de minutieux inventaires et des détails curieux sur les sépultures de jeunes enfants. M. Zahn a fourni une intéressante notice sur un objet de culte trouvé à Rhodes, acquis par le Musée de Berlin dans une vente parisienne : c'est un type créto-mycénien qui s'est perpétué à l'époque du style géométrique (ἐσχάρα ?). Notons encore un essai original de classification des vases kamiréens, d'après les formes des ailes des animaux fantastiques (p. 195) et une étude sur les animaux réels, en particulier les égagres, que les peintres de vases ont très souvent figurés (p. 231).

S. R.

A. S. Arvanitopoulos. *Fouilles et recherches en Thessalie et en Macédoine* (1912). Athènes, Sakellarios, 1913. In-8, 92 p., avec nombreuses gravures (extrait des *Praktika* de 1912 ; en grec). — On trouve dans cette brochure des détails pleins d'intérêt sur la continuation des fouilles de Pagasae (Démétrias), sur une ville encore anonyme voisine de Pagasae, sur le nettoyage et la mise en place des stèles peintes de Pagasae au Musée Athanasakeion, sur la tombe à coupole de Iolcos, sur les ruines de l'Hestiaiotide, de plusieurs régions de la Macédoine, etc. Pagasae est désormais celui des sites antiques de la Grèce du nord qui a fourni le plus de monuments de tout genre, systématiquement exhumés et étudiés. Parmi les objets d'art reproduits par M. Arvanitopoulos, il faut signaler le haut d'un torse féminin en terre cuite, de grandeur naturelle (fig. 12), de très jolies figurines publiées à trop petite échelle (fig. 16) et une magnifique tête de femme en marbre de Paros, plus grande que nature (fig. 19 et 20) ; ces sculptures ont été découvertes dans le temple d'Artémis Pasikrata (cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1910, p. 398) et il n'est pas douteux que le torse en terre cuite et la grande tête n'aient appartenu à des statues de la déesse.

S. R.

Theophil Sauciuc. *Andros. Untersuchungen zur Geschichte und Topographie der Insel.* Vienne, Hölder, 1914. Gr. in-8, 168 p., avec 77 gravures dans le texte. — On voudrait posséder des monographies aussi soignées et aussi complètes pour toutes les îles de l'Archipel. L'auteur a étudié successivement la géographie et la topographie d'Andros, les ruines de la ville principale, celles des autres centres habités ; puis il a raconté l'histoire de l'île jusqu'à la fin de la domination romaine et en a décrit les institutions politiques et religieuses. Le volume se termine par un appendice épigraphique et un bon index. Les œuvres inédites de sulpture qu'a publiées M. Sauciuc sont peu nombreuses ; la meilleure est une statuette d'Artémis courant, rapprochée avec raison de l'Artémis du palais Rospigliosi à Rome. Le beau bas-relief funéraire (p. 41, fig. 48) avait déjà été publié dans les *Jahreshefte* de 1903 (*Beiblatt*, col. 94).

S. R.

Digitized by Google

Émile Bourguet. *Les ruines de Delphes.* Paris, Fontemoing, 1914. In-8, 355 p., avec une carte, une héliogravure et 121 figures dans le texte. — « Vingt et un ans après le début des fouilles, écrit M. Bourguet, on a le droit de jeter un coup d'œil sur l'œuvre déjà faite ». Assurément, et l'on ne peut que se réjouir lorsque ce coup d'œil est jeté, au profit de tous, par un des ouvriers les plus dévoués de l'exploration de Delphes, par un des savants qui ont le plus travaillé pour en faire connaître les résultats. Ce livre était nécessaire; on pourrait dire, comme jadis V. Hugo, qu'il était « urgent » ; il y avait quelque humiliation à devoir se contenter du *Guide Joanne*, tout excellent qu'il est, ou de la petite monographie allemande d'O. Fritsch (1908). Commençons donc par remercier M. Bourguet; souhaitons-lui de très nombreux lecteurs et faisons des vœux pour qu'une nouvelle édition de ce bon livre en fasse un beau livre. Car il n'est pas beau, il faut l'avouer ; l'illustration, sauf la planche du début, en est très médiocre ; il est difficile de comprendre comment on peut offrir au public des illustrations de si piètre qualité, à une époque où les journaux quotidiens eux-mêmes en publient de bonnes. Cela dit pour l'éditeur.

Le livre est intitulé : *Les ruines de Delphes*, et non pas *Delphes* ; c'est essentiellement une périégèse savante, non une histoire ; l'histoire du sanctuaire et celle des explorations modernes n'y occupent qu'une place insignifiante. Que la périégèse soit très complète, écrite de main de connaisseur, pleine de descriptions où le témoin qui dépose insuffle la vie, cela doit être dit et reconnu avec gratitude ; mais je crains qu'il n'y en ait à la fois trop et trop peu. Trop, parce que bien des détails ne peuvent être compris que sur place, parce que certaines œuvres d'art, comme l'*Aurige*, sont présentées avec quelque prolixité ; trop peu, parce que l'auteur présume beaucoup des connaissances historiques de ses lecteurs et qu'il ne leur donne pas, par des notes qui auraient pu être sobres et qui manquent, le moyen de préciser leurs connaissances, de se reporter aux documents originaux. La « note bibliographique » à la fin du volume est loin de fournir l'équivalent de ce que nous demandons ; les éléments de cette note auraient dû être distribués en bas du texte, écourtés sur certains points, très augmentés sur d'autres. Prenons, par exemple, le monument de Paul-Émile (auquel l'index, qui est incomplet, devrait renvoyer s. v. *Pydna*) ; il en est question p. 207-8. Où ce monument a-t-il été publié ? On n'apprend rien à ce sujet ni dans le texte, ni dans la « note bibliographique » ; pourtant, il n'eût pas été difficile d'insérer en note les quelques références indispensables, ou seulement l'une d'elles. Autre exemple : l'inscription de Polyzalos, p. 238. M. Bourguet se contente de dire qu'il ne peut même pas résumer les hypothèses auxquelles ces quelques mots de grec ont donné lieu. Je veux bien ; mais on pouvait renvoyer, par exemple, au mémoire de C. Robert. Ces observations sont de celles qui, une fois leur légitimité reconnue, peuvent contribuer à l'amélioration d'un livre destiné à rester longtemps en faveur ; c'est ce qui me justifie de les présenter ici, au lieu de me borner à des éloges qui n'accroîtraient ni le mérite de l'auteur, ni l'éminente utilité de son travail.

S. R.

Digitized by Google

Paul Foucart. *Les mystères d'Eleusis*, Paris, Picard. 1914. In-8, 508 p. — On est heureux de retrouver en un volume, revisés et augmentés sur beaucoup de points, les deux mémoires, devenus fort rares, que l'auteur a publiés sur les mystères d'Eleusis en 1895 et en 1900. Les thèses essentielles — sur les emprunts faits à l'Egypte, notamment au culte d'Osiris et au Livre des Morts — n'ont pas changé; on a cherché, au contraire, à les confirmer et à les compléter. Ainsi M. Foucart admet que « le plus parfait mystère de l'époptie »(*Philosophoumena*), la présentation de l'épi de blé, n'était autre chose que la présentation d'Osiris, dont l'épi de blé est le symbole chez les Egyptiens. Voici quelques lignes qui résument, avec l'élégance sobre qui lui est propre, l'essentiel de ses vues sur l'initiation éleusinienne : « Au premier degré, l'initié, devenu le féal de Déméter, recevait la garantie qu'il échapperait à tous les périls dans sa descente aux enfers; au second degré, où il était consacré à Dionysos, il gagnait en plus la certitude d'être bien accueilli par le roi des morts et d'occuper une place privilégiée dans son empire. Bien que s'adressant à un couple étroitement uni, les deux initiations étaient distinctes... La première, à elle seule, suffisait pour le salut. Ceux qui aspiraient, je ne dis pas à un degré plus éminent de sainteté, mais à un surcroît de garanties pour la vie future, retournaient à Eleusis et se présentaient à l'époptie qui leur assurait, après la protection de Déméter, celle de son époux, le roi des morts » (p. 456).

J'ai à peine besoin de dire que M. Foucart reste un maître et un modèle tant qu'il explique, critique et combine les textes classiques et les inscriptions. Ce qu'il a écrit sur l'organisation et le rituel des mystères est définitif et ne pourra être complété dans le détail que par des découvertes nouvelles, d'ailleurs peu probables. Sur le terrain des idées générales, notamment en matière d'exégèse comparative, il se montre un conservateur impénitent; il lui arrive même parfois, dans son aversion pour des théories qu'il a connues sur le tard, d'user d'expressions aussi vives qu'injustes : « Il serait temps, écrit-il (p. 59), de débarrasser l'étude de la religion grecque des rêveries de Mannhardt, de Frazer et de leur école. » Tabous et totems sont ses ennemis personnels; comme on dit sur les boulevards extérieurs, ils lui font « voir rouge ». Fidèle au serment hippocratique, je m'abstiendrai d'user de formules analogues pour défendre contre mon vénéré maître ce que je crois être la vérité et la raison [1].

S. Reinach.

Ada Maviglia. *L'attività artistica di Lisippo ricostruita su nuova base.* Rome, Loescher, 1914. In-8, 117 p. avec 31 fig. Prix : 5 francs. — L'autrice ne donne à Lysippe ni l'Apoxyomène du Vatican (le manque de répliques est vraiment inquiétant), ni l'Agias de Delphes (c'est bien mon avis); en revanche, elle lui laisse ou lui attribue les originaux d'une série de sculptures qui offrent certains caractères communs mis en lumière par elle : l'Apoxyomène des Offices (répliques à Boston, Vienne et ailleurs), l'Alexandre de Munich et celui de Naples, l'Eros bandant son arc du Capitole, l'Hermès assis (en bronze) de

1. La table des matières est bonne, mais l'absence d'un index est fâcheuse.

Digitized by Google

Naples, l'Héraklès assis (moulage à l'Ecole des Beaux-Arts), la Melpomène et la Thalie du Vatican, la Ménade Albani, le Satyre des *Terme*, etc. Je regrette qu'elle n'ait pas inclus la Vénus de Médicis, car l'attribution de l'original à Lysippe, fondée sur une inscription, me semble évidente; on m'a dit que Furtwaengler, dans ses derniers cours à Munich, tenait compte de cette découverte de Mahler et la faisait sienne, mais oubliait d'en nommer l'auteur, élève et longtemps auxiliaire de Klein (*inde silentium*). Je dois des remerciements particuliers à l'autrice pour avoir accepté, du moins en principe, les conclusions de mon mémoire sur le type féminin de Lysippe (*Revue arch.*, 1900, II, p. 380-403). Les archéologues du sexe fort m'ont généralement bafoué, dans leur engouement pour le « passe-partout » Praxitèle : « Ainsi, dit Mlle Maviglia, Praxitèle restait le maître absolu du champ et Lysippe restait un anti-féministe... Quant à moi, je n'hésite pas à entrer dans la voie ouverte par R. » *Tante grazie* ! Je renvoie au livre lui-même pour l'intéressante énumération des caractères spécifiquement *lysippéens*, qui se trouvent souvent réunis dans les mêmes œuvres ; un des plus frappants est la position relative des épaules qui, pour éviter la « structure inerte et pesante des torses polyclétéens », sont toujours l'une avancée, l'autre en retrait. Voilà un travail utile et qui n'est pas, comme tant d'autres, la répétition de ce qu'on peut lire ailleurs.

S. R.

Joannes Helck. *De Cratetis Mallotae studiis criticis quae ad Odysseam spectant*. Progr. du gymnase *Zum Heiligen Kreuz* à Dresde. Dresde, 1914, 52 p. — Cratès de Mallos, grammairien de Pergame (IIe siècle av. J.-C.), croyait qu'Homère avait été bon astronome, bon cosmographe, bon géographe et le reste. Son admiration pour le poète lui suggéra des corrections au texte reçu, dont quelques-unes nous ont été conservées par des auteurs de l'époque romaine et des scoliastes. M. J. Helck qui, en 1905, avait recueilli les conjectures et interprétations de Cratès sur l'*Iliade*, s'est imposé le même travail pour l'*Odyssée*. Il y a fait preuve, sans résultats bien émouvants, d'infiniment de patience ; il nous promet une dissertation ultérieure sur la cosmographie, la géographie et la méthode allégorique de Cratès. On doit parfois s'occuper des Cratès pour mieux apprécier les Aristarque (*quantopere unicus Aristarchus Crateti arte critica antecesserit, apparet*, p. 25).

S. R.

J. L. Courcelle-Seneuil. *Héraclès. Les Egéens sur les côtes Occidentales de l'Europe vers le* XVIe *siècle avant notre ère*. Paris, Leroux, 1914. In 8, 34 p. — « Le mythe de Medousa, tel qu'il découle des textes, trouve une explication sur les terres et les régions maritimes atlantiques voisines du plateau central de la Gaule, et il n'en trouve pas ailleurs » (p. 13). — « Le site de la Gorgone Medousa est déterminé. Sa tête est la roche *La Congrée*, aujourd'hui *Rochebonne*, l'ancienne *Orkanie* des portulans. Son corps est le long serpent formé par les eaux marines et fluviales qui s'étendent depuis Rochebonne jusqu'aux sources de la Charente. Les deux autres Gorgones sont définies par la statuette du dieu d'Autun (la Loire et la Gironde) » (p. 17). Voilà ; on commence à com-

Digitized by Google

prendre, à la lumière de ces découvertes imprévues, l'histoire des voyages de Persée et d'Héraklès.

X.

Federico Cordenons. *Le iscrizioni venete-euganee decifrate ed interpretate.* Feltre, Castaldi, 1912. In-8, 267 p., avec nombreux facsimilés d'inscriptions. — Les inscriptions vénéto-euganéennes sont peu nombreuses et fort courtes; on n'est d'accord ni sur la lecture, ni sur l'interprétation de ces textes. Ainsi, un clou votif de bronze trouvé près d'Este porte des caractères que M. Cordenons transcrit :

MESSOZONA · S · TORENETIANE
NERIKA LEMETO · R · NA

Pauli lisait :

MEXOZONA · S · TO REHTIIAH
NERIKA LEMETO · RINA

Pauli traduisait :

Me dedit Rectiae Nerica Lemetorina

Deecke interprétait :

Je suis le succinctus (*garçon*) *de 12 ans*
Neriko Lemeto

M. Cordenons transcrit :

M'esso zona sato Rene-Tiane
Nerika Lemetorena

et traduit :

Je suis donné en don à Rena-Diana (déesse)
par Nerika Lemetorena.

On voit qu'il reste matière à discussion. Le livre de M. Cordenons, remaniement d'un mémoire de 1894, n'offre pas seulement une collection complète de textes, collationnés à nouveau par lui : il me semble avoir fait des progrès sérieux dans le déchiffrement, par exemple en montrant que les points correspondent souvent à des voyelles omises et que le signe Y, pris par Pauli pour un X, est, en réalité, l'équivalent d'un SS latin. S. R.

Dante Vaglieri. *Ostia.* Cenni storici e Guida. Rome, Lœscher, 1914. In-12, 150 p., avec 6 pl. et 24 fig. — Le très regretté directeur des fouilles d'Ostie nous a laissé, comme testament scientifique, cet excellent guide, exposé détaillé de ce que les textes et les fouilles nous apprennent sur le grand port impérial romain. On y trouve des gravures d'après des monuments très peu connus, reproduits avec toute la netteté désirable. Je signale, n'en ayant pas vu d'autres publications photographiques, l'image d'un *modius* surmonté d'un coq, avec l'inscription : *M. Modius Maxximus* (sic) *archigallus coloniae ostiensis.* Le coq est le symbole (par jeu de mots) de l'archigalle et la forme du *modius* fait allusion au gentilice de ce personnage (*C. I. L.* XIV, 385; *Monum.*, IX, pl. 8 *a*, fig. 1).

S. R.

Digitized by Google

Léon de Vesly. *Notes archéologiques*. Rouen, G. Lainé, 1914. In-8, 54 pages avec 9 gravures. — Qui donc irait chercher dans cette brochure, extraite du *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* (1913, p. 599-650), un vase inédit à fig. r. du ve siècle? Il y est pourtant, fort bien reproduit et commenté (au fond, deux Silènes dansant et « s'amusant » autour d'une coupe; sur les revers, deux scènes de palestre). M. Pottier, consulté, attribue ce vase au *Meister mit der Ranke* (Hartwig). — Les autres notes concernent des découvertes de Biville-la-Rivière (plaque de ceinturon), un tiers de sol mérovingien de l'atelier de Vimeu, un chausse-trappe et un cadenas du moyen âge, les ruines du château de Houdetot et les fouilles récentes (1912) exécutées au théatre romain de Lillebonne. Le tout bien illustré et exposé clairement.

S. R.

Georges Berte. *Amulettes phalliques*. Menton, 1914. Non mis dans le commerce. In-8, 102 p. lithographiées et 32 planches. — Le sujet est *tabou*, mais non sans intérêt; le présent recueil donne beaucoup plus que celui de Payne-Knight, réimprimé de nos jours. Le texte témoigne de recherches étendues; l'auteur a bien fait d'en réserver la lecture à un public restreint.

S. R.

E. Rodocanachi. *Les monuments de Rome*. Paris, Hachette, 1914. In-4, 209 p., avec nombreuses planches et gravures. — Bien qu'on ait déjà beaucoup écrit sur la destruction des monuments de Rome et l'utilisation de leurs restes au moyen âge, un ouvrage d'ensemble comme celui-ci serait le bienvenu alors même que la richesse et la qualité excellente de l'illustration n'ajouteraient pas un précieux attrait à sa valeur historique. Les premiers chapitres rappellent les catastrophes qui mirent fin à la splendeur de Rome, guerres, tremblements de terre, inondations; il est ensuite question des destructions systématiques opérées en vue de constructions nouvelles ou de la transformation des monuments anciens en châteaux-forts. Les fours à chaux, tombeaux de tant de statues de marbre, ne sont pas oubliés. Une réaction contre ces ravages, déjà déplorés par Pétrarque, commence avec le pontificat de Sixte V, qui vit pourtant la destruction de ce qui restait du Septizonium. Assurément, dans la Rome de la Renaissance, il ne manque pas de démolisseurs intéressés, de fouilleurs avides, mais on restaure aussi et l'on conserve; le droit de fouiller et celui d'exporter sont réglés et le Conseil communal de Rome s'honore en protégeant ce qui subsiste des ruines romaines. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude détaillée des monuments, au point de vue des outrages qu'ils ont subis et des mesures qui ont été prises pour les conserver; l'auteur s'occupe ainsi des obélisques, du mausolée d'Auguste, du Panthéon, des Thermes de Dioclétien, des arcs de triomphe, de la basilique de Constantin, du théâtre de Marcellus, du Palatin, du Colisée. Partout le texte est éclairé par la reproduction d'anciens dessins ou d'anciennes gravures qui mettent en évidence les progrès de l'œuvre de destruction et les réfections ou « nettoyages »

Digitized by Google

qui se sont poursuivis jusqu'à nos jours. D'intéressants extraits de récits de voyageurs complètent les enseignements de l'illustration.

L'auteur indique ses sources ; il en est d'inédites, qui paraissent avoir été utilisées avec soin. Mais les références aux textes anciens sont parfois bien singulières et trahissent l'usage de vieux livres non contrôlés. Marcellin (p. 2, n. 8) devait être cité d'après les *Chronica minora*, non autrement; Rutilius devait l'être avec indication du vers, Nicéphore Calliste d'après la *Byzantine* de Bonn (p. 3), Fortunat d'après l'édition des *Monumenta* et non d'après celle de Mayence, 1603 (p. 4). L'inscription citée p. 107, n. 2 est incomplète et inintelligible. Les noms italiens donnés à des personnages que mentionne Josèphe (p. 87) prouvent que tout ce passage a été emprunté à une source italienne récente. Il y aurait beaucoup d'observations du même genre à ajouter.

S. R.

F. Scheurer et **Anatole Lablotier**. *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1914. In-4, 122 p., avec 68 pl. dont 60 en couleurs et 46 fig. dans le texte. — La région de Belfort est riche en nécropoles mérovingiennes qui ont été mises au pillage; celle de Bourogne est la première que l'on ait fouillée avec méthode. Dans le volume luxueusement illustré qui relate ces recherches, on trouve un plan du cimetière avec tombes numérotées, des procès-verbaux exacts et détaillés de chaque tombe, une étude d'ensemble sur les différentes séries d'objets rendus an jour, enfin tout ce que devraient fournir les explorateurs de nécropoles antiques et ce que pourtant si peu d'entre eux ont su ou voulu donner. M. Prou qui, dans une préface très instructive, rappelle les fouilleurs à leurs devoirs et déplore le vandalisme des chercheurs de bibelots, met en lumière le mérite des auteurs du présent volume et conclut par cet éloge : « Nous tenons le compte-rendu des fouilles de Bourogne pour le modèle qu'il conviendra de proposer à tous ceux qui désormais entreprendront l'exploration d'un ancien cimetière. » Ajoutons que les objets publiés n'ont rien d'imprévu : c'est la *supellex* ordinaire de ces tombeaux. Les auteurs, tout à leur besogne de soin et de conscience, ne les ont pas comparés à des objets similaires et se sont abstenus de tout classement chronologique; les beaux ouvrages de M. Pilloy, que M. Prou a oublié de mentionner à côté d'autres, auraient pu leur fournir matière à d'utiles rapprochements.

S. R.

Camille Jullian. *Histoire de la Gaule*, tome IV. Le gouvernement de Rome. Paris, Hachette, 1914. In-8, 622 p. Prix : 10 francs. — Éclat, solidité, passion même — toutes les qualités qui rendent un livre aussi attrayant qu'instructif se trouvent réunies en ce quatrième volume. C'est du meilleur Jullian — du Fustel relevé d'une pointe de Michelet. L'extrême abondance des matériaux n'a produit nulle part embarras ou congestion, grâce à des divisions et subdivisions longuement méditées, suivies avec une logique rigoureuse. Le lecteur s'y meut à l'aise comme l'auteur ; il faut quelque réflexion pour se rendre compte des difficultés vaincues.

Digitized by Google

Parmi tant d'idées ingénieuses et justes, j'en relèverai une qui m'a particulièrement frappé (p. 147) : « On a l'impression que l'Empire romain, malgré sa majesté et sa force, représente un monde finissant, à court de souffle et d'audace ». Oui, la façade ne doit pas faire illusion. Ceux qui ont rêvé de l'éternité de l'Empire n'en ont pas vu les faiblesses. Ces faiblesses n'étaient pas seulement l'effet d'une politique capricieuse, chancelante, mais d'une décadence générale de l'énergie, de l'esprit d'invention, de l'initiative. M. Jullian est frappé de la prudence un peu timorée de Rome devant le monde germanique. « La Germanie, en contact sur 400 lieues avec l'énorme Empire, fut moins influencée par lui que la Gaule de Bituit ne l'avait été par la seule ville de Marseille ». La civilisation antique avait perdu sa force de rayonnement ; c'était bien la fatigue, signe non équivoque de la vieillesse. Quand on parle de quatre siècles de paix romaine, on exagère singulièrement. Les historiens permettent d'entrevoir les catastrophes de 276 (p. 599) ; mais un siècle auparavant, sous Marc Aurèle, nous devinons déjà un état voisin de l'anarchie. M. Jullian n'oublie pas de mentionner « une peste effroyable qui décima les provinces » (p. 478); cette calamité, sur laquelle nous sommes mal renseignés, semble avoir modifié pour longtemps l'aspect de l'Empire et, par les vides et les misères qu'elle créa partout, déchaîné des invasions, des mouvements tumultueux de prolétaires. En Asie Mineure comme en Gaule (cf. Buresch, *Klaros*, p. 67), la civilisation reçut un coup dont elle fut très lente à se relever, dont peut-être elle ne se releva jamais[1].

P. 32, M. Jullian n'admet pas mes conclusions sur l'arc d'Orange ; je ne puis, à mon tour, accepter ses objections. Pourquoi les Ligures appelés au secours de Marseille auraient-ils eu d'autres armes, un autre équipement que ceux des Gaulois du midi de la Gaule, décrits par Diodore d'après Posidonius? Assurément, l'histoire du siège de Marseille comporte des combats autour de murailles, etc. ; mais l'arc d'Orange n'est pas la Colonne Trajane et l'artiste, copiant et combinant des modèles grecs, ne faisait pas œuvre d'historien. — P. 175 et suiv., il aurait fallu, je crois, parler de la colonne historiée de Mayence et de sa dédicace pour le salut de Néron.

S. R.

E. di Ruggiero. *Il Foro Romano.* Pubblicato per cura di L. Pasqualucci. Rome, Soc. Arpinate, 1913. Gr. in-8, XIII-514 p., avec planches et cartes. — Nous avons déjà beaucoup de livres sur le forum romain, mais ce sont tous, plus ou moins, des *guides*, destinés à être lus sur place, où la topographie est au premier rang, l'histoire au second. Dans le grand ouvrage de M. E. di Ruggiero, il en est autrement : c'est le point de vue historique qui domine, comme suffit à le montrer la disposition des chapitres : I. Les origines et la Rome primitive. — II. Développement et *area*. — III. Vie publique. — IV. Destructions et transformations. — V. Temples, chapelles et autels. —

1. « Dans le courant du troisième quart du second siècle, probablement vers l'année 166, Alesia fut entièrement détruite. Elle ne se releva jamais de ses ruines. » (Espérandieu, *Bull. des fouilles d'Alise*, t. I, p. 1.)

Digitized by Google

VI. Lieux sacrés. — VII. Demeures des rois, des pontifes et des vestales. — VIII. Siège des premières assemblées publiques. — IX. Siège ordinaire du sénat. — X. Tribunes et rostres. — XI. Basiliques. XII. Monuments honorifiques. — XIII. Routes. — Toutes ces questions sont traitées en grand détail, avec références aux textes anciens et aux théories modernes; l'historique des fouilles n'a pas non plus été négligé. Il est impossible d'apprécier, en quelques lignes, un travail de cette importance ; je me contente de le signaler comme désormais indispensable aux historiens. — P. 467, il y aurait eu autre chose à dire sur la statue de Clélia ; l'auteur a ignoré mon mémoire à ce sujet (*Cultes*, t. IV, p. 54 = *Rev. de l'hist. des religions*, 1908), bien qu'il ait été, en Italie même, l'objet d'une notice de M. Païs. On regrettera l'absence d'un index.

S. R.

Louis Bréhier. *Nouvelles recherches sur l'histoire de la sculpture byzantine* (fascicule 9 des *Archives des Missions* de 1913). Paris, Imprimerie Nationale ; in-8, 68 p. et 13 planches. — La nouvelle enquête de M. Bréhier sur les procédés et les variations de la sculpture byzantine a porté sur les rives de l'Adriatique, la Sicile, le Péloponnèse et Athènes (catalogue du musée byzantin installé provisoirement au Théséion, p. 12 et suiv.). La première invasion des principes de la décoration orientale dans l'art classique s'observe vers 305 à Spalato; au VIe siècle (basilique de Parenzo), la transformation se poursuit par l'emploi exclusif des mosaïques de marbre et de la sculpture à jour. Dans l'Athènes du Xe siècle, on voit nettement la sculpture byzantine vivre de deux procédés empruntés aux arts musulmans, la sculpture-broderie et la technique champlevée. « Toute conception plastique semble abandonnée : le relief n'est plus qu'un trompe-l'œil ». Sous la dynastie macédonienne, en particulier au XIe siècle, se manifeste un retour à la tradition hellénique sous l'influence peut-être de lettrés comme Psellos. Sans doute, les techniques de la broderie et de l'orfèvrerie ne sont pas abandonnées; mais certaines sculptures d'Athènes montrent des tentatives de modelage, une renaissance de la plastique ; d'autres témoignent d'une influence commençante de l'art occidental (roman). Dans l'Italie méridionale, les trois tendances — musulmane, antique et romane — se rencontrèrent et produisirent la belle école sicilienne du XIIe siècle. On remarque pourtant que la tendance antique s'y manifeste presque exclusivement dans la mosaïque; ce sont des marbriers arabes qui décorent les édifices; ce sont des sculpteurs romans qui en exécutent les ornements sculptés. La catastrophe de 1204 arrêta, dans le Péloponnèse, une véritable renaissance de la sculpture byzantine (Mistra). Les Grecs du XIVe siècle, également hostiles aux occidentaux et aux musulmans, se replient sur eux-mêmes; la sculpture byzantine redevient, pour le rester, une technique orientale. — Tout ce qu'écrit M. Bréhier est digne d'attention; ce mémoire est une preuve nouvelle de son don de bien voir, de généraliser sans esprit de système et d'écrire... comme on voudrait que sussent écrire tous ceux qui se mêlent d'archéologie.

S. R.

W. von Alten. *Geschichte des altchristlichen Kapitells.* Munich, Delphin-Verlag, 1914. In-8, 110 p., avec 10 planches. — Le manque d'une terminologie

Digitized by Google

internationale se fait cruellement sentir toutes les fois qu'on aborde l'étude d'un élément d'architecture et qu'on veut en suivre l'évolution. M. W. von Alten, prenant pour point de départ les types de chapiteaux usités au ve et au vi^e siècle, examine successivement le chapiteau à acanthe (épineuse, contournée par le vent), le chapiteau-imposte, avec sa variété ionique, le chapiteau-corbeille, la décoration et le style des chapiteaux proprement chrétiens. « La colonne antique avec son chapiteau était conçue au point de vue structural, comme un support résistant à un fardeau. La pièce entre le fardeau et le support fut conformée en accord avec cette donnée générale et devint ainsi, nécessairement, intéressante par elle-même. Dans cette pièce opérait un *processus*, s'acomplissait une fonction. On reconnaît ainsi, dans la colonne antique, comme dans tout l'art et toute la civilisation antique, un certain caractère anthropomorphique... En revanche, dans le chapiteau chrétien primitif, il n'y a rien d'actif. Pas de fardeau auquel il soit nécessaire d'opposer une force : le chapiteau n'agit pas ; sa fonction essentielle est, pour ainsi dire, négative : elle consiste à ne pas troubler l'impression d'ensemble de l'architecture, à s'y abandonner... Cette qualité négative de l'architecture chrétienne a pour conséquence une qualité positive, en rapport avec le mouvement de tout l'espace enclos, avec l'harmonie des formes entre elles et avec la couleur. C'est la tendance à la vision optique, qui est le point augulaire de ce style (Riegl). L'espace enclos ne veut plus être vu suivant son contenu formel, mais suivant son effet combiné de lumière et d'ombre, c'est-à-dire suivant son effet pittoresque. Quand nous sommes à l'intérieur de S. Apollinare Nuovo à Ravenne, ce n'est pas l'impression de l'espace qui nous touche, mais celle des murs, des limites de l'espace. Elles sont marquées non à la manière antique par la mise en évidence de la structure, du squelette ; mais le mur entier est conçu comme quelque chose de simple, de non-membré. Les colonnes et les archivoltes s'élancent de concert de l'ouverture vers le fond ; elles doivent être vues optiquement, en perspective, effet que rehausse le cortège des blanches figures de mosaïque sur les murs. La figure individuelle importe peu ; elle peut être bien ou mal dessinée : son rôle est de marquer la surface des murs d'une manière exclusivement décorative, d'en assurer la fuite vers les profondeurs » (p. 91-92). J'ai traduit comme j'ai pu ; c'est dur. On ne me persuadera pas qu'il ne soit pas possible de parler plus simplement, fût-ce de l'esthétique architecturale des Byzantins. S. R.

Alexis Forel. *Les sculpteurs romans*. Genève et Paris, Boissonnas et Champion, 1913. In-4, 252 p., avec nombreuses planches et gravures dans le texte (en noir et en couleurs). — Le charmant livre que voilà et qu'il fait bon s'abandonner à un tel guide ! S'il est vrai que l'amour ouvre la voie de la connaissance, personne ne connaît mieux les sculpteurs romans que M. Forel. Il les a suivis pas à pas, le bâton de pèlerin à la main, à travers la Provence, l'Auvergne, le Poitou, la Bourgogne, ailleurs encore ; quand il a déposé le bâton, ç'a été pour prendre le crayon ou le pinceau. On nous a tant infligé de « directs », de « réseaux » que c'est une joie de retrouver des aquarelles prestement lavées, des croquis finement sentis, et qui ne songent pas à donner l'illusion d'inven-

Digitized by Google

taires graphiques où les éraflures prennent la même importance que les modelés! Ecoutez ces phrases enthousiastes du périégète : « Quoi de comparable aux absides auvergnates, à leur musculature vivante, tatouée de mosaïques ? A quelle autre époque trouver, au même degré, la finesse des draperies, la perfection des sculptures et ciselures de portails ? Certes, les porches gothiques se développèrent en dimensions, en nombre de statues, en complication ; mais ont-ils égalé les grands tympans romans, Vézelay, Moissac, Beaulieu, Cahors ?.. Que dirons-nous des chapiteaux, dont la somptuosité ressort d'autant mieux que l'intérieur des basiliques est plus sombre et plus nu, ou qui s'éclairent comme une joaillerie au soleil des cloîtres de Provence ou d'Aquitaine ? Oh ! ces intérieurs romans, surtout ceux d'Auvergne, en a-t-on assez critiqué la tristesse, la pesanteur écrasante ! A quoi je répondrai : Cherchez un lieu où vos rêves s'abritent mieux que sous les voûtes de Saint-Sernin, où vos angoisses s'apaisent comme dans les ombres de Notre-Dame-du-Port! » Si les Etats d'Auvergne se réunissaient encore, je voudrais qu'ils décernassent au Suisse Forel un diplôme d'Auvergnat *honoris causâ* ; mais d'autres provinces ne voudraient-elles pas en faire autant ? Contentons-nous donc de dire qu'il voit en artiste, écrit en poète et, sans prétendre à la science, sert mieux la cause de l'archéologie française que bien des savants.

S. R.

Kurt Gerstenberg. *Deutsche Sondergotik*. Munich, Delphin-Verlag, 1914. In-8, 1910 p., avec 16 planches et 13 figures dans le texte. — C'est en 1843 seulement que Mertens, suivant l'exemple de Didron, affirma, dans une Revue viennoise, l'origine française du prétendu style gothique. On essaya pourtant de contenter l'amour-propre germanique en revendiquant pour l'Allemagne le développement de ce style. Mais une connaissance plus approfondie des monuments et de leurs dates a fait aussi justice de cette prétention. Reste la décadence gothique, généralement fort maltraitée par les critiques d'art. C'est un tort, nous dit-on, une grave injustice. « De même que les formes gothiques ont été créées comme l'expression de la race française, les formes du gothique tardif ont été modifiées dans le sens du caractère germanique. » On constate des changements analogues, dûs aux caractères ethniques, dans le gothique anglais et italien. « De cette transformation du style gothique sur le sol allemand naquit un nouveau style, qui contraste vivement avec le gothique français... Ce n'est pas que les mots isolés diffèrent, mais la syntaxe est autre ». Les désignations de *gothique tardif* et de *flamboyant* sont également impropres : le nouveau style doit s'appeler *Sondergothik* (gothique dissident)... « Même la Renaissance n'y met point fin, car l'esprit gothique continue à agir; il n'y a qu'une interruption apparente dans l'emploi de certaines formes. » Dehio a eu raison d'annexer au gothique tardif toute la Renaissance allemande; il a aussi signalé en Allemagne, vers 1580, un renouveau complet du sentiment gothique des formes. » On voit la thèse de l'auteur qui, malgré l'abus fait du mot *race*, peste de la science comme de la politique, mérite d'autant plus un examen sérieux que les faits essentiels dont elle s'autorise ne sont méconnus de personne. Il serait non moins facile de montrer que le « rococo allemand » et le « Louis XV

Digitized by Google

liégeois » diffèrent, par suite des différences de milieux, des styles français qu'ils imitent et déforment ; on montrerait aussi que les ouvriers allemands vivant à Paris, auxquels on doit les chefs-d'œuvre du style Louis XVI, sont devenus, dans le milieu parisien, tout autre chose que des Allemands. Mais il y a loin de là à dire, par exemple (p. 112) : « La mouvement dans l'art et dans le langage sert d'expression à un caractère fondamental et intime de l'esprit germanique » (p. 177) ou à qualifier le *gothique dissident* de « style racial » (p. 115). Il faudrait laisser aux journalistes de pareils propos, qui dissimulent des phénomènes complexes sous des mots vagues.

S. R.

Geoffrey Scott. *The architecture of humanism.* A study in the history of taste. Londres, Constable, 1914. In-8, IX-272 p. — L'humanisme, dit l'auteur, est l'effort des hommes pour penser, sentir et agir par eux-mêmes et pour se tenir à la logique des résultats (*sic*). Cette attitude de l'esprit est commune à toutes les énergies variées de la vie de la Renaissance. Sur ce terrain se rencontrent Brunelleschi, Machiavel, Michel-Ange, César Borgia et Galilée. L'autorité, l'habitude, l'orthodoxie sont dédaignées ; l'argument est pragmatique réaliste, humain (p. 191). Le principe de l'humanisme est le lien qui unit les diverses phases — au premier aspect si contradictoires — du style de la Renaissance. Il explique son étrange attitude, à la fois obséquieuse et indisciplinée, à l'égard de l'architecture antique (p. 239). L'architecture de l'humanisme est née en Grèce. La pensée des Grecs fut anthropocentrique comme leur architecture... Dans un monde de formes concrètes, indifférentes à l'homme, ils ont construit un monde tel que l'homme le désire, répondant à son instinct et à sa stature. Ces valeurs que les Grecs définirent et fondèrent (*sic*), Rome les maintint, les étendit et les transforma... Passer de l'architecture romaine à l'énergie fantastique et sauvage du gothique, c'est quitter l'humanisme pour la magie ; c'est constater que la logique d'une science inhumaine a déplacé la logique de la forme humaine... Le style gothique, comme l'esprit médiéval, est embarrassé dans un réseau d'idées vaines dont l'homme tel qu'il est a cessé d'être le centre. Quand, à la Renaissance, ce centre fut retrouvé et que l'humanisme redevint un principe conscient de la pensée, le style de l'architecture romaine reprit ses droits... Mais la pointe de l'humanisme de la Renaissance était dirigée moins vers l'ordre que vers la liberté (par réaction contre le moyen âge). Ainsi, l'architecture de la Renaissance s'attache à l'ordre comme à une méthode, mais le met au service de la variété aiguë de la vie » (p. 240-242). Il y a là des idées justes, des vues ingénieuses, exposées dans une langue abstraite que je n'aime pas.

S. R.

Marcel Reymond. *Bramante et l'architecture italienne du* XVI*e siècle.* Paris, Laurens, 1914. In-8, 127 p., avec 24 planches. — Le nom de Bramante évoque d'abord celui de son cher disciple Raphaël, puis le souvenir du charmant *tempietto* de Rome, figuré par Raphaël au fond du *Sposalizio* de Milan. Bramante à Rome, comme Palladio à Venise, c'est le retour à l'antique, la rupture

Digitized by Google

presque violente avec l'art chrétien et médiéval. Peut-être cette rupture aurait-elle été définitive sans la « querelle de moines » qui provoqua la Réforme et par contre-coup, la Contre-réformation, le Concile de Trente, la réaction de la partie la plus éclairée du monde chrétien contre l'offensive victorieuse du paganisme. Quoi qu'il en soit, l'exemple et l'enseignement de Bramante furent éphémères. « Après avoir mis son idéal dans la copie des temples antiques », le XVIe siècle se refit chrétien et se termina par la coupole de Michel Ange, qui, dans son « élan de verticalisme », semble reprendre avec des procédés nouveaux, mais une inspiration de même source, l'œuvre des architectes de nos cathédrales (p. 121). M. M. Reymond, qui a donné récemment un très bon livre sur Brunelleschi, en offre la suite et le complément dans ce volume sur Bramante et les autres architectes italiens du XVIe siècle, où la connaissance la plus exacte des monuments, du milieu politique, religieux et social s'allie à des qualités littéraires qui la font valoir. Enseignée ainsi, sans formules pédantesques, sans abus d'abstraction, l'histoire de l'architecture rivalise avec celle des autres arts pour l'instruction et le plaisir des lecteurs.

S. R.

Julie Vogelstein. *Von französischer Buchmalerei*. Munich et Leipzig, Delphin-Verlag. In-8, 125 p., avec 28 planches contenant 77 sujets. — Engagée dans une étude sur la peinture des intérieurs, dont elle poursuit l'évolution dans la grande peinture depuis les Van Eyck jusqu'à Pieter de Hooch et au-delà, l'autrice a cru devoir remonter aux miniatures françaises et flamandes pour observer les solutions que les artistes primitifs ont données de ce problème. Chemin faisant, elle s'est aperçue que les miniatures, considérées d'ordinaire comme une préface de l'histoire de la peinture et appréciées surtout pour les lumières qu'elles fournissent sur des époques où les monuments de la grande peinture font défaut, doivent, au contraire, être regardées comme constituant un art particulier, celui de l'illustration des livres, et appréciées en tant que miniatures, non en tant que succédanés de fresques ou de tableaux. La miniature, envisagée sous cet aspect, paraît si intimement liée à la décoration qu'on ne peut les séparer sans les méconnaître. L'unité, c'est la *page du livre*; cela est surtout vrai pour les chefs d'œuvre de la miniature française au XIVe siècle : « Les éléments coordonnés y sont fermement liés par la renonciation commune des parties à une fraction de leur valeur propre ». Cette phrase, que je traduis librement, est une des plus claires; en général, l'autrice abuse du jargon abstrait de l'esthétique au point que toute interprétation de sa pensée dans un parler roman serait impossible. On songe à Riegl, quand il est le plus ténébreux. Mais les idées personnelles percent sous la carapace des *sesquipedalia verba* et, tout compte fait, l'on rend hommage à l'originalité de Mlle Vogelstein comme à son érudition[1].

S. R.

1. Divisions : 1° Introduction; 2° Le style de la miniature; 3° La page du livre comme lieu artistique (*als künstlerischer Ort*); 4° Le décor; 5° L'illustration; 6° Conclusion : « Toutes les époques ont cherché à imprimer aux peintures de livres les caractères de genres différents, à leur donner l'aspect de sculptures, de

Digitized by Google

Langton Douglas. *Histoire de Sienne.* Traduction française de M. **Georges Feuilloy.** Paris, Laurens, 1914. 2 vol. in-8, XIV-240, 496 p., avec 51 planches hors texte et une carte. — Avant de se spécialiser dans le haut commerce des œuvres d'art, M. Langton Douglas s'est distingué par de bons travaux scientifiques, notamment par une histoire détaillée de Sienne, composée d'après les sources, dont la seconde partie, entièrement consacrée à l'histoire de l'art siennois sous toutes ses faces, est encore le meilleur exposé d'ensemble qu'on en possède. Ce livre (1902) était resté à peu près inconnu en France, où l'on croit souvent, à tort, que la littérature savante de nos voisins trouve beaucoup de lecteurs. Il faut remercier la maison Laurens et le traducteur, M. G. Feuilloy, de nous en avoir donné une édition française, plus maniable que l'original, parce qu'elle forme deux tomes au lieu d'un seul. Dans une préface, M. L. Douglas avertit que cette nouvelle édition diffère très peu du texte de 1902. « Nous avons seulement, dit-il, intercalé deux ou trois passages nouveaux au chapitre III de la seconde partie et ajouté un appendice traitant d'Andrea di Bartolo, artiste méconnu sur l'œuvre duquel nous avons été le premier à attirer l'attention ». J'avoue que je ne puis guère mettre cette affirmation d'accord avec les constatations que j'ai faites en comparant les p. 440-441 du tome II de la traduction avec les p. 464-465 de l'original. Le traducteur a supprimé les deux dernières lignes de la p. 464 et les six premières de la p. 465 ; à la même page, il a omis de traduire six vers qui sont très jolis ; autre omission de 21 vers à la page suivante. Si ces suppressions ont été faites d'accord avec l'auteur, la préface devait nous en aviser. Je regrette aussi que les titres courants, qui rendent l'usage de l'édition anglaise très commode, aient été supprimés par le traducteur ; à quoi bon répéter cinquante fois, en tête de pages qui se succèdent, le même intitulé de chapitre, par ex. *les arts mineurs à Sienne* ? J'ajoute avec plaisir que la traduction est lisible, pas trop littérale, et qu'il y a un très bon index, calqué sur l'index anglais. Les illustrations, nombreuses et bien choisies, ont été tirées avec soin.

S. R.

Jean de Foville. *Pise et Lucques.* Paris, Laurens, 1914. In-8, 156 p., avec 129 gravures. — Quel aimable compagnon de voyage qu'un pareil livre et combien nos touristes français doivent être reconnaissants aux lettrés bons antiquaires qui leur offrent gracieusement de tels viatiques! M. de

---

tableaux, d'émaux ; toutes ont fait effort pour cacher ou pour voiler leur nature particulière. Seule la courte période du XIVe siècle, et alors seulement les meilleurs manuscrits, laisse l'enluminure des livres se développer dans la voie qui lui est essentiellement propre. Elle doit, dans tout son être, avoir répondu au sentiment du gothique français tardif ; elle doit avoir incorporé sa volonté dans l'expression la plus pure... Le rêve artistique de ce temps se réalisa dans la peinture des livres sur parchemin, comme il se développa dans la douceur délicate (*zierlich*) des ivoires. Au point de vue de l'évolution, cela signifie le moment infécond ; car la réalisation est la satisfaction, et avec elle prend fin la recherche (*das strebende Suchen*) ». Tout cela est juste, mais pourrait se dire simplement.

Digitized by Google

Foville écrit très bien; il sait des choses que tous les guides ignorent et les dit sans pédantisme. L'archéologie classique n'est pas tout à fait oubliée : nous voyons le sarcophage du Campo Santo où fut plus tard inhumée Béatrice de Toscane (p. 40) et la belle mosaïque byzantine de l'abside du dôme de Pise (p. 69); mais j'avoue que j'en voudrais davantage, car ces antiquités pisanes, tant païennes que chrétiennes, sont moins connues qu'elles ne méritent de l'être. — La *Sainte Barbe* de la pinacothèque de Lucques est-elle bien de Botticelli (p. 136)? Berenson ne le croit pas et Venturi a sans doute raison de l'attribuer plutôt à *un bon seguace di Filippino* (*Storia*, t. VII, 1, p. 677).

S. R.

Gertrude Lowthian Bell. *Palace and Mosque at Ukhaidir.* Oxford, Clarendon Press, 1914. In-4, XIX-180 p., avec 93 planches et 35 fig. dans le texte. — Une fois de plus, Miss Bell apporte une contribution de haute importance à l'histoire des origines de l'architecture musulmane, c'est-à-dire à l'art de bâtir de peuples plus cultivés, au service de potentats musulmans. Le palais fortifié d'Ukhaidir[1], qu'elle a étudié à deux reprises, dont elle a levé les plans les plus minutieux et pris des centaines de vues photographiques, est situé près de l'Euphrate, à sept heures vers le sud-ouest de Kerbelâ. Il est probable, mais il n'est pas certain, qu'il faut l'identifier avec Kasr el-Mukâtil, château rebâti au VIIIe siècle par Isâ ben Ali, grand-oncle du calife Mansûr. D'après un détail d'architecture dans la mosquée voisine (le *mihrâb*), la construction se placerait vers le début du VIIIe siècle, c'est-à-dire dans les premiers temps du califat abasside, sans qu'on puisse encore en nommer l'auteur, ni dire à quelle nécessité politique elle répondait. La partie essentielle du travail de Miss Bell a pour objet de débrouiller les affinités d'Ukhaidir avec d'autres monuments romains, byzantins, syriens, persans, sassanides et même hittites; elle a aussi donné des plans et des photographies de trois petites ruines voisines, des deux vastes édifices sassanides de Kasr-i-Shirîn et de deux mosquées plus tardives à Diarbekir et à Mayâfârkîn, l'une connue seulement par un croquis inexact de Texier, l'autre encore inédite. Tout cela représente un labeur et témoigne d'une compétence qui sont au-dessus de mes éloges.

S. R.

P. Saintyves. *La Force magique. Du Mana des primitifs au dynamisme scientifique.* Paris, Nourry, 1914. In-8, 136 p. — Au yeux de l'auteur, la religion diffère de la magie « par son orientation idéaliste »; c'est ce qu'avait déjà vu Porphyre et ce qu'a développé M. Loisy. M. Saintyves n'admet pas, comme l'école sociologique (Durkheim, Hubert, Mauss), que la magie tende à l'illicite et à l'interdit, qu'elle s'oppose à la religion comme l'individuel au social. Pourtant, il fait à cette théorie une concession importante : « Lorsque l'attitude sentimentale de l'homme fut capable d'être modifiée par l'idée de dignité personnelle et de moralité collective, ce ferment nouveau opéra une dissociation

1. Déjà connu au XVIIe siècle, ce monument a été étudié pour la première fois par M. Massignon (*Gazette des Beaux-Arts*, avril 1909).

Digitized by Google

dans le culte magique primitif. » Le sentiment de la « moralité collective » étant bien social, le désaccord ne porte que sur des nuances; c'est ce qui arrive souvent quand on y regarde de près.

L'importance de ce livre n'est pas dans les définitions, mais dans l'histoire, admirablement faite, des théories et des pratiques de la magie depuis sa lointaine origine, la « force magique indifférente » que les Mélanésiens appellent *mana*, que les Sioux appellent *wakan* et les Grecs δύναμις (latin *virtus*). L'auteur, dont l'érudition est immense, descend le cours des temps jusqu'aux magiciens de nos jours, tel que l'abbé Constant, dit Eliphas Lévi, et son disciple Stanislas de Guaita, même jusqu'aux théories dynamiques modernes, qui sont comme la laïcisation du principe de toutes les magies. » Il reste avéré que l'esprit humain a tiré un immense profit de la notion de force et qu'il est bien loin d'en avoir épuisé la vertu pour l'analyse et la représentation de l'univers » (p. 134). M. Saintyves parle d'une « vertu » qui s' « épuise »; ne sommes-nous pas encore, avec ces formules du langage scientifique, en pleine magie?

S. R.

A. Causse. *Les prophètes d'Israël et les religions de l'Orient.* Lausanne et Paris, Payot et Nourry. Gr. in-8, 330 p. — Si le *panbabylonisme* a des charmes, M. Causse a su s'y soustraire et, sans fermer les yeux aux conquêtes les plus récentes de l'orientalisme, étudier les questions bibliques, non les déplacer. Faisant une enquête sur les origines du monothéisme universaliste, il s'est d'abord occupé avec détail des prophètes. « Les prophètes sont au centre de la religion d'Israël, à tel point que ce qui a précédé n'en était que l'obscure figuration et ce qui a suivi n'en était que l'adaptation ou la décadence. A la suite des Wellhausen, des Stade, des Cheyne, nous essayons d'étudier les grandes étapes de la pensée iahviste, depuis ses formes populaires encore pénétrées de paganisme sémitique jusqu'au grand universalisme de la prophétie deutéro-ésaïaque. Et c'est après cela seulement que nous essayerons d'étudier et d'apprécier ce que l'on a appelé le monothéisme oriental » (p. 9). L'auteur ne croit pas au monothéisme primitif des peuples sémitiques, théorie mise en avant par Renan en 1857 et reprise encore récemment par le P. Lagrange : « Nulle part, sauf dans la religion des prophètes, le culte du dieu tribal n'a été exclusif des autres cultes » (p. 259). Ce qu'on peut admettre, c'est « une tendance vers la concentration des divinités », à « l'exaltation de certains dieux principaux ». La tendance à l'unité se précise, comme l'a vu Robertson Smith, sous l'influence du caractère despotique des royautés orientales. A cela s'ajouta le crédit croissant du culte solaire; tout en restant « profondément et même grossièrement idolâtre » (Cumont), la Syrie se rapprocha de l'hénothéisme, sinon du monothéisme, parce que « les dieux sémitiques tendaient à devenir des *Panthées*, identifiés avec la nature entière ». M. Causse estime qu'il n'y a rien de commun entre ce syncrétisme moniste et la religion des prophètes, qui s'est affirmée, au contraire, en opposition avec tout syncrétisme. Cette dernière observation est très fine; il y en a beaucoup d'autres, non moins judicieuses, dans ce bon livre.

S. R.

Digitized by Google

Maurice Vernes. *Les emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin.* Paris, Leroux, 1914. In-8, 256 p. — L'auteur propose 360 rapprochements entre le lexique hébraïque et le lexique gréco-latin, à l'effet de montrer que le premier a subi des influences occidentales et que l'hébreu biblique a fait de nombreux emprunts aux langues classiques — d'où ressortirait une preuve nouvelle et décisive de la modernité relative des livres de l'Ancien Testament. « L'hébreu biblique n'est plus la plus ancienne des langues littéraires du bassin méditerranéen ; il ne nous offre que des documents de date plus basse que la littérature grecque, s'espaçant du VIIIe au IIe siècle avant notre ère, tandis que la Grèce remonte au Xe siècle ».

Reste a savoir si les rapprochements institués justifient cette conclusion. Ne pouvant les examiner un à un, je me contente d'exprimer l'opinion qu'ils sont loin d'être probants dans leur ensemble et que la plupart me paraissent même dénués de toute vraisemblance. Exemples : *Abneth*, ceinture, serait *balteus* ; *baqbuq*, cruche, serait βῖκος ; *gob*, fossse aux lions, serait *cavea* ; *dégél*, étendard, serait τάγμα ; *dayèq*, rempart, serait τεῖχος ; *χokmâh*, intelligence, serait γνώμη ; *yâda'*, savoir, serait οἶδα ; *yeqâhâh*, obéissance, serait ἀκοή ; *millâh*, parole, erait λαλία ; *ẽbrâh*, colère, serait ὕβρις ; *pâ'âh*, crier, serait βοάω, etc. Dans ces étymologies, innocentes de tout scrupule phonétique, je ne puis voir, malgré mon respect pour l'auteur, que des illusions.

Renan pensait qu'un certain nombre d'emprunts avaient été faits par les Hébreux aux Philistins, qui parlaient une langue « pélasgique, inclinant tantôt vers l'hellénique, tantôt vers le latin. » De ce nombre serait *mekèra*, à rapprocher de *makhaira* (épée). Mais il peut y avoir là des emprunts à une source commune, quelque langue asiatique encore ignorée ; ce peut aussi être un simple hasard, comme iroquois *potomac*, grec ποταμός ; latin *habere*, allemand *haben*, etc.

S. R.

Salvatore Minocchi. *Il Panteon*. Florence, Seeber, 1914. In-8, IV-408 p. — Savant ecclésiastique jusqu'en 1908, puis savant tout court, l'auteur a voulu donner à l'Italie un livre qui lui manquait, à la fois élémentaire et sévèrement scientifique, sur les origines du christianisme[1]. Le plan se distingue de celui des ouvrages analogues par la place très légitimement accordée à l'évolution de la pensée juive, au prophétisme, au légalisme, aux influences grecques et orientales sur le judaïsme, à la conception messianique. Cela fait la matière de la première partie, intitulée *Il Tempio*. Dans la seconde, intitulée *Il Cristo*, M. Minocchi se place au point de vue de la critique avancée ; mais, comme MM. Loisy, Conybeare et d'autres, il n'entend point que les résultats de cette critique soient compromis par des excès qui sont, à tout prendre, une forme nouvelle de la crédulité. On peut même trouver qu'il s'occupe de MM. Kalthoff, Drews, Jensen et consorts un peu plus longuement qu'il ne serait nécessaire. P. 270, il répète, après Schweitzer et plusieurs historiens récents, que l'exis-

1. Un tome second, en préparation, concernera les origines de l'Eglise (les Nazaréens et le catholicisme).

Digitized by Google

tence de Jésus a d'abord été mise en doute par Volney et Dupuis; mais Voltaire a dit, longtemps avant, qu'il avait entendu soutenir cette thèse par des disciples (il ne les nomme pas) de Bolingbroke. Je me suis déjà adressé sans succès à *Notes and Queries* (20 déc. 1913, p. 490) pour savoir de quels élèves de Bolingbroke il s'agissait; quoi qu'il en soit, le texte de Voltaire prouve que cette thèse est née dans le pays de M. Robertson, non en France. Aux yeux de M. Minocchi, les grandes épîtres de Paul la condamnent absolument; mais il fait, à cet égard, une concession qui paraît fort importante. « Je crois, dit-il, que les versets 23-32 du chap. XI de la Ire aux Corinthiens (sur la cène eucharistique) sont interpolés ; je crois aussi à l'interpolation des versets 3-11 du chap. XV (sur les apparitions de Jésus) ». Des assertions aussi graves devront être développées et justifiées ailleurs; M. Minocchi se contente ici de les énoncer (p. 312). — Divisé en courts chapitres, d'un style clair et agréable, témoignant, tant dans le texte que dans les notes, d'une connaissance profonde et personnelle du sujet, ce livre mérite d'être vivement recommandé même aux historiens de la pensée antique que les controverses théologiques n'émeuvent point.

S. R.

G. Mendel. *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines* [du Musée impérial ottoman]. Tome I, XXII-596 p., avec 285 figures dans le texte. Gr. in-8, au Musée de Constantinople, 1912. — Je ne me pardonne pas d'avoir tant tardé à annoncer ce beau catalogue, le plus complet — avec celui du Vatican par M. Amelung — qui ait encore été publié d'une collection de marbres antiques. A la différence de M. Amelung, M. Mendel a fait figurer une image de chaque objet dans le texte même : ces images, dessinées à la plume d'après des photographies, sont très satisfaisantes et les critiques que j'ai entendu énoncer à leur sujet ne sont nullement fondées. Il est évident qu'elles ne donnent pas autant de détails que des photographies, mais elles sont autrement claires et aident beaucoup mieux à suivre les descriptions. Ces dernières sont d'une minutie qu'on pourrait qualifier parfois d'excessive, comme on pourrait se plaindre, si l'on était grincheux, que certaines bibliographies (celles des sarcophages de Sidon, par exemple) soient trop riches ; mais dans un ouvrage destiné à être consulté par des générations d'archéologues, qui « met au point » d'une façon définitive le travail de la génération précédente, l'abondance de biens ne nuit pas. On reste confondu de la somme de travail que l'auteur a fournie et aussi de sa perspicacité, car ces monuments étaient loin d'avoir tous été publiés et il lui a fallu, pour nombre d'entre eux, faire œuvre personnelle d'exégète. Ce catalogue qui doit décrire toutes les sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée comprendra encore deux volumes, dont l'un est sur le point de paraître, dont l'autre existe à l'état de fiches. L'ensemble formera un répertoire archéologique de premier ordre, fait d'ailleurs pour être consulté dans le cabinet plutôt que sur place ; mais il sera facile d'en extraire, à coups de ciseaux, la matière d'un catalogue sommaire pour les visiteurs. On remarquera particulièrement (p. 428-542) l'excellente publication de la frise du temple d'Hécate à Lagina, encore très imparfaitement connue et dont l'interprétation avait à peine été abordée; si celle de M. Mendel n'est pas complète (le sujet

Digitized by Google

offre des difficultés redoutables), il a du moins mis à la disposition des mythologues tous les matériaux graphiques et autres qui permettront peut-être de pousser plus loin le commentaire des scènes figurées [1]. Il y a une table analytique des matières, une table et un index des provenances ; nous trouverons sans doute un index général à la fin du tome III et dernier.

S. R.

Ede Mather. *Catalogue du musée égyptien de Budapest*. Budapest Franklin-Tarsulat, 1914. In-8, 280 p., avec nombreuses gravures. Prix : 10 couronnes. — Dans mon ignorance absolue de la langue hongroise, je ne puis que signaler la publication de ce volume et louer l'extrême abondance de l'illustration. Espérons qu'on nous en donnera une édition française, ou du moins un abrégé dans quelque idiome intelligible aux savants. La section gréco-romaine paraît très intéressante ; il y a notamment (p. 221) un relief en terre cuite, fort curieux, représentant Oreste enchaîné, en présence d'Iphigénie. Plus loin (p. 241 et suiv.), je trouve une série de portraits gréco-égyptiens, dont l'un est reproduit sur une planche en couleurs. Je signale aussi d'intéressants spécimens d'étoffes coptes (p. 254 et suiv., pl. III).

S. R.

J. J. Marquet de Vasselot. *Musée du Louvre. Orfèvrerie, émaillerie et gemmes*. Paris, Braun, 1914. In-8, 177 p. et 74 pl. Prix 2 francs. — Encore un très bon petit catalogue illustré du Louvre, portant sur une série d'une richesse exceptionnelle, mais relativement mal connue, où les chefs-d'œuvre inédits sont encore nombreux. C'est précisément pour cette raison qu'on aurait voulu trouver, pour chaque objet, l'indication en sigles d'une publication dans une Revue ou dans un des ouvrages de luxe qui ont été consacrés à la Galerie d'Apollon, aux émaux de Limoges, etc. Cela n'aurait pas grossi ce petit livre de cinq pages et l'aurait rendu infiniment plus utile. Les illustrations sont d'une qualité rare ; on pourra désormais les citer comme modèles [2].

S. R.

H. d'Ardenne de Tizac. *Les collections de M. Léonce Rosenberg* (extrait de *Parisia*, 1re année, 1914; 9, rue de Fleurus). In-8, 30 p., avec pl. et gravures. — Où ne va-t-on pas enfouir des gravures d'objets inédits? Voici une livraison qui n'est pas même un catalogue de vente, qui est le prospectus d'une exposition éphémère et où je relève les figures suivantes, très dignes d'attention : fig. 11, boucle mérovingienne plaquée d'argent; au centre de la déco-

---

1. Dans son étude minutieuse des sarcophages de Sidon, M. M. paraît en avoir démontré l'origine locale ; leurs mutilations anciennes seraient en partie intentionnelles. Voir Dussaud, *Rev. hist. rel.*, 1913, p. 234.

2. Dans les catalogues anglais de ce genre, il y a généralement de petites notices historiques et techniques en tête de chaque série ; elle font défaut ici. En revanche, aucun catalogue anglais pour le grand public ne prodigue autant le papier blanc et les alinéas ; il serait aisé de faire de la place pour les notices.

Digitized by Google

ration, croix équilatérale en filigrane d'or; fig. 12, deux apôtres, saint Jean l'évangéliste et saint Jean Chrysostome, ivoire byzantin avec inscription; fig. 21, très joli bronze grec du ve siècle, représentant une guerrier casqué qui tombe; fig. 22, fragment d'une peinture de Pompéi, représentant un pêcheur; fig. 23, beau spécimen de peinture gréco-égyptienne (tête de jeune fille). Je pourrais ajouter des objets chinois, des sculptures françaises et italiennes, des émaux de Limoges, des miniatures orientales et occidentales; mais ce que j'ai dit suffit à indiquer leur devoir aux bibliothécaires : ils doivent acquérir cette livraison là.

S. R.

Alfred Boissier. *Notice sur quelques monuments assyriens à l'Université de Zurich*. Genève, Atar, 1912. In-8, 49 p., avec gravures. — La collection assyrienne de l'Université de Zurich, aujourd'hui installée au Polytechnicum, est due surtout à Julius Weber, Zurichois qui fit des fouilles à Nimroud en 1863 : les objets qu'il découvrit, donnés par lui à sa ville natale, furent étudiés d'abord par un autre Suisse, Joseph Grivel, de Fribourg. C'est pour rendre hommage à ses compatriotes que M. Boissier a publié cette notice illustrée, où la biographie de Weber a trouvé place à côté de celle de Grivel — cette dernière fort intéressante, car on y voit intervenir Oppert et ses contradicteurs, à l'époque où la révélation de la polyphonie assyrienne « excitait une méfiance quelque peu justifiée ». Comme les lettres de Longpérier sont rares, je signale celle qu'il écrivit à Grivel le 10 novembre 1871 et qui a été reproduite par M. Boissier (p. 48); il y parle de son « goût secret pour les études assyriologiques » et répète ce qu'il avait écrit dix-huit ans plus tôt : « Si un peu d'archéologie conduit au doute, beaucoup d'archéologie ramène à la foi » [1].

S. R.

G. Legrain. *Louqsor sous les Pharaons*. Légendes et chansons populaires de la haute Égypte. Bruxelles, Vromant, 1914. In-8, 224 p., avec 100 planches. — Ce livre est amusant, comme le titre en est spirituel ; les illustrations sont admirables. « Pendant de longues années, dit l'auteur (directeur des travaux du musée des antiquités à Karnak), j'ai écouté ce que disaient et chantaient les indigènes. Peu à peu, ce livre s'est fait, il est d'eux et non de moi. Son mérite est de ne contenir que des sujets absolument inédits. C'est à ce titre que j'ai l'honneur de le présenter à l'indulgence du lecteur. Heureux si je puis

1. Longpérier écrit encore : « La prétendue science préhistorique, appuyée sur des observations incomplètes, des méprises grossières et des systèmes inconsistants, séduit une foule de gens qui sont incapables de juger une question par eux-mêmes. Mais comment résister au plaisir de devenir savant en huit jours? Car il n'en faut pas plus pour apprendre à classer des silex et lire un volume sur le transformisme. Après cela, on déclare que l'homme est un singe modifié ; et quand on fusille l'archevêque de Paris, on se console en pensant aux chasses d'Afrique ». L'histoire de la science doit enregistrer les opinions des savants, fussent-elles, comme c'est ici le cas, des vérités mêlées de grosses sottises.

Digitized by Google

arriver à faire mieux connaître ce beau pays et les braves gens qui l'habitent. » Avec notre goût scolaire pour l'archéologie et la brocante, ce que nous découvrons en dernier lieu dans un pays, ce sont ses habitants. Il a fallu H. Vernet et Schnetz pour s'apercevoir qu'il y avait des Italiens en Italie. Je ne dis pas que M. Legrain ait découvert les *fellahs*, mais il nous a dit d'eux et d'après eux ce qu'on chercherait vainement ailleurs; il nous l'a dit avec simplicité, bonne grâce et une pointe d'*humour*. Recommandé non seulement aux touristes et aux amateurs de pittoresque, mais aux folkloristes.

S. R.

G. F. Hill, *Catalogue of the Greek Coins of Palestine*. Londres, British Museum, 1914. In-4°, CXIV-363 p., avec 42 planches. — En 1908, le British Museum a acquis en bloc le cabinet numismatique formé par M. Leopold Hamburger de Francfort; grâce à cet achat, il possède aujourd'hui la plus riche série de monnaies palestiniennes qui existe. Le présent volume — vingt-septième de la série qui a commencé de paraître en 1873 — rend accessible ce vaste trésor et résume toute une bibliothèque d'écrits qui ont été consacrés, depuis le XVIIIe siècle, aux problèmes souvent très obscurs que soulèvent les monnaies de la Palestine. La date des *sicles* juifs, en particulier, reste sujet à controverse; M. Hill n'a pas cru devoir prendre parti d'une manière formelle (cf. p. XC et p. VI), bien qu'inclinant à attribuer au premier soulèvement contre Rome (66-70) les pièces longtemps considérées comme maccabéennes. Après une introduction de 114 pages, suivie d'une carte de la Palestine, on trouve le catalogue proprement dit, classé comme il suit : Galilée, Samarie, Judée, séries philisto-arabe et égypto-arabe, monnaies juives (asmonéennes, hérodiennes, des procurateurs, des deux soulèvements). Un tableau synoptique réunit les formes des caractères hébraïques usités aux différentes époques. L'excellence des planches n'a pas besoin d'être signalée.

S. R.

H. B. Walters. *Catalogue of the Greek and Roman lamps in the British Museum*. Londres, British Museum, 1914. Gr. in-8, XL et 240 p., avec 43 pl. et nombreux dessins dans le texte. — On a fait entrer dans ce catalogue toutes les lampes en bronze, en marbre et en argile du Musée, à l'exception des lampes chrétiennes, décrites dans le *Catalogue of Christian antiquities* de M. Dalton. Une introduction contient un essai de classification de lampes, sujet qui occupe depuis longtemps M. S. Loeschcke, mais qu'il a seulement abordé, jusqu'à présent, dans quelques articles. On y trouve aussi des renseignements abondants sur les sujets des lampes et les inscriptions qu'elles portent, ains qu'une liste des noms de potiers représentés dans la collection. Le catalogue est très détaillé et comporte lui-même des classifications minutieuses de types. Quelques-uns des sujets figurés sur les lampes romaines sont d'un grand intérêt, étant évidemment inspirés de sculptures ou de peintures (p. ex. n. 659, Amazone blessée soutenue pas une autre Amazone ; n° 744, Amazone blessée sur un cheval qui s'agenouille ; n° 747, femme nue se frottant avec un strigile ; n° 858, Hébé nue assise offrant à boire à l'aigle de Zeus; n° 1059, Ménade

Digitized by Google

chantant; n° 1110, les trois divinités du Capitole; n° 1383, Diogène dans son tonneau [cf. n° 548], avec l'inscr. *Diogenes*, etc.). Les pl. XXXIX-XLIII seront, à l'avenir, particulièrement précieuses pour les collectionneurs et les conservateurs des Musées, car on y trouve réunies les formes de lampes usitées : 1° aux v° et iv° siècles av. J. C.: 2° au iv° et au iii°; 3° aux abords de l'ère chrétienne; 4° au cours des trois siècles suivants. Sans posséder beaucoup de spécimens de premier ordre, cette collection, comme toutes les séries réunies dans le grand musée de Londres, est singulièrement complète; le catalogue qu'en a publié M. Walters servira en même temps de manuel, d'autant plus précieux que l'étude des lampes antiques a été plus injustement négligée.

S. R.

H. R. Hall. *Catalogue of Egyptian Scarabs in the British Museum.* Vol. I. Royal Scarabs. Londres, British Museum, 1913. Gr. in-8, xxxvii-310 p., avec nombreuses gravures. — On trouvera, dans ce beau volume, la description de 2.891 scarabées, cylindres et amulettes portant des noms de rois et de personnages royaux depuis la première dynastie jusqu'à la fin de la période ptolémaïque (4000-50 av. J. C.). L'illustration de ce catalogue est extrêmement riche : 1.518 objets sont reproduits soit par la photographie, soit par des dessins au trait fort clairs. Comme le dit M. Wallis Budge dans la préface, cette collection de scarabées royaux, formant seulement la cinquième partie de la collection totale de scarabées égyptiens au Musée Britannique, est la plus considérable et la plus importante qui existe. Il est à remarquer que le plus grand nombre des scarabées publiées dans le présent volume ont été acquis au cours de ces dernières années et étaient restés inédits. Une introduction détaillée fournit tous les renseignements sur les variétés des scarabées à travers les âges, leur importance historique, religieuse et artistique, les moyens de les dater, etc. Inutile de dire — puisqu'il s'agit d'un catalogue du British Museum — qu'il y a un excellent index.

S. R.

Ce fascicule était composé avant le 1er août 1914. — Réd.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS, IMPRIMERIE ORIENTALE DE A. BURDIN ET Cie

Digitized by Google

LA CATHÉDRALE DE REIMS

APRÈS LE BOMBARDEMENT[1]

Nous arrivâmes à Reims le vendredi 25 septembre à quatre heures et demie de l'après-midi, et nous rendîmes directement à la cathédrale, où je restai jusqu'à la nuit, visitant le monument, tout en conversant avec le curé Landrieux et l'abbé Thinot, entre les mains desquels la garde de la cathédrale était restée depuis le début.

Le jour suivant, je me rendis à la cathédrale, où je restai depuis sept heures et demie du matin jusqu'à quatre heures et demie du soir, visitant le monument dans ses moindres recoins, essayant de me rendre compte de l'étendue des dommages causés, intentionnellement ou non. J'indique ci-après les diverses phases du bombardement, autant que j'ai pu les reconstituer.

Le 4 septembre, lorsque les Allemands ont fait leur première entrée dans Reims, il y a eu un premier bombardement, considéré par les Allemands eux-mêmes comme une erreur, ou le résultat de la jalousie d'un corps d'armée moins favorisé. Quatre bombes tombèrent sur la cathédrale, dont l'une sur le transept nord, mais ne firent que peu de dégâts.

Le 14 et le 15 septembre, quand les Allemands eurent évacué la ville et que les Français y firent leur entrée, le bombardement recommença, mais la cathédrale ne fut pas touchée.

Le 17, le monument fut atteint par deux projectiles : l'un tomba sur l'abside, l'autre sur le transept nord.

1. Rapport lu dans la séance du 3 octobre 1914 à l'Académie des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Le 18, la cathédrale fut à nouveau touchée, sur les arcs-boutants de la façade sud et sur le toit; un gendarme et plusieurs blessés allemands furent tués.

Le 19, la cathédrale fut criblée de projectiles pendant toute la journée; à quatre heures moins le quart, l'échafaudage qui entourait la tour nord prit feu. Cet incendie dura environ une heure, au cours de laquelle deux nouvelles bombes atteignirent le toit, qui prit feu à son tour. Le curé est convaincu que l'une de ces bombes était une bombe incendiaire, car il ne peut expliquer autrement la rapidité extraordinaire avec laquelle le feu s'est propagé parmi la charpente en bois de la toiture.

L'incendie de l'échafaudage se propagea jusqu'à la porte nord de la façade principale; cette porte prit feu rapidement; une fois qu'elle fut consumée, l'incendie se communiqua à la paille qui couvrait le sol. Cette paille avait été réquisitionnée le 12, par le commandant des troupes allemandes, dans le dessein de préparer la cathédrale pour la réception de 3.000 blessés; mais l'évacuation de la ville par les Allemands rendit ces préparatifs inutiles. Lors de la réoccupation de la ville par les Français, la paille fut rassemblée pour être transportée ailleurs; mais le 17, sur les ordres du général commandant les troupes françaises, la paille fut à nouveau étendue sur le sol. On y coucha les blessés allemands et l'on hissa le drapeau de la Croix-Rouge sur la tour nord, espérant que ces mesures pourraient sauver la cathédrale.

Comme je l'ai dit plus haut, le 19, le feu, qui avait pris dans les échafaudages, avait, après avoir détruit les portes, gagné la paille couvrant le sol, détruisant au passage les tambours ou vestibules intérieurs des dites portes, et calcinant également les merveilleuses sculptures en pierre qui décorent la totalité du mur situé à l'Ouest. Ces sculptures étaient particulières à Reims, exécutées en haut et plein relief. Cette destruction est une de celles qui resteront irréparables.

Les vitraux de la nef ont été complètement détruits; ceux de l'abside existent encore, bien que grandement endommagés.

Digitized by Google

L'incendie a calciné à l'extérieur la plus grande partie de la façade et des sculptures qui la décoraient, la tour du Nord et le haut de la nef dans son entier, avec les arcs-boutants et les tourelles qui les surplombaient. La pierre, tout au moins en surface, est endommagée d'une façon irréparable : partout où les flammes ont passé, la surface se détache sous le doigt et, par conséquent, tous les motifs décoratifs sont absolument perdus.

Le trésor fut sauvé au commencement de l'incendie par les prêtres; les tapisseries si renommées avaient été enlevées précédemment. La moitié des stalles ont été détruites; l'orgue est intact et plusieurs crucifix et tableaux dans l'abside n'ont pas été touchés.

S'il reste quelque chose du monument, cela est dû à la construction solide de ce que j'appellerai la carcasse de la cathédrale, et non pas, j'en suis fermement convaincu, à un désir des Allemands d'épargner le monument. Les murs et les voûtes sont d'une solidité qui défie même les engins modernes de destruction, car le 24, lorsque le bombardement fut repris et que trois bombes tombèrent sur la cathédrale, les voûtes résistèrent merveilleusement et ne furent même pas percées.

Si la cathédrale d'Amiens avait subi le même sort, les voûtes auraient sans doute cédé, par suite de la légèreté de leur construction; les arcs-boutants se seraient écroulés, entraînant la destruction des murailles, et il ne serait resté qu'une masse de pierres informes, à l'exception peut-être des ruines des tours. Si donc il reste quelque chose de la cathédrale de Reims, je considère que cela est dû uniquement à la solidité de la construction, non au désir de l'ennemi de sauver le monument d'une destruction totale, qui était voulue. La cathédrale domine le reste de la ville; il aurait été facile d'en éviter la destruction, étant donnée l'inutilité d'un bombardement contre un monument qui servait en outre d'hôpital. Le quartier qui se trouve entre la cathédrale et le front ennemi est détruit, y compris le palais épiscopal, qui renfermait le musée archéologique, la chapelle épiscopale et ce qui était connu sous le nom d'appar-

Digitized by Google

tements des Rois. Dans ce quartier détruit se trouvaient les principales maisons de commerce.

La seule explication que l'on puisse donner de cette profanation, est une rage de destruction qui semble avoir gagné une partie de l'armée assiégeante.

Il y a encore au monde deux monuments d'une importance presque aussi grande qui courent le risque de subir un sort semblable : ce sont les cathédrales de Noyon et de Laon. Espérons cependant qu'elles seront respectées, malgré l'attentat misérable qui a mis le glorieux monument de Reims en ruines.

Le vendredi 25 septembre, les Allemands ont en outre bombardé l'abbaye de Saint-Remi à Reims, une bombe explosant à l'intérieur et détruisant une grande quantité de vitraux. L'hôpital civil, qui occupe le cloître de Saint-Remi, reçut pour sa part neuf bombes, dont une tua quatre malades dans leurs lits, et une autre l'un des infirmiers. Il est inutile de faire remarquer que ce bâtiment était également protégé par le drapeau de la Croix-Rouge.

Le dimanche 27, j'ai passé environ deux heures au sommet de la tour Nord de la cathédrale, derrière les parapets, et j'ai assisté là au bombardement des troupes françaises qui se trouvaient aux alentours de la ville, à environ deux kilomètres de mon point d'observation. Il était intéressant de voir avec quelle précision les obus allemands arrivaient par groupe de six à des intervalles d'environ trois à cinq minutes. Les troupes françaises étaient admirablement cachées ; il était presque impossible de les découvrir, leurs canons étant dissimulés sous de la paille ou des feuilles de betterave, suivant la nature du terrain, et ne projetant aucune fumée ; cependant les Allemands semblaient avoir repéré exactement l'endroit où ils se trouvaient, continuant un bombardement ininterrompu, tous leurs projectiles tombant l'un après l'autre dans les mêmes parages, sans, m'a-t-il semblé, aucune déviation apparente, ce qui m'a confirmé dans l'idée que la destruction de la cathédrale était absolument préméditée et voulue.

Digitized by Google

Si la partie commerciale de la ville est entièrement détruite, dans d'autres endroits on constate aussi de grands dégâts, produits par des projectiles perdus. Cela ne fait qu'ajouter à l'impression de destruction inutile. Le curé de la cathédrale m'a raconté que, pendant leur occupation, les Allemands avaient établi au sommet de la tour Nord un poste d'observation muni d'un projecteur électrique, qu'ils emportèrent avec eux. Pendant les premiers jours de la réoccupation de la ville, quelques officiers français montèrent parfois au haut de la tour pour examiner les environs ; mais le curé s'y opposa fortement et ils s'en abstinrent par la suite. Pendant les deux jours que j'ai passés à Reims, personne autre que moi n'est monté sur la plate-forme de la tour.

WHITNEY WARREN.

Digitized by Google

LA DÉESSE MAIA [1]

Le Trésor d'argenterie de Berthouville (dit parfois improprement *de Bernay*), au Cabinet des Médailles, renferme, au nombre de ses merveilles artistiques, un petit buste en argent mas-

Fig. 1. — Buste de Maia (Trésor de Berthouville).

sif sur lequel je me propose d'attirer un instant l'attention, pour en préciser l'intérêt archéologique. Ce buste, d'une hauteur de 35 millimètres, devait former, vraisemblablement, l'*emblema* d'une phiale comme il s'en trouve d'autres dans le même Trésor.

Il est de bon style classique, sans doute du commencement de notre ère. La tête, aux traits juvéniles et gracieux, a été malheureusement détériorée par un coup de pioche qui a écrasé le nez et le sourcil gauche. La prunelle des yeux est vide. Des deux ailerons éployés aux tempes, comme ceux des têtes de

1. Cette notice a été communiquée à la Société des Antiquaires de France, dans sa séance du 29 avril 1914.

Digitized by Google

Mercure, d'Hypnos ou de Méduse, celui de gauche a été coupé par le même coup brutal qui a endommagé le visage. Les cheveux, longs comme ceux d'une femme, sont partagés au-dessus du front; relevés en bandeaux autour de la tête, ils couvrent les oreilles, sont retenus par un diadème et noués sur la nuque où ils forment un épais chignon. La poitrine, avec des seins accentués et caractéristiques, est recouverte d'une tunique féminine agrafée par un bouton sur chaque épaule. La draperie est dorée, ainsi que l'aileron qui reste.

Avant de chercher à déterminer le nom qu'il convient de donner à cette statuette, j'en résumerai d'abord l'histoire, car elle présente des particularités assez singulières. Ce petit monument a fait partie de la fameuse trouvaille de Berthouville en 1830, mais il n'est pas entré au Cabinet des Médailles en même temps que le reste du Trésor. La statuette avait été égarée, soit par suite de l'incurie de l'inventeur du Trésor, Prosper Taurin, qui, par ignorance, a fait subir de si graves détériorations aux monuments d'argent qui le composent, soit pour une cause moins avouable encore.

Auguste Le Prevost, le savant archéologue de Bernay, qui avait tenu en main le petit buste peu après la découverte, le mentionne à deux reprises, dans son *Rapport* de 1830, comme ayant disparu, en ces termes : « Un buste de Mercure en argent massif et d'un travail admirable, qui a malheureusement été volé. [1] »

Raoul Rochette signale, lui aussi, le petit buste dans sa *Notice* de 1830 : « Un petit buste de Mercure, d'argent massif et de très bon style, qui disparut peu de jours après la découverte [2] ». Charles Lenormant en a parlé à son tour, en 1834, mais d'après ce qu'en avait écrit Le Prevost et les renseignements oraux que ce dernier lui avait fournis [3].

1 A. Le Prevost, *Rapports sur les antiquités de Berthouville* dans le *Recueil de la Société libre de l'Eure*, t. I, 1830, p. 263 et 343, n° 4.

2. Raoul Rochette, *Notice sur quelques vases antiques d'argent*, p. 10.

3. Charles Lenormant, *Annali dell' Instit. arch. di Roma*, t. VI, 1834, p. 249-251.

Digitized by Google

Plus tard, Auguste Le Prevost informa Raoul Rochette, conservateur du Cabinet des Médailles, que le petit buste venait d'être, lui avait-on dit, retrouvé dans le ruisseau qui coulait devant la maison de l'huissier Liston à Bernay. Liston était un parent de l'inventeur du trésor, Prosper Taurin ; c'est chez lui que ce dernier avait déposé toute la trouvaille ; c'est chez Liston que Raoul Rochette vint négocier l'acquisition du Trésor de Berthouville, acquisition qui, bien que très avantageuse pour l'État, devait, comme chacun sait, être la source des plus graves ennuis administratifs pour l'éminent savant qui l'avait conclue.

Quoi qu'il en soit, l'huissier Liston était le détenteur de la statuette. A la sollicitation de Le Prévost, il se décida à l'envoyer à Raoul Rochette qui la déposa au Cabinet des Médailles et la réunit à l'ensemble du Trésor. Mais après la mort de Raoul Rochette, en 1854, Liston s'avisa de réclamer la petite tête comme étant sa propriété, prétendant qu'il ne l'avait pas envoyée comme don à Raoul Rochette, mais seulement pour la lui montrer et lui permettre de l'étudier. L'Administration de la Bibliothèque nationale ne pouvait lui rendre cet objet parce qu'il était incorporé dans les collections du Cabinet des Médailles et inscrit aux Inventaires. Liston ne voulut rien entendre. Il y eut procès : c'était en 1859. La Bibliothèque nationale perdit en première instance, se tint pour battue et rendit le petit buste.

Ce fut beaucoup plus tard, en 1865 seulement, que le Cabinet des médailles put rentrer en possession de ce précieux monument en l'achetant de la succession de Prosper Taurin, moyennant la somme de 300 francs. Cette acquisition figure sur nos registres sous la mention suivante : « Acquis de Dumoulin, marchand de nouveautés à Bernay (vente Taurin) : Buste d'argent massif, représentant Hermaphrodite : 300 francs. Autorisation ministérielle du 16 mars 1865. »

Chose singulière : tandis que notre statuette, dont le sort était enfin définitivement fixé, subissait de pareilles tribulations,

Digitized by Google

l'interprétation archéologique à laquelle elle pouvait donner lieu provoquait de vives discussions entre savants. Les uns y voyaient un homme, d'autres une femme, d'autres enfin, — c'est le plus grand nombre, — en faisaient un Hermaphrodite. Le Prevost, tout en remarquant que le vêtement accuse par devant une gorge de femme, ne désigne pas moins notre statuette comme étant un buste de Mercure. Charles Lenormant traite cette opinion d'erreur et il ajoute : « Il ne peut exister le moindre doute sur le caractère féminin de la tête que nous publions. La saillie de la gorge est très sensible ; la coiffure, que l'on remarque souvent aux figures d'Apollon, est complètement étrangère à celle de Mercure... » Charles Lenormant propose le nom d'Hermaphrodite, et cette interprétation a été suivie par Chabouillet dans son *Catalogue* (n° 2803).

Je crois qu'en effet le caractère féminin du buste ne saurait être méconnu. Non seulement la saillie des seins, mais le chignon est féminin, de même que le costume qui est bien la tunique des femmes grecques, attachée avec une fibule au dessus de chaque épaule. Bref, le nom de Mercure ne saurait convenir ici ; celui de Méduse serait impropre à cause des traits gracieux du visage qui n'a rien du caractère terrifiant de cette divinité. Hypnos, le dieu du sommeil, a bien les mêmes traits, des ailerons semblables dans les cheveux qui sont souvent longs comme ceux d'une femme, retenus par un diadème et noués en chignon sur la nuque[1] ; mais Hypnos n'est jamais féminisé. Hermaphrodite, de son côté, s'il est bien à demi-féminin par sa nature composite, n'est jamais représenté avec des ailerons aux tempes. Ces diverses hypothèses présentées par les savants n'ont, au fond, satisfait personne et c'est en désespoir de cause qu'on s'est décidé dubitativement pour Hermaphrodite.

Je voudrais proposer, de ce buste d'argent, une interprétation nouvelle et y voir la déesse Maia, la parèdre de Mer-

1. Comparez, entre autres, les statues d'Hypnos du musée de Madrid (Roscher, *Ausf. Lexicon der Mythol.*, v° *Hypnos*, p. 2847) et les autres statues groupées dans S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, t. II, p. 488.

Digitized by Google

cure. Maia, d'abord la mère, puis la parèdre de Mercure, identifiée avec Rosmerta dans le nord-est de la Gaule, est représentée sur de nombreux monuments figurés. D'ordinaire elle tient le caducée, comme Mercure. L'*emblema* d'une phiale du Trésor de Berthouville nous présente, se détachant en ronde bosse, son buste côte à côte avec celui de Mercure [1]; le cadu-

Fig. 2. — Maia et Mercure. Bas-relief du Châtelet.

cée est entre les deux divinités, comme un attribut pouvant convenir à l'une et à l'autre. Sur le manche d'une patère du même Trésor, Maia figure en pied, drapée, tenant un caducée et une corne d'abondance [2]. Soit sous son nom de Maia, soit

1. Chabouillet, *Catalogue*, n° 2823 (Chabouillet lui donne le nom de *Vénus*).
2. *Ibid.*, n° 2832 (Chabouillet lui donne le nom de *Fortune*).

Digitized by Google

sous celui de Rosmerta, cette déesse se rencontre sur des monuments de sculpture trouvés en Gaule, avec l'attribut du caducée[1]. Mais aucune des représentations que je viens de citer, tout en ayant, au point de vue de l'aspect général, un air de parenté avec notre buste d'argent, ne donne à Maia l'attribut des ailerons aux tempes. Il existe beaucoup d'autres monuments, surtout des bas-reliefs, où Maia ou Rosmerta figure en compagnie de Mercure, mais presque tous sont mutilés, à tel point que l'attribut des ailerons aux tempes, qui nous intéresse particulièrement, n'est pas vérifiable[2]. Cependant, sur un bas-relief exhumé en 1772 au Châtelet, près Saint-Dizier, publié par Grivaud de la Vincelle[3] et qui paraît aujourd'hui égaré ou avoir été détruit, on voit deux personnages avec des ailerons aux tempes, debout côte à côte, que Grivaud a appelés : « Mercure mâle et Mercure femelle » ; cette particularité n'a pas échappé à Charles Robert qui, d'après le dessin sommaire que nous avons sous les yeux, remarque que la coiffure de la divinité parèdre de Mercure *semble ai ée*, comme la coiffure du dieu[4]. Dans ses mains, Maia tient une corne d'abondance et une bourse.

Cet indice est pour nous des plus précieux, car nous allons le rapprocher d'une autre représentation de Maia, récemment publiée, qui est de nature à trancher la question.

1. Em. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. IV, p. 225.

2. Voir surtout P. Charles Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, t. I, p. 65 et suiv. (in-4°, 1873) ; cf. les sources indiquées à l'art. *Maia* dans le *Lexicon* de Roscher.

3. Grivaud de la Vincelle, *Les arts et métiers chez les Anciens*, pl. CXVII. M. Espérandieu a l'obligeance de m'informer que le bas relief du Châtelet figurera dans le tome VI de son *Recueil général des bas reliefs*, sous le n° 4720 (actuellement sous presse). Mais le savant auteur ne fera que reproduire le dessin de Grignon (*Bibl. nat.*, F° fr. n° 6269 fol. 182), d'après lequel la planche de Grivaud de la Vincelle a été gravée. M. Espérandieu considère l'original comme perdu ou détruit.

4. P. Charles Robert, *Epigraphie gallo-romaine de la Moselle*, p. 76. On a récemment agité la question de savoir si l'on devait reconnaître *Maia-Rosmerta* ou *Pax* dans la figure féminine qui a pour attribut le caducée sur le tambour de la colonne de Mayence récemment découverte (Eugénie Strong et S. Reinach, *Revue archéol.*, nov.-déc. 1913, p. 321 et suiv.).

Digitized by Google

Il existe au musée d'Annecy une statuette de bronze (10 centimètres), de style gallo-romain, trouvée aux Fins d'Annecy (l'ancienne *Boutae*), qui représente une femme assise, vêtue d'une tunique agrafée sur les deux épaules et assujettie au-dessous des seins par une ceinture. Le bras droit est avancé, la main manque : elle devait tenir, selon toute apparence, le caducée.

Fig. 1.
Maia. Statuette de Boutæ.

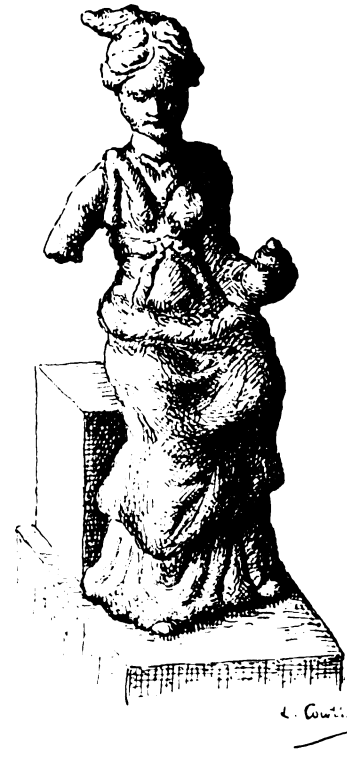

Fig. 4. — Maia. Bronze du Cabinet des médailles.

La main gauche, qui repose sur le genou, tient une bourse, comme Mercure. La tête est un peu inclinée. « Les cheveux relevés en bandeaux ondulés aux tempes sont tordus en chignon sur la nuque; enfin, *deux ailerons surgissent de la coiffure, au-dessus du front* »[1].

1. Charles Marteaux et Marc Le Roux, *Boutae* (*les Fins d'Annecy*), *vicus*

Digitized by Google

Il importe d'insister sur ce dernier point : ce sont bien deux ailerons éployés qui émergent des cheveux de cette statuette féminine, et non point des plumes plantées en aigrette dans les cheveux, ou la coiffure empennée d'Isis, ou un nœud de rubans, comme sur d'autres représentations figurées de l'antiquité [1]. Après s'être demandé s'ils devaient reconnaître, dans cette statuette de l'époque des Antonins, une *Tutela*, une Fortune, ou une autre divinité féminine, MM. Ch. Marteaux et Marc Le Roux concluent judicieusement : « Mieux vaudrait, nous semble-t-il, admettre pour cette statuette la personnification de Maia, mère d'Hermès ». On ne peut que souscrire à l'opinion trop timidement exprimée par les consciencieux auteurs de la description des ruines et des antiquités de Boutae.

Dès lors, le rapprochement s'impose entre la statuette de Maia trouvé à Boutæ et le buste d'argent de Berthouville. Dans celui-ci il faut reconnaître aussi Maia, la parèdre de Mercure, avec l'attribut des ailerons.

Je n'ai pas voulu rechercher s'il existe, dans nos musées provinciaux, comme cela est très probable, d'autres représentations de Maia avec des ailerons aux tempes. Mais, dans le *Catalogue des Bronzes de la Bibliothèque nationale*, que j'ai publié en 1895, avec M. A. Blanchet, nous avons décrit ainsi qu'il suit une statuette de bronze, de 81 mill. de haut, qui provient de l'ancienne collection de Caylus :

758. Divinité féminine assise. Elle est vêtue d'un chiton talaire serré à la taille par une ceinture et d'un peplum ramené sur les genoux. Ses cheveux, partagés sur le front, forment chignon sur la nuque; sa tête est surmontée d'une sorte de boucle (en partie mutilée), élevée en forme de croissant, mais qui ne paraît pas être la coiffure d'Isis. Manque l'avant-bras droit; de la main

gallo-romain de la cité de Vienne, p. 97 (Annecy, 1913, in-8°). Les auteurs de ce consciencieux ouvrage ont bien voulu me procurer, par l'intermédiaire de M. Léon Coutil, la photographie de la statuette qui est ici reproduite. Je tiens à leur en exprimer mes remerciements.

1. Cf. par exemple, S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, t. II, p. 205, fig. 7 (Fortune); E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 333, fig. 759.

Digitized by Google

gauche elle tient un vase à parfums. Le siège a disparu. Travail de l'époque romaine; patine vert gris.

En examinant de plus près cette statuette et en la comparant à celle du musée d'Annecy, j'ai reconnu que la description doit en être modifiée. Comme on peut le constater sur le dessin très exact de M. Léon Coutil, ce n'est point une boucle mutilée qui surmonte la tête : ce sont des ailerons dont les pennes sont parfaitement reconnaissables; de plus, la déesse tient de la main gauche un objet incertain sans doute, mais qui paraît être une bourse plutôt qu'un vase à parfums. Je propose donc de reconnaître, ici encore, Maia, la parèdre de Mercure.

Ainsi, si je ne m'abuse, la conclusion de ces observations doit être, d'abord, que le petit buste d'argent du trésor de Berthouville représente Maia; en second lieu que, si les attributs ordinaires de cette déesse sont bien le caducée, la bourse et la corne d'abondance, il faut ajouter que parfois elle est aussi représentée avec des ailerons aux tempes, comme Mercure.

E. Babelon.

Digitized by Google

LES FOUILLES DE LA CHEPPE, EN 1857

Le travail le plus complet qui ait paru sur l'enceinte de La Cheppe, dite Camp d'Attila, est celui qu'on doit à l'instituteur Letaudin[1]. On y trouve, à côté d'opinions téméraires, des indications utiles sur les découvertes fortuites d'objets que l'auteur a connues et sur les fouilles diverses dont il a été témoin.

Lorsqu'il séjournait au Camp de Châlons, ce qui lui arrivait à peu près tous les ans, Napoléon III s'intéressait beaucoup à ce camp de La Cheppe. Il y vint jusqu'à six fois dans le courant d'une seule année. Sa première visite date du 25 juin 1857, c'est-à-dire l'année même où fut fondé le Camp de Châlons. Letaudin a laissé de cette visite une courte relation où il ne s'oublie pas.

L'empereur revint à La Cheppe le 6 septembre 1857. Il eut alors l'idée de faire pratiquer des fouilles dans une butte du camp, dite le *Gros Châtelet*, et sous un tumulus voisin appelé le *Tumulus* ou *la Tombe*. On en confia l'exécution à vingt sapeurs du génie de la Garde, commandés par le lieutenant Dogny, et les travaux commencés le 21 septembre durèrent jusqu'au 9 octobre.

Letaudin, en parlant de ces travaux, s'exprime ainsi :

On a commencé les fouilles au Camp d'Attila par le mamelon à l'est, près du Gros-Châtelet. Arrivés au milieu, les ouvriers reconnurent un rayon de cendres

1. I. H. Letaudin, *Étude historique sur La Cheppe, le camp d'Attila et ses environs*. Châlons-sur-Marne, 1869; in-8°, 134 pages, 5 planches. Autres travaux : *Attila dans les Gaules en 451*, par un ancien élève de l'École polytechnique [Le Tourneux]; Paris, 1833, in-8°; — Savy, *Mémoire topographique jusqu'au ve siècle de la partie des Gaules occupée aujourd'hui par le département de la Marne* (*Mém. de la Soc. d'agricult. de la Marne*, IV, 1859, p. 65); le plan qui accompagne ce mémoire a été reproduit par Barbot, dans l'atlas de l'*Histoire de Châlons-sur-Marne* (Châlons, 1860, in-4°); — *Etude sur le camp de Châlons; l'homme préhistorique et le cultivateur actuel* (*Mém. de la Soc. d'agricult. de la Marne*, XV, 1870-1871).

Digitized by Google

et de charbons; c'était un bûcher sépulcral. Remarquant que ce rayon était plus caractérisé au nord de la galerie, ils travaillèrent de ce côté et, au bout d'un instant, ils découvrirent un pot de terre grise de la capacité d'un litre; dans ce pot de terre était un anneau formé d'un fil d'or enlacé, ayant la circonférence d'une pièce de cinq francs en argent (il pesait 35 fr. d'or); il renfermait également quelques pièces de monnaies antiques dont cinq romaines. Un éboulement qui se produisit et faillit écraser un des ouvriers, fit cesser les travaux[1].

Et ailleurs :

« A gauche de la rivière, à environ 700 mètres au sud du camp d'Attila, existe un monticule désigné dans le pays sous le nom de Tombe ou Tumulus; il a la forme d'un losange, d'environ 28 mètres de côté à sa base, au niveau du sol. Son élévation est d'environ 3 mètres sur la partie nord; la partie sud et les deux autres côtés sont moins élevés. Il appartient à la commune. En septembre 1857, par ordre de S. M. Napoléon III, ce tumulus a été fouillé en même temps que le Gros Châtelet du camp d'Attila. On a commencé ce travail au milieu, par une fouille verticale carrée, de 2 mètres de côté et 2 de profondeur, pour arriver au sol naturel, sur lequel on a trouvé deux pots de terre mis l'un dans l'autre, ne contenant que de la terre.

« Dans les deux galeries horizontales, commencées aux deux angles du nord, se dirigeant vers le centre, à 3 mètres avant d'être au milieu, près de la fouille verticale, on a découvert à niveau du sol naturel, un squelette de porc : là, on cessa le travail en attendant l'arrivée de l'Empereur.

« Le dimanche suivant, 14 octobre 1857, à quatre heures après midi, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de plusieurs maréchaux et autres officiers supérieurs vinrent visiter d'abord les fouilles au camp d'Attila, ensuite ils se rendirent à pied au tumulus, entrèrent dans les galeries, et après avoir examiné les ossements amoncelés, furent très étonnés de voir tous les os d'un squelette de porc entouré de plusieurs pots de terre.

« L'Empereur donna 220 francs aux ouvriers du génie et reçut des habitants quelques pièces de monnaies antiques qu'il paya généreusement.

« Dans la nuit suivante, du 4 au 5, il tomba une forte pluie qui détrempa les terres d'un pilier de soutien qui, en s'affaissant, couvrit de terre tous les objets. Les deux jours suivants, en déblayant les terres de cet éboulement, à la place où était le pilier, on découvrit un squelette humain ayant tous ses os amoncelés, entouré de plusieurs pots de différentes dimensions, dont quelques-uns, par leur couleur noire, paraissaient avoir été au feu; ils étaient placés à l'entour du squelette. Une espèce de patère en terre rougeâtre contenait des os de volailles.

1. Letaudin, p. 66.

Digitized by Google

« Près de ces os et dans un espace d'environ 40 centimètres à niveau du sol, on a trouvé cinq pièces de monnaies romaines en métal blanc; de plus, il y avait à côté des os humains, une espèce de couronne en fer oxydé que l'on a présumé être une poignée d'épée. Les os humains ont été recueillis et mis dans une serviette : la poignée d'épée placée dans une boîte en bois, la patère et les os de volaille qu'elle contenait, ainsi que cinq des plus beaux pots ont été envoyés à S. M. l'Empereur, au camp de Châlons, par M. Dogny, lieutenant, un sergent et cinq sapeurs du génie de la Garde impériale. Ces objets présentés à l'Empereur, en présence de plusieurs maréchaux, généraux et autres personnages, ont fait leur admiration. Le tout a été de suite emporté à Paris. Les autres pots, fêlés ou réduits en fragments, ont été rejetés dans les fouilles du tumulus, actuellement planté en sapins »[1].

On ne savait rien de plus, lorsque le commandant (plus tard général) Aubry de la Noë, en se documentant, en 1886, pour un travail qu'il préparait sur les enceintes préhistoriques, eut l'idée d'interroger son camarade, l'ancien lieutenant Dogny, alors lieutenant-colonel directeur de la chefferie du génie de Bordeaux. Il lui posa un certain nombre de questions écrites, manifestement inspirées pour la plupart de l'ouvrage de Letaudin, et en reçut les réponses qu'on va lire :

Avez-vous tenu un journal des découvertes faites chaque jour? — Oui, mais je n'en retrouve plus aucune trace. Je me souviens avoir adressé, en outre, chaque jour, au capitaine Berrier, commandant la division du génie de la Garde, une note indiquant les résultats du travail de la veille. Un des sapeurs conducteurs qui faisaient partie de mon détachement servait de courrier.

Avez-vous fait un rapport? — Non, mais le capitaine Berrier a pu en rédiger ou en faire rédiger un, en s'aidant de mes notes. Cependant ce n'est pas probable, car ce rapport aurait été sans intérêt pour l'Empereur qui avait prescrit les fouilles et se faisait mettre, presque chaque jour, au courant des résultats obtenus. Il avait ordonné de ne vider les urnes qu'en sa présence et de respecter, autant que possible, la position et l'état des objets trouvés jusqu'à sa visite qui a eu lieu un dimanche, probablement le premier ou le deuxième dimanche d'octobre. Une suite nombreuse l'accompagnait : l'Impératrice, les maréchaux Pélissier, Magnan et d'autres, des Chambellans, le capitaine Berrier, etc.

Les quelques urnes que j'ai fait vider en présence de l'Empereur ne contenaient absolument que de la terre. A ce sujet, il me revient à la mémoire une

1. Letaudin, p. 81 à 83.

Digitized by Google

plaisanterie : de l'une des dernières urnes, qu'un sapeur vidait, est sortie une décoration étrangère très fraîche ; et comme l'Empereur m'interrogeait du regard pour avoir l'explication de cette mystification, l'Impératrice s'est mise à rire aux éclats. C'était elle qui, voyant que l'Empereur paraissait éprouver une certaine déception, avait fourré dans cette urne une décoration de l'un de ses chambellans.

Que sont devenus ces documents? — Je ne me souviens pas qu'on m'ait demandé mon journal et j'ai la presque certitude qu'il n'a pas été fait de rapport. Malheureusement, je ne retrouve, dans mes papiers, que le plan d'ensemble du Tumulus, au 1/100 et un dessin informe du Gros-Châtelet. Ci-joint les deux croquis.

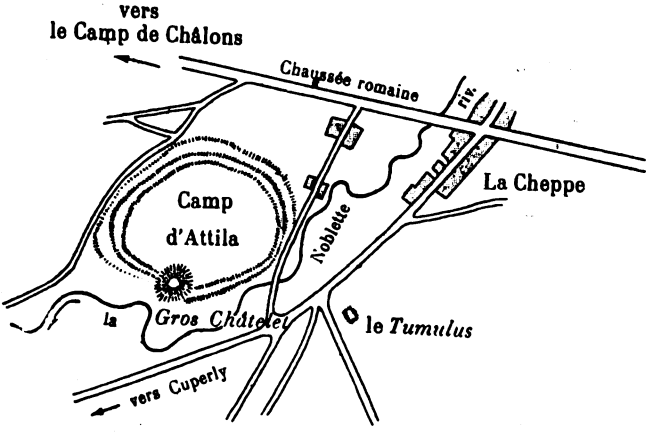

Fig. 1. — (D'après le croquis n° 3 de Dogny).

A quelle effigie étaient le plus grand nombre des pièces romaines que vous avez trouvées à l'intérieur de l'enceinte? — Nous n'avons pas trouvé une seule pièce de monnaie dans l'intérieur du camp.

Vous avez fait une fouille dans ce qu'on appelle le Gros Châtelet. Qu'y avez-vous trouvé? Une monnaie romaine, je crois? De quelle époque? — Oui, on est entré en galerie sur 3 points différents à partir de l'intérieur du camp (voir le croquis grossier n° 2)[1].

Le Gros Châtelet fait partie du camp; c'est une butte de terre plus élevée et plus épaisse que le reste de son parapet. Je suis surpris qu'il ne soit pas, ainsi que le Tumulus, indiqué sur le plan au 1/20.000e exécuté, en 1856 et 1857, par les officiers du Génie. Aussi, je crois devoir joindre, à la première note, un croquis n° 3 sur lequel son emplacement est figuré [fig. 1].

1. [Le croquis manque; il serait d'ailleurs facile de le rétablir.]

Digitized by Google

On a d'abord ouvert la galerie A où l'on a suivi, au niveau du sol naturel, une couche de charbon de bois rempli de petits os. Puis, à quelques mètres du premier châssis, on a rencontré une urne en terre noire; enfin, à quelques mètres plus loin, on s'est trouvé devant un vide de 1/2 mètre cube environ, sur le côté droit de la galerie. Un éboulement s'est produit et c'est en enlevant les terres de ce léger éboulement qu'on a trouvé l'anneau formé d'un fil d'or (voir croquis n° 2). Cette trouvaille a motivé le retour à droite qu'on a abandonné à 2 mètres de long[1].

On n'a pas trouvé autre chose dans le Gros Châtelet. La galerie A a été abandonnée après la visite de l'Empereur; on est entré en galerie en B et en C, mais sans succès; on n'y a rien découvert.

Vous avez fait aussi une fouille dans un tumulus en dehors du camp? — Oui, c'est même dans ce tumulus que les principales fouilles ont été faites.

Vous y avez trouvé un anneau formé d'un fil d'or enlacé? — Non, ce fil d'or a été trouvé dans le Gros Châtelet.

Vous y avez trouvé quelques pièces antiques dont 5 romaines? Quelles étaient ces pièces? — Oui, le croquis n° 1 indique 5 pièces en effet. Ce sont les seules que nous ayons trouvées; elles étaient en cuivre, fortement attaquées par le vert-de-gris. Cependant, sur quelques-unes, les dessins étaient encore très visibles; elles ne portaient assurément pas l'empreinte du monnayage romain; elles ne portaient aucune effigie. Elles ne devaient pas être non plus de fabrication gauloise; à moins que l'on n'admette que les tumulus datent d'une époque antérieure à la conquête par les Romains, car au III° ou au IV° siècle, la civilisation romaine avait pénétré dans toute la Gaule et les monnaies gauloises, comme tout le reste, devaient s'en ressentir. En résumé, je ne pense pas qu'on ait pu établir l'âge de ces pièces. A mon avis, le Tumulus en question doit remonter au IV° ou V° siècle, époque de l'écroulement de l'empire romain; alors que tant de peuplades différentes se sont jetées sur les Gaules. Si la grande bataille qu'Aétius a livrée à Attila n'a pas eu lieu sur la Noblette, il n'est peut-être pas déraisonnable d'admettre qu'un corps de Huns s'est défendu dans le camp de la Cheppe, contre les Visigoths, les Francs ou autres peuples qui composaient l'armée d'Aétius. Il ne serait pas étonnant alors que les pièces aient été frappées pour un de ces peuples.

Où est placé ce Tumulus? N'est-ce pas entre l'enceinte même et la rivière, du côté du Gros Châtelet? — Je ne me souviens pas avoir vu un tumulus entre l'enceinte du camp et la rivière, à moins que vous ne considériez comme un tumulus le Gros Châtelet lui-même, qui pourrait bien, en effet, avoir été élevé en même temps que le tumulus dans lequel nous avons fait des fouilles. Celui-

1. [Ce récit contredit un peu celui de Letaudin. Selon Dogny, on n'aurait pas trouvé de monnaies dans le Gros Châtelet et le fil d'or n'aurait pas été contenu dans un pot.]

Digitized by Google

ci est placé dans un champ, sur la rive gauche de la Noblette, en aval et à quelques centaines de mètres de la Cheppe, à une soixantaine de mètres, peut-être cent, sur la gauche également du chemin de la Cheppe à Cuperly, presque en face du camp d'Attila qui se trouve sur la rive droite de la rivière (voir croquis n° 3 [= fig. 1]).

Qu'étaient-ce que ces pierres siliceuses qu'on trouvait dans le fond du fossé? Étaient-elles semblables à celles trouvées dans le fond des habitations? Y voyez-vous les restes éboulés d'anciens murs en pierres sèches? Etaient-elles taillées régulièrement? Quand vous avez fait les tranchées dans le fossé et dans ce parapet, n'avez-vous rien trouvé dans les terres? C'est là surtout que les objets

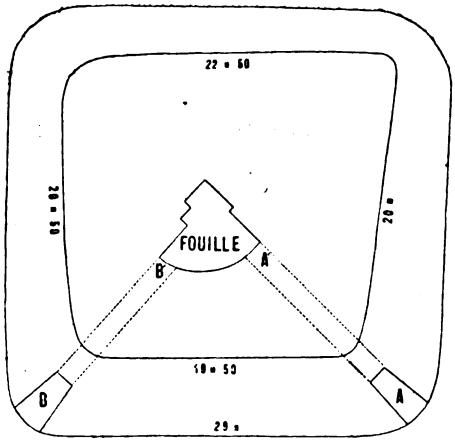

Fig. 2. — (D'après le croquis n° 1 de Dogny).

recueillis sont intéressants à noter. — Nous n'avons pas fait de tranchées dans le fossé ni dans le parapet du camp, nous n'avons absolument fouillé que le Tumulus et le Gros Châtelet comme l'indiquent les croquis 1 et 2. Nous n'avons pas rencontré la moindre pierre. Si l'on a découvert des murs, ce doit être plus tard; j'ai entendu dire, en effet, qu'on avait continué de faire des recherches les années suivantes, notamment dans une énorme butte que j'ai été reconnaître à Bussy-le-Château, ou à Saint-Remy, je ne me souviens plus bien lequel de ces deux villages. Cette butte de terre ne peut être également qu'un tumulus.

Ne croyez-vous pas que l'enceinte aurait été remaniée à une certaine époque? Je n'ai pas étudié la question à ce point de vue; pour ma part, je pense que le camp de la Cheppe a été construit en même temps que celui de Baconne, pendant la conquête de la Gaule par J. César, ou peu après. Ces deux camps se trouvent près de la Chaussée romaine de Reims à Bar-le-Duc; ils ont dû ser-

Digitized by Google

vir de gîte d'étape aux Romains qui pouvaient y enfermer des approvisionnements. Le Gros Châtelet peut avoir été le réduit du camp dit d'Attila, ou, comme je l'ai déjà dit, ce n'est qu'un tumulus élevé en même temps que celui de la rive gauche.

Ces camps ont pu, ont dû certainement, être utilisés plus tard par les bandes de barbares qui ont traversé la Gaule. Mais il n'est pas problable qu'ils les aient remaniées. Ces gens-là combattaient, mais travaillaient peu. La forme générale de l'enceinte n'a donc probablement pas été modifiée.

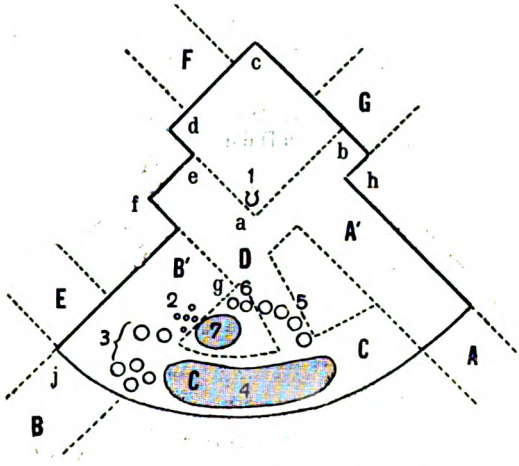

Fig. 3. — Partie centrale du tumulus, d'après le croquis n° 1 de Dogny.

Le lieutenant-colonel Dogny compléta les réponses qu'on vient de lire par une courte relation des fouilles, qui est ainsi conçue :

Travaux exécutés et découvertes faites dans le Tumulus de la Cheppe (voir croquis n° 1). — En ce qui concerne les fouilles exécutées dans le Gros Châtelet, je n'ai rien à ajouter, mais je reviens à celles qui ont été faites en même temps dans le Tumulus de fin septembre au 7 ou 8 octobre, car le camp de Châlons ayant été levé, en 1857, le 15 octobre, on a dû employer les cinq derniers jours aux remblais des diverses galeries.

Le tumulus en question (voir croquis n° 1) avait la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire de 3 m. 50 à 4 mètres de hauteur et dont la base supérieure, sensiblement horizontale, d'environ 400 mètres carrés, se raccordait au terrain naturel par des talus raides [fig. 2].

Dès le premier jour, on a attaqué la galerie A par le talus et creusé, au centre du tumulus, le puits *a b c d*, où l'on a trouvé, en arrivant au sol naturel, deux

Digitized by Google

urnes (n° 1) l'une dans l'autre, couchées et brisées. A côté de ces urnes, petits os et une lame de couteau [fig. 3].

Le puits a ensuite été agrandi jusqu'à *e f g h* : puis on a ouvert la nouvelle galerie B B', dans laquelle on est entré à la fois par le talus et par le puits.

C'est en marchant dans cette galerie B B' qu'on a trouvé, sur l'ancien sol, d'abord les cinq pièces de monnaie (n° 2) et deux épingles doubles en cuivre. Puis cinq urnes debout (n° 3) et un petit plat en terre rouge. Trois ou quatre des urnes et le petit plat avaient été parfaitement conservés. A gauche des urnes, des petits os qu'un médecin de passage avait assuré être les os d'un pied humain.

On a fait alors le retour courbe C pour suivre ce que je croyais d'abord être un squelette et qui n'étaient que de nombreux os de porc étendus sur le sol (n° 4).

Enfin, on a ouvert le petit rameau D dans lequel on a découvert quatre autres urnes (n° 5) dont au moins deux, autant que je puis m'en souvenir, étaient en très bon état.

C'est à cette époque que l'Empereur nous a fait sa visite ; les galeries A, B, C et le rameau D étaient achevés. Il a ordonné, à son départ, d'agrandir le puits *d c h g f e*, d'en faire une grande chambre à ciel ouvert, *d c h i j f e*, en même temps qu'on attaquerait trois autres galeries E F G. Ces dernières n'ont pas été poussées au delà de 2 mètres.

La chambre ayant été déblayée jusqu'au sol naturel, on a encore trouvé deux petits plats (n° 6) qui ne contenaient que de la terre.

Enfin, à l'emplacement n° 7, on a trouvé un autre plat, plus grand, en terre rouge, qui contenait des os calcinés et de nombreux morceaux de fer.

Tous ces objets, ainsi que ceux provenant du Gros Châtelet, ont été envoyés au quartier impérial.

J'ai fait aussi creuser la grande chambre *d c h i j f e* jusqu'à plus d'un mètre au-dessous du sol naturel, c'est-à-dire jusque dans le banc de craie. Je me suis ainsi assuré que le sol n'avait pas été fouillé avant la formation du tumulus.

La contenance des urnes était de 2 ou 3 litres, il n'y en avait pas de plus grande capacité.

Cette relation du lieutenant-colonel Dogny, les réponses de cet officier aux questions qui lui furent posées par le commandant Aubry de la Noë sont probablement les seuls renseignements précis que nous posséderons jamais sur les fouilles de La Cheppe en 1857. Il m'a paru qu'à ce titre leur publication n'était pas inutile.

D'autres fouilles eurent lieu dès l'année suivante près de

Digitized by Google

Bussy et dans le tumulus de Poin, connu sous le nom de tombeau de Théodoric, à 15 kilomètres de La Cheppe. Ce fut encore l'empereur qui les ordonna. On ne trouva dans le tumulus de Poin que les traces d'un énorme brasier, des ossements d'animaux et une douzaine de petites monnaies de bronze. Deux de ces monnaies, selon Letaudin, étaient à l'effigie de Constantin. On peut donc supposer, contrairement à l'opinion du lieutenant-colonel Dogny, que les cinq monnaies mises au jour dans le tumulus de La Cheppe dataient aussi du Bas Empire.

ÉMILE ESPÉRANDIEU.

Digitized by Google

LA VIEILLE IPHIGÉNIE

On lit, dans diverses encyclopédies récentes, qu'Iphigénie en Aulide fut sauvée du glaive de Calchas par une métamorphose due à la protection d'Artémis, ou par l'apparition miraculeuse (ce qui revient au même) d'une victime qui lui fut substituée : biche, ourse, génisse ou vieille femme. C'est ce qu'on croyait déjà savoir au XVIIe siècle. Ainsi Meursius écrivait (*ad Lycophr.* 195) : « Au sujet de la métamorphose d'Iphigénie, les auteurs ne sont pas d'accord. La plupart veulent qu'elle ait été transformée en biche; suivant Lycophron, une biche aurait été immolée en son lieu, mais elle-même aurait été changée en vieille femme; d'autres nomment un taureau, un ours, une génisse ». De même Mme Dacier, dans son commentaire de Dictys de Crète : « Nicandre dit qu'on lui substitua une génisse; Phanodème, une ourse. D'autres allèguent qu'elle fut changée en une vieille édentée (*in anum edentulam*); Hésiode a écrit que Diane la transforma en Hécate. » Je me propose de montrer que l'antiquité n'a pas cru à la métamorphose d'Iphigénie en vieille femme lors du sacrifice d'Aulis et que les textes allégués à cet égard dérivent d'un seul texte qui a été mal compris.

Toute l'erreur provient, en effet, d'un vers de l'*Alexandra* de Lycophron, que je vais citer et traduire d'abord avec le contexte. Il s'agit du banc de sable appelé « Course d'Achille », long écueil voisin des bouches du Borysthène, où l'on disait qu'Achille avait cherché vainement sa fiancée Iphigénie, après sa disparition de l'Aulide :

Ἔρημος ἐν κρόκαισι νυμφίου δρόμος,
Στένοντος ἄτας καὶ κένην ναυκληρίαν,

Digitized by Google

Καὶ τὴν ἄφαντον εἶδος ἠλλοιωμένην
(195) Γραῖαν σφαγείων ἠδὲ χερνίβων πέλας.....

Voici une traduction libre : « Le banc de sable désert où le fiancé d'Iphigénie gémit sur ses malheurs, et sur sa navigation inutile, et sur cette image soustraite à ses yeux, devenue celle d'une vieille prêtresse, dont la vie s'écoule parmi le sang des victimes et l'eau des lustrations[1]. »

Le sens de ces vers raboteux me paraît clair. Achille cherche en vain la jeune fille qu'on lui a promise; il ne saurait la reconnaître, même s'il la retrouvait; car, sauvée du sacrifice d'Aulide par la substitution d'une victime, elle a été transportée par Artémis en Tauride où, sous les traits d'une vieille prêtresse, elle préside à des sacrifices sanglants.

Disons tout de suite que M. de Wilamowitz, suivi par le dernier éditeur et commentateur de Lycophron, M. Ciaceri[2], a trouvé inadmissible l'épithète (?) de « vieille femme » attribuée ici à Iphigénie. Il s'est persuadé qu'il fallait entendre ΓΡΑΙΑΝ comme un ethnique, féminin de Γραῖος, habitant de la ville béotienne de Γραῖα et synonyme d'*Aulidensem*, parce que Aulis appartiendrait à la contrée dite Γραϊκή. Quelque ingénieuse que soit cette hypothèse, elle ne résiste pas à l'examen. Aulis n'a été nulle part identifiée à la ville de Γραῖα; l'eût-elle été, que même un Lycophron ne pouvait se permettre de désigner Iphigénie par l'ethnique *Aulidensis*, attendu qu'elle était d'Argos et non d'Aulis. L'âge avancé de la prêtresse d'Artémis taurique n'a rien de surprenant, bien qu'il ne soit pas attesté par ailleurs; les Tauriens n'auraient pas préposé au culte sanglant de leur déesse une toute jeune fille comme était Iphigénie sauvée de l'Aulide, et il ne manque pas, même à l'époque historique, de cultes importants dont les prêtresses devaient être âgées. Il n'y a donc lieu ni de changer le texte, ni de modifier, comme l'a

1. Il semble nécessaire de construire γραῖαν en apposition : *et illam quae mutavit faciem evanidam, (nunc) vetulam prope sacrorum instrumenta.*
2. *Hermes*, 1883, XVIII, 256; Ciaceri, *Licofrone*, 1901, p. 164.

Digitized by Google

fait Ciaceri, la traduction, pour éliminer l'idée de vieillesse si nettement impliquée par le mot γραῖα.

Mais comme, au premier abord, ce γραῖα fait difficulté, quelques anciens scoliastes de Lycophron, conservés dans le volumineux commentaire de Tzetzès, ont commis à ce sujet un contre-sens. Ils ont entendu qu'Iphigénie avait été sauvée du glaive de Calchas par sa transformation en vieille femme, et c'est ce que les modernes ont répété après eux. « Artémis, ayant eu pitié d'elle, la transforma, d'après l'historien Phanodème, en ourse, d'après Nicandre en taureau, d'après d'autres en vieille femme (καθ' ἑτέρους εἰς γραῦν), d'après d'autres encore en biche. » Et le commentaire ajoute : « Tout cela est du bavardage fabuleux ; la vérité est ainsi : comme Iphigénie était sur le point d'être sacrifiée, un ours, ou un taureau, ou une vieille femme, ou un cerf courut à travers l'armée grecque et fut saisi et sacrifié par ordre du devin. » Il y a trace, d'ailleurs, d'une interprétation plus correcte, voisine de la nôtre : « Le poète l'appelle γραῖα, soit parce qu'elle a vieilli dans les sacrifices, soit parce qu'elle a été transformée en vieille femme afin de n'être pas reconnue par les Grecs lors de son enlèvement par Artémis. » La première de ces deux explications, qui se rapproche de la vérité, choquait M. de Wilamowitz ; comment Iphigénie, cherchée par Achille, qui mourut avant la fin de la guerre de Troie, aurait-elle eu le temps de vieillir parmi les vases de sacrifice, γεγηρακυῖαν ἐν τοῖς σφαγίοις? En effet, cela est absurde ; mais ce qui l'est moins, c'est de supposer, comme nous l'avons fait, qu'Artémis avait vieilli sa protégée pour la faire accepter par le roi des Taures à titre de prêtresse de ses autels. Cela n'était certainement pas plus difficile à la déesse que de l'enlever à travers les airs jusqu'en Scythie. Ainsi Iphigénie n'a pas été vieillie par Artémis pour échapper au sacrificateur, ce qui est l'opinion reçue, mais pour devenir, loin de l'Aulide, sacrificatrice à son tour.

Les scholies de Tzetzès sont une des sources où a puisé le faussaire Palaeocappa pour composer, au XVIe siècle, ce

Digitized by Google

long et inepte précis des fables grecques attribué par lui à l'impératrice Eudoxie Macrembolitissa, épouse de Constantin X. Comme le caractère apocryphe du *Violarium Eudociae* est aujourd'hui démontré sans réplique, il me suffira de dire que dans deux passages de cet écrit (p. 240 et 241 de l'éd. Villoison), on retrouve les mêmes expressions que dans les scholies de Tzetzès : « Artémis, ayant eu pitié de la jeune fille, l'enleva et la transporta chez les Taures... Elle fit paraître à sa place une biche, que les Grecs saisirent et sacrifièrent. D'après l'historien Phanodème, elle la transforma en ourse; d'après Nicandre, en taureau, d'après les autres (τοὺς ἄλλους), en vieille femme... La vérité au sujet du sacrifice est ainsi : comme Iphigénie allait être sacrifiée, un ours, ou un taureau, ou une vieille femme, courut à travers l'armée grecque et fut arrêté et sacrifié par ordre du devin. » Le plagiat est évident. Dans la compilation dite *Etymologicum magnum* (s. v. ταυροπόλον) on lit : « Certains disent que, les Grecs voulant tuer Iphigénie en Aulide, Artémis donna en échange un cerf; d'après Phanodème, un ours; d'après Nicandre, un taureau. « On reconnaît ici une source commune, peut-être alexandrine, d'où sont venues, par de nombreux intermédiaires, les mentions savantes de Phanodème et de Nicandre; mais on remarquera qu'il n'est pas encore question de la transformation d'Iphigénie en vieille femme, sans doute parce que cette pseudo-légende n'est que l'écho d'un contre-sens tardif fait sur le texte de l'*Alexandra*, très lu dans les écoles byzantines, dont les maîtres auraient assurément pu mieux choisir.

Il ne m'a pas semblé inutile d'éliminer une prétendue variante qui, si elle pouvait s'autoriser d'un texte ancien, correctement compris, ne laisserait pas d'être fort embarrassante pour l'explication de la légende d'Iphigénie. C'est précisément en cherchant à interpréter ce mythe sacrificiel, d'après la méthode qui m'a rendu de bons offices pour tant d'autres, que je me suis heurté à la prétendue métamorphose d'Iphigénie en vieille femme, tout à fait inconciliable avec mon

Digitized by Google

principe qu'une métamorphose est une fable animale ou végétale contée à rebours. Pour écarter cet obstacle, j'ai été amené à vérifier s'il était solide et je me suis assuré, comme on vient de le voir, qu'il doit être considéré comme inexistant[1].

Salomon Reinach.

1. Un mémoire sur l'ensemble du mythe d'Iphigénie doit être publié prochainement dans la *Revue des Études grecques*.

Digitized by Google

LE DIEU LUG,

LA TERRE MÈRE ET LES LUGOVES

Parmi les personnages des épopées ou *sagas* irlandaises qu'on a tenté d'élever à la dignité de divinités, aucun ne paraît y avoir plus de droits que Lug. Sur ce point, l'accord s'est fait entre les celtistes, depuis ceux qui croient que les légendes irlandaises peuvent, à elles seules, au besoin, fournir les éléments d'une mythologie, jusqu'à ceux qui, plus prudents ou plus sceptiques, ne les consultent que comme appoint aux données fournies par les écrivains de l'antiquité, les inscriptions et les monuments figurés de ce qu'on a appelé l'*empire celtique*. Si Lug est reconnu comme dieu, ce n'est point à cause des pouvoirs surhumains que les *sagas* lui attribuent, ni des prodiges qui en sont la manifestation : le surnaturel est l'élément essentiel des vieux récits celtiques et le fantastique un des traits caractéristiques de ses héros. Lug a l'avantage parmi ses rivaux, les aspirants à la divinité, de porter le nom d'un dieu connu sur le continent celtique : d'après les lois les plus sûres de la linguistique, Lug remonte à un thème vieux celtique *Lugu-* : le nominatif irlandais *Lug* = *lŭgŭ-s*; le génitif *Loga* = *lŭgoŭ-os*. Le pluriel nominatif était *Lugou-es*. Or, *Lugu-* se retrouve dans plusieurs noms de lieux en territoire celtique. Holder, dans son *Alt.-celt. Sprachschatz*, compte environ quatorze *Lugudunum* ou, sous une forme plus récente, *Lug-dunum*, depuis le pays des Bataves jusqu'au sud de la Gaule : sur la frontière de l'Ibérie, Saint-Bertrand-de-Comminges s'est, en effet, appelé *Lugdunum*[1]. Le sens du composé est clair : *Lugu-dūno-n*, en

1. *Lugdunum* Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne). — *Lugdunum* Conseranorum (Saint-Lizier, Ariège). — *Lugdunum* Vocontiorum

Digitized by Google

celtique insulaire *Lugu-dūnos*, signifie, non pas acropole, mont de *Lug*, mais *citadelle de Lug*. La même racine a donné un verbe, *dūnaim*, « je ferme », usité couramment aujourd'hui encore en irlandais. Le sens de *lieu fermé, fortifié*, est celui que donnent aussi les mots germaniques correspondants : anglo-saxon = *tūn*, aujourd'hui *town*; v. h. a. *zūn*, aujourd'hui *zaun*, haie, clôture. Quoi que l'on puisse penser des *Lugoves*, divinités qui apparaissent sûrement dans deux inscriptions, et probablement dans une troisième, malheureusement mutilée, c'est un pluriel régulier de *Lugu-s* ; ce sont sûrement des dieux ou déesses en relations intimes avec Lug.

En ce qui concerne Lug, on n'est d'accord que sur un seul point : sa divinité. En revanche, on en est encore à se demander quel est son caractère propre, quels sont ses attributs, quel rapport existe entre lui et les Lugoves. Les hypothèses abondent. Il n'y a guère cependant que deux théories nettement formulées ; toutes les deux s'appuient sur des données assez spécieuses des *sagas* irlandaises. Pour John Rhys, Lug est un dieu solaire ; pour M. d'Arbois de Jubainville, c'est le Mercure gaulois. Rhys a exposé ses idées surtout dans son volume des *Hibbert Lectures : Lectures on the origin and growth of religion as illustrated by celtic Heathendom* (1888 : *passim*)[1]. Au milieu du flot pressé des inductions et hypothèses aussi ingénieuses que savantes qui caractérisent la manière de l'auteur, on peut s'arrêter à deux arguments qui n'ont pas de valeur l'un sans

(*mons Lugdunus*, au XIIIe siècle : Montlehue, Drôme). — *Lugdunum* Batavorum (près Leyde : Ptolémée, 2, 9, 1 : λουγό-δουνον). — *Lugdunum* Remorum (Laon, Aisne). — *Lucdunus* (Loudon, Sarthe). — *Lion-en-Sullias* (Loiret). — *Laons* (Eure-et-Loire). — *Laudunum* (Loudun, Gard). — *Lauzun* (Lot-et-Garonne). — *Montlezun* (Gers). — *Montlauzun* (Lot). — *Laudunum* (Loudun, Vienne). Dans l'île de Bretagne, le nom de *Luguvallium* (Carlisle) mérite l'attention. Il faut rétablir, pour le brittonique : *Lugu-valio-n*, le mur, rempart de Lug. La forme galloise est *Caer Llywelyd* ; *Llywelyd* suppose *Luguvaliio-*. Carlisle vient de *Caer-Lywel* (*Luguvalio-*). On trouve au moyen âge, *Carluel* et en français, *Carduel*.

1. Il y revient dans son *Celtic Folklore* et ses *Studies in Arthurian Legends*, (p. 97, 130).

Digitized by Google

l'autre : l'un tiré d'un passage caractéristique d'une *saga* irlandaise, *La mort* (ou *fin tragique*) *des enfants de Tuirenn*[1] ; l'autre, de l'étymologie de *Lug* même.

D'après la *saga*, *le resplendissement de sa face et de son front* (à Lug) *était semblable* (à celui) *du soleil couchant* : *il était impossible de regarder son visage, si grand en était l'éclat*[2]. Dans un autre passage, lorsque Lug ôte son casque (le casque du dieu Manannan), *l'aspect de son visage et de son front était aussi brillant que le soleil un jour sec d'été*[3]. Breas, fils de Balor, le chef des Fomhore, le peuple en lutte avec celui de Lug, les Tuatha Dé Danann (peuple de la déesse Danu), fait même cette remarque : « *Je suis étonné que le soleil aujourd'hui se lève à l'Ouest* (Lug venait de l'Ouest), *tandis que chaque jour, c'est à l'Est* » — « *Il eût mieux valu qu'il en fût ainsi*, dirent les druides. » — « *Qu'est-ce donc d'autre*? dit-il ? » — « *Le resplendissement de la face de Lugh Lamhfhada*, répondirent-ils[4] ».

On pourrait objecter qu'il n'y a peut-être là qu'une exagération poétique : Ogme a aussi pour épithète *grian-ainech*, à la face de soleil. Mais ce passage de la *saga* est comme un commentaire du nom même du dieu. *Lug* signifierait lumière et ce nom serait identique à celui du héros gallois *Lleu* qui est une des figures principales du curieux roman gallois ou *mabinogi* de Math ab Mathonwy. Or, incontestablement, *lleu*, en gallois, signifie *lumière* ; mais, outre qu'il n'y a à peu près aucun trait commun aux deux personnages, malgré toute l'ingéniosité

1. *Hibbert Lectures*, p. 396-7 ; cf. O'Curry, *Fate of the Children of Tuireann* (*Oidhedh chloinne Tuireann* : *Atlantis*, IV, p. 460-3 ; Joyce, *Old-Celtic Romances*, p. 38). Le texte d'O'Curry a été réédité dans le *Gaelic Journal*, II, p. 33. Sa traduction est donnée également, p. 131, 176, 235, 260.

2. *Fa cosmhail re fuineadh gréine dealradh a aighthe agus a eádain* ; *agus nior fhéadar a ghnúis d'fhéachain la méad a taithneimche* (*Gael. Journal*, II, p. 34, 1).

3. *Fá cómhshoillseach lé gréin a la tirim samhraidh gnúis a aighthe agus a éadain* (*ibid*).

4. *Is iongnadh leam, ar se, an ghrian ag eirghe aniar aniu, agus anoir gacha laoi aile. — Do buith fearr go madt, ar na draoithe. — Créad oile, arse ? Dealradh aighthe Logha Lamhfhada, ar siad* (*ibid.*, p. 37).

Digitized by Google

qu'a apportée Rhys à le soutenir, il est manifestement impossible de tirer *leu* de *lugu-*. Pedersen, pour l'étymologie de *lleu*, lumière, est tombé dans la même erreur que Rhys (*Vergl. Grammatik der Kelt. Sprachen*, I, p. 98, § 59, 3).

Dans les langues brittoniques, le *g* intervocalique a été de très bonne heure spirant; dans les groupes *-egu-*, *-agu-*, *-ogu-*, *-ugu-*, il s'est dégagé, le *g* étant spirant, une semi-voyelle *w* entre *e*, *a*, *o*, *u*, et *u* : *tegú-s*, épais, donne en vieil irlandais *tiug* (*g* spirant); en gallois, cornique et breton : *tew*; *Magu-s* ou *mogu-s*, esclave, serviteur, devient en vieil irl. *mug*; cornique *maw*[1]; dérivé breton *maw-es*, femme. Le gallois actuel *pydew*, puits, remonte à *puteus* par **putewus*.

Au contraire *-ogo-*, *-ugo-*, ne donnent que *o*, *u* : gall., corn et bret.[2] *tro*, tour = **trogo-* : cf. τρόχος ; gall., corn. et bret. *to*, toit = *togo-*; gallois *llw*, serment = **lugo-*.

Lugu- devait donner, en gallois, *luwú-*, *löwú-* avec dégradation de la voyelle atone. C'est ce qui est arrivé : *ö* gallois s'exprimant par *y*, on a eu *llyw*, qu'on trouve en composition, notamment dans le nom d'un célèbre poète gallois : *Loumarch*, dans Nennius, pour *Lowu-march*, a donné *Llywarch*, et non *Lleu-varch*. Il en est de même pour *Llywelyn*[3], et *Llywelydd* (Caer) qui représente *Lugu-valiio-*, le *Luguvallium* des écrivains latins, Carlisle.

Si le rapprochement de *Lug* et *Lleu* n'est pas fondé, en revanche l'étymologie de *Lug* dans le sens de lumière est en faveur et a des chances d'être vraie. Il n'y a évidemment pas à faire grand fonds sur l'étymologie de Hericus dans sa vie de saint Germain : *Lucduno... quod sit mons lucidus*. L'auteur écrit *Lucduno* avec un *c*, et a songé naturellement au latin *lux*. Mais on admet aujourd'hui, en linguistique, l'alternance en indo-

1. Le gallois *meu* dans *meu-dwy*, ermite, serviteur de Dieu, est dû à l'affaiblissement par composition : cf. *Meugan*, vieux gall. *Maucan*.

2. En breton, *tro* est féminin.

3. Il est fort possible que *Llywelyn* remonte à *Lugu-belino-s*. Le nom vieux-breton *Leu-hemel* pourrait bien aussi représenter *Lugu-* : *semblable à Lug?*

Digitized by Google

européen de *g* vélaire et de *q* vélaire, de la moyenne et de la ténue. Aussi le rapprochement de *lugu-* et de *luc-* ne souffre-t-il aucune difficulté. Il semble qu'il soit indirectement confirmé par une étymologie récente due à Pedersen. Il existe dans les textes et les glossaires du moyen-âge, en irlandais, un mot *lug*, génitif *loga*, identique comme forme au nom du dieu *Lug*, dont le sens n'avait pas été déterminé. Il est dit dans le morceau épique *Fled Bricrend*[1] (le Festin de Bricriu), du héros Loegaire qu'il a *le rugissement du lion et la fureur sauvage du loga* (génitif de *lug*). Windisch, dans son *Wörterbuch*[2], a traduit d'après O'Reilly, sans se porter garant du sens, par *feu*, ce qui ne convient pas au contexte. Dans le paragraphe suivant du même morceau, le héros est qualifié de *lug-léimnech*, que Windisch traduit par *qui fait de petits sauts*, voyant dans *lug*, l'irlandais *lug*, usité en composition et signifiant *petit* : traduction peu vraisemblable. Un passage du *Táin bó Cúalnge* (éd. Windisch, 393) est décisif. Il y est parlé de *cordes de loga*, c'est-à-dire de *boyaux de loga* (*co suanemnib loga*). Il est clair, si on compare ce passage aux précédents, qu'il s'agit d'un animal sauvage. Pedersen (*Vergl. Gr.* I, p. 186, § 116), rapproche ce *lug*, gén. *loga* du grec λύγξ, gén. λυγκος, suédois *lo* vha. *luhs*, lit. *lúšis*, lynx, loup-cervier (en admettant l'alternance de la ténue et de la moyenne). Le sens de *héros* donné à *lug*, dans le dictionnaire moyen-irlandais d'O'Davoren[3], serait une simple métaphore. On a tiré le nom du lynx de la racine *luc* (*leuk*, **leup*), à cause de ses yeux étincelants (Walde, *Lat.-etym. Wört.* 2e éd., à *luceo*). En irlandais, il est incontestablement difficile de séparer les deux *lug* ; le thème est exactement le même : nom. *lug*, gén. *loga*. La traduction de Pedersen a été confirmée par Kuno Meyer dans les *Sitzungsber. d. Königl. Pr. Ak.* 1912, p. 801. Aussi est-il

1. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 279, 48. La même expression se retrouve dans *Scél mucci mic Dáthó* (*ibid.*, p. 103, 15).
2. *Ibid.*, p. 666.
3. *Archiv. f. celt. Lex.*, II, p. 409, n° 1202.

Digitized by Google

fort possible que *lug*, dans des noms propres composés, représente non le dieu mais l'animal[1].

Un passage de l'épopée où Lug joue le rôle prépondérant, *La seconde bataille de Moytura*[2], paraît décisif. Lug, avant la bataille, veut entrer au palais de Tara. Le portier lui demande quel art il exerce ; il répond qu'il est bon charpentier. On lui réplique qu'ils en ont un bon aussi. Il se déclare forgeron : même réponse. Il énumère alors les aptitudes les plus variées : il est soldat, harpiste, poète, jurisconsulte, magicien, médecin, échanson, ouvrier en bronze et métaux précieux ; les *Túatha* de Tara ont tout cela. Il finit par envoyer le portier demander au roi Nuadu s'il a un homme capable d'exercer toutes ces professions avec une égale maîtrise. Nuadu, après avoir mis à l'épreuve son habileté au jeu d'échecs, le laisse entrer, en déclarant que jamais un pareil homme n'avait mis les pieds dans la forteresse. Le nom qui est donné à Lug avant son entrée est *Samh-ildánach*. *Ildánach* est souvent appliqué à *Lug* ; le sens en est clair : *Lug Ildánach* signifie *Lug aux multiples talents*. Quant à *Samh*, Whitley Stokes a ingénieusement supposé que c'était un préfixe identique au grec ἅμα : *samh-ildánach* serait *celui qui possède ensemble beaucoup de talents*. Mais jamais, dans ce qu'on connaît de textes irlandais, on n'a rencontré *samh* avec ce sens. On a lu aussi *sab*, chef, fort, ce qui est arbitraire. En somme, le seul sens connu et le seul qu'on puisse donner à *samh*, est celui d'*été* : *Samh-ildánach* ne peut signifier que *l'été aux multiples talents* (et aussi *dons*). Un point très important à remarquer, c'est que *samh-ildánach* n'est pas une épithète de Lug. Dans les quatre para-

1. Il est fort possible qu'à une époque antérieure aux sagas irlandaises le lynx ait été associé aux aventures de Lug.

2. *Revue celt.*, XII, p. 52. Ce morceau épique est tiré du ms. *Harleian*, 5280, du Brit. Mus., qui est du xve siècle. On remarque dans la langue des emprunts scandinaves ; des formes appartiennent clairement au moyen-irlandais ; mais il y en a qui remontent au vieil-irlandais. Dans l'ensemble, d'après Whitley Stokes, la langue a un caractère archaïque. M. d'Arbois de Jubainville (*L'épopée celt. en Irlande*, p. 395), a montré que cette épopée était connue en Irlande avant le xiie siècle.

Digitized by Google

graphes où l'expression figure, *samh* remplace *Lug*[1] : *Samhildánach* est un équivalent de *Lug Ildánach*. Il est clair que l'auteur primitif joue sur les mots : *samh*, été, est pour lui un synonyme de *Lug*[2]. On peut encore donner, à l'appui de l'étymologie proposée, celle du mot qui désigne la lune chez tous les peuples brittoniques : le gallois *lloer*, cornique *ler* pour *loer* (voc. du XIIe-XIIIe siècle *luir*), breton *loer*, *loar*, ne s'expliquent bien que par un vieux celtique **lug-rā*, dérivé de *lug*, lumière : *la brillante*, ou *l'astre de Lug*, *dépendant de Lug*?[3]

D'autres étymologies ont été proposées par Whitley Stokes. Dans son *Urkeltischer Sprachschatz*, il rapproche *lugu-* du lett. *lúgt*, inviter, vha. *lochón*, aujourd'hui *locken*, attirer, allécher. Il semble qu'il ait été amené à ce rapprochement parfaitement invraisemblable par l'interprétation de Lugdunum dans le glossaire d'Endlicher : Lugduno, *desiderato monte*. Son autre étymologie est encore moins défendable. Suivant en cela Siegfried, il voit dans *Lugu-*, le même thème que dans l'irlandais *lugu*, *laigiu*, comparatif, signifiant *plus petit* : *Lugdunum* serait à comparer à *Lützelburg*. Or, il n'y a pas en irlandais de thème *lugu-* petit : *lug*, petit, n'existe qu'en composition et remonte à **lagu-*, vieux breton *lau* : cf. ἐλαχύς[4]. Quant à l'in-

1. §§ 53, 56, 68, 74.

2. Le récit a été maladroitement remanié. Au moment où Lug se met en marche vers Tara, c'est un jeune guerrier dont le nom est *Samhildánach*. Quand le portier lui a demandé son nom, il a dû évidemment répondre qu'il est *samhildánach* et que son identité n'a dû être connue qu'après son entrée au palais. L'arrangeur lui fait répondre qu'il est Lugh Lonnandsclech, fils de Cian, fils de Diancecht et d'Ethne, fille de Balor ; fils nourricier de Tallan (génit. *Taillne*), fille de Magmor, roi d'Espagne. Mon hypothèse est confirmée par le poème de Gofraidh Fionn O'Dálaigh. Quand le portier lui demande d'où il vient, il ne donne pas son nom ; il répond qu'il est *un poète venant de l'Eamhain des pommiers, des cygnes et des ifs* (*loc. cit.*, str. 22).

3. J'étais arrivé de mon côté à cette étymologie, mais j'ai été devancé par Pedersen (*Vergl. Gr.*, II, p. 50, § 395, 2). L'autre etymologie qu'il propose avec hésitation (vieux norrois *liori*, trou pour la fumée dans le toit servant aussi de fenêtre) est évidemment à rejeter. En irlandais, le nom courant pour la lune est *gealach*, la blanche. Pour l'irl. mod. *láir*, lune, v. *Rev. celt.* 1915, fasc. I.

4. J. Loth., *Revue celt.* 1911, p. 25-26 ; cf. Thurneysen, *Handbuch*, I, p. 47, § 76.

Digitized by Google

terprétation du premier terme de *Lugu-dunum* par λοῦγος, corbeau, qui serait un mot gaulois, d'après le Pseudo-Plutarque *De Fluviis*, elle n'a aucun point d'appui dans les langues celtiques[1]. Il n'est pas toutefois impossible que dans le récit légendaire gaulois auquel ce texte renvoie, il ait été question réellement d'une apparition de corbeaux, lors de la fondation de la citadelle, et qu'ils aient, dans certaines occasions, fait partie de la suite ou de l'armée de Lug. Chez les Irlandais, comme chez les Gallois, les corbeaux représentent une troupe guerrière. La déesse de la guerre, dans certains textes irlandais, est un corbeau[2]. Dans la légende de Lug, les corbeaux annoncent la présence de ses ennemis, les Fomore, dont on a fait avec quelque vraisemblance des dieux de la mort et de la nuit confondus avec les Scandinaves; mais il ne faut pas oublier que par sa mère Ethne, il est le petit-fils de Balor, le grand roi des Fomore. Il n'est pas impossible qu'une tradition plus ancienne ait donné à Lug le cortège de son aïeul maternel. Ce qui prouve que la tradition du Pseudo-Plutarque, malgré la fausseté de l'étymologie de Lugudunum, mérite l'attention, c'est que le corbeau apparaît sur des monnaies de Lyon : une monnaie porte une tête de corbeau[3]; un *aureus* d'Albinus de 196 ou 197, trouvé entre Lyon et Trémoux, représente un corbeau aux pieds du Génie de Lyon[4]. On voit également sur un médaillon en terre cuite du Ier siècle après J.-C., trouvé à Orange, le Génie de Lyon avec un sceptre et une corne d'abon-

1. Holder a essayé d'expliquer λοῦγος par une faute de lecture : *Le mot prétendu celtique* λοῦγος (*Revue celt.* 1903, p. 128). Son hypothèse ne me paraît pas heureuse.

2. Hennessy, *Ancient Irish Goddess of War* (*Revue celt.*, I, p. 32-57 ; cf. II, p. 491). M. d'Arbois de Jubainville a interprété le nom d'un druide qui apparaît dans la vie de saint Ciarán (*Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 119, 120), *Lugbrann*, par *corbeau de Lug* ; mais l'irlandais *bran*, pas plus que le gallois, cornique et breton *bran*, n'a jamais eu qu'un *n*. *Brann*, en irlandais, à trois sens : 1° *femme* ; 2° *vague* (se retrouve en Galles dans des noms de rivière) ; 3° *tison, charbons ardents* (Kuno Meyer, *Contribution to irish Lexic.*).

3. Muret-Chabouillet, 4660-4666 ; Babelon, *Descr. des monn. de la rép. rom.*, t. I, p 164 s., n. 19.

4. Cohen, *Monn. imp.*, 2, 3, p. 419, n. 40.

Digitized by Google

dance, ayant à ses pieds un corbeau sur un rocher[1]. Dans la légende gauloise recueillie par Klitophon, si on en croit le Pseudo-Plutarque, il doit y avoir eu quelque erreur d'interprétation[2].

Pour M. d'Arbois de Jubainville[3], Lug n'est pas un dieu solaire : c'est le dieu auquel César attribue un rôle prépondérant chez les Gaulois, celui dont le culte était le plus répandu chez eux, l'inventeur de tous les arts, le guide dans les chemins et les voyages, celui qui préside au commerce, en un mot le *Mercure* gaulois (*De bello Gall.*, VI, 17). La principale raison que donne de ce rapprochement M. d'Arbois de Jubainville, c'est que le dieu irlandais est également le dieu des arts : *ildánach*, aux multiples talents. Cette expression est, en effet, significative ; elle est appliquée à Lug dans un bon nombre de textes. Dans un remarquable poème composé par Gofraidh Fionn O'Dálaigh, qui mourut en 1387, récemment publié et traduit par O. Bergin[4], l'auteur, qui a à célébrer un jeune comte de Desmond, Maurice Filz Maurice, personnage assez insignifiant, avec un art qui rappelle celui de Pindare, arrive, par une transition hardie, à célébrer le dieu Lug. Il prend pour thème l'épisode de la *Seconde bataille de Moytura* dont il a été question plus haut. Lug est bien *ioldánach* ; *pas une créature faite de terre ou d'eau ne pourrait lui disputer le prix de beauté ; sa langue est plus suave que* (*les sons*) *des cordes de la harpe entre les mains des maîtres*. Lug passe aussi pour l'inventeur du jeu d'échecs, du jeu de balle, des courses de chevaux[5].

1. *CIL.*, XII, p. 656 ; Froehner, *Les musées de France*, n° X, tab. 15, pl. XV, n° 2, et p. 59. Cf. Holder, *Alt.-celt.-Spr.*, p. 313.

2. Il a pu exister en gaulois un seul mot composé pour désigner la troupe des corbeaux : *Branoslougos* (*brano-*, corbeau, et *slougos*, troupe). Le mot a pu être expliqué par l'interprète gaulois à l'auteur grec par *troupe de Lugus*, plus exactement *troupe de corbeaux* ?

3. Voir surtout *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique* (*Cours de litt. celt.*, II, 1884).

4. *Essays and studies presented to William Ridgeway*, Cambridge, 1913, p. 323.

5. *The second battle of Moytura* (*Revue celt.*, XII, p. 127).

Digitized by Google

Un argument encore plus important nous est fourni par un passage du glossaire de Cormac, confirmé et expliqué par le glossaire, de Lecan[1]. Ce texte a échappé à M. d'Arbois de Jubainville. Il est question dans le glossaire de Cormac[2] des *balances de Lugbad*. O'Donovan, dans sa traduction du glossaire, dit que Lugba est Lugh fils d'Ethlenn, c'est-à-dire le dieu Lug. En effet, le glossateur du Livre de Lecan explique *Lugbad* par *Lug-med*, c'est à-dire *la mesure ou balance de Lug*, fils d'Ethlenn. *Lugmad*, génitif *Lugmaid* (var. *Lughbaid*), est l'ancien nom du comté de Louth[3].

Lug est également médecin. Il se donne comme tel en énumérant ses talents au portier de Tara, comme nous l'avons vu plus haut. Dans l'épopée du *Táin bó Cúalnge*, ou *Enlèvement des vaches de Cooley*, il assiste et guérit son fils Cuchulinn, couvert de blessures, à bout de forces, dans la lutte contre les quatre grandes provinces d'Irlande. Certains manuscrits nous disent que ce sont les *éli Loga*[4], prières ou incantations, charmes de Lug, qui ont endormi Cuchulinn.

C'est aussi un guerrier fameux. Dans le poème cité précédemment de Gofraidh Fionn O'Dálaigh, qui suit la tradition, il est qualifié d'*Ioldánach à l'arme bleue acérée*[5]. Il joue un rôle prépondérant dans les grandes guerres entre les races qui se disputent la souveraineté de l'Irlande et assure la victoire aux Tuatha Dé Danann. Ce dernier trait n'avait pas échappé à M. d'Arbois de Jubainville; aussi n'est-ce pas lui qui *identifie* Lug avec Mercure : ce sont les Romains qui ont conclu de la

1. Publié par Whitley Stokes dans l'*Archiv. f. celt. Lexic.*, t. I.

2. Whitley Stokes, *Cormac's Glossary*, aux mots *fir* et *lúith*. Un glossaire a été rédigé au XIe siècle par Cormac, évêque-roi de Cashel; mais il a subi des additions et altérations successives. Il n'y a pas encore d'édition critique de cette œuvre si importante. L'édition du texte donnée par Kuno Meyer, dans les *Anecdota from Ir. mss.*, IV, 1913, est tirée du ms. connu sous le nom de *Livre de Lecan*, ms. du XIVe siècle.

3. Whitley Stokes, *The martyrology of Oengus the Culdee*, 1905, pp. 109, 186 (*Lugmad*); 199, 200 (*Lughaid*); 188 (*Lughbaid*); cf. *Index*, p. 390.

4. Ed. Windisch, p. 344, note 2.

5. Strophe 42 : *ioldánach an airm ghlasgéir*.

Digitized by Google

ressemblance à l'identité. Comme il le dit fort bien dans son *Cycle mythologique*, p. 382, « les mythographes romains, partant de la croyance à la réalité de leurs dieux et des dieux étrangers, s'imaginaient avoir établi l'identité de deux personnages mythologiques, quand ils avaient constaté entre eux certains points de ressemblance. »

De ce qui précède, en effet, il semble résulter que Lug par certains traits ressemble à Apollon, par d'autres à Mercure. S'il fait songer à Mars par ses exploits, la ressemblance n'est que superficielle ; sa supériorité à la guerre, en effet, est due à son intelligence, à la promptitude et à la sûreté de son coup d'œil, et surtout, ce qui est vraiment caractéristique, *à l'habileté de ses ouvriers et à l'excellence des armes qu'ils fournissent à ses guerriers.*

John Rhys se rencontre sur un point avec M. d'Arbois de Jubainville : pour lui aussi le personnage de Lug est complexe, c'est bien le dieu des arts, mais ce n'est qu'un des aspects de sa physionomie et même une conséquence de sa nature de dieu solaire[1].

Si l'on veut pénétrer plus avant dans la connaissance du dieu gaulois Lugu-s et de son entourage, déterminer le cercle mythologique dans lequel il se meut, c'est aux traditions irlandaises, cette fois, qu'il faut avoir recours. Bien interprétées, elles nous donnent des points de repère solides dans une reconnaissance hasardeuse, sur un terrain mal connu, et permettent de percer, dans une certaine mesure, l'obscurité dont s'enveloppent des divinités gauloises, connues cependant par des inscriptions et des monuments figurés.

Il n'y a pas de doute que les rédacteurs des *sagas* irlandaises, à l'époque chrétienne, n'aient prêté à Lug bon nombre d'aventures parfaitement étrangères à ce dieu celtique. Ils ont fini par le transformer en un héros humain soumis même à la mort. Le

1. *Hibbert Lect.*, p. 427 : *The wisdom and the knowledge ascribed to the sun-god, as the result presumably of his position and much travelling.*

Digitized by Google

travail des siècles a eu pour résultat de faire la nuit autour de toutes les divinités de l'ancienne Irlande; aussi est-ce une entreprise chimérique, vouée d'avance à l'insuccès, que de vouloir reconstruire une mythologie celtique avec les épopées irlandaises. Lug, outre les points d'appuis que trouve son culte sur le continent, a eu, entre tous les dieux de l'Irlande, une bonne fortune exceptionnelle Au milieu de l'obscurité des traditions souvent contradictoires qui le concernent, brille un point lumineux; il y a dans sa légende un fait capital : c'est l'institution qui porte son nom, *Lugnasad*, et la raison même de cette institution.

Le sens général de *Lugnasad*, d'après le glossaire de Cormac, c'est *jeux ou grande réunion de Lug* [1], instituée par Lug, réunion qui avait lieu, chaque année au début de l'automne, c'est-à-dire le 1er août. Le sens précis de *nasad* n'est pas connue. Si le glossaire de Cormac le traduit par *jeux* ou *réunion*, d'autres textes l'interprètent par *habitude* et aussi par *renommée* [2]. John Rhys (*Hibbert Lectures*, p. 415) en a proposé une étymologie fort ingénieuse, s'appuyant sur une légende dont il sera question plus loin, d'après laquelle, après sa victoire à Moytura, Lug aurait célébré, par des fêtes et un grand banquet, son mariage avec le royaume d'Irlande : il propose de voir dans *nasad* un substantif dérivé de la racine *nad-*, bien connu en celtique et ayant le sens de *lier* : *Lug-nasad* serait le mariage de Lug. Outre que ce sens n'est indiqué nulle part et que l'objet propre de la fête de Lugnasad paraît avoir été tout autre, il y a à remarquer qu'on ne trouve de forme en *s* tiré de cette racine

1. Whitley Stokes, *Three Irish Gloss.*, p. 26. Cf. *Sanas Chormaic* (Glossaire de Cormac), éd. Kuno Meyer (*Anecdota from Ir. mss.*, IV, 1913), n° 796 : *Lugnasad -i-nāsad Loga meic Ethlend -i-aonach no fertha leis im t[h]aite foghmair in gach bliadhain im thoidecht Lugnasad. Cluiche no aonach is do is ainm nasad.* « *Lugnasad* -i-le *nasad* de Lug fils d'Ethle (*Ethliu*, nominatif, génit. *Ethlend*) -i-l'assemblée qui a été instituée (donnée) par lui au commencement de l'automne chaque année, à l'arrivée de *Lugnasad* (1er août) -i-*jeux* ou *assemblée*, *voilà ce qu'on nomme* NĀSAD *r*.

2. Whitley Stokes, *Three Ir. Gl.*, p. 137 ; cf. Windisch, *Ir. Texte*, I, p. 703, à *nassad*.

Digitized by Google

qu'à certains temps et modes, au présent et au participe du verbe : *nascim*, *ar-nascim* (je lie, j'engage, je fiance). Quoi qu'il en soit, le 1er août s'appelle encore aujourd'hui *Lugnasad* (*Lughnasadh*). Le nom, sous des formes quelque peu différentes, est connu dans tous les pays de langue gaëlique, en Ecosse comme dans l'île du Man. Quant à l'objet de la fête, plusieurs textes irlandais, notamment le *Dindshenchas*[1], disent expressément que Lug l'institua en l'honneur de Tailtiu, sa mère nourricière. Tailtiu est fille de *Magmór*, la grande plaine, le pays des morts, dont on a fait l'Espagne. Elle meurt aux calendes d'août, d'après le *Dindshenchas*. Lug (*Lugaid*, par erreur) institue lamentation et jeux en son honneur : d'où, ajoute le texte, le nom de Lugnasad[2], jeux de Lug, 1er août. O'Curry, d'après d'autres textes, notamment d'après un poème de Cúan O'Lothchain qui mourut en 1024, raconte que Lug enterra sa nourrice dans une plaine de la baronnie actuelle de Kells, dans le comté de Meath; qu'il éleva sur elle un mont artificiel qui existe encore, et qu'il institua une assemblée commémorative avec jeux qui devait durer éternellement en l'honneur de Tailtiu[3]. Cette fête était accompagnée d'un grand banquet[4].

La date de quelques-unes de ces fêtes nous a été conservée par l'histoire. En 1006, la fête de Tailten a été célébrée par le roi Maelsechlainn, après une interruption de 79 ans causée par les invasions danoises, sans doute pour solenniser le récent et décisif triomphe du roi Brian Boroimhe. En 1120, Turlough O'Connor, ayant déposé l'*Ard-Rí* ou roi suprême, tint cette

1. Mot à mot, l'*Histoire ancienne des collines* (*fortifiées*). Pour *Tailtiu*, voir : *The Rennes Dindsenchas*, *Revue celt.*, XVI, p. 50, n° 99. Le ms. est du XIVe ou du XVe siècle pour le *Dindsenchas*, mais la collection a pu être faite au XIe ou dans la première moitié du XIIe siècle (*Revue celt.*, XV, p. 273).

2. Le *Leabhar na h-Uidhre*, p. 52a, 20 (Windisch, *Wörterbuch*) met également la fête de Tailtenn le 1er août : *Oenach Tailten cech Lugnasad*.

3. O'Curry, *On the manners and Customs of the ancient Irish*, II, 148; *Mss. mat.*, p. 287. Cf. Keating, *History of Ireland*, éd. Comyn (*Irish Texts Society*, I, p. 126-129.

4. Rhys., *Hibbert Lectures*, p. 414, d'après un ms. de la collection Asburnham aujourd'hui appartenant à la Royal Ir. Ac., et coté D., IV, 2 (écrit vers 1300).

Digitized by Google

assemblée pour fêter son élévation[1]. La dernière assemblée officielle que l'on connaisse a eu lieu en 1169 et a été tenue par Roderick O'Connor, roi d'Irlande. Il en est question dans les *Annales des quatre maîtres*. On peut juger de son importance par le fait qu'une ligne ininterrompue de chevaux et de chars, sans parler de gens à pied, s'étendait de Tailtenn jusqu'à Mullach-Aité, aujourd'hui *The Hill of Lloyd* près Kells, c'est-à-dire sur un espace de plus de six milles anglais[2]. Une des particularités de cette fête, c'est qu'on y venait pour conclure des mariages. D'après le glossaire de Cormac[3], une colline à l'endroit de la fête s'appelait *Tulach-na-coibche*, la colline de l'achat, c'est-à-dire la colline où se payait le prix de la fiancée. Joyce[4] affirme que le souvenir s'en est conservé jusqu'à ce jour : les gens du pays indiquent encore l'endroit où se célébraient les mariages, qu'ils appellent *le Trou du mariage* (*Marriage Hollow*). O'Donovan examina attentivement ces lieux en 1836 pour l'Ordnance Survey, et constata chez le peuple des souvenirs très vivants des anciennes coutumes. Quoique la jeune génération parlant anglais appelât l'endroit Teltown, les vieillards parlant encore gaëlique ne le connaissaient que sous le nom de Tailtenn. Ils lui dirent qu'on s'y livrait encore, il y avait trente ans, c'est-à-dire jusqu'en 1806, à des *jeux* traditionnels, mais qu'en raison des rixes et des scènes de violence occasionnées par une consommation de plus en plus grande de *pottheen* (whiskey fabriqué par les paysans), les magistrats avaient interdit la fête[5].

La fête se célébrait autour de la tombe même de Tailtiu[6], d'après le poème de Cuan O'Lothchain, conservé dans le *Livre*

1. Cf. Ed. Gwynn, *The metrical Dindshenchas*, III, p. 483.
2. Joyce, *A social history of Ireland*, II, p. 439.
3. *Cormac's Gloss. translated by J. O'Donovan, ed. Whitley Stokes*, p. 48, au mot *condach*.
4. *A soc. hist.*, II, p. 439.
5. O'Donovan's Ordn. Surv. Letters, Roy. I. A.; Letter on the parish of Teltown (d'après Joyce, *Soc. hist.*, p. 440.)
6. *Livre de Leinster* 200, b, 35, ap. Joyee, *Soc. hist.* II, p. 559 : *imman lecht*.

Digitized by Google

de Leinster (écrit vers le milieu du XIIe siècle). Autour de cette tombe se créa un vaste cimetière. D'après le *Leabhar na h-Uidhre* (écrit en 1100), il y avait cinquante *tumuli*, et le cimetière était à l'endroit même où se célébrait la fête[1]. Deux autres fêtes se célébraient aussi, chaque année, le 1er août, en l'honneur de deux femmes de Lug, Búa et Nás : la première, à Cnogba, aujourd'hui Knowth près Drogheda, comté de Meath; l'autre à *Nás*, aujourd'hui Naas, dans le comté de Kildare[2]. Le glossaire d'O'Mulconry interprète *nás* par *cél*, augure, présage, sort, pour la raison que c'était à Nás, dit le glossateur, que les gens de Leinster accomplissaient leurs présages (consultaient le sort)[3]. La fête de Nás aurait été instituée et célébrée par Lug lui-même.

L'assemblée de Carman mérite particulièrement l'attention, en raison des détails plus circonstanciés que nous possédons sur elle et des faveurs qui étaient attachées à sa fréquentation d'après le *Dindsenchas* en vers[4] et en prose. C'était la grande assemblée des gens du Leinster. S'ils la tenaient, on leur promettait : *abondance de blé, de fruits et de lait, des poissons dans les lacs et les rivières, grande prospérité domestique, et immunité du joug de toute autre province.* En cas de

1. Joyce, *Soc. hist.* II, p. 560.

2. Ed. Gwynn, *The metrical Dindshenchas*, III, 1913, p. 40, 49, 50; notes, p. 483. Le poème sur Cnogba, dans le titre, est attribué à Flann mac Lonán qui mourut en 918, ce qui est invraisemblable, comme le dit Gwynn; d'autres mss. portent *Flann file*, peut-être Flann Mainistrech qui vivait au XIe siècle. Cf. Stokes, *The Bodleian Dindsenchas*, n° 48 ; *the Rennes Dindsenchas*, pour *nás* (*Revue celt.*, XV, p. 416, n° 20).

3. Stokes, *O'Mulconry's Gloss.*, n° 826 (*Archiv. f. Celt. Lexic.*, II, p. 271).

4. Ed Gwynn, *The metrical Dindshenchas*, III, p. 2. Dans les notes, p. 169-171, on trouve d'intéressantes remarques sur l'objet de ces fêtes dont l'importance a été depuis longtemps reconnue. Sur ce point Gwynn renvoie à divers travaux : Hennessy (Proc. R. I. A., IX, 249); d'Arbois de Jubainville, *Les assemblées politiques de l'Irlande*; Rhys, *Hibb. Lect.*, p. 410 ; *The Coligny Calendar* (Proc. Britt. Ac. 1910); Nutt (*Voyage of Bran*, II, p. 184); Joyce, *Soc. Hist. of Irel.*, II, p. 438). Gwynn a raison de s'élever contre le sens de *foire* qu'on a attribué à *Oenach* ; le sens primitif est *réunion* ; le mot n'a pris le sens de *foire* qu'après que ces réunions perdirent leur caractère religieux et politique. En revanche, il a manifestement tort de supposer que le cimetière qui accompagne chaque *oenach* doive sa création à l'assemblée même.

Digitized by Google

négligence dans le maintien de cette institution, ils étaient menacés de *dépérissement ; ils devaient aussi grisonner prématurément eux et leurs rois*[1]. L'assemblée de Carman se tenait tous les trois ans, à *Lugnasad* (1er août). Il est clair que le génie ou la divinité dont on recherchait les faveurs avait un caractère chthonien. Le nom même de *Tailtiu*[2], à ce sujet, me paraît caractéristique : *Tailtiu* (et *Táltiu*), génitif *Tailten* remonte vraisemblablement à **Tala-nt-iō*, **Tala-nt-ion-os*, dérivé du même terme, que *talamh*, le terme courant pour la *terre*, en irlandais : = **tala-mō* ; génitif *talmhan* = **tala-mon-os* : la racine est *tal*[3]. Tailtiu n'est probablement qu'un synonyme de *Trogan* qui a donné son nom au mois d'août. Il semble bien que *Lugnasad*, qui est aussi en usage pour désigner ce mois, n'ait d'abord été appliqué qu'au 1er août. Dans le morceau épique connu sous le nom de *Tochmarc Emire* (la cour faite à Emer, publié par Kuno Meyer dans la *Revue celtique*, XI, p. 442), le mois d'août, qui est chez les Gaëls, comme il l'était chez les Brittons. le début de l'automne, porte le nom de *Trogan*. Le 1er août s'appelait *Brón Trogin*[4]. Il est dit que c'est le commencement de l'automne, et un manuscrit ajoute que c'est le jour du mois de Trogan, qu'on appelle *Lugnasad*[5]. Quant à la singulière expression de *Brón Trogin*, ou *deuil de*

1. Je suis ici Rhys, *Hibbert Lectures*, p. 411, qui s'appuie lui-même sur O'Curry, *Manners*, II, 38-47 : III, 527-47, et le *L. de Leinster*, 215. Le *Rennes Dindsenchas* donne en substance les mêmes détails, mais dans un ordre un peu différent. Il ajoute comme faveur : *des hommes, des héros royaux, de tendres femmes* (*Revue celt.*, XV, p. 412).

2. Dans la *Seconde bataille de Moytura*, on a le génitif *Taillne* qui paraît une déformation de *Tailten*. Partout ailleurs, on a *Tailtiu* avec ou sans marque d'allongement sur *a*.

3. Le Livre de Leinster nous donne un détail intéressant sur les occupations de Tailtiu. Elle aurait défriché tout un bois et, au bout d'un an, le sol aurait été recouvert d'un épais tapis de fleurs de trèfles (L. L. 9a 206b, d'après Rhys, *Hibb. Lect.*, p. 413).

4. La version dn ms. Rawlinson B, d'après Kuno Meyer, aurait été rédigée avant l'époque scandinave en Irlande. Ce ms. est une copie du xve siècle, du Book of Dubdálaithe : Dubdálaith est l'évêque d'Armagh de ce nom (1049-1064).

5. *Laithe mis Troghain risi raitir in Lughnasad* (Rawlinson, 487, *Revue celt.*, XI, p. 454) ; cf. *Acallamh na Senórach* 4760 (*Ir. Texte* I, Ve ser. Heft I).

Digitized by Google

Trogan, elle est ainsi expliquée : *c'est alors que Trogan s'afflige sous* (*le fardeau de*) *ses fruits. Trogan est le nom de la terre*[1]. Le sens de *Trogan* est assuré par d'autres textes. Une glose du *Leabhar na h-Uidhre* l'explique par *talam*, la terre[2]. Il en est de même dans le récit connu sous le nom de *Scél Baili Bimberlaig*[3]. *Trogan* est probablement une expression figurée. C'est un dérivé de *trog* qui a le même sens, mais qui est aussi traduit dans la glose du *Leabhar na h-Uidhre*, citée plus haut, par *clann*, enfants. Ce dernier sens est également donné par le glossaire de Cormac[4]. Il existait un verbe dérivé de *trog* qui avait le sens de *produire*, *enfanter*[5]. Trog figure avec Tae dont le sens est inconnu et *Talom*, la terre, comme échanson des Tuatha Dé Donann[6]. *Trogan* est évidemment la *productrice*, *la terre féconde*, tandis que *talamh* est le sol, la face de la terre. Il n'y a donc aucun doute que *le mois d'août n'ait été chez les anciens Irlandais le mois consacré à la Terre Mère.* C'est en son honneur aussi, sous un nom caractéristique, que Lug institua la célèbre fête du 1er août.

Il semble que, dans certaines légendes, la Terre ait été confondue avec l'Irlande. D'après un extrait du manuscrit de la R. I. A. D. IV, 2 (ayant fait partie de la collection Ashburnham), dont il a été question plus haut, cité par J. Rhys dans ses *Hibbert Lectures*, p. 414, Lug, après sa victoire et celle des Tuatha Dé Danann, serait devenu roi par la mort de Nuadu, et on aurait préparé pour lui un grand banquet *à l'occasion de son mariage avec le Royaume.* Les restes de ces gigantesques

1. *Co Bron Trogin* .i. *taiti fogmuir* .i. *is and dobróni trogan fua tort*[*h*]*ib. Trogan diu ainm do thalam* (Tochmarc Emire, *Rev. celt.*, XI, p. 442, 1-5).

2. Strachan, *Notes and Glosses in the Lebor na h-Uidhre* (*Archiv. f. celt. Lexic.*, II, p. 35). Strachan traduit *Trogan* par *Mother Earth.*

3. *Revue celt.*, XIII, p. 226.

4. Traduction d'O'Donovan, publiée par Stokes, p. 162.

5. *Trogais* -i. *tuismis*, 3e pers. sing. du prétérit. de *trogaim* (*Compert Conculaind* 3 L. U., ap. Wind. *Ir. texte*, I, p. 188). Cf. chez Holder, les noms propres : *Trogi-marus*, *Trogi-mara.*

6. *Revue celt.*, XII, p. 78, 65. Dans le poème de *Gofraidh Fionn O'Dálaigh*, p. 325, 22 ; Tara est appelé *múr Té*, le rempart de *Té* ?

Digitized by Google

agapes auraient formé un tertre, le *Tertre du grand Banquet* ou les *Restes du grand Banquet*. Dans une autre *saga*, le roi suprême d'Irlande, Conn Cétchathach (*aux cent combats*) et son druide sont attirés par un guerrier inconnu dans une forteresse située au milieu d'une belle plaine. Devant la porte se dresse un arbre d'or, à l'intérieur d'un splendide palais. Conn est reçu par une jeune femme portant une couronne d'or. Son guide s'asseoit sur un trône : jamais Conn n'avait vu un homme si grand ni si beau. Il se fait connaître : c'est Lug fils d'Ethlenn ; la dame est la *Souveraineté de l'Irlande*, jusqu'au dernier jour[1]. Une légende, évidemment de formation relativement récente, veut que Lug ait été tué par Mac Cuill, époux de Banba[2], un des noms de l'Irlande, et que Mac Gréne, *le fils du Soleil*, ait ensuite épousé *Ériu*, nom ordinaire de l'Irlande. L'auteur chrétien de cette légende, trouvant que Lug était aussi authentiquement que Mac Gréne mari d'Ériu et ne comprenant pas qu'elle eût légalement deux maris en même temps, a fait mourir Lug, dont il ne pouvait admettre l'immortalité. Or, il est très vraisemblable que *Mac Gréne* était simplement un autre nom de Lug, comme *Samh*, été.

La confusion entre l'Irlande et la Terre, à une époque qui ne peut remonter tout au plus qu'à la période du vieil Irlandais, au plus tôt au VIIIe siècle, et probablement bien après, a été facile : *Ériu*, gén. *Érenn* est l'Irlande, tandis que *íriu*, gén. *irenn* est *la terre*. On peut se demander si Lug, élevé par la Terre mère, n'a pas, comme Dis et Pluton, épousé la fille[3].

Malgré ses attributs de dieu de la lumière, Lug est aussi un

1. O'Curry, *Mss. mat.*, p. 618, d'après le ms. Harlian 5280 du Brit. Mus., qui est du XVe siècle.

2. Le *Lebor Gabala* dit qu'à une certaine époque l'Irlande était partagée entre trois rois ; la femme de l'un s'appelait Banba ; celle de l'autre Fotla ; celle du troisième *Ériu* : ce sont trois noms différents pour l'Irlande (d'Arbois de Jub. *Cycle mythol.*, p. 234). Dans le poème de Gofraidh Fionn O'Dalaigh, n° 36, *Lugh* est qualifié de *leannan Fódla*, l'amant de *Fódla*, l'*Irlande*.

3. Il est remarquable que, comme d'autres héros irlandais, par exemple Conchobar, Lug est désigné par le nom de sa mère. Le nom de son père est incertain et varie.

Digitized by Google

dieu de la terre : il appartient au groupe de ces personnages divins appelés *side*, habitant des *sid*, demeure souterraine, dans des collines ou *tumuli*. Dans le *Táin*, quand il vient au secours de son fils Cuchulinn, qui est son incarnation dans le sein d une créature humaine, c'est d'une de ces demeures qu'il accourt[1]. Ces divinités, dans le *Livre d'Armagh*, sont qualifiées de *dei terreni*[2]. Windisch, dans un chapitre fort instructif de son livre sur la Bretagne celtique[3], a supposé que le christianisme avait chassé du ciel des dieux dont c'était la demeure propre et les avait relégués indûment dans le monde souterrain. Il fait remarquer qu'il y a contradiction entre ce caractère de dieux souterrains, qui distingue les dieux de l'Irlande à l'époque chrétienne, et la demeure même qu'ils habitent. Le dieu Mider habite dans le *Sid* de Brí Léith, mais la description de son domaine, telle qu'elle nous est donnée dans le *Leabhar na h-Uidhre*[4], ne répond pas au monde souterrain, mais *à la plaine agréable* (*mag mell*) ou à la *Terre des vivants* (*Tír nam-beo*), la *Terre des jeunes* (*tír na n-og*), dans laquelle les fées emmènent un héros qu'elles ont choisi, par mer dans une barque de verre[5]. On peut ajouter que le nom générique des dieux chez tous les Celtes insulaires (et aussi continentaux, vraisemblablement), est *deivo-s*, d'abord sans doute adjectif, le *céleste*, le *lumineux*[6].

Les contradictions relevées par Windisch entre la demeure souterraine de certains dieux et la description qui en est faite me paraissent avoir dû exister bien avant l'ère chrétienne. Il est tout naturel que des peuples, établis sur les bords de la mer, aient songé à placer le séjour des dieux dans des îles inconnues[7] ;

1. Édit. Windisch, p. 312, note 3.
2. O'Donovan, suppl. à O'Reilly, à *sid*.
3. *Das Keltiche Brittannien bis zu Kaiser Arthur*, chap. XXXIII, p. 109.
4. *Ibid.*, p. 109 ; cf. *Ir. texte* I, p. 113 et suiv.
5. Windisch cite à ce propos les morceaux bien connus : *Eachtra Condlae*, *Serglige Conculainn*.
6. Cf. Walde, *Lat.-etym. Wört.* [2], à *deus*.
7. Dans certaines îles, comme par exemple à Groix (Morbihan), les palais des fées sont placées sous les flots.

Digitized by Google

mais cette conception n'est sans doute pas primitive; le contraire est certain, à moins qu'on ne place le séjour primitif des Celtes, à leur séparation de la souche indo-européenne, sur les bords de l'Océan. Tout d'abord, la *Plaine bienheureuse*, la *Terre des vivants*, la *Terre des Jeunes* a dû être placée sous terre ou dans des régions inconnues ou fabuleuses du globe. A une époque où l'Espagne était un pays fabuleux pour les Gaëls, le pays des morts, *le Magmór*, la *Grande plaine*, a été assimilé à l'Espagne. Les idées que se sont faites d'autres peuples du séjour de leurs dieux, par exemple les anciens Grecs, sont également flottantes et souvent incohérentes. Il n'y a pas là uniquement une question de date et de civilisation différente : il y a conflit entre deux principes. Chez plusieurs peuples indo-européens, il y a lutte entre les fils du Ciel et ceux de la Terre. L'accord se fait parfois par des unions ; par exemple, il y a mariage entre la Terre et le dieu du Jour [1]. Un fait certain, c'est qu'il y a toujours relation, amicale ou hostile, entre les dieux de l'air et la Terre, et que le même dieu peut être à la fois céleste et chthonien. Pour Lug, c'est évident.

Nous avons vu que le nom de la lune chez les Brittons paraît remonter à *lug-rā*, ce qui indiquerait que cet astre est en quelque sorte sous la dépendance de Lug, si ce n'est pas une simple épithète, *la lumineuse*, comme l'irlandais *gealach*, la blanche, la brillante. Or, le culte de la lune, l'astre de la nuit, est sûrement rattaché à celui de la Terre. C'est la lune qui règle les divisions de l'année; c'est par nuits que comptent les Celtes, comme l'attestent César et les textes irlandais et gallois [2].

Le culte de Lug, en Irlande, était assurément inséparable de celui de la Terre. La Terre est sa mère nourricière; c'est elle qu'il honore par une institution commune à toute la race gaë-

1. Voir Schrader, *Reallexicon*, à *Mutres*.
2. J. Loth, *L'année celtique* (*Revue celt.*, XV, p. 115 et suiv.).

Digitized by Google

lique. Cette institution, cette fête, il la place au début du mois consacré à la Terre féconde (*Trogan*), le mois d'août. Il est même considéré, dans certaines traditions, comme son époux. Cette Terre mère porte plusieurs noms, correspondant sans doute, comme nous l'avons vu, à des attributs différents.

Dès lors, il n'est pas trop hardi de supposer que les mystérieux *Lugoves* (nominatif pluriel de *Lugu-s*) sont aussi des sortes de *Matres* attachées à Lug. Déjà, en 1885, dans le tome VI de la *Revue celtique*, p. 487, M. Gaidoz, réfutant par d'excellentes raisons la théorie de M. d'Arbois de Jubainville qui voyait dans les *Lugoves* un simple pluriel de Lug, des *Mercurii*, émettait l'opinion que les Lugoves étaient un ensemble de divinités, comme les *Matres*, *Patres*. Windisch fait un pas de plus[1] : les Lugoves, pour lui, sont *des divinités féminines*. Il est incontestable que l'inscription de Bonn les rangerait d'une façon décisive parmi les *Matres*, si elle n'était mutilée et si la lecture par conséquent n'en était quelque peu discutable. On lit : [*do*]*mesticis* [*Lugo*]*vibus*[2]. *Domesticus* est une épithète fréquemment appliquée aux *Matribus*, *Iunonibus*. Le rapport entre ces *matres* et les *side* ou fées d'Irlande et du pays de Galles n'a pas échappé à Windisch[3]. Les deux autres inscriptions (*Lugoves*, *Lugovibus*) ne nous apprennent rien. Les *Matres* sont des déesses bienfaisantes ; elles sont représentées sur certains monuments portant dans leur giron des corbeilles de fruits[4]. Ce rôle répond à celui de la mère nourricière de Lug.

Peut-on aller plus loin et retrouver *Lugu-s* et les *Lugoves* sous d'autres noms dans les inscriptions gauloises? *A priori*, le contraire est invraisemblable. Il est impossible que le culte d'une divinité comme Lug qui a donné son nom à quatorze citadelles, dont le culte a été parmi les plus important chez les Celtes insulaires, et aussi celui de sa compagne la *Terre mère*,

1. *Celt. Brit.*, p. 487.
2. *CIL.*, 469 ; cf. Holder, *Alt-celt. Spr.*
3. *Celt. Brit.*, p. 103.
4. Cf. Roscher, *Lexicon*, art. *Matres*.

Digitized by Google

honorée sous divers noms en Irlande, aient brusquement, au lendemain de la conquête, cessé d'exister en territoire celtique. Si les Lugoves apparaissent encore dans deux ou trois inscriptions, Lugu-s, lui, a totalement disparu. Aussi, je n'hésite pas aujourd'hui, en ce qui concerne Lug, à me ranger à l'opinion de M. d'Arbois de Jubainville : les Romains ont assimilé Lugu-s à leur Mercure, en raison de certains attributs qui les ont particulièrement frappés. C'est son rôle de dieu des arts, de la médecine, de l'industrie et du commerce qui les a surtout amenés à cette identification. Caractéristique déjà en Irlande, ce rôle du dieu Lug avait dû prendre une importance beaucoup plus grande en Gaule. La Gaule, au moment de la conquête, était un pays beaucoup plus avancé, au point de vue de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, que l'Irlande de l'épopée. Comme l'a très justement remarqué Windisch[1], les dieux, chez les Gaulois, s'accommodaient, à un haut degré, aux besoins du temps; leur culte était utilitaire. On attendait d'eux la victoire dans le combat, la santé, la guérison des maladies, la protection des chevaux et des animaux domestiques, le succès dans le commerce et les voyages, et même à la chasse; en retour, on ne leur ménageait pas les dons. Cette identification de Lug avec Mercure explique la singulière extension que prit le culte de Mercure en Gaule. Il n'y en avait pas de plus répandu ni de plus important[2]. Comme Lug, il est honoré surtout sur les hauteurs. Un autre fait des plus significatifs relevé par d'Arbois de Jubainville[3], c'est l'institution à Lyon d'une fête en l'honneur d'Auguste qui se célébrait le 1er août. Les cités de la Gaule ayant élevé un temple en l'honneur de César Auguste, la dédicace eut lieu le 1er août[4], l'an 12 avant notre ère. La fête anniversaire de cette dédicace se célébrait encore au temps de Dion Cassius, c'est-à-dire au commencement du IIIe siècle de notre

1. *Celt. Brit.*, p. 107.
2. Gaidoz, *Esquisse de la rel. des Gaulois*, p. 10.
3. *Les Celtes et les langues celt.*, p. 217 ; *Cycle mythol.*, p. 139.
4. Suétone, chap. 2 (édit. Teubner-Roth, p. 148).

Digitized by Google

ère[1]. Elle était l'occasion de jeux dont il est question dans plusieurs textes. Ici encore, vraisemblablement, il y a eu substitution de nom, mais continuation de la fête indigène en l'honneur du dieu *Lugu-s*, le jour même qui porte encore en Irlande son nom : *Lug-nasad*. Ce qui le confirme de singulière façon, c'est qu'à Lyon également, une inscription du temps de Tibère associe *Mercure* (*Lugu-s*) à *Auguste* et *Maia* (*Tailtiu*?) à *Augusta* (Livie)[2].

La *Maia* ou *Rosmerta*, divinité féminine qui lui est si souvent associée dans les inscriptions et les monuments figurés, rappelle aussi Tailtiu ou Trogan, ou Iriu, associée si étroitement en Irlande, au culte de Lug. Comme d'autres *matres*, cette compagne du Mercure gaulois a parfois comme symbole une corne d'abondance, ce qui précise son rôle, et rappelle celui de la Terre en Irlande. Cette corne d'abondance est aussi un des emblêmes du Génie et de la Colonie de Lugdunum et répond bien au nom donné à la colonie romaine fondée par L. Munatius Plancus, 43 ans av. J.-C : *Copia Claudia Augusta Lugudunum*. Il me paraît fort possible qu'en choisissant ce nom de *Copia*, Plancus donnât satisfaction aux vœux des Gaulois de Lugdunum et fît une sorte de concession au culte de la Terre féconde associé à celui de Lug.

Les Maiae (*Dis Maiabus*) qui apparaissent dans une inscription de Metz, dont la lecture, il est vrai, est discutée, sont probablement identiques aux Lugoves.

Le nom de Rosmerta ne pouvait manquer d'attirer l'attention des celtistes. Il est très clairement composé de la particule intensive *ro* (indo-eur. *pro*), très usitée dans les langues celtiques, d'une racine *smer* et d'un suffixe *to-*, *tā*. C'est, primitivement, une épithète à sens adjectif ou participial. On trouve *Smerius*[5]

1. Dion Cassius, liv. LIV, ch. 32.
2. *Mercurio Augusto et Maiae Augustae sacrum.* — *CIL*, XIII, 1769a–c.
3. Cf. Roscher, *Lexicon*, à *Maia* et *Rosmerta*.
4. *CIL.*, XIII, p. 248 et suiv.
5. *Smerius* se présente aussi comme un gentilice, *CIL*, XII, 2461.

Digitized by Google

dans les inscriptions comme épithète de Mercure : *Deo Atesmerio*; *Mercurio Adsmerio*; *Atismerius*.

Mais le plus souvent la racine *smer* se présente avec un suffixe en *-t-* : *Canti-smerte*; *Ate-smerti*; *Smertalus* (nom propre d'homme); *Smertatius* (surnom de Mars); *Smerto-mara*; *Smerto-rix*; *Smertā*; *Smertu-ccus*; *Smertu-cus*; *Smertulitanus*; *Smertullos*; *Smertullus*[1]. Pedersen (*Verg. Gr.*) y voit le mot irlandais, nomin. *smir*, génit. *smero* (thème *smeru-*), graisse, gallois *mer*, moelle. Le sens, dans ce cas, serait métaphorique; il rappellerait l'emploi de *gras* dans l'expression française : *terre grasse*. L'étymologie paraît peu vraisemblable. Le brittonique en permet une beaucoup plus satisfaisante phonétiquement, ainsi qu'au point de vue du sens. Le vannetais *armerh*, remontant à *ar-merth*, économiser, gallois *ar-merth*, *dar-merth*, préparatifs pour une fête, provisions, suppose un thème vieux-celtique **smer-tu-*. L'absence de changement de *m* en *v* après *ar* prouve clairement que *ar-merth* a passé par une forme **are-mmer-tu-* = *are-smertu*. Cette racine *smer* est largement représentée dans les langues indo-européennes; à elle se rattachent le latin *mereo*, le grec μείρομαι (de **smer* : homér. ἐμμορε) : *mereo* signifie proprement : *je retiens, je me procure ma part*. Déjà Walde, *Lat. Etym. Wört.*, après Osthoff et d'autres, avait rattaché *Ro-smerta* à cette racine[2]. Le rapprochement avec le breton et le gallois *ar-merth* me paraît décisif. *Ro-smerta*, c'est la *Grande pourvoyeuse ou celle qui fait ou aide à faire un grand pécule*. Ce rôle de Ro-smerta compagne de Mercure rappelle incontestablement celui de Tailtiu-Trogan, mère nourricière de Lug. Ici donc, les Celtes de Gaule paraissent bien d'accord avec ceux d'Irlande. Il semble qu'un coin du voile qui nous dérobe le Panthéon vieux-celtique se soulève un peu et nous laisse entre-

1. Holder, *Alt-celt. Spr.*

2. Walde cite, à *mereo*, l'opinion de Solmsen qui rattache ces mots à la racine **(s)mer*, penser, s'occuper de. Le parallélisme existe en breton ; on a, effet, un verbe *merzout* (en vieux-breton, on aurait *merthüt*), remarquer, s'apercevoir.

Digitized by Google

voir au moins deux des divinités qui y ont tenu un des principaux rôles.

Le culte de la Terre a laissé d'autres traces chez les anciens Irlandais. On sait que le culte de l'*omphalos* se rattache étroitement à celui de la Terre. Dans un livre récent[1], Roscher a montré le rôle important qu'a pris ce culte chez la plupart des peuples. Il n'en cite aucun exemple chez les Celtes. Or, il existait en Irlande, un *omphalos*, un centre de l'Irlande, sur la colline d'Ushnagh, dans le comté de Westmeath, symbolisé par une pierre brute levée, qui rappelle de loin par la forme les *omphaloi* plus élégants de la Grèce représentés chez Roscher. Cette pierre s'appelait et s'appelle encore *Aill-na-meeran*, la pierre des Divisions. C'était le lieu de réunion des provinces d'Irlande, avant le IIe siècle après J.-C., et c'est autour de cette pierre que le roi Tuathal forma la nouvelle province de *Mide* (Meath) ou *du milieu*, en prenant une portion de chacune des autres provinces[2]. Un texte irlandais nous montre l'archi-druide assis sur la colline d'Ushnagh à un endroit où étaient enterrées les langues de druides trop loquaces[3]. Il n'est guère douteux qu'il ne fût assis sur l'*omphalos*, comme il y en a tant d'exemples chez les Grecs.

Chez les Brittones, il n'y a, à ma connaissance, rien de semblable, mais le vocabulaire gallois nous a conservé un mot qui, à lui seul, constitue un témoignage irrécusable de l'importance qu'a eue l'*omphalos* chez les anciens Brittones : c'est le mot *nav* (écrit aujourd'hui *naf*). On ne lui connaît que le sens de *chef*. Je l'avais expliqué par une métaphore dans l'*Archiv. für celt. Lexic.* III, 39, en le rapprochant du vieux-haut-all. *naba*, moyeu : *celui autour duquel tout tourne*. Il me paraît aujourd'hui certain que, comme *naba*, il a eu d'abord le sens de *nombril*,

1. Roscher, *Omphalos* (Abh. A. ph.-hist. Kl. d. Kön. sächs. Ges. d. Wiss., XXIV, nº IX).
2. Joyce, *A social hist. of Ireland*, I, p. 87.
3. Whitley Stokes, *The Rennes Dindsenchas* (*Revue celt.*, XV, p. 297, nº 7).

Digitized by Google

ombilic[1]. Dans le Rigveda, Agní est appelé le *nombril de la terre* (Roscher, *Omphalos*, p. 28).

En Gaule, si l'assemblée des druides se faisait chaque année chez les Carnutes, en un lieu consacré, c'est que, pour les Gaulois, c'était le point central (l'*omphalos*) de la Gaule[2].

La grande importance du culte de la Terre chez les Celtes est donc indiscutable. Elle ne peut que renforcer la thèse si brillamment soutenue sur la prééminence de ce culte, par mon collègue Jullian, dans sa leçon d'ouverture de l'année scolaire 1913-1914 au Collège de France.

J. Loth.

1. J'ai trouvé depuis d'autres traces de l'*Omphalos* chez les Gallois (cf. J. Loth, L'*Omphalos chez les Celtes*, in *Revue des Etudes anciennes*, 1915, fasc. 2).
2. César, *de bello Gallico*, XIII, 10.

Digitized by Google

QUESTIONS DE MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE

ART ET RÉALITÉ[1]

En contemplant une œuvre d'art, statue, relief, ou peinture, devons-nous accorder une entière confiance à notre vision, admettre que l'artiste a bien voulu représenter ce que nous croyons apercevoir? Ou devons-nous, au contraire, nous méfier de cette impression première, et nous souvenir que, l'apparence n'étant pas toujours conforme à la réalité, l'œuvre d'art peut nous duper? A voir le triple Géryon, le triple Cerbère, personne ne songera un instant que ces images reproduisent des êtres réels, et le doute ne se présente pas même à l'esprit. Mais il existe en art des êtres ayant un nombre de doigts supérieur à la normale : on pourra soutenir que cette polydactylie est symbolique, comme toute multiplication d'un organe, ou qu'elle reproduit fidèlement un cas pathologique dont la médecine connaît des exemples, ou encore qu'il s'agit d'une erreur de dessin[2]. L'art paléolithique a livré des statuettes féminines dont les formes exubérantes se retrouvent dans la nature, par exemple chez les Hottentots : dira-t-on que l'artiste a copié une difformité physiologique réelle de son modèle? Cette interprétation n'est point prouvée, et il s'agit plutôt d'une convention esthétique. On le voit, si l'hésitation n'est souvent pas possible, en d'autres cas elle est très naturelle, et souvent même on ne sait trop quelle définition est la vraie. En un mot, *quelle relation y a-t-il entre l'art et la réalité*?

1. Une partie de cette étude a paru (en russe) dans la revue *Sophia*, Moscou, 1914, n° 5, p. 22 sq.
2. Sur la polydactylie en art, cf. mon article : A propos d'une statue du musée de Genève, dans *Etudes d'archéologie et d'art*, Genève, p. 46 sq.

Digitized by Google

*
* *

Question que les esthéticiens se sont posée depuis des siècles, et qu'ils ont souvent débattue. A l'infini, ils ont exécuté des variantes ingénieuses sur ce thème : « Ars, homo additus naturae » (Bacon); « l'art, c'est la nature vue à travers un tempérament » (Zola). Ils ont rendu banale cette vérité, qu'on ne saurait demander à l'art d'être la copie fidèle des formes réelles dont il s'inspire.

En reprenant ce thème usé, allons-nous répéter ce que l'on ne sait que trop, et, comme on dit, enfoncer des portes ouvertes? Nous ne le croyons pas. Ayant constaté ce dualisme entre la réalité et l'art, les esthéticiens ne se sont pas astreints à préciser les apparences variées qu'il revêt. Opérant le plus souvent, et aujourd'hui encore, malgré les méthodes de « l'esthétique expérimentale », sur des concepts métaphysiques, et ne cherchant pas suffisamment dans les faits la confirmation ou l'infirmation de leurs théories, ils se sont d'habitude contentés de voir le principal facteur de déformation dans la personnalité de l'artiste. Ils ont montré que chaque artiste regarde le même modèle avec des yeux différents et que, sa technique particulière, son style, se surajoutant à cette divergence visuelle et spirituelle, le résultat ne peut que varier considérablement de l'un à l'autre. On a brodé avec agrément sur la phrase d'Amiel : « un paysage est un état d'âme », répétant que la nature inanimée revêt à nos yeux des aspects changeants, suivant notre propre disposition d'esprit[1].

Mais les facteurs qui provoquent la déformation de la réalité sont bien plus nombreux; leurs actions et interactions sont complexes, et, pour bien comprendre l'œuvre d'art, pour saisir, *non tant ce qu'elle semble être à nos yeux*, que *ce qu'elle est*, leur détermination est nécessaire. A négliger de les préciser, on ne peut que commettre des erreurs d'interprétation, dont la réper-

1. Cf., en dernier lieu, Paulhan, *L'esthétique du paysage*, 1913; Dauzat, *Le sentiment de la nature et son expression artistique*, 1914.

Digitized by Google

cussion sur l'histoire de l'art, et même sur la réalité, peut être considérable.

***

L'œuvre influe différemment sur le spectateur, au gré de ce que celui-ci lui demande. Elle peut éveiller son sens *esthétique*, et l'impression reçue étant alors toute subjective, il n'y a que peu d'importance à savoir si c'est bien celle que l'artiste a voulu déterminer en créant son œuvre. Car le jugement esthétique, variable avec la personnalité de celui qui l'émet, avec son milieu et avec sa race[1], prête souvent à l'œuvre en cause des sentiments, des idées, qu'il sait totalement absents de l'esprit du créateur.

Le savant, lui, ne veut pas se borner aux apparences illusoires; il veut, derrière le voile de ce qui paraît être, voir ce qui est. Envisageant l'œuvre au point de vue *historique*, il la situera dans son temps et dans son milieu, il l'expliquera par les tendances de l'individu, par les mœurs et les idées de son époque et de sa race, comme par son degré de développement technique.

Mais l'étude *psychologique* doit se surajouter à la précédente pour en contrôler et souvent en rectifier les résultats. Cette œuvre, il faut la disséquer, en chercher les rouages cachés.

***

De même que l'homme comprend un corps matériel et des ressort qui l'animent, conscients ou inconscients, physiologiques ou psychologiques, de même l'œuvre d'art, comme tout produit de l'activité humaine, est la somme de deux ordres de facteurs dont les uns sont *matériels*, et dont les autres, étrangers à la matière, sont plutôt *spirituels*, et toute étude artistique,

1. Sur la subjectivité de ces jugements, cf. mon ouvrage, *L'archéologie, sa valeur ses méthodes*, I, p. 241 sq.; id., *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 69 sq. (Les causes spirituelles d'erreur).

Ayant à mentionner fréquemment ces deux ouvrages dans les pages qui vont suivre, et y renvoyant pour l'examen détaillé des questions qui sont seulement mentionnées ici, j'aurai recours aux abréviations suivantes : pour le premier, A.; pour le second, E.

Digitized by Google

pour être exacte, doit tenir compte de ce dualisme. « Séparer ces deux termes, c'est supprimer l'art qui n'existe que par leur pénétration... L'idée ne se sépare pas de la forme, ni la forme de l'idée; dès qu'on isole les deux termes, on ne comprend rien de l'œuvre qui est leur unité même[1] ». Les premiers de ces facteurs tiennent à la matière qui est mise en œuvre, à l'outillage qui la travaille, à l'expérience technique plus ou moins grande de l'artiste, aux conventions de toute sorte qui entravent la marche de l'art, surtout à ses débuts, aux conditions économiques d'un pays; les seconds tiennent à l'individualité de l'artiste, à ses tendances, ses goûts, ses idées, comme à ceux de son milieu, de son temps, de son pays et de sa race; ou bien encore ils sont au-dessus du temps et de l'espace, et ont une valeur psychologique universelle.

Dans l'ordre matériel comme dans l'ordre spirituel, chacun de ces facteurs peut agir sur les autres, contrebalancer leur influence : la matière peut lutter contre l'outil qui la travaille et lui imposer ses conditions, ou, au contraire, elle peut être vaincue par lui et par l'expérience de l'artiste, qui, dans les époques de maturité, traite le bois comme la pierre, la pierre comme l'orfèvrerie[2]. L'individualité de l'artiste peut triompher des tendances de son temps... En un mot, il y a *interaction* perpétuelle d'une part des facteurs matériels entre eux et, de l'autre, des facteurs spirituels entre eux.

Mais de plus, en envisageant l'union de ces deux ordres, on les voit aussi entrer en lutte, et c'est tantôt le côté matériel qui l'emporte, tantôt le côté spirituel. Il ne s'agit donc pas tant d'une union pacifique que d'une union hostile, ou chacun s'efforce de triompher des autres.

C'est cet élément prépondérant qu'il s'agit de déterminer, si l'on veut comprendre quel est l'aspect réel de l'œuvre et non seulement ce qu'elle semble être à nos yeux. Il faut scruter la complexité de ces facteurs qui s'interposent entre la réalité, le

1. Séailles, *Essai sur le génie dans l'art*, p. 164, 165.
2. Cf. *Rev. arch.* 1913, II, p. 201-2.

Digitized by Google

modèle, et l'œuvre d'art qui en est la copie, et qui amène des déformations inévitables. Puis, une fois cette analyse faite, et les causes dégagées de leurs effets, il faut voir pourquoi l'une agit de préférence à telle autre ; autrement dit, il faut, en présence d'une forme artistique, déterminer, entre plusieurs causes possibles, la cause véritable. Ce tri terminé, où les chances d'erreur sont grandes, on montrera combien la méconnaissance de cette méthode entraîne d'erreurs, et leurs conséquences. Étude délicate certes, où l'on ne prétend pas être soi-même exempt d'erreurs; existent-elles toutefois dans ces quelques pages, que les principes demeurent intangibles, si l'application peut parfois prêter à la critique; et c'est la nécessité même d'envisager les phénomènes artistiques dans leur complexité sur laquelle on veut attirer l'attention, plutôt que d'énoncer des exemples indiscutables.

***

Commençons donc par énumérer quelques-uns de ces facteurs qui déterminent l'aspect de l'œuvre d'art, et qui, mal compris, risquent d'amener la confusion que nous voulons éviter; citons quelques exemples que l'on pourra facilement augmenter, et dont nous avons du reste donné un grand nombre dans nos travaux antérieurs.

La *nature de la matière* que l'on emploie (bois, pierre, argile, etc.), par sa facilité ou difficulté à être travaillée, produit forcément des résultats variés. La qualité du travail changera, habile ou non, large ou minutieuse[1]; les attitudes, les gestes, seront plus ou moins libres et hardis[2]; la forme générale de l'œuvre en subira les exigences[3], comme aussi le dé-

1. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 196 sq.
2. *Ibid.*, p. 198.
3. *Ibid.*, p. 200. Aux exemples indiqués, on peut ajouter le suivant. Les runes sont dérivés des caractères latins ; lorsqu'ils en diffèrent, c'est qu'ils étaient primitivement gravés sur bois. Il fallait donc éviter les traits horizontaux qui allaient dans le même sens que les fibres du bois et se seraient trop facilement effacés; la gravure des lignes courbes sur le bois offrait aussi des difficultés. On ne pouvait donc employer que des traits verticaux et obliques, et cette nécessité technique imposée par la matière mise en œuvre a

Digitized by Google

cor[1]. Le style lui-même en paraîtra différent, et l'on a pu prétendre qu'en Égypte antique c'est surtout la qualité de la matière employée qui détermine les variantes de style entre les écoles[2].

La forme de la matière que l'on travaille[3] influera sur le résultat de l'œuvre. Le *champ à décorer* modifie le système du décor[4], détermine le choix des sujets[5], permet certains gestes et attitudes et en interdit d'autres[6]. Les proportions des personnages en dépendent[7] : la brièveté de leur taille sur les vases corinthiens provient de la disposition du décor en zônes[8]; au contraire, les corps allongés sur les cratères du ve siècle sont nécessités par la forme haute et étroite du champ[9]; et, toujours dans la céramique grecque, les proportions des animaux subissent l'influence de ce que l'on a appelé « le canon variable d'adaptation[10] », encore vérifiable dans le dessin enfantin[11]. De plus, si la nature de la matière détermine parfois le style de l'œuvre, comme on l'a cru, ailleurs c'est le champ à décorer qui en est responsable : c'est par lui qu'on a voulu expliquer la différence artistique entre les Bushmen et les Esquimaux, les premiers disposant leurs figures sur une surface plane, les seconds, sur les bandes étroites de leurs armes[12].

déterminé la forme de certains de ces caractères (Montélius, *Les temps préhistoriques en Suède*, trad. Reinach, p. 188).

1. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 201 ; *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 189 (influence de la corne sur le décor).

2. Pétrie, *Arts et métiers dans l'ancienne Egypte*, trad. Capart, p. 37. Cette explication est évidemment trop simpliste, et il faut tenir compte de bien d'autres facteurs, traditions d'écoles, provincialisme, etc.

3. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 206, sq.

4. *Ibid.*, p. 207.

5. *Ibid.*, p. 208. Toutefois, si le champ détermine souvent les sujets, en d'autres cas c'est le sujet qui oblige le champ à s'agrandir ou à se retrécir, *ibid.*, p. 211.

6. *Ibid.*, p. 209.

7. *Ibid.*, p. 209.

8. Pottier, *Catalogue des vases*, II, p. 451.

9. *Ibid.*, III, p. 1091.

10. Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*, p. 54.

11. Rouma, *Le langage graphique de l'enfant* (2), 1913, p. 76, 80.

12. Allier, dans Christol, *Au sud de l'Afrique*, p. IX ; une surface arrondie

Digitized by Google

L'outil qui travaille la matière[1] peut déterminer le choix de celle-ci[2]; dans le décor, il permet certaines formes, et en rend d'autres impossibles[3]; le style en subit la contrainte, et l'on sait que si la manière de tenir le pinceau, comme au Japon, influe sur la pureté du dessin des vases grecs[4], le rudimentaire pinceau kabyle condamne l'ouvrière à ne répéter que des formes géométriques rectilignes[5]. Quant aux *procédés de fabrication*, eux aussi, ils peuvent agir sur les formes[6] comme sur le décor[7].

On voit, en se limitant aux seuls facteurs matériels énumérés, que chacun est souvent responsable du même phénomène. Les caractères de style peuvent être tout aussi bien influencés par la nature de la matière, par la forme du champ à décorer, par l'outil employé Le décor géométrique rectiligne peut tout aussi bien être nécessité par la nature de la matière, par les procédés de fabrication[8], ou par l'outil que tient l'ouvrier[9]. On comprend déjà que *différents facteurs peuvent converger vers le même résultat*. Cette notion va être confirmée par l'examen des autres facteurs, qui ne dépendent plus cette fois de la matière inerte, mais bien de celui qui en tire l'œuvre d'art.

*
* *

Ce sont les *facteurs individuels*. J'ai montré ailleurs comment l'origine, l'âge, le goût, les traditions de l'artiste contribuent

implique un tout autre traitement qu'une surface plane, un rectangle tend à ramasser les formes qu'un cercle tend à élargir (Van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, IV, p. 122).

1. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 211 sq.
2. *Ibid.*, p. 212.
3. *Ibid.*
4. Pottier, *op. l.*, III, p. 669.
5. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 213; Spearing, *The Childhood of Art*, 1912, p. 532.
6. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 216.
7. *Ibid.* Le décor en spirale des verreries chypriotes provient de la rotation de la matière encore en fusion (Chapot, *La colonne torse et le décor en hélice*, p. 82-3).
8. Tissage, vannerie.
9. Pinceau kabyle, cf. ci-dessus.

Digitized by Google

à donner à son œuvre un aspect très variable[1]. On tiendra compte aussi de sa constitution physiologique Les anomalies de la vision ont une influence sur la peinture[2], et l'on a pu prétendre, hypothèse du reste contestée[3], que les proportions élancées des personnages du Greco ne proviennent pas tant d'un idéal spécial de cet artiste, que de son astigmatisme[4]. Puis l'habileté technique plus ou moins grande de l'artiste joue un rôle très important, car elle détermine souvent des formes qui peuvent être attribuées à de tout autres causes. En étudiant les « similitudes spontanées » dues à l'inexpérience technique des ouvriers, j'en ai donné maints exemples auxquels je renvoie[5]. Mis en contact avec la pierre, ayant à diriger l'outil qu'ils doivent s'asservir, les facteurs individuels de l'artiste entrent en lutte avec les facteurs matériels et, avant que d'être leurs vainqueurs et de les plier à leur volonté, ils sont d'abord vaincus par eux, qui leur imposent leurs conventions. Telle est l'origine des nombreuses conventions primitives que l'on rencontre dans les arts, non seulement à leurs débuts, mais aussi en pleine maturité, et qui témoignent de la victoire de la matière et de l'outil sur l'artiste.

Toutefois, on ne saurait dire que toutes ne procèdent que de l'expérience plus ou moins avancée de l'artiste. Il en est qui sont au contraire imposées par *l'esprit* de celui-ci, sans que la matière ou l'outil y soient pour quelque chose. Le corps des personnages peut être triangulaire parce que l'outil ou la main maladroite de l'ouvrier, la nature des matériaux imposent cette forme géométrique; ailleurs ce n'est pas le cas, et il ne s'agit que d'une forme générale de l'esprit humain, d'une schématisation mentale de la réalité commune à tous les primitifs[6], tout

1. A. II, p. 57. sq. (conditions individuelles).
2. Paulhan, *L'esthétique du paysage*, 1913, p. 53.
3. Michel, *Hist. de l'art*, V, 2, p. 843-4, référ.
4. Cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 218, référ.
5. A. II, p. 131 sq ; *Rev. arch.*, 1913, p. 217.
6. A. II, p. 142 sq

Digitized by Google

autant que celle du corps rectangulaire[1] ou cylindrique[2]. Ainsi, rien qu'en étudiant ce que l'on appelle les « conventions primitives » de l'art, il faut discerner des facteurs divers qui peuvent concourir au même résultat, séparer ce qui est dû à l'inexpérience technique de ce qui est le produit de la représentation mentale, je veux dire de la schématisation innée à l'esprit primitif, qui ne cherche pas à traduire aussi fidèlement que possible le modèle, mais qui extrait de son esprit, pour l'appliquer à celui-ci, un certain nombre de types schématisés, souvent sans grand rapport avec la réalité.

***

Nous venons de quitter l'ordre matériel des facteurs, représentés par la matière, par l'outil et par certaines conditions individuelles (main plus ou moins exercée de l'artiste, constitution physiologique), pour pénétrer, en tenant compte de ses goûts, de ses tendances personnelles ou générales, dans le domaine des facteurs que, faute de trouver un terme plus adéquat, je désigne sous le nom de spirituels; mais ceux-ci sont singulièrement variés.

Les *idées magiques* influencent les formes d'art : elles permettent ou non le développement du portrait, soit la ressemblance des traits individuels; elle suppriment les yeux des statues pour empêcher que celles-ci ne prennent vie et ne maléficient par leur regard; elles joignent ensemble les jambes des statuettes et même les omettent, pour empêcher les personnages de partir, ou bien, en coupant le pied de la figurine, en lui tournant la tête sens devant derrière, elles croient, par la vertu sympathique, comme dans les pratiques d'envoûtement, déterminer le même traitement sur l'être vivant. Même, loin de ne créer que des formes, les idées magiques peuvent influencer le style, si

1. A. II, p. 146.
2. *Ibid.*, p. 126.

Digitized by Google

l'on admet avec certains que la perfection de la technique, le réalisme des fresques quaternaires sont avant tout nécessités par le but pratique de l'image, celle-ci ayant d'autant plus d'action magique sur le sujet réel que sa ressemblance est plus parfaite.

Ce sont les *facteurs esthétiques*, traduisant dans les formes artistiques un idéal qui variera suivant les temps et les lieux. Est-il nécessaire d'en donner des exemples? Nous avons vu que les proportions des personnages peuvent être déterminées par le champ à décorer; les voici maintenant qui reflètent, avec la carrure polyclétéenne ou l'allongement lysippique, avec les corps trapus des femmes au ve siècle et les corps graciles des femmes hellénistiques, des conceptions esthétiques différentes.

Ce sont les *conventions sociales*, imposant à l'art des formes qui ne correspondent pas à la réalité. Le pharaon est idéalisé dans ses portraits, et, tout vieux qu'il soit, a les traits d'un jeune homme; les vieillards du ve siècle grec sont verts et sans rides, le poids de l'âge ne les a pas affaissés; les blessés, les mourants du vi^e^ siècle grec sourient, ceux du ve siècle ont une apparence impassible, suivant le code de convenances de l'archaïsme, qui interdit aux gens de noble race de trahir leurs sentiments et n'accordent la passion qu'aux petits gens.

A-t-on épuisé l'énumération des facteurs qui agissent sur l'œuvre d'art ? Non certes. Il faudrait encore mentionner l'influence des *conditions économiques* nécessitant l'emploi de certaines matières que l'on pourrait croire choisies pour d'autres motifs, et déterminant des formes figurées[1]; il faudrait noter l'influence des *facteurs accidentels*, du hasard, de la suggestion.... Mais on n'a pas la prétention d'être complet et de ne laisser échapper à l'analyse aucune des causes qui

1. J'ai étudié l'influence du facteur économique sur les formes artistiques dans *Questions de méthode archéologique, à propos d'un livre récent*, in *L'homme préhistorique*, 1914, pp. 140, 167, 213. On y trouvera tous les détails nécessaires.

Digitized by Google

régissent les formes artistiques ; elles sont, je le répète, trop complexes et variées pour pouvoir le faire, et on se contentera d'en avoir signalé les principales, dont la connaissance aidera à mieux comprendre le fréquent antagonisme entre l'art et la réalité.

***

Maintenant qu'on a disséqué l'œuvre d'art, scruté les facteurs dont elle est issue, on peut aller plus loin dans cette enquête. Déjà l'on a pu constater à plusieurs reprises que la même forme peut s'expliquer par des facteurs très divers, tout aussi vrais les uns que les autres. Mais on peut multiplier les exemples et prétendre que toute forme, quelle qu'elle soit, se prête à plusieurs explications.

Les *gestes* des personnages ? Dans l'art primitif, ils sont inexpressifs, et le bonhomme ne les montre que parce qu'il faut bien donner aux membres une position quelconque. Ailleurs, c'est la crainte de rupture qui les nécessite, et si les bras collés le long du corps ne sont souvent qu'une de ces formes inexpressives que l'on vient de signaler, ils proviennent aussi du désir de l'artiste de ne pas les voir se rompre sous son ciseau, s'il les détachait du corps ; car, suivant que la matière est facile ou non à travailler, qu'il s'agit de terre, de bronze, ou d'argile, les bras se tiendront étroitement plaqués contre le corps ou seront libres. D'autres fois, c'est le champ à décorer qui crée le geste. Enfin, il est symbolique, et le jeune garçon qui, sur une coupe grecque, tient ses bras allongés contre le corps et répète la vieille posture des Kouroi archaïques, ne veut témoigner par là que sa soumission, comme le soldat de nos jours. Donc, convention primitive, inexpérience technique, influence de la matière travaillée, du champ à décorer, expression de la réalité, nous retrouvons les différents facteurs étudiés séparément plus haut.

L'*œil* manque sur certains monuments primitifs ? Ce peut être intentionnel, par la crainte magique de voir s'animer

Digitized by Google

tout à coup la statue [1]; mais ce peut être aussi qu'il était peint et que la couleur a disparu. Facteur magique ou technique ?

Il est oblique, les angles externes relevés vers les tempes ? Ce peut être la nature de la matière travaillée, les fibres qui déterminent cette direction, comme dans un visage tracé sur un oursin pétrifié néolithique ; dans le dessin ou le relief, les angles s'en élèvent pour s'harmoniser avec les lignes montantes du profil, de la chevelure ; ailleurs ce n'est qu'une convention pour exprimer la perspective fuyante du profil. Au VIe siècle grec, les yeux obliques des Corés et des Kouroi sont une convention esthétique, accompagnant le sourire stéréotypé de la bouche. Mais, comme ce détail est un trait de la race mongolique, l'artiste qui traduira des types ethnographiques n'aura garde de le négliger, et il sera copie de la réalité.

Les *proportions* allongées des personnages ? Elles peuvent être déterminées par le champ à décorer, par l'idéal esthétique d'une école, d'une époque, par un défaut visuel de l'artiste, par une convention primitive générale, par le désir de grandir l'ex-voto misérable et de duper en quelque sorte la divinité, comme c'est le cas dans les figurines étrusques [2], ou elles peuvent aussi être la copie de la réalité.

La *nudité* des personnages ? Elle est très variée : nudité rituelle de l'homme qui exécute certains rites religieux ou magiques ; nudité d'humiliation, celle des captifs devant le vainqueur ; nudité idéale de la statuaire grecque ; nudité factice, provenant, sur certains lécythes blancs, de ce que la couleur des vêtements a disparu et que seul le dessin du corps est resté ; nudité de l'art commençant [3], indiquant le schéma nu, sans qu'il soit conforme à la réalité.

Le *vêtement transparent* laisse voir le corps comme s'il était

1. Cf. encore *Rev. des études grecques*, 1913, p. 15 sq..
2. Martha, *L'art étrusque*, p. 503.
3. E., p. 106 9.

Digitized by Google

nu? Mais ce peut être une convention primitive, commune aux enfants et à tous les inexpérimentés, qui veulent unir le corps et le vêtement et ne savent opérer cette union sans sacrifier l'un des éléments en faveur de l'autre; ce peut être, au ve siècle grec, une convention esthétique, avant de devenir la copie de la réalité, c'est-à-dire l'image fidèle de personnages portant des vêtements transparents[1].

L'*asymétrie* des traits du visage? Grave question ! Car on peut y voir une simple maladresse technique; une nécessité de la perspective et du raccourci statuaire; la transcription fidèle d'un détail réel, les visages étant le plus souvent asymétriques dans la nature; et l'on ira même jusqu'a prétendre qu'elle dénote dans la tête de l'Aurige de Delphes une attaque d'hémiplégie, ou dans la tête romaine de Fulvie la faiblesse du système nerveux[2]!

Certains personnages de l'art antique ont la *tête placée sens devant derrière*, le visage tourné dans le dos. Dans la peinture de vases archaïque, ce n'est là qu'une maladresse technique, l'impossibilité de traduire exactement la torsion de la tête qui veut regarder en arrière; sur une coupe du Musée de Genève, de basse époque italique, ce n'est aussi qu'une maladresse, mais due cette fois à l'étourderie de l'ouvrier, qui a mal joint des éléments disparates, sans s'en rendre compte; dans des figurines prophylactiques, cette disposition dénote peut-être le désir de donner au personnage le pouvoir de regarder en arrière, pour agir efficacement; dans des figurines d'envoûtement, la tête sens devant derrière doit, par magie sympathique, déterminer le même traitement chez le maléficié, et lui « tordre le cou »[3]; enfin, dans l'Enfer de Dante, les sorciers ont la

1. A., II, p. 399 sq.
2. *Ibid.*, p. 259-60, 343, 347; E., p. 325.
3. Cumont, *Comptes rendus de l'Académie*, 1913, p. 416. A Rome, si l'inculpé résistait, on lui tordait réellement le cou en saisissant sa tête et en la faisant pivoter brusquement; de là la locution moderne « tordre le cou à quelqu'un ». Le Dr Vercoutre a réuni divers exemples de ce procédé policier, *Rev. arch.*, 1907, I, p. 332-3.

Digitized by Google

tête tournée du côté des reins, par symbole, pour les punir d'avoir voulu regarder trop avant dans l'avenir [1].

Que signifient les *êtres monstrueux* dans l'art? Eux aussi ont une genèse multiple qu'il serait intéressant d'étudier en détail, pour prouver combien certaines théories trop exclusives sont fautives, en voulant tout ramener à une seule interprétation. Il y a des monstres qui naissent de l'indétermination primitive des formes humaines et animales, confondues aux origines les unes avec les autres [2]; il y en a qui sont intermédiaires entre le dieu sous forme animale et le dieu sous forme entièrement humaine, une survivance des vieilles zoolâtries; il y en a qui sont la traduction matérielle des métaphores, ce que l'on a appelé la « métaphore graphique » [3]; il y en a qui traduisent une idée abstraite difficile à rendre autrement que par une monstruosité : les êtres *bifrontes*, à deux ou plusieurs têtes adossées, témoignent de la puissance du dieu qui surveille non seulement en avant, mais dans toutes les directions [4]; ou bien l'on veut, en multipliant un organe, bras, jambes, yeux, etc., en accentuer la puissance infinie [5], le caractère hyperanthropique de la divinité. Mais le monstre est encore d'origine technique et montre à la fois ce qui ne pourrait être vu en réalité que successivement : l'on a pu expliquer ainsi les curieux sphinx et lions à une seule tête sur deux corps, car ce motif que l'on retrouve depuis l'art oriental et ionien jusque sur les chapiteaux romans, peut provenir de ce que l'artiste, pour éviter la vue du corps de face, en a montré les deux côtés à la fois [6]. Mais ne

1. Cf. mon article, Une erreur de dessin sur une coupe antique du Musée de Genève, *Rev. des études grecques*, 1914, p. 59 sq.; *Comment les idées et les formes artistiques, leur transcription matérielle, changent de sens*, in *Études d'arch. et d'art*, 1914, p. 12.

2. E., p. 187, référ.

3. E. Naville, *La méthode comparative dans l'histoire des religions*, p. 17 du tirage à part.

4. J'ai étudié ces types dans divers articles. Cf. en dernier lieu *Revue suisse d'ethnographie et d'art comparé*, 1914, I, p. 17 sq. référ.

5. *Ibid.*

6. Comparer avec les taureaux assyriens à cinq pattes, Perrot, *Hist. de l'Art*, II, p. 544 sq.

Digitized by Google

s'agit-il pas parfois d'une influence du champ à décorer ? Ce même sphinx monstrueux apparaît sur les angles des chapiteaux romans et, suivant qu'on le regarde d'un côté ou de l'autre, on voit toujours un corps et une tête, la dualité du monstre n'apparaissant que de face [1]. La forme monstrueuse groupera des êtres qui, tout en étant distincts, doivent témoigner du lien qui les unit, et la Trinité a, comme le triple Géryon, trois têtes sur un seul corps [2]. Ou l'on racontera de la sorte les avatars d'un être : Vishnou, qui prit la forme d'une tortue pour soutenir le monde, est représenté sous l'apparence d'un homme dont le bas du corps est engagé dans la carapace d'une tortue [3], comme l'on indique que du sang de la Gorgone décapitée sortit le cheval Pégase, en accolant à la Gorgone, sous l'aspect d'une femme, un arrière-train de cheval [4]. Dira-t-on encore qu'une forme monstrueuse n'est souvent que l'amalgame de symboles différents et que nombre de monstres de l'art égyptien s'expliquent de la sorte, par exemple le serpent qui porte sur son dos quatorze têtes humaines, divinités protectrices des quatorze jours du demi mois lunaire [5] ? Notera-t-on encore la fantaisie créatrice des montres ?

Cette genèse multiple engage à la prudence. Saint-Jean est accompagné le plus souvent de son animal symbolique, l'aigle ; mais parfois on le représente comme un homme ayant une tête d'aigle [6]. A rencontrer une figuration analogue dans l'art antique, on serait tenté, étant données les théories en vogue aujourd'hui, de voir en elle une étape de la forme animale du

1. Cf. mon article : *Quelques conventions primitives de l'art grec*, in *Rev. des ét. grecques*, 1913, p. 1 sq. ; Spearing, *The Chilhood of Art*, p. 52, 188, 533 ; sur ce motif cf. encore de Récy, *L'Evolution ornementale depuis l'origine jusqu'au XIIe siècle*, 1913 ; Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce d'après les vases peints*, p. 86-7, 152, 138-9.

2. Cf. mon article, *Unité et Diversité*, in *Rev. arch.*, 1914, I, p. 39 sq..

3. De Milloué, *Religions de l'Inde*, 1905, p. 229.

4. *Simultanéité et succession*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, 330 sq.

5. Jéquier, *Le livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 66.

6. Maury, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 195, notes 1, 2.

Digitized by Google

dieu s'acheminant vers l'anthopomorphisme complet et de rapprocher l'homme aétocéphale d'un Zeus à tête de taureau, tel qu'il apparaît sur un relief de Constantinople[1]...

Arrêtons nous. Aussi bien serait il facile d'allonger cette liste à l'infini et de discerner les facteurs multiples pour chaque forme artistique.

***

Bien plus, on voit que souvent deux ou plusieurs facteurs différents concourent à un résultat que l'on pourrait simultanément attribuer à une tout autre cause. Sur la stèle de l'Hoplitodrome d'Athènes, du VIe siècle avant notre ère, le jeune athlète en armes apparaît dans l'attitude archaïque de la course. Qu'on regarde la tête. « Les yeux fermés, elle tombe sur l'épaule gauche, comme celle d'un mourant ou d'un malade qui sent venir la syncope. Le geste des bras est celui d'une personne qui étouffe ». Le sculpteur aurait représenté un épisode de la lutte où le prix aurait été gagné par ce coureur. « Celui-ci, au moment de toucher au but, aurait été saisi par une de ces crises de dilatation aiguë du cœur que provoque souvent un exercice violent[2] ». Est-ce donc l'image fidèle d'un de ces accidents du stade, une copie de la réalité et d'un cas pathologique ? Non, M. Lechat l'a montré sans peine [3]. Si la tête s'incline sur l'épaule droite, c'est que la place manquait pour la redresser, à cause des dimensions de la stèle, et l'on retrouvera ici l'influence exercée sur les attitudes par le champ à décorer; de plus, l'archaïsme évite de montrer une tête de face, sauf dans certains cas spéciaux, et il a recours au procédé, fréquent aussi dans la peinture de vases de style sévère, de tourner la tête de profil et de l'incliner sur l'épaule[4], sans que l'on ait à voir dans ce geste la moindre vel-

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1908, pl. V.
2. Perrot, *Hist. de l'Art*, 8, p. 650
3. *Sculpture attique*, p. 298.
4. Sur ce procédé et sur la tête de face, *Rev. arch.*, 1910, I, p. 230 sq.

Digitized by Google

léité d'expression, mais une simple convention technique. Quant à l'œil mourant, il ne semble tel que parce que la couleur a disparu et que les mutilations du marbre ont effacé le relief des paupières[1]. Ainsi, à la place de l'imitation fidèle de la réalité, nous devons substituer trois causes convergentes : convention technique, influence de la matière, effet du hasard.

***

Que la même forme matérielle puisse être le produit de causes diverses, c'est là une vérité que l'on pourrait facilement constater dans tous les domaines. On l'a fait observer ailleurs à propos de la stylisation des motifs ornementaux, montrant que la croix, la spirale, le svastika, la roue, ont des dérivations variables[2], tout en présentant la même apparence[3]. Il en est de même pour les rites et coutumes : c'est une erreur de méthode que de vouloir ramener à une explication unique les faits de totémisme[4], qui se prêtent suivant les lieux à des interprétations très variées ; les faits de magie sympathique, interprétés d'une façon trop étroite par Frazer, et dont l'origine est multiple[5]; les faits d'anthropophagie, provoqués par des idées très différentes, aussi bien par le désir de s'incorporer les qualités du cadavre, que par celui de se procurer des aliments[6] ; le rite de la circoncision, sur lequel on a disserté à perdre haleine,

1. Sur des erreurs semblables, E., p. 45.
2. A., II, p. 480 sq. ; *Quelques remarques sur la stylisation*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 154 sq. ; *Rev. des études grecques*, 1913, p. 16.
3. Sur les sens divers de la croix, cf. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 17 sq. ; id., *Croyances, rites, institutions*, I, p. 64 sq. ; Van Gennep, *Religions, mœurs et légendes*, II, p. 275, etc.
4. Cf. les critiques, Schmidt, *Semaine d'ethnologie religieuse de Louvain, Compte rendu analytique de la première session*, 1913, p. 225 sq. ; Institut Solvay, *Archives sociologiques*, 1913, n° 29, p. 1490 sq.
5. Cf. Leuba, *La psychologie des phénomènes religieux*, trad. Cons, 1914.
6. Capart, *Histoire des religions et méthode comparative*, p. 376, note 1.

Digitized by Google

et qui est en réalité, on l'a fait remarquer[1], un problème très complexe. Gardons nous donc de toute explication unilatérale, dans le domaine des faits spirituels comme dans le domaine matériel de l'art.

Souvenons-nous aussi qu'une même forme peut éveiller dans l'esprit de chacun d'autres notions; que le même mot ne suscite pas chez tous les mêmes associations d'idées, et que le terme opération aura une tout autre valeur pour un banquier que pour un médecin[2]. Ainsi, sous Constantin, la même prière servait aux légionnaires, aux uns pour célébrer le Christ, aux autres pour glorifier Mithra[3], et le phoenix, dans la Rome impériale, était pour les uns le symbole de l'apothéose impériale, pour les autres, celui de la résurrection chrétienne[4].

Notons toutefois, pour ne point à notre tour être trop dogmatiques et tomber dans l'erreur que nous voulons éviter, que si des causes différentes occasionnent le même phénomène, souvent cette divergence n'est pas irréductible : la contradiction n'est qu'apparente et peut se ramener à l'unité d'un facteur plus vaste. Miss Harrison en a donné un exemple, en montrant qu'en Grèce le serpent est l'emblème de la fertilité, et qu'en même temps il a un rôle funéraire ; qu'il n'y a pas antagonisme entre ces deux notions de mort et de fécondité, toutes deux se résumant dans celle d'immortalité[5].

***

On conçoit, étant donnée cette complexité des facteurs, qu'il est souvent difficile de discerner la véritable cause d'un phénomène artistique[6] et que l'hésitation est permise quand des

1. Van Gennep, *Rites de passage*, p. 101 sq.
2. *Ibid.*, II, p. 289.
3. Goblet d'Alviella, *Croyances*, I, p. 129, note 1; cf. Van Gennep, *op. l.*, II, p. 118.
4. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 120.
5. *Thémis*, 1912, p. 269-70.
6. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 215.

Digitized by Google

arguments spéciaux ne viennent pas faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. L'allongement extraordinaire du cou des félins qui ornent les palettes de l'Égypte préhistorique est-il déterminé par le champ à décorer [1], ou a t-il quelque valeur magique [2] ? Verra-t-on dans le décor en zône des vases ioniens l'imitation d'une autre technique [3] ou l'influence du champ à orner [4] ? S'il est certain que le pinceau nécessite des décors et en interdise d'autres, il n'est pas possible de voir en lui le seul agent de transformation en Grèce de la céramique à figures noires en céramique à figures rouges [5], et l'on peut tout aussi bien invoquer les nécessités économiques, le désir de donner plus d'imperméabilité au vase en le recouvrant d'une couche étendue de vernis protecteur [6], ou l'évolution nécessaire de l'art, passant, de la peinture à silhouettes noires sur fond rouge, à la peinture à silhouettes réservées sur fond noir, évolution dont d'autres époques ont donné des exemples [7].

Il est vrai que, dans d'autres cas, le doute n'est pas permis, et qu'on peut déterminer le facteur réel de préférence à tout autre. La raideur des figures humaines sur les vases grecs du Dipylon tient-elle à l'imitation de prototypes métalliques, comme le croit M. Pottier, ou à l'imitation de prototypes nés dans la vannerie, le tissage [8], en un mot, à une transposition des procédés d'une technique à une autre ? Est-elle due, comme les motifs anguleux des poteries kabyles, au pinceau employé, interdisant un rendu plus souple du corps humain ? Assurément personne ne suivra M. Siret, qui reconnaît dans ces corps triangulaires la reproduction de la bipenne sacrée, et ne croira

1. *Ibid.*, 1913, II, p. 209.
2. Jéquier, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913.
3. Sur ces transpositions de technique, *Rev. arch.*, 1913 II, p. 202 sq. et mon article, *Questions de méthode archéologique*, in *L'homme préhistorique*, 1914.
4. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 207.
5. Pottier, *Catalogue des vases*, III, p. 646, 671.
6. A., II, p. 308, réfer.
7. *Ibid.*, III, p. 57, 61.
8. Perrot, *Hist. de l'Art*, 7, p. 191 sq.

Digitized by Google

que ce sont des bipennes anthropomorphisées! L'explication la plus simple est de reconnaître dans ces silhouettes barbares un schéma primitif, que l'on retrouve partout avec les mêmes apparences, qui ne dépend ni de la matière travaillée, ni de l'outil, qui n'est pas la traduction d'un symbole, mais celle d'une image mentale, d'une de ces schématisations innées de la réalité, générales chez les primitifs [1]. C'est ainsi que l'on a souvent pris une forme spontanée, soit dans le domaine des faits matériels, soit dans celui des faits spirituels, pour l'influence d'un art sur un autre, pour l'influence d'une école, l'influence d'une matière. etc., idées que j'ai suffisamment combattues ailleurs [2], avec maints exemples à l'appui, pour me dispenser d'y insister ici.

Le hanchement caractéristique des vierges du XIVe siècle ne provient pas de la cambrure de la dent d'éléphant que travaillaient les ivoiriers et qui aurait passé de là dans la peinture : il s'agit d'un phénomène général d'assouplissement de l'art, que la Grèce a connu bien des siècles auparavant, indépendant de la matière, comme de l'artiste qui la travaille, et nécessité par l'évolution artistique [3].

On a souvent attribué au facteur esthétique l'explication de faits qu'il n'a pas déterminés, en tout cas pas à lui seul. La pauvreté de palette des vases grecs provient-elle d'un idéal spécial des peintres? Non, mais de nécessités techniques : on ne connaissait que peu de couleurs résistant au feu et s'incorporant à l'argile [4]. Et si la polychromie s'enrichit, ce ne fut pas tant par une modification du goût que parce que l'on trouva des expédients pour fixer dans l'argile de nouvelles couleurs [5]. De même, si la décadence de la céramique peinte en Grèce peut

1. Cf. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 215 sq., et mon article *Poteries savoyardes et poteries antiques*, in *Nos anciens et leurs œuvres*, Genève, 1914, p. 106.
2. A., II, p. 191 sq.
3. *Rev. arch.* 1913, II, p. 200.
4. Pottier, *Catal. des vases*, I, p. 189.
5. Pottier, *Catal. des vases*, III, p. 666.

Digitized by Google

être attribuée en grande partie aux conditions économiques[1], elle résulte aussi de la modification du procédé pictural et de l'emploi d'un nouveau pinceau[2]. Dira-t-on, à voir que dans l'archaïsme du VIe siècle grec les statues en marbre sont sculptées avec un grand raffinement de détail et les statues en poros avec sobriété, à grandes masses, que cette différence de style témoigne d'une différence d'esthétique, d'école? Pas nécessairement, mais bien plutôt d'une différence de matière employée[3].

On voit donc, par les quelques exemples que l'on vient de citer, combien les facilités d'erreur sont multiples et combien il est souvent difficile de les éviter. Facteurs matériels facteurs spirituels sont tour à tour pris les uns pour les autres, et, en présence d'une forme d'art à interpréter, l'archéologue se trouve comme placé à la croisée de plusieurs routes, ne sachant trop laquelle il doit choisir pour arriver au but qu'il poursuit.

***

Que l'on attribue à l'influence du pinceau ce qui en réalité est le fait de la matière, ou la reproduction d'un schéma primitif; que l'on reconnaisse, dans l'aspect anguleux des sculptures grecques archaïques, l'influence hypothétique de la période où l'artiste ne se servait que du bois et la survivance des procédés techniques qu'il employait alors, quand il s'agit en réalité de formes dues à l'inexpérience technique, ces confusions n'ont pas une portée très considérable : elles restent en quelque sorte cantonnées dans le monde savant. Mais il est une confusion dont les conséquences sont plus graves, et

1. Cf. mon article *Questions de méthode archéologique, à propos d'un livre récent*, in *L'homme préhistorique*, 1914, où j'étudie en détail le rôle du facteur économique sur l'art.
2. *Rev. arch.*, 1913, II, p. 214, référ.
3. *Ibid.*, 1913, II, p. 197.

Digitized by Google

dont on ne connaît que trop d'exemples en archéologie. Si les esthéticiens affirment que l'art ne correspond pas nécessairement à la réalité dont il s'inspire, les archéologues, trop souvent oublieux de ce principe, négligent de sonder, comme on vient de le faire, les facteurs qui président à la genèse de l'œuvre d'art et leur convergence fréquente en un seul phénomène.

Jusqu'à présent, on a posé la formule suivante :

$$\text{Réalité} + \left\{ \begin{array}{l} \text{facteurs matériels} \\ \text{facteurs spirituels} \end{array} \right\} = \text{Art}$$

et, en franchissant le maquis des facteurs matériels et spirituels qui séparent nécessairement les points de départ et d'arrivée, on a vu combien il était facile de s'égarer. Mais, du moins, on a tenu compte de leur importance, si on les a souvent pris les uns pour les autres.

Trop souvent, cependant, on supprime les éléments intermédiaires et l'on explique les phénomènes artistiques comme si la formule était :

$$\text{Art} = \text{Réalité}.$$

Négligeant les causes de déformation que subit la nature en se figeant dans la matière, *on croit que l'image transcrit fidèlement ce qu'elle paraît représenter*. Je citerai un curieux exemple de cette façon de raisonner. Combattant, du reste avec d'autres, la thèse que les figurines stéatopyges de l'art quaternaire reproduisent une anomalie physiologique saisie sur le vif par l'artiste, j'ai reçu cette demande de la part d'un préhistorien distingué : « Mme X qui habite Paris, et Mlle Y, sa sœur, présentent les caractères très marqués de la stéatopygie, reconnus par la Société d'anthropologie de Paris. Direz-vous qu'elles sont aussi le résultat d'une convention primitive[1] ? »

1. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.

Digitized by Google

L'illogisme de ce raisonnement est évident. C'est dire : la stéatopygie est un fait physiologique que personne ne peut contester (en effet, personne ne le conteste); donc, si une forme d'art présente des caractères qui ressemblent à ceux de la stéatopygie, c'est évidemment que le modèle copié par l'artiste était stéatopyge. Bien plus, c'est accuser son adversaire d'absurdité et lui prêter la déduction suivante : La stéatopygie de la statuette est illusoire ; donc la stéatopygie n'existe pas davantage dans le monde vivant. C'est ainsi renverser les termes de l'équation, nier que l'art se comporte différemment de la nature. Les Korés de l'Acropole d'Athènes ont les yeux bridés, mongoliques, et ce caractère a souvent frappé les visiteurs qui les ont appelées « Chinoises ». Nous savons qu'il s'agit d'une forme technique, signalée plus haut; mais, parce que nous n'identifions pas ces visages à ceux de la race jaune, nierons-nous l'existence réelle de celle-ci ? C'est commettre une erreur analogue à celle qui a conclu de l'absence d'expression sur les visages à l'absence réelle des sentiments éprouvés, en supprimant les facteurs intermédiaires, par exemple ceux des convenances sociales qui s'interposent entre les sentiments intimes et leur manifestation [1].

Comme je faisais observer que le type iconographique du Christ a été généralement idéalisé, contrairement à certaines traditions de laideur acceptées par les Pères de l'Église, un autre de mes contradicteurs m'a demandé de prouver que le Christ avait été en réalité laid. Ici encore, c'est confondre art et réalité, et ne pas admettre que l'idéal esthétique puisse différer de la réalité [2]. Ne répétons pas la sentence d'Emerson qui, toute grave et philosophique qu'elle paraît être, est en désaccord avec les faits : « Pour moi, la sculpture, c'est de l'histoire. Je ne crois pas qu'il soit impossible de trouver le Jupiter et l'Apollon en chair et en os. Chaque trait que l'artiste

1. E., p. 202.
2. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.

Digitized by Google

a reproduit dans la pierre, il l'a vu dans la vie et plus beau que dans son œuvre[1] ».

***

Combien nombreux en effet les exemples que l'on peut citer de cette identification arbitraire de la réalité et de l'art !

Ce sont des *modes* de vêtements. Les idoles béotiennes de l'archaïsme grec, en forme de cloche, sont-elles « une caricature dégénérée des robes à volants de l'âge crétois »? Mais non, la ressemblance n'est que superficielle ; la robe crétoise est une mode véritable, tandis que la cloche des idoles béotiennes n'est qu'une forme schématique donnée au corps humain aux débuts de l'art[2].

Ce sont des *mœurs*, des *usages*. Les traits caricaturaux et semblables à ceux des animaux de certains personnages dans l'art paléolithique, dénotent-ils le port, sur le visage, de masques de chasse, analogues à ceux dont se servent aujourd'hui encore les demi-civilisés? L'hypothèse est séduisante, mais elle n'est pas prouvée, et cette apparence peut s'expliquer de tout autre façon[3].

Ce sont des *traits individuels*, des *portraits*. On a souvent cru que tel monument était le portrait d'un individu défini, alors que cette apparence ne résultait que du travail inconscient de la main de l'artiste, assemblant comme elle le pouvait, et sans aucune intention psychologique, les traits du visage. Que de fois n'a-t-on pas vanté la ressemblance individuelle des Korés grecques du VIe siècle, celle des têtes masculines de la même époque, croyance que l'on a dû abandonner après un examen plus attentif des conditions techniques[4].

Ce sont des *sentiments* déterminés, la joie, la tristesse et leurs nuances, que l'on a voulu reconnaître sur des visages où

1. *Sept essais d'Emerson*, trad. Will, 1907, p. 197-8.
2. A., II, p. 125-6.
3. Cf. la discussion dans mon article, *Les masques quaternaires*, in *L'Anthropologie*, 1914.
4. E., p. 319 sq., ex. divers ; A., II, p. 257, 368.

Digitized by Google

en réalité leur apparence n'était déterminée que par des facteurs techniques, sans intention de l'ouvrier[1]. Ou bien c'est une convention esthétique que l'on a prise pour l'image de la réalité. L'un des arguments présentés en faveur de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin n'est-il pas « l'expression de noblesse et de résignation de la tête », comme si le Christ n'a pu montrer sur sa croix le même masque convulsé par la souffrance que les larrons ! C'est confondre ici encore, avec la vie, l'idéal esthétique, qui donne au Christ en croix l'expression impassible d'un roi de majesté, avant que le réalisme n'en fasse, comme c'est le cas parfois, l'image d'un supplicié[2].

Ce sont des *cas pathologiques*, des anomalies physiologiques. Certaines têtes de l'archaïsme grec semblent loucher. Est-ce la reproduction exacte d'une déformation physique? Non, mais l'effet de la maladresse technique. Nombre d'effigies chrétiennes montrent la même particularité, aux XIVe-XVe siècles, et Courajod a pu former une série de « statues aux yeux strabiques ». Est-ce dans ce cas imitation de la réalité? Non, mais plutôt, comme le pensait Courajod, mode factice d'élégance[3], analogue à celle qui donnent aux femmes de ce temps l'apparence d'être enceintes[4]. Certains personnages paraissent aveugles? C'est que la pierre est usée, ou que la couleur qui animait le regard s'est effacée[5]. L'oreille en contrevent des statuettes égyptiennes primitives est-elle une déformation intentionnelle? Non pas, mais une forme générale des débuts[6]. « J'ai entendu des médecins discuter gravement la grave question de savoir si la Vénus de Milo n'avait pas une luxation de la hanche... Dans la pupille largement dilatée de l'enfant qu'elle

1. A., II, p. 253 sq.; E., p. 328 sq.
2. E., p. 195.
3. E., p. 312.
4. A., II, p. 490-1 (sens différent de cette apparence, suivant les périodes d'art). On remarquera que la mode féminine de 1913-4, en faisant saillir le ventre, qu'elle comprimait exagérément il y a quelques années, ne fait que renouveler une mode ancienne.
5. E., p. 44 sq.
6. A., II, p. 245.

Digitized by Google

tient dans ses bras (la Madone de Saint-Sixte), un médecin ne voyait qu'un symptôme pathologique »[1]...

Surtout, l'on a fait à tort de l'*ethnographie* avec les monuments de l'art et l'on a voulu reconnaître en eux, sans tenir suffisamment compte des multiples facteurs qui peuvent vicier l'interprétation, l'image fidèle de races déterminées. J'ai combattu ailleurs ce vice de méthode, citant suffisamment d'exemples convaincants pour me dispenser d'insister ici sur ce point[2], et je me bornerai à rappeler que la forme triangulaire de la tête, la stéatopygie quaternaire[3], les proportions élancées d'autres figurines paléolithiques, la position du pénis, les oreilles trop hautes, le « profil grec », l'œil relevé aux tempes, ne sont pas toujours, s'ils le sont parfois, des traits ethniques, mais des conventions techniques ou esthétiques. On n'admet plus aujourd'hui que la tête Rampin, la tête Sabouroff, œuvres de l'archaïsme grec des VIe et Ve siècles, soient les images de nègres, bien qu'on ait été frappé, lors de leur découverte, de leurs caractères négroïdes[4], comme de ceux de certaines Korés[5]. Admettra-t-on, avec certains archéologues, l'origine négroïde du Bouddha, parce que les sculpteurs, suivant un procédé technique général[6], ont rendu sa chevelure par des boucles recroquevillées, semblables aux cheveux crépus des nègres ? Non, pas plus qu'on ne songera à l'Egypte en voyant la chevelure quadrillée de la tête paléolithique de Brassempouy, ou à l'Asie orientale en voyant ses yeux tirés[7], car le quadrillage

1. Séailles, *Essai sur le génie dans l'art*, p. 252.
2. A., II, p. 237 sq. Types ethnographiques; E., p. 317 sq.; Institut Solvay, *Archives sociologiques*, 1913, n° 29, p. 1610-1.
3. Outres les références précédentes, cf. encore, sur la stéatopygie, *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, 1913, I, p. 551-2; *Rev. arch.*, 1913, II, p. 112 sq. A propos d'un bas-relief de Laussel : *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.
4. A., II, p. 238; E., p. 323.
5. A., II, p. 238.
6. A., III, p. 156 sq.
7. A., II, p. 248; Piette, dans Roessler, *L'art celtique avant et après Colomban*, 1908, p. 47.

Digitized by Google

des cheveux est un procédé universel des commençants, et nous n'avons plus besoin de répéter que la forme et la direction données à l'œil n'est pas nécessairement un indice ethnique en art. La stéatopygie quaternaire est, plutôt que la copie fidèle d'un trait ethnique, une convention esthétique, insistant sur les caractères du sexe féminin, amplifiant les formes de la femme féconde et cherchant peut-être, par cette exagération même et par le moyen de la magie sympathique, à déterminer dans la vie cette fécondité. Ces seins exubérants, ce gros ventre, n'ont sans doute pas d'autre origine que ce désir, et c'est une hypothèse par trop hardie que de reconnaître dans ce gros ventre une déformation physiologique, due à ce que les populations paléolithiques, comme certaines peuplades actuelles, se nourrissaient de terre[1] !

On risque aussi d'avoir de fausses notions sur la faune antique. Une tête d'antilope de l'art paléolithique montre des cornes recourbées d'arrière en avant, et l'on a songé à quelque espèce définie. Mais la forme seule de l'os que l'on sculpta a déterminé cette position singulière des cornes[2].

***

Le danger ne serait pas grand si l'on se bornait à donner d'une forme d'art une définition erronée, sans plus. Mais ces fausses interprétations exercent *une répercussion sur nos connaissances historiques*, sur la reconstitution du passé. En admettant que la stéatopygie des figurines quaternaires est bien la copie d'un trait ethnique, on rapproche ces monuments artistiques des êtres vivant encore qui présentent cette déformation physiologique, et on établit un lien de parenté entre eux, cherchant à rattacher historiquement les populations quaternaires de l'Europe, ou celles de l'Égypte préhistorique qui montrent en art même détail, aux populations actuelles du sud de l'Afrique, aux

1. Balch, *Comparative Art*, 1906, p. 39.
2. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1888, p. 293.

Digitized by Google

Hottentots[1]. Mais répétons, comme le dit encore M. Boule à propos des dessins humains trouvés dans la station paléolithique de Poncin, qu'on ne saurait faire avec certitude de l'anthropologie avec les formes artistiques primitives[2]. On ne saurait pas davantage établir une filiation certaine entre les Esquimaux et les Magdaléniens, en se fondant sur les ressemblances de leurs arts[3], pas plus qu'on ne saurait rattacher les Minoens[4] ou les Assyriens[5] aux Magdaléniens pour les mêmes motifs; car les conventions techniques, esthétiques, peuvent être les mêmes de part et d'autre, sans que cette ressemblance implique aucune filiation historique, qu'elle soit ethnique ou simplement artistique[6]. Cette identification entre l'art et la réalité est une erreur que commettent souvent les savants qui s'adonnent aux sciences exactes, anthropologues, médecins; opérant sur le corps humain directement, ils traitent les formes humaines en pierre ou métal comme si elles étaient en chair et en os, et, comme nous l'avons dit, suppriment trop souvent les facteurs intermédiaires qui déforment la réalité transposée en art. Pour ma part, je ne me hasarderais jamais à étudier au point de vue de la vérité physiologique telle partie intime des statuettes quaternaires[7] !

***

A croire à l'exacte véracité des formes artistiques, on ira même jusqu'à introduire dans la réalité des formes fantastiques, à prétendre qu'elles ont existé autrement que dans l'esprit de leurs auteurs. Parmi les monstres que créée le sym-

1. Cf. entre autres, sur cette opinion très répandue parmi les préhistoriens, Lalanne, *Compte rendu du XIVe Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, I, 1913, p. 547 sq.; A., II, p. 239 sq.
2. *L'Anthropologie*, 1913, p. 591-2.
3. *Rev. Ecole d'Anthropologie*, 1893, p. 183; E. Reclus, *L'homme et la terre*, I, p. 224.
4. A., III, p. 55-6.
5. Capitan; cf. mon article sur les masques quaternaires, *L'Anthropologie*, 1914.
6. Sur les erreurs commises en art, en voulant à tout prix établir une filiation historique, A, II, p. 193 sq. (influence d'un art sur un autre).
7. *L'Homme*, I, p. 515.

Digitized by Google

bolisme, il en est un dont les anciens, puis les modernes, ont cherché à prouver l'existence. et que Cuvier identifiait avec un serpent d'Amérique : l'amphisbène, le serpent à deux têtes, l'une étant placée au bout de la queue. L'amphisbène n'est qu'une forme symbolique, que nous trouvons sous l'aspect correspondant tout à fait à l'étymologie de son nom, « être marchant des deux côtés », dans l'Égypte ancienne : un serpent à deux têtes, montées sur deux paires de jambes se dirigeant en sens inverse[1], comme du reste dans d'autres figurations antiques d'époques différentes. Parce que les textes anciens, les contes populaires de tout pays et de toute époque mentionnent l'existence d'être acéphales, rattacherons-nous nécessairement ces monstres à un cas pathologique réel? Non; ici encore il s'agit d'un symbole, l'acéphalie signifiant l'être privé de vie, puis l'être infernal[2].

S'il est vrai que l'art imite la réalité, en tenant compte de toutes les restrictions précédentes, on voit d'autre part que l'*art peut aussi réagir sur la réalité* et la peupler de vains fantômes, dont on vient de donner des exemples. Il y a donc une sorte d' « action en retour », que l'on a souvent signalée. Les raides madones peintes et sculptées, qui décorent les églises des campagnes, passent dans les visions des paysans; les saints se présentent aux moines extatiques avec l'apparence et les attributs que leur donne l'art[3], et Bernadette vit à Lourdes la Vierge, telle que la montraient les images[4]. La fausse interprétation des monuments figurés crée des mythes, dont l'action sur la vie des peuples, tant matérielle que spirituelle, ne saurait être niée[5]. Mais l'influence peut s'exercer sur l'être vivant dans

1. J'ai étudié l'amphisbène dans *Études d'archéologie et d'art*. Genève, 1914, I.
2. Cf. sur ce type mon étude *Baubo*, in *Rev. hist. des religions*, 1914.
3. Tylor, *Civilisation primitive*, I, trad. Brunet, p. 351.
4. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, IV, p. 104 sq.
5. La mythologie iconographique, bien connue et souvent étudiée. Cf., parmi les derniers travaux, Reinach, *Cultes, mythes et religions*, IV, p. 94 sq. (De l'influence des images sur la formation des mythes).

Digitized by Google

sa chair, et si les formes figurées sont parfois prises pour la copie d'êtres réels, ou si elles déterminent la fausse croyance à certaines réalités physiologiques, ailleurs elles marquent vraiment leur empreinte sur le corps humain. Les mystiques souffrent les mêmes tourments que l'art inflige aux damnés : ils se croient dévorés par les crapauds et étouffés par les serpents que l'on aperçoit dans les représentations terrifiantes de l'enfer au moyen âge[1]; ainsi, au XIIIe siècle, Christine de Stommeln croit sentir monter sous sa robe les crapauds diaboliques, qui lui mordent les seins et les parties sexuelles[2], et l'on reconnaîtra sans nul doute, dans ces sensations hystériques, l'influence exercée par les représentations figurées. La thèse soutenue de façon paradoxale par Oscar Wilde, que la réalité imite l'art et non pas l'art la réalité, contient un grand fonds de vérité[3], et divers esthéticiens, entre autres Lalo[4], l'ont confirmée. A diverses époques de l'histoire, on note des exemples de ces influences artistiques sur la réalité vivante : l'art transforme, suivant un certain idéal, la réalité; puis les humains s'efforcent de se conformer dans leur aspect physique à cette réalité déformée[5].

*
* *

Si donc la même forme peut s'expliquer par des facteurs différents, est-ce à dire qu'il soit impossible de fixer celui qui agit réellement ? Certes non.

Dans le même art, et à la même époque, la même forme artistique peut avoir des origines diverses, et le sourire des têtes grecques de l'archaïsme s'explique, suivant les cas, soit

1. Bodin, *De la démonomanie des sorciers*, éd. 1587, p. 126 sq. ; Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen-âge en France*, p. 513; Maury, *La magie et l'astrologie*, p. 383.
2. Renan, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, p. 365.
3. *Intentions*, trad. Rebell, 1906, p. 33-4 (Le déclin du mensonge, p. 22 sq).
4. *Les sentiments esthétiques*, p. 195-6.
5. Cf. le type d'Alexandre, plutôt créé par l'art qu'imitation fidèle de la réalité, puis copié par les courtisans qui s'efforçaient de ressembler à leur maître, A., II, p. 383.

Digitized by Google

par l'inexpérience technique groupant au hasard les éléments du visage, de manière à ce que de leur ensemble résulte cette impression souriante, soit par le désir conscient de l'artiste de donner cette expression, conforme à l'idéal conventionnel de cette époque. La tête de Ghé trouvée en Thessalie [1] a l'angle externe des yeux abaissés et les coins de la bouche tombants ; il se dégage de ce visage une profonde impression de tristesse : elle est involontaire et résulte uniquement de ce que l'ouvrier qui l'a sculptée était un praticien de village. Mais à la même époque, au IIIe siècle, l'artiste sait peindre sur les visages de ses statues cette expression douloureuse, en ayant recours, volontairement cette fois, aux mêmes procédés techniques. Dans ce cas, ce n'est pas la chronologie qui importe, mais le facteur technique, le degré de développement artistique de l'artiste.

Toutefois, si la chronologie en bien des cas ne sert pas à grand chose, et si ce sont d'autres facteurs que ceux du temps qui sont prédominants, le plus souvent elle vient en aide. A étudier l'évolution chronologique d'un même motif, on peut le voir, restant extérieurement semblable à lui-même, s'expliquer tour à tour par des facteurs différents. Car l'explication des formes n'est point parallèle à celle des idées, dont ces formes ont le vêtement ; les premières peuvent rester immuables, alors que les secondes se modifient et arrivent même à devenir le contraire de ce qu'elles étaient primitivement [2]. En groupant ensemble les analogies artistiques, on néglige trop souvent la chronologie, et l'on est tenté de mettre sur le même plan, uniquement parce qu'elles se ressemblent extérieurement, des formes qui ne répondent ni à la même origine, ni au même degré de développement. C'est ce que l'on a fait jadis en grammaire comparée, comme l'a justement remarqué M. Bréal [3].

1. *Rev. des Etudes grecques*, 1899, p. 474, 500.
2. Cf. mon article *Comment les idées et les formes artistiques, changent de sens...* in *Etudes d'archéologie et d'art*. Genève, 1914.
3. *Mélanges de mythologie et de linguistique*, p. 275.

Digitized by Google

Dans les études sur la stylisation de l'ornement et sur son passage de la forme naturaliste à la forme schématique, on a trop souvent rapproché les unes des autres des formes qui sont semblables en apparence, mais dont l'origine est autre et dont l'évolution a été différente ; j'ai montré les conséquences de cette erreur, qui peut vicier les schémas évolutifs que l'on trace en y introduisant des éléments hétérogènes [1]. Mais, ailleurs que dans l'ornement, il y a des formes semblables, dont le passé est tout autre, dont les unes sont primordiales, alors que les autres sont le résultat d'une évolution. On ne saurait donc les traiter de la même façon, uniquement à cause de leur analogie apparente ; il faut pénétrer dans leur être intime, c'est-à-dire connaître leur histoire et les situer à leur place chronologique, qui permet souvent de décider quel sera le facteur prédominant sur les autres.

On voit ainsi que les différents facteurs peuvent exercer leur influence tour à tour à tour sur la même forme, et que *chaque explication unilatérale que l'on donne de celle-ci, tout en étant fausse pour l'ensemble de la question, est juste pour un de ses points, pour une partie de l'évolution.* Reprenons quelques exemples. L'asymétrie du visage peut être déterminée en art par divers facteurs. En l'apercevant sur le visage de l'Aurige de Delphes, on pourra en tout cas écarter résolument l'idée qu'il s'agit d'une attaque d'hémiplégie, comme le croyait M. Svoronos, parce qu'on connaît suffisamment les tendances générales de l'art grec au commencement du ve siècle pour savoir que les artistes n'ont point cherché alors à rendre des difformités pathologiques, et que le réalisme n'existe pas encore sous cette forme. Mais quand il

1. *Quelques remarques sur la stylisation*, in *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913; cf. encore, parmi les articles récents sur les stylisations d'ornements, Luquet, *Les pétroglyphes de Gavr'inis*, in *L'Anthropologie*, 1913, p. 153 sq. ; Zeltner, *Les gravures ruspestres de l'Aïr*, *ibid.*, 1913 ; Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, 1913, *passim*; Spearing, *The Childhood of Art*, 1912, p. 258 sq., 112 sq., etc.

Digitized by Google

s'agit de la tête romaine de Fulvie, dans un art qui connaît depuis longtemps le rendu le plus minutieux de la vie, sous ses formes les plus triviales, on pourra admettre la possibilité de cette explication, sans toutefois la prendre pour assurée. Le crâne en pain de sucre des têtes primitives[1] n'est qu'un schéma sans signification, de même que le corps triangulaire ; mais quand on voit apparaître cette forme dans l'art des coroplastes hellénistiques, par exemple dans les terres cuites de Smyrne, on comprend qu'il s'agit de la copie d'une tare physiologique réelle[2], parce qu'à cette époque l'art se plaît à rendre les difformités du corps humain avec la plus grande précision. Ainsi, mainte forme qui, au début, ne correspond pas aux idées qu'elle éveille en nous, peut, avec le temps, devenir la copie fidèle de cette réalité d'abord illusoire. Comprenons, à cause de la multiplicité des facteurs agissant sur l'œuvre d'art, la *relativité des phénomènes artistiques*.

***

Après avoir montré avec quelques détails les divergences entre l'art et la réalité, on ne fera que signaler encore les *divergences qui séparent souvent l'art des idées* qu'il exprime, du dogme dont il est la transcription; elles aussi peuvent induire le savant en erreur, parce qu'elles proviennent de causes diverses, sans rapport nécessaire avec le désir conscient de l'artiste de se mettre en opposition avec le dogme.

Ici encore, l'influence du champ à décorer n'est pas négligeable. A Notre-Dame de Paris, au tympan de Saint-Etienne, un des personnages qui lapident le martyre est un enfant. La légende toutefois ne mentionne pas d'enfant parmi les bourreaux du saint. Dira-t-on que l'artiste a modifié volontairement ce

1. A., II, p. 121-72.
2. On trouvera de nombreux exemples encore dans A., II, p. 337 sq (De l'inconscience à la conscience); cf. *Rev. des Etudes grecques*, 1913, p. 16-7; Institut Solvay, *Archives sociologiques*, 1913, n° 29. p. 1608-9.

Digitized by Google

point traditionnel, qu'il a suivi une source légendaire perdue? Non, mais que la forme du tympan nécessitait la taille d'un enfant, et non celle d'un adulte, qui n'aurait pu tenir à cette place[1].

Ailleurs, ce sont les conventions esthétiques, l'idéal spécial d'une époque, qui s'opposent au dogme[2].

***

Cet antagonisme entre l'art et la réalité apparaît sous une autre forme encore, et l'on peut se demander si la vieille formule *l'art est l'expression de la société* est bien exacte, ou si elle ne doit pas être, elle aussi, considérée comme trop étroite et unilatérale. Pour qu'elle soit vraie, il faudrait tout d'abord que les différentes branches de l'activité sociale évoluassent parallèlement : or, nous savons que tel n'est pas le cas[3], que d'une branche à l'autre il y a des divergences considérables d'évolution, si bien que l'on ne peut avoir une idée exacte d'une société, en se fondant sur l'examen d'une seule de ces branches[4]. Bien plus, à envisager l'une d'entre elles indépendamment, on constate que son évolution ne se fait pas suivant une marche rectiligne, mais cahotante, avec des avances, des reculs, des stationnements. Dans le droit, il n'y a pas égalité d'allure entre le droit public et le droit privé, entre la procédure criminelle et la procédure civile[5]; il n'y en a pas davantage dans l'histoire de formes artistiques, et j'en ai indiqué ailleurs les causes[6]. Progrès technique ne veut nullement signifier progrès de la civilisation, envisagée dans ses autres parties[7], et il existe des

1. *Annales archéologiques*, XXII, p. 318.
2. On trouvera divers exemples dans E., p. 123-5; *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1913.
3. Cf. de Greef, *Transformisme social*, p. 362; Tylor, *Civilisation primitive*, trad. Brunet, I, p. 31 sq. : A., II, p. 24 sq.
4. J'ai développé cette idée dans mon article *Questions de méthode archéologique, à propos d'un livre récent*, in *L'homme préhistorique*, 1914.
5. De Greef, *l. c.*
6. A., II, p. 27 sq. Les obstacles à l'évolution rectiligne de l'art.
7. Cf. mon article *Questions de méthode archéologique...* ; Tylor, *l. c.*

Digitized by Google

peuples dont l'art est inférieur, alors que leur civilisation est très avancée à d'autres égards, ou inversement des peuples dont l'art est florissant, alors que leur civilisation retarde à d'autres points de vue.

L'art est souvent en désaccord avec la société qui l'a inspiré et n'en est pas nécessairement le fidèle reflet, à cause de la multiplicité des facteurs qui le déterminent. Dira-t-on, par exemple, des grossières idoles néolithiques des Cyclades, des figures d'ivoire du Dipylon, de la statue dédiée au VIe siècle par Nicandra à Délos, appartenant à des époques différentes, à des stades de civilisation différents, qu'elles sont révélatrices de ceux-ci? Elles se ressemblent, parce qu'elles ne révèlent autre chose que la maladresse de l'ouvrier, aboutissant aux mêmes schémas chez tous les commençants, indépendamment de leurs idées et de leur milieu social[1].

***

Cette étude pourra paraître à quelques-uns empreinte d'un scepticisme exagéré. Ils auraient tort de le croire. On a cherché à montrer la difficulté qu'il y a souvent à déterminer le rapport exact entre la réalité et l'œuvre d'art, et les causes déformatrices que l'on risque de prendre les unes pour les autres, que l'on risque même de supprimer entièrement. Plus l'on avance dans l'étude des faits artistiques, mieux on conçoit leur complexité et l'impossibilité de n'avoir recours qu'à un seul système d'explication.

W. Deonna.

1. E, p. 110.

Digitized by Google

LA NAISSANCE AU MOYEN AGE

D'APRÈS DES MINIATURES DE MANUSCRITS

Une des miniatures du livre d'Heures peint pour Etienne Chevalier par Jean Fouquet, — la sixième des quarante conservées à Chantilly, — représente la naissance de saint Jean-Baptiste. Comme peinture de la vie privée, c'est, avec la trente-neuvième (convoi funèbre), la plus intéressante de la série. Toutes deux, en effet, sont de fidèles images de la réalité contemporaine.

Huit jours après la naissance du Précurseur, parents et voisins, nous raconte saint Luc[1], se réunirent pour le circoncire. Ils voulaient lui donner le nom de son père Zacharie; mais celui-ci, devenu muet parce qu'il avait refusé d'ajouter foi à la prédiction, par l'Ange Gabriel, de la maternité prochaine d'Élisabeth, écrivit sur des tablettes : « Jean est son nom »; et aussitôt il recouvra la parole.

Zacharie, coiffé du chaperon et enveloppé d'une longue houppelande, est au premier plan de la scène que nous étudions, et dans la jeune fille assise à ses pieds et qui porte le nouveau-né, nous reconnaissons, à son nimbe et au manteau bleu traditionnel, la Vierge Marie que la légende, complétant saint Luc, fait assister à la naissance de Jean[2]. Mais les autres personnages, Fouquet les a peints tels qu'il les avait vus, à une de ces « gésines » qui ont inspiré souvent les miniaturistes, peintres, graveurs et écrivains du moyen-âge et de la Renaissance[3]. Ce

1. Luc, I, 59-80.
2. Ludolphus de Saxonia (Ludolphe le Chartreux), *Vita Jesu Christi*, editio noviss., cur. L. M. Rigollot, P. Palmé, 1870, t. I, p. 62. — Une traduction française abrégée a paru chez Thorin (in-18, s. d.).
3. Voyez l'*Appendice*.

Digitized by Google

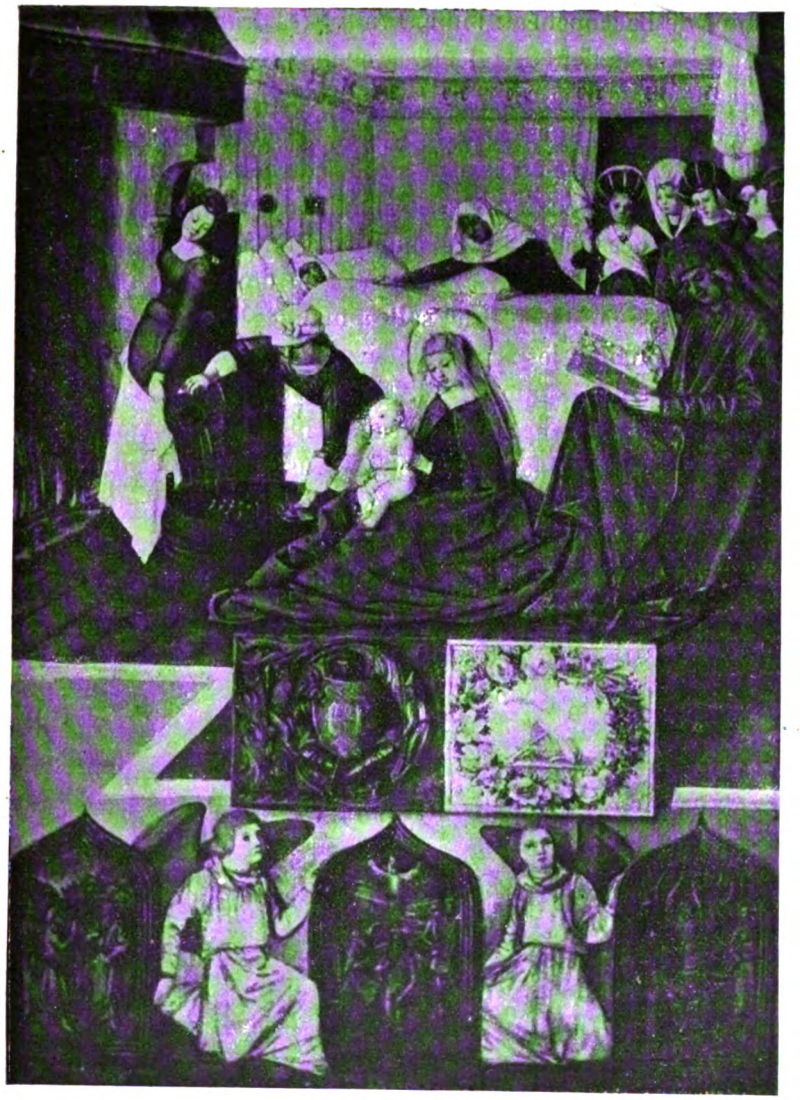

Fig. 1. — Naissance de Saint Jean-Baptiste, par Jean Fouquet. Musée Condé, à Chantilly (*Cliché Em. Gascard*).

Digitized by Google

sont des voisines, des amies, des chambrières qui s'empressent autour de l'accouchée : l'une arrange les draps, d'autres préparent le bain de l'enfant; d'autres encore sont debout au pied du lit, celle-ci avec sa quenouille, celle-là vidant une coupe. Le lit à ciel et courtines blanches, la chaise à dos près du chevet, la haute cheminée où le chaudron, accroché à la crémaillère, brille au-dessus du feu et des landiers à crosse, le carrelage rouge, tous ces détails nous montrent au naturel un intérieur bourgeois du temps de Charles VII ou de Louis XI, la salle commune, à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher, où se déroulaient les scènes de la vie domestique.

Mais pour les hommes du XVe siècle qui feuilletaient le merveilleux livre d'Heures, le tableau était bien autrement évocateur : il leur rappelait, en effet, des usages depuis longtemps disparus de nos mœurs, et que nous essayerons de décrire d'après les textes de ce temps.

I. — La grossesse.

Le moyen âge ne connaissait guère l'hygiène, et la Mort, dont la pensée joue un si grand rôle dans son existence morale et économique, visitait souvent les maisons, dont les pignons et les étages en encorbellement rétrécissaient encore des rues déjà sombres et humides. D'autre part, il est vrai, les naissances étaient nombreuses. Un bas-relief funéraire de 1414 (Arras) nous montre, en présence du Christ, une famille composée du père, de la mère et de vingt-deux enfants[1]. Bertrand du Cos, seigneur de Saint-Sever, pouvait s'enorgueillir de trente-deux rejetons, nés de la même femme, Philiberte Catherine, mariée à quinze ans[2], et une épitaphe du cimetière des Innocents rappelait qu'Ioland Bailly, morte à 88 ans (1514), avait « vu ou pu voir deux cent quatre-vingt quinze enfants issus d'elle[3] ». Ce sont là,

1. *Revue des Sociétés savantes*, 1870, 2e semestre, p. 106 (Arras).
2. *Revue de Gascogne*, 1891, p. 91.
3. Eust. Tabourot, *Bigarr. du seign. des Accords*, P. 1662, in-18, p. 333.

Digitized by Google

pourrait-on dire, des faits exceptionnels ; mais les moyennes mêmes sont très supérieures à celles de nos jours : ainsi à Cherbourg, aux XVIe et XVIIe siècles, d'après des actes de baptême rédigés pendant soixante ans, on comptait en moyenne six naissances par famille [1].

Le « Régime du Corps », ouvrage de maître Aldebrandin de Sienne, médecin de saint Louis, s'occupe de l'hygiène de la femme enceinte [2]; dans la pratique courante, on se guidait, non suivant des prescriptions scientifiques, mais d'après des superstitions. Les « Évangiles des Quenouilles » nous en font connaître de très curieuses. On y trouve de tout, même des procédés pour avoir un fils [3], les signes qui décèlent le sexe de l'enfant à venir [4], et surtout les précautions, alimentaires et autres, dont l'oubli entraînerait pour l'innocent les plus fâcheuses conséquences.

Si elle mange de la tête de lièvre, l'enfant naît lèvres fendues [5]; si elle mange de la tête de poisson, il naît avec la bouche plus relevée et plus aiguë qu'à l'ordinaire [6]; une femme enceinte ne doit pas manger du fromage mou, sinon... (je crois devoir passer la suite) ; il ne faut pas tirer une épée nue devant une femme grosse, l'enfant serait peureux [7]. Si elle a envie de manger d'un aliment qu'on ne peut lui donner, l'enfant en porte enseigne sur son corps [8].

1. Leroy, *Mém. de la Soc. de Cherbourg*, 1875 ; *Rev. des Soc. sav.*, 1876, 2e sem., p. 76. D'autre part, sur 62 naissances, une seule était illégitime ; la proportion, depuis 80 ans, est de 1 sur 10.

2. Texte français du XIIIe siècle, pp. les Drs L. Landouzy et R. Pépin, Paris, Champion, 1911, p. 71.

3. Edit. Elzevir., P. Jannet, 1855, p. 64, XV ; p. 81, XVIII.

4. *Ibid.*, p. 18, VII ; 62, X, XI, 136, 82. — Voyez aussi Bouchet, *Serées*, p. p. Roybet, P. Lemerre, in-16, 1875, t. IV p. 5. Cf. p. 13, 15. — *Relation des couches de Marie de Médicis*, par Louise Bourgeois, sage-femme (*Coll. Leber*, t. XX, p. 277) : « Je voyais la reine si belle et avec un si bon teint, l'œil si bon, que, selon les préceptes que tiennent les femmes, ce devait estre un fils. » P. 280-281 : la reine lui dit craindre d'avoir une fille « à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils amaigrissent sur la fin de leur grossesse ».

5. *Evang. des Quen.*, p. 19, VIII.

6. *Ibid.*, p. 26, XXII.

7. *Ibid.*, p. 23, XV ; glose amusante, pour laquelle il vaut mieux renvoyer au texte.

8. *Ibid.*, p. 24, XVII. Comme contraste à ces précautions puériles, rappelons

Digitized by Google

Cette dernière prescription était pour nos bons aïeux « engagés dans la nasse », comme le dit l'auteur des « Quinze Joyes du mariage », une source de tribulations :

« Lors entre en soussy et en tourment le pouvre mary, car il court et trote partout pour trouver à la dame ce qui lui plaist, et s'il chiet à la dame une espille, il l'amassera, car elle se pourroit affoler ou blecer ; et encore sera-ce aventure s'il lui apporte viande[1] qui lui plaise, combien qu'il ait mis grant paine à la trouver et avoir... La dame ne fait rien que mignoter et soy plaindre, et le pouvre homme porte toute la charge de la maison, de coucher tart et lever matin, et penser de son mesnage, selon l'estat dont il est[2] ».

Si madame devient ensaincte
Il faut que le povre chetifz
Fournisse à touz ses appetitz.
Femme grosse a loy de tout dire[3].

Les règlements de police rédigés en 1402 par le Conseil de la Commune de Toulon autorisent toute femme enceinte à « prendre pour son état du fruit plein ses mains ou le manger là-même[4] ».

II. — La naissance.

Les sages-femmes étaient désignées par leur nom actuel[5], et aussi par d'autres appellations : baële, meraleresse, ventrière[6].

les graves abus que stigmatise le prédicateur Menot : *Clama contra matres gravidas que non cessant a choreis et dissolutionibus : immo procurant abortivum per herbas* (*Sermones quadrag... Parisiis declam.*, *P. Chevallon.*, 1526, f. 91, col. 1, fin).

1. *Viande* a ici le sens d'*aliment* en général.

2. *Quinze Joyes du mariage*, édit. Elzevir., P. Jannet, 1857, p. 21-22.

3. *Anc. poésies franç.* (P. 1855, éd. Elzev.), t. II, p. 13. C. Eust. Des champs, pp. G. Raynaud, *Soc. des anc. textes*, t. IX, p. 125 sv.

4. *Bull. du Comité de la Langue, de l'Hist. et des Arts*, t. III, 1855-56, p. 40.

5. Voy. notamment B. Prost, *Inventaires et Comptes des ducs de Bourgogne*, P. Leroux, 1902-1904, 8°, t. I, art. 1430. — *Rev. des Soc. sav.*, 1875, 1er sem., p. 610 (gésine de la Comtesse de Rethel, 1403).

6. Du Cange, aux mots *Bajula*, *Merallus*, *Venter*.

Digitized by Google

Les statuts synodaux se préoccupaient d'en établir « propter pericula quae circa partus mulierum saepe eveniunt »[1], de même que les Conseils communaux. « Emmeline la Hardie a esté receue à estre meraleresse par la relation de plusieurs femmes qui sçavent comment meralleresses se doivent contenir en ladite science (Amiens)[2] ». « Comme icelle Perrette se feust mise et appliquée à estre ventrière et recevoir enfans naissans, et par longtemps a esté ventrière jurée de nostre ville de Paris[3]. » En 1512, on voit mentionnée à Béthune Jehan Crochart, dite Hacqmart, saige-femme[4]. Quelques années après, les échevins d'Arras, consultés au sujet des sages-femmes de Béthune qui demandent à être gagées, répondent qu'il n'y a à Arras « aucunes femmes gaigiées aux dépens de la ville »[5]. Mais nous pouvons admettre que, libre ou non, cette profession était représentée dans toutes les villes de quelque importance, malgré la note d'un érudit très autorisé[6].

La science de ces spécialistes laissait d'ailleurs beaucoup à

1. *Statuts synod. de Meaux*, 1365, *Thes. nov. anecdot.* (P. 1717, f°), t. IV, col. 929 d : *Item propter pericula quae circa partus mulierum saepe eveniunt, diligenter inquirat et faciat (decanus) quod in unaquaque parochia una sit obstetrix jurata, aut duas juxta parochiae multitudinem, et ad hanc eligendam et procurandum quod eligatur cogant matricularios Ecclesiae per citationem officii, si opus sit, ipsamque electam ad curiam mittant indilate, ut examinetur et juret, ut moris est, litterasque approbationis a curia obtineat, et de ejus electione rescribat, aut rescribi injungat per eccclesiae rectorem.*

Dans l'Auxerrois, les habitants s'assemblaient, les femmes surtout, pour examiner les candidates, en présence du curé de la paroisse, et, après réponses satisfaisantes, on élisait la plus capable, qui prêtait serment et jurait sur les Saints Evangiles de garder et observer la promesse par elle faite devant le Saint Sacrement de l'autel (Quantin, *Bull de la Soc. des Sciences de l'Yonne*, 1886, p. 182).

2. *Registres de l'hôtel-de-ville d'Amiens* (Du Cange, v° *Merallus*).

3. Lettre de rémission de 1408 (Du Cange, v° *Venter*).

4. De la Fons Mélicocq, *Ann. Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1865, p. 29.

5. *Ibid.*, p. 42.

6. Dr Alb. Puech, *Nîmes à la fin du* XVIe *siècle*, Nimes, 1884, 8° p. 174, note : « Le Compoix ne mentionne pas de sage-femme ; il est probable que la mère ou les voisines de l'accouchée devaient faire cet office dans les accouchements naturels ». Voy., d'autre part, Bardon, *Hist. d'Alais*, t. II, p. 345 (1420).

Digitized by Google

désirer[1], et l'accouchement avait souvent une issue funeste. Aussi beaucoup de femmes se confessaient-elles et recevaient-elles le viatique[2]. Les statuts synodaux de Cantorbéry et de Strasbourg[3] rappellent ce devoir; ceux de Nîmes constatent que les femmes meurent fréquemment en couches[4]. Contre ce danger si redouté, on avait recours aux pèlerinages[5], aux reliques, à certaines formules de prières, et même à des amulettes, à des brefs et autres pratiques superstitieuses.

A Coulombs (diocèse de Chartres), les femmes grosses visitaient le reliquaire du Saint-Prépuce « pour en estre beneistes et seignées, en espérance que, par la grâce de Dieu, leur fruit en vint plus seurement et saulvement aux saints fons de baptesme ». Une charte d'Henri VI constate que ce reliquaire fut apporté de France en Angleterre à la demande de son père Henri V, pour assurer une heureuse délivrance à la reine, et

1. Alwin Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, t. I, p. 143-144. — Bouchet, *Sérées*, t. IV, p. 2, constate que les sages-femmes de France sont plus habiles que les Poitevines. — Voy. B. Prost, *Invent. et comptes*, t. I, art. 1430 : le 12 juillet 1371, le duc Philippe de Bourgogne fait don de 200 livr. tourn. à Asseline, « saige-femme de Paris, pour ce qu'elle avoit esté au naistre de Jehan Monsr ». La même assiste aux couches de la duchesse jusqu'en 1384. En 1403, il est alloué 50 francs « à la saige-femme qui a esté à la délivrance de ma Damoiselle de Rethel » (*Rev. des Soc. Sav.*, 1875, 1er sem., p. 610). — En 1463, la duchesse de Bretagne étant près de devenir mère, le duc fait venir les plus habiles sages-femmes et envoie à cet effet jusqu'à Tours (Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 684-685).

2. L. Gautier, *La Chevalerie*, P. 1884, 4°, p. 120, n. 4. Cp. Max Bruchet, *Le Château de Ripaille*, P. 1907, 8°, p. 482 (gésine de la princesse de Piémont, 1434).

3. *Statuts de Saint-Edmond, archevêque de Cantorbéry* (1236), cités par Hefele, *Hist. des Conciles*, trad. Delarc, t. VIII, p. 299. — *Statuts synodaux de Strasbourg* (1435), *Thes. nov. anecd.*, t. IV, c. 530 C.

4. *Thes. nov. anecd.*, t. IV, c. 1026 E. — Voy. aussi Ménot : « *Mulier vicina partui quotidie expectat tempus sue liberationis, et timet quod fructus ejus non veniat ad portum bonum, quia videt in dies multas mori in illa necessitate* ». (*Sermon. quadrag.*, *Paris declam.*, f. 12, col. 4).

5. Voy. notamment les *Miracles de Notre-Dame* (P., *Soc. des anc. textes*, 8°, t. II, mir. XV, *les Quinze Joyes de mar.*, p. 22; *Anc. poésies franç.*, t. II, pp. 13-14.

Et tant qu'elle ayt rendu le gaige,
Il faict veuz et pelerinaige
Et n'y a Sainctz en la kyrielle
Ne saincte qui n'ayt sa chandelle.

Digitized by Google

ordonne qu'il sera exposé à la dévotion des pèlerins en l'église Saint-Magloire de Paris[1].

Plus répandue était la dévotion à sainte Marguerite. « Sa légende, dit M. L. Delisle[2], est assurément l'une des fabrications les plus méprisables de l'ancienne hagiographie. Elle est à ce point fabuleuse que les Bollandistes lui ont refusé l'accès de leur vaste recueil. En revanche, le merveilleux grossier dont elle est remplie lui a assuré, pendant toute la durée du moyen âge et jusqu'à une époque voisine de la nôtre, une incomparable popularité ». Cette popularité se fondait surtout sur « les mérites particuliers qu'une foi peu éclairée attribuait à cette légende[3] ». « Et le gouverneur, craignant que d'autres ne se convertissent, ordonna de décapiter la bienheureuse Marguerite, et elle demanda le temps de faire oraison, et elle pria pour elle et pour ses persécuteurs, ajoutant que toute femme en couches qui l'invoquerait accoucherait sans danger. Et l'on entendit une voix du ciel qui disait que ses prières étaient exaucées[4] ».

Les reliques de la sainte étaient vénérées en divers lieux et faisaient beaucoup de miracles[5]. La ceinture de sainte Marguerite, conservée à Dol, fut apportée en 1463 à la duchesse de Bretagne[6]. Elle existait aussi à Saint-Germain-des-Prés[7], et encore aujourd'hui, à Amiens, les femmes enceintes vont, le 20 juillet, dans l'église de Saint-Acheul, se faire mettre cette ceinture pour avoir une couche heureuse[8].

1. *Charta Henrici VI, Angliae regis, de praeputio Domini Columbis asservato* (*Gallia Christ.*, t. VIII, *Instrum. Eccles. Carnot.*, C. 389). Le Sancta Sanctorum de Latran avait aussi sa relique de la Circoncision; mais depuis Innocent III elle perdit beaucoup de son crédit, et lorsqu'un larcin l'eut portée à Calcata, près de Viterbe, les Papes ne firent rien pour la recouvrer. — Voy. *Revue des quest. hist.*, 1907, I, p. 630, d'après le P. Grisar, dans *Römische Quartalschrift*, 3e trim. de 1906.
2. *Notices et Extr. des mss.*, t. XXXIII, 1re partie, p. 19.
3. *Hist. littér.*, t. XXXII, p. 100.
4. *Légende dorée*, trad. G. Brunet, P. 1843, in-12, 1re série, p. 153 sv.
5. Rainaldi, *Annal. Eccles.*, t. XVI, ann. 1339, n° 43.
6. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 684-685.
7. E. Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés.*, t. XIX, p. 42.
8. M. Dubois, *Bull. du Comité*, 1893, p. 180.

Digitized by Google

Mais si les grandes dames possédaient des reliques de la sainte[1] ou pouvaient les emprunter aux églises qui en avaient le précieux dépôt, le plus grand nombre devaient se contenter de mettre sur leur poitrine[2] ou de se faire lire le récit de sa vie[3], dont on trouvait des exemplaires jusque dans de modestes mobiliers[4].

« On raconte à Paris, dit L'Estoile[5], un miracle survenu à Genève. Une femme (huguenote) étant dans les douleurs de l'enfantement, une catholique lui rappela l'oraison de Madame Sainte-Marguerite. Elle répondit qu'elle aimerait mieux enfanter un veau que de dire cette oraison. Et aussitôt elle enfanta un veau ».

M. Paul Meyer[6] a publié un bref superstitieux écrit en vers français, vers la fin du XIIIe siècle, dans le nord de la France. La femme en gésine sur qui ce bref sera placé accouchera heureusement.

D'autres consultaient les sorcières et s'aidaient de la chemise de nécessité, faite de lin filé au nom du diable, la nuit de Noël, par des filles chastes[7].

On avait aussi recours aux amulettes. Olivier de Serres[8] nous apprend qu'on entourait le ventre de la gisante d'une peau de serpent pour faciliter sa délivrance. Nous lisons dans le testament de Jean de Charmolue (1599) : « Je laisse à mademoiselle

1. *Inventaires du duc de Berry*, p. p. J. Guiffrey (P. 1894, 8°), t. II, p. 78. Voyez aussi la relation des couches de Marie de Médicis, *Coll. Leber*, t. XX, p. 285. La tapisserie représentant l'histoire de sainte Marguerite, chez Amédée VIII de Savoie, a pu servir a une gésine (*Cibrario*, t. II, p. 142).

2. *Miracles de Notre-Dame* (*Soc. des anc. textes*), t. I, p. 13.

3. J. B. Noulet, *Las Ordenansas et Coustumas del libre blanc*, Montpellier, 1878, 8°, p. 84. — Rabelais, *Garg.*, l. I, ch. VI.

4. Par ex. à Villefort en 1374 (Bondurand, *Mém de la Soc d'Alais*, t. XIV, 1882, p. 78, et suiv.)

5. P. 1875-84, 8°. t. IX, p. 298 (année 1609).

6. *Bull. de la Soc. des anc. textes*, 1891, p. 66-74.

7. Bouchet, *Sérées*, t. IV, p. 47-48. — On croyait à l'influence heureuse de la pleine lune (p. 45).

8. *Théâtre d'agriculture*, l. VIII, ch. v. — Nouv. édit. P. 1805, 4°, t. II, p. 717.

Digitized by Google

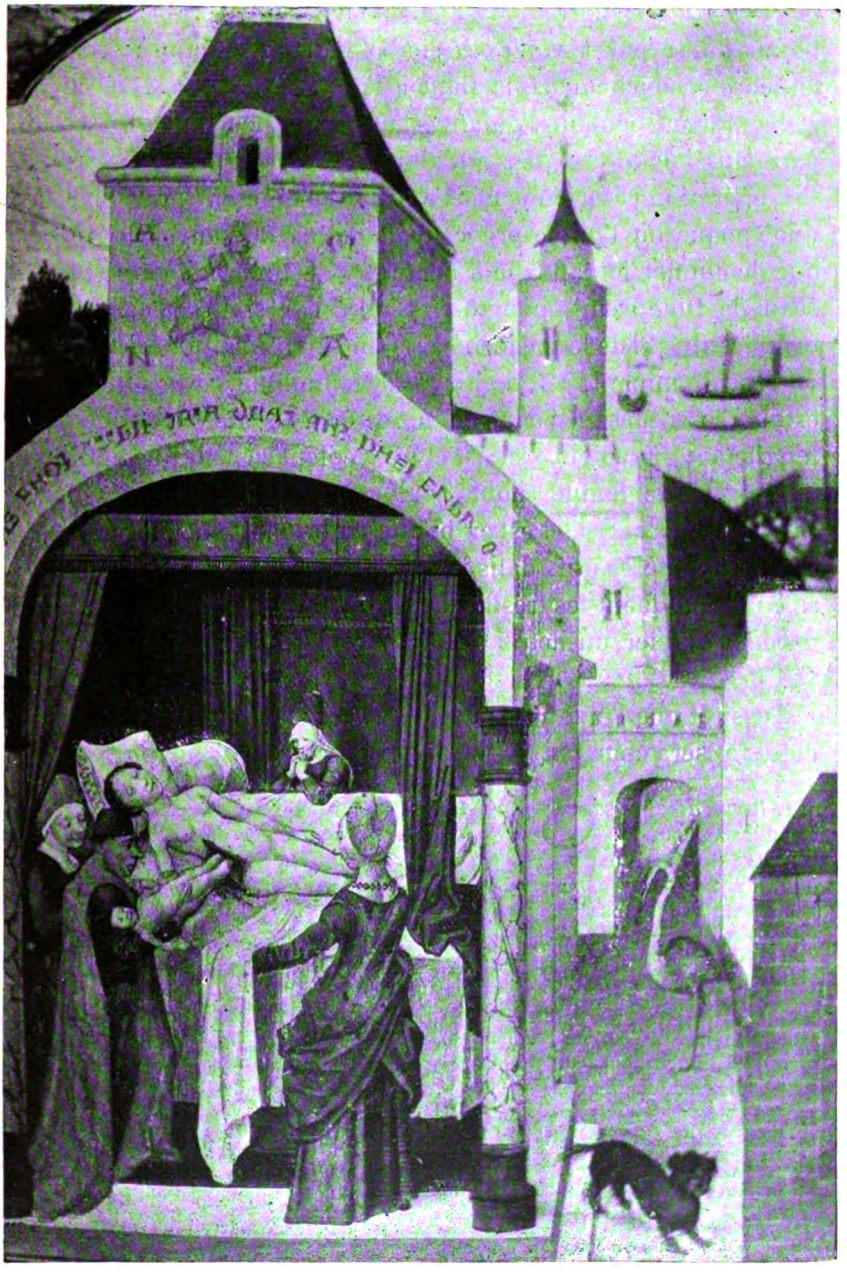

Fig. 2. — Bibl. Nat. fr. 64. Orose, f° 234 r° (*Cliché Em. Gascard*).

Digitized by Google

ma cousine une pierre d'aigle garnie d'argent, la plus belle et bonne qui se puisse voir; elle soulage fort les femmes grosses en leurs accouchemens, la liant à la cuisse gauche. Il faut la retirer incontinent que l'enfant est au monde[1]». Olivier de Serres parle aussi de cette « pierre d'aigle[2] ».

L'opération césarienne était assez fréquemment pratiquée, à une époque où l'on se préoccupait moins de sauver la mère que de donner le baptême à l'enfant[3]. En 1423, un empirique, Jean de Dompremi, poursuivi par l'Université de Paris pour exercice illégal de la médecine, répond qu'il a fait de très belles cures : récemment, « il a gairy une femme de ceste ville, qui estoit grosse; les médecins en ont esté mal contenz pour ce que longuement l'avoient visitée, et n'y veoient remède que de faire ouvrir la dite femme pour saulver l'enfant. Et toutesvoiez, Dompremi l'a garry, et est en bonne santé, et est vif son enfant[4].

Les commères qui, dans les « Évangiles des Quenouilles », se communiquent les trésors de leur riche expérience, n'avaient garde d'oublier un acte aussi important que l'entrée dans la vie.

Aussitôt que l'enfant est né, faites-lui manger d'une pomme cuite; il sera courtois et jamais gourmand[5]. Qui lui portera le

1. *Revue des Soc. sav.*, 5e série, t. III, p. 432. L'éditeur de ce texte, M. de Longuemar, ajoute : « Cette pierre d'aigle est l'aétite, géode de fer hydroxydé renfermant un noyau mobile, qui se trouve abondamment en France, près de Trévoux. Nous nous souvenons en avoir vu jadis une également montée en argent, qui était grosse comme un œuf de pigeon ».

2. Oliv. de Serres, *ibid.*, l. VIII, ch. v (t. II, p. 716).

3. Voy. Alw. Schultz, *Das höf. Leben*, t. I, p. 143-144. Cp. du Cange, v° *Nutritorium*, d'après une lettre de rémission de 1402.

4. *Chartul. Univers. Paris.*, p. p. H. Denifle et E. Chatelain, t. IV, n° 2230. Une miniature d'un ms. français d'Orose, B N. fr. 64, f° 234 r°, xve siècle, représente un accouchement chirurgical (fig. 2). Une femme est étendue, nue, dans un lit à ciel et courtines rouges; dans la ruelle, une femme est debout, mains jointes; deux autres, du côté opposé, assistent le médecin qui, par une longue incision faite au côté droit du ventre, retire l'enfant. Une des femmes tient un linge pour le recevoir.

Les comptes de la ville de Béthune mentionnent le paiement de 24 sous aux quatre chirurgiens qui ont exécuté une opération césarienne (*Soc. d'hist. de France, Ann. Bull.*, 1865, p. 29).

5. *Evang. des Quen.*, p. 22, XIII.

Digitized by Google

cordon jusqu'à la tête lui assurera longue vie et éloquence[1]. Le nouveau-né, si c'est un fils, doit être présenté au père et lui heurter des pieds contre la poitrine, et il fera bonne fin ; si c'est une fille, il faut l'asseoir sur la poitrine de la mère, en disant : « Dieu te face prude femme », et jamais elle n'aura honte de son corps[2]. On connaît la chance des enfants nés coiffés[3] : celui qui porte « l'aubete » en bataille ne sera ni tué ni blessé[4].

Bouchet[5] reproduit, à côté d'observations judicieuses sur l'hérédité des qualités et des défauts (p. 27), sur l'intelligence plus éveillée des enfants de la ville (p. 31), diverses superstitions sur les qualités merveilleuses du septième enfant (p. 17), les moyens d'avoir des enfants sains, intelligents (p. 30-31) et beaux (p. 38-39).

« En venant au monde, les garçons crient AA et les filles EE, en souvenir d'Adam et d'Ève » (p. 43)[6].

III. — La gésine.

La longue période, prolongée par la mode[7], pendant laquelle l'accouchée gardait le lit, était l'occasion d'un grand étalage de luxe dans le mobilier de la chambre et le costume de la dame.

1. *Ibid.* Voyez aussi p. 22, xiv.
2. *Ibid.*, p. 80, xvi, xvii.
3. Cp. A. Bouchet, *Sérées*, t. IV, p. 42. — L. Guibert, *Livres de raison limousins et marchois*. Limoges, 1888, 8°, Introd., p. 78.
4. *Evang. des Quen.*, p. 90, XII.
5. *Sérées*, t. IV, 23e sérée.
6. Deux des *Miracles de Notre-Dame* publiés par G. Paris et U. Robert (*Soc. des anc. textes*, t. I, P. 1876, 8°) mettent en scène une naissance dans une famille bourgeoise : miracle I (de l'Enfant donné au diable, t. I) et miracle XV) Comment un enfant ressuscita, etc., t. II.
7. L. Gautier, *Chevalerie*, p. 116, note 1. — *Quinze Joyes de Mar.* (p. 27) : « M'amie, fault adviser quand vous relieverez, il y a xv jours que vous estes accouchée ». — *Roger de Collerye*, p. p. Ch. d'Héricault, Édit. Elzevir., P. Jannet, 1855, p. 106 sv. : « Les unes sont trop longuement — En leur lict mollement couchées. » — L'Accouchée d'Erasme (*Colloques*, trad. Develay, t. II, P. 1876, 8°, p. 159) est au lit depuis quatre semaines, pour se conformer à l'usage, Pour les siècles antérieurs, voy. A. Schultz, *Das höf. Leben*, t. I, p. 144.

Digitized by Google

Aliénor de Poitiers, dans son précieux ouvrage sur les « Honneurs de la Cour [1] », a décrit en détail l'ameublement de gésine d'Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, pour la naissance de Marie de Bourgogne (1456).

On entrait d'abord dans une chambre de parement, où l'on voyait un grand lit tendu de satin cramoisi et le couvertoir de même, une tenture de soie rouge autour de la chambre, des courtines de samit cramoisi troussées ; à un bout du chevet, un grand carreau de drap d'or cramoisi ; autour du lit, un grand tapis velu (à haute laine) ; au bout de la chambre, un grand dressoir à trois degrés, chargé de flacons, de pots et d'autre vaisselle d'argent doré, de tasses et de drageoirs ; au chevet, une petite chaise couverte de velours, avec un carreau de drap d'or (p. 179).

Dans la chambre de gésine, deux grands lits séparés par une allée de quatre ou cinq pieds de large ; au bout de l'allée, près du chevet des lits, une chaise à haut dossier, couverte de drap d'or cramoisi, avec un carreau de même ; devant le feu, une couchette basse à roulettes ; au-dessus des lits, un grand ciel de drap de damas vert. Aliénor nous décrit la disposition des trois courtines dites traversaines, autour de l'entrée des deux lits, aux pieds et au milieu, toutes de satin vert. Pour la reine de France, l'étiquette en ajoutait une quatrième, placée au milieu de la chambre. La pièce entière était tendue de soie verte [2], et « au bas, toute tapissée de tapis velus jusqu'à l'huis ».

Les deux grands lits et la couchette étaient couverts d'hermines mouchetées, doublées de fin drap violet. Au-dessus de ces couvertures, deux beaux draps de fin couvrechief de crespe

1. Les Honneurs de la Cour, p. p. La Curne de Sainte-Palaye, *Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, nouv. édit. par Ch. Nodier (P. 1829, 8°, t. II, p. 143).

2. En 1371, le tailleur de Philippe le Hardi est envoyé de Bourgogne à Paris « pour faire faire certains ouvraiges pour la gecine de Madame ». Il avait emporté 1.000 francs « pour paier, à Paris, pluseurs tapiceries et chambres de soye pour la gecine de Madame » (B. Prost, *Invent. et Comptes*, t. I, p. 251, n. 1). On peut voir aussi M. Bruchet, *Le Château de Ripaille*, pr. LXI, p. 480 et suiv. (1434).

Digitized by Google

empesé[1]; au chevet de chaque lit, un carreau (p. 175).

Un dressoir[2] à quatre degrés, couverts de nappes, était chargé de la plus riche vaisselle du duc Philippe le Bon. On y voyait notamment des drageoirs d'or enrichis de pierreries, dont l'un était estimé à 30.000 écus et l'autre à 40.000. Sur le dressoir était tendu un dosseret de drap d'or cramoisi, brodé de velours noir et « fait comme le ciel que l'on tend sur un lit ». Auprès du dressoir, une petite tablette portait les pots et tasses pour donner à boire aux visiteurs[3], quand ils avaient pris de la dragée (p. 176-178).

Sur le dressoir, il y avait aussi deux chandeliers d'argent, avec deux grands flambeaux toujours allumés, car il s'écoula quinze jours avant que l'on commençât à ouvrir les verrières de la chambre[4] (p. 177).

« Plusieurs comtesses, ajoute Aliénor, peuvent gésir à deux grands lits; mais ils ne doivent être couverts que de menu vair et si peut avoir couchette devant le feu; mais elles ne doivent point avoir la chambre verte, comme la royne et grandes princesses ont (p. 191).

1. Plus loin (p. 191), Alienor parle encore du fin drap de crespe empesé.

2. « En l'hostel de Mgr où la dame estoit accouchée, y avoit une chambre d'honneur où fut ung dreschoir accoustré le plus richement que piecha n'avoit esté veu le semblable, lequel ne se monstroit qu'à grans personnaiges et nobles hommes; et auprès estoit ung dreschoir moindre que chascun povoit veoir et y boire qui povoit » (1498. *Chron. de J. Molinet*, ch. 299, cité par Gay, art. *dressoir*).

3. On buvait de l'hypocras et du vin (Aliénor, p. 195). En 1445, « la comtesse de Neuchatel (Marie de Chalons) usageait, pour sa tisane de relevée de couches, 56 pots d'hypocras et 60 de clairet: d'ailleurs, elle ne buvait pas seule; c'était l'usage d'offrir aux personnes qui visitaient l'accouchée un plat de dragées ou d'épices sucrées et des vins épicés ». (Quiquerez, *Revue d'Alsace*, 1869, p. 208).

4. « Sur le dressoir, dit ailleurs Aliénor en parlant des « Comtesses et autres dames » (p. 192), il doit y avoir deux chandeliers d'argent où il doit avoir deux grands flambeaux de cire pour faire ardoir quand quelqu'un vient à la chambre, et tousjours deux torches devant le dressoir pour pareillement faire ardoir, quand il est mestier ». Pour la comtesse de Rethel, en 1403, on achète 90 livres de cire blanche « ouvrées en chandoilles, chierges et tortis fais de bougie ». (*Rev. des Soc. sav.* 1875, 1er sem. p. 608).

Digitized by Google

« Chez les comtesses et autres dames, le dressoir doit être de trois degrés (p. 192).

« Au plus près de la chaire à dos placée au chevet, on mettra un petit banc couvert d'un banquier et des carreaux de soie ou d'autres étoffes pour faire asseoir les personnes qui viennent voir l'accouchée (p. 194).

« Les femmes de seigneurs bannerets ont en leur gésine le grand lit et une couchette à un coin de la chambre, mais point de couchette devant le feu. Toutefois, depuis dix ans, quelques dames de Flandre ont mis la couche devant le feu, ce dont on s'est bien moqué (p. 194).

« Si une dame banneresse demeure veufve estant grosse, quand elle accouche, elle doit faire tendre sa chambre toute de noir, et toute la chambre en bas tapissée de drap noir, et sur son lict un drap blanc, et le dressoir couvert de nappes, comme il appartient, sans vaisselle; mais une petite tablette auprès le dressoir à un coin, là où le vin et les espices sont dessus » (p. 209).

On voit que l'étiquette avait tout prévu. Ce cérémonial, rédigé par Aliénor de Poitiers, est celui de la Cour de France sous Charles VI et Charles VII, suivi, avec des variantes, par les princes du sang et les seigneurs de moindre rang.

On peut en rapprocher une description qui se rapporte à la même époque[1]. Aux couches d'Yolande de France, femme d'Amédée de Savoie (vers 1453), la chambre est toute tendue de damas bleu; un ciel de même étoffe surmonte les deux lits; dans l'allée qui les sépare se place la cuve à baigner avec son pavillon. Sur les lits, un couvertoir d'écarlate, fourré d'hermines mouchetées, est recouvert d'un « linceul bien grant de fin limousole » et de carreaux de drap d'or. Aux côtés, de petites lampes d'argent pleines d'oiselets de Chypre[2] et autres

1. *Rev. des Soc. sav.*, 1873, 1er sem., p. 483-484.

2. Oiselets de Chypre, petits oiseaux en riches tissus et souvent recouverts de riches broderies, qu'on emplissait de poudres odorantes (H. Havard).

Digitized by Google

bonnes senteurs; au chevet, un oratoire, le bénitier[1] et la « chaire ployée[2] ». Il y avait aussi un petit lit couvert de damas bleu, dans lequel l'enfant fut mis.

La suite nous fournit un détail digne d'attention :

« Item, dix jours après, Madame de Savoye envoia à madite dame la princesse une très belle chambre de veloux cramoisy, brodée et bien enlevée de personnages, bestes et oiseaux, et de perles, rubis et dyamans; mais elle ne fut tendue jusques les fièvres que mad. dame la princesse avoit pour le let lui feussent passées; car on dit que en nulle chambre où femmes sont pour avoir enffans ne doit avoir nulz personnages, doubtant que la femme eust fraour, ou eust aucune ymaginacion dont inconvenient advenist, et pour ce, comme dit est, sa chambre fut toute tandue de bleu ».

Tout ce luxe était fort coûteux; aussi les testaments et les comptes mentionnent-ils le legs ou le prêt, même à des personnes de haut rang, de draps de lit, courtines, riches couvertures et vêtements à l'usage des accouchées[3].

Les bourgeoises s'efforçaient d'imiter le luxe des grandes dames[4], et, chez les gens aisés, la chambre recevait, pour la gésine, une décoration spéciale :

Et chambre, quant j'aray les maulx
D'enfans, belle et bien ordonnée

1. Couches de la comtesse de Rethel (1403): « ung beau benoistier couvert et ung aspergès d'argent vérez, pour ladite gésine. » Coquillard (*Œuvres*, P. Jannet, 1857, t. I, p. 180 sv.), dans sa description symbolique du mobilier d'une femme en couches, n'oublie pas le bénitier au chevet du lit, avec son goupillon.

2. Chaire ployée : siège en forme d'x appelé aussi *faudesteuil* (Gay).

3. Testament de Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois (*Mém. de la Soc. d'hist. de Paris*, 1885, art. 220, p. 31) : « A la duchesse de Bretaigne, une paire de noz draps à lit deliez, des millieurs à mettre à dames pour leurs gésines ». — De Beauvillé, *Docum. inéd. concern. la Picardie* (P. Impr. nat. in-4°, t. IV, p. 92), Comptes du receveur de Rameval : Madame prête à la femme Hue de Séchelles, qui gisoit d'enfant à Montdidier, une courtine, un long mantel vermeil fourré et autres choses (1408-1409). En 1469, Yolant de France, duchesse de Savoie, prête, pour ses couches, une riche couverture de lit à la comtesse de Genève (Cibrario, *Économie polit. du moyen-âge*, t. II, p. 143).

4. Le Roux de Lincy, dans son introduction aux *Caquets de l'Accouchée* (Biblioth. Elzévir.), a réuni les principaux textes littéraires sur ces usages dans

Digitized by Google

De blanc camelot et brodée,
Et les courtines ensement[1].

Dans la miniature de Fouquet, le ciel, les pentes et les courtines sont blancs aussi, mais le choix des couleurs variait :

Convient qu'il cherche et fournisse
Garde et compère et nourrisse
Et face tendre proprement
Toute la chambre entièrement,
Pour le moins de serges vermeilles[2].

La chambre de la bourgeoise, simple marchande au détail, dont le faste indigne Christine de Pisan[3], est précédée de deux chambres de parade qui contiennent chacune un grand lit et la seconde un dressoir « couvert comme un autel et chargé de vaisselle d'argent ». La chambre de gésine est tendue de tapisseries à devise et on y marche sur des tapis « pareils à or ».

Sur le lit, richement encourtiné, de grands draps en fine toile de Reims, de ces draps, orgueil de la ménagère, parfumés de rose et de lavande[4], et qui faisaient dire à un héraut français : « Et si avons la plus belle honnesteté de linge que royaume peut avoir, soit à Rains, à Troye en Champagne et generallement par tout le royaume[5] ».

La couverture, « à or tissu », apparaît à travers un surtout « aussi délié que soie[6] » qui couvre de tous côtés le grand lit et

la bourgeoisie, — de Christine de Pisan, le *Trésor de la Cité des Dames*. — de Jean Castel, le *Miroir des pécheurs*, — les *Quinze Joyes de mariage*, le poème des *Droits nouveaux*, de Coquillart, — une pièce de Roger de Collerye et la *Controverse des sexes masculin et féminin*, de Gratien du Pont.

1. Eust. Deschamps, *Miroir de mariage*, (OEuvres, t. IX, v. 1302 sv.)

2. *Anc. poésies franç.*, t. II, p. 14. — Pour la comtesse de Rethel (1403), 148 pièces de cendaulx vermeilz sont employées à la décoration de la chambre (*Rev. des Soc. sav.*, 1875, 1er sem., p. 605).

3. Voy. ce texte dans l'introduction déjà citée de Le Roux de Lincy.

4. Gilles Corrozet, *Blasons domestiques* (*Anc. poésies franç.*, t. VI, p. 245).

5. *Le Débat des hérauts d'armes*, pp. L. Pannier et P. Meyer, P. 1879, 8° (Anc. textes), p. 43, § 117.

6. Christine ajoute: « Tout d'une pièce et sans cousture, qui est une chose nouvellement trouvée à faire, et de moult grant coust ». Nous l'avons vu ci-dessus, dans le texte d'Aliénor et la description de la chambre d'Yolant de France.

Digitized by Google

qui peut valoir 200 francs et plus. C'est la bavette, qui nous a donné l'expression « tailler des bavettes »[1]. Là repose l'accouchée, appuyée de grands oreillers de soie cramoisie, à gros boutons de perles.

Après le lit, le meuble principal était le dressoir, « tout paré, couvert de vaisselle dorée », et sur lequel on plaçait les pâtisseries, le vin, l'hypocras, qui devaient être offerts aux visiteurs et aux visiteuses. Les sièges étaient nombreux : près du lit, au chevet, la grande chaire à dos[2], ou un « faudesteuil garni et couvert de fleurs[3] », des sièges bas, les caquetoires, et des carreaux où s'asseyaient les filles[4].

La reine de la fête est richement parée, « coiffée à la coquarde », dit Jean du Castel, ornée de colliers et de bracelets d'or. Le vêtement usuel est la brasserolle[5], camisole de satin de couleurs diverses, cramoisi, paille, blanc ; d'autres sont en velours, en toile d'or ou d'argent.

« Et Dieu scet, ajoute Christine de Pisan, les autres superfluz despens de festes, baigneries, de diverses assemblées, selon les usaiges de Paris à accouchées ».

1. Robert Estienne (*de re vestiaria*, 66) définit ainsi la bavette : *Vestis linea vel instratum lineum potius quod apud nos puerperae, honoris et decoris gratia, lecto in quo discumbunt superponere solent, ad candorem et cultum delicatiorem ostendendum* (cité par Gay, *Glossaire*, v° bavette).

2. G. Corrozet, *Blasons domest.* (Anc. poésies fr., t. VI, p. 249) :

> Chaire près du lict approchée
> Pour deviser à l'accouchée.

3. Jean du Castel (Le Roux de Lincy, p. XII).

4. Coquillard (*Œuvres*, p. p. Ch. d'Héricault, P. Jannet, 1857, t. I, p. 180) :

> Les carreaux sur quoy séent les filles
> Sont pains d'ung tas de : Se m'ist Dieux! (Si Dieu m'aide).

5. Pour la reine, en 1376, on emploie du fin blanc de Brucelles et de la toille de Raims (Gay, v° *bracerolle*) ; en 1470, une aulne de satin noir double à faire une bracière ; un demi quartier de veloux noir à faire une paire de bombardes ausd. bracières (argenterie de la reine Charlotte, Gay, v° *bombarde*). — Roger de Collerye (*Œuvres*, p. 106) parle des brasserolles magnifiques, et Gatien du Pont du « Corsage de drap d'or fourré de martre » que porte l'accouchée (cité par Le Roux de Lincy, *Introd.*, p. XLII). L'inventaire de Pierre Sureau, 1435 (Rouen, 1892, 8°) mentionne des « bacherolles à femmes de gesine fourrées de vieille penne ».

Digitized by Google

De ces réunions de commères, de leurs médisances et des tracas du pauvre mari, l'auteur des « Quinze Joyes » a tracé un tableau très pittoresque et amusant, mais trop connu pour que nous le reproduisions ici. Des livres de raison nous en ont aussi conservé le souvenir. Antoine de la Salle[1] nous représente son digne et infortuné prudhomme se ruinant presque pour rassasier l'appétit des commères qui jettent tant de pierres dans son jardin; mais d'autres textes font voir qu'aux gésines, comme aux mariages, les visiteurs n'arrivaient pas les mains vides. Chez maître Péconnet, notaire à Limoges[2], ils apportent des pâtés de poulet et de lièvre, des poulets, des oies, des cochons de lait, du vin (1489-90). A Besançon, chez un autre notaire du même temps, J. Chaudet[3], chaque naissance est également l'occasion de repas et de présents, et le père en suppute la valeur sur son livre. Quelquefois même, enthousiasmé par l'aspect d'un chapon offert à sa femme, il laisse échapper cette exclamation joyeuse : Et oncques n'en vis un si gras !

Des règlements municipaux furent édictés pour restreindre les frais de ces visites et le nombre des visiteurs. A Limoges, en mai 1253, une ordonnance avait interdit toute visite chez l'accouchée jusqu'à son rétablissement; les grand'mères des deux lignes, la mère, la belle-mère, les sœurs, les filles, les belles-sœurs étaient seules exceptées. Défense était faite d'envoyer, à l'occasion des couches, des gâteaux, des oublies ou d'autres friandises, de faire des repas, de boire et de manger et de donner aucun cadeau. En 1436, ces dispositions furent rappelées, tout aussi vainement[4]. A Montauban, il était interdit aux femmes d'aller visiter une accouchée, à moins d'être sa

1. Il n'y a pas à douter que les Cent Nouvelles et les Quinze Joyes soient d'Antoine de la Salle, aussi bien que le Petit Jehan de Saintré (G. Paris, *Romania*, 1896, p. 606).

2. *Journal de maître Péconnet, notaire royal à Limoges* (1487-1502), pp. L. Guibert, *Livres de rais. lim.*, Limoges 1888, 8° p. 178 et suiv.

3. *Livre de raison de J. Chaudet, de Besançon* (J. Gauthier, *Mém. de l'Acad. de Besançon*, 1886, p. 138 et suiv.

4. Voy. L. Guibert, *Livres de rais. lim.*, Introd., p. 38 et suiv.

Digitized by Google

cousine seconde, au moins, ou sa commère, et ces visites ne pouvaient avoir lieu que le dimanche[1]. Mais les mœurs furent plus fortes que les lois.

Combien il est regrettable que des artistes du xve siècle ne nous aient pas laissé, deux siècles avant Abraham Bosse, le tableau de ces Caquets de l'accouchée, ou des somptueuses décorations que recevait, chez les grands seigneurs et les riches bourgeois, la chambre de gésine ! Des scènes de naissance sont assez fréquemment figurées par nos miniaturistes, mais nous y chercherions en vain l'ameublement luxueux et les traits de mœurs dont nous venons de lire la description.

Une miniature de 1433, publiée par H. Shaw, puis par Th. Wright[2], représente la naissance de saint Edmond. La chambre est élégante : des peintures ornent les murs ; la cheminée avec ses trois niches, qui abritent des chandeliers et des coupes, la crédence chargée de vaisselle d'or ou d'argent doré, le lit à courtines et couverture brodées, la chaire placée au chevet, et jusqu'au tapis de pied, — exemple très rare —, étendu devant la cheminée, tout cela compose un intérieur confortable. Assise sur une huche, près du feu, une jeune dame emmaillotte l'enfant ; d'autres présentent à la mère, celle-ci une écuelle, celle-là un hanap muni d'un couvercle.

Un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique[3], un peu plus récent (fig. 3), nous introduit dans un intérieur moins luxueux, bien que nous soyons, d'après le roman, chez une reine. Le sol est recouvert d'une natte ; la cheminée est très simple, dépourvue même de chenets. La jeune mère repose dans un lit à couverture rouge, à ciel et rideaux bleus, avec des franges où alternent le bleu et l'or. Le chevet du lit, en bois, présente une décoration assez élégante ; mais la chaire à haut

1. E. Forestié, *Livres de comptes des frères Bonis* (xive *siècle*), *Archives hist. de la Gascogne.* — Introd. p. cli et suiv.

2. H. Shaw, *Dresses and decorations of the middle ages*, London 1843, 4°, t. II. — Wright, *The Homes of other days.* London, 1871, 8° p. 410.

3. Biblioth. roy. de Belgique, ms. n° 9967 f° 47 v°. *Ystoire de Helaine*, reprod. par J. van den Gheyn, P. Fontemoing, pl. vi.

Digitized by Google

dossier est sans dosseret d'étoffe et sans coussin. Une femme en cotte bleue et surcot vert berce un des enfants à l'aide d'un cordon attaché à l un des montants du berceau ; une seconde, debout en robe bleue, expose à la chaleur du feu un autre enfant nu, tandis que sa compagne, à genoux, en robe rouge,

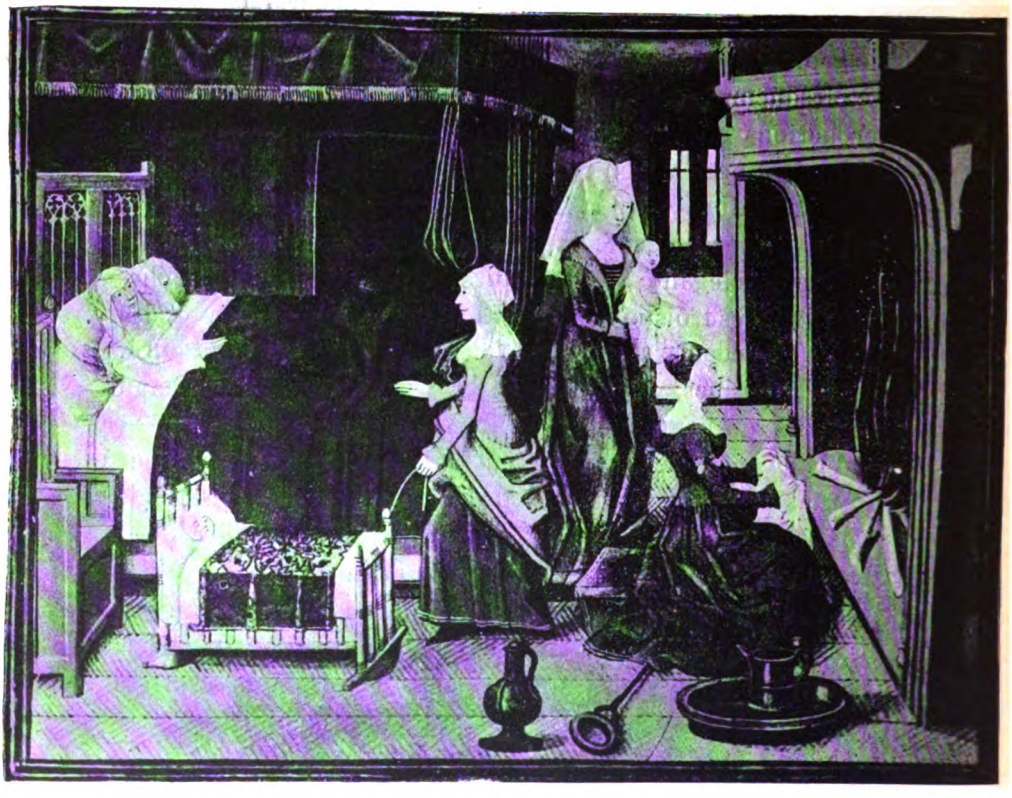

Fig. 3. — Naissance des deux fils d'Hélène. Ystoire de Helayne, Bibl. roy. de Belgique, n° 9967, f° 47 v° pp. J. van den Gheyn.

fait chauffer des langes. Auprès d'elle, le bassin de cuivre, avec son pot à eau, qui a servi au bain des nouveau-nés.

Nous devons aux graveurs allemands du xve et du xvie siècle des tableaux de mœurs qui constituent des illustrations de nos textes, plus complètes et plus intéressantes, que celles de nos miniaturistes.

Digitized by Google

Israël von Meckenen nous montre des femmes qui présentent une collation à la mère, tandis qu'une autre, avant de baigner l'enfant, a pris la précaution de se déchausser et tâte l'eau de son pied nu, pour s'assurer qu'elle n'est pas trop chaude[1]. Ce détail de prudente sollicitude se retrouve chez un autre maître allemand, Zeitblom[2].

Qui ne connaît le dessin d'Albert Dürer consacré à la naissance de la Vierge, image fidèle, dit Janssen, de l'ancien *home* allemand[3] ? Tout s'y trouve réuni : les soins à l'accouchée, les apprêts du bain, les conversations des assistantes, dont l'une, au premier plan, paraît avoir grand'soif[4]. Une gravure sur bois de la même époque, moins artistique assurément, est peut-être plus intéressante encore par la variété de ses détails. Comme dans beaucoup de miniatures, des actions successives sont juxtaposées ici en un seul tableau : l'accouchement proprement dit, le poupon emmaillotté présenté à sa mère, couchée dans le grand lit à quenouilles, les amies assises autour d'une table bien servie; des enfants qui jouent, l'un dans un chariot à roulettes, l'autre assis près d'un berceau; au fond, on aperçoit la cuisine, avec sa haute cheminée, dont le manteau est richement garni d'ustensiles, et, par une fenêtre ouverte, le pignon à redents d'une maison voisine[5].

« La médecine, dit M. S. Luce, recommandait le bain aux femmes enceintes, non seulement pendant la grossesse, mais après l'accouchement[6] ». On sait, depuis longtemps, combien

1. Wien, *KK Kupferstichsammlung*, B. 31, reprod. par A. Schultz, *Deutsches Leben im XIV u. XV Jahrh.* (Famil. Ausg.) fig. 208.

2. Naissance de la Vierge, par Zeitblom (*Gaz. des Beaux-Arts*, 3e série, t. XXII, p. 304).

3. L'Allemagne à la fin du moyen-âge (trad. fr.) P. 1887, 8° p. 198.

4. Reproduite dans *Monographien zur deutschen Kulturgesch.*, Ve Band, *Kinderleben*, v. Hans Boesch, p. 12.

5. *Ibid.*, p. 14.

6. S. Luce, *Hist. de Bertr. du Guesclin*, P. 1876, 8°, p. 68. — *Fabliaux*, p. p. A. de Montaiglon, t. I, p. 89 : « Et la dame fut bien gardée, — Sovent baignée et relevée. » Du Vallet qui d'aise à mésaise se met (*Jahrb. für Roman. u. Engl. Sprache u. Liter.*, N. F. I. p. 295, sv. v. 339 sq.) : « *Dont li estuet le fu souffler-Et l'iaue du baing aprester.* » — Du Cange, v° *jacere* 4 : *Quae quidem Marga-*

Digitized by Google

l'usage du bain était répandu et fréquent chez nos aïeux : ils se plaisaient à le prendre en commun, non seulement aux étuves, mais aussi dans des maisons amies. Des courtines entouraient la cuve ; une planche était posée en travers, et, tout en se baignant, on mangeait et on buvait. Cette liberté de mœurs disparut, au XVIe siècle, sous l'influence de la Réforme protestante et de la Contre-Réforme catholique. « Mesdames, s'écrie Ménot, comment vous comportez-vous après votre délivrance ? L'accouchée se baigne toute nue; les autres dames se réunissent autour d'elle. Et Dieu sait quels attouchements, quelles paroles déshonnêtes! Et vous ne rougissez pas d'y conduire vos filles qui vous accompagnent partout[1] ! ».

Qu'aurait dit Ménot s'il avait vu que, dans ces réunions, on rencontrait non seulement des voisines, mais aussi des voisins[2], et même des cordeliers? Voici des vers adressés à un de ces religieux :

Item, se allés chés accouchées,
Ne vous approchés près des baings,

reta, tunc de puero jacens, et propter hoc se balneabat. — *Quinze Joyes de mariage* : « Les commères desjeunent, disnent, boivent maintenant au lit de la commère, maintenant à la cuve » (p. 30).

Voy. B. Prost, *Inventaires et Comptes*, Gésine de la duch. de Bourg., t. I, p. 251 (1371), art. 1402 « pour une grant chadière à chaufer les bains de Madame, I grant coquemar à tenir l'eau chaude lez le feu, II bez d'asne pour porter l'eau des bains ». Art. 1412 : XXIII l. t. « pour une charrette atteiée d'un roncin gris, que Mgr fist achatter (à Dijon) pour amener de la rivière d'Oiche l'eau pour les bains de la gecine de Madame. » Art. 1417 : « II cuves à baigner, II paveillons tous ferrez à mettre sur lesd. cuves, II tables à mettre devant lesd. cuves... »

Cp. encore *Couches de la Comtesse de Rethel* (1403) (*Rev. des Soc. sav.*, 1875, 1er sem., p. 604) : VI aulnes de drap vermeil de Malines mises à faire la couverture de la cuve à baignier pour mad. Damois. ; — p. 606 : LXIV aulnes de toille bourgeoise pour faire deux chapelles et deux fons de cuve à baigner pour mad. Damois.

1. Ménot, *Serm. quadrag. Paris. declam.* P. 1526, f° XLIV, col. 4.

2. Gay, *Gloss.* v° *bain*, cite un texte de 1518 : à la Tour du Pin, en Dauphiné, pendant la gesine d'une femme, « on les voit tous les jours baignant nues et les voisins viennent souvent faire le banquet auprès d'elles. » Voy. aussi H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, ch. 8 : « Ceux qui se sont trouvés quelquefois au caquet des femmes, quand elles ont les pieds chauds, pourront faire conjecture quel est leur bec, alors qu'elles se baignent chaudement ensemble au bain d'une gisante, qui est aussi une circonstance à noter ».

Digitized by Google

Ains, dès que verrés ces trenchées
De fleurs, roumarins, aubefoings,

Serrés, tant que pourrés, les poings,
Et pencés lors à Paradis,
En disant bas, à jointes mains,
Pour les mors, ung de Profundis.

Et se, par force ou par contrainte,
Pour baigner vous font despouiller,
La corde contre la chair ceinte,
Ayés tousjours sans deslier ;
Ne m'alez point lors l'eau brouller,
Fleurer les bouquets des poupines,
Saillir, taster, ne chatouiller,
Ne baiser entre ces courtines[1].

D'ailleurs, les dames qui venaient voir l'accouchée avaient parfois, pour se baigner après elle, d'autres motifs que le plaisir : une femme stérile, dit Bouchet, peut devenir féconde en se baignant dans l'eau qui a servi à ce bain[2].

IV. — Les Relevailles.

« La bénédiction des accouchées, dit M. l'abbé Corblet, est appelée relevailles ou purification. Aucune prescription de l'Église ne rend les relevailles obligatoires ; c'est seulement une pieuse coutume qu'elle encourage. Au XIIIe siècle, beaucoup de femmes, à l'exemple de la Sainte Vierge, s'abstenaient d'aller au Temple pendant quarante jours. Le pape Innocent III ne voulut point blâmer cette dévotion ni désapprouver les mères qui vont plus tôt à l'église se faire bénir par le prêtre[3] ».

D'ailleurs, si l'Église n'imposait pas cette cérémonie, la superstition était plus impérieuse. On croyait, dit Thiers, qu'une accouchée était juive jusqu'après sa purification, et que,

1. *L'Amant rendu Cordelier à l'observance d'Amour*, p. p. A. de Montaiglon (*Soc. des anc. textes*, P. 1881, 8°) CCXXI, CCXXII. — Parmi les visites que reçoit la femme de maître Péconnet, notaire à Limoges, figure celle d'un religieux, cousin du mari ; il fournit sa part du pique-nique, mais il n'est pas question de bain (*Livres de rais. lim.*, p. 181).
2. Bouchet, *Serées*, t. IV, p. 43.
3. Corblet, *Hist. du Sacr. de Baptême*, P. 1881-82, 8°, t. II, p. 497 et suiv.

Digitized by Google

jusqu'à ce moment, elle ne pouvait faire du pain ni aucune autre chose de son ménage. Lorsqu'une femme mourait en couches, une autre se faisait relever à sa place; cette pratique fut condamnée par plusieurs rituels [1].

Dom Martène [2] a publié des extraits de deux rituels, l'un de Châlons (p. 639), l'autre de Limoges (p. 643), qui décrivent cette cérémonie. La femme entend une messe célébrée à son intention; le prêtre, après avoir dit *Adjutorium, sit nomen Domini, Oremus*, bénit le pain qu'il lui donne ensuite à manger; puis il lui présente la paix à baiser et l'asperge d'eau bénite, ainsi que les assistants (Châlons). A Limoges, l'officiant, après avoir donné le pain bénit, posait son étole sur la tête de la relevée en récitant l'Évangile *In principio*. Elle baisait l'étole, recevait l'aspersion d'eau bénite et se retirait.

Barbier de Montault a décrit autrefois une miniature qui représente l'offrande des relevailles [3]. Devant un autel à retable et à parement bleus, le prêtre, en chasuble de drap d'or, présente la patène à baiser à une femme voilée qui porte, sur une nappe blanche horizontalement rayée de bleu, un pain rond et dans la main gauche un cierge. Une autre femme, qui l'assiste, tient également un cierge jaune.

Les statuts synodaux de Meaux, antérieurs à 1363, recommandent aux prêtres de ne pas donner la communion aux relevées de couches, à moins qu'elles ne l'aient demandée expressément et ne soient confessées [4]. La bénédiction elle-même devait être refusée aux femmes vivant en concubinage. Eude Rigaud, archevêque de Rouen, constate sur le registre de ses visites qu'un de ses doyens a admis à la purification deux filles de joie *tanquam probas feminas, ut haberet rem cum illis* [5].

1. J. B. Thiers, *Traité des Superst.*, t. II, p. 168-171.
2. *De antiq. Eccles. ritibus*, Rouen, 1700, 4°, t. II.
3. Miniat. d'une Bible de la Biblioth. nat., *Revue de l'Art chrét.*, t. IX, 1865, p. 142.
4. *Thes. nov. anecd.*, t. IV. col. 902 d.
5. Du Cange, v° *purificare*, 2. — Les statuts de Simon, évêque de Nantes (1366-81), prescrivent de n'admettre les femmes coupables de concubinage à la

Digitized by Google

Les offrandes faites aux relevailles constituaient une partie du casuel des curés. La relevée leur laissait le pain, le vin, le cierge, parfois aussi quelques pièces de monnaie[1]. A Auxerre, elle apportait sur l'autel le « chrémail en quoy les enfants sont baptisés » et elle pouvait le racheter en donnant quatre deniers au prêtre[2].

Nous trouvons, à ce sujet, d'intéressants détails dans le texte, déjà cité, d'Aliénor de Poitiers.

« A la relevée de toutes princesses, dames d'estat et banneresses, ne doit avoir guaires de gens, et se doibt faire bien matin selon les lieux là où on est, et selon la coustume des Eveschez, et se doibt faire dans l'hostel sans aller à l'église.

« Les princesses le font selon la coustume de la Cour, qui est toute telle que les autres, excepté qu'à l'offrande l'accouchée offre une chandelle et une pièce d'or ou d'argent dedans, un pain enveloppé dans une serviette et un pot plein de vin, et ces trois offrandes portent trois femmes après elle ; et quand l'accouchée est à genouil devant le prestre pour offrir, chascune des trois femmes lui baille ce qu'elle a apporté, et à chacune fois l'accouchée baise la paix que le prestre tient.

« Du temps passé, les princesses estoient assises sur le lict, fort parées et ornées richement, et de là les prenoient princes ou chevaliers, et trompettes et menestriers les menoient en la

purification après leurs couches que si elles renoncent publiquement à la cohabitation et d'en envoyer dans la quinzaine un certificat à l'official de Nantes (*Thes. nov. anecd.*, t. IV, col. 963 a).

1. Voy. les textes cités par Du Cange aux mots *purificare* 2, *admissatio*, *candela*. Guérard, *Cartul. de Saint-Père* (*Doc. ined.* P. 1840, 2, 4°) p. cxxix. — *Gallia Christ.*, t. XIV, Egl. de Rennes, preuves, col. 187 : *Decretum Roberti epi de Ecclesia B. Mariæ* : « *Item habebit in purificationibus candelam solitam offerri per mulierem purificandam et pecuniam in candela existentem, et panem quem contingit offerri ab ipsa purificanda in purificatione sua.* » (1359). M. L. Merlet rapporte une plainte des vicaires de l'église de Saint-Valérien contre Jean Goudart, prêtre, qui, disant la messe dans leur église, a, au mépris de leurs droits curiaux, relevé une pauvre femme qui « n'avoit pas de quoi se faire amesser » (1545) (Registres des notaires du Dunois, p. 109).

2. *Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne*, t. II, 1848, p. 97-108 (Quantin, *Une paroisse de ville et son curé au* xv*e siècle*). Le chrémeau était un bonnet que portaient pendant quelques jours les nouveaux baptisés.

Digitized by Google

chapelle relever, comme si ce fussent esté espousées[1]; et le fit la duchesse Isabelle de son premier enfant, comme j'ay ouy dire; mais depuis point : et aussy il me semble que le moins de feste, et le plus simplement, est le plus honneste pour ce jour, quand le lendemain on en debvroit plus faire; toutes fois c'est une joye pour ceulx à qui il touche, et peut-on faire chère raisonnable, selon l'estat de chacun[2]. »

En effet, dans toutes les classes de la société, cette cérémonie était l'occasion de réjouissances auxquelles on conviait parents et amis. Ainsi, en 1338, de grandes fêtes sont célébrées en l'honneur des relevailles de la reine d'Angleterre, qui venait de mettre au monde Lionel, futur duc de Clarence; en 1377, des fêtes sont données à Toulouse pour les relevailles de la duchesse d'Anjou[3].

Chez les humbles aussi, et à la campagne comme à la ville, on se livrait à la joie et on faisait bombance.

« Comme icellui Perrin, adonc demourant à Velly en Vesquesin, eust sa femme gesant d'enfant et pour icelle purifier et relever au temps et selon le stile introduit en Sainte Eglise, icellui Perrin feust alez devers le chappellain... et lui requist qu'il voulsist relever sa femme; lequel lui dist qu'il le feroit volentiers et que il alast tantost faire aprester sa ditte femme et ses amis et voisins pour lui faire honneur et compaignie, si

1. Dans le livre d'Heures dit de la duchesse de Bourgogne, au Musée Condé à Chantilly, la première miniature du Calendrier représente probablement ce cortège des relevailles, plutôt qu'un cortège de noces. On n'y voit point la suite du marié, ni le clergé attendant les futurs époux à la porte de l'église, comme par ex. B. N. fr. 12574, fo 113.

2. *Les Honneurs de la Cour*, t. II, p. 201.

3. Froissart, édit. S. Luce, t. I, p. 418, t. IX, p. 15. — Pour les siècles antérieurs, voyez Alwin Schultz, *Das höf. Leben*, t. I, p. 145. — Voy. aussi B. Prost, *Invent. et comptes*, t. I, art. 1427 : le dim. 6 juill. 1371, jour des relevailles de Madame (la duchesse de Bourgogne) à Dijon « y furent plusieurs chevaliers et dames. Le duc fit acheter six pièces de sathanin, du prix de 180 fr. et quatre pièces de baudequin large, coûtant 120 fr. qu'il donna à plusieurs dames qui furent aux relevailles. Il fit présent de 100 fr. aux ménestrels qui furent à la fête des relevailles. »

Digitized by Google

comme acoustumé est de faire aux prudes femmes du païs, et se mist en grans fraiz pour ses amis festier[1]...

« Jourdain Garnier ala en l'ostel de Jehan Decquetot le jeune, en la paroisse de la Chapelle de Bernouville, pour ce que la femme dudit Jehan, qui estoit cousine de sa femme, devoit relever cellui jour, et la fu ledit Jourdain et sa femme au diner, et firent bonne chère ensemble, ainsi qu'entre voisins et amis est acoustumé à faire un tel cas[2].

« Le suppliant avoit entention de tuer ung pourceau et certains chevreaux qu'il vouloit abiller pour faire le festaige de l'amessement d'une sienne fille qui estoit accouchée d'enfant, laquelle devoit aller le lendemain à la messe[3]. »

Le curieux journal du sire de Gouberville (1553-1562) nous montre ce seigneur assistant à presque toutes les relevailles de sa paroisse[4].

La bourgeoise dont Antoine de la Salle nous détaille les exigences dans ses « Quinze Joyes de mariage » se préoccupe longtemps à l'avance de la robe qu'elle mettra pour cette cérémonie[5]. Les testaments du moyen âge, qui renferment tant de dispositions inspirées par un sentiment de touchante sollicitude envers les pauvres, mentionnent souvent des legs destinés à fournir aux accouchées dénuées de ressources le moyen de se présenter à l'église dans une toilette convenable[6].

Le 2 mars 1370, Agnès, femme de Michau Poirier, bourgeois

1. Du Cange, v° *Purificare* 2 (lettre de rem. 1388).
2. Du Cange, v° *Relevata* (lettre de rem. 1382).
3. Du Cange, v° *Admissatio* (lettre de rem. 1444).
4. *Journal du Sire de Gouberville* (1553-1562) p. p. l'abbé Tollemer (Rennes, 1879, in-18), p. 553.
5. « Hellas! ma cousine de tel lieu m'avoit demandé si je auroye point de robe à mes levailles, mais j'en suy bien loing, et aussi il ne m'en chault, et suy d'accord de lever demain, et aille comme aller pourra. » Mais le « pouvre homme » qui comprend ce que parler veut dire « court jour et nuit et quiert la robe dessus dite, et autres chouses, dont à l'aventure il s'endebte grandement. » (*Quinze Joyes*, p. 27).
6. L. Merlet, *Les Testaments au* XIV*e et au* XV*e siècles. Bull. du Comité, Sciences économ.*, 1889, p. 48. — A. Tuetey, *Testaments enregistrés au Parlements de Paris, Doc. inéd., Mélanges hist., Choix de doc.*, t. III, p. 582.

Digitized by Google

de Châteaudun « lesse son mantel d'ecarlate fourré de vair pour prester aux femmes qui relèveront de gésine. »

« Je laisse (dit Marguerite de Bruyères, dame des Bordes) pour relever les femmes gisans dudit Bruières, ung mantel de gris, à ce qu'elles prient Dieu pour l'âme de moy » (1416).

Le 14 août 1421, Marion le Maçon, femme de Gilet Sonville, tanneur à Châteaudun « donne et lesse à l'œuvre de l'église de Saint-Lubin de Châteaudun son surcot qui est tout neuf, lequel est fourré de doux de connins, lequel don est fait ad ce que ledit surcot serve aux femmes qui relèveront, duquel on fera un mantel, et pour icellui faire mettre en estat, donne 25 s. »

Enfin Michelle Badoulleau « veult et ordonne estre fait ung manteau de trois aulnes de drap noir, pour prester à povres femmes quand elles relievent, lequel manteau gardera Katherine, femme de Simon Belouseau, et Loyse, femme de Jehan Delaporte. »

Avec les relevailles se clôt ce chapitre de l'histoire de nos mœurs privées, si différentes, à tant d'égards, de nos usages actuels. Bien qu'elles fussent précédées d'une cérémonie autrement importante, celle du baptême, nous n'avons pas cru devoir aborder ce dernier sujet dont l'exposé aurait entraîné de trop longs développements.

A. Gascard

APPENDICE

Les indications qui suivent pourront, malgré leur petit nombre, compléter utilement notre étude. — Voir aussi le *Répertoire des peintures du moyen âge et de la Renaissance*, par M. S. Reinach (Paris, Leroux).

1° Miniatures inédites.

Bibliothèque nationale.

Fr. 24364. Roman d'Alexandre, XIIe siècle, f. 3 r°.
Fr. 166. Bible moralisée, XIVe-XVe siècles, f. 8 v°, 12 r°, 144 r°.
Fr. 167. Bible moralisée (dessins du XIVe siècle), f. 31 r°.
Fr. 64. Orose (XVe siècle), f. 234 r° (opération césarienne, min. décrite ci-dessus; fig. 2).

Digitized by Google

Lat. 16827. Missel copié en 1492 pour Jean de Foix, évêque de Comminges, f. 17 v°.

Fr. 54. Fleurs des Histoires, XVIe siècle, f. 258 r°.

2° Manuscrits publiés.

Heures de Milan, Bruxelles, G. van Oest, in-4°. Pl. 2. *Naissance de S. Jean-Baptiste.*

Bréviaire de Philippe-le-Bon (Biblioth. royale de Belgique), pp. J. van den Gheyn, S. J., Brux. G. van Oest, 1909, 4°. Pl. 56. *Nativité de la Ste Vierge.*

Les Quarante Fouquet, par M. Gruyer, P. 1900, 4° (d'après les originaux conservés au musée Condé à Chantilly, Heures d'Étienne Chevalier). Pl. 6. *Naissance de S. Jean-Baptiste* (fig. 1).

Bréviaire Grimani, photogr. des miniat., par Ant. Perini, Venise, F. Ongania, 1880. N° 70. Naissance de S. Jean-Baptiste.

Une reproduction complète et en couleurs vient d'être publiée a Leyde en 12 vol. in-f°, 1904 et suiv. — La miniat. est au t. VIII, pl. 1128.

Ystoire de Helaine, reprod. du ms. 9967 de la Biblioth. royale de Belgique, pp. J. van den Gheyn, S. J. (P. Fontemoing). N° 6 (Voir fig. 3). — Cette min. avait déjà été publiée par P. Lacroix, *Mœurs, usages et costumes au moyen-âge*, p. 91, qui l'attribue toutefois à un ms. (sans autre indication) de la Biblioth. nationale.

3° Publications diverses.

La Vie de la Vierge, d'après le tableau à compartiments de l'église Notre-Dame de Montluçon, avec 7 phototypies. — Notice explicative par L. Duchet, Montluçon, 1896, 4° (art flamand, fin du XVe siècle). — Pl. II.

Figurale Holzplastik, ausgew. u. hgg. v. J. Leisching, IIes B. (Musées et églises d'Autriche), Wien, f°. Pl. LVII. Naissance de la Vierge.

A. Schultz, *Deutsches Leben im XIVe u. XVe Jahrh.* (Famil. Ausg.), fig. 123, d'après J. Hartlieb, Alexander, 1458, Cod. Germ. monac. n. 581, — fig. 124, d'après une peinture de la Pinacothèque royale de Munich.

Monographien zur deutschen Kulturgesch., IIIes Band, *Der Arzt*, v. H. Peters. — P. 46, grav. sur bois du *De Officiis* de Cicéron. Augsb. 1531, représ. assez réaliste d'un accouchement.

Même coll., *V^es Band, Kinderleben*, v. Hans Boesch. — P. 7, H. Burgkmair, XVIe s. — P. 12 Chambre d'accouchée à Nuremberg, d'après la Vie de la Vierge, d'A. Dürer. — P. 14, grav. sur bois du XVIe siècle, offrant la représentation la plus complète de la scène qui nous occupe. Nous l'avons décrite dans notre texte. — P. 15, grav. sur cuivre d'Isr. van Meckenen, XVe siècle, Chambre d'accouchée dans l'Allem. du nord (reprod. également par A. Schultz, *D. L.*). — P. 17, Chambre d'accouchée et bain de l'enfant, Suisse, grav. sur bois de 1497. — P. 30, Collation chez l'accouchée, grav. sur bois, deuxième quart du XVIe siècle. Musée germanique de Nuremberg.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Excursion dans la vallée du Rhin à la recherche des objets d'origine étrusque [1].

Sarralbe (Moselle), 7 sept. 1869.

Mon cher Bertrand,

Vous devez être maintenant revenu, ou sur le point de revenir de votre expédition danoise, et je puis vous donner des nouvelles de la petite course que j'ai entreprise, vers la fin de septembre, sur vos indications. Elle n'a pas manqué d'intérêt, et pourrait peut-être conduire à quelques résultats. J'ai noué dans le pays des relations qu'il me serait facile de développer encore, s'il y avait lieu.

Voici quel a été mon itinéraire. J'ai d'abord été à Sarrebruck, où un correspondant de mon beau-père s'était chargé de me procurer des renseignements et des recommandations. De là j'ai été à Spire, où j'avais à voir un trépied, un vase et un collier trouvés à Durckheim. De Spire, j'ai gagné Mayence et Wiesbaden; j'ai passé deux jours à étudier le musée de M. Lindenschmidt et à causer avec lui moitié en allemand, moitié en français, plus souvent en allemand. Il écrit et il lit le français, mais il le parle très difficilement, et dès qu'il a à développer, avec sa vivacité passionnée, quelqu'une de ses thèses favorites, il revient à l'allemand, qu'il parle avec une singulière volubilité. C'est d'ailleurs un homme aussi obligeant que peut l'être quelqu'un d'aussi occupé, et son musée est très riche, très bien classé; on y apprend beaucoup en le parcourant avec lui. Sur son conseil, j'ai été visiter aussi avec soin le musée de Wiesbaden, qui a pour directeur un jeune homme dont j'avais lu beaucoup de travaux dans les Annales de l'Institut archéologique, M. le Dr Kékulé. J'y ai aussi été très bien reçu, et j'y ai vu plusieurs monuments intéressants, mais qui n'avaient point de rapport aux recherches que j'avais entreprises.

De Mayence, par Kreuznach où il n'y a que des antiquités romaines des plus ordinaires, j'ai gagné Birkenfeld, où j'ai passé près de deux jours [2]. J'avais eu

---

1. J'ai trouvé ce manuscrit dans les archives du Musée de Saint-Germain. A. Bertrand, devenu directeur du Musée en 1867, avait prié Perrot de faire un tour dans l'Allemagne de l'ouest pour s'informer des recherches et des achats qui seraient possibles dans ce pays; il lui avait accordé, à cet effet, une petite subvention sur le budget d'organisation du Musée. — S. R.

2. [Pour ce qui suit, voir *Birkenfeld*, von H. Baldes und G. Behrens. Francfort, Baer, 1914. — S. R.].

Digitized by Google

la précaution de prendre une lettre pour un négociant de la ville, brave homme qui, quoique épicier, était membre de la Société archéologique princière de Birkenfeld; malgré cette qualité, qu'il me déclina tout d'abord, il relut plusieurs fois la lettre de son correspondant qui m'accréditait auprès de lui, et il lui fallut de longues réflexions pour se rendre compte de ce que j'étais venu faire à Birkenfeld. Une fois qu'il eut compris, il me conduisit à un jeune avocat sourd, qui ne parlait qu'allemand, et qui était le secrétaire de la Société archéologique. Avec ce personnage, malgré toute la bonne volonté du monde, il ne fut pas possible de s'entendre; mais il me montra les débris de deux vases en bronze qui appartenaient évidemment à la même fabrique que les objets trouvés à Durckheim et à Weisskirchen ; c'est la même forme, les mêmes ornements caractéristiques, la même technique. On me conduisit ensuite chez le président de la Société, le conseiller médical princier, Dr Upmann, un jovial vieillard qui adore, à ce qu'il paraît (je suis au courant de la chronique scandaleuse de Birkenfeld) deux choses, les jolies filles et le vin de Moselle. Il nous fit partager le second de ces plaisirs; il fallut, pour causer archéologie et obtenir quelques renseignements, lui faire raison et vider avec lui deux de ces longues fioles que vous connaissez; vous voyez que c'est tout à fait là de l'archéologie militante, et qu'il faut avoir la tête solide pour faire campagne à Birkenfeld. De Birkenfeld, revenant sur mes pas, pour suivre le conseil du Dr Upmann, j'allai passer une journée à Oberstein, pour y visiter toute une collection d'objets appartenant à la Société des antiquaires de Birkenfeld, déposés à Oberstein entre les mains d'un artiste chargé de les dessiner. D'Oberstein, je suis revenu à Sarrebruck, et, avant de rentrer en France, j'ai poussé une dernière pointe sur Mettlach, dans la vallée de la Sarre, pour voir M. Boch-Buchmann, grand fabricant de faïence, propriétaire des objets trouvés à Weisskirchen. Il m'en a montré quelques-uns ; malheureusement le plus important, le plus beau, dont j'avais vu d'ailleurs le moulage à Mayence, était enfermé dans une caisse que l'on n'a pu retrouver. Il veut installer un musée céramique, et tous les objets destinés à y figurer étaient emballés : il aurait fallut ouvrir vingt énormes caisses pour arriver à mettre la main sur ce beau vase. J'ai aussi eu le regret de manquer un autre particulier qui a trouvé de fort belles choses et qui en possède encore une partie, M. Böcking, maître de forges à Abentheuer, près de Birkenfeld. J'avais une lettre pour lui, et il m'avait fait dire qu'il serait très heureux de me voir. Mais malheureusement, quand je suis arrivé à Birkenfeld, il venait de partir à Berlin pour ses affaires. La somme que vous m'aviez allouée a couvert, à cinq francs près, mes dépenses de voyage.

M. Lindenschmit m'a donné, comme on dit en Allemagne, toute la littérature du sujet, c'est-à-dire l'indication de toutes les dissertations déjà publiées sur cette catégorie d'antiquités, de toutes les publications où on a donné des nouvelles de ces fouilles et dessiné les plus intéressants des objets qui avaient

Digitized by Google

été trouvés. Il me sera donc aisé, une fois que je serai à Paris et que j'aurai votre bibliothèque et celle de l'Université à ma disposition, de rédiger un rapport, accompagné des renvois nécessaires : pour peu que vous le désiriez, je m'en occuperai après mon retour. Mon impression, contraire à celle de M. Lohde de Berlin, qui a écrit à ce sujet une longue dissertation, et conforme à celle de M. Lindenschmit, est que, dans le Palatinat, dans la vallée de la Nahe et celle de la Sarre, il a été trouvé toute une série d'objets qui me paraissent antérieurs à l'occupation de ces contrées par les Romains, et qui semblent porter le cachet de l'art étrusque ancien : certains d'entre eux rappellent ceux qui ont été rencontrés à Hallstadt et sur divers points de la Suisse. Ce qui confirmerait cette opinion, c'est que, autant que j'ai pu en juger d'après les renseignements que j'ai recueillis, les armes et les monnaies romaines, les objets romains, si fréquents sur les bords du Rhin que l'on peut à peine remuer le sol sans heurter quelques débris de la civilisation romaine, n'ont jamais encore été trouvés, dans une même sépulture, avec ces vases de bronze, avec ces colliers et bracelets en or de fabrique étrusque. On arrive ainsi à croire qu'à une époque antérieure à la conquête romaine, l'industrie étrusque avait des débouchés au nord des Alpes, qu'une partie de ses produits se plaçait chez les peuples barbares des bassins du Danube et du Rhin. Il s'agirait d'établir avec précision les routes principales que suivaient ces produits, et de tâcher de savoir à quel degré de civilisation en étaient les peuples qui appréciaient et recherchaient ces objets fabriqués en Italie, qui travaillaient parfois, à ce qu'il semble, à les imiter.

Je n'ai trouvé aucune occasion de faire des propositions pour des achats ; les particuliers qui ont encore entre les mains de fort belles choses, MM. Böcking et Boch-Buchmann, les seuls qu'on m'ait nommés, sont de grands industriels, très riches, qui ne se déferaient de ce qu'ils possèdent que pour en faire cadeau à leur souverain ; M. Böcking a déjà donné au Musée de Berlin la plus belle partie de sa trouvaille. M. Upmann, que j'avais tâté, m'a fait comprendre tout de suite que la Société ne pouvait non plus disposer de ses découvertes, que les objets trouvés appartenaient à tous les membres. Pour des fouilles, MM. Böcking et Boch, si on leur en parlait, vous répondraient : « Nous pouvons en faire nous-mêmes quand cela nous plaira, et nous entendons garder pour nous tous les objets que nous trouverons ». Seul, M. Upmann, qui ne dispose, pour sa Société, que d'une très faible somme, se prêterait volontiers à diriger des fouilles dans des endroits qu'il connaît, sauf à ce que vous lui donniez partie des objets trouvés. Il s'est mis à ma disposition. Je vous donnerai quelques détails sur les prix, la situation des tumulus, etc. Je crois seulement qu'il est bien difficile d'y songer pour cette année ; la malveillance de M. Danton me force à reprendre ma classe à Louis-le-Grand, à être de retour à Paris le 4 octobre. Il faut, d'ailleurs, pour avoir des fonds, pour se concerter, plus de temps que de toute manière nous n'en aurions eu après votre retour de

Digitized by Google

Copenhague. Mais, avec les relations que je me suis créées dans le pays et que j'entretiendrai par quelques envois de livres, je pourrai vous offrir, pour l'an prochain, de tenter quelque chose; d'après ce que m'ont dit ces messieurs, avec quelques centaines de francs, on pourrait ouvrir bien des tumulus.

Nous allons tous bien; j'espère qu'en revenant de Copenhague, où j'ai su par les journaux votre présence, vous trouverez aussi tout votre monde bien portant. A bientôt, hélas !

Tout à vous bien cordialement,

Georges Perrot.

Notes prises en 1869.

On a trouvé, dans le voisinage de Birkenfeld, deux de ces aiguières ou vases à long col, en bronze, dont la forme est caractéristique, avec la palmette à l'endroit où l'anse se soude au vase. Ils sont pareils, mois l'un est un peu plus grand que l'autre.

Les tombes où l'on trouve ces vases de bronze ne se composent que d'un tertre rond dans lequel se trouve un lit rectangulaire. Une anse de seau de bronze a été recueillie avec les deux vases de bronze. Aucun objet romain, aucune monnaie n'accompagnait ces vases.

Parmi les objets provenant des fouilles de Birkenfeld et qui se trouvaient, quand j'ai visité le pays, à Oberstein, entre les mains de M. Hermann, j'ai remarqué :

1° Une monnaie d'or barbare, avec un cheval et divers signes ;

2° Une grande couronne de bronze d'un travail très singulier, qui paraît être une imitation des feuilles de laurier.

Plusieurs fragments de couronnes analogues ;

3° Une anse de bronze qui appartient sans doute à un seau analogue à ceux d'Hallstadt (j'en ai déjà parlé plus haut) ;

4° Une belle fibule de bronze avec rouelles contournées à la partie inférieure ; d'assez nombreux bracelets de bronze ;

5° Plusieurs belles haches de bronze d'un excellent travail.

Un vase analogue aux aiguières de Birkenfeld est représenté dans la planche 2 d'une publication que l'on m'a montrée dans cette petite ville :

Erster Bericht des Vereins für Erforschung und Sammlung von Alterthümern in den Kreisen S.-Wendel und Ottweiler. Zweibrücken, 1835. Ritter.

G. P.

Digitized by Google

Observations sur les masques paléolithiques.

Récemment, un archéologue ingénieux, M. Waldemar Deonna, de Genève, s'est occupé de la question de l'existence de masques à l'époque paléolithique[1]. M. Deonna pense que certains caractères grotesques de plusieurs dessins humains paléolithiques sont dus, comme l'a dit autrefois M. Hamy, au penchant caricatural commun à tous les primitifs, enfants ou adultes, à la naïveté de ces artistes novices, humoristes sans le vouloir ; plusieurs autres s'expliqueraient par l'inexpérience technique des dessinateurs, plus accoutumés à traiter les figures animales que celle de l'homme, idée qui a été exposée avec ingéniosité par M. Luquet[2] ; quelques autres cas, notamment certaines têtes en T des fresques de Cogul et Alpera, s'expliqueraient fort bien par une contrainte technique due à l'usage du pinceau.

Toutes ces observations ont leur portée et diminuent quelque peu le *stock* des figures humaines pour lesquelles l'explication du masque pourrait s'imposer. Il reste cependant un groupe appréciable dont la tête n'est en rien humaine, et mérite bien le nom de figure ou museau d'animal ; les têtes d'Altamira, celles de l'homme du Mas d'Azil, plusieurs de celles des Combarelles, sans parler des « *diablotins* » de Teyjat, ne peuvent s'expliquer aussi facilement.

M. Deonna reconnaît combien commode est la théorie des masques — soit de chasse, soit cérémoniels — pour expliquer ces faits. Mais il veut leur en opposer d'autres, à son avis non moins remarquables, et pour lesquels elle deviendrait impuissante ; M. Deonna pense que sa théorie de l'indétermination primitive, en somme fort voisine de celle de M. Luquet, donnerait une explication satisfaisante. On sait que la théorie de M. Luquet est celle-ci : les dessins d'animaux des enfants sont à tête humaine, parce que l'enfant va du dessin humain au dessin animal ; les artistes paléolithiques ont fait le chemin inverse. Cette théorie, admissible pour certains éléments des formes du corps dans des graffites rapides, probablement fort exagérée d'ailleurs, et même fausse dans son ensemble, n'explique assurément pas les visages animaux de certains dessins humains. M. Deonna, pour étayer son objection et fortifier sa théorie psychologique, met en circulation une *très grave erreur*, et il est lui-même victime d'une *profonde méprise*, en affirmant, dans ses deux travaux, l'exis-

1. W. Déonna, *L'indétermination primitive dans l'art grec*, in *Revue d'Ethnographie et Sociologie*, 1912 ; *Les masques quaternaires*, in *L'Anthropologie*, 1914, p. 107.

2. G. H. Luquet, *Sur les caractères des figures humaines dans l'art paléolithique*, in *L'Anthropologie*, 1910, p. 409.

Digitized by Google

tence de *bisons à tête humaine* dans l'art paléolithique. Je crois sa théorie de l'indétermination primitive excellente lorsqu'on l'applique à propos ; mais tel n'est pas le cas ici ; il n'y a, dans l'art paléolithique, *aucun animal*, même bison, *androcéphale*; nul bison peint ou gravé par un paléolithique n'a de tête humaine ou semi-humaine, mais par suite d'une illusion commune aux personnes peu familiarisées avec les formes vraies du bison vivant, plusieurs mauvais dessins ont propagé cette erreur. Le bison vivant, surtout le mâle âgé et en pelage d'hiver, présente un profil qui, avec quelque bonne volonté, peut être taxé d'*assyroïde*, sans que cela ait plus de portée que les qualificatifs de profils d'aigle, de fouine ou de mouton attribués par plusieurs physionomonistes aux traits du visage humain de nos jours.

Les lecteurs de cette *Revue* savent que j'ai cherché à y expliquer[1] l'origine du taureau androcéphale chaldéen par l'altération des caractères vrais du bison, devenu rare et légendaire ; l'indétermination n'est nullement primitive dans ce *processus*, mais bien secondaire, et suivie d'une réinterprétation voulue, nettement anthropomorphique.

J'ai cité alors, pour montrer comme il était facile d'interpréter des dessins de bisons réalistes d'une manière anthropomorphique, les copies *erronées* relevées à Altamira par d'imparfaits dessinateurs, victimes d'une véritable illusion. Je regrette que M. Deonna ait donné quelque crédit à cette confusion ; elle ôte naturellement toute valeur à cette partie de son argumentation, et il demeure que la théorie des masques est tout à fait justifiée dans un nombre de cas assez important. Je ne considère nullement celle d' « êtres spirituels » ou imaginaires comme en contradiction avec cette manière de voir, mais bien plutôt comme en étant la conséquence et le prolongement, car de telles conceptions sont nées d'imaginations nourries du spectacle des mascarades, aussi bien dans l'antiquité que dans l'ethnographie actuelle : avant de projeter dans le monde supranaturel de telles combinaisons de caractères, les peuples les ont vues de leurs yeux dans les mascarades rituelles, prolongement d'antiques usages dont les premiers linéaments se sont ébauchés en plein paléolithique par les déguisements de chasse et les travestissements magiques.

H. Breuil.

---

1. *Le Bison et le Taureau androcéphale chaldéen*, in *Revue archéologique*, 1909, I, p. 250-254.

Digitized by Google

Les derniers malheurs de Phocée.

Phocée!... Le nom de cette harmonieuse cité d'Ionie est particulièrement agréable aux oreilles des Français, parce que ses sonorités méditerranéennes nous rappellent les origines de Marseille, métropole grecque de l'Occident latin. C'est du port de Phocée que vint, en des temps très anciens, en traversant la mer Tyrrhénienne jusqu'au golfe des Gaules, cet aventureux et charmant Euxène qui posa la première pierre d'un temple sur l'acropole où s'élève aujourd'hui la basilique de Notre-Dame-de-la-Garde.

On connaît cette histoire jolie et glorieuse. Le jour même de l'arrivée du Phocéen aux Bouches du Rhône, le brenn des Ségobriges, nommé Nann, donnait un grand festin aux plus braves guerriers des tribus voisines. Sa fille, la blonde Gyptis, devait, selon la coutume du pays, choisir un époux parmi ces héros aux longues moustaches. Libéralement hospitalier, Nann invita Euxène à ce banquet nuptial. Or il advint qu'à la fin de ce repas, la jeune fille, tenant à la main la coupe des fiançailles, qu'elle devait offrir, d'un geste rituel, à l'élu de son cœur, s'arrêta devant le bel étranger, et signifia qu'elle ne voulait point d'autre époux. Alors Euxène, pour remercier celle qui l'honorait d'une prédilection si flatteuse, lui fit un compliment fort bien tourné dans le riche dialecte des Grecs d'Asie :

« On a raison, dit-il, de m'appeler Euxène, puisque ce mot signifie « l'étranger qui est le bienvenu ». Mais toi, je t'appellerai désormais Aristoxène, ce qui, dans le langage des Phocéens, signifie « la bonne hôtesse ». Dorénavant ta patrie sera la mienne. Et je veux dédier, sur cette acropole, auprès de la rive heureuse où sont amarrés mes navires, un autel aux dieux hospitaliers. »

Ainsi fut fondée la ville de Marseille.

Dès lors on conçoit que rien de ce qui se passe à Phocée ne puisse nous être indifférent. Ces temps-ci, un jeune Français, M. Félix Sartiaux, qui s'était déjà fait connaître par l'émouvant récit d'un pèlerinage aux *Villes mortes d'Asie Mineure*, s'est rendu à Phocée, avec mission d'y faire des fouilles archéologiques. L'antique cité, certes, est malheureusement déchue de sa splendeur d'autrefois. Plus de deux mille ans se sont écoulés depuis le temps où Phocée pouvait se glorifier d'appartenir à la confédération des douze métropoles d'Ionie. Pendant ce long espace de vingt siècles, les colonnes des temples se sont écroulées dans la folle végétation des herbes sauvages. Rien n'est resté debout du sanctuaire fameux où l'on voyait une des plus anciennes effigies d'Athéna Polias, déesse tutélaire du labeur industrieux, protectrice de la paix, inspiratrice des pensées justes et des volontés droites. Les marbres de

Digitized by Google

l'acropole de Phocée ont été brisés, à coups de marteau, par des conquérants barbares, qui venaient du fond des steppes de l'extrême Asie, et qui avaient détruit, en passant, les merveilles de Priène, de Sardes, d'Iasos et d'Ephèse. Et quand, de toutes parts, les marches de l'empire romain d'Orient, dernier rempart de la civilisation contre la barbarie, suprême refuge de la chrétienté, eurent cédé sous la poussée des hordes enhardies par la conquête et enivrées de pillage, l'antique Phocée subit le sort des autres capitales de l'hellénisme opprimé. Les survivants du grand désastre ne trouvèrent plus de consolation que dans leurs églises, dans leurs écoles conservées par miracle, comme un domaine idéal, sur leur territoire dévasté. C'est là qu'ils ont pu maintenir, en des siècles d'épouvante, leur langage et leur foi. De génération en génération, ils sont demeurés fidèles aux mêmes souvenirs, aux mêmes espérances. Ils savent que très souvent leur plainte a ému le cœur de la France. C'est pourquoi ils ont fait un affectueux accueil au jeune Français qui est venu dans leur pays pour apporter à l'hellénisme un nouvel hommage d'élégante dévotion, et qui interrogea le sol de la cité antique pour y retrouver des reliques magnifiques et désolées.

Déjà les fouilles de M. Félix Sartiaux aboutissaient à des résultats encourageants. La découverte d'une mosaïque et du dallage d'un important édifice mettait l'heureux chercheur sur une voie nouvelle qui devait être fertile en trouvailles précieuses. Mais bientôt les travailleurs furent obligés de quitter leur paisible chantier. Autour du champ de fouilles, où se poursuivait tranquillement l'œuvre de science, on entendit tout à coup des cris de mort, des appels de détresse. Un effroyable carnage ensanglanta la pauvre ville, comme si une recrudescence de barbarie héréditaire eût rouvert soudain l'ère atroce des tueries d'autrefois.

M. Félix Sartiaux a été témoin des massacres de Phocée. Il raconte ce qu'il a vu. Et ce qu'il a vu est horrible. Les villes et les villages chrétiens de la côte d'Asie Mineure sont littéralement mis à feu et à sang. Et ce ne sont point là des faits de brigandage individuel ou de malfaisance isolée. C'est, comme au temps d'Abdul Hamid, l'organisation méthodique du meurtre, du pillage, de l'incendie. C'est l'exécution d'un programme prémédité, avec un soin qui s'inspire évidemment des affreuses traditions du sultan rouge. M. Sartiaux rapporte des faits qui ne laissent aucun doute sur ce point. Il y a des évidences contre lesquelles échouerait nécessairement toute tentative de dénégation. En présence de ces atrocités, on se souvient de l'éloquente protestation par laquelle Chateaubriand, indigné par des horreurs à peu près pareilles, réussit à secouer l'apathie de l'Europe en disant aux gouvernements, trop souvent enclins à l'inaction d'une politique à courte vue : « La victime a palpité trop longtemps sous les yeux de l'Europe indifférente, pour qu'elle n'excite pas quelque pitié... Vous avez fait une énorme faute, et le sang innocent retombera sur vous ! »

Digitized by Google

Le sang innocent coule plus que jamais, hélas ! en ces pays lumineux qui semblaient prédestinés à l'enchantement de la vie humaine, et qu'afflige de nouveau un inconsolable deuil. N'y aura-t-il point de pitié pour les victimes de ce massacre et pour les pauvres gens qui ne peuvent échapper à la mort qu'en laissant leurs biens aux mains de leurs bourreaux ? Parmi les ruines de Phocée, M. Sartiaux a pu réunir un millier de ces malheureux, les mettre sous la protection du drapeau français, organiser leur exode vers les îles de la mer Egée. Il dira en détail, preuves en main, ce qu'il a vu, ce qu'il sait. Déjà l'écho de sa protestation généreuse s'est propagé, çà et là, dans la presse européenne. Il faut recueillir son témoignage. C'est, en effet, servir la civilisation que d'écouter cette voix française qui dit la vérité[1].

(*Le Temps*, 17 juillet 1914.) Gaston DESCHAMPS.

1. [Voir un article de M. Sartiaux, *Le Sac de Phocée*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1914.]

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 12 JUIN 1914

M. le capitaine Raymond Weill achève sa communication sur les fouilles qu'il a récemment exécutées à Jérusalem, dans la cité primitive remontant à l'époque chananéenne. — MM. Clermont-Ganneau, Maurice Croiset, Paul Monceaux et Ernest Babelon présentent quelques observations au sujet d'une inscription hébraïque et d'une inscription grecque signalées par M. Weill.

Le prix Delalande-Guérineau est partagé de la manière suivante : 500 francs à M. Jules Baillet, *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte* ; — 500 francs à M. Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte* ; 500 francs à M. Clément Huart, *Histoire des Arabes.*

SEANCE DU 19 JUIN 1914

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. Barclay V. Head, correspondant de l'Académie à Londres depuis 1905.

M. Édouard Chavannes donne des nouvelles de la mission de MM. Segalen, Lartigue et Gilbert des Voisins dans la Chine occidentale. Les explorateurs ont découvert, à l'O. de Si ngan fou, la sépulture d'un empereur mort en 683 p. C., et les fouilles ont livré un cheval ailé dont la tête seule émergeait du sol. Dans le Sseu t'chouan, ils ont trouvé un menhir. La mission a aussi visité une tombe de l'époque des Han dont les parois étaient revêtues de grandes briques à bas-reliefs, et elle a rencontré une falaise creusée de niches dont chacune abritait une statue bouddhique.

M. René Cagnat communique, au nom de M. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et de M. Germain de Montauzan, les derniers résultats obtenus dans le dégagement, par eux entrepris, d'une villa romaine sise sur la colline de Fourvière. MM. Fabia et G. de Montauzan ont découvert six nouvelles mosaïques, dont trois remarquables : l'une, blanche et noire, avec dessins géométriques très purs et très variés; la seconde, polychrome, avec une frise de feuillage, de fleurs et d'oiseaux ; la troisième, mesurant 170 mètres carrés environ et dont le tableau central présente les restes d'une scène de marine. Toutes ces mosaïque appartenaient à un même ensemble. Quant à la villa, ses vestiges couvrent 3.460 mètres carrés.

M. Marcel Dieulafoy annonce que, depuis qu'il a publié et commenté avec le P. Scheil la tablette babylonienne contenant la description du temple et de la pyramide de Bêl Mardouk, M. Koldewey, directeur de la mission allemande, a publié le résultat de ses dernières fouilles au N. et au S. de la pyramide. M. Dieulafoy montre que les plans très précis de M. Koldewey sont, en ce qui

Digitized by Google

concerne les dimensions, en parfait accord avec les calculs autorisés par le témoignage de la tablette.

M. Mesguich rend compte des fouilles qui lui ont permis de déblayer un palais de Byzance qui paraît pouvoir s'identifier avec la maison habitée par Justinien avant son avènement. Cet édifice, probablement bâti par Constantin et décoré de mosaïques, avait été éventré en 1871 par la construction d'un chemin de fer, et certains travaux d'édilité menacent de faire disparaître ce qui en subsiste encore.

L'Académie procède à un vote pour l'attribution des prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Lucien Romier, pour ses deux volumes sur les *Origines politiques des guerres de religion*; le second, à M. le commandant Espérandieu, pour le tome V de son *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine.*

Le prix ordinaire est décerné à M. Maurice Jusselin, pour son mémoire sur les impôts royaux sous Philippe le Bel et ses fils.

Le prix de la Grange est décerné à l'édition du roman de *Renart le Contrefait*, due à feu Gaston Raynaud et à M. Henri Lemaître.

SÉANCE DU 7 AOUT 1914.

M. Théodore Reinach communique une inscription funéraire grecque en vers, de provenance égyptienne, qui est surtout remarquable par l'incorrection de la langue et de la versification, quoique le texte ne paraisse pas être plus récent que le règne d'Hadrien.

M. Émile Chatelain, président, prononce l'allocution suivante : « Je crois être l'interprète de toute l'Académie en adressant à nos associés et correspondants belges, MM. Franz Cumont, Charles Michel et Henri Pirenne, l'expression de notre vive sympathie. L'héroïsme de leurs compatriotes, qui s'est manifesté à propos d'une attaque dirigée contre la France, ne peut trouver notre compagnie indifférente et laissera dans notre souvenir, comme dans l'histoire, une trace inoubliable ».

M. Seymour de Ricci communique un papyrus latin inédit de l'époque d'Hadrien sur lequel il a déchiffré un testament latin *per aes et libram.* Ce document est intéressant pour les historiens du droit romain en raison des formules qu'il contient. — M. Cuq présente quelques observations.

SÉANCE DU 14 AOUT 1914.

M. Émile Chatelain, président, donne lecture du décret nommant M. Gaston Maspero, secrétaire perpétuel de l'Académie, en remplacement de M. Georges Perrot, décédé.

M. le Secrétaire perpétuel lit un télégramme adressé de Bruxelles par M. Franz Cumont, associé étranger.

M. Paul Viollet fait une communication sur les pairs de France à la fin de l'ancien régime. — M. Paul Fournier présente quelques observations.

Digitized by Google

M. J. Zeiller prie l'Académie de disposer de la part du prix Foulon qui lui avait été décernée pour venir en aide aux misères présentes.

SÉANCE DU 21 AOUT 1914.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire auparavant occupée par M. Georges Perrot, décédé. Elle décide de fixer plus tard les dates de la présentation des titres des candidats et de l'élection.

M. Salomon Reinach discute certaines questions relatives aux colonies civiles et militaires de Rome. Il montre notamment combien on est encore mal informé de ce qui touche aux droits des colons sur leurs terres, à la faculté que leur laissait la loi de les aliéner ou de les louer à des tiers. — MM. Cuq et Fournier présentent quelques observations.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1914.

M. Émile Chatelain, président, communique à l'Académie un télégramme donnant des nouvelles de la mission du Dr Segalen.

M. Antoine Thomas signale et analyse un poème d'Alain Chartier récemment découvert à Berlin et publié par M. Siegfried Lemm. C'est un débat entre un vieux héraut, un jeune noble et un paysan ou « villain », dans lequel le poète peint les sentiments qu'inspire à ces trois personnages la lutte séculaire contre les Anglais, et glorifie la bravoure et le culte de l'honneur qui seuls peuvent conduire à la victoire. Le patriotisme d'Alain Chartier a été souvent remarqué, mais l'œuvre nouvelle révèle chez le poète un sens de la réalité et une puissance créatrice que l'on n'observe pas au même degré dans ce que l'on connaissait de lui jusqu'ici. — MM. Salomon Reinach et Henri Cordier présentent quelques observations.

M. A. Moret communique une note sur une inscription égyptienne inédite de la IVe dynastie, actuellement au Musée du Caire. Ce document est d'un grand intérêt pour l'étude de l'organisation du culte funéraire et du régime de la propriété sous l'ancien Empire égyptien.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1914.

M. Edouard Chavannes communique, d'après une lettre de M. Jean Lartigue, quelques-unes des découvertes archéologiques faites par la mission Segalen dans la province chinoise de Sseu-Tch'ouan. M. Lartigue a exploré, dans la région de Kia-Ting, des falaises percées d'innombrables grottes qui ont servi d'habitations aux tribus aborigènes, mais qui, auparavant, dans les deux premiers siècles p. C., ont été employées comme lieux de sépulture. M. Lartigue a trouvé des cercueils de poterie et des sarcophages de pierre dont le décor est nettement de l'époque des Han.

M. Salomon Reinach montre que les modernes ont eu tort de dire qu'Iphigénie fut sauvée du couteau de Calchas sous l'aspect d'une vieille femme, et de voir là une variante de la légende qui la fait métamorphoser en biche. En réalité, il n'existe qu'un seul texte grec suivant lequel Artémis, pour faire agréer

Digitized by Google

sa protégée comme prêtresse en Tauride, lui aurait donné l'aspect d'une dame vénérable. Ce texte, déjà mal compris par les savants byzantins, a donné lieu à la prétendue variante de la métamorphose, qui n'est pas une variante, mais le simple effet d'un malentendu. A l'instant du sacrifice, en Aulide, Artémis a substitué une biche à Iphigénie; puis elle a emporté la jeune fille en Tauride, et là elle lui a donné les traits d'une vieille pour la revêtir d'un sacerdoce important. Iphigénie n'a donc pas été vieillie pour échapper au sacrificateur, mais pour devenir sacrificatrice à son tour. — MM. Alfred Croiset, Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 1914.

M. le Dr Capitan présente deux couteaux en silex finement taillés, trouvés à Mexico sur l'emplacement du grand temple. L'un d'eux est le couteau à sacrifice humain ordinaire; mais l'autre, dont il n'a été trouvé que de rares spécimens et seulement dans les dernières fouilles, présente la particularité d'avoir sa pointe enfoncée dans une assez grosse boule de copal. On peut croire que le premier était bien le couteau efficient du sacrifice, tandis que l'autre, consacré par le copal, aurait été une offrande symbolique ou un accessoire du culte. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. A. Héron de Villefosse transmet une lettre adressée à la Direction des Musée nationaux par M. Berthezenne, propriétaire du château de Mons (Gard), et contenant la photographie d'une petite Victoire en bronze, de style gallo-romain, trouvée dans les environs d'Alais. On connaît d'autres bronzes analogues et dans la même attitude, trouvés à Autun, à Lyon, à Évreux, à Grenoble; mais aucune ne se présente avec une allure aussi décidée et dans un état de conservation aussi exceptionnel.

M. Henri Cordier communique une lettre de M. Robert Gauthiot, chargé d'une mission dans l'Asie centrale, et un rapport sur la mission archéologique du Dr Segalen en Chine.

M. Élie Berger rend compte de l'arrivée et du séjour des troupes allemandes au château de Chantilly et dans les environs.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1914.

M. Babelon communique une lettre de M. Marcel Dieulafoy, qui annonce son arrivée au Maroc, où il est chargé d'un commandement.

M. Salomon Reinach rappelle que Stilicon, au début du ve siècle, fit enlever les plaques d'or des portes du Capitole pour subvenir à la détresse de l'État. Un historien byzantin prétend que l'on découvrit alors, en une certaine partie des portes, une inscription dont il donne le texte et qui comportait une prédiction fâcheuse pour Stilicon. M. Reinach essaye d'établir qu'il s'agit simplement d'un graffite, d'une signature mal lue; il la rétablit ainsi : « Niger, esclave de Quintus Regius ».

M. Ernest Babelon donne lecture d'un mémoire sur Attila dans la numismatique. Il n'y a point et il ne saurait y avoir de monnaie au nom d'Attila. Mais les Romains, suivant un usage constant, ont introduit sur leurs monnaies, à

Digitized by Google

cette époque, un type nouveau qui rappelle leur victoire des Champs catalauniques en 451. Ce type représente l'empereur romain debout, écrasant du pied un dragon à tête humaine et à queue de serpent. Cette image symbolique paraît pour la première fois sur les pièces d'or des deux empereurs contemporains de la défaite d'Attila, Valentinien III, empereur d'Occident et Marcien, empereur d'Orient. Le dragon à tête humaine et à corps de serpent rappelle les Géants anguipèdes qui, dans la mythologie antique, sont foudroyés par Jupiter. Pour commémorer la défaite d'Attila et de ses hordes, on s'est inspiré de la Gigantomachie; les légendes du moyen âge firent d'Attila, dont le nom était synonyme de terreur et de destruction brutale, une incarnation du Diable, et les Huns furent mis au nombre des démons. Or les démons, dans la symbolique chrétienne, sont les héritiers des Pans, des Satyres et des Faunes antiques. M. Babelon montre une médaille d'Attila, créée en Italie au début du XVIe siècle, d'après les données de la tradition médiévale. Attila y est représenté, comme les Faunes antiques, avec des cornes de bouc, des oreilles et une barbiche de bouc : il est ainsi le Roi des démons venus des steppes asiatiques. Figurant dans l'immense cortège de l'Enfer chrétien, c'est à ce titre qu'il prend place dans l'art du médailleur et même dans l'art scuptural de la Renaissance. — M. Bouché-Leclerq présente quelques observations.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1914

A propos du procès-verbal de la dernière séance, dans laquelle M. Babelon a présenté le moulage d'une médaille de la Renaissance représentant d'un côté Attila et de l'autre la ville d'Aquilée, M. Antoine Thomas rappelle qu'une chronique hongroise attribue formellement à Attila, dont elle énonce le nom sous la forme *Aquila*, la fondation d'Aquilée. Cette légende, qui prend le contrepied de l'histoire, puisque le roi des Huns est le destructeur et non le fondateur d'Aquilée, est peut-être dérivée d'une légende italienne d'après laquelle Attila est considéré comme le fondateur d'Udine, cette ville ayant, dit-on, pris naissance autour du camp retranché construit par le chef des Huns pendant le long siège d'Aquilée et ayant souvent servi de résidence au patriarche d'Aquilée depuis la destruction de son siège propre. — MM. Babelon et Bouché-Leclerq présentent quelques observations.

M. Homolle commence la lecture d'une note intitulée : « Les énigmes de Marmaria. »

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1914.

M. A. Moret communique une inscription égyptienne inédite de la VIIIe dynastie (vers 2400 a. C.). Il s'agit d'un décret royal qui nomme le vizir Shemai directeur du Sud et qui énumère les 22 nomes de la Haute-Égypte soumis à son autorité. C'est le premier document de ce genre, et la plus ancienne liste de nomes qui ait été retrouvée. La stèle, provenant des fouilles de MM. Ad. Reinach et R. Weil à Koptos, est actuellement au musée du Caire.

M. A. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie à Carthage, le texte d'une petite inscription votive trouvée sur l'emplacement de cette ville. Elle est gravée sur une stèle en pierre calcaire

Digitized by Google

et accompagnée de symboles sculptés : *T(itus) Gargilius Vale(n)s [ex v]iso votum solvit.* La forme *ex viso* pour (*ex visu*) se rencontre assez fréquemment. C'est à la suite d'une apparition de la divinité à T. Gargillius Valens, probablement pendant son sommeil, que cet ex-voto a été consacré. Comme le nom de la divinité n'est pas exprimé dans le texte, il est certain que celui-ci provient d'un des temples de Carthage placé sous le nom d'une divinité connue.

M. Homolle continue sa communication sur « les énigmes de Marmaria ».

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1914.

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. Joseph Déchelette, correspondant de l'Académie, tué à l'ennemi, à la tête d'une compagnie d'infanterie territoriale.

L'Académie procède à la nomination de trois commissions qui seront chargées de donner des sujets pour les concours de différents prix.

M. Homolle termine sa communication sur « les énigmes de Marmaria ».

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1914.

Présidence de M. Émile Chatelain, président. — Après un Comité secret, la séance étant redevenue publique, le Président donne lecture du document suivant :

« L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui représente dans l'Institut de France l'étude des grandes civilisations historiques, a été profondément émue, depuis l'ouverture des hostilités, des actes de barbarie disciplinée, exétion d'otages, massacres de non combattants, de femmes et d'enfants, commis en Belgique et en France par les armées allemandes, en violation des lois de la guerre.

« Si elle n'a pas protesté déjà contre ces actes abominables ni contre les destructions impies, que ne justifiait aucune raison militaire, telles que l'incendie de Louvain, le bombardement des cathédrales de Malines et de Reims, la tentative criminelle dont Notre-Dame de Paris a été l'objet, c'est que ces violences paraissaient assez hautement réprouvées et flétries par l'indignation qui s'élevait de toute part.

« Mais aujourd'hui l'appel qui vient d'être adressé à l'opinion publique, en vue de l'égarer, par un certain nombre de savants allemands, ne lui permet plus de garder le silence.

« Elle a été douloureusement surprise de voir que des hommes illustres, quelques-uns même de ceux qu'elle avait associés à ses travaux et à qui elle avait cru pouvoir confier aussi une part de son honneur, n'ont pas craint, pour excuser des crimes, de nier les plus certains, et cela, sans enquête personnelle, au mépris de tous les témoignages et de l'évidence même, sur la foi et peut-être sur l'ordre d'un gouvernement qui a fait profession de n'attacher aucune valeur à la parole donnée.

« En conséquence, elle déclare que ceux qui ont mis ainsi l'autorité de leur nom au service de la violence, pour l'aider à se déguiser, lui paraissent avoir manqué gravement à un devoir d'honneur et de loyauté.

Digitized by Google

« Elle décide que cette déclaration sera lue en séance et insérée dans ses procès-verbaux. »

La séance est levée.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1914.

M. Louis Leger lit une note sur l'étymologie du mot « cadastre ». Chez les Byzantins, l'impôt, entre autres désignations, s'appelait *stikhos*, c'est-à-dire la ligne où était noté le paiement du contribuable. Le registre s'appelait Katastikhon. A Cattaro et à Raguse, le mot avait passé en latin sous la forme « Katastichum ». On le rencontre en serbe sous la forme « Katastich ». Ce mot a passé à Venise, il est venu en Provence (comme le constate le dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter), et a été transformé en « cadastre ». C'est ainsi que le bas-latin *regesta* est devenue « registre ». — M. Thomas présente quelques observations.

M. Salomon Reinach lit une note sur les funérailles d'Alaric. Jordanès, l'historien des Goths, rapporte que, lorsqu'Alaric mourut à Cosenza, en 412, il fut enseveli dans le lit d'une rivière, dont on avait préalablement détourné le cours. Les captifs employés à ce travail furent mis à mort, afin que personne ne révélât le lieu où reposait le roi barbare, enseveli avec les trésors provenant du pillage de Rome en 410. M. Reinach montre que des histoires analogues ont été racontées à diverses époques et qu'elles appartiennent au domaine de la légende. Alaric et ses Goths étaient chrétiens, et chrétiens d'autant plus convaincus que leur conversion était récente; les évêques n'auraient pas toléré un mode de sépulture inspiré d'idées païennes et souillé par un sacrifice humain. — MM. Chavannes, Bouché-Leclercq et Monceaux présentent quelques observations.

M. Paul Monceaux communique une note de M. Cagnat sur une inscription grecque, récemment trouvée à Constantine, relative à un légat d'Arabie, du temps de Marc Aurèle.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, concernant la découverte de plusieurs bulles en plomb, de l'époque byzantine. Sur l'un de ces monuments, appartenant à M. Jules Renaud et trouvé à Carthage, on lit d'un côté, en caractères grecs, une invocation à la Vierge : *Mère de Dieu, prête secours à ton serviteur*, et de l'autre le nom de l'évêque André suivi d'un mot que le P. Delattre suppose être le nom de la ville épiscopale d'Ipsos en Asie-Mineure. M. de Villefosse pense qu'il s'est glissé dans ce petit texte deux lettres parasites et que le nom d'André est simplement suivi du mot ἐπισκόπου, écrit par erreur ἐπισκοπίπου.

M. Paul Viollet donne lecture d'une étude sur le Parlement et le Grand Conseil.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1914

M. Maurice Prou fait une seconde lecture de son mémoire sur un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der.

M. Paul Viollet continue la lecture de son étude sur le Parlement et le Grand Conseil.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1914

M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de la Société

Digitized by Google

impériale archéologique de Moscou, protestant contre le bombardement de la cathédrale de Reims.

M. Henri Jadart expose l'état de la cathédrale et des musées de Reims après le bombardement par les Allemands. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse présente quelques inscriptions latines découvertes par M. Fleury du Sert dans la vallée de la Medjerdah. Les deux plus importantes sont malheureusement mutilées : l'une, gravée sous le règne de Septime-Sévère, mentionne la reconstruction d'un temple de Mercure Sobrius dans les environs de Bordj Toun, station de la voie ferrée entre Medjez-el-Bab et Tebourba. Le culte de ce dieu était assez répandu en Afrique, en particulier dans la province proconsulaire. L'autre est une épitaphe métrique de 20 vers qui concerne un jeune homme mort en regrettant de n'avoir pas perdu la vie en combattant. Cinq autres textes sont funéraires et n'offrent d'intérêt que pour la rareté de certains noms.

M. Chatelain, président, annonce que l'Académie propose : 1° pour le Prix ordinaire à décerner en 1917, le sujet suivant : *Étude historique et philologique de la* Germanie *de Tacite* (dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917) ; — 2° pour le Prix extraordinaire Bordin, à décerner en 1917, le sujet suivant : *Étudier les relations littéraires de la France et de l'Angleterre pendant la Guerre de Cent ans* (dépôt des mémoires au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917).

L'Académie décide que, s'il y a lieu, elle acceptera les ouvrages manuscrits ou imprimés relatifs au moyen âge ou à la Renaissance qui seront envoyés au Secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1917.

L'Académie élit MM. Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Omont et Thomas, comme membres de la Commission qui doit présenter les noms des candidats pour les places vacantes parmi les correspondants français, et MM. Senart, Paul Meyer, Alfred Croiset, Léger pour présenter les noms des candidats aux places de correspondants étrangers.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1914

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. Paul Viollet, membre ordinaire de l'Académie, décédé le 22 novembre, et de M. Alessandro d'Ancona, correspondant étranger. Il retrace brièvement leur vie et leurs travaux.

M. Leger donne des nouvelles de la santé de M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie, directeur du génie à Rabat.

M. Antoine Thomas propose une explication nouvelle du mot *amour*, dont la désinence est en contradiction avec la loi phonétique d'après laquelle le latin *-or*, *-oris* est rendu en français par *eur* (*fleur*, *chaleur*, *douleur*, etc.). Il établit d'abord que l'ancien français possédait la forme normale *ameur*, concurremment avec *amour*, mais qu'il l'appliquait exclusivement à l'ardeur amoureuse des animaux. *Amour* est emprunté au provençal et témoigne de l'influence exercée sur la langue des trouvères par la langue des troubadours. Sous la même influence, le français dit *jaloux* et non *jaleux*, bien que tous les

Digitized by Google

adjectifs latins en *-osus* soient rendus en français par des mots en *eux* (*courageux*, *douloureux*, *glorieux*, etc.). *Amour* vient des cours de la Provence, comme *haine* des forêts de la Germanie : chaque pays exporte les mots comme les sentiments qui caractérisent sa civilisation.

M. Louis Leger commence la lecture d'un mémoire sur la Serbie au moyen âge.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1914

M. Louis Leger achève sa communication sur la Serbie au moyen âge.

M. Édouard Cuq lit un mémoire où il étudie la statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1914

M. Émile Chatelain, président, annonce la mort de M. William Woodville Rockhill, correspondant de l'Académie.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1914

Conformément à une décision prise dans le comité secret de la séance précédente, M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture du texte du vœu suivant que l'Académie des Sciences lui a communiqué :

« L'Académie des Sciences, constatant les importants résultats obtenus depuis longtemps en Suède et en Norvège et admirant les mesures énergiques prises récemment par S. M. l'empereur de Russie contre l'alcoolisme;

Considérant que si, dans la lutte contre ce fléau, la France continuait à se laisser devancer par les autres nations, elle se mettrait en état manifeste d'infériorité :

Émet le vœu que les mesures suivantes, réclamées depuis longtemps par tous les hygiénistes, soient adoptées sans retard :

Limitation du nombre des debits de boisson ;

Prohibition définitive de l'absinthe et des liqueurs similaires;

Suppression du privilège des bouilleurs de cru. »

L'Académie a adopté ce texte, à l'unanimité.

M. Héron de Villefosse lit une note sur une inscription découverte à Bulla Regia par le Dr Carton.

Le Dr Segalen, de retour de sa mission archéologique dans la Chine occidentale, expose les résultats généraux de sa mission, qui comprennent le relevé et l'étude de la plupart des monuments anciens du Sud de la province du Chen-si et de la totalité du Sen-tchouan, ainsi qu'un itinéraire cartographique de la région inexplorée s'étendant du Yalong à la boucle du Yangtzen. Il exprime ses regrets d'être seul à présenter ainsi à l'Académie les fruits d'une année de collaboration constante avec ses deux compagnons, le comte Gilbert de Voisins et l'enseigne de vaisseau Jeané Lartigue. Mais, dès leur retour en France, des fonctions militaires diverses ont séparé les trois voyageurs. M. Gilbert de Voisins sert actuellement dans l'artillerie et M. Lartigue, déjà blessé devant Dixmude, commande une compagnie de fusiliers marins. — M. A. Thomas présente quelques observations.

Digitized by Google

M. Édouard Chavannes, vice-président, insiste sur l'importance de la mission confiée au Dr Ségalen et sur les éléments nouveaux qu'elle a apportés à l'étude de la plus vieille civilisation chinoise. — L'Académie s'associe aux remerciements qu'il adresse à M. le Dr Ségalen et à ses collaborateurs.

A la suite d'un comité secret, M. Chatelain, président, annonce que l'Académie vient d'élire : 1° correspondant français : le colonel Allotte de la Fuÿe ; — 2° correspondants étrangers : MM. Ouspenski, membre de l'Académie des sciences de Pétrograd ; le P. Delehaye, Bollandiste, à Bruxelles ; Percy Gardner, professeur à l'Université d'Oxford.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JOSEPH DÉCHELETTE

Il n'y a pas d'exemple d'une vie plus utilement vouée à notre science, plus magnifiquement sacrifiée à la patrie. Longtemps après la disparition de ceux à qui Joseph Déchelette fut si cher, son nom restera comme un symbole : *vero impendit vitam, patriae dedit.*

*
* *

Jean-Marie-Joseph Déchelette naquit le 8 janvier 1862 à Roanne (Loire), d'une famille bien connue de manufacturiers de la région. Il fit ses études au collège de Saint-Chamond (Loire), dirigé par les Pères maristes, et s'acquitta

Digitized by Google

de ses devoirs militaires à Saint-Étienne. Puis il entra dans les affaires de la maison paternelle et fut chargé par elle de divers voyages commerciaux, notamment en Espagne, au cours desquels il acquit la connaissance pratique de plusieurs langues. Déchelette était singulièrement doué à cet égard : outre l'anglais et l'allemand, il lisait couramment l'italien et l'espagnol; il apprit plus tard le tchèque et le portugais. En 1899, il se retira des affaires pour s'adonner entièrement à la science. Depuis cette époque, libre de son temps, dans une situation de fortune plus qu'indépendante, il fit de fréquents voyages en Orient, à travers les musées de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, d'Italie, d'Espagne, de l'Afrique française, assista à beaucoup de congrès scientifiques et de fouilles, tant en France qu'à l'étranger[1]. La plus grande partie de son temps s'écoulait à Roanne, où il était conservateur du Musée (depuis 1892) et administrateur de la succursale de la Banque de France (1911). Il possédait une magnifique bibliothèque personnelle et y vérifiait, par l'intensité continue de sa production, le mot de Renan sur le bonheur des érudits de province. Marié en 1905 à une femme lettrée qui partageait ses goûts, il n'avait pas d'enfants, mais vivait entouré d'une nombreuse famille et de l'affection de tous[2]. Correspondant de l'Institut de France depuis 1911, titulaire des plus hautes récompenses académiques, il était au premier rang de ceux qu'attendait un siège à l'Académie des Inscriptions. Depuis la publication de son grand ouvrage sur les *Vases ornés*, on ne connaissait pas moins son nom en Europe qu'en France; les savants français et étrangers lui ont marqué leur estime par les témoignages les plus flatteurs[3].

Déchelette était le neveu de Gabriel Bulliot, l'explorateur de Bibracte

---

1. Ses voyages archéologiques les plus féconds eurent pour objet l'Allemagne (1910), l'Espagne (1912), l'Italie (1913) et la Belgique (1914).

2. Un de ses frères, Mgr Déchelette, est un prélat savant, placé, depuis 1913, à la tête du diocèse d'Evreux.

3. Déchelette était, en France, correspondant de la Société des Antiquaires (1893), membre du Comité des travaux historiques (1904), inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie, conservateur des antiquités et objets d'art du département de la Loire (1910), membre correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts (1887), membre de la commission départementale des monuments historiques (1905), vice-président de la Société Eduenne, etc. A l'étranger, il était docteur *honoris causa* de l'Université de Fribourg en Brisgau (1911), membre étranger des Académies de Madrid (1910) et de Stockholm (1911), membre correspondant de l'Institut archéologique allemand (1907), des sociétés archéologiques de Londres, Edimbourg, Dublin, Copenhague, Bruxelles, Prague, Hambourg, de la Société de numismatique de Finlande, etc. En 1910 et 1911, il fut chargé de plusieurs missions par le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (inventaire des richesses d'art des églises de l'arrondissement de Roanne ; monuments préhistoriques de l'Auvergne et de la Bourgogne). Il était chevalier de la Légion d'honneur, distinction souvent prodiguée à des journalistes, mais que des savants provinciaux, même de premier ordre, obtiennent difficilement.

Digitized by Google

(mort en 1902), dont il continua l'œuvre, après lui avoir prêté son concours [1]. Il avait été remarqué de bonne heure par un érudit aussi estimable que modeste, Chaverondier, qui lui légua sa bibliothèque, devenue le noyau de la sienne. Encore écolier, passant ses vacances dans une propriété de sa famille, il avait été attiré par les curieuses églises romanes du Brionnais (Saône-et-Loire) et s'était mis à les étudier à l'aide des livres d'Arcisse de Caumont. Ses premiers travaux, sur l'archéologie du moyen âge et de la Renaissance, parurent dans le *Roannais illustré* et dans le *Bulletin de la Diana*. En 1900, sous le patronage de la Diana, il publia, en collaboration avec E. Brassart, un important ouvrage, très abondamment illustré : *Les peintures murales du Moyen-âge et de la Renaissance en Forez* [2]. Plus tard, alors qu'il s'était tourné décidément vers l'archéologie celtique et romaine, il conservait un vif intérêt pour l'objet de ses premières études et ne désespérait pas d'y revenir un jour [3], de tirer parti des nombreux documents qu'il avait accumulés sur l'art du moyen âge, en particulier dans le centre de la France qu'il connaissait si bien [4].

Si Déchelette fut entraîné vers des époques plus anciennes, c'est à Bibracte et surtout à la céramique de cet *oppidum* que nous en sommes redevables. L'étude des tessons recueillis à Bibracte l'initia à celle, alors tout à ses débuts, de la céramique du second âge du fer, puis à celle de l'époque gallo-romaine, où régnait encore une extrême confusion ; l'intérêt qu'éveilla en lui la grande

---

1. Voir J. Déchelette, *Gabriel Bulliot*, Mâcon, 1903 ; *Inauguration du buste de M. Bulliot et du monument commémoratif des fouilles de Bibracte*, Autun, 1903. Ces deux publications sont extraites des *Annales de l'Acad. de Mâcon* (3e série, t. VII) et des *Mémoires de la Société Eduenne* (nouv. sér., t. XXXI). Déchelette a publié en 1904 un tableau d'ensemble de l'exploration de Bibracte : *Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*, Paris et Autun. Voir aussi : *L'oppidum de Bibracte, guide du touriste*, Autun, 1903 (cf. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 368).

2. Voir un extrait de cet ouvrage dans la *Revue archéologique*, 1901, I, p. 10 et suiv.

3. 28 nov. 1908 : « J'avais commencé il y a quinze ans, quand je ne m'occupais que de l'art moderne, un relevé bibliographique des peintures murales de la France (Moyen-âge et Renaissance). Il est resté en fiches, inachevé. Je ne sais quand je pourrai le reprendre. » Voir son compte rendu d'un ouvrage de N. Rondot sur un peintre lyonnais du XVe siècle, *Revue archéol.*, 1900, II, p. 343.

4. Voici l'indication de quelques-uns des premiers travaux de Déchelette : *Le château de Montrenard et ses seigneurs*, Roanne, 1889 (1891) ; *Notes sur les objets d'orfèvrerie conservés dans les églises de l'arrondissement de Roanne*. Paris, 1889 ; *L'exposition rétrospective forézienne*, Roanne, 1890 ; *Inscriptions campanaires de l'arrondissement de Roanne*, Montbrison, 1893 ; *Notice sur Auguste Chaverondier*, *ibid* ; *La devise du sphinx de la Bâtie*, Montbrison, 1894 (jolie notice, montrant que Déchelette lisait les auteurs classiques avec fruit, bien qu'en traduction seulement) ; *Poterie gauloise à représentation zoomorphique* (*Rev. archéol.*, 1896, II, p. 172) ; *Vitraux et carrelages en Forez*, Saint-Etienne, 1897 ; *Une médaille de Charles VII découverte en 1752 à Châteauneuf*, 1898 (= *Rev. numism.*, 1898, p. 528). La première notice que je connaisse de Déchelette sur l'archéologie préhistorique de la Gaule est un article sur le monument mégalithique du Chérier, Montbrison, 1895.

Digitized by Google

collection de céramiques à reliefs formée par le Dr Plicque à Lezoux, ainsi que la lecture d'un mémoire important de Draggendorf (1895), dont il songea d'abord à publier une traduction, l'encouragea à composer son grand ouvrage sur les *Vases ornés*, qui établit sa réputation d'archéologue et suffirait à faire vivre son nom (1904).

Il écrivait le 2 août 1894 : « J'ai commencé la rédaction d'une étude sur les vases peints à décor géométrique de notre région... Je crois être en mesure de fournir quelques constatations intéressantes au sujet de cette famille de vases gaulois et gallo-romains encore peu connue. » Telle fut l'origine de son mémoire sur les vases peints gallo-romains du musée de Roanne, que publia la *Revue archéologique* (1895, I, p. 196)[1].

Trois ans après (1898), Déchelette donnait à notre *Revue* un article qui fut justement remarqué et auquel il attachait lui-même, avec raison, de l'importance : *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois*[2]. Il n'y a pas seulement là une ingénieuse hypothèse, mais un modèle de bonne méthode. Cette année même, Déchelette avait repris les fouilles de Bibracte : « Je pousse en ce moment les fouilles dans le quartier de l'aqueduc... Je fais construire un baraquement qui me permettra d'offrir l'hospitalité aux visiteurs. » Ayant eu alors connaissance de l'ouvrage en tchèque de L. Pič sur la Bibracte de Bohême, le *Hradischt de Stradonitz*, dont il donna plus tard une traduction (Prague, 1906)[3], il sut tirer, des analogies qu'il constata, d'intéressantes conclusions sur la diffusion de la civilisation celtique[4]. « Nous vîmes alors, à notre grande surprise, que la Bohême avait été celtique, que ses *oppida* ressemblaient bien aux nôtres et que Bibracte avait des sœurs ou des alliées dans les grandes redoutes des monts de Bohême ; nous vîmes peu à peu les Celtes, non pas seulement conquérant, mais civilisant l'Europe entière[5] ».

---

1. En m'annonçant l'envoi de son manuscrit, Déchelette ajoutait : « J'ai laissé un blanc à la p. 12 de mon ms. pour y insérer quelques lignes sur les vases peints de l'école rhénane. Ne connaissant pas les musées d'Allemagne, je suis embarrassé pour parler de cette poterie. Pourriez-vous m'indiquer quelques références ? » On voit que Déchelette, à la différence d'autres archéologues, et mieux inspiré qu'eux, commençait par l'étude des objets, non par celle des livres. Il a toujours procédé ainsi.

2. *Rev. arch.*, 1898, II, p. 63, 245 et à part.

3. Cf. *Rev. arch.*, 1907, I, p. 483.

4. *Le Hradischt de Stradonic et les fouilles de Bibracte*, Mâcon, 1899 (1901) [cf. *Anthrop.*, 1902, p. 519]; *Les tumuli de pierres du sud-ouest de la Bohême d'après M. Pič*, Paris, 1900. — En 1901, Déchelette publia une traduction de la brochure d'O. Pohl sur l'inscription autunoise de l'*Ichthys* (*Mém. de la Soc. Eduenne*, t. XXIX) ; il avait déjà traduit, pour le même recueil (1889), le mémoire de G. Hirschfeld sur les Eduens et les Arvernes.

5. Jullian, *Revue des Études anciennes*, 1914, p. 419. Pič, qui était devenu l'ami dévoué de Déchelette, se tua vers la fin de 1911. Déchelette m'écrivait le 23 déc. de cette année : « J'attends de Prague quelques détails sur la fin tragique de ce pauvre Pič. Cette mort m'a attristé. Pič m'avait très bien reçu à Prague encore cet été. Son œuvre archéologique est considérable et restera, bien

Digitized by Google

Presque en même temps, Déchelette publia l'inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898 (*Rev. numism.*, 1899, p. 129 et suiv.).

Vers cette époque, le directeur de la *Revue de synthèse historique* m'ayant demandé un travail d'ensemble sur les études d'archéologie celtique, je déclinai cette tâche et lui conseillai de s'adresser à Déchelette, qui l'accepta. Il en résulta un court travail dont le tirage à part fut bientôt très recherché, parce qu'il constituait, en bonne partie, une révélation pour les archéologues. Ce que Déchelette y disait du second âge du fer apportait un accroissement notable à nos connaissances ; aujourd'hui encore, on lit ces pages avec fruit[1].

De 1900 à novembre 1904, date de sa publication des *Vases ornés*, Déchelette se donna presque entièrement à ces deux études qui lui doivent tant, celles de la céramique de la Gaule romaine et du deuxième âge du fer. C'est pour en mieux connaître les matériaux qu'il multiplia les voyages et qu'il passa des heures à dessiner dans les musées. Celui de Saint-Germain n'eut jamais de client plus fidèle ; en retour, il s'employa de tout cœur à l'enrichir[2].

Mars 1900 : « Je suis rentré hier d'une tournée archéologique dans les musées du midi, que j'ai visités en vue du travail que je prépare activement sur les types figurés de la poterie sigillée. »

Juillet 1900 : « Je viens de mettre la main sur un lot assez important de poteries moulées, trouvées dans un nouvel atelier du Bourbonnais, à Saint-Rémy près Vichy[3]. La découverte est d'un très grand intérêt ; c'est la première fois que l'on rencontre une officine dont les produits peuvent être datés avec quelque précision. Ils appartiennent à la première moitié du premier siècle après J.-C. C'est donc le plus ancien atelier de poterie moulée connu en Gaule jusqu'ici. On y trouve, à côté des types d'Andernach, de curieuses et maladroites imitations des vases sigillés importés au Beuvray. En outre, ces potiers faisaient tout à la fois des vases et des figurines. Il n'est donc pas téméraire d'assigner aux figurines la même date qu'aux produits céramiques. »

Décembre 1901[4] : « Je me suis surtout occupé, durant ce voyage [en Italie], de l'importation des vases sigillés gallo-romains. Cette importation a été considérable dès le milieu du 1er siècle. Artistes médiocres, nos potiers de Banassac et de Lezoux furent des négociants avisés. Chose étonnante, pour lutter contre

---

que chez lui le sens critique ait été parfois déformé par sa passion patriotique, constamment préoccupée d'exalter la vieille nation tchèque au détriment des Germains. »

1. *Revue de synthèse historique*, juillet-août 1901 (30 p.). Cf. *Anthropol.*, 1902, p. 631.

2. Nous lui devons, entre autres, le mobilier de la sépulture de Chassenard, qu'il acquit pour le Musée, à Clermont, en août 1904. Il fut aussi de ceux qui facilitèrent à Saint-Germain l'acquisition de la collection Plicque.

3. Voir son article sur l'officine de Saint-Rémy dans la *Rev. arch.*, 1901, I, p. 360.

4. De retour d'un voyage en Italie, où Déchelette avait trouvé le temps (il était l'obligeance même) de photographier quelques marbres inédits pour mon *Répertoire de la statuaire*.

Digitized by Google

cette concurrence extérieure, les ateliers italiques, bientôt en pleine décadence, ont dû, à un moment donné, pasticher les produits gaulois! »

Je mentionne ici trois importants mémoires où Déchelette attesta sa maîtrise dans le domaine de la chronologie protohistorique, où il se révéla comme le plus brillant disciple français de Montelius : *Montefortino et Ornavasso, étude sur la civilisation des Gaulois cisalpins*, travail qui reste fondamental à cet égard (*Rev. arch.*, 1902, I, p. 245); *Les sceaux de bronze de Hemmoor, d'après une récente publication de Willers* (*ibid.*, 1902, II, p. 280); *L'archéologie préhistorique et les fouilles de Carthage* (*Anthropologie*, 1903, p. 661)[1].

C'est peut-être cette aptitude exceptionnelle aux classements, fondés sur des groupements et des comparaisons d'objets, qui fait le mérite principal des *Vases ornés*; on la retrouve, comme une qualité dominante, répondant à une constante préoccupation, dans les ouvrages subséquents de l'auteur. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici ce que les *Vases ornés* ont appris à la science[2]; il suffit de dire que peu d'ouvrages ont exercé, dans le domaine de nos études, une influence plus féconde. A côté de la question chronologique, celle des centres de fabrication fut résolue par l'étude des fragments de moules découverts dans les ateliers céramiques de la Gaule; les motifs figurés furent classés avec une précision parfaite : l'ordre naquit tout à coup de la confusion. Malgré le prix élevé de l'ouvrage, que justifiait d'ailleurs l'abondance et l'excellence de l'illustration, il fut acheté et lu partout où l'archéologie était en honneur; ce succès fut un précieux encouragement pour Déchelette et le disposa sans doute à prêter l'oreille, bientôt après, aux propositions que lui fit, à mon instigation, l'éditeur Picard, qui désirait enrichir sa collection naissante de Manuels d'un ouvrage depuis longtemps désiré, mais que Déchelette seul pouvait écrire, sur

---

1. *Découverte d'un vase sigillé de fabrique ancienne dans la Prusse orientale*, Paris, 1901 (*Bull. arch.*, 1901, p. 231); *Poteries de la Tène à décoration géométrique incisée*, Paris, 1901 (*Rev. arch.*, 1901, II, p. 51); *Une fibule de Roanne* (*Bull. Soc. antiq.*, 1902, p. 222; cf. *Bull. de la Diana*, 1902, p. 46, mémoire plus développé); *L'oppidum de Bibracte et les principales stations gauloises contemporaines* (*Anthropologie*, 1902, p. 74); *Découvertes gallo-romaines dans la ville de Roanne*, Montbrison, 1903 (*Bull. Diana*, t. XIII); *Chainette en or attachée à une lance de l'âge du fer* et *Boutcrolle de fourreau gallo-romain* (*Mém. Soc. Éduenne*, 1903); *La nécropole gallo-romaine de Roanne*, Montbrison, 1904; *La fabrique de la Graufesenque*, Bordeaux, 1903 (*Rev. Et. anc.*, janv.-mars 1903); *Les graffites de la Graufesenque*, Paris, 1904 (*Rev. arch.*, 1904, I, p. 200); *Les tumulus anciens de Celles* (*Anthrop.*, 1903, p. 385); *La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial* (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 235); *L'oppidum des Nitiobriges* (*Bull. mon.*, 1903, p. 562); *Les fouilles du Mont-Beuvray de* 1897 *à* 1901, Paris et Autun, 1904. — De la même époque, trois solides mémoires d'archéologie romaine : *L'esclave à la lanterne* (*Rev. arch.*, 1902, I, p. 392); *Un relief céramique de Lezoux emprunté au groupe du Laocoon* (*ibid.*, 1903, II, p. 387); *Les gladiateurs peignaires* (*ibid.*, 1904, I, p. 308) et un bon résumé d'un mémoire d'Anoutchine sur l'archéologie russe (*Anthrop.*, 1904, p. 351).

2. Cf. *Rev. arch.*, 1904, I, p 449.

Digitized by Google

l'ensemble de nos antiquités nationales jusqu'à la fin de l'époque romaine. « Je travaille à mon *Manuel*, m'écrivait-il le 30 octobre 1905; mais ces temps-ci j'ai été dérangé par une période de quinze jours comme capitaine territorial. » Je relis ces lignes avec émotion; c'est parce qu'il était capitaine territorial et également soucieux de remplir tous ses devoirs que Déchelette ne devait pas achever son *Manuel*! — 3 novembre 1906 : « Je reprends la préparation de mon *Manuel* qui, au lieu de deux volumes, en aura trois. » Le premier volume, comprenant le paléolithique et le néolithique, fut mis en vente au mois de mars 1908; je n'hésite pas à dire que c'est là une date dans l'histoire de l'archéologie[1]. L'accueil du public savant fut ce qu'il devait être : un concert de louanges et de félicitations[2].

22 mars 1908 : « Picard me communique votre lettre et je suis extrêmement sensible aux bienveillants éloges que vous voulez bien lui exprimer à l'égard du *Manuel*. C'est à vous que je dois d'avoir été désigné à mon éditeur et je suis heureux de savoir que vous ne regrettez pas cette indication. Quant à moi, j'ai eu grand profit à approfondir un peu cet âge de la pierre qu'au début de ces recherches je ne connaissais que superficiellement. J'aborde maintenant avec plus de sécurité le protohistorique. »

Déchelette se jugeait fort bien. Ce n'est pas dans ce premier volume qu'il faut chercher les idées originales, si abondantes dans les trois suivants, surtout dans les deux derniers. N'étant ni géologue ni paléontologiste, l'auteur devait, sur bien des questions, s'en remettre au jugement de spécialistes, dont le concours ne lui fit pas défaut; mais comme il savait travailler, comme il avait un besoin impérieux de clarté et de méthode, comme il avait infiniment de bon sens, il fit une œuvre de mise au point à tous égards excellente et qui manquait aux autres langues de l'Europe comme à la nôtre. Le bon sens de Déchelette le détourna des paradoxes alors en vogue; il ne se laissa entraîner ni par Rutot dans de vaines conjectures sur l'outillage de l'homme tertiaire, ni par S. Müller dans l'hypothèse plus fâcheuse encore qui subordonne l'art quaternaire de l'Europe aux arts historiques de l'Orient[3]. Sa probité scientifique, qu'aucun surcroît de travail n'effrayait, s'atteste surtout par ces listes raisonnées de stations et de monuments qui, dans ce volume et les suivants, forment comme l'ossature du texte et, sur un terrain si mouvant encore, résume et rend accessible ce qu'il y a de définitif et d'acquis[4].

---

1. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. I, Paris, 1908.

2. Cf. *C. R. Acad.* 1908, p. 238; *Journ. des sav.*, 1908, p. 369.

3. 11 février 1906 : « Oui, j'ai lu le livre de Sophus Müller et j'ai perdu en lui toute confiance. Faire dériver les sculptures magdaléniennes des figurines égyptiennes semble un défi au sens commun. »

4. Déchelette comptait publier vers 1918 une édition revisée de ce volume; ses amis ne l'oublieront pas. — Autres travaux de la même période : *Le camp romain de Hofheim* (*Rev. arch.*, 1905, I, p. 201); *Une découverte de saumons de cuivre à Cagliari* (*ibid.*, 1905, I, p. 314); *Les perles de verre* (*Anthrop.*, 1905, p. 173); *Inventaire des villages fortifiés et ateliers de l'époque néolithique* (*Congrès de Périgueux*, 1905, p. 283); *Bronze de Caucourt* et *Nécropole de Dion* (*Bull. antiq.*,

Digitized by Google

Le bon à tirer du tome I était à peine donné que Déchelette, tout en rédigeant le t. II du *Manuel* (l'âge du bronze, publié en 1910), se préparait à reprendre les fouilles de Bibracte et commençait deux importants mémoires sur la chronologie ibérique et sur le culte primitif du soleil.

11 janvier 1908 : « Je me suis décidé à continuer, au Mont-Beuvray, l'œuvre de mon oncle M. Bulliot. L'*oppidum*, dont il reste encore plus de 50 hectares à fouiller, n'a sans doute pas livré ses derniers secrets. Nous avons pratiqué quelques sondages l'été dernier et je me propose, dans quelques mois, de commencer une campagne de fouilles active. »

17 août 1908 : « Ce qui m'a retardé [dans la préparation du mémoire sur la chronologie ibérique], c'est que j'ai dû apprendre à lire le portugais, qui n'est pas du tout du castillan. J'ai dépouillé tout ce qui a paru d'important dans les deux langues et je commence à voir assez clair dans ce chaos, où se dissimulent beaucoup de faits intéressants. En matière de classification et de chronologie, une refonte générale s'imposait. »

7 septembre 1908 : « Mon article sur l'Espagne m'a demandé plus de recherches que je ne le pensais en commençant, mais je crois que ce travail ne sera pas perdu, car le cadre d'ensemble que j'ai tracé devra être reconnu exact. »

En effet, ce mémoire[1] est un des chefs-d'œuvre incontestés de Déchelette ; il y avait presque tout à faire ; du premier coup, tout le nécessaire fut fait. Je

---

1906, p. 308 et *Rev. Et. anc.*, 1906); *Statuette de Mercure* (*Bull. antiq.*, 1905, p. 284) ; *Antéfixes gallo-romains* (*Bull. du Comité*, 1906, p. 34) ; *Catalogue des cartes postales des monuments romains de France* (*Rev. arch.*, 1906, I, p. 329), avec supplément (*ibid.*, 1908, II, p. 266) ; *Ornements flamboyants des époques gauloises et romaines*, Montbrison, 1906 ; *Les sépultures de l'âge du bronze en France* (*Anthrop.*, 1906, p. 321) ; *Murs d'enceinte à parements internes* (*ibid.*, p. 393) ; *Distribution des cachettes de bronze en France* (*Congrès de Monaco*, 1906, II, p. 277) ; *La station magdalénienne du Saut du Perron*, Montbrison, 1907 ; *La peinture corporelle et le tatouage* (*Rev. arch.*, 1907, I, p. 31) ; *Guide des monuments d'Autun*, Roanne, 1907 (1909) ; *Scènes de la vie d'Hercule* (*Rev. Et. anc.*, oct.-déc. 1907, p. 359) ; *Guide du Congrès d'Avallon*, Caen, 1907 ; *Les identifications d'Alesia* (*Le Petit Comtois*, 1908 ; cf. *Alesia et Alaise*, dans la *Rev. Et. anc.*, 1908) ; *Le jeu du fort chez les Romains*, Autun, 1909 ; *Une sépulture barbare à Alesia* (*Pro Alesia*, sept.-oct. 1910). — Déchelette pratiqua, en compagnie de Piroutet, des fouilles près de Salins (*Comptes-rendus de l'Acad.*, 1909, p. 91). Ces fouilles donnèrent des résultats très importants pour la chronologie du second âge du fer : « C'est la première fois, écrivait-il, qu'une station au N. des Alpes nous livre des vases à figures noires du VIe siècle en stratification régulière au-dessus des vases à figures rouges du Ve, comme à l'acropole d'Athènes. » (*Rev. arch.*, 1909, I, p. 193). Ces découvertes le mirent en relations avec Furtwaengler, qui en apprécia l'intérêt. Avec Piroutet encore, Déchelette explora des tumulus de l'âge du bronze au Mont Poupet (*Rev. arch.*, 1909, I, p. 216).

1. Déchelette, *Chronologie ibérique*, in *Rev. arch.* 1908, II, p. 219, 390; 1909, I, p. 15, et à part ; cf. *Anthrop.*, 1910, p. 87. Voir aussi : Déchelette, *Petits bronzes ibériques* (*Anthrop.*, 1905, p. 29) ; *Quelques mots sur les théories symbolistes de M. Siret* (*ibid.*, 1913, p. 495).

Digitized by Google

ne puis juger avec une faveur aussi entière le mémoire sur le culte du soleil[1], celui, peut-être, auquel Déchelette lui-même attachait le plus de prix ; mais je reconnais qu'il y a beaucoup à en retenir et j'admire l'aisance avec laquelle cet adepte de la protohistoire, autodidacte dans le meilleur sens du mot, a su se mouvoir, en quête de parallèles, sur le terrain de l'archéologie primitive de la Grèce et des pays d'Orient.

26 avril 1909 : « Je m'attache à montrer aux préhistoriens le parti que l'on peut tirer des trouvailles classiques et *vice versa*, me conformant en cela à votre méthode. Je crois que l'exégèse mythologique a encore beaucoup à espérer des progrès de nos connaissances sur le préhistorique »[2].

L'étude approfondie de l'âge du bronze précisa et modifia bien des idées de Déchelette, qui juge désormais en toute indépendance, dans la plénitude de son savoir :

14 janvier 1910 : « J'abandonne maintenant l'idée de l'origine égyptienne de la spirale, qui est égéenne, sinon née plus au nord. »

10 juin 1910 : « Il semblerait que nous ayons eu en Gaule, à l'âge du bronze, trois peuples distincts au point de vue religieux et sans doute social :

1° A l'ouest, des peuples de la hache (haches gravées de l'Armorique et innombrables dépôts de haches en bronze) ;

2° Au sud-ouest, les peuples de la faucille, les Ligures, à rapprocher des Sicules (*sicula-sichel-sickel*) ;

3° Enfin, au nord-est, les Celtes qui ont pénétré comme un coin entre les deux groupes précédents.

Je laisse entrevoir ces conclusions, sans oser encore les formuler nettement. »

La publication du tome II du *Manuel* fut accueillie avec joie[3] ; mais Déchelette n'était déjà plus de ceux à qui la critique doit des éloges : il avait passé au rang des maîtres qui en décernent. La lettre suivante, du 18 août 1911, montrera quelle était pourtant sa modestie ; comme elle n'était naturellement pas destinée à être connue, l'auteur y parle à cœur ouvert. Je lui avais représenté qu'avec des titres comme les siens il pouvait briguer d'emblée un siège académique, sans passer par le degré intermédiaire de correspondant :

« Je ne crois pas le moment venu pour moi de poser ma candidature. Je ne me trouve pas des titres suffisants pour le titre de membre libre. Je préfèrerais être élu cette année correspondant, si possible, et attendre, pour poser plus tard ma candidature au titre de membre libre, que mon *Manuel* soit achevé. Cela demandera quelques années, mais je ne suis pas impatient. Je crois qu'auprès de plusieurs de vos collègues les travaux de préhistoire ne doivent pas constituer des titres suffisants. Deux volumes gallo-romains, accompagnés de travaux annexes, constitueront à leurs yeux, si je ne m'abuse, un bagage plus important. »

---

1. Déchelette, *Le culte du soleil*, in *Rev. arch.*, 1909, I, p. 305; 1909, II, p. 94, et à part.

2. Dans le même ordre d'idées : *Influences égéennes sur le Caucase* (*Anthrop.*, 1910, p. 425 et à part).

3. Cf. *Rev. arch.*, 1910, II, p. 352.

Digitized by Google

Après la publication de l'*Age du bronze*, Déchelette s'occupa d'abord d'une importante trouvaille d'objets d'or qu'il fit connaître dans les *Monuments Piot* [1]. Il m'écrivait à ce sujet :

15 janvier 1911 : « J'arrive de Rongères, où j'ai vu et photographié chez leurs possesseurs les objets d'or composant la découverte dont vous avez été informé par M. Bertrand de Moulins. Il s'agit là d'un dépôt très intéressant, car pour moi ces objets sont d'origine nordique. Ils sont venus par la grande voie commerciale du Rhône et de la Loire (ou de l'Allier), route qui s'embranchait en Suisse sur celle de l'ambre. Par là sont venus les vases scandinaves de Corcelette, les fibules danoises de la même palafitte, les vases nordiques du Petit Villatte dans le Cher. Rongères est une commune voisine de celle de Jaligny, qui a donné aussi un dépôt d'or, le seul connu, avec celui de S. Babel, dans le centre de la France, avant cette récente trouvaille. »

Déjà il songe à dresser la liste des cimetières de la Champagne (t. IV du *Manuel*) et cherche à préciser l'origine des objets exotiques qui en sont sortis :

11 février 1911 : « Je constate [dans les nécropoles de la Marne] de réelles influences étrusques. Si Brizio les avait connues ! A certains égards, je lui ferai amende honorable [2]. »

L'été venu, il fit un voyage archéologique en Allemagne et en Suisse ; puis, à la fin de l'année, il se rendit dans le midi de la France.

1er décembre 1911 : « En Provence, j'ai pu étudier les modestes, mais intéressantes découvertes de M. Vasseur [3]. Ce qui m'a le plus vivement intéressé, c'est un petit *oppidum* gallo-grec avec épée, fibules et bracelets de la fin de La Tène I. Voilà donc une grosse lacune de notre archéologie en train de se combler. »

De cette féconde période de l'activité de Déchelette date son joli mémoire sur les origines de la drachme et de l'obole, publié dans la *Revue numismatique* de 1911 (p. 1 et suiv.) [4].

L'année 1912 fut consacrée à l'impression du tome III du *Manuel* (premier

---

1. *Les trésors de Rongères et de Villeneuve-sur-Vistre* (*Monuments Piot*, t. XIX, 1911, p. 185).

2. Nous avions l'un et l'autre combattu l'étruscomanie de Brizio à propos de sa publication sur les fouilles de Montefortino (*Rev. arch.*, 1902, I, p. 253 ; *Anthrop.*, 1902, p. 272).

3. Cf., sur une publication antérieure de ce chercheur, Déchelette, *Rev. archéol.*, 1904, I, p. 180. Déchelette a publié aussi un article critique important sur les découvertes faites à Marseille (*ibid.*, 1904, I, p. 181) ; il y a prouvé que les prétendues poteries ligures étaient d'un millier d'années plus récentes et visigothiques.

4. Cf. Th. Reinach, *Rev. des Études grecques*, 1911, p. 344. — Autres travaux : *Le javelot* ὁλοσίδηρος *des Ibères* (*Rev. Et. anc.*, oct. déc. 1911, p. 453) ; *Dédicaces crurales des statues* (*Rev. arch.*, 1911, II, p. 464) ; *Les origines de l'industrie du cuivre en Vendée* (*Bull. Soc. Préhist.*, 27 avril 1911) ; Déchelette et Berthier, *Le menhir de Saint-Micoud* (*Proc. verb. de la Soc. Nat. d'Autun*, 1911, p. 49) ; *Une nouvelle interprétation des gravures de New Grange et de Gavr'Inis* (*Anthrop.*, 1912, p. 29, important) ; *Époque de la fondation d'Alesia* (*Rev. arch.*, 1912, I, p. 101) ;

Digitized by Google

âge du fer, publié en janvier 1913)[1], à un voyage en Espagne et à de nouveaux projets. Voici quelques fragments de lettres que je reçus de lui à cette époque :

21 février 1912 : « Je crois avoir trouvé la véritable interprétation de la procession figurée sur le vase en stéatite d'Haghia Triada dit des Moissonneurs[2]. »

26 avril 1912 (de Barcelone) : « On commence à fouiller intelligemment dans l'Espagne du nord. J'ai visité avant-hier Ampurias, dont le rempart est magnifique. Aujourd'hui j'ai vu, aux environs de Barcelone, les produits de l'exploration d'une curieuse nécropole de La Tène II, avec fibules, épées et *umbo* du type gaulois classique, le tout associé à de nombreux vases campaniens du IIIe au IIe siècle. Ainsi la classification d'usage s'applique parfaitement à l'Espagne du nord : c'est un résultat nouveau. »

Au cours du même voyage en Espagne, Déchelette put étudier sur place les étonnantes découvertes du marquis de Cerralbo, dont il donna une idée très juste dans une communication à l'Académie[3].

Voici une lettre sur un projet qui revient une fois de plus à l'ordre du jour (février 1915), après bien des alternatives de veille et de sommeil :

7 octobre 1912 : « Je vois, dans le *Bulletin archéologique*, que le Comité se préoccupe de l'achèvement du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, confié à Cartailhac. Je ne voudrais rien faire qui put être considéré comme une tentative de dépossession au préjudice de cet excellent et vénéré confrère. Mais dans le cas où il renoncerait à son projet, je dois vous dire que j'avais envisagé la possibilité de reprendre ce *Dictionnaire*, tout au moins sous une forme plus modeste. En effet, quand mon *Manuel* sera terminé, ou même plus tôt, quand j'aurai achevé mes dépouillements de monuments gallo-romains, je n'aurai guère qu'à reporter sur fiches par noms de communes les indications contenues dans cet ouvrage et surtout dans les appendices pour mettre sur pied ce *Dictionnaire*. J'ai même eu déjà à ce sujet des propositions d'un éditeur. Puisque le Comité s'occupe de cette question, je vous serais obligé de lui communiquer ce renseignement, mais seulement dans le cas où Cartailhac renoncerait à son projet. »

Je n'ai pas encore dit que Déchelette, à la différence de beaucoup d'archéologues même éminents, était très délicat en matière scientifique : en voilà une preuve que je pourrais compléter par bien d'autres. C'est ainsi qu'ayant étudié de près la verrerie du musée de Naples provenant de Pompéi, il était prêt à écrire un mémoire posant les bases d'une classification chronologique de ces objets ; mais il y renonça parce qu'il apprit que M. Morin-Jean préparait, sur la verrerie en Gaule, le bon livre qu'il a publié en 1913.

Déchelette visita, en 1913, l'est de l'Italie et la Carniole.

Vases peints de Cavaillon (*Bull. du Comité*, 1912, p. 185); *L'ancienneté du fer en Égypte* (*Anthrop.*, 1912, p. 619); *Les cases en pierre sèche de l'Auvergne* (*Bull. du Comité*, 1912, p. 3); *Agrafes de ceinturon ibériques* (*Opusc. arch. Montelio dicata*, 1913, p. 233).

1. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1913, p. 100.
2. Voir sa communication à l'Académie des Inscriptions, 29 mars 1912, p. 83.
3. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1912, p. 433.

Digitized by Google

2 juin 1913 : « Je rentre d'Italie... Le Musée le plus intéressant, par ses nouveaux accroissements, est celui d'Ancône, mais rien n'est publié des vastes nécropoles du premier âge du fer mises à découvert. Là, pour la première fois, le fer apparaît en grande quantité (faisceaux de broches, épées du type dit à tort ibérique [Almedinilla], épées longues à deux tranchants, etc.). Ces trouvailles me semblent confirmer ce que j'avais dit sur la pénétration du fer par l'Adriatique. Je suis porté à croire qu'Ancône, qui n'a pas de mines de fer et qui fut plus tard colonie dorienne, recevait déjà ce matériel de la Laconie. Les broches sont du type de celles d'Argos au temps de Phidon. »

En Carniole, Déchelette fut appelé par une princesse allemande qui avait fait, l'année d'avant, de fréquentes visites au musée de Saint-Germain et à qui l'on y avait parlé de Déchelette comme de la plus haute autorité française dans l'ordre des études qui la passionnaient.

5 août 1913 : « Je reçois une pressante invitation de la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, née de Windischgraetz, pour me rendre dans sa résidence d'été en Carniole, afin d'y examiner le produit de ses fouilles. Elle a exploré depuis huit ans les tumulus de cette région et aurait trouvé des choses tout à fait nouvelles... La Carniole est un peu loin. Il est vrai que l'aimable Altesse m'en exalte les beautés pittoresques dans un excellent français... »

18 octobre 1913 : « Je rentre de Wagensberg, la pittoresque résidence d'été de la grande-duchesse de Mecklembourg en Carniole. Son œuvre archéologique est vraiment admirable. On raconte partout, en Autriche et en Allemagne, qu'elle ruine les tumulus en fouillant sans méthode. C'est absolument faux. En réalité, on a rarement apporté autant de soin dans la conduite des travaux, pour ne rien laisser perdre soit des objets, soit des observations utiles. Montelius, qui a vu les chantiers, partage tout à fait mon sentiment. »

En 1913 parut une des œuvres les plus originales de Déchelette, le catalogue illustré et raisonné de la collection Millon, d'un intérêt capital pour le commencement du second âge du fer en France et pour les importations d'œuvres d'art à cette époque [1] ; il faut lire ce beau livre pour connaître toute la pensée de l'auteur sur beaucoup de questions qu'il a traitées plus rapidement dans son *Manuel*. Le tome IV du *Manuel*, le dernier qu'il dût publier, était prêt à la fin de juin 1914 : « Vous allez le recevoir, m'écrivait l'auteur le 30 juin ; j'ai l'intention de publier, comme appendice de mon cinquième volume, la liste bibliographique des monuments romains de la Gaule. » Le manuscrit de ce volume était achevé, ou peu s'en faut ; on peut tenir pour certain qu'il verra le jour.

Déchelette envia la belle fin rapide de G. Perrot et m'écrivait le 10 juillet : « Il est mort vaillamment sur la brèche, sans avoir connu la lassitude ni la décrépitude. » Qui lui eût dit qu'il allait bientôt connaître lui-même la même faveur du destin ! Appelé, en qualité de capitaine de territoriale, le second jour de la mobilisation, il fut d'abord chargé de présider une commission de réquisition ; mais comme ces fonctions, d'ailleurs temporaires, ne lui convenaient pas, il demanda et obtint le commandement d'une compagnie au 104e régiment

1. Cf. *Rev. arch.*, 1913, I, p. 263.

Digitized by Google

territorial d'infanterie. Jusqu'au 23 septembre, il forma cette compagnie à Lyon ; il écrivait de là, le 20 septembre, à Camille Jullian :

« L'heure n'est plus guère à l'histoire des temps antiques, quand celle de notre patrie s'accroît de jour en jour de pages si glorieuses. Mais le passé est inséparable du présent. Je ne doute pas que cette bataille de la Marne, livrée sur l'emplacement de grandes nécropoles gauloises, ne vous ait donné, comme à moi, une patriotique et réconfortante vision. Epée de La Tène ou fusil modèle 1886, c'est toujours la même lutte de l'âme celte contre la brutale agression des Germains. Les compagnons des guerriers de Somme-Bionne et de la Gorge Meillet ont vu passer nos troupes victorieuses. Heureux les jeunes qui prennent part à ces luttes formidables ! Les pauvres territoriaux comme moi se résignent pour le moment au rôle d'instructeurs. J'ai pu reprendre le commandement de ma compagnie. Nous espérons bien qu'on nous donnera bientôt un rôle plus actif... »

Son désir patriotique fut exaucé : il reçut le commandement d'une compagnie du 298e de réserve qui prit position sur la ligne de feu dans l'Aisne. Dix jours après, il était blessé mortellement. Voici la citation à l'ordre du jour, publiée par l'*Officiel*, qui place notre savant ami au rang des héros :

Déchelette, capitaine de territoriale au 298e régiment d'infanterie, a été tué le 3 octobre, alors qu'il entraînait sa compagnie, sous un feu violent d'artillerie et d'infanterie, et lui avait fait gagner 300 mètres de terrain. Avant de mourir, a demandé au lieutenant-colonel commandant le régiment si on avait gardé le terrain conquis et, sur sa réponse affirmative, lui a exprimé sa satisfaction, en ajoutant qu'il était heureux que sa mort servît à la France.

Nous possédons quelques autres détails sur cette fin glorieuse[1]. Déchelette ne fut pas tué sur le coup. Un éclat d'obus l'avait frappé en pleine poitrine : il tomba. Ses soldats, qui lui étaient très attachés, le mirent à l'abri dans une grange brûlée. Il n'avait pas de blessure apparente ; pas de sang, mais des douleurs causées par la commotion. Un prêtre put se rendre auprès de lui, ainsi que son secrétaire, qui servait au même régiment. Le lendemain (dimanche 4 octobre), on eut un moment d'espoir ; mais une crise, due peut-être à un épanchement interne, l'emporta un peu après midi. Il fut inhumé provisoirement au hameau de Vingré (Aisne), canton de Vic-sur-Aisne. Je lis dans une lettre touchante que me communique un ami : « Sa tombe est dans un verger de ce hameau, à côté de celle d'autres officiers. Elle est marquée d'une croix et ses hommes du 298e l'entretiennent avec tendresse ; à certaines dates, ils la couvrent de fleurs. »

Entré dans sa 53e année, Déchelette aurait pu, sans manquer à son devoir, rester instructeur dans un fort de Lyon. Il a fait plus que son devoir en insistant pour être envoyé au feu ; il a montré, jusque dans l'assaut final, la calme résolution d'un grand cœur. Le respect qu'inspire cette mort de brave s'ajoute à celui que mérite son œuvre pour lui assurer un impérissable souvenir. XAIPE.

Salomon Reinach.

---

1. *Journal de Roanne*, 18 octobre 1914.

Digitized by Google

FÉLIX THIOLLIER

Le Forez vient de perdre un archéologue des plus méritants, M. Félix Thiollier, auteur d'importantes monographies régionales. Né à Saint-Étienne, en 1842, M. Thiollier, tout d'abord industriel, s'était exclusivement consacré depuis de longues années, avec une activité soutenue, à l'art et à l'archéologie. Son *Forez pittoresque et monumental* (Lyon, 1889, 2 vol. in-fol) est un magnifique recueil de tous les monuments anciens du département de la Loire.

Parmi ses autres ouvrages, le *Château de la Bastie d'Urfé, l'Art roman à Charlieu et en Brionnais*, sont les plus connus. Pour la rédaction du texte, M. Thiollier a eu le plus souvent recours à la collaboration de divers Foréziens, se réservant l'illustration des volumes, toujours copieuse et le plus souvent excellente. Il eut le mérite de faire comprendre aux érudits du Forez et des provinces voisines que les meilleures descriptions ne peuvent suppléer aux images.

Gabriel Bulliot n'était pas assez pénétré de cette idée lorsqu'il publia ses premiers mémoires sur les fouilles du Mont Beuvray. Félix Thiollier lui prêta ultérieurement un utile concours pour sa *Mission de Saint-Martin dans le pays éduen* (1892) et pour *l'Album du Beuvray* (1899). Toutefois, ce dernier recueil, composé à la hâte, est peut-être le seul des ouvrages de Thiollier dont l'illustration laisse à désirer. Tel quel, il a rendu à l'archéologie celtique d'importants services et il est devenu introuvable en librairie.

J. Déchelette.

PAUL VIOLLLET

Avec Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté de Droit, mort subitement le 22 novembre 1914 à l'âge de 74 ans, nous avons perdu, non seulement un érudit, mais un sage. Comme Gabriel Monod, docte et laborieux autant que lui, il subordonna toujours la science à la conscience, la plénitude du savoir à la rectitude de la vie. De cette rare et noble disposition il a donné des marques éclatantes, soit qu'il soutînt les droits des indigènes contre les procédés d'une colonisation sans scrupules, soit qu'il défendît, contre les préjugés de son propre parti (car il était conservateur et catholique), l'innocence opprimée dans la personne d'un *infidèle* condamné à tort[1].

Né en 1840, sorti le premier de l'Ecole des Chartes en 1862, il fut successivement archiviste de Tours, archiviste aux Archives nationales, professeur et bibliothécaire à l'Ecole de Droit, membre de l'Institut (1887). Ses ouvrages, qui lui valurent de hautes récompenses (il obtint deux fois le prix Gobert), sont consacrés, presque exclusivement, à l'histoire, à la littérature et aux ins-

1. Le hasard avait fait de moi, depuis 1896, le voisin de Viollet à l'Institut. Nous n'avions guère que des relations de politesse. En janvier 1898 (on sait ce qui se passait alors), Viollet se tourna un jour vers moi et me dit : « Est-ce que ces infamies-là vont durer longtemps ? » Surpris et prudent, je répondis : « Mais, mon cher confrère, cela dépend comme vous l'entendez ? » — « Je l'entends comme vous, parbleu ! » répondit Viollet. Nous nous serrâmes longuement la main sous la table ; nous n'avons jamais cessé d'être amis.

Digitized by Google

titutions du moyen-âge ; mais il s'occupa aussi de la Gaule celtique et romaine (t. I de *l'Histoire des Institutions politiques et administratives de la France*, 1889) et écrivit, dans sa première jeunesse, un savant article sur Jean Fouquet (*Gazette des Beaux-Arts*, 1867, II, p. 97 et suiv.). Son œuvre capitale est une édition richement documentée des *Etablissements de Saint-Louis* (1881-1886) ; la plus populaire, souvent rééditée, est son *Précis de l'histoire du droit français*.

Viollet, qui était chevalier de la légion d'honneur, n'en portait pas l'insigne ; il ne recherchait ni le succès ni l'éloge ; son attitude avait quelque chose de « janséniste », bien qu'il s'en défendît, n'ayant aucune opinion particulière sur l'*Augustinus*. Canoniste très informé, il aborda une seule fois le terrain théologique dans une brochure sur le Syllabus de Pie IX (cf. *Rev. crit.*, 1904, II, p. 25) ; elle fut mise à l'index. Viollet revint à des études moins périlleuses et y trouva toutes les satisfactions qu'il demandait à la vie, à côté de celles que lui assurait une nombreuse famille, très unie et digne d'un tel chef. Je garde de lui un pieux souvenir, mêlé d'affection et de respect. S. R.

ALEXANDRE CONZE

Mort en juillet 1914 à l'âge de 84 ans, Conze, né au Hanovre, se fit connaître de bonne heure par ses voyages archéologiques en Grèce, notamment à Imbros, à Lemnos, à Samothrace, à Lesbos (1860-1865). Il publia aussi des mémoires très importants sur les vases archaïques de Mélos (1862) et le style géométrique qui caractérise l'art ancien de l'Europe centrale (1870). Professeur à Vienne, il consacra deux monographies illustrées aux antiquités romaines de l'Autriche (1872-77) et fut un des savants chargés, par le gouvernement autrichien, de l'exploration et de la description de Samothrace (1875-80). Appelé ensuite à Berlin comme directeur du Musée de sculptures antiques, il en publia un catalogue illustré qui reste un modèle (1891). De 1887 à 1906, il fut secrétaire général de l'Institut allemand d'archéologie. Les deux tâches les plus importantes de sa vie furent l'exploration de Pergame, à laquelle il se voua passionnément avec et après Humann, et la publication du grand *Recueil des bas-reliefs attiques funéraires* (1890 et suiv.), première partie d'un recueil général des reliefs funéraires que l'Académie de Vienne avait entrepris et qu'exécute l'Institut allemand. Comme secrétaire de cet Institut, Conze dirigea le *Jahrbuch* et les *Denkmäler*, qui lui doivent de nombreux articles. D'une santé très robuste, il continua, jusque dans une vieillesse avancée, à faire chaque année un voyage en Asie-Mineure. Conze avait quelques-uns des défauts d'un haut fonctionnaire prussien ; des savants plus jeunes, notamment Furtwaengler, eurent à se plaindre de lui et le jugèrent sans bienveillance. Mais c'était un homme énergique, probe, dévoué à sa besogne, tant scientifique qu'administrative, et d'une remarquable modestie. « Il a toujours décliné les honneurs, écrivait M. W. von Bissing ; il n'a même pas accepté le titre de *Geheimrat*, peut-être en souvenir du mot de Bismarck sur *cette quintessence de bêtise et de méchanceté qui constitue le Geheimrat prussien*[1] ». Mais Conze, s'il pensait cela, n'eût pas osé l'écrire ; il était trop bureaucrate. S. R.

1. W. von Bissing, dans la *Münchener Abendzeitung*, 24 juillet 1914.

Digitized by Google

ANTONIO SALINAS

Né à Palerme le 19 novembre 1841, mort à Rome le 6 mars 1914, Salinas publia en 1858 son premier mémoire sur les monnaies puniques. Nommé, en 1865, professeur d'archéologie à l'Université de Palerme, directeur du Musée national de cette ville depuis 1873, il se consacra surtout à sa grande œuvre, restée inachevée, sur les monnaies des villes anciennes de la Sicile. On a de lui la première partie d'un travail, resté inachevé aussi, sur la nécropole d'Haghia Triada près d'Athènes. Ses élèves et amis lui dédièrent, en 1907, un volume de *Miscellanea*. Salinas eut, au plus haut degré, ce que Caro appelait la paresse active; sans cesse occupé, il ne mena rien jusqu'au bout. Mais ses études de détail ont de la valeur et mériteraient d'être réunies[1].

S. R.

LUIGI ADRIANO MILANI

Ancien membre de la Mission italienne en Grèce, Luigi Milani avait fait des fouilles importantes en Crète et en Étrurie; depuis longtemps, il était professeur d'archéologie à l'Institut de Florence et dirigeait le Musée archéologique de cette ville, dont il a publié un catalogue illustré en deux volumes. Ses principaux travaux concernent le mythe de Philoctète dans l'art grec, les « boucliers » de la grotte de l'Ida et le *vase François*, qui fut brisé en menus morceaux au Musée dont il avait la garde et parfaitement restauré sous sa direction. Il a publié beaucoup de mémoires dans le *Museo Italiano*, les *Notizie degli Scavi* et le recueil fondé par lui des *Studi e Materiali* (1899 et suiv.). Pendant les dernières années de sa vie, il se livra à des spéculations téméraires sur le symbolisme préhellénique; on peut voir, comme spécimen de ses visions, l'opuscule intitulé *La Bibbia prebabelica* (cf. *Rev. archéol.*, 1906, II, p. 199). Milani savait beaucoup de choses, mais manquait de pondération. Comme directeur de Musée, il se montra peu libéral; bien que nous fussions de vieilles connaissances, il m'empêcha de prendre, dans son Musée, des croquis pour mon *Répertoire*, car, disait-il, « c'est moi qui dois publier cela ». Ce Cerbère était d'ailleurs un aimable homme; même rebuté par lui, on ne lui en voulait pas. Il est mort le 9 octobre passé.

S. R.

L'EARL OF WEMYSS

Mort à l'âge de 96 ans, au mois de juin 1914, l'Earl of Wemyss avait consacré une bonne partie de sa longue existence à la politique conservatrice; il m'a raconté lui-même que Wellington le recevait et l'honorait de son amitié, alors qu'il n'était encore qu'un jeune *Tory* d'avenir. Dans son château de Gosford en Écosse, ainsi que dans sa maison de Londres, il possédait des objets d'art remarquables, entre autres le fameux aigle de marbre autrefois chez Horace Walpole (*Mon. Piot*, t. III, p. 39-50), une statue de Psyché de grandeur naturelle, restée inédite, un célèbre relief attribué à Donatello, représentant

1. Cf. *Bullettino d'Arte*, 1914, fasc. III, p. 23.

Digitized by Google

Sainte Cécile en buste, et un magnifique portrait d'homme par Memling, qu'on a vu l'an dernier à Paris chez Knoedler, auquel lord Wemyss l'avait vendu. C'était, quand je l'ai connu, un très beau vieillard, plein d'aménité ; il m'a témoigné beaucoup de complaisance quand j'ai eu besoin d'une photographie de son aigle et de renseignements sur l'historique de cette sculpture.

S. R.

JOHN STERRETT

Le premier savant américain qui se soit fait un nom dans l'exploration archéologique de l'Asie Mineure, John R. S. Sterrett, professeur de grec à Cornell depuis 1901, est mort le 16 juin dernier à l'âge de 63 ans. Élève des universités de Virginie, de Berlin, de Leipzig, d'Athènes et de Munich, il est surtout connu par son *Epigraphical Journey in Asia Minor* (1888) et par ses *Leaflets from the notebook of a travelling archaeologist* (1889). On trouvera de nombreuses mentions de son activité dans mes *Chroniques d'Orient*. Il dirigeait les *Cornell Classical Studies* et fut un des éditeurs de l'*American Journal of archaeology*[1].

S. R.

CHARLES JORET

Mort à Paris en décembre 1914, à l'âge de 85 ans, Charles Joret, ancien professeur à la Faculté des Lettres d'Aix et doyen de cette Faculté, appartient à l'archéologie par ses ouvrages sur *la Rose dans l'antiquité et au moyen âge* (1892 ; cf. *Rev. crit.*, 1892, II, p. 82) et *Les Plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, dont la première partie seule a paru (1897, 1904). Joret s'est aussi occupé de l'histoire de la philologie, notamment d'Ansse de Villoison et de l'hellénisme de son temps (1910). Pendant les dernières années de sa vie, il était devenu aveugle ; cela ne l'empêchait pas de se faire lire et de dicter. Il était membre libre de l'Académie des Inscriptions depuis 1901[2].

S. R.

MARCEL REYMOND

Né à La Mure en 1849, mort à Lyon le 13 octobre 1914, Marcel Reymond laisse la réputation d'un critique d'art original et d'un ami dévoué de l'Université de Grenoble, où son souvenir restera particulièrement honoré. Avocat de profession, dans une situation de fortune indépendante, il s'efforça, sans titre officiel, de faire de l'Université de Grenoble un centre intellectuel, non seulement pour le sud-est de la France, mais pour les pays voisins, dont les étu-

1. On lui doit encore une thèse sur les hymnes homériques (1881), la publication d'inscriptions d'Assos, de Sebaste, de Tralles (1885), une traduction de Strabon, etc. Cf. *The Nation*, 1914, I, p. 761.

2. Quelques années avant l'élection de Joret, G. Paris parlait un jour devant moi du peu de justice rendu à certains savants ; il citait parmi d'autres son ami Joret, à qui ses travaux de philologie romane, de philologie germanique et de folklore auraient dû ouvrir plus tôt la porte de l'Institut.

Digitized by Google

diants furent invités à chercher, au centre des montagnes grandioses de l'Isère, la santé et la vigueur physique avec le pain de l'esprit. Reymond fut aussi, à Grenoble, l'organisateur des cours de vacances, à l'usage des professeurs et étudiants étrangers. Passionnément épris de l'art italien, il fit en Italie de longs séjours et en rapporta la substance de livres solides, personnels, qui n'ont peut-être pas été appréciés à toute leur valeur[1]. Un dernier article, publié après sa mort dans la *Revue des deux Mondes* du 1er novembre, est un éloquent cri de douleur sur la destinée tragique de la cathédrale de Reims. Marcel Reymond était membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

S. R.

EUGÈNE GRÉBAUT

Fils d'un notaire de province, E. Grébaut, après avoir fait son droit à Paris et avoir passé en même temps ses examens pour la licence ès-lettres, suivit les cours de l'École des Hautes-Études à partir de 1869, sous Guyard pour l'Arabe, sous ma direction pour l'Égyptien. Il hésita quelque temps entre les deux langues, puis se décida pour l'Egyptien et, ayant obtenu de Mariette, par mon entremise, communication d'un des papyrus les plus importants du Musée égyptien, il en publia une étude sommaire avec simple traduction dans la *Revue archéologique* (1872); il donna une fort belle transcription, avec traduction et commentaire détaillé pour la première moitié du texte, dans un volume de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études (*Hymne à Ammon-Râ*, 1875). Ayant ainsi conquis le diplôme de cette École, il entreprit d'y faire d'abord un cours gratuit de langue égyptienne (1876), puis une conférence régulière (1878), à côté de mon enseignement. Cette période de sa vie fut marquée par quelques articles dont le plus important, *Sur l'expression Shâmes*, a paru dans le journal depuis longtemps disparu les *Mélanges*, mais surtout par l'étude des papyrus égyptiens poétiques, en vue d'établir les règles de la métrique. Ces recherches, continuées pendant six années (1878-1885), furent reprises par lui au Collège de France, lorsque je le choisis pour suppléant, après mon départ pour le Caire (1881-1882). Nommé directeur de l'Institut du Caire en 1883, après la retraite de Lefébure, il ne se rendit à son poste qu'à la fin de 1884 et y demeura jusqu'au 1er juin 1886, date à laquelle il fut nommé à ma place Directeur général du service des Antiquités de l'Égypte. Sa direction dura six ans (1886-1892) et fut marquée par deux grands évènements scientifiques, la découverte (1889-1890) de la seconde cachette de Deir el Baharî et le transfert du Musée Égyptien de Boulaq à Gizeh (1890-1891); mais

1. *La sculpture florentine*, 4 vol., 1897-1900; *Histoire de l'architecture italienne* (de 1300-1700 environ), dans l'*Histoire de l'art* d'André Michel; monographies sur Michel-Ange, les Della Robbia, Donatello, Verrocchio, Bernini, Brunelleschi, Bramante (1905-1914); *De Michel-Ange à Tiepolo* (essais réunis); publications sur le Musée de Lyon, le Musée de Grenoble, la chapelle Saint-Laurent à Grenoble, le Palais de Justice de Grenoble et Vienne (*Villes d'art célèbres*), etc. — Marcel Reymond fut l'initiateur discret et autorisé d'une réaction légitime de l'opinion en faveur des grands artistes éclectiques du XVIe-XVIIe siècle italien.

Digitized by Google

elle fut troublée par la politique et elle aboutit à son rappel à Paris (1892), ainsi qu'à la nomination de M. Jacques de Morgan au poste de directeur. De retour en France, Grébaut fut appelé à l'enseignement en Sorbonne comme maître de conférences pour l'histoire ancienne de l'Orient, ce qu'il est resté jusqu'à sa mort (8 janvier 1915). En 1882, il avait commencé à imprimer ses études sur la métrique égyptienne et poussé la mise en pages de l'œuvre jusqu'à la huitième feuille (1885) ; mais il a interrompu ce travail en 1887 et a racheté les parties déjà composées à l'éditeur Vieweg. Deux ou trois exemplaires en ont été donnés par lui à des amis ; le reste de l'édition doit se trouver dans sa succession, à moins qu'il ne l'ait détruit avant de mourir. Depuis lors, il a fourni au *Recueil de Travaux* un article de quelques lignes et il a publié une *Notice sommaire des monuments exposés au Musée de Gizeh*, abrégé de mon *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*. Il concentra toute son activité sur les cours qu'il faisait à la Faculté des Lettres ; mais les sujets de ses leçons, trop techniques et d'intérêt trop restreint, ne lui attiraient que fort peu d'auditeurs, malgré leur valeur scientifique. Après avoir débuté plus brillamment qu'aucun homme de sa génération il y a quarante ans, il a disparu obscurément sans avoir tenu suffisamment ses promesses ; une mauvaise santé persistante lui a nui grandement depuis 1878 et l'a empêché de produire autant et aussi bien que l'espéraient tous ceux qui l'ont connu.

G. Maspéro.

E. AMÉLINEAU

Mort à Châteaudun au mois de janvier 1915, à l'âge de 65 ans, Amélineau était d'origine vendéenne. Destiné de bonne heure à l'Église, il reçut son éducation au séminaire et fut ordonné prêtre du diocèse de Rennes. Il suivit ensuite les cours de la Faculté des Lettres de cette ville et fut orienté vers l'égyptologie par E. Robiou, qui y enseignait l'histoire ancienne. Venu à Paris en 1878, il fréquenta les cours de M. Maspéro à l'École des Hautes-Études et au Collège de France, puis ceux de Grébaut. En 1882, il fut nommé à l'Institut archéologique du Caire, qui s'appelait alors « Mission permanente ». Il y demeura quatre ans, pendant lesquels il se détacha graduellement du catholicisme ; il renonça définitivement à l'Église en 1887. Ses premiers travaux portèrent sur la littérature chrétienne de l'Égypte et sur le copte ; ils aboutirent en 1887 à ses deux thèses de doctorat ès-lettres, la française sur le Gnosticisme égyptien, la latine sur l'Histoire Lausiaque. Peu après il fut désigné pour enseigner l'histoire de la religion égyptienne à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses) ; il a occupé ce poste jusqu'à sa mort. Amélineau a publié de nombreux ouvrages sur le copte, quelques-uns aussi sur l'ancienne Égypte, qui lui était moins familière que l'Égypte chrétienne. De 1894 à 1898 il exécuta des fouilles à Abydos, qui lui fournirent la matière d'un volume original et au cours desquelles il reconnut, l'un des premiers, l'état de civilisation très ancien que l'on a qualifié de « prépharaonique ». Le Musée du Louvre possède quelques-uns des monuments précieux qu'il a exhumés, malheureusement sans beaucoup de méthode et dans des conditions difficiles

Digitized by Google

(il fouillait aux frais et au profit de particuliers). Amélineau était fort laborieux ; les historiens de l'Église égyptienne et du monachisme ne feront jamais abstraction de ses travaux ; mais son éducation première avait été défectueuse ; il manquait de critique et écrivait une langue obscure et diffuse, n'ayant du français que l'apparence. La vie avait été dure pour lui et l'avait quelque peu aigri ; il n'a trouvé de consolation que dans le travail.

S. R.

LÉON DE ROSNY

Mort à Paris le 28 août 1914, dans sa 78e année, Léon de Rosny s'était formé à l'École des langues orientales (1852) et avait choisi, comme spécialité, la langue japonaise. En 1863, il accompagna comme interprète une mission japonaise qui parcourut une partie de l'Europe. L'ethnographie et l'américanisme l'attirèrent aussi ; on lui doit la fondation de la Société d'ethnographie américaine et orientale, celle des Congrès internationaux des orientalistes, etc. Professeur de japonais à l'École des langues, il enseigna, à l'École des Hautes Études, l'histoire des religions de l'Extrême-Orient. Ses publications, très nombreuses, concernent les écritures figuratives des différents peuples, les langues sémitiques, celles de la Chine, du Japon, de l'Amérique précolombienne, l'ethnographie de l'Indo-Chine, des peuples connus des anciens Chinois, la morale de Confucius, le Taoïsme, etc. On lui doit aussi des récits de voyage et des ouvrages de vulgarisation sur divers pays. L. de Rosny était un petit homme bizarre, très imbu d'idées bouddhiques et qui cherchait d'ordinaire ses relations ailleurs que dans le monde savant. Les spécialistes de l'Extrême-Orient ne semblaient pas le considérer comme un des pionniers de leurs études ; mais on s'accordait pour rendre hommage à son activité.

S. R.

ALFRED DELACOULONCHE

Né en 1826, admis à l'École normale en 1847 et à l'École d'Athènes en 1853, Delacoulonche est mort à Paris au mois de juillet 1914. Après M. Alfred Mézières, qui lui survit, il était le doyen des anciens membres de l'École d'Athènes. L'archéologie, qu'il abandonna de bonne heure, lui doit un remarquable mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne (1858). Delacoulonche professa, pendant de longues années, la rhétorique au lycée Charlemagne ; il fut aussi maître de conférences de littérature française à l'École normale. Le cours qu'il y fit, dérivant de l'enseignement de Désiré Nisard, mais insuffisamment renouvelé d'année en année, finit par être connu des élèves avant même leur entrée à l'École, car ils obtenaient aisément, pour préparer l'examen, le prêt de cahiers : il en résulta que les Normaliens de première année organisèrent, en 1893, une façon de grève, ne voulant pas, disaient-ils, entendre réciter ce qu'ils savaient. Perrot, alors directeur de l'École, reconnut que leurs griefs étaient fondés et dut demander la mise à la retraite du professeur [1]. Delacoulonche, blessé par l'attitude de ses élèves, qui auraient pu

1. Je pris, à cette époque, la défense de Delacoulonche dans la *République*

Digitized by Google

témoigner plus de ménagements à un vieux maître dévoué, ne se contenta pas de prendre sa retraite ; il s'y enfonça et ne publia plus rien, pas même son cours, qui continua de circuler en manuscrit. Même aujourd'hui, je crois que ce cours mériterait d'être imprimé ; on y trouverait ou l'on y retrouverait bien des choses excellentes qui ont été divulguées depuis sous d'autres noms.

S. R.

THOMAS KELLY CHEYNE

Né en 1841, le Rev. Th. K. Cheyne est mort à Oxford le 16 février 1915. Son nom reste attaché à la *Biblical Encyclopedia*, publiée à Oxford en 4 volumes ; il était aussi l'auteur d'importants travaux sur les prophètes hébreux. Cheyne, savant hébraïsant, fut un exégète téméraire ; son parti pris de rétablir un peu partout dans le texte biblique le nom de *Jerahmeel*, qui en aurait été expulsé par les réviseurs, était devenu une véritable manie et prêtait à sourire. Son dernier travail, publié quelques mois avant sa mort, sous le titre de *Reconciliation of races and religions*, concerne surtout le béhaïsme, qui avait vivement éveillé son attention. Cheyne était *fellow* du collège de Balliol depuis 1868 et *Oriel professor* depuis 1885.

S. R.

Influence ou rencontre?

Dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1870 (p. 113-127), M. Heuzey, qui venait d'entrer au Louvre, publia une notice sur le trésor péruvien de Cuenca, appartenant alors à Eugène Thirion. C'était là un ordre d'études tout nouveau pour lui ; il raconte ingénuement comment il s'y orienta et l'intérêt qu'il trouva dans la lecture de Garcilaso : « Il est, pour le nouveau monde, ce qu'Hérodote est pour l'ancien, et les découvertes archéologiques viennent aussi confirmer chaque jour davantage la véracité de ses merveilleux récits ». A la fin de l'article, M. Heuzey hasarde quelques rapprochements entre les plaques d'or péruviennes, décorées de faces humaines aux canines menaçantes, et les phalères antiques, dont l'ornement est une tête de Gorgone ; c'est là une « ressemblance toute fortuite assurément, mais néanmoins très curieuse ». Voici la conclusion ; elle mérite d'être transcrite en entier comme le manifeste d'une opinion à la fois prudente et philosophique, qui n'a pas cessé d'être réitérée, souvent avec moins de précision et d'élégance : « Si, chemin faisant, je n'ai pas repoussé les comparaisons qui se présentaient d'elles-mêmes avec une antiquité qui m'est plus familière, le lecteur ne m'aura prêté aucune intention d'établir un système de communications historiques entre deux mondes séparés par des abîmes. Sans nier la possibilité de certaines relations de ce genre, du moins avec l'extrême Asie, on ne saurait en trouver la démonstration dans la similitude de quelques formes primitives de la religion et de l'art. Ces rencontres relèvent, croyons-nous, de la psychologie plutôt que de l'histoire ; elles ont leur source dans une condition commune aux peuples des deux continents, celle d'être homme et de parler, comme dit Molière.

Française (5 juin 1893). Bien que l'article ne fût pas signé, Delacoulonche devina que j'en étais l'auteur et m'écrivit une longue lettre, pleine d'intérêt, que je regrette de ne pouvoir transcrire ici.

Digitized by Google

Sans doute, rien n'est plus éloigné des idées générales que l'invention d'un méandre, que la bizarre allégorie qui divinise le soleil dans une face humaine ou dans une figure d'animal ; ce sont là pourtant des conceptions naturelles à l'homme, quels que soient la couleur de sa peau et l'angle de son crâne. L'unité de la nature humaine ne se montre nulle part mieux que dans les imaginations du premier âge, de même que toutes les langues se confondent dans les premiers sons que prononce instinctivement l'enfant qui s'essaye à parler ».

S. R.

Un nouveau poème de Sappho.

Le *Times* et la *Classical Review* ont publié à la fois, en mai 1914[1], le texte et la traduction (par M. J. M. Edmonds) d'un petit poème de Sappho, découvert par MM. Grenfell et Hunt dans l'énorme trésor des papyrus d'Oxyrhynchus. Je reproduis le texte avec les additions (entre crochets) des éditeurs et le fais suivre d'une traduction libre[2].

O]ἱ μὲν ἰππήων στράτον, οἱ δὲ πέσδων
οἱ δὲ νάων φαῖσ' ἐπὶ γᾶν μέλαιναν
ἔ]μμεναι κάλλιστον · ἔγω δὲ κῆν' ὄτ-
τω τις ἔραται.

πά]γχυ δ' εὔμαρες σύνετον πόησαι
πά]ντι τ[οῦ]τ' · ἀ γὰρ πόλυ περσκό-
πεισα
κά]λλος ἀνθρώπων, Ἐλένα τὸν ἄνδρα
κρίννεν ἄρ]ιστον

ὃς τὸ πὰν] σέβας Τροΐα[ς ὄ]λεσσ[ε,
κωὐδὲ πα]ῖδος οὐδὲ [φίλ]ων το[κ]ήων
μᾶλλον] ἐμνάσθη, ἀ[λλὰ] παράγαγ'
αὔταν
πῆλε φίλει]σαν.

Ὥρος εὔκ]αμπτον γὰρ [ἀεὶ τὸ θῆλυ
αἴ κέ] τις κούφως τ[ὸ πάρον ν]οήσῃ ·
οὐ]δὲ νῦν, Ἀνακτορί[α, τ]ὺ μέμνα
δὴ] παρεοίσας,

τᾶ]ς κε βολλοίμαν ἔρατόν τε βᾶμα
κ]ἀμαρυγμα λάμπρον ἴδην προσώπω
ἢ τὰ Λύδων ἄρματα κἀν ὅπλοισι
πεσδομ]άχεντας ·

εὖ μὲν ἴδ]μεν οὐ δύνατον γένεσθαι
λῷστ' ἐ]ν ἀνθρώποις · πεδέχην δ'
ἄροσθαι
[τῶν πέδειχόν ἐστι βρότοισι λῷον]
[ἢ λελάθεσθαι.]

1. Cf. aussi *New-York Nation*, 1914, I, p. 602 (avec le texte grec).

2. Le manuscrit qui contient ce poème porte un titre émouvant : « Premier livre des poèmes lyriques de Sappho, 1332 lignes. » Malheureusement, les 56 fragments retrouvés du manuscrit ne comprennent que les restes d'une douzaine de stances, outre celles que nous reproduisons.

Digitized by Google

« Les uns disent : La plus belle chose du monde est une troupe de cavaliers. » D'autres disent : « C'est une troupe de fantassins. » D'autres encore : « Une flotte de navires. » Mais moi je dis que c'est l'objet aimé. Il est facile de le démontrer à tous. Hélène, qui vit passer sous ses yeux tant de beaux hommes, préféra le destructeur de la gloire de Troie; elle ne songea plus à l'enfant ni aux parents chéris, mais l'Amour l'inclina à donner son cœur au loin, car une femme est toujours facile à détourner des choses proches quand elle ne les estime pas à leur prix. Toi de même, mon Anactoria, tu ne parais pas te souvenir, quand elle est près de toi, d'une femme dont je préfère la démarche charmante et le visage rayonnant à tous les chariots, à tous les fantassins armés de la Lydie. Sans doute, je sais bien que dans le monde on ne peut avoir tout ce qu'on désire ; mais de prier pour conserver une part de ce qu'on a possédé jadis, cela vaut mieux que de l'oublier... »

Ces vers sont déjà et vont être longtemps l'objet de longs commentaires ; on remarquera que plusieurs membres de phrases importants pour le sens ne sont que des restitutions. L'activité des philologues vérifiera une fois de plus les beaux vers de Renée Vivien[1], dans son apostrophe à la poétesse de Mitylène :

Les siècles attentifs se penchent pour entendre
Les lambeaux de tes chants....

S. R.

Le sacrifice de Curtius.

Il y aurait là une légende fondée sur un rite, sacrifice d'un mannequin représentant un cavalier armé que l'on offrait à la divinité du lac. Qui était ce cavalier? *Marcus Curtius*, c'est-à-dire *Mars* armé de la lance (*curis*, en sabin) : Marcus Curtius serait le Mars brandissant la lance, comme Mars Pilumnus est le Mars armé du *pilum*. Mais pourquoi jetait-on ainsi à l'eau un cavalier divin, qui serait, par surcroît, le dieu latin par excellence? Pourquoi lui donnait-on un nom qui n'est pas le sien? Je ne crois pas que M. Cirilli l'ait expliqué[2].

S. R.

Le « Lutteur Borghèse ».

Un tableau de Pieter de Hooch, représentant une société dans un jardin, appartient à la collection royale d'Angleterre (Windsor) et a été publiée par M. Lionel Cust dans le *Burlington Magazine* (juillet 1914). Au milieu du jardin, on voit une copie de grandeur naturelle du *Lutteur Borghèse* du Louvre, restauré avec un bouclier dans la main gauche et une épée dans la main

1. Cette fille de génie, morte à 32 ans en 1909, a publié un volume resté inaperçu des doctes : *Sappho et huit poétesses grecques*, texte et traduction (Paris, Lemerre, 1909). Sur R. Vivien (pseudonyme de Pauline Tarn, anglo-américaine ayant vécu à Paris), voir Ledrain, *L'Opinion*, 27 nov. 1909, p. 688 ; Barney, *Grande Revue*, 25 mars 1910; Brun, *Notes and Queries*, 22 août 1914, p. 151.

2. Cirilli, *Le sacrifice de Curtius*, dans la *Revue anthropologique*, 1914, p. 311-317.

Digitized by Google

droite. C'est la restitution généralement admise (Bulle, *Der schöne Mensch*, pl. 88, p. 174), mais on voudrait savoir où et par qui elle a d'abord été exécutée. Comme un tableau de la jeunesse de Pieter de Hooch est dans la collection Borghèse à Rome, qui possédait le *Lutteur* depuis les premières années du XVIIe siècle, peut-on supposer que le peintre hollandais, dont la biographie nous est si mal connue, ait vu lui-même l'original à Rome? Question que je me contente de poser à ceux qui sont mieux informés que moi.

S. R.

Saint Paul dans l'inscription d'Abercius.

Le dernier éditeur de ce texte célèbre, l'abbé Aigrain (*Manuel d'épigr. chrétienne, inscr. grecques*, 1913, p. 100), transcrit comme il suit le vers 12 :

ΠΑΥΛΟΝ ΕΧΩΝ ΕΠΟ... πΙΣΤΙΣ πάντη δὲ προῆγε.

Il traduit (p. 102) : « J'avais Paul... La foi me conduisait partout. » Il remarque (p. 107) : « Παῦλον : on a voulu accoupler ce nom avec celui de Πίστις et y voir un des couples que multipliait le gnosticisme, ou bien un homme et une femme compagnons de route d'Abercius. « Si ce n'est pas l'apôtre, observe M. Duchesne, on se demande qui cela peut être. » Mais il y a dans le vers une lacune impossible à combler, et la difficulté subsiste de savoir ce que Paul faisait là. »

Au risque de donner comme nouveau ce qui a déjà été dit — car je n'ai pas le loisir de reprendre toute la *littérature* qui concerne Abercius — je pense qu'on peut fort bien savoir « ce que Paul faisait là ». Abercius voyageait en lisant les épîtres de Paul, exactement comme l'eunuque, officier de la reine Candace, retournait de Jérusalem sur son char en lisant le prophète Isaïe (*Act. apost.*, VIII, 26 : ἦν δὲ ὑποστρέφων καὶ καθήμενος ἐπὶ τοῦ ἅρματος αὐτοῦ καὶ ἀνεγίνωσκεν τὸν προφήτην Ἠσαΐαν). Ainsi Paul fut ἔποχος à côté d'Abercius, comme Isaïe fut ἔποχος à côté de l'eunuque. Ce n'est pas d'hier qu'on lit des choses sérieuses quand on voyage en voiture.

S. Reinach.

La collection du baron de Schlichting († 8 août 1914).

La mort, après une longue maladie, du baron Basile de Schlichting ramène l'attention sur un grand amateur dont les collections sont parmi les plus importantes qu'on ait constituées au cours de ces dernières années. Sa galerie est loin d'être inconnue : le possesseur en faisait les honneurs de la meilleure grâce du monde et ce n'est jamais en vain que les organisateurs d'expositions frappaient à sa porte. Cet aimable célibataire ne dissimula jamais les intentions généreuses qu'il nourrissait à l'égard de nos musées ; il les a réalisées par son testament. C'est le Louvre qui hérite des trésors réunis par ses soins dans l'hôtel qu'il occupait au quai Debilly, après avoir succédé à feu Polovtsoff dans un bel appartement de la rue Cambon.

M. de Schlichting avait formé une collection exceptionnellement choisie de

Digitized by Google

plus de cent tableaux des XVIIe et XVIIIe siècles, auxquels, dans ces dernières années, il avait ajouté quelques œuvres remarquables de la Renaissance italienne. Il ne possédait pas de primitifs des écoles du Nord, sauf la *Judith* de Van Orley, autrefois chez la princesse Metternich ; mais il avait le beau Botticelli (?) de la famille Guidi di Faenza, une Vierge de l'atelier de Vinci, le portrait de jeune homme par Ghirlandaio de la collection Hainauer, un Cima, un joli Francia et deux tableaux importants attribués à Bellini : le portrait du poète Trissino et la grande Madone jadis chez Sir Charles Eastlake et chez M. James Simon. Plus près de nous, voici la *Belle Nani* de Véronèse (vente Carcano), le Vincenzo Cappello du Titien (collection Morris Moore) et la Catarina Colonna de Sebastien del Piombo (galerie Giustiniani-Bandini).

Il aimait beaucoup Murillo de qui il possédait trois toiles importantes : deux gamins jouant (galerie du prince de Wurtemberg), un saint Jean-Baptiste jeune (collection de Catherine II) et l'*Institution du Rosaire* (autrefois chez la princesse Bariatinsky). Un beau portrait d'homme peut être attribué à l'un des meilleurs élèves de Velazquez.

Le baron de Schlichting admirait fort les écoles flamande et néerlandaise du XVIIe siècle ; mais il ne voulait acquérir que des œuvres de grande dimension, comme on n'en rencontre que rarement. Le chef-d'œuvre de cette série est une composition mythologique de Rubens, *Junon et Ixion*, qui appartint successivement au duc de Westminster et à un collectionneur américain, feu Charles Yerkes ; les autres peintres de cette école sont admirablement représentés : Van Dyck, par le portrait de Sir John Strode ; Frans Hals par un admirable « Musicien ambulant » ; son élève Judith Leister par un double portrait, qui est peut-être son chef-d'œuvre (collections de Lord Byron et de Lord Braybrook). Notons encore une demi-douzaine de splendides portraits de l'école hollandaise, achetés aux ventes du comte Mniszech, de la baronne de Hirsch et de la princesse Mathilde ; le plus important est peut-être celui par Verspronck, provenant de la famille Repmacher de Harlem.

La partie de la galerie que le défunt avait constituée avec le plus de soin est la série du XVIIIe siècle français. On sent qu'il a voulu, non pas glorifier tel ou tel maître, mais recueillir de chaque artiste une œuvre vraiment caractéristique qui le dispensât d'en acquérir d'autres. Au moment où M. de Schlichting disparaît, il ne lui manquait guère, pour être à peu près complet, qu'un Chardin et qu'une ou deux œuvres de Watteau, Lancret et Pater.

La série débute avec un majestueux *Régent* de Largillière, qui provient de la galerie Rothan, comme le portrait par Carle Van Loo de la reine Marie Leczinska. Voici, de Boucher, une ravissante odalisque couchée, analogue à celle qui fut payée 200.000 francs, en juin 1914, à la vente Fairfax Murray ; mieux encore, un exquis petit portrait en pied de la marquise de Pompadour, jadis la perle du cabinet de Lord Clifden ; du même encore, un buste au pastel de la favorite que nous trouvons cité, dès 1781, au catalogue de la vente Sireul. Il ne manque ni Drouais le père (*Portrait de Mme Duplessis*), ni Drouais le fils (*la princesse de Condé assise*), ni le Suédois Roslin (*la duchesse de Parme*), ni surtout Nattier (*portrait de sa fille*; *portrait du duc de Chaulnes*). Voici enfin

Digitized by Google

quelques compositions à plusieurs personnages : trois enfants de Lepicié (collection du prince de Polignac); Loth et ses filles, par Lagrenée; un grand Greuze, *L'Innocence enchaînée par les Amours*, commandé par le comte d'Artois pour Catherine II, ensuite chez la Grande-Duchesse Marie, Greuze qui a tous les défauts et toutes les qualités des Greuze de ce genre; enfin un Fragonard célèbre entre tous, le *Songe d'Amour*, autrefois dans la collection Burat et en dernier lieu chez le duc de Dino. Un seul tableau du XIXe siècle, le *Zéphir se balançant*, de Prud'hon, des collections Morny et Bischoffsheim.

Dans toute la maison sont réparties d'admirables sculptures de la Renaissance et du XVIIIe siècle, toute une série de grands bronzes, une collection de boîtes et de miniatures qui à elle seule vaut une fortune, enfin une suite imposante de beaux meubles Louis XVI.

Quand le Louvre reçut la collection La Caze, à peine le tiers en était exposable; le reste fut envoyé dans des dépôts. Dans la collection du baron de Schlichting, presque rien n'est à éliminer : s'il n'y a pas que des chefs-d'œuvre, les chefs-d'œuvre y sont tous en bonne compagnie.

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mélanges Holleaux. Mémoires offerts à Maurice Holleaux en souvenir de ses années de direction à l'École d'Athènes, 1904-1912. Paris, Picard, 1913. In-8, 315 p., avec 13 planches et figures dans le texte. — J'ai dit, des volumes de *Mélanges*, tout le mal que je puis dire; il ne me reste qu'à indiquer le contenu de ceux qui paraissent, sans m'attarder à des récriminations superflues. — Avezou et Picard, *La palestre et le mur de Triarius à Délos* (inscr. mentionnant le rempart élevé par ce légat pour la défense de l'île). — J. Berchmans, *Œuvres de Scopas* (la tête Caetani n'est pas scopasienne, pas plus que la colonne historiée d'Éphèse et le torse d'Atalante). — G. Blum, *La déesse en char (sic) de l'Acropole* (ce n'est pas un aurige, mais Artémis). — G. Cavaignac, *Une question de méthode* (rapports entre le chiffre du tribut et celui de la population). — F. Courby, *L'autel de cornes à Délos* (identique au monument à abside en avant des temples à l'ouest de la Voie Sacrée). — Ch. Dugas, *Les vases d'Erétrie* (« leur manque d'originalité fait leur intérêt »). — H. Grégoire, *Les chrétiens et l'oracle de Didymes* (restitution excellente de *C. I. G.*, 2883 *d*. « Cette inscription, comme celle d'Arykanda, est un témoignage des folles espérances d'un parti à la veille d'une catastrophe »). — J. Hatzfeld, *Esclaves italiens en Grèce* (« la narration de Plutarque (*Flam.*, 13) est plus touchante que véridique »). — G. Lefevre, *Le dernier décret des Lagides* (inscr. inéd. d'Hérakléopolis). — G. Leroux, *Les églises syriennes à portes latérales et le Testamentum domini* (texte de l'an 400, publié par Rahmani en 1899). — F. Mayence, *Fragments de loutrophores à sujets funéraires* (tessons acquis par l'Université de Louvain). — G. Nicole, *Un nouveau catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale* (papyrus latin de Genève; il y est question d'un *Amor pullus*, d'une *Scylla cum canibus*). — J. Paris, *Une nouvelle collection rhodienne de timbres amphoriques* (212 timbres copiés à Rhodes). — Ch. Picard, *La Potnia taurôn de Colophon* (plaque de bronze archaïque, censée relative à la soumission des taureaux). — A. Plassart, *La synagogue juive de Délos* (découverte en 1912-3; dédicaces Θεῷ ὑψίστῳ). — F. Poulsen, *Tête de prêtre d'Isis découverte à Athènes* (acquise en 1906 pour Ny-Carsberg). — G. Poulsen, *Note sur la couverture du sanctuaire dit des Taureaux à Délos* (reconstruction de la charpente). — A. Reinach, *Nicératos d'Athènes et les débuts de la sculpture pergaménienne* (le monument de Nikératos ne serait pas de 171, mais des environs de 260). — Sven Risom, *Le siège du prêtre de Dionysos Eleuthereus au théâtre d'Athènes* (nouvelle restauration fondée sur des répliques). — P. Roussel, *Réglements rituels* (étude sur une inscr. de Délos où « prohibitions alimentaires et sexuelles sont mises sur le même plan »). — Ezio Schulhoff, *Questions de chronologie délienne* (Mantithéos II et Agathar-

Digitized by Google

chos II sont des intrus; cf. Dürrbach, *I. G.*, XI, II, p. vi). — R. Vallois, *Pinakes déliens* (d'après les inventaires de Délos). — W. Vollgraff, *A propos du fronton oriental du temple de Zeus à Olympie* (la jeune fille, aux pieds de Stéropé, se baisse pour dénouer la sandale de sa maîtresse). — Dans les volumes analogues publiés à l'étranger, il se trouve toujours une bonne *miss X* pour « compiler » un index; l'absence d'un index fait tache ici.

S. R.

J. Cabré et **E. Hernandez Pacheco**. *Avance al estudio de las Pinturas prehistoricas del estremo Sur de España* (Lajuna de la Janda). 34 p., 13 planches, Madrid, 1914. — Ce joli fascicule comprend la description d'un certain nombre de petites grottes peintes situées au N. de la Lagune de la Janda, et la très brève mention de la découverte de stations et ateliers de l'âge de la pierre sur le pourtour de la dépression de Barbate, prov. de Cadix, dont le centre est occupé par la lagune.

L'occasion de ces recherches a été fournie par une note à l'Académie Royale de l'Histoire de Madrid, envoyée en juillet 1913 par don Victor Molina, de Cadix, signalant les peintures de la Cueva de las Figuras, et de plusieurs autres avoisinant cette petite grotte.

Les auteurs décrivent avec détail la géologie de la contrée et la formation des grottes, par érosion aérienne aux dépens des parties les plus tendres des grès éocènes de cette région.

La principale grotte à peintures étudiée par les auteurs — et que j'ai eu l'occasion d'étudier moi-même indépendamment en janvier 1914 — est la Cueva del Tajo de las Figuras, située sur la face sud du *Cerro* qui termine du côté de la lagune les contreforts de la Sierra de Momia; l'entrée est à la partie inférieure de la colline rocheuse et surplombe un à pic de 4 mètres, qui rend difficile l'accès d'un vestibule à pente ascendante rapide d'environ 8 mètres de profondeur, se terminant par une petite salle subcirculaire de 4 mètres de large sur 2 de haut. Le plan et la courbe reproduits par les auteurs sont très schématiques et exagèrent sensiblement la pente déjà fort rapide et la hauteur de la petite salle; néanmoins, il est exact que le sol dévale trop rapidement pour qu'il ait été possible de faire une habitation de ce trou (à moins d'y installer des boisages destinés à empêcher les glissades, comme je l'ai fait pour y travailler). Cependant l'extraordinaire polissage du sol en dénote une fréquentation très grande à l'époque préhistorique, probablement parce que c'était une sorte de lieu sacré — consacré, pensent les auteurs, à la chasse et à la reproduction.

Les figures peintes en rouge, jaune et blanc occupent entièrement la chambre et les parois qui la précèdent immédiatement; j'en ai compté environ 500, que M. Cabré a presque toutes vues et copiées assez fidèlement, et qu'il reproduit dans une planche trichrome d'une exécution un peu hâtive et d'un tirage assez médiocre; je ne mentionnerai pas de nombreuses différences de lecture sans grande importance entre nos deux copies, car elles sont inévitables, et la concordance générale de nos interprétations, pour une aussi grande masse de figures pas toujours très lisibles et fort enchevêtrées, constitue une appréciable garantie de la valeur et de la conscience de nos relevés.

Digitized by Google

Les figures humaines sont assez nombreuses. Les unes ont un certain caractère réaliste, en particulier le panneau de femmes nues et d'hommes chassant un cerf situé à gauche dans le vestibule, où l'idée de composition paraît assurée ; plusieurs hommes ont la tête ornée de plumes et portent des arcs, qui sont tout à fait reconnaissables, ainsi qu'une *hache polie*, et non pas un peu douteux comme semblent le croire les auteurs. En revanche, les *lassos* affirmés par eux sont bien dus à des mauvais déchiffrements ; ils n'existent pas, ou peuvent avoir toutes les significations possibles ; deux personnages sont placés sous un arceau, sujet qui est répété une seconde fois dans un motif que les auteurs ont bien à tort interprété comme pouvant être un *chameau* ; dans cette lecture, les quatre jambes du couple sont malencontreusement devenus celles du quadrupède et le sommet de la coupole, le dos du ruminant ; il doit être supprimé de la faune figurée ici. Une partie des figures humaines, plus schématiques, rappelle les personnages stylisés de Sierra Morena. Pour les autres, plus naturalistes, les auteurs s'efforcent à tort de les rapprocher des figures paléolithiques de Cogul Alpera, alors que c'est dans les ensembles assez anciens, mais certainement néolithiques de la Cueva de Los Letreros de Velez-Blanco, de la Piedra Escrita de Fuencaliente et de los Canjorros (Sierra Morena) qu'ils ont nettement leurs analogues. Les auteurs ont une tendance générale à exagérer le caractère phallique, très discret, de beaucoup de figures masculines.

En sus du chameau, déjà éliminé, les auteurs ont inscrit dans la faune représentée des *antilopes*, qui ne sont certainement que des biches, comme la comparaison avec les séries d'art néolithique et paléolithique permet de l'établir sans peine. Quant aux autres animaux, ce sont des cerfs nombreux, des chèvres ou bouquetins, parfois en troupeaux, ou avec le chevreau têtant sa mère, des chevaux fort douteux et peu nombreux, des carnassiers schématiques, renards, loups, blaireaux, et surtout d'innombrables oiseaux, généralement posés, parfois accouplés, rarement au vol ; les auteurs décrivent des grues, des cygnes, des poules d'eau, des flamans, des outardes ; ces déterminations spécifiques laissent souvent à désirer, car la majeure partie des figures représentent non des grues, mais des outardes ; les cygnes désignés ne sont que des oies (le seul cygne bien net n'a pas été compris par M. Cabré) ; il y a aussi des courlis, des gallinacés, une cigogne, certains oiseaux de proie, que M. Cabré n'a pas saisis ; je ne suis pas certain qu'il y ait vraiment une seule grue.

Parmi les signes, assez peu nombreux, les auteurs signalent une armature de cabane, que je vois aussi, un lasso (?) qui peut aussi bien être un serpent ou une rivière, des signes étoilés, des ponctuations et des espèces de « soleils » à rayons portant des petites barres perpendiculaires, que je rapprocherais d'un *swastika* à multiples branches et où je verrais des symboles astraux, tandis que les éditeurs y voient des nids, avec des œufs à l'intérieur ; ces œufs me paraissent bien douteux, sauf en un cas, dû à une restauration ultérieure (bien que préhistorique) ; d'ailleurs, les oiseaux entourant ces nids sont des outardes qui, justement, pondent sur le sol sans faire le moindre nid. Une demi-lune est hardiment qualifiée de nid de profil, alors que le sens lunaire me paraît plus vraisemblable.

Digitized by Google

Quant à l'âge et à la chronologie des figures, M. Cabré considère les figures humaines relativement naturalistes et les animaux, il est vrai assez barbares, mais cependant non stylisés à proprement parler, comme le stock le plus ancien, qu'il rapporte au paléolithique finissant.

Ensuite viennent des figures plus schématiques, surtout en rouge carminé, puis en dernier lieu des signes blancs, que M. Cabré déclare superposés aux autres figures, car ils représentent l'ensemble le plus schématique.

J'ai étudié avec le plus grand soin cette question, et je l'ai fait examiner par mes compagnons le colonel W. Verner et M. Miles Burkitt ; bien que ce soit regrettable pour les théories trop simplistes, je considère, sans doute possible, les figures blanches comme les plus anciennes : toujours elles s'arrêtent brusquement au contour des figures rouges, mais sur la partie où le rouge a recouvert le blanc, le rouge a pris une teinte carminée spéciale qui n'est pas due, en ce cas, à une restauration, mais à une action chimique du blanc, formant enduit, sur le rouge superposé.

A ce point de vue, la planche publiée est tout à fait inexacte, car les figures rouges y sont oblitérées et masquées par les blanches (figurées en bleu vert sur le fond blanc du papier), ce qui n'a jamais lieu.

D'ailleurs M. Cabré a raison de considérer les peintures carminées *schématiques* comme bien plus récentes que les figures d'hommes et d'animaux à style seulement barbare, mais il se trompe en y comprenant les parties carminées, dues au contact du blanc, et non à une réfection.

Dans le même *cerro*, au voisinage, les auteurs ont étudié une série de grottes : *la Cueva del Arco*, toute voisine, contenant des figures analogues à celles du Tajo de las Figuras, mais moins nombreuses ; l'allusion à Alpéra et l'attribution au paléolithique finissant d'Alpéra, à l'occasion d'un chasseur armé d'un arc, est erronée ; quelques dessins du panneau de gauche, sont, à mon avis, assez améliorés par le copiste ; je n'ai pas vu de dents à la gueule du loup, et le taureau de gauche ne m'a pas paru être tel : ce qui est comme la corne antérieure m'a semblé être une mâchoire supérieure de carnassier.

A la Cueva que les auteurs ont dénommée *Cimera*, mais que les indigènes appellent *de los Cochinos*, une série d'animaux ont été également très améliorés par le dessinateur, sous l'influence du souvenir intempestif des jolis animaux de Cogul et d'Alpera ; principalement les soi-disant antilopes (fig. 2, pl. 28), le bouquetin inférieur (pl. VI), les oiseaux pâles de la même planche ; c'est à tort que ces figures jugées plus naturalistes sont séparées de l'ensemble et rapportées au paléolithique ; d'ailleurs, (pl. VI), la superposition d'un bouquetin relativement correct sur des animaux plus schématiques est certaine.

Mais où l'optimisme du copiste a de beaucoup dépassé les bornes, c'est dans la copie de la biche de la pl. IX, troisième Cueva de los Ladrones (cette dénomination est erronée, le seul nom des quatre grottes que les auteurs appellent ainsi est *Pretina*) ; à voir ce joli dessin, aux pattes fines et bien étudiées, on se croirait à Cogul ou à Alpera ; hélas ! ces pattes sont en réalité raides comme des bâtons, et tout l'art de cette copie procède de M. Cabré, non de l'artiste néolithique.

Digitized by Google

Dans la première grotte de los Ladrones (aliàs Pretina), M. Cabré a copié plusieurs mains rouges, dont le dessin est aussi trop optimiste ; trois mains seulement sont assez visibles pour être relevées, et non cinq ; ce ne sont pas des empreintes, mais des mains *dessinées*. Enfin, dans la Cueva del Tesoro (aliàs *de la Paja*), M. Cabré signale une figure ovoïde bien copiée qu'il décrit, je ne sais pourquoi, comme un phallus.

Dans la Sierra de Zanona, M. Cabré a visité la cueva Ahumada, dont il figure un certain nombre de dessins, en particulier un groupe de cinq femmes assez remarquables, dans lesquelles il voit encore une danse phallique, à cause d'un petit objet à partie supérieure renflée qui est placé à côté de l'une d'elles, près du milieu. Mais au centre existe une figure rectangulaire allongée fort visible, qui semble bien être une sépulture autour de laquelle se lamentent des pleureuses. Pourquoi M. Cabré l'a-t-il omise?

En dernier lieu, les auteurs donnent quelques détails sur la « Laja de los Hierros », vaste surface horizontale de 50 mètres de côté, couverte de gravures extrêmement schématiques qui paraissent avoir, en effet, certains rapports avec d'autres pétroglyphes néolithiques ou énéolithiques du nord de la Péninsule.

J'ai cru devoir souvent rectifier et critiquer certains détails du travail de MM. Cabré et Pachicoi ; mais si, en cela, j'ai accompli mon devoir de critique ayant personnellement étudié les documents et y apportant mes opinions propres, je serais injuste de ne pas signaler le grand intérêt des faits que les auteurs ont signalés et décrits avec sincérité ; ils acquerront promptement la maturité et l'esprit critique qui leur éviteront certaines erreurs d'interprétation et les pousseront à prendre leur temps pour éprouver la valeur de leur première impression et pour écarter de certains relevés des éléments trop incertains... L'essentiel est de travailler à la découverte et à la publication soignée de documents intéressants : c'est à quoi les auteurs s'emploient avec un enthousiasme digne de toute notre amicale sympathie et qui ne manquera pas de porter de beaux fruits.

H. Breuil.

E. Hernandez-Pacheco et **Juan Cabré**. *Las Pinturas Prehistoricas de Peña-Tù*. Ouvrage publié avec la collaboration du comte de la Vega del Sella. Madrid, 1914, 23 p., 2 pl. — Ce fascicule est le premier qui soit publié par la commission d'investigations paléontologiques et préhistoriques de *l'Institut national des sciences physiques et naturelles de Madrid*; dirigée par le marquis de Cerralbo, avec la collaboration des auteurs cités ci-dessus, elle ne saurait manquer d'obtenir d'excellents résultats, fort utiles au développement de notre science.

La Peña Tù est une roche de grès blanc dominant l'extrémité occidentale de la Sierra Borbolla, à un kilomètre de Puertas, à Llanès (Oviedo) ; elle a été signalée à la commission de Madrid par le comte de la Vega en août 1913, mais il y avait longtemps que les indigènes recherchaient des trésors à son pied et nommaient *Cabeza de Gentil* la principale figure.

Digitized by Google

Les images (fig. 1) sont placées face à l'est et abritées par un petit surplomb. La plus remarquable représente une sorte de stèle en forme de borne, gravée et peinte par-dessus les incisions. Au centre du sommet arrondi se trouve un visage composé des yeux et du nez, auquel quatre bandes concentriques forment une auréole ; les deux bandes internes sont limitées au pourtour du visage, les autres font tout le tour de la stèle ; deux sont hachurées de petits traits transversaux, une autre, occupée par une ligne zigzaguée ; à la périphérie de la tête, des traits divergents forment une sorte d'auréole ; quatre traits à gauche et en bas rappellent ceux des statues-menhirs, considérées tour à tour comme pieds ou frange de ceinture. Sept bandes hachurées horizontales occupent le centre de l'image. Les auteurs s'efforcent avec un succès relatif

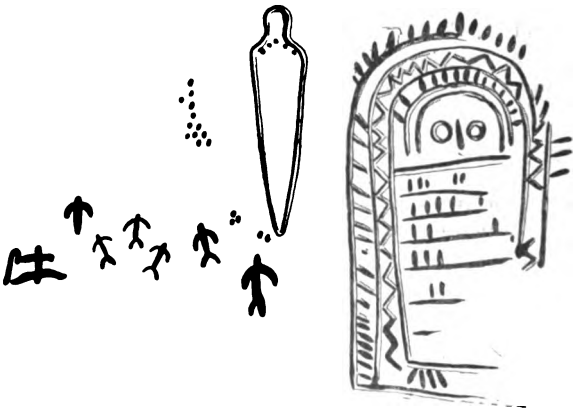

Fig. 1.

d'interpréter la signification de chacun des détails ; l'analogie évidente avec le monde des dolmens est bien saisie et développée par des comparaisons abondantes avec les bas-reliefs des cryptes de la Marne et des dolmens parisiens, ainsi qu'avec les statues menhirs et les idoles en ardoise du Portugal.

A côté de l'*idole* est gravé un poignard à large feuille, dont la poignée fort courte et les rivets peints, disposés en arc de cercle, sont bien caractéristiques de ceux de l'âge du cuivre, ainsi que le montrent les auteurs avec beaucoup d'à propos.

A la suite, vers la gauche, se développe un panneau avec groupes et ponctuations différemment agencées, une bande de sept figures humaines stylisées, dont une armée d'une crosse, et quelques animaux schématiques peu reconnaissables.

Les uns et les autres sont l'occasion de rapprochements justifiés avec des images de même nature, des grottes cantabriques et des roches du centre ou du sud de l'Espagne. De notables emprunts sont faits par les auteurs, non seulement à mes publications sur ces questions, exactement citées, mais aussi aux copies de mes dessins inédits que j'avais autorisé M. Cabré à conserver et

Digitized by Google

qu'il eût été plus discret de réserver encore. C'est aux travaux de l'Institut de Paléontologie humaine, et aux subsides du Prince de Monaco, que la plupart des nombreuses localités citées par les auteurs — sans mentionner le Prince ni sa fondation — doivent d'être connues, et d'avoir été étudiées par moi, souvent aidé fort utilement de M. Cabré.

Les auteurs concluent que Peña-Tù, première découverte en plein air de ce genre dans les régions du nord de l'Espagne, se rattache à l'époque énéolithique et permet d'attribuer à cet âge une partie des figures analogues déjà connues des cavernes cantabriques ou d'ailleurs. Ils se trompent cependant en affirmant que c'est la première trouvaille d'idoles de type dolménique sur une roche peinte; en effet, dès 1912, j'avais découvert, en Sierra Morena, de très modestes *petites faces humaines conventionnelles, rappelant assez l'idole des dolmens* (*L'Anthropologie*, 1913, p. 9, fig. 10), précurseurs obscurs de la superbe figuration de Peña-Tù. Cette observation n'ôte rien à l'importance de cette découverte et de la publication judicieuse dont il convient de féliciter les auteurs.

H. Breuil.

Stéphane Gsell. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Tome I. Paris, Hachette, 1913. In-8, 544 p. — On admire l'aisance avec laquelle l'auteur a su manier des matériaux aussi encombrants, la maîtrise qu'il exerce sur son sujet, la transparence de la composition et du style. C'est plus que l'essentiel, c'est tout ce que l'on peut savoir ou ignorer à l'heure actuelle (car M. Gsell est, à bien des égards, plus circonspect que Tissot et rejette en quelques mots les théories de Bertholon et d'autres, quand ils se perdent dans une ethnographie transcendante); mais il n'y a jamais embarras de richesses; tout est aussi lucide que bien ordonné. L'impression finale est un peu celle que l'on sent devant une bonne fresque : il semble que l'image ait été brossée d'un coup, dans la plénitude de l'inspiration et sans retouches. Illusion sans doute, mais illusion qui fait honneur à l'ouvrier; il a fallu de longues années d'études pour que toute trace d'effort et de tâtonnement disparût ainsi, dans la sérénité de l'œuvre venue à terme [1].

S. R.

---

1. I, *Les conditions du développement historique* : régions naturelles; l'Afrique du Nord dans le monde méditerranéen ; climat, faune, flore ; conditions de l'exploitation du sol. — II. *Les temps primitifs* : civilisation de la pierre ; origines de l'élevage et de la culture; état social, religion ; anthropologie; la langue libyque ; relations des indigènes avec d'autres contrées. — III. *La colonisation phénicienne et l'Empire de Carthage* : fondation de Carthage ; formation de l'Empire de Carthage; expéditions sur les côtes de l'Océan. — Il y a un bon index et une table des matières développée; on eût voulu une carte physique de la région pour suivre le bel exposé du début. — P. 231, je n'admets pas que des selles ou des housses soient figurées sur des chevaux dans les gravures dites préhistoriques; on a cru reconnaître ces housses dans des gravures quaternaires de la France et l'on s'est aperçu plus tard de l'erreur. — P. 320, il y avait quelque chose de plus à dire sur la pénétration du libyque dans l'égyptien. — P. 329, à propos de

Digitized by Google

Oric Bates. *The Eastern Libyans.* Londres, Macmillan, 1914. In-4°, XXII-298 p., avec nombreuses gravures et cartes. Prix : 52 fr. 50. — Ouvrage d'une grande importance, point de départ obligé de toute étude ultérieure sur les régions, encore peu connues, qui s'étendent à l'ouest de l'Egypte jusqu'au golfe de Gabès. L'auteur a parcouru lui-même ce pays ; il en connaît la langue ; il a lu tout ce qui a été écrit à ce sujet par les voyageurs, les linguistes, les archéologues. Successivement, il étudie la géographie physique de la Libye orientale, l'ethnographie, la langue et l'écriture, la vie économique, la vie sociale et le régime politique, le costume et l'ornement, l'art et l'industrie, la religion, l'histoire ; cinq appendices concernent les nécropoles libyques en Nubie, deux inscriptions de Gheytah dans le Delta (sémitiques, non pas grecques ou berbères), les traditions sur l'origine des Libyens, les mentions des *Lubîm* et *Lehabîm* dans la Bible, le type libyen sur le cratère d'Héraklès et Antée au Louvre. Il y a une excellente bibliographie et un index complet. La carte d'ensemble (dans le cartonnage du volume) est détaillée et à grande échelle ; l'illustration est très abondante. Toutefois, il est surprenant que, dans un ouvrage aussi cher, les dessins — je ne parle pas des clichés photographiques — soient généralement si mauvais ; ce sont des croquis d'un écolier qui n'a jamais appris à tenir une plume. Mais ce n'est là qu'un détail d'exécution dans un livre où il y a tant à apprendre et à louer.

Les Libyens ont surtout été des guerriers. Mercenaires au service de l'Egypte, ils se sont rendus maîtres de ce pays au temps de Sheshonq ; ils ont résisté à la conquête perse, pour devenir ensuite les auxiliaires les plus valeureux des Grands Rois ; ils ont servi avec éclat dans les armées carthaginoises ; leurs descendants actuels, superficiellement *arabisés*, tentent d'arrêter la conquête italienne, jusqu'au jour où ils fourniront à l'Italie d'excellentes troupes coloniales. On a supposé depuis longtemps, et M. Bates est disposé à admettre, que ces Libyens étaient d'origine européenne ; mais ce qu'on sait de leur langue et de leur religion ne suffit pas à nous éclairer sur leurs affinités ethniques. M. Bates repousse, sans les discuter en détail, les théories récentes qui cherchent à mettre la langue des Berbères en relation avec le basque, l'étrusque ou le « pélasgique ». Ce qui paraît certain, c'est que des éléments berbères avaient pénétré dans la langue de l'Égypte dès l'époque la plus ancienne ; il n'y a pas seulement des emprunts de mots, mais des ressemblances grammaticales. M. Bates insiste avec raison sur l'intérêt que présenterait, à cet égard, une étude complète (elle est à peine commencée) des dialectes actuellement parlés dans l'est de la Libye.

S. R.

Erich Becker. *Malta Sotterranea.* Studien zur altchristlichen und jüdischen Sepulkralkunst. Strasbourg, Heitz et Mündel, 1913. Gr, in-8, XII-206 p., avec 30 planches. — La première mention des catacombes de Malte remonte au

---

l'Atlantide, j'aurais parlé de la 1re éd. des *Habitants de l'Europe* de H. d'Arbois ; on sait qu'il a supprimé, dans sa seconde édition, toute mention du continent disparu.

Digitized by Google

début du XVIIe siècle, où elles furent vues, mais non explorées, par un jeune savant d'Augsbourg, Georges Walter, qui avait débarqué dans l'île à la recherche d'inscriptions, après avoir visité, dans le même dessein, la Sicile. L'étude scientifique commence avec Abela (1647) et se poursuit à de longs intervalles jusqu'aux travaux de Caruana (1884) et d'A. Mayr (1901). En 1904 se placent les premières recherches de M. Themistocle Zammit, conservateur du Musée de Valetta, dont la libéralité a facilité et même rendu possible l'étude détaillée, accompagnée de nombreuses photographies, de M. E. Becker. Son ouvrage, qui s'occupe à la fois des catacombes juives et des catacombes chrétiennes, est ordonné suivant le plan que voici : 1° Histoire de l'exploration des catacombes de Malte ; 2° Topographie des catacombes, tant explorées qu'inexplorées ; 3° Catacombes juives ; 4° Architecture ; les locaux réservés aux banquets funéraires ; 5° La disposition et la décoration des sépultures (peinture, sculpture, inscriptions, lampes, vases, bronzes) ; 6° Comparaison des sépultures de Malte avec celles d'autres contrées méditerranéennes, en particulier de la Syrie et de la Sicile ; 7° Problèmes chronologiques (le christianisme a pu s'établir à Malte au IIe et au IIIe siècles, mais les indices certains font encore défaut).

Dans la *Revue archéologique* (1909, I, 171), j'ai expliqué le sujet d'une mosaïque publiée par M. Mayr comme une adaptation de l'histoire de Samson et de Dalila ; j'ai donné, à cette occasion, un dessin de cette mosaïque, que j'ai inséré à nouveau dans le tome IV de *Cultes, mythes et religions* (1912, p. 156), en rééditant un mémoire sur Samson déjà imprimé dans les *Conférences Guimet*. M. Becker ignore tout cela ; reproduisant la mosaïque en question (pl. XXV, 2), il s'applaudit d'en avoir découvert l'interprétation (p. 79). Je veux bien croire à une simple rencontre ; mais l'auteur avait pourtant le devoir de lire les articles consacrés à l'ouvrage de son prédécesseur M. Mayr ; s'il s'en était acquitté, il aurait connu le mien et ne se serait pas targué, mal à propos, d'une petite découverte due à autrui. S. R.

G. F. Hill. *Catalogue of the Greek coins of Palestine.* Londres, British Museum, 1914. In-4, CXIV-363 p., avec 42 planches. — En 1908, le British Museum a acquis en bloc le cabinet numismatique formé par M. Léopold Hamburger de Francfort ; grâce à cet achat, il possède aujourd'hui la plus riche série de monnaies palestiniennes qui existe. Le présent volume — vingt-septième de la série qui a commencé de paraître en 1873 — rend accessible ce vaste trésor et résume toute une bibliothèque d'écrits qui ont été consacrés, depuis le XVIIIe siècle, aux problèmes encore très obscurs que soulèvent les monnaies de la Palestine. La date des *sicles* juifs, en particulier, reste sujette à controverse ; M. Hill n'a pas cru devoir prendre parti d'une manière formelle (cf. p. XC et p. VI), bien qu'inclinant à attribuer au premier soulèvement contre Rome (66-70) les pièces longtemps considérées comme maccabéennes. Après une introduction de 114 pages, suivie d'une carte de la Palestine, on trouve le catalogue proprement dit, classé comme il suit : Galilée, Samarie, Judée, séries philisto-arabes et égypto-arabes, monnaies juives (asmonéennes, hérodiennes, des procurateurs, des deux soulèvements). Un tableau synoptique réunit les

Digitized by Google

formes des caractères hébraïques usités aux différentes époques. L'excellence des planches n'a pas besoin d'être signalée.

S. R.

Henri d'Hennezel. *Lyon.* Paris, Laurens, 1914, In-8, 148 p., avec 124 gravures. — Lyon est d'une telle richesse en monuments et en œuvres d'art qu'il est difficile d'en faire un choix qui contente tout le monde. M. d'Hennezel s'est tiré à son honneur de cet embarras ; il nous a donné beaucoup de choses et les a bien choisies. Je ne ferai qu'une réserve : le groupe en terre cuite gravé à la p. 98, dit « de Tanagra », ne provient ni de Tanagra, ni d'aucune nécropole grecque : c'est un de ces faux impudents dont le Louvre a su se garder, mais qui ont trouvé accueil dans beaucoup d'autres musées, pour en décorer aujourd'hui les greniers ou les tiroirs. — L'auteur a commencé par l'architecture de la ville ancienne ; puis il a passé aux Musées, pour terminer par les « aspects et monuments de la ville moderne », qui ne sont pas les moins séduisants. Une des dernières gravures du volume, qui en contient beaucoup d'excellentes, reproduit une vue d'ensemble de la salle des moulages à la Faculte des Lettres, centre de cet admirable Musée, dû au zèle et au goût de M. Lechat, qui fait la joie des archéologues quand ils le visitent et leur confusion quand ils en cherchent l'équivalent dans la capitale. On n'envie pas moins aux Lyonnais leur Musée historique des tissus (p. 101), qui est, je crois, le plus riche de l'Europe et qui mériterait une volumineuse monographie. — J'ai relu deux fois la *Bibliographie* (p. 141-2) avant de me convaincre que l'*Histoire de Lyon* de Steyert n'y figure pas ; c'est très injuste.

S. R.

Oswald Neuschotz. *Le Cantique des Cantiques et le mythe d'Osiris-Hettep.* Paris, Schleicher, 1914. In-8, 92 p. — « Personne ne se doutait qu'il y eût, dans les Ecritures, un livre des plus caractéristiques, contenant l'idée fondamentale, l'essence même du mythe osirien. Ce livre, c'est le *Cantique des Cantiques* » (p. 9). Dans le mythe égyptien, les lamentations d'Isis, vrais chants d'amour, et ses courses à la recherche de son frère et époux ont une raison tirée du mythe lui-même. « Mais pourquoi les complaintes incessantes de cette étrange fille de Sion, pourquoi ses courses nocturnes à la recherche de son bien-aimé ? » (p. 15). La Sulamite, c'est Isis ; Salomon, c'est Osiris. « Que le Salomon du Livre des Rois soit un personnage historique ou non — il ne l'est pas selon nous — celui du Cantique des Cantiques est indiscutablement le Hor-hetep des Égyptiens et la Sulamite représente la grande déesse Isis-hetepith, son épouse » (p. 25). Lorsque la fille de Sion dépeint les *viscères* de son bien-aimé, c'est qu'elle parle d'une momie, non d'un homme vivant (p. 47). Je ne puis résumer ici tous les arguments de l'auteur ; comme il arrive toujours en pareil cas, bon nombre des rapprochements qu'il institue sont sans portée et les observations dignes d'être retenues [1] sont noyées

1. J'ai lu avec intérêt les p. 34 et suiv., relatives au baiser de Judas ; mais il y a, là aussi, des témérités.

Digitized by Google

dans un déluge d'hypothèses. Mais M. Neuschotz est un convaincu et la conviction d'un amateur instruit n'est pas négligeable.

S. R.

Félix Goblet d'Alviella. *L'évolution du dogme catholique.* I. Les Origines. Deuxième partie. Paris, Nourry, 1914. In-8, XVI-364 p., avec planches hors texte. — Dans ce volume, comme dans le précédent (1912), il y a beaucoup de travail sérieux sur des questions fort litigieuses, qui occupent aujourd'hui, beaucoup plus qu'il y a vingt ans, l'attention des lettrés. Le chapitre I concerne les Pères apostoliques ; nous avons d'abord une histoire rapide des textes, puis un exposé des caractères communs à cette littérature, où les influences helléniques ne paraissent pas encore, sinon par reflet du paulinisme ; enfin, un coup d'œil sur l'évolution de la christologie. Le chapitre II traite des premières hérésies et de leurs conséquences, tant au point de vue dogmatique qu'à celui de l'organisation ecclésiastique. Le troisième chapitre, le plus intéressant, expose l'hellénisation du christianisme dans les écrits des apologistes et ce que l'auteur appelle, après d'autres, la *paganisation de l'Évangile.* L'influence des mystères païens, seule partie vivace du paganisme à son déclin, est étudiée avec détail d'après les travaux les plus récents ; il est aussi longuement question du rôle attribué à saint Paul dans cette transformation du christianisme primitif en religion universelle et sacramentelle, de cet enseignement d'un nouveau mysticisme supérieur à tous ceux que le paganisme avait connus, non seulement par sa haute portée morale, mais parce que le dieu fait homme avait réellement existé et qu'il s'était offert volontairement à la mort, tandis qu'Adonis, Dionysos, Osiris et Attis étaient morts par accident. Dans cette lutte ouverte entre des religions d'essence similaire, le christianisme devait encore l'emporter à cause de l'élément juif qu'il renfermait et qui l'obligeait à revendiquer le monopole exclusif de la vérité ; ne pouvant, comme les cultes païens, se prêter à des compromis et à des synthèses, il devait vaincre ou mourir. Tout cela est fort bien exposé, dans un style qui n'est pas toujours irréprochable, mais avec un louable souci de la composition et de la logique. L'archéologie n'est pas oubliée ; il y a de bonnes planches reproduisant des monuments du christianisme primitif et quelques monuments païens à titre de comparaison.

S. R.

Musée du Louvre. *Catalogue de la collection Isaac de Camondo.* Paris, Braun, 1914. In-8, 113 p., avec nombreuses planches. Prix : 1 fr. 75. — Isaac de Camondo, mort à Paris le 7 avril 1912, a légué à l'État, pour le Musée du Louvre, l'ensemble de ses collections d'art, à condition qu'elles restassent groupées pendant cinquante ans dans une série de salles portant son nom. Une somme de cent mille francs était donnée par surcroît pour subvenir aux frais de l'installation. Depuis le printemps de 1914, les collections Camondo ont trouvé place dans les appartements du second étage entre l'escalier Mollien et la Grande Gallerie, entre la cour Lefuel et la place du Carrousel. Le catalogue illustré a été rédigé par MM. Vitry, Carle Dreyfus, Leprieur, Demonts et Migeon. Il

Digitized by Google

comprend 8 sections : 1° Sculptures et objets d'art du moyen âge et de la Renaissance ; 2° Mobilier du XVIII° siècle ; 3° Céramique du XVII° et du XVIII° siècle ; 4° Peintures et dessins du XVIII° siècle ; 5° Peintures modernes ; 6° Dessins modernes ; 7° Arts de l'Extrême-Orient ; 8° Estampes japonaises. La section I, qui intéressera le plus nos lecteurs, n'est pas nombreuse, mais on y trouve quelques objets de premier ordre, par exemple le buste en bronze du maréchal Trivulce (vénitien, XV° siècle), un masque funéraire limousin (XIII° siècle) et une *Crucifixion* en bronze de Donatello, relief provenant de la collection de Sir Ch. Robinson.

Bien que sommaire, le catalogue donne des indications suffisantes sur les provenances et même sur les publications dont les œuvres les plus importantes ont été l'objet. Une courte introduction célèbre à bon droit, mais dans un style peu correct[1], les mérites du donateur. S. R.

Catalogue of a Collection of paintings and some art objects (**Collection John G. Johnson, à Philadelphie**). 3 vol. in-4, avec plus de 600 gravures. John G. Johnson, Philadelphia, 1913.

Exprimons d'abord le regret que ce somptueux catalogue, tiré à 300 exemplaires seulement, ne soit pas destiné à être mis dans le commerce. Il est d'autant plus nécessaire d'en indiquer avec quelque détail le contenu. La collection Johnson est certainement une des plus complètes qui aient jamais été formées par un particulier; presque toutes les écoles y sont représentées, sinon par des tableaux *à cent mille dollars* — il y en a pourtant quelques-uns — du moins par des spécimens caractéristiques et habilement choisis. Le texte, dû à MM. Berenson et Valentiner, a été rédigé avec soin; on ne s'étonnera pas que les attributions du premier soient souvent d'une originalité et d'une justesse frappantes, que celles du second — élève de M. Friedlaender — témoignent de prudence et de savoir. J'aurais voulu que l'un et l'autre se fussent attachés davantage à l'historique des tableaux, parfois indiqué avec précision, généralement écourté ou même omis. Il n'y a pas là une simple question de curiosité ; par ce temps de faussaires et de copistes, la connaissance du *pedigree* d'une œuvre d'art est indispensable. Cela implique sans doute des recherches fastidieuses, mais il y a là un devoir auquel l'auteur d'un catalogue ne peut se soustraire, quitte à ne pas imprimer *in extenso* ce que la discrétion l'empêche d'exposer avec détail. Cela dit, je rends un cordial hommage à la libéralité de M. Johnson, qui a bien voulu mettre à ma disposition un exemplaire de ce précieux ouvrage, et je donne, par écoles, la liste des œuvres, *antérieures à la fin de la Renaissance*, qui semblent présenter le plus d'intérêt.

Tome I. *Tableaux italiens* ; *texte de M. Berenson.*

A) **École Florentine.** — 1. *Annonciation, Nativité et Crucifixion*, par un élève de Giotto qui représente le style du maître tel qu'il se révèle dans l'église infé-

1. La pendule de Falconet est appelée (p. VI) « l'une des plus parfaites réussites de grâce du sculpteur ». Ainsi le style des commissaires priseurs s'insinue jusque sous la plume des savants!

Digitized by Google

rieure d'Assise, antérieurement à ses travaux dans la chapelle Arena à Padoue. — 4. *Délivrance de S. Pierre*, par Giov. da Milano (attribution de Sirén). — 5. *Polyptyque*, par Giottino (pl. 12 du *Giottino* de Sirén). — 6. *Mariage de S. Catherine d'Alexandrie*, par Agnolo Gaddi (pl. 27 du même ouvrage). — 8. *Pietà*, par Niccolo di Pietro Gerini, « maître médiocre du style monumental déchu du *trecento* » (attrib. de Sirén). — 10. *Vierge et Enfant*, par Lorenzo Monaco. — 12. *Vierge et Enfant*, par *Il Maestro del Bambino Vispo* (nom donné par Sirén à un artiste, peut-être camaldule, qui travailla vers 1420; le volet g. de ce tableau est à Bonn. Cf. *Riv. d'arte*, VI, p. 6). — 13. *Dormition de la Vierge*, par le même (répliques dans la coll. Mond, sous le nom de Giovanni del Ponte, et dans l'ancienne coll. Dollfus). — 14. *Extase de S. François*, par Fra Angelico. — 15. *Dormition de la Vierge*, de l'atelier de Fra Angelico (*Rassegna*, 1905, p. 113). — 16. *Nativité*, par un élève ombrien de Fra Angelico (« délicieuse peinture enfantine, née sous le souffle des *Fioretti* »). — 17. *Le Christ et les apôtres*, par un imitateur de Masaccio, peut-être Andrea di Giusto (vente Somzée, pl. 28). Très curieuse architecture. — 18, 19. *Présentation au temple et Jésus parmi les docteurs*, par Andrea di Giusto (?); cf. *Rassegna*, 1908, p. 84. — 20. *Sujet mythologique* (?) *indéterminé*, par le même. — 21. *Annonciation*, par Domenico di Michelino (auquel M. Berenson attribue aussi le n. 1320 du Louvre). — 23. *Nativité*, par « le maître de la *Nativité* de Castello », peintre intermédiaire entre Fra Filippo et Baldovinetti (*Rassegna*, V, p. 114). M. Berenson attribue à ce maître les tableaux légués au Louvre par A. Bossy et Mme Nathaniel de Rothschild (*Vierge dans une niche*), ainsi que l'*Annonciation* de la coll. Gustave Dreyfus. — 24, 25. *Histoires de saints* (à déterminer), par un élève de Fra Angelico. — 27. *Assomption de la Vierge*, par Neri di Bicci, « œuvre caractéristique de ce peintre si intéressant pour l'étude du conservatisme *ultrà* dans l'art ». — 34. *Profil d'une dame*, de l'école de Domenico Veneziano (*Rassegna*, 1905, p. 115). — 35. *Vierge et Enfant avec saints*, par Franc. Pesellino, « la plus charmante figure de l'art florentin après Fra Angelico ». Autrefois, sous le nom de Fra Filippo, chez Hainauer. — 37. *Vierge et Enfant*, par « le maître du tableau d'autel de San Miniato », artiste « de cinquième ordre » dont M. Berenson connaît une Madone au musée de Sens (n. 132). — 38. *Purification de la Vierge*, par Benozzo Gozzoli, centre de la prédelle d'un tableau d'autel à la National Gallery (n. 283); cf. H. Horne, *Burl. Mag.*, VII, p. 377. — 39-43. *Vierges*, par Pier Francesco Florentino (?), peintre copiste et compilateur. — 44-47, *Prédelle, légende de sainte Marie-Madeleine*, par Botticelli. L'influence de Masaccio empêche de placer cette œuvre après 1482; l'épisode du *Repas chez Lévi* peut avoir influencé Léonard. — 48. *Portrait de Lorenzo Lorenzano*, par Botticelli (*L'Arte*, 1908. p. 136). « Bien que ce portrait ne soit pas intact, il prend rang parmi les meilleures études de caractère du *quattrocento* ». — 50. *Portrait de jeune homme*, par le peintre intermédiaire entre Botticelli et Filippino que M. Berenson appelle *Amico di Sandro* (*Rassegna*, 1905, p. 118). — 51. *David*, par Jacopo del Sellaio, peut-être d'après Castagno. — 54. *Réconciliation des Romains et des Sabines*, par le même (vue des murs de Rome, avec la pyramide de Cestius). — 55. *Trois saints*, par Botticini, « dans un de ces moments exceptionnels où il peignit un ouvrage aussi grandiose que la *Pietà* de la collection André ». — 60. *Vierge et Enfant*, par Cosimo Rosselli (*an unexpectedly grand picture*). — 62. *Nativité*, par J. B. Utili de Faenza, auteur du n° 1313 du Louvre (attribué à Benedetto Ghirlandajo). — 64. *Épisode de l'histoire de Nastagio degli Onesti*, par un Florentin qui connaissait le panneau analogue de la collection Spiridon, attribué à Botticelli, mais, suivant M. Berenson, œuvre du peintre qu'il appelle *Alunno di Domenico*. — 65. *Vierge et saints*, par David

Digitized by Google

Ghirlandajo ; les têtes de la Madone et de S. Sébastien seraient de Domenico. — 69. *Vierge avec l'Enfant et S. Jean*, par Mainardi. — 70. *Communion de S. Jérôme*, par Alunno di Domenico, « avec une trace de distinction botticellienne ». — 72. *Pietà*, par Franc. Granacci, œuvre de jeunesse. — 73. *Portrait d'Andrea Bandini*, par Rid. Ghirlandajo. — 74. *Portrait d'un vieillard*, par le même, œuvre de vieillesse (sous le nom de Seb. del Piombo dans la coll. de San Donato). — 75. *Assomption de sainte Marie Madeleine*, de l'atelier de Lorenzo di Credi (*Arte*, 1905, p. 433), analogue au tableau de l'ancienne collection Weber, aujourd'hui chez Mme C. P. Huntington. — 78. *Adam et Eve*, esquisse de Fra Bartolomo (*Burl. Mag.*, IX, p. 352). — 79. *Sainte-Famille*, par Leonardo da Pistoia, « ouvrage typique de ce plagiaire heureusement rare ». — 80. *Adam et Eve*, par Bacchiacca, tableau déjà rapproché par Morelli de l'*Apollon et Marsyas* du Louvre. — 81. *Portrait de jeune homme*, par Andrea del Sarto. « Si ce tableau était en parfait état, il mériterait de prendre rang parmi les chefs-d'œuvre d'Andrea et de la peinture florentine ». — 83. *Portrait d'Alexandre de Médicis*, par Pontormo, « chef-d'œuvre du Lorenzo Lotto de Florence ». — 87. *Portrait du sénateur Carlo Pitti*, par Santi di Tito (1546 ; *Burl. Mag.*, IX, p. 357).

B) **École Siennoise**. — 89. *Le prophète Daniel*, par Ugolino da Siena. Il porte une mitre, déformation de bonnet phrygien. — 91. *Vierge sur trône*, par Pietro Lorenzetti, « dans son style le plus large, bientôt après 1320 ». — 92. *Annonciation, saints et saintes*, par le même. « Ces œuvres comptent parmi les créations les plus brillantes et les plus attrayantes de l'école siennoise ». — 93. *Crucifixion*, par Barna, « petit chef-d'œuvre » ; M. Berenson attribue au même peintre un tableau du Mans (Madone). — 102. *Vierge et Enfant*, par Domenico di Bartolo, signé et daté 1437 (*Rassegna d'arte Senese*, 1910, p. 72). — 108. *Visitation*, par Lor. Vecchietta (Venturi, *Storia*, VII, 2, p. 252). — 109. *Vierge et saints*, par Neroccio di Landi, « *a singularly unstereotyped example of this somewhat limited although always exquisite artist* ». — 110. *Vierge et anges*, par Matteo di Giovanni (*Rassegna*, 1905, p. 121). — 111. *Camille sous les murs de Laurente*, par le même, *cassone* des environs de 1480 (anc. coll. Butler). — 113. *Buste de jeune homme*, par Andrea del Brescianino, très raphaélesque et semblable au portrait de Montpellier. — 115. *Une Parque*, par Beccafumi ; raphaélesque.

C) **Italie centrale**. — *Nativité et Adoration*, de l'école de Cavallini (*Arte*, 1905, p. 425), « document intéressant pour l'histoire de la peinture en Italie avant le triomphe de Giotto ». Nombreuses particularités byzantines. — 117. *Saint-Jean l'Évangéliste*, par Alegretto Nuzi. — 120. *Triptyque*, par un élève de Nuzi. « Peut-être aucun tableau de cette collection de tableaux énigmatiques n'a été aussi difficile à classer ». — 121. *S. François stigmatisé*, prédelle de l'école de Gentile da Fabriano. — 123. *Couronnement de la Vierge*, par Ottaviano Nelli (?). — 124. *Visitation, Nativité, Adoration des Mages et Fuite en Egypte*, par un peintre ombro-florentin très voisin de Gentile da Fabriano. — 129. *Vierge et Enfant*, par Francesco di Gentile da Fabriano, peut-être fils de Gentile, peintre compilateur dont M. Berenson connaît cinq tableaux signés et a essayé de reconstituer l'œuvre. — 130. *Vierge et anges*, par le même; style de Melozzo. — 134. *Adoration des Bergers*, par Folchetto da Sanginesio, peintre des Marches dont il existe des tableaux signés de 1492 à 1513. — 135. *Marie Madeleine*, de Signorelli, vers 1500. — 136, 137, 138. *Annonciation, Nativité et portrait de jeune homme*, par le même. Le vieux berger, dans la *Nativité*, « pourrait illustrer Sophocle ou Shakespeare ». — 140. *S. Nicolas de Tolentino*, par Fiorenzo di Lorenzo (*Rassegna*, 1909, p. 147). — 141. *Vierge et Enfant*, par Pérugin, œuvre de vieillesse. — 143. *Vierge avec S. J. Baptiste et S. Jérôme*, par Antonio da Viterbo, peintre ombrien

Digitized by Google

découvert par Steinmann. — 144. *Pietà*, par Bernardino da Mariotto (?) : « cette attribution n'est pas d'obligation, mais de bon conseil ». — 145. *Vierge avec saints*, par Eusebio di San Giorgio, « écho du gracieux et lyrique jeune Raphaël ». — 150. *Flagellation et scène indéterminée*, par Baldassare Carrari, « œuvre caractéristique de ce plus attrayant des Romagnols secondaires ».

D) **École vénitienne.** — 153. *Vierge et S. Jérôme*, par Tommaso da Modena. — 155, 156. *S. Jacques de Compostelle et S. François*, par Bart. Vivarini (*Rassegna*, 1905, p. 129). — 158. *Pietà*, par Carlo Crivelli (*Rassegna*, 1905, p. 130). — 159. *Portrait de jeune homme*, par Antonello de Messine, « chef d'œuvre typique, l'égal de tout autre portrait d'Antonio », (*Rassegna*, 1905, p. 130). — 162. *Portrait de Lorenzo Giustiniani*, premier patriarche de Venise, par Gentile Bellini (?) — 165. *Vierge*, par Giov. Bellini, de sa première jeunesse (Gronau, *Bellini*, p. 53). Rien sur l'histoire de ce tableau et les retouches importantes qu'il a subies. — 166. *Portrait de vieillard*, par Alvise Vivarini, œuvre de vieillesse, comme le *Bernardo Salto* du Louvre. — 167. *Vieillard embrassant une jeune femme*, par Jacopo de' Barbari, signé et daté 1503 (de la coll. Weber). — 168. *Vierge, Enfant et Saints*, par Bart. Montigna, œuvre typique de sa maturité. — 169. *Profil d'un bénédictin*, un des trois portraits connus du même. « Le masque est aussi plastique, aussi vigoureux et aussi détaillé, quoique sans minutie, que les portraits de bonzes sculptés il y a quelques siècles au Japon. ». — 171. *Portrait d'un homme âgé*, par Franc. Bonsignori (*Catal. Ferroni*, 1909, pl. X). — 172. *Buste de Jésus jeune*, par le même (signé d'initiales). — 173. *Histoire d'Alcyone*, par Carpaccio (*Rassegna*, 1905, p. 131. « En moins mauvais état, ce serait une des plus délicieuses *chant-fables* de l'auteur. » — 174, 175. *Martyres de saints* (non identifiés), par Lazzaro Sebastiani (?) — 176. *Vierge*, par Cima (signée). — 177. *Silène*, par le même (*Rassegna*, 1908, p. 41), pendant d'un Bacchus à Milan. — 178. *Faune*, par le même. — 179. *Portrait d'un Vénitien*, par Marco Basaiti, signé *Joannes Bellinus*, 1488. « Il n'existe pas de portrait plus alvisesque que celui-là, sauf ceux qui sont d'Alvise lui-même. » — 180. *Vierge et Enfant avec S. Liberale*, signée de Basaiti. — 182. *Vierge et Enfant*, peut-être de Petrus de Inganatis, auteur du n° 21 de Chantilly. — 184. *Vierge avec S. Augustin et S. Pierre*, par Girolamo da Sante Croce. Signé et daté de Giov. Bellini, 1492. — 186. *Portrait d'homme*, par Palma (*Rassegna*, 1905, p. 120. Daté 1512). — 187. *Résurrection de Lazare*, par le même (*Rassegna*, 1906, p. 117). « Peinture riche, on pourrait dire succulente... anticipant le style de Bonifazio. » — 190. *Buste du Christ bénissant*, par Rocco Marconi. « Ouvrage caractéristique de de ce peintre doucereux dans sa maturité. » — 191. *Deux époux*, par Cariani. « Un des meilleurs ouvrages de ce provincial crû, inégal, qui parfois, à des yeux peu critiques, a pu se dissimuler sous les noms des grands maîtres après lesquels il boîtait. » — 192. *Vierge et Enfant*, par Seb. del Piombo. Œuvre de jeunesse. M. Berenson conclut de cette peinture que Sebastiano fut l'élève et le copiste de Cima, influencé par Palma (1505) avant de l'être par Giorgione. — 193. *Vision de S. Augustin*, du même (Bernardini, *Seb. del Piombo*, p. 125). « Œuvre typique de la manière vénéto-michelangélesque du maître » (1525-1530). — 194. *Vierge et Enfant*, par L. Lotto, sous l'influence de Léonard (réplique meilleure à l'Ermitage, n. 76). — 195. *Vierge, Enfant et Saints*, par le même (Catal. Doetsch, pl. 37). — 196. *Portraits de Gian Giacomo Stuer et de son fils*, du même, peints en 1544. — 197. *Sainte famille et donateurs*, tableau de premier ordre, peut-être d'un Frioulan qui connut Lotto (Coll. Leuchtenberg, pl. 33). — 198-200. *Ange de l'Annonciation, Flagellation et Purification*, par Vincenzo Pagani (influences d'Antonio da Faenza et de Lotto). — 202. *Vierge et Saints*, par G. A. Pordenone. « Tableau

Digitized by Google

authentique, brillant de couleur et d'exécution, mais qui pourtant rend à peine justice à cet artiste inégal, le plus *tempéramental* des peintres vénitiens, le Rubens de cette école. » — 203. *Portrait d'une jeune femme*, par B. Licinio. « Œuvre typique de cet artiste un peu sot et à l'esprit provincial, qui n'en fut pas moins un bon coloriste. » — 204. *Portrait de Filippo Archinto*, par Titien. « Œuvre intéressante, non pas attrayante ; comme peinture, tout à fait caractéristique de Titien à la fin de sa période moyenne. » — 205. *Portrait de jeune femme*, par un imitateur de Titien (peut-être Moro ou Coello). — 206. *S. Jérôme au désert*, par P. Bordone (coll. Leuchtenberg.). — 207. *Jésus prenant congé de sa mère*, du même (*Rassegna*, 1905, p. 133). Très voisin de Titien. — 208. *Portrait d'un amiral vénitien*, par Tintoret (*Rassegna*, 1905, p. 133). Œuvre de jeunesse. Le même homme, peut être Tommaso Contarini, a été peint par Paul Véronèse (Dresde, n. 236). — 209. *Portrait d'un sénateur vénitien*, par Tintoret. « Œuvre typique de la maturité de l'artiste, exécutée avec hardiesse. » — 210. *Une famille vénitienne*, peut-être par Marietta, fille de Tintoret. « Bien trop bon pour une photographie, ce groupe est également éloigné d'être une vraie œuvre d'art. Comme tant de portraits de la basse époque, ceux-là pèchent pour être trop semblables à la vie (*life-like*) et trop peu excitateurs de vie (*life-enhancing*). » — 212. *Portrait d'homme*, par Leandro Bassano. « Presque allemand par la simplicité et si cordial qu'il fait oublier la légère suggestion de photographie. Leandro a peint des portraits plus imposants, mais aucun plus typique de ses visions de famille presque volontairement bourgeoises. »

E) **École de Padoue, Vérone et Brescia.** — 214. *Vierge, Enfant et Saints*, très petit tableau d'autel par un imitateur véronais de Mantegna. — 215. *Vierge et Enfant*, par Francesco Benaglio. — 216. *S. Jean à Patmos*, par Liberale da Verona. « Peut-être la création la plus inspirée de l'artiste. Exemple typique de l'extase quiétiste qui, vers 1500, trouva une expression à Vérone comme en Ombrie. » — 217, 218. *Triomphe de Silène et Silène endormi*, par Nicc. Giolfino. Peintures supérieures aux autres productions de cet artiste. — 221, 222. *Enée quittant Troie et sujet indéterminé*, de l'école de Girolamo dei Libri. — 223. *Déposition de la croix*, par Franc. Caroto. « Œuvre de vieillesse, michelangélesque par le sentiment et la composition, titianesque par la technique ». — 224. *Résurrection de Drusiane*, peut être par Torbido. — 225. *Diane et Actéon*, par Brusasorci (?) — 229. *Portrait d'homme*, par P. Véronèse. Tableau de jeunesse, daté 1551. — 232. *Vierge et Enfant*, par Girol. Romanino. « Œuvre typique dans la manière blonde et le ton bleuâtre de la maturité avancée de l'artiste. » — 233. *Portrait de jeune homme*, par Calisto Piazza da Lodi. Influencé par Romanino. — 235. *S. Pierre*, par Giulio Campi. « Brescien par la couleur et la technique, un peu péruginesque par l'attitude et la draperie : ces caractères réunis désignent le Crémonais. » — 236. *Vierge et donateurs*, par Moretto. Un des meilleurs tableaux de l'artiste, voisin de Romanino. — 237. *Portrait d'homme*, par G. B. Moroni (*Rassegna*, 1905, p. 134). Le plus ancien tableau de Moroni, daté de 1547. — 239. *S. Bernard*, par un imitateur de Corrège vers 1590. « Nous voyons ici comment la contre-réformation fut, en réalité, une nouvelle romanisation ou, si l'on veut, alexandrinisation du monde soi-disant latin. Pas une touche d'hébraïsme ici ! Aucun artiste hellénistique, traitant un thème pseudo-anacréontique, ne l'aurait fait dans un esprit plus gaiement païen ».

F) **Ecoles de Ferrare et de Bologne.** — 241. *S. Jean-Baptiste et S. Pierre*, par Cosimo Tura. « Excellent spécimen de l'artiste dans son humeur suave, presque hellénique de sérénité. Sa ligne n'est jamais plus sinueuse et plus raffinée, sa couleur rarement aussi suggestive des minéraux précieux employés

Digitized by Google

dans les reliquaires. » — 242. *Vierge et Enfant*, du même vieilli ou de son école, — 243. *Portrait de dame*, par Ercole de' Roberti. Chef-d'œuvre. — 244. *Vierge et Enfant*, de Lorenzo Costa. « Une de ses œuvres les plus belles et les plus sévères. » — 245. *Annonciation*, par Ercole di Giulio Cesare Grandi. Jolie peinture tardive. — 246. *Nativité*, par Ercolano. De la même époque que la *Nativité* du Louvre ; fond giorgionesque. — 247. *Mort de S. Bernard*, par Amico Aspertini. — 248. *Lavement des pieds*, par Mazzolino. « Spécimen typique de ce talent limité et presque ridicule. » — 249. *Le Christ devant Pilate* (?), par un élève de Mazzolino. Germanique non seulement de dessin, mais d'exécution. — 250. *Vierge et Saints*, par Giacomo Francia. Imitation d'un tableau de Francesco Francia, autrefois dans la galerie Leuchtenberg, puis chez P. Morgan. — 251. *Portrait d'homme*, par Dosso Dossi. » Un des portraits les plus intéressants de l'école italienne, réunissant l'interprétation du caractère et de l'humeur au romantisme et à la magie. » — 253. *Portrait d'un médecin*, par un imitateur de Dosso Dossi (*Rassegna*, 1905, p. 121). « Peut être le tableau le plus énigmatique de la collection. » M. Berenson l'avait autrefois attribué à Piero di Cosimo ; d'autres ont pensé à Salviati, à Rosso, à Mantegna. — 255. *Susanne et les vieillards*, par Scarsellino. « Charmant ouvrage d'un peintre charmant, le dernier représentant notable de son école et le dernier qui, en Italie, ait gardé quelque fraîcheur de sentiment. » — 256. *Vierge et Enfant*, par Luca Longhi. Inspiré du maître de Flémalle.

G) **Ecoles de Milan et du Piémont.** — 257. *Vierge et Enfant*, par V. Foppa (*Milanese masters*, pl. 3). — 259. *S. Madeleine*, par Ambr. Borgognone. — 260. *Quatre Saints*, partie d'un polyptyque, peints par un Piémontais sous l'influence de Miraillet de Montpellier, qui travaillait à Nice. — 262. *S. Jérôme*, par Giov. Massone. — 263. *Circoncision*, peut être par Civerchio. — 264, 265. *Portrait d'un vieillard et d'une dame*, par Ambrogio da Predis ; le second est peut être de Bernardino de' Conti. — 267. *Lucrèce*, par Bramantino. » Œuvre caractéristique du plus inspiré des peintres indigènes de Milan. » 268. *Portrait d'un jeune homme*, par Beltraffio. — 269. *Portrait de jeune homme*, signé de Bernardino de' Conti (*Arte*, 1903, p. 438). — 270. *Portrait d'une dame*, par le même. Réplique d'une peinture autrefois dans la collection Barbi-Cinti à Ferrare, puis chez J. A. Holzer à New-York, ce tableau semble à M. Berenson confirmer l'opinion de Morelli, qui attribuait à Bernardino la *pala Sforzesca* de Milan. — 271. *Vierge et Saint Jean*, un des meilleurs tableaux de Gianpetrino. — 272. *Vierge et donateurs*, par Andrea Solario (*Rassegna*, 1906, p. 34). Tableau endommagé, peu postérieur à la période vénitienne de l'artiste (vers 1497). — 273. *Portrait d'un homme en prière*, du même. De la période du séjour de Solario en France, ce tableau a été attribué par M. Friedlaender à Jean Prevost. — 274. *Ecce homo*, signé du même (*Rassegna*, 1906, p. 135). « D'un fini extravagant et d'un sentiment qui rappelle presque Morales, ce tableau a été souvent copié ; une réplique à Dijon (coll. Trimolet, n. 9) peut être de Simon de Châlons. » — 276. *Vierge, Enfant et Saints*, par Defendente Ferrari. « Une des meilleurs œuvres de ce Crivelli piémontais. » — 277. *Adoration des Mages*, par Sodoma, peut être sa plus ancienne peinture connue. — 278. *Vierge et Enfant*, du même, très léonardesque.

A la fin du tome III sont publiés et décrits quelques autres tableaux italiens d'acquisition récente, qui sont parmi les plus importants de la collection.

1163. *Quatre martyrs couronnés*, par Jacopo di Cione (attribution de Sirén). — 1164. *Crucifixion*, par Spinello Aretino. — 1167. *Le Rosaire*, par Mainardi (Venturi, *Galleria Crespi*, p. 201). — 1168. *Nativité*, par Mariotto Albertinelli. — 1172. *Portrait de femme*, par Moretto. — 1172 A. *Vierge et Enfant, avec Ste Eli-*

Digitized by Google

sabeth et S. Jean, par Corrège. C'est le fameux tableau de la collection Hohenzollern à Sigmaringen, acquis à Londres par le prince Léopold en 1888 (Gronau, *Correggio*, p. 7).

Tome II. *Tableaux flamands et hollandais*; *texte de M. Valentiner.*

314. *S. François recevant les stigmates*, par J. van Eyck. Réplique, un peu plus petite, du tableau de Turin; provient de Lisbonne. — 315. *Portrait d'homme*, du même. — 316. *Crucifixion*, de l'école de Van Eyck (anc. collection Willett). — 318. *Crucifixion*, de Juste de Gand (?). Provient de Saint-Omer; autrefois dans la collection Kums à Anvers. Aussi attribué à Marmion. — 319. *Sainte Catherine prêchant au roi*, par un Brugeois vers 1460. — 324. *Vierge à mi-corps*, de Memling. — 326. *Sainte Catherine*, par le Maître de la légende de sainte Lucie. — 327. *Portrait d'homme*, par le Maître de la légende de sainte Ursule. — 328, 329, 330. *Vierge douloureuse, vierge en gloire et buste du Christ*, par Gérard David, le second tableau un des plus importants de l'artiste. — 331. *Vierge et Enfant*, par R. Campin. — 332. *Têtes de Jésus et de la Vierge*, par le même, prototype des peintures analogues de Bouts, G. David, Q. Messys, etc. — 334, 335. *Christ en croix avec la Vierge et S. Jean*, de Rogier, œuvre très importante. — 338. *Chemin du Calvaire*, par le Maître de l'Adoration des Rois à Turin. — 339. *Moïse et le Buisson ardent*, par D. Bouts. Provient de la collection Rod. Kann. — 344. *Scènes de la vie de la Vierge*, par l'auteur d'*Auguste et la Sibylle* à Francfort, autrefois confondu avec Bouts. — 345. *Portrait de P. Veenlandt, bourgmestre de Schiedam*, par Geertgen (?), daté 1489. — 348, 349. *Soldats accompagnant les Mages et mariage de la Vierge*, par le Maître dit « de la Vierge parmi les Vierges » (*Jahrb. preuss. K S.*, 1910, p. 66). — 352. *Christ raillé*, par Jérôme Bosch (*Burl. Mag.*, 1910, p. 321). Un des chefs-d'œuvres de l'artiste. — 355. *S. André et Sainte Catherine avec donateurs*, par Jan Provost (Coll. Somzée). — 359. *S. Jérôme, S. Pierre et S. Paul*, par Ambr. Benson. — 362. *Jésus devant Caïphe*, par Jean Bellegambe. — 364. *Sainte Parenté*, par un Anversois vers 1500. — 366, 367, 368. *Sainte Marie l'Egyptienne, Marie Madeleine et S. Jérôme*, par Q. Massys. — 369. *Adoration des Rois*, par le « Maître du triptyque Morrison », anversois. — 373. *Descente de la croix* de Rogier, copiée par le Maître de la Mort de Marie. — 377. *Repos en Egypte*, par J. Patinir. — 389. *Repos en Egypte*, par le Maître des figures à mi-corps (anc. coll. Rath à Budapest). — 393. *Léda* (d'après la composition de Léonard), par un Flamand vers 1540. — 402. *Sainte Marie Madeleine prêchant*, par le « Maître de la légende de Madeleine » (anc. coll. Meazza à Milan). — 409. *Calvaire*, par J. Cornelisz van Oostsanen. — 413. *Décapitation de S. Jean*, par Lucas de Leyde (anc. coll. Somzée). — 419, 420. *Le mauvais berger et Noce de village*, par Breughel le Vieux.

Tome III. *Tableaux allemands, français, espagnols, anglais*; *objets divers*; *texte de M. Valentiner.*

A) **École allemande.** — 717. *Arrestation de Jésus*, par Schongauer, d'après sa propre gravure, avec des variantes. — 726. *Pélerins au repos*, par L. Schaüfelein. — 728. *Portrait d'une dame de la famille Urmiller et de sa fille*, par un peintre d'Augsbourg (?) vers 1520. — 737. *Portrait de Hans Frei* (?), par A. Dürer. — 742. *Vierge et saints*, par Wilhelm de Cologne (?), provenant des coll. Ruhl et Félix. — 747, 748. *Donateurs et patrons*, par B. Bruyn. — 752. *Vierge et Enfant avec deux saints*, par le maître de Liesborn.

B) **École française.** — 756, 757. *Nativité et dormition de la Vierge*, par un maître français vers 1400. — 760. *Portrait de jeune fille*, attribué à un peintre

Digitized by Google

bourguignon vers 1450 ; tableau qui m'inspire beaucoup de doutes. — 764. *Portrait de jeune homme*, attribué au maître de Moulins. — 765, 768. *Légende de Saint-Sébastien*, par un peintre provençal vers 1500. — 769. *Portrait de François Ier*, par un peintre franco-flamand (coll. Luc. Bonaparte et Dudley). — 770. *Portrait du maréchal de la Marche* (?), par Clouët (coll. Northbrook). — 771. *Portrait de gentilhomme*, par Corneille de Lyon (coll. Magniac).

A la fin du tome III, quelque acquisitions récentes, notamment : 407. *Christ bénissant*, de Memling.

C) **École espagnole.** — 798. *Procession*, par un Castillan. — 799. *Messe de saint Grégoire*, par un Castillan. — 800. *Fondation de l'ordre franciscain*, par un Catalan. — 802. *Jésus à Gethsemani*, par un Catalan. — 805. *Crucifixion*, par Luis de Vargas (signée).

D) **Sculptures.** — 1118. *Vierge et Enfant*, d'un Français vers 1400. — 1122. *Mariage de saint Joseph*, d'un Flamand vers 1520. — 1130. *Jésus couronné d'épines*, albâtre anglais vers 1470. — 1133. *Enfant*, par Benedetto da Majano. — 1135. *Buste reliquaire*, par Vecchietta. — 1189. *Pieta*, de l'atelier de Benedetto da Majano.

Je répète que j'ai dû laisser de côté, pour tenir compte du cadre de cette *Revue*, tous les chefs-d'œuvre du XVIIe au XIXe siècle, les Hals, les Rembrandt, les Vermeer, les Poussin, les Reynolds, Gainsborough, Rodin, Barye, etc. S'il est vrai que cette merveilleuse collection, unie à celle de MM. Widener et Elkins, doive un jour trouver asile sons un même toit, à côté des richesses que possède déjà le Musée local, il n'est certainement pas excessif de parler, comme on l'a fait récemment, du futur *Louvre de Philadelphie*. Un pareil ensemble, acquis par un seul homme, qui n'est pas milliardaire, est vraiment un exploit prodigieux : κτῆμα εἰς ἀεί.

Salomon Reinach.

P. Lavedan. *Léonard Limosin et les émailleurs français.* Paris, Laurens, 1914. In-8, 128 p., avec 24 planches. — « Les anciens émaux français comptent parmi les plus parfaites productions de notre art et les émailleurs parmi nos véritables primitifs. » Rien de plus vrai. L'émaillerie limousine est fille de Byzance, par l'entremise de l'art caroligien ; mais au procédé byzantin du cloisonnage, les Limousins substituèrent l'émail champlevé. Pourquoi l'émaillerie française est-elle presque exclusivement limousine ? C'est sans doute parce que l'émaillerie est une branche de l'orfèvrerie et que le Limousin est très riche en métaux précieux, dont l'exploitation a été reprise de nos jours. La production limousine fut ecclésiastique (Sainte Foy de Conques, S. Martial de Limoges, Grandmont), avant de devenir laïque ; ce changement paraît accompli au début du XIIIe siècle. L'émaillerie laïque multiplia la pacotille et inonda l'Europe de ses œuvres qui se vendaient surtout aux grandes foires, équivalents de nos expositions universelles (p. 56). A la fin du XVe siècle il se produisit une brillante renaissance qui se prolongea au XVIe siècle grâce à des familles d'émailleurs limousins, véritables dynasties, celles des Pénicaud, des Limosin, des Noylier, des Courteys. Usant des procédés nouveaux de la peinture en émail, ils s'inspirèrent presque exclusivement d'œuvres d'art célèbres (miniatures, gravures, tableaux, tapisseries) et, sauf Léonard Limosin, ne se don-

Digitized by Google

nèrent pas la peine d'inventer. La première œuvre datée et signée est le *Christ en croix* de Nardon Pénicaud (1503). Léonard Limosin, qui fut appelé à Paris par François Ier (1545), naquit vers 1505 à Limoges; sa première œuvre datée, d'après Albert Dürer, est de 1532. Vers la fin de sa vie il revint à Limoges, où il mourut vers 1576. « Jusqu'à Léonard Limosin, les sujets traités avaient été surtout religieux. Désormais (sous l'influence de l'italianisme et de la résurrection de l'antiquité), la mythologie envahit tout. » (p. 99). Plus de 1.000 pièces, en partie dues à des élèves, sortirent de l'atelier de Léonard Limosin entre 1533 et 1574 : sa réputation fut due surtout à ses portraits de grande dimension, qui sont, dans leur genre, d'inimitables chefs-d'œuvre. « L'admiration que nous gardons pour ceux qui furent ses égaux, un Jean II Pénicaud ou un Jean de Court, ne doit pas nous rendre injuste à son égard. D'autres eurent plus de grâce, ou plus de force, ou plus de fantaisie : il lui reste d'avoir été un artiste cultivé et un prodigieux technicien » (p. 107). Après 1580 commença la décadence de l'école limousine ; au siècle suivant, la technique change et les artistes, notamment les Landin, cherchent à rivaliser avec la porcelaine chinoise. L'émailleur n'est plus qu'un peintre : tel sera le miniaturiste Jean Petitot sous Louis XIV, auteur de beaux portraits en miniature qui n'appartiennent plus à l'art de l'émaillerie. — L'ouvrage de M. P. Lavedan est bien informé ; sur nombre de points, il apporte des vues nouvelles ; c'est un des meilleurs volumes de la collection dont il fait partie.

S. R.

Bibliographie de S. R. 1874-1914. Paris, Leroux, 1914. In-8, 136 p. — A la différence des quatre précédentes éditions, celle-ci a été mise dans le commerce; l'auteur a pensé que le volumineux index (p. 97-136, sur deux colonnes) pouvait servir de clef à la bibliographie archéologique la plus récente, en l'absence d'une table des dernières années de notre *Revue*, où S. Reinach a consigné, dans de brèves notices, le titre et le contenu de tant d'ouvrages. L'index n'est pas exempt d'erreurs typographiques ; on en remarque aussi quelques-unes dans le corps de la *Bibliographie*. E.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, XVIII, 1911-1912.

P. 133-165. A. M. Woodward. Inscriptions de Beroea en Macédoine; funéraires, en partie de l'époque romaine.

P. 158.

214)

ΦΛΑΜΜΕΑΤΗC ◇ Τ◇ ΠΡΙΝ ΖΩCΙ
ΜΟC ΠΡΩΤ◇C ΠΑΛΟC ΡΗΤΙΑΡΙΩΝ
Π Κ ΕΚ ΠΑΙΔ◇C ΑΛΙΠΙ◇C ΕΝΘΑ
ΔΕ ΚΕΙΜΕ ΠΑΡ◇ΔΕΙΤΑ ΘΝΕΚΩ ◇Υ
5 Χ ΥΠ◇ ΑΝΤΙΠΑΛΟΥ ΑΛΛΑ ΥΠΟ ΒΙΑς
ΕΠΤΑ CΤΕΦΑΝΩΘΕΙC ΗΤΤΩΜΕ
ΟΥΧ ΥΠΟ ΑΝΤΙΔΙΚΟΥ ΑΛΛΑ ΥΠ◇ ΒΙΑC
ΕΡΜΙ◇ΝΗ ΦΛΑΜΜΕΑΤΗ ΤΩ ΠΡΙΝ
ΖΩCΙΜΩ ΑΝΔΡΙ ΕΚ ΤΩΝΕΑΥΤC
10 ΜΝΙΑC ΧΑΡΙΝ ΕΑΝ ΔΕ ΤΙC ΤΑΥ
ΤΗΝ ΤΗΝ CΤΗΛΙΔΑ ΚΑΤΑ
CΤΡΕΨΗ Η ΚΑΚ◇Ν ΤΙ Π◇ΙΗCΗ
ΔΩCΙ ΕΙC Τ◇ ΤΑΜΙ◇Ν ✳ ΒΦ

L. 3 : π κ? L. 14 : 2500 deniers.

P. 166-188. A. J.-B. Wace et A. M. Woodward. Inscriptions de Macédoine.

P. 170. A Monastir.

215)

ΙΥ · ΛΟΥΚΙΑ · ΑΛΦΙΔΙΩ
ΙΟΥΛΙΑΝΩ ΤΩ ΑΝΔΡι
σΤρατΙΩΤΗ ΛΕΓΙΩΝΑΡιω
λΕΓΙΩΝΟC · Δ · ΈΛΕΥΤησ
5 ΑΝΤΙ ΚΑΙ ΕΑΥΤΗ ΚΕ Τω τ
ΕΚΝΩ ΑΤΡΟΙΚΙΩ
ΖΩCΙΝ ΜΝΗΜΝC ΧΑΡΙΝ

P. 179. A Hrupishta.

216)

τιβεριωι νερωνι · ΚΛΑΥΔΙΩΙ ΚΑΙΣΑΡΙ
γερμανικωι · ΑΥΤΟκρ · ΣΕΒΑΣΤΩΙ
ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΟΡΕΣΤΩΝ
? δονΤΟΣ ΔΡΑΚΑ ΤΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟυ
κΑΙ ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ ΤΟΥ ΕΡ
γου και νομοΘΕΤΟΥΝΤΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

Digitized by Google

L. 3 : le κοινὸν Ὀρέστων est formé par les habitants de l'Orestis.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1913.

P. 36-44 et 191-204. O. Schulthess. Observations sur les principales inscriptions latines (déjà publiées) trouvées en Suisse de 1907 à 1912.

P. 306. C. Fels, S. Heuberger et L. Fröhlich. A Avenches (ci-dessus, nos 97 et 98).

ARCHAEOLOGIAI ERTESITŐ, 1912.

P. 233. Hekler. A Dunapentele (*Intercisa*) : ci-dessus, nos 99 et 100.

P. 273. A. Cserni. A Apulum, ci-dessus n° 102.

P. 393-411. B. Jans. Inscriptions du comté de Hunyad, ci-dessus nos 103-115.

ID., 1913.

P. 56. L. Bella. A Sopron, ci-dessus, n° 101.

AUSONIA, VI, 1911.

P. 12-21. L. Cantarelli. Le patrice Libère et l'empereur Justinien (*Inscr. christianae Urbis Romae*, II, n° 404, et *C. I. L.*, XI, n° 382).

P. 49. G. Q. Giglioli. Dans les thermes de Sujo (commune de Castelforte, province de Caserte), à droite du Liris.

217) *pro* SALVTE ET VICTORIAE ET REDI
TVS DOMINORVM N [redacted] · AVG [redacted] ·
ANTONINI ET GETAE INVICTISSIMO
ET IVLIAE AVGVSTAE MATRI AVGVSTOR ET CASTR
5 RVM GENIO AQVARVM VESCINARVM
ANTONIVS ET EVGENES SERVI ·
DISPENSATORES POSVERVNT ·

Date : vers le milieu de 211. Les *Aquae Vescinae* tiraient leur nom de l'antique cité disparue de Vescia; l'*ager Vescinus* confinait à l'*ager Fabernus* (Tite Live, X, 21). Ces thermes devaient faire partie d'un domaine impérial.

P. 62. Du même. A Minturnes. Dédicace archaïque.

218) C · CARVIIO · C · F
MARICA · DEDE

G(aios) Caru(l)lio(s) G(ai) f(ilios), Marica dede(l). Cf. *Ann. épigr.*, 1908, n° 83.

P. 73. Du même. A Raffaele, sur le territoire de Fundi. Inscription répétée à trois exemplaires.

Digitized by Google

219) HIC LOCVS · MACERIA · CLVSVS CVM EO
QVIDQVID IN EO EST CVM HAC MACERIA
SANCTVS RELIGIOSVS EST NEQVE VE
NIRE POTEST NEQVE · DONARI · NEQVE
5 MANCIPARI IVS AVTE MORANDI IN EO LOCO
IS ERIT QVICVMQVE EX DOMO DOMITIAE · L · F ·
LEPIDAE ERVNT DOMITIVE AVT DOMITIAEVE
VOCABVNTVR · PRAETEREA · HVIC LOCO VIA ·
VIA LIBERA DATVR · EX · PVBLICA · DATVR · VSQVE
10 AD INROITVM · IN · EVM · LOCVM · ITEM · AQVA ·
PROMISCVE LICEBIT VTI EX HOC FVNDO VILLA
QVE IS QVI IN EO LOCO MORABVNTVR · HAEC
sic PRAESTARI · SINE · DOLO · MALO · IVSSIT
*p*ERMISITQVE L · DOMITIVS PHAON CV
15 IVS Q*ui* LOCVS FVIT · IN · OMNE · TEMPVS
POSTERVM · CIPPIS · OCTO · POSITIS XII K IVL
L · AVRELIO PRISCO · L · IV*li*O RVFO · COS ·

L. 5 : *aute(m)*; l. 9 : *via* et *datur* répétés par erreur; l. 10 : *in-(t)roitum*; l. 17 : L. Julius Rufus était consul ordinaire en 67 ap. J.-C. avec Fonteius Capito; on voit par cette inscription qu'à la date du 20 juin il avait comme collègue, à la place de Fonteius Capito, L. Aurelius Priscus, consul *suffectus*, complètement inconnu jusqu'ici. L. Domitius Phaon, propriétaire de cette *area* funéraire, était un affranchi de Domitia Lepida, fille de L. Domitius Ahenoharbus et d'Antonia, femme de M. Valerius Messala Barbatus, mère de Messaline. Cf. *C. I. L.*, X, n° 444 : dédicace à Silvain dans la vallée du Silarus (Montagna di Oppido) par un autre L. Domitius Phaon, au temps de Domitien.

P. 83. Même provenance.

220) DIAN*ae*
THALLVS A.....
D *d*

P. 84. Du même. A. Minturnes.

221) D · M ·
MINTVRNIAI
M · F.....AIDI
MINTVRNIVS
5 SVCE*sus* COLON
IAE · LIB · CONIVGI
OPTIMAE · FECIT

P. 85. Même provenance.

222)
P · LICOVIVS · P · F ·
M · ALBIVS · M · F ·
DVO · VIR
L · D

Digitized by Google

Ibid. Même provenance. Marque de tuile.

223) TI CLAVDI
FAVSTI

Date : 1er siècle ap. J.-C.

Ibid. A Formies.

224) C · ARRIO · SENI
MAG · AVG ·
LVCILIA · SALVIA
VXOR

L. 2 : *mag(istro) Aug(ustali).*

ID., VARIETÀ.

P. 5-6. G. Q. Giglioli. A Rome, église de S. Maria sopra Minerva, épitaphe.

P. 9. A. Majuri. A Gortyne (Crète).

225)

Τ ΦΛ ΙΟΥΛΙΟΝ ΒΟΛΟΥΜΝΙΟΝ
CΑΒΕΙΝΟΝ ΤΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΤΟΥ
ΚΟΙΝΟΥ ΤΩΝ ΚΡΗΤΩΝ ΤΟ Β
ΜΟΝΟΝ ΚΡΗΤΩΝ ΕΧΟΝΤΑ ΚΑΤα ΘΕΙΑΝ
5 ΜΕΓΑΛΟΔΩΡΙΑΝ ΘΕΑΤΡΟΚΥΝΗΓΕΣΙΩΝ
ΗΜΕΡΑC ΤΡΕIC ΕΝ AIC ΑΠΟCΦΑΞΑΙ ΘΗΡΙΑ
ΟCΑ ΑΥΤΟC ΕΒΟΥΛΕΤΟ ΣΙΔΗΡΟΚΟΝΤΡΩΝ ΔΕ
ΗΜΕΡΑC ΚΑΤΑ ΤΟ ΕΞΗC ΤΡΕIC ΩΝ ΕΝ ΕΚΑCΤΗ
ΖΕΥΓΗ ΑΠΟΤΟΜΑ ΔΥΟ ΚΑΙ ΘΗΡΙΑ ΣΦΑΚΤΑ
10 ΤΑC ΔΕ ΤΩΝ ΜΟΝΟΜΑΧΙΩΝ ΗΜΕΡΑC ΤΕCCΑΡΑC
ΩΝ ΕΝ ΕΚΑCΤΗ ΖΕΥΓΗ ΑΠΟΤΟΜΑ ΤΕCCΑΡΑ
ΤΑ ΔΕ ΥΠΟΛΟΙΠΑ ΖΕΥΓΗ ΤΩ ΟΞΕΙ CΙΔΗρωι
ΤΟΝ ΟΥΤΩ ΦΙΛΟΤΕΙΜΗCΑΜΕΝΟΝ ΜΟΝΟΝ ΚΡΗΤΩΝ
ΑΥΡ ΙΟΥΛΙΑΝΟC · ΚΛ · ΝΕΙΚΑΝΔΡΟC · ΚΛ · ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC
15 ΑΥΡ ΕΡΜΗC ΤΟΝ ΑCΥΓΚΡΙΤΟΝ ΦΙΛΟΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. 5 : le mot Θεατροκυνηγέσιον se retrouve dans la *Novelle* 105 de Justinien, chap. 1 ; c'est l'équivalent de la locution latine *venationes scenicae*. L. 7 : le mot σιδηροκόντρων est nouveau et désigne les armes de fer avec lesquelles les gladiateurs combattaient les bêtes féroces. L. 8 et 11 : ἐκάστη(ι). Date du texte : l'époque des Antonins.

ID., VII, 1912.

P. 21-50. Chr. Hülsen. Analyse de l'album d'inscriptions et sculptures antiques de Giovannantonio Dosio. Plusieurs funéraires inédites.

ID., VARIETÀ.

P. 1-2. G. Q. Giglioli. Publication, d'après l'original retrouvé, du n° 4963 du *C. I. L.*, V, dont Mommsen ne connaissait que de mauvaises copies.

BLÄTTER FÜR BAYERISCHE GYMNASIALSCHULWESEN, 1913.

P. 121-125. F. Gottanka. Sur le *Monumentum Ancyranum*.

Digitized by Google

BOLETIM DA ASSOCIAÇAO DOS ARCHEOLOGOS PORTUGUEZES, 1913 (XIII).

P. 1 et suiv. F. Alves Fereira, Deux divinités lusitaniennes Arentius et Revelangamtaecus, d'après des inscriptions déjà publiées.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1913.

P. 293. Sautel. A Vaison.

226)
PROXVM*is*
CORNE*lius*
TARENTIN*us*
V · S · L · M

P. 305 et suiv. Gérin-Ricard. Inscriptions de Die.

P. 305.

227)
AVITI SERVATI PT
ROVDI IVLIA POTT
VXOR ET AVTA FILIA

P. 330 et suiv. De Smet. A Lamta (Tunisie).

P. 330.

228) DIS V MANIB V
FELICITATI · AVGG NN V SER Ø
MARCIAE · NEPOS · V · A · XXX Ø (*sic*)
FAVSTVS · MARITVS · FECIT Ø
H · S · E

Ibid.

229) D · M · S ·
Q · VALERIVS · Q · FIL
GAL · HOSTILIAN · LVN
MIL · COH · I · VRB · PIVS
VIXIT ANN XXX · MIL
AN · XI · H · F · C · H · S · E

P. 331.

230) DIS · MANIB ·
PHILINVS · CAESARIS · N · SER
VIX · ANN · XXXV · H · S · E ·
MACRINA · VXOR · VIRO · PIISSIMO
FECIT

ID., 1914.

P. 149. Bosco. A El-Aria, commune du Khroubs.

231)
ex auctori
TA*te imp. ca*
ESARIS TRA
IANI HA*d*R*i*
ANI AVG
PPAACSAP

L. 6 : *p(atris) p(atriae), a(gri) a(ccepti) C(irtensium) s(eparati) a p(ublico).*

P. 213. Héron de Villefosse. Inscription sur un peson de fuseau trouvé à Reims.

232) GENETA IAAI
DA GAVI AAYIK

Geneta, imi (= *mihi*) *da gavim* (= *gaudium*).

P. 219 et suiv. Étude sur toutes les inscriptions de cette sorte déjà connues.

P. 270 et suiv. Alb. Ballu. Inscriptions d'Algérie.

P. 285. A Mdaourouch.

233)
M E R C V
RIO · AVG ·
T · PESCENNI
VS CASTVS
V O T V M
S O L V I T

Digitized by Google

P. 288. A Lambèse.

234)

ASINV*m*
BOVEM
VITVLVM
S V E M
VERENT PORCVM
OVEM CAPRVM
SA HABEANT HEDVM AGNVM
QVOD REICERE VO
*sig*NIFERORVM AVT LEX PORTO*ri*
*b*ENEFICIARIOS VINI AMMIN
VINI CIBARI
*pe*CVARIOS ET CON VINI GRAECI
IQVIS INTRA VINI GRAECI

Fragment de tarif de *portorium*.

P. 292. Même provenance.

235) FL · ARRVNTIVS · MAXIMVS · FLAMEN · P · P · REX
Q · PORCI*us*

P. 302. A Djemila.

236)

H E R C V L I A V G
S A C R V M ·
C · G E M I N I V S · C · F I L
P A P · M A X I M V S P O N
T I F E X · M A G I S T E R P O N
T I F · P R A E F · P R O · II V I R I S
S T A T V A M C V M B A S I
Q V A M O B H O N O R E M
P O N T I F · S V I · E X · H S IIII C C C C
N S V P E R L E G I T I M A M P R O
M I S I T A M P L I A T A · P E C V N
P O S V I T D E D I C A V I T Q V E

P. 303. Même provenance.

237)

M E R C V R I O A V G
S A C R V M
C · C A S S I V S · C · F · Q V I R · F O R T V
N A T V S · Q · A E D · II · V I R · P R A E F E C T
P R O · II · V I R · A V G V R · S V P E R L E G I T I M A M
S V M M A M · H S · IIII · M · N · Q V A E · R · P · I N T V L I T
O B · H O N O R E M · II · V I R · C V M · H S · II · M · N · I N
M V N E R E · P O L L I C I T V S · F V I S S E T A M P L I A
T A · P E C V N I A · E X · H S · III · M · N · D · D · S · P · P ·
I D E M Q V E D E D I C A V I T

Digitized by Google

P. 307. Dans le pavement d'une basilique (cf. *C. I. L.*, VIII, nos 8344 et suiv.).

238)

ø F ø L ø
V R A N I V S
V · C · TRIBVNVS
V O T V M
S O L V I T

239)

ø F ø L ø
RVSTICIANVS
V · C · TRIBVNVS
V O T V M
S O I V I T

P. 308. Diverses inscriptions chrétiennes ou païennes déjà insérées dans l'*Année épigraphique* de 1913.

P. 330 et suiv. Gérin-Ricard. Inscriptions relevées en Algérie (1852) par M. le Dr Roquin.

P. 334. A Souk-Ahras.

240)

D M S	D M S
NOVIAE	CAELIAE
DATIVAE	VICTORI
BONI O	AE OBSTE
5 MINIS	TRACI BA
FEMINÆ	RISSIME
PIÆ QVI	PIÆ QVAE
VA XXXV	VIXIT AN
	NIS XXVI
10 H S	H S
AETP	ISNOR
CON	IVGI ET
SOROR	CARIS
M	IS

D(iis) M(anibus) s(acrum); *Noviae Dativae boni ominis feminae piae qui v(ixit) a(nnis) XXXV. H(ic) s(ita).*

D(iis) M(anibus) s(acrum); *Caeliae Victoriae obstetr[i]ci [r]arissime piae qu[a]e vixit annis XXVI. H(ic) s(ita).*

Caelius? No.... conjugi et [so]rori caris[si]mis.

ID. PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES, 1914.

Avril.

P. IX. A Tipasa.

241)

D · M · SACR ·
IILIVSPVBL
IVS · VIITIIRA
NVS · MILITA
VIT ALA BRI
IANNICA · BI
S · TORQVAT
VS · P · V · A · LV
LIMPIDIA · FECI
T · V · PETCME Q
S T T L V S A L B

L. 2 : *Elius Publius*; l. 10 : *u(xor) p(ientissima)* ou *v(iro) p(iissimo) et ..... B(ene) q(uiescat).*

Mai.

P. XVI. Carcopino et Joly. A Khamissa.

242)

FELICISSIMO SECVLO
D N IVLIANI VIC*to*
RIS AC TRIVMPHATO*ris*
AVGVSTI
5 PROCONSVLATV HERM*o*

Digitized by Google

GENIANI · C · V · ATILIVS
THEODOTVS · VC · LEGATVS
EIVS · FORVM NOVVM
QVOD · INSTITVIT · PERFECIt
10 AC DEDICAVIT ▾ ADDitis
COLVMNIS ET STATVIS
EXORNAVIT

P. XVIII. ID. Même provenance.

243)

V A S
PROSALVTE ꝏ IMPP
DD · NN · DIOCLETIANI
ET [illegible] ꝏ
5 MODESTII · SACERD
oTES ▾ CASTINIANVS · PA
TER ET FESTVCIVS ·
ET PVRPVRIVS FIII TEM
PLVM A SOLO CVM SAN
10 CTO SVO QVOD EST ·
A TERGO INSTITVE
RVNT ET DEDICAVE
RVnt ADEDI
C ▾IDEVICI
15 A C IP SET
VNIVERSiSPA V
NNAVNIVERSACVMCVL
TORIBVSSVISCONVENERVNT

M. Carcopino propose de lire :

V(*eneri*) *A*(*ugustae*) *s*(*acrum*) | *pro salute imp*(*eratorum*) | *d*(*ominorum*) *n*(*ostrorum*) *Diocletani* | *et* [*Maximiani*], | *Modestii sacerd*|*otes Castinianus pa*|*ter et Festucius* | *et Purpurius fil*(*ii*) *tem*|*plum a solo cum san*|*cto quod est* | *a ter*[*go*] *in*[*s*]*titue*|*runt* [*e*]*t dedi*[*c*]*ave*|*ru*[*nt*; *ad quam*] *de*|*di*|*c*[*ationem*] *de vici*|*n*[*is*] *c*[*ivita*-*t*]*i*[*bu*]*s et* | *univers*[*i*]*s pa*[*gis n*]*u*|-[*mi*]*na universa cum cul*|*toribus suis convenerunt.*

Juin.

P. XI. Merlin. A Henchir-Bedd.

244)

M · MVNIO · PRIMO
oPTATIANO · EQ ROM
FLAM · PERP · PATRI
M · MVNI ▾ PRIMI ·
STATIANI · C ▾ P̄ · CIVI ·
ET · PATRONO · SPLENDI
diSSIMVS ▾ ORDO ·
MVNICIPII · AVED
DENSIVM · PRIMO ·
[illegible]VM · VERE MEREV[illegible]

Donne le nom antique de la ville : *Avedda*, qui s'est conservé dans l'appellation moderne : Bedd.

P. XIV. Ballu et Cagnat. A Lambèse, aux environs du Capitole.

245)

IOVI OPTI
MO MAXMO
IVNONI ꝏ REG ▾
MINER ꝏ AVG
ETCETERISDS
DEAB ▾ Q ▾ IM ꝏ M
VETVRIVS VE
TVRIANVS ▾ VC
LEG ▾ AVGGG · PR · PR
PROCOS ▾ SICILIAE
REB IN PR ▾ NVMIDIA
PROSPERE GESTIS

Date : 253 à 259.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1913.

P. 330-335. Héron de Villefosse. Inscriptions fausses de Syrie (d'après le *C. I. L.*, IX, n° 6083, 125 et III, n° 6741).

P. 337. J. Toutain. Sur l'ethnique *Iriba* (*Bull. du Com.*, 1886, p. 457 et *C. I. L.*, VIII, n° 5218 = 17393).

P. 367. Héron de Villefosse. A la Celle-Bruère (Cher).

246)

NVM AVG
ET
DEO APOLO
NI BASSO
5 LEDVLITA
NO ADE*lfi*
O
VISP[redacted]

L. 4-6 : le surnom de *Bassoledulitanus* donné à Apollon est nouveau; cf. *Apollo Cobledulitavus* (*C. I. L.*, XIII, n° 939) et *Argiotalus, Smertulitani filius* (*ibid.*, n° 6230).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1914.

P. 32 et suiv. Carcopino. A Constantine. Début de l'inscription : *C. I. L.*, VIII, 7058.

247)

*q. aurel*IO
*pactu*MEIO P F
*quir fro*NTONI IN
*ter prae*TORIOS
*in senatu al*LECTO AB
imp. caes. VESPASIA
NO · AVG · ET · TITO
etc.

P. 101 et suiv. Merlin. Inscriptions funéraires chrétiennes de Henchir-Diar-el-Hadjedj, près Kourba (Tunisie).

P. 125. Carcopino. Au douar des Beni-Rached (Algérie). Mosaïque avec inscription chrétienne.

P. 133 et suiv. Cagnat et Carton. A Bulla Regia.

248)

M · ROSSIO M · FIL · PVPINA · VITVLO · E · V · PROC · AVGGG · IIII P PR *af.*
PROC · ANN · OB · EXPED · FELICIS · GALL · PROC XX · HER · TRANSP · LIGVR*iae*
LEG · XXX VLPIAE · TRIB · LEG · II ADIVT · PRAEPOS GENTI · SONSORVM · DONIS MILITARIB*us*
PRAEF · ALAE PRAET · C · R · PRAEP · ANN · EXP FELICIS VRBICAE DECVRIONI · FL · P*p et*
EIVS DECVRIONES VNIVERSI COL BVL · REG PATRONO ET ALVMNIS OB BENEFICI*a*

Début d'une inscription dont la fin a été donnée dans l'*An. épig.* (1911, n° 7). Les deux moitiés réunies se liront : *M. Rossio M. fil. Pupin(i)a Vitulo e(gregio) v(iro) proc(uratori) Auggg IIII p(ublicorum) pr(ovinciae) [Af(ricae) ad ducena, pr]oc(uratori Auggg tract(us) Kart(haginiensis), proc(uratori) XX her(editatium) ad centena, proc(uratori) ann(onnae) ob exped(itionem) felicis(simam) Gall(icam),*

Digitized by Google

proc(uratori) XX her(editatium) Transp(adanae) Ligur[iae item Aem]iliae et Venetiae, proc(uratori) arc(ae) exp(editionalis), praef(ecto) coh(ortis) II Hisp(anorum), trib(uno) leg(ionis) XXX Ulpiae, trib(uno) leg(ionis) II Adjut(ricis), praepos(ito) genti Sonsorum, donis militarib[us donato] ob expeditionem felicissimam Quador(um) et Marcomann(orum), praef(ecto) alae Praet(oriae) c(ivium) r(omanorum), praep(osito) annon(ae) exp(editionis) felicis(simae) Urbicae, decurioni, fl(amini p(er)[p(etuo) et] ....eiae et Rossiis Justo, Procliano et Vitulo Juliano filiis ejus decuriones universi c(oloniae) Bul(lensium) Reg(iorum) patrono et alumnis ob benefici[a quae in] universos municipes suos confer[t] de suo posuerunt.

L. 2 : L'*expeditio felicissima Gallica* est la campagne de 196-197 contre Clodius Albinus; l. 3 : la *gens Sonsorum* est inconnue; l. 4 : l'*expeditio urbica* est la marche de Septime Sévère contre Rome au début de son règne.

P. 147. Cumont et Monneret de Villard. A Côme.

249)

TEMPLVM · DEI · SOLIS
IVSSV · D · D · N · N · DIOCLETIANI
ET · MAXIMIANI · AVGG
T · FL · POST · TITIANVS · V C CORR
ITAL · PERFECIT · AC · DEDICAVIT
CVRANTE · AXILIO · IVNIORE
V C · CVRATORE

L. 4 : *T. Fl(avius) Post(umus) Titianus v(ir) c(larissimus) corr(ector) Ital(iae).*

T. Fl. Postumus Titianus fut consul en 301.

P. 206. Héron de Villefosse. A Zouitina (Tunisie).

250)

SEX · CAECILIO ·
SEX · FILIO · QVIR
AEMILIANO · X · VR
STLITIB · IVDICANDIS
VII VIR · EPVLONVM ·
Q · AVG · CANDIDATO
PROVINCIAE AFRICAE
TRIBVNO · PLEBIS
PATRONO
D · D · P · P

P. 224. Rouzaud et Héron de Villefosse. A Narbonne.

251)

αυτοκρατΟΡΙ ΑΝΤΩνεινω
σεΒΑCΤΩ ·
πΟΜΠΕΙΟCΕ
και πομΠΕΙΟCΦΟΡ τουνα
τος ΙΗΤΡΟΙ Β

ERANOS, ACTA PHILOLOGICA SUECANA, 1912.

P. 189-194. H. Armini. Trois épitaphes militaires de Rome.

P. 189.

252)

D · M
Q · GEMINIO
MNESTERI
Q · GEMINIVS
SVCCESSIANVS
MIL · COH · XI · VRB
PATRI · B · M · F ·

Digitized by Google

P. 190. Face antérieure.

253) · D · M ·
AVR · TITVS · MIL · COH ·
VII · PR · 7 · VICTORIS ·
OPT · GARGARIS · VIX ·
AN · XXXV · MIL · AN · X
NAT · VERNA · AVR
VRSA · COIVX · CVM · FI
LIO · SVO · TITIANO
· B · M · F · C ·

Face opposée.

ludere NESCIS
uictus RECEDE

Reste de *tabula lusoria*.

P. 192.

254) C · TREBVCENME
C · F · POL ·
MILITAT · ANNIS · XVIIII
IN COHORT · XII

Trebucenna, nom celtique d'homme.

P. 202-203. E. Engström. Sur un fragment de vase d'Arezzo, publié par Rydholm dans la revue *Göteborys Högskolas Arsskrift* en 1910 et portant la signature *M. Iulius fecit*.

ID., 1913.

P. 1-8. V. Lundström. Observations sur les *Carmina epigraphica latina* d'Engström.

P. 72-82. E. Löfstedt. Observations sur différentes inscriptions latines (*C. I. L.*, III, n° 7756; X, n° 2598; VI, p. 389).

P. 163-164. G. Wiman. Note sur le n° 20776 du *C. I. L.*, VIII, (Engström, n° 207).

GLOTTA, 1913.

P. 99-170. M. Lambertz. Sur les *supernomina* ou *signa* dans le monde romain; 1re et 2e parties : Égypte; Syrie et Asie Mineure.

HERMES, 1914.

P. 110-119. O. Leuze. Sur le titre d'*aedilis lustralis* à Tusculum (*C. I. L.*, XIV, nos 2603 et 2628); il serait l'équivalent de celui d'*aedilis quinquennalis*.

P. 246-252. F. Blumenthal. *Auguria salutis*, d'après les textes littéraires et les inscriptions (*Ann. épigr.*, 1910, n° 201).

P. 253-272. A. Rosenberg. L'*aedilis lustralis* et les sacra de Tusculum (*C. I. L.*, XIV, p. 253-272).

P. 311-315. A. Rehm. Inscriptions inédites de Trente, d'après un manuscrit d'Aventin (Cod. Mon. lat. 967).

P. 312.

255) . . . . . .
TAVCI F SIBI ET
LVPPAE BIVMI
BVRSACI F
VXORI CARISSI
5 MAE
HVIC MONVMEN
TO TVRVS FILIVS
MEVS
EXHERES ESTO

L. 1 : [*Pis*]*tauci*. Noms celtiques.

Digitized by Google

P. 313.

256) SOLI
Q MVI
IVSTVS
C S

L. 2 : Q. *Mui(elius)*; l. 4 : *c(um) s(uis)*.

Ibid.

257) V F
D M
APHRODISIAE
ALVMNAE
5 T MVNATIVS
CHARITO
VI VIR AVGVSTAI *sic.*

L. 1 : *v(ivus) f(ecit)*; l. 7 : *sevir Augusta[l(is)]*.

Ibid.

258) DTL FORTV S

De(a)e Fortu(nae) s(acrum).

JAHRESHEFTE DES ŒSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1913 (XVI). Beiblatt.

P. 74. Diplôme militaire découvert à Inan-Cisme dans la Dobrudja.

259) IMP CAES · DIVI · ANTONINI · MAGNI
PII · FIL · DIVI · SEVERI · PII · NEPOS
M · AVRELLIVS · SEVERVS · ALEXANDER · PIVS
FELIX · AVG · PONT · MAX · TRIB · POT · XII · COS · III
5 P · P PROCOS
NOMINA · MILITVM · QVI MILITAVERVNT IN
COHORTIBVS PRAETORIS · ALEXANDRIA
NIS · DECEM · I · II · III · IIII · V · VI · VII · VIII · VIIII · X
PIIS VINDICIBVS · QVI · PIE · ET · FORTITER · MI
10 LITIA · FVNCTI · SVNT IVS · TRIBVI CONVBII
DVMTAXAT CVM SINGVLIS ET PRIMIS VXO
RIBVS · VT · AETIAM SI PEREGRINI IVRIS FE
MINAS IN MATRIMONIO · SVO IVNXERINT
PROINDE · LIBEROS · TOLLANT · AC SI · EX
15 DVOBVS · CIVIBVS · ROMANIS · NATOS
A · D VII · IDVS IAN
L · VALERIO MAXIMO ET
CN · CORNELIO PATERNO · COS
COH · V · PR ALEXANDRIAN P · V ·
20 AEL · AVRELIO · AEL · F · ATTICO
ACAMANTIA · DORYLEO
DESCRIPT · ET · RECOGNIT · EX · TABVLA · AEREA ·
QVE · FIXA · EST ROMAE · IN · MVRO POST TEMPL ·
DIVI · AVG · AD · MINERVAM

Digitized by Google

Date : 9 janvier 233. Acamas et Dorylaos passaient pour les deux fondateurs de la ville de Dorylée, d'où le nom double de la cité.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, 1913.

P. 253-266. G. L. Cheesman. Inscriptions d'Antioche de Pisidie concernant la famille des Caristanii.

P. 253. Cf. *Ann. épigr.*, 1913, n° 235. Photographie à la p. 255.

P. 254.

260)

C CARISTANI *c. f. ser.*
FRONTONI CAESIANO
IVLIO PRAEF FABR TRIB MIL
LEG XII FVLM PRAEF COH BOS*p*
PONTIF PRAEF P SVLPICI QVIRINI
II VIR PRAEF M SERVILI PRAEF

L. 4 : *coh(ortis) Bos[p(oranorum)]*.

Date probable : vers 25-19 av. J.-C. L. 5-6 : P. Sulpicius Quirinius était duumvir d'Antioche (cf. *C. I. L.*, III, n°s 605, 6809, 14112; II, n° 3417; X, n° 3910).

P. 258.

261)

L V S
T I · C L A V D I V *s*
E P I N I C V S ·
P R O C · E T · P R A E
5 G V S T A T O R · E T
A S E C R E T I S · A V G ·
V I · V I R · A V G · C · C ·
D · D · E X · M A N D A T V ·
C A R I S T A N I O R ·
10 D R O S E R A E · E T ·
M I L E T I · P A R E N T I
V M · S V O R V M
P O S V I T

L. 1 : *l(ibens) v(otum) s(olvit)*; l. 7 : *sevir Aug(ustalis) c(oloniae) C(aesareae)*. Epinicus a quitté le *nomen* de ses parents, Caristanius, pour prendre celui de l'empereur régnant (cf. *C. I. L.*, XI, n° 3612).

P. 260.

262)

C · C A R I S T *a*
N I O · C · F · S E R · F *ron*
T O N I · T R B · M I L · P R *raef.*
E Q · A L · B O S P · A D L *e*
5 C T O · I N · S E N A T V · I N T E R
T R B V N I C · P R O M O T O · I N
T E R · P R A E T O R I O S · L E G · P R O
P R · P O N T I · E · B I T Y N · L E G · I M P
D I V I · V E S P A S I A N · A V G · L E G
10 IX H I S P A N A E · I N · B R I T A N N
L E G · P R O P R · I M P · D I V I · T I T I ·
C A E S · A V G · E · I M P · D O M I T I A N
C A E S · A V G · P R O V I N C · P A M
P H Y L I A E · E · L Y C I A E · P A T R O
15 N O · C O L
T C A R I S T A N I V S C A L
P V R N I A N V S R V F V S
O B M E R I T A E I V S H C

L. 3-4 : *pr[aef(ecto)] eq(uitum) al(ae) Bosp(oranorum)*; l. 18 : *h(onoris) c(ausa)*. Date : avant la fin de 83 ap. J.-C., époque où Domitien reçut le titre de *Germanicus*. Sur ce personnage, cf. *Insc. graec. ad res rom. pert.* III, n° 300 (nouvelle lecture et commentaire).

P. 267-300. J. G. C. Anderson.

Digitized by Google

Inscriptions de même provenance, concernant les fêtes de Mên Askaenos.

P. 271. Tablette de vingt sept lignes reproduisant l'anagramme de la phrase : Ἀσκαίης ναέτην Μῆνα σέβων ἐθέμην.

P. 281-285. Listes de vainqueurs aux jeux : noms romains.

P. 287-295. Inscriptions en l'honneur de vainqueurs; 15 numéros, datant tous de la même époque et reproduisant à peu près les mêmes formules. Entre autres :

P. 288 et pl. XXI :

263) ΕΠΙ ΑΓΩΝΟ
ΘΕΤΟΥ ΔΙΑ
ΒΙΟΥ Γ · ΟΥΛΠΙ
ΟΥ ΒΑΙΒΙΑΝΟΥ
5 ΑΥΓΟΥΡ ΚΑΙ
ΙΕΡΕΩΣ ΔΙΑ ΒΙ
ΟΥ ΤΟΥ ΠΑΤΡΙ
ΟΥ ΘΕΟΥ ΜΗ
ΝΟΣ ΚΑΙ ΘΕΑΣ
10 ΔΗΜΗΤΡΟΣ
ΓΝΑΙΟΝ ΔΟΤ
ΤΙΟΝ ΜΑΓΝΟΝ
ΝΕΙΚΗΣΑΝ
ΤΑ ΣΑΛΠΙ
15 ΚΤΑΣ ΑΓΩ
ΝΑ ΜΑΞΙΜΙ
ΑΝΕΙΟΝ Η
ΠΑΤΡΙΣ
ΘΕΜΙΔΙΒ

Victoire remportée au concours de trompettes.

P. 294.

264) ΕΠΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ
ΔΙΑ ΒΙΟΥ Γ · ΦΛ · ΒΑΙΒΙ
ΑΝΟΥ ΠΟΝΤΙΦΙΚΟΣ
ΙΠΠΕΩΣ ΡΩΜΑΙ
5 ΩΝ ΠΑΤΡΩΝΟΣ ΤΗΣ
ΚΟΛΩΝΕΙΑΣ ΑΡΧΙΕΡΕ
ΩΣ ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΤΟΥ ΠΑΤΡΙ
ΟΥ ΘΕΟΥ ΜΗΝΟΣ
ΜΑΡ ΟΥΕΙΡΕΙΟΝ ΜΑΡ
10 ΚΙΑΝΟΝ ΝΕΙΚΗΣΑΝΤΑ
ΠΑΙΔΩΝ ΠΑΛΗΝ
ΑΓΩΝΑ ΜΑΞΙΜΙΑ
ΝΙΟΝ ΘΕΜΙΔΙ ΤΟ
ΔΕΥΤΕΡΟΝ Η ΠΑ
15 ΤΡΙΣ ΔΙΑΒΑΣΑΝΤΑ ΚΛΗΡΟΥΣ Ζ
ΚΡΙΘΕΝΤΑ ΠΥΘΕΙΑ ΕΝ ΑΝ
ΚΥΡΑ ΚΑΙ ΑΓΩΝΙΣΑΜΕ
ΝΟΝ ΕΝΔΟΞΩΣ

L. 15 : δια(δι)βάσαντα; l. 16 : κριθέντα = ayant brigué.

Digitized by Google

P. 295. Fragment.

265)

OC ΛΟΓΙCΤΟΥ CΕΙΤΗΡΕCΙΟΥ
Ι ΘΕΜΙΔΙ · Ι5

Le λογιστὴς σειτηρεσίου correspond sans doute au *curator annonae*.

L. 2 : θέμιδι ις'.

P. 297.

266)

M A X I M I A N O
*a*EDIL · II VIR · QVI · IIV*i*
*r*ATV SVO MVNVS V*e*
NATIONVM ET GLADIA*t*
5 EX LIBERALIT SVA BIDV*um*
*d*EDIT · QVI ETIAM TESTME*nto*
SVO *f*IDEI COMMISIT...

L. 4 : *gladiat(orum)*; l. 5 : *ex liberalit(ate)*.

P. 302. H. Dessau. Même provenance.

267)

p. caluisio p. f..... C F AMB*ibulae*?
rusoni l. iulio FRONTINO III VIR
*aaa ff seuiro equit*VM ROMAN · TR · MIL VXORI P *Caluisii*
*leg. .....adlec*TO INTER PATRICIOS
ab imperatore CAES VESPASIANO *N*G RVSONIS L
5 *quaestori aug. prae*TORI COS CVRAT VIAE
.....xu uiro S F SODALI AVGVSTALI
*.....ad sac*RA PROCOS ASIAE CVRA
*tori aedium sac*RAR ET OPERVM LOCO D O M I T
10 *rumque publ. leg.* PRO PR IMP NERVAE TRA
*iani augusti ge*RM DAC PATRONO COL AVG PP

A droite, vestiges d'une inscription en l'honneur de la femme du personnage auquel se rapporte l'inscription de gauche et qui est déjà connu; voir, notamment, une inscription de Genne (*Kanna*), sur la route d'Ephèse à Laodicea Combusta (*Ann. épigr.*, 1907, n° 54), qui lui donne tous ses noms; il était proconsul d'Asie vers 92-95 ap. J.-C. On ne s'explique pas, en bas à droite, la présence du nom de Domitien.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1914.

P. 51-57. Ed. Groag. Sur l'inscription de T. Marius à Urbin (*C. I. L.*, XI, n° 6058).

P. 129-189. H. Gummerus. L'industrie romaine. 1re partie : orfèvrerie et bijouterie. Relevé des inscriptions, par régions.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXXIII, 1913.

P. 249-300. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

Les agents du recensement dans les trois Gaules : l'inscription d'Ostie (*Ann. épigr.* 1913, n° 213) rapprochée du *C. I. L.*, XIII, n° 2924, dont elle confirme l'authenticité ; liste des fonctionnaires de cet ordre connus par les inscriptions.

MEMORIE DELL' ACCADEMIA DI NAPOLI, II, 2e partie, 1913.

P. 149-175. Dom. Mallardo. Inscription gréco-latine de la phratrie des Artemisii à Naples (*Ann. épigr.*, 1913, n° 134).

P. 177-200. M. Della Corte. Étude d'ensemble sur les monuments funéraires retrouvés à Pompei, de 1902 à 1908, au sortir de la porte du Vésuve et sur le libellé de leurs épitaphes, dont les plus intéressantes ont été reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*. Graduation des honneurs funéraires décernés, selon les cas, par la colonie de Pompei aux plus méritants de ses citoyens.

MEMORIE STORICHE FOROGIULIESI, 1913.

P. 373. P. Sticotti. A Tricesimo, près de Cividale, dans le Frioul.

268)

ti · CARMINIVS · TI · F ·
P · ANNIVS · M · F · P · N
P · ANNIVS · Q · F · Q · *n* ·
SEX · TERENTIVS · C · F
5 PORTAS · MVROS
EX · S · C · LOCAVERE
EIDEMQ · PROBAVE

L. 7 : *probave(re)*.

269)

imp. caes. diui m. antonini pii germ. sarm. filius diui commodi fratER · Diui ANTONINI · PII ·
nepos diui hadriani pronepos diui traiani parHICI abnepos diui NERVAE adnepos ·
l. septimius seuerus pius pertinax aug. arabicVS · ADiABEnicus parthicus maxIMUS
pontifex maxIMVS tribunic potest . . . . . imp. . . . cos · I · . . . procos. pater patriae et
imp. caes. l. septimi seuERI · pii pertinacis aug. arab. adiab PARTh. max. filius diui mARCI ·
antonini pii germ. sarm. nep. diui antonini pii pronep. diui hadriani adnep. DIVI. traiani parth. et diui neruae adnepos
m. aurelius antoninus pius felix aug. tribunicia · POtestate . . . . cos. proCOS
. . . . . uetVSTate collaps . . . . . restituerunt

Digitized by Google

MITTEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTEILUNG, 1914.

P. 7-11. M. Bang. Reconstitution d'une inscription monumentale du Forum romain, dont plusieurs fragments ont été trouvés à différentes époques et déjà publiés. (V. l'inscr. n° 269 à la page précédente).

Date : après 198 ap. J.-C., à cause de l'emploi du titre de *Parthicus maximus*. Il s'agit sans doute d'un édifice situé auprès de la Regia ou de la Basilique Aemilia; si l'on était certain que le n° 30324 du *C. I. L.*, VI, maintenant disparu, appartenait aussi à ce texte, on pourrait à la dernière ligne restituer la mention de la *schola kalatorum pontificum et flaminum*, connue par ailleurs et voisine de la Regia.

P. 130. N. Persichetti. A Laira (pays des Vestins).

270)

SEX · APICIVS · V · F
T · CRISPLIVS · L · F
T · PONTIVS · T · F
MAG · PAG · ITER
PAGANICAM · FAC
EX · P · S · C · EIDEMQ · P

L. 4-6 : *mag(istri) pag(i) iter(um) paganicam (aedem) fac(iundam), ex p(ublico) s(umptu)* ou *ex p(agi) s(citu) c(uraverunt) eidemq(ue) p(robaverunt)*.

P. 135. A Paganica.

271)

T · CALPIVS
T · L · STABILIO
HERCVLI
D · D · L · M ·

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÁ, 1913 (Vol. X).

P. 342. E. Galli. A Allerona (Etrurie).

272)

IMP CAES
DIVI NERVAE F
NERVA TRAIANVS
AVG GERM DACIC
PONT MAX TRIB · P · XII
IMP · VI · COS · V · P · P ·
VIAM · NOVAM · TRAIAN
A VOLSINIS AD FINES
CLVSINORVM · FECIT
XIII

La *via nova Trajana*, de Bolsène à Chiusi, doublant la *via Cassia* par un trajet plus court, n'était connue jusqu'à présent que par la mention de ses *curatores* (*C. I. L.*, III, n° 6813; V, n° 877; VI, n° 1356; IX, n° 5833), sans indication de son emplacement.

P. 347. G. Mancini. A Rome, via Nomentana.

273)

D M
T · CAESIO · APRILI
T · F · ROMILIA
ATESTE · COH · XII
VRB · 7 CLAVDI
MIL · ANN XI D XXXIII
*ui*XIT · ANN XXXV
[illegible]MENATIVS · RES
*tit*VTVS · H · F · C

Digitized by Google

P. 349-350. Même provenance. Funéraires.

P. 353. D. Vaglieri. A Ostie, au revers d'une dédicace impériale presque tout entière effacée.

274)

. . . . . QVO . . . . . .
. . . . . *pro*C · OSTIAE . . . . . .
. . . . *alae*. . . . . *fla*VIAE · ∞ IN R*aetia*
. . . . . NAC · IN R . . . . .

Ibid. Même provenance.

275)

L · CAELIVS · L · F · A*rn*
APRILIS · VALERIAN*us*
CVRATOR · NAVIVM · KARTHA*g* ·
ET · ARELIA · ELEVTHERA EIVS
FECERVNT · SIBI · ET
LIB · LIBERT · POSTERISQ · EORVM

Le *curator navium karthag(iniensium)* était vraisemblablement l'agent des *navicularii karthaginienses* (*Ann. épigr.*, 1913, n° 207); c'était un Carthaginois, comme le prouve la mention de la tribu *Arnensis*.

P. 353-355. Même provenance. Funéraires, fragments, marques de potiers.

P. 357-358. M. Della Corte. A Pompei, inscriptions graffites; recommandations électorales, au nom de candidats déjà connus.

P. 361. G. Q. Giglioli. A Cesi (Ombrie).

276)

L · SENVS · L · ↄ · LIB · LVCRIO · SB · E · PONÆ · L · F · PROCVLAE · VX
ET · L · SENO · L · F · PIETATI · VIX · ANN · XVII · M · IX · DIE VII
V · ET · SPERATAE · LIBERT · NVTRICI · FILI ·

HÓC · QVÍCVMQVE · LEGIS · TITVLÓ · ROGÓ · CARMEN · AMICE ·
5 PERLEGE · SIC · VITAE · COMMODA · MVLTA · FERÁS ·
SENTIVS · HIC · IACEO · PIETAS · COGNOMINE · DICTVS ·
PRAEREPTVSQVE · PATRÍ · FLORE · VIGENTE · MEO ·
ARTIBVS · INGENVIS · STVDIÓ · FÓRMATVS · HONESTÓ ·
INTER · ET · AEQVALES · GRATVS · AMÓRE · FVÍ ·
10 DVODEVIGINTÍ · NATÁLES · NÍ · NVMERAREM ·
SVRRVPVIT MENSES · TRES · MIHI · LVNA · SVÓS ·
IN FRO · P · XIIII · IN · AGR · P · XII ·

L. 1 : *L(ucius) Sentius L(ucii et feminae) lib(ertus)*; l. 3, en marge : *v(ivit)*.

P. 381. A. Paribeni. A Capranica di Sutri (Etrurie), conduite d'eau en plomb.

277)

P · CLODIVS · VENERANDVS · FEC ·

P. 388. E. Stefani. Sur le territoire de Veii, au carrefour des deux voies Clodia et Cassia. Funéraire.

Digitized by Google

P. 391. D. Vaglieri. A Ostie. Conduite d'eau en plomb.

278)

EX OFF M OST EVTYCHET

P. 392 et suiv. Même provenance. Fragments.

P. 412 et suiv. M. Della Corte. A Pompei. Graffites : recommandations électorales.

P. 451 et suiv. Id.

P. 456. Mancini. A Rome.

279) *a*VG · L · EPAPHRODIT*o*
*apparitori caes*ARVM · VIATORI · TRIBVNIC*io*
*hastis p*VRIS · CORONIS · AVREIS · DONA*to*

Date par la paléographie : première moitié du IIe siècle.

P. 479. Della Corte. A Pompei. Inscription peinte.

280)

C N · A L L E I · N I G I D I
MAI QVINQ · SINE · IMPENSA PVBLICA GLAD · PAR · XX · ET EORVM · SVPP · PVGN · POMPEIS

A droite :

GAVELLIVS · TIGILLO
ET · CLODIO · SAL
TELEPHE · SVMM · RVDIS
INSTRVMENTVM MVNERIS
V · VA
DIADVMENO · ET · PYLADIONI L

L. 2 : *quinq(uennalis) sine impensa publica glad(iatorum) par(ia) XX et eorum supp(ositicii) pugn(abunt)*

Gavellius Tigillo et Clodio sal(utem); Telephe, summa rudis instrumentum muneris u(bique) va(le). Diadumeno et Pyladioni l(iberto) (feliciter!)

PHILOLOGUS, 1914.

P. 274-288. W. Kroll. Sur l'inscription funéraire d'Allia Potestas (*Ann. épigr.*, 1913, n° 88).

P. 289-300. L. Gurlitt. Sur le même texte.

REVUE AFRICAINE, 1914.

P. 21. Lévy-Provençal. A Constantine.

281) *c*ONSV*li sacer*
d o t i f e IIALI IIIIV*iro uiar*
curand. trib MIL LEG I A*ineruiae*
*q. pr. pr. pr. ma*C E D O N I*ae seuiro*
*e q r o m a*NOR TR PL *leg pro*
pr. pr. africae PRAET LEG *aug leg VI*
f e r r a t a e ET LEG II · A*diutricis*
t r a n s l a t o IN E A M E*xpeditione*
p a r t h i c a IN QVA D*onatus est*

Digitized by Google

*d o n i s mi*LITARIBV*s coronis mu*
*r a l i u a l l*ARI · AVR*ea hastis pu*
*r i s t r i*BVS VEX*illis duobus*
l e g a t o AVGVS*ti pro praet*
*prouinciae a*RABI*ae curatori*
*o p e r u m l o c*OR V*mque publicorum*

C'est un fragment du cursus honorum de Q. Antistius Adventus (*Ann. épig.*, 1893, 88).

REVUE BIBLIQUE, 1913.

P. 36-53 et 207-217. A. Brassac. Une inscription de Delphes (publiée par E. Bourguet, *De rebus delphicis*, 1905) et la chronologie de saint Paul (Gallion proconsul d'Achaïe d'avril 51 à avril 52).

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES, 1912-1913, II.

P. 773-785. A. Audollent. Sur le discours de Claude en faveur des Gaulois.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1914.

P. 71-74. M. Clerc. Sur la voie Aurélienne à l'Est d'Aix et ses bornes milliaires.

P. 75-78. Du même. Inscriptions de la cité d'Aix.

P. 75. Territoire de Cabasse, au N.-E. de Brignoles (Var).

282) PRIMIO C · IVLI
LIBERTVS ROQV
. . . . . V S L M

P. 78. Près de Saint-Canadet (Bouches-du-Rhône).

283) PARCIS
V · S · L · M
MATERNA

P. 79. Du même. A Guéroult (Var).

284) LNSCO
L M
S VARVS

L. 1 : *Lausco* (?), nom d'une divinité indigène; l. 3 : *s(olvit) Varus.*

P. 83. F. Marsan. A Gouaux (vallée d'Aure); funéraire.

P. 132. C. Jullian, à propos de la table de patronat de Timgad (*Ann. épigr.*, 1913, n° 25) : le mot *praesidalis* désigne un titre d'honneur distinct de celui de *flamen*.

P. 290-294. Ph. Fabia et Germain de Montauzan. Sur le nouveau diplôme militaire de Lyon (ci-dessus, n° 84).

P. 324-330. J. Toutain. Fragment d'inscription récemment découvert à Alesia.

P. 334-336. H. de Gérin-Ricard. Inscriptions d'Apt au château de Collongue (Vaucluse). L'une déjà connue (*C. I. L.*, XII, n° 6034); l'autre inédite :

Digitized by Google

285) MARTI DIV
L OCTAVIVS DIV

Cf. *C. I. L.*, XII, n° 4218 : *Marti Divannoni.*

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1914.

P. 17-34. A. S. Arvanitopoullos. Inscriptions de Thessalie; la plupart appartiennent à l'époque romaine : épitaphes, actes d'affranchissement.

P. 35-45. Ad. Reinach. Suite de son voyage épigraphique en Troade et en Eolide; textes grecs d'époque romaine.

P. 46-67. M. Rat et J. Bayet. Les curatores viarum : relevé méthodique et commentaire des inscriptions qui les concernent. Début du travail.

P. 130-155. Ad. Reinach. A propos de l'origine de l'alphabet : analyse et discussion des hypothèses récemment émises.

P. 159. Du même, d'après E. Becker, *Malta sotterranea*, 1913 : le n° 7500 du *C. I. L.*, X, est un faux, copié sur le n° 1100 du *C. I. L.*, VIII.

P. 163. Em. Espérandieu. Sur un fragment de stèle en grès rouge, trouvé à Demangevelle (Haute-Saône).

286) D LILLVTIO CANTIANI M

D(is) M(anibus). Lillutio Cantiani (filio). Lillutius, nom gaulois connu.

Ibid. Du même, d'après la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, XII, 1913, p. 383. Cachet d'oculiste, trouvé à Augst; une seule inscription.

287) C · FLAMINI MARCIONIS
NARDINVM AD IMPET

Pl. II hors texte : fac-similé de l'inscription de Thorigny (*C. I. L.*, XIII, n° 3162), d'après la lecture de M. Seymour de Ricci.

ROEMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1913.

P. 93-95. E. Anthes. Inscription de Trebur (*Ann. épigr.*, 1913, n° 123).

ID., 1914.

P. 10. A. Meier. A Schalchen-am-Chiemsee (Bavière). Borne milliaire, portant trois inscriptions. La première :

288)

IMP CAES · L · SEPTIMIO SEVERO
PIO PERTINACI AVG · ARAB · ADIAB
PARTI BRI PONT · M
IMP VII · COS II · PP PROC
5 AVREL ANTONINO
PART BRIT MAX GERM
MAX · TRIB · POT · XI IMP IIII COS IIII
P P PROCOS · FORTIS
PRINCIPI DOMINO
10 XXXVI

Digitized by Google

L. 4 : 193 ap. J.-C., date du commencement des travaux de la route. A la ligne 7 il faudrait, comme sur les autres bornes de la même série, *trib. pot. XVI, imp. II*, 213 ap. J.-C., date de la fin des travaux.

De la seconde inscription il ne reste que quelques mots.

La troisième :

289) OB COM
MVN
ONEM DOMIN
ET IMP NOSTRI
FL CL IVLIAN
VICTOR AC TRIVM
SEMPER AVG
XXXVI

L. 2 : MVN corrige le texte fautif et indique qu'il faut lire COMMVNEM au lieu de COMONEM.

STUDI ITALIANI DI FILOLOGIA CLASSICA, XIX, 1912.

P. 382-393. S. Ferri. Sur les manuscrits épigraphiques de la Bibliothèque et de l'Archivio di Stato de Lucques; les nos 201*, 203*, 205*, 206*, 848* du *C. I. L.*, XI, ne sont pas des faux; cinq funéraires nouvelles.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

F. HAUG ET G. SIXT. DIE RÖMISCHEN INSCHRIFTEN UND BILDWERKE WÜRTTEMBERGS, 2e édition. Suttgart, Kolhammer, 1913, fasc. 1 et 2.

Refonte d'un inventaire très complet et abondamment illustré.

F. HAVERFIELD, THE BRITISH ACADEMY SUPPLEMENTAL PAPERS, II. — ROMAN BRITAIN IN 1913.

P. 27. A Balmuildy.

290) DEAE FORTVNAE
CAECILIVS NEPOS
TRIB

P. 28. A Corbridge.

291) DEAE
PAN-EÆ

P. 29. A Chester, sur un cachet de verre; lettres disposées en cercle.

292) VECTIGALIATRIMO[redacted]

Vectigal patrimoni.

P. 30. Brique avec graffite et estampille légionnaire.

293)
IVLIVS AVENTINVS MILIS
CORTIS PRIM SVNICOR
LEG XXVV

P. 32. Près de Chesterton (Huntingdonshire).

294) IMP CAES
MARCO
PIAONIO
VICTORI
NO P F AVG

Digitized by Google

F. HENKEL. DIE RÖMISCHEN FINGERRINGE DER RHEINLANDE UND DER BENACHBARTEN GEBIETE. Berlin, Reimer, 1913.

Catalogue de 2.300 anneaux de l'époque romaine, trouvés en Allemagne, Suisse et Pays-Bas; classés par matières et subdivisés d'après leurs formes et leurs dates. Index général des inscriptions.

HOWARD CROSBY BUTLER, ANCIENT ARCHITECTURE IN SYRIA; E. LITTMANN, D. MAGIE et D. R. STUART, GREEK AND LATIN INSCRIPTIONS IN SYRIA, section A, Part. 4. : Bosra.

P. 225 et suiv. Nombreuses inscriptions de Bosra. La plupart sont déjà publiées. Parmi les inédites :

P. 225.

295) *I*OVI
HAMMO
NI

P. 234.

296) D M
IN HOC MONI
MENTO POSITA
SVM EGO VAL CON
STANTIA EX PROVIN
CIA PANNVNIA VICO
DOECIS QVAE VIXIT
AN XXXV CVIVS HVNC
TITLVN POSVIT FL
MARCELLINVS CEN
VIRGINIAE SVAE
AETE S P EGO H Q

L. 10 : *cen(turio)*; l. 12 : *Aete(rna) s(ede) p(osita) ego h(ic) q(uiesco)*.

ID, Section B, Part. 5: The Djebel Halakah.

P. 135 et suiv. Nombreuses inscriptions, généralement grecques, et chrétiennes pour la plupart.

H. RACHON. CATALOGUE DES COLLECTIONS DE SCULPTURE ET D'ÉPIGRAPHIE DU MUSÉE DE TOULOUSE. Toulouse, 1913.

DE RUGGIERO, DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Fasc. 121 et 122. Articles principaux : *Hercules* (de L. Cesano), *Hereditates*.

FR. VOLLMER. UEBER FUERSORGE UND VERSTAENDNISS FUER ROEMISCHE INSCHRIFTEN IN BAYERN. Munich, 1913.

WILH. WEISSBRODT. GRIECHISCHE UND LATEINISCHE INSCHRIFTEN IN DER ANTIK-ARCHAEOLOGISCHEN SAMMLUNG DER K. AKADEMIE ZU BRAUNSBERG. Braunsberg, 1913.

Programme académique. Catalogue d'inscriptions.

R. CAGNAT et M. BESNIER

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et Ouvrages cités.

A. — PÉRIODIQUES

Annual of the British school at Athens, XVIII, 1911-1912.
Anuari de l'Institut d'Estudis catalans, 1911-1912.
Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, 1913.
Archaelogia Aeliana, 3e série, IX.
Archaelogiai Ertesitö, 1911; 1912; 1913, p. 1 à 294.
Atene e Roma, 1913.
Ausonia, VI, 1911, VII, 1912.
Biometrika, octobre 1913.
Blätter für bayerisches Gymnasialschulwesen, 1913.
Boletin da associaçao dos archologos portuguezes, XIII, 1913.
Boletin de la Real Academia de la Historia, 1913, LXII et LXIII; 1914, LXIV.
Bollettino dell'associazione archeologica romana, 1912; 1913; 1914.
Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1913, depuis la p. 179.
Id., *Procès-verbaux des séances*, novembre et décembre 1913; janvier-juin, 1914.
Bulletin de Correspondance hellénique, 1913, p. 1 à 322.
Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1910.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1913, depuis la p. 225.
Bulletin trimestriel de la Société de géographie d'Oran, 1913, dep. la p. 251.
Bullettino comunale di Roma, 1912, depuis la p. 177: 1913, p. 1 à 88.
Bullettino di archeologia e di storia dalmata, 1912.
Classical Review, 1913.
Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions, 1913, depuis la p. 313; 1914, p. 1 à 336.
Eranos, *Acta philologica suecana*, 1912; 1913.
Glotta, 1913.
Hermes, 1914, p. 1 à 320.
Izvestia na archeologitchesko Droujestvo (*Bulletin de la Société archéologique bulgare*), III, 1912-1913.
Jahrbuch des archäologischen Instituts, 1913.
Id., *Beiblatt : Archäologischer Anzeiger*, 1913.
Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (*Bonner Jahrbücher*), CXXII, 1912-1913.
Jahreshefte des österreichischen archäologischen Instituts in Wien, XVI, 1913, et *Beiblatt*.
Journal of Hellenic Studies, 1913.
Journal of Roman Sudies, 1912; 1913.
Klio, *Beiträge zur alten Geschichte*, 1913; 1914, p. 1 à 392.
Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXXIII, 1913.
Memorie dell'Academia di Napoli, II, 2e partie, 1913.

Digitized by Google

Memorie storiche Forogiuliesi, 1913.
Mitteilungen des archäologischen Instituts, Römische Abteilung, 1914, p. 1 à 142.
Musée belge, 1913.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1913, p. 113 à 424.
Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires, nouvelle série, fasc. 8, 1913.
Philologus, 1913, depuis le p. 321 ; 1914, p. 1 à 320.
Proceedings of the Society of Antiquaries of London, XXIV, 1911-1912.
Rendiconti dell 'Accademia dei Lincei, classe di Scienze morali, storiche e filologiche, 1913.
Revue africaine, 1913 ; 1914.
Revue biblique, 1912.
Revue de philologie, 1913, depuis la p. 289.
Revue des cours et conférences, 1912-1913, II.
Revue des Etudes anciennes, 1913, depuis la p. 357 ; 1914, p. 1 à 356.
Revue des Etudes grecques, 1913, depuis la p. 121.
Revue des Etudes juives, 1913.
Revue épigraphique, 1913, depuis la p. 281 ; 1914 (1re livraison).
Rheinisches Museum, 1913.
Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1913, depuis la p. 81 ; 1914, p. 1 à 48.
Studi italiani di filologia classica, XIX. 1912.
Studi romani, I, 1913.

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Ecole française d'Athènes. Fouilles de Delphes, III. *Epigraphie*, 2e fascic. : *Inscriptions du Trésor des Athéniens*, par G. Colin.
Fr. Geiger, *De sacerdotibus Augustorum municipalibus.*
E. G. Hardy, *Three Spanish charters and other documents.*
F. Haug et G. Sixt, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Würtembergs*, 2e édition.
F. Haverfield, *The Bristish Academy supplementary papers*, II : *Roman Britain in 1913.*
F. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete.*
O. Hirschfeld, *Kleine Schriften.*
Er. Krüger, *De Romanorum legibus sacris commentationes selectae.*
J. Leite de Vasconcellos, *Religioes da Lusitania*, III, 3e fascic.
E. Littmann, D. Magie. D. R. Stuart, *Greek and Latin inscriptions in Syria*, section A, partie 4 ; section B, partie 5.
Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, VIII : *Epigraphische und numismatische Schriften.*
J. M. Nap, *Hat judicium legitimum in de Romeinsche metgeving van 86-64 v. Chr.*
J. Oehler, *Die Romer in Niederösterreich.*
G.-N. Olcott, *Thesaurus linguae latinae epigraphicae*, fascic. 1 à 21.
H. Rachou, *Catalogue des collections de sculpture et d'épigraphie du musée de Toulouse.*
P. Remark, *De amphorarum inscriptionibus latinis quaestiones selectae.*
A. Riese, *Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften.*
M. Rostowzew, *Le titre et le caractère du Monumentum Ancyranum.*
Et. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, fascic. 119-122.
W. Schwarzlose, *De titulis sepulcralibus latinis quaestionum capita quatuor.*
P. Steiner, *Xanten.*
P. Sticotti, *Die römische Stadt Doclea in Montenegro.*
Fr. Vollmer, *Ueber Fürsorge und Ver-*

Digitized by Google

ständnis für römische Inschriften in Bayern.

Th. Wegeleben, *Die Rangordnung der römischen Centurionen.*

W. Weissbrodt, *Griechische und lateinische Inschriften in der antik-archäologischen Sammlung der k. Akademie zu Braunsberg.*

Th. Wiegand, *Milet*, III. *Das Delphinion.*

H. Willemsen, *Lateinische Inschriften für den Gebrauch im Schulunterricht zusammengestellt.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome et environs.

Agro Verano, 69.
Forum, 269.
Via Labicana, 143, 144.
Via Nomentana, 273.
Via Palermo, 142.
Via del Porto di Ripa grande, 137.
Via Salaria, 138.
Provenance incertaine, 66-68, 70, 71, 206, 252-254, 279.

II. Italie.

Allerona (Etrurie), 272.
Bénévent, 164.
Bova (pays des Bruttii), 165.
Capranica di Sutri (Etrurie), 277.
Cesi (Ombrie), 276.
Côme, 249.
Cumes, 148.
Formies, 224.
Fundi, 219, 220.
Gubbio, 161.
Laira (pays des Vestins), 270.
Minturnes, 218, 221-223.
Ostie, 145-147, 151-154, 158, 159, 162, 163, 274, 275, 278.
Paganica (pays des Vestins), 271.
Palestrina, 72.
Pompei, 139, 149, 150, 155-157, 280.
Reggio de Calabre, 140, 141.
San Giovanni Incarico (*Fabrateria nova*), 160.
Sujo (province de Caserte), 217.
Trente, 255-258.
Tricesimo (Frioul), 268.

III. Espagne.

Alcaracejos, 23.
Avila, 11-18, 22.
Berlanga, 10.
Elche, 20.
Laguardia, 24.
Osma, 21.
Retortillo, 19.

IV. Gaule.

Apt, 285.
Bizanet (Aude), 85.
Cabasse (Var), 282.
Castel-Roussillon, 26-28.
Demangevelle (Haute-Saône), 286.
Die, 227.
Guéroult (Var), 284.
La Celle-Bruère (Cher), 246.
Lasséran (Gers), 198.
Lyon, 84.
Narbonne, 231.
Ponsan Soubiran (Gers), 197.
Reims, 232.
Rodez, 196.
Saint-Canadet (Bouches-du-Rhône), 283.
Saint-Martin-du-Tertre (Yonne), 199.
Vaison, 226.

V. Grande-Bretagne.

Balmuildy, 290.
Chester, 292, 293.
Chesterton (près de), 294.
Corbridge (*Corstopitum*), 1-4, 187, 188, 291.

VI. Germanie.

Langenzoulzbach, 205.

Digitized by Google

Schalchen am Chiemsee (Bavière), 288, 289.
Vetera, 123, 124.

VII. Helvétie.

Augst, 96, 287.
Windisch, 97, 98.

VIII. Provinces danubiennes.

1) *Dalmatie.*
Doclea, 208.
Iader, 79.
Salonae, 73-78.

2) *Pannonie.*
Apulum, 102.
Dunapentele (*Intercisa*), 99, 100.
Kőboldogfalva, 105.
Pecs, 8, 9.
Sopron (*Scarbantia*), 5-7, 101.
Varhély (*Sarmizegetusa*), 106-114, 116.
Veczel, 103, 104, 115.

3) *Dacie.*
Celei (*Sucidava*), 122.
Drobetae, 117, 118.
Racari, 119.
Romula, 120, 121.

4) *Mésie.*
Aïtos (près des bains d'), 95.
Gighten (*Œscus*), 94.
Inan-Cisme, 259.
Stara-Zagora (*Augusta Trajana*), 89-91.
Stiklen (*Novae*), 92, 93.
Vidin, 88.

5) *Thrace.*
Trajanopolis ad Hebrum, 61.

6) *Macédoine.*
Berrhoea, 214.
Hrupishta, 216.
Monastir, 215.

IX. Crète.

Gortyne, 225.

X. Asie.

1) *Pont.*
Kureller, 135.

2) *Mysie.*
Gueïkli (près d'*Alexandria Troas*), 201, 202.
Kémally (*id.*), 203.
Kestamboul (*id.*), 204.

3) *Lydie.*
Thyatire, 189-195.

4) *Ionie.*
Milet, 209-213.

5) *Phrygie.*
Julia Ipsus, 136.

6) *Pisidie.*
Antioche, 125-134, 260-267.

7) *Lycaonie.*
Laodiceia Combusta, 80, 81.

8) *Palestine.*
Bosra, 295, 296.
Yarma (?), 200.

XI. Afrique.

1) *Tripolitaine.*
Mergheb, 25.

2) *Tunisie.*
Aïn-Maja, 34.
Bulla Regia, 248.
Carthage, 36, 37, 60, 87.
Dougga, 29, 166-186.
El-Djem, 207.
Henchir-Bedd, 244.
Henchir-Tambra, 30.
Kairouan, 33.
Koudiet-es-Souda, 83.
Ksar-Koutine, 31. 32.
Lamta, 228-230.
Sbéitla, 52-54.
Sousse, 62.
Thuburbo majus, 55-59.
Zomtina, 250.

3) *Algérie.*
Béni-Rached, 86.
Cherchel, 35.
Constantine, 247, 281.
Djémila, 41-46, 64, 65, 236-239.
El Aris (près du Khroubs), 231.
Khamissa, 242, 243.
Lambèse, 38-40, 234, 235, 245.
Mdaourouch, 48-51, 233.
Soukh Ahras, 240.
Timgad, 82.
Tipasa, 241.
Provenance africaine incertaine, 47.

Digitized by Google

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

Acca Lecira Caburateiq(um), 17.
Acce Caucai, 22.
C. Accus Albini f., 19.
Advocisus, 4.
Salvius Aebutius Sex. f. Pol., 7.
Aelia Messiana, 73.
Ael. Aurelius Aelli f. Atticus, 259.
Aelius Saturninus signo Calvus, 62.
Aelius Vitalis, 99.
M. Aemilius Macer Saturninus, 39.
C. Aemilius C. f. Pap. Martialis, 45.
Agricola, 2.
Agrippina Caes. serva, 81.
Albanus Scauri lib., 157.
M. Albius M. f., 222.
L. Albucius Celsus, 150.
Alexander, 143.
Cn. Alleius Nigidius, 280.
C. Allius, 133.
Alphidius Julianus, 215.
T. Ancharius Octavius, 116.
Anneus Saturninus, 115.
P. Annius M. f. P. n., 268.
P. Annius Q. f. Q. n., 268.
Q. Antistius Adventus, 281.
Antonia, 108.
M. Antonius M. f. Aprio, 92.
L. Antonius Britannus, 83.
L. Antonius Nicostratus, 193.
Antonius Zoilus, 120.
Sex. Apicius V. f., 270.
Aprilius, 81.
Arancitus, 155.
Arena Mentovieq(um) Aergui f., 13.
C. Arrius C. f. Quir. Calpurnius Frontinus Honoratus c. v., 130.
C. Arrius Senex, 224.
Artemidorus Artemidori f., 190.
... atil. T. f. P. Glyco, 152.
M. Atilius Labeo, 85.
Atilius Theodotus v. c., 242.
P. Attius Clementinus v. c., 159.
Aurelia Gorgonia, 79.
Aurelia Valentina, 104.
M. Aurelius Athenio, 194.
Aurelius Fronto Diophanis f., 91.
M. Aurelius Granianus Diodorus, 213.
M. Aurelius Granianus Posidonus, 213.
Aurelius Longinus, 88.
Q. Aurelius Pactumeius P. f. Quir. Fronto, 247.
Aurelius Pandion Hermodori f., 89.
Aurelius Saturninus, 73.
Avitus Servatus Pitroudus, 227.
Avonnus, 11.
Axilius Junior v. c., 249.
Q. Baebius Fuscus, 189.
Barathes, 187.
L. Bononius Saturninus, 110.
Cadavo Caburiq(um) Balarus, 14.
Sex. Caecilius Sex. f. Quir. Aemilianus, 250.
Caecilius Nepos, 290.
Q. Caecilius T. f. Titius, 21.
Caelia Victoria, 240.
Caelia Sperata Caeli Felicis filia, 48.
L. Caelius L. f. Arn. Aprilis Valerianus. 275.
Caenicus, 23.
C. Caesetius C. f. Arn., 173.
C. Caesius C. f. Ani., 204.
T. Caesius Aprilis T. f. Rom., 273.
Cahenna Sambilii f., 198.
L. Calavius L. f. Sergia Vitalis, 101.
T. Calpius T. l. Stabilio, 271.
Sex. Calpurnius Agricola, 188.
Q. Calpurnius Festus, 50.
Calpurnius Jovinus, 158.
P. Calvisius P. f. Ruso L. Julius Frontinus, 266.
T. Caristanius Calpurnianus Rufus, 262.
C. Caristanius C. f. Ser. Fronto Caesianus Julius, 260, 262.
Ti. Carminius Ti. f., 268.
C. Carullius C. f., 218.
C. Cassius C. f. Quir. Fortunatus, 237.

Digitized by Google

Caucetes Coironiq(um) Aviti, 22.
Charite, 22.
Cinnamus, 4.
Claudia Ammon Metrodori Lepidi f. Tiberii Claudii Antylli conjux, 191.
Ti Claudius Abascantus, 166.
Ti. Claudius Epinicus, 261.
Ti. Claudius Faustus, 223.
Claudius Julius Polyidus Demosthenes, 194.
Clemens, 154.
P. Clodius Venerandus, 277.
Constantius, 74.
C. Cosinius Maximus, 42.
Cornelius Tarentinus, 226.
C. Cotonius C. f. Pol. Campanus, 6.
T. Crisplius L. f., 270.
Cupare, 18.
Decimius Hesperius v. c., 59.
Decuma Cremetis filia, 15.
Decuminus, 4.
Diogenes Eutychetes, 114.
Dobiterus Caburoniq(um) Equaesi f., 13.
Domitia L. f. Lepida, 219.
L. Domitius Phaon, 219.
M. Domitius Primus, 107.
Draucus, 4.
S. Egnatius S. f. Gal. Paulus, 84.
L. Egnatius Secundus, 34.
A. Egrilius Leontius, 162.
A. Egrilius Plarianus, 163.
Elcia Mosarice, 12.
Elius Publius, 241.
Epaphroditus Aug. lib., 279.
Eucarpia, 67.
Eutychus, 126.
A. Fabius Diogenes, 151.
P. Farfinias P. f. Poll. Severus, 93.
Favonius, 136.
Felicitas Augg. nn. serva Marciae nep., 228.
C. Flaminius Marcio, 287.
Fl. Arruntius Maximus, 235.
C. Fl. Baebianus, 264.
T. Flavius Calpurnianus Hierocles, 131.
T. Flavius Diomedes, 194.
T. Flavius L. f. Papir. Honoratus, 43.
T. Fl. Postumus Titianus v. c., 249.
Flavius Rusticianus v. c., 65, 239.
Flavius Uranius v. c., 64, 238.
T. Fl. Volumnius Sabinus, 225.
Florus, 86.
C. Fulvius Plautianus c. v., 177, 178.
Q. Gabinius M. f. Quir. Felix Faustinianus, 175.
Gargilia C. f. Marciana, 45.
Gaudiosus, 71.
Gavellius, 280.
L. Gellius Polyhistor, 127.
Sex. Gellius Primus, 76.
L. Gellius Quadratus, 123.
P. Gemenius Rogatianus, 40.
C. Geminius C. f. Pap. Maximus, 236.
Q. Geminius Successianus, 252.
Geneta, 232.
Glycerinus lib., 80.
Grania Atticilla, 212.
Hermogenianus c. v., 242.
Honorata, 54.
Julia Katullina, 50.
Julius Aventinus, 293.
L. Julius L. f. Cor. Crassus, 173.
Julius Eutyces lib., 208.
C. Julius M. f. Lepidus, 190.
P. Julius Liberalis, 41.
L. Julius Maximus, 135.
M. Julius Miccalus, 95.
Julius Vincianus, 208.
Junia Jucunda, 77.
P. Licovius P. f., 222.
Q. Licinius Clarus, 61.
Lillutius Cantiani f., 286.
Luppa Biumi Bursaci f., 255.
L. Lurius L. f. Papir. Felix, 44.
Macer Fanii f., 212.
Macius Rufinus v. c., 59.
L. Manilius L. f. Arn. Bucco, 172.
Marcellinus, 296.
Materna, 283.
Matrona, 86.
Maximianus, 266.
Maxsimus, 70.
P. Memmius P. f. Regulus, 26.
Minturnius Successus coloniae lib., 221.
Modestius Castinianus, 243.
Modestius Festucius, 243.
Modestius Purpurius, 243.
Monova Calaetiq(um) Anna, 16.
Motanus, 100.

Digitized by Google

Mucapor Mucatra(lis f.), 102.
Mucatra Brasi, 102.
Q. Muielius Justus, 256.
T. Munatius Charito, 257,
L. Munatius M. f. Ter. Gallus, 98.
C. Mundius Felix, 162.
M. Munius Primus Optatianus eq. rom., 244.
Nahania Victoria, 167.
Nanneia Instania Fida, 176.
Novia Dativa. 240.
Nuane, 22.
Numisius Clemens, 84.
Oceanus, 155.
L. Octavius Cornelius Salvius Julianus Aemilianus c. v., 55.
C. Orcevius M. f., 72.
M. Ost. Eutyches, 278.
Q. Pacuvius Saturus, 167.
Q. Papirius Fortunatianus Eusebius, 29.
Paullinus, 131.
Paulus Constantius v. c., 58.
P. Perelius Hedulus, 87.
M. Perennius Tigranus, 123.
T. Pescennius Castus, 233.
Philinus Caesaris n. servus, 230.
Pistaucus, 255.
Pollenio, 20.
Pompeius Fortunatus, 251.
T. Pontius T. f, 270.
A. Popillius M. f. Rufus, 209.
L. Postumius C. f. Arn. Chius, 172.
Praetextata, 69.
Primilla, 144.
Primio C. Julii lib., 282.
M. Procilius Aphrodisius, 106.
Sex. Proculus, 128.
M. Pupius M. f. Piso Frugi, 211.
Sex. Quintilius, 203.
M. Quintilius Ortphus, 151.
Qyria, 94.
M. Rossius M. f. Pupin. Vitulus e. v. 248.
L. Rufinius Primus Italicus, 10.
Salvianus, 57.
T. Sariolenus L. f. Pollia, 5.
Saturnina, 142.
Saturninus Secundus, 125.
C. Saufeius C. f., 72.
C. Sedius Honoratus Africanus, 183, 184.
L. Sextius L. et C. lib. Lucrio, 276.
C. Sentius Suavis, 123.
Severus, 157.
T. Sext. T. f. Vetur. Lateranus c. p., 141.
Socrates Sacerdotianus, 192.
Sperata lib., 276.
L. Staius Eutychus, 164.
L. Staius L. f. Stel. Scrateius Manilianus, 164.
Stefanus, 52.
C. Sulpicius Firmus, 160.
P. Sulpicius Quirinius, 260.
Tannonia Valentina, 92.
C. Tannonius Sabbatius, 162.
Tasgilius, 4.
Tatas P. f. Procla, 195.
Sex. Terentius C. f., 268.
C. Terentius Julianus, 176.
L. Tettius Eutychus, 25.
Tetturus, 4.
Tibiurnus, 100.
Tigillinus Celer Afr(icanus?), 150.
C. Titius Agathopus, 109.
T. Titurius T. f., 75.
C. Trebucenna C. f. Pol. 254.
...tuleius Herculius v. c., 145.
Turus, 255.
C. Ulpius Baebianus, 263.
M. Ulpius Genialis, 89.
C. Urvenius C. l., 185.
Valeria Constantia, 296.
L. Valerius Firmus, 51.
Q. Valerius Q. f. Gal. Hostilianus, 229.
M. Valerius Junianus, 210.
Q. Varius Juvenis, 205.
Varus, 284.
T. Vassius Faventinus, 161.
Veneria, 66.
M. Veturius Veturianus v. c., 245.
P. Vibius Felix, 138.
Vincentia, 78.
Vinisius Uiohossii f., 198.
Vir(ius) Mare(nus ?), 103.
C. Visellius Verecundus, 97.
Yppolytus, 68.
Φλαμμεατὴς ὁ τὸ πρὶν Σώσιμος, 214.

Digitized by Google

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Aesculapius, 110, 185.
Aesculapius et Hygia, 111.
Aesculapius et Hygia Aug., 109.
Aeternus deus et Juno et Angeli, 106.
Apollo, 98.
Aquae Eleteses, 19.
Ceres Prataria, 186.
Diana, 220.
Disciplina Augustorum, 1.
Fatum Augustum, 51.
Fides Publica, 43.
Fines, 85.
Fortuna, 21.
Fortuna dea, 258, 290.
Genius, 34.
Genius aquarum Vescinarum, 217.
Genius domus divinae, 114.
Genus populi Cuiculitanorum, 44.
Genius Thuggae, Aesculapius, Salus, Victoria, 166.
Gens Augusta, 87.
Hercules, 271.
Hercules Aug., 236.
Invictus Mithra, 152.
Juno Palosticaria, 72.
Jupiter adflator, 77.
Jupiter Cor[t]alis Aug., 208.
Jupiter Hammon, 295.
Jupiter Optimus Maximus, 147.
Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina, Minerva Aug., 55.
Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina, Minerva Augusta et ceteri dii deaeque immortales, 245.
Jupiter Optimus Maximus, Terra mater, 9.
Jupiter, Saturnus, Silvanus, Caelestis, Pluto, Minerva, Venus Aug., 83.
Lares sancti, 149.
Lauscus (?), 284.
Marica, 218.
Mars Divanno, 285.
Mars et Biviae, 205.
Matres Useae, 24.
Mauri sancti, 49.
Men, 263, 264.
Mercurius Aug., 137, 233, 236.
Nemesis dea, 122.
Numen Augustum et deus Apollo Bassoledulitanus, 246.
Nymphae, 97.
Nymphae Anchialeiae, 95.
Panthea dea, 291.
Parcae, 283.
Pax Augustorum nostrorum, 56.
Pluto Aug., Genius vici, 168.
Proxumae, 20, 226.
Saturnus Aug., 169.
Silvanus, 8.
Silvanus domesticus, 103, 104.
Silvanus domesticus deus praesens, 105.
Sol, 256.
Sol deus, 249.
Sol Invictus, 188.
Sol Invictus Mithra, 120.
Trihianus (?), 199.
Venus, 25.
Venus Aug., 243.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° Sacerdoces païens.

Ἀρχιέρεια τῆς πόλεως διὰ βίου (à Thyatire), 191.
Ἀρχιερεὺς Ἀσίας, 190, 192.
Ἀρχιερεὺς διὰ βίου τοῦ πατρίου θεοῦ Μήνος, 264.
Ἀρχιερεὺς διὰ βίου τῶν Σεβαστῶν, 192.
Augur, 128, 130, 167, 173, 237, 263.
Augustalis, 160.
Augustalis coloniae, 106, 109, 112.
Augustalis (*magister*), 224.
Cultores (*patronus*), 112.

Digitized by Google

Flamen, 196.
Flamen perpetuus, 30, ,40, 167, 235, 244, 248.
Flaminica perpetua, 167.
Flaminicatus, 176.
Frater Arvalis, 26.
Ἱέρεια τῶν Σεβαστῶν, 191.
Ἱερεὺς διὰ βίου τοῦ πατρίου θεοῦ Μήνος, 263.
Magister pontificum, 33, 44, 236.
Pontifex, 43, 44, 45, 236, 260, 264.
Pontifex Volkani, 163.
Προφήτης, 212, 213.
Quindecemvir sacris faciundis, 136, 267.
Rex, 235.
Sacerdos fetialis, 281.
Sacerdos Imp. Caesaris Vespasiani Aug., 131.
Sacerdos Matris Deum, 158.
Sacerdos perpetuus, 173.
Sacerdos perpetuus Gentis Augustae, 87.
Sacerdos Saturni, 83.
Sacerdos Telluris, 48, 50.
Sacertotalis provinciae Africae, 41.
Sacerdotes, 243.
Septemvir epulonum, 26, 250.
Sevir Augustalis, 257, 261.
Sodalis, 166.
Sodalis Augustalis, 26, 136, 267.
Στεφανηφόρος, 213.

2° *Cérémonies du culte païen, jeux.*

Ἀγωνοθετης διὰ βίου, 190, 263, 264.
Ἁλιονείκης, 91.
Arbores induxit (formule religieuse), 158.
Βαλβίλληα (jeux), 193.
Concours de trompettes, 263.
Θεατροκυνηγεσία, 225.
Ἱερονείκης, 194.
Ludi, 30.
Ludi scaenici, 46.
Magister ludorum, 6.
Ὀλυμπιονείκης 91.
Pythia, 264.

3° *Monuments et objets du culte païen.*

Aedes Saturni, 172.
Ara Aug.. 172.
Arae, 72.
Area, 172.
Capitolium (à Cherchel), 35.
Templum, 87, 122. 169, 249.
Templum Caesaris, 172.

4° *Antiquités chrétiennes.*

Inscriptions chrétiennes, 52, 53, 54, 64, 71, 74, 76, 79, 82, 86, 142, 206.
Pentecosta (?), 54.
Virgo sacra, 69.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Ancyra, 254.
Antiochia metropolis, 125.
Argivus, 194.
Ateste, 273.
Atheniensis, 193.
Aufidenatium civitas (*curator*), 207.
Aveddensium municipium (*splendidissimus ordo*), 244.
Bararitanorum respublica (*curator*), 207.
Beneventum, 164.
Britannia, 262.
Brixia (Fabia), 75.
Bullensium Regiorum colonia, 248.
Caesarea colonia (*sevir Augustalis*), 261.
Castra Batavorum, 73.
Cermalus vicus (à Antioche de Pisidie), 132.
Cirtenses, 231.
Clusinorum fines, 272.
Arnia (Crustumia), 92.
Cuicul (*ordo*), 41.
Cumae (*curator pecuniae publicae*), 148.
Cyzicus, 193.
Doeci vicus, 296.
Doryleum (Acamantia), 259.
Drobetae (respublica coloniae Septimiae), 118.

Digitized by Google

Drobetae (respublica municipii Hadriani), 117.
Ephesus, 193.
Fabrateria (*augustalis*), 160.
Fanum Fortunae, 93.
Gargara, 253.
Hebrus, 61.
Karthago, 58, 59.
Karthago (colonia Julia), 167.
Karthago (*patronus*), 57.
Lambaesitani, 39.
Leptitani, 25.
Lugdunum, 84.
Luna, 229.
Milesiorum populus, 211.
Moesia superior, 119.
Neapolitanorum respublica (*curator* ?), 207.
Nicopolis, 101.
Numidia provincia, 245.
Ostia, 274.
Ostiensium colonia, 158.
Palmyrenus, 187.
Pannonia, 296.
Pergamum, 108.
Pisidia, 127.
Pompeii, 280.
Quadrata praedia (*libertus*), 80.
Raetia, 274.
Regienses Julii, 141.
Reginensis, 10.
Roma : *templum divi Augusti ad Minervam*, 84, 259.
Sagalassus, 127.
Samothrace, 61.
Sarmizegetusa, 109.
Sarmizegetusa (colonia Metropolis), 106, 116.
Siscia, 109.
Smyrnaeus, 194.
Sonsorum gens (*praepositus*), 428.
Sparta, 89.
Sucidavense territorium (*curiales*), 122.
Thamugadi, 11.
Thenitanorum respublica (*curator*), 207.
Thuburbo majus (respublica Felix), 57.
Thugga, 166.
Thugga (civitas Aurelia), 177, 178.
Thuggenses (pagus et civitas), 174.
Thuggense municipium (Septimium Aurelium liberum), 179, 181, 183, 184.
Thuggensis civitas, 169.
Thuggensis colonia (Licinia Aurelia Alexandriana), 182.
Thuggensis pagus (*patronus*), 173.
Thuscia, 92.
Thusdritanorum respublica (*curator, ordo*), 207.
Thyatirenus, 193.
Trajanenses, 89, 90.
Trajanopolis (*tribu*), 61.
Uxsamensis, 22.
Veneriensis pagus, 83.
Venerius vicus (à Antioche de Pisidie), 130.
Vescinae aquae, 217.
Via nova Trajana, 272.
Volsinii, 272.

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains et famille impériale.*

Divus Augustus, 170.
Julia Divi Augusti, 171.
Diva Julia Aug., 195.
C. Caesar, 209.
Ti. Caesar, 209.
Imp. Ti. Caesar Divi Augusti f. Aug., pont. max., trib. pot. XXXVIII, cos. V., 172.
Nero Claudius Drusus Germanicus, 129.
Imp. Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus, pont. max., trib. pot., cos., imp. II, 173.
Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus trib. pot. VII, cos. IV, imp. XV, pp., 210.
Nero Claudius Caesar German. imp. Augustus, 216.
Divus Vespasianus, 262.

Digitized by Google

Divus Caesar Vespasianus Aug., 267.
Imp. Caes. Vespasianus Aug. et Titus, 247.
Imp. Divus Titus Caesar Aug., 262.
Domitianus Aug. p. p., 266.
Imp. Domitianus Caesar Aug., 262.
Imp. Caes. Aug. Trajanus (?), 199.
Imp. Caes. Trajanus Aug. p. p., 231.
Imp. Caes. Divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug. Germ. Dacic. pont. max. trib. pot. XII, imp. VI, cos. V. p. p., 272.
Imp. Caes. Divi Trajani Parth. f., Divi Nervae nep., Trajanus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. IV, cos. III, p. p., 140.
Imp. Caesar... Divi Trajani Parth. nep... T. Aelius Hadrianus... pont. max..., 119.
Imp. T. Aelius Hadrianus Antoninus.., 175.
Imp. Caes. Divi Hadriani f., Divi Trajani Parth. nep., Divi Nervae pronep., T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius. trib. pot., cos. design. iterum, 174.
Divus Pius, 145.
M. Aelius Caesar cos. Imp. Caes. T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont max., trib. pot. IV, cos. III, p. p., filius, 201.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armen. Med. Parth. Germanicus p. p., pont. max., trib. pot. XXVIII, cos. III, 39.
Imp. Caes. Divi Antonini f., Divi Veri Parth. max. frater, Divi Hadriani nep., Divi Trajani Parth. pronep., Divi Nervae abnep., M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus Medicus Parthicus max. Germanicus, pont. max., trib. pot. XXVII, imp. VI, cos. III, p. p., procos., 176.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus Medicus Parthicus maximus, pont. max., trib. pot... imp. V, cos. III, p. p. et L. Aurelius Verus Aug. Armeniacus Medicus Parthicus Maximus, trib. pot... imp. V, cos. III, p. p. Divi Antonini Pii filii Divi Hadriani nepotes, Divi Trajani Parthici pronepotes, Divi Nervae abnepotes, 55.
Divus M. Antoninus pater imp. Caes. M. Aurell Commodi Antonini Aug. Germ. Sarm., pont. max. trib. pot. VI. cos. III, p. p., 117.
L. Aelius Aurelius Commodus Imp. Caes. T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont. max., trib. pot. IV, cos III, p. p. filius, 202.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii Germ, Sarm. f., Divi Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Part. abnep., Divi Nervae adnep. L. Aelius Aurelius Commodus Pius Felix Aug. Sarm. Germ. max. Britt., pont. max. trib. pot. XVIII, imp. VIII, cos. VII, p. p., 84.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. Brit. pont. max., imp. VII, cos. II, p. p., procos , Aurel. Antoninus Parth. Brit. max. Germ. max., trib. pot. XI, imp. IV, cos. IV, p. p. procos., fortis princeps dominus, 288.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. f., Divi Commodi frater, Divi Antonini Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Parth. abnep., Divi Nervae adnep., L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. max. pont. max. trib. pot... imp... cos... procos. p. p. et Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parth. max. f., Divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. nep., Divi Antonini Pii pronep., Divi Hadriani adnep., Divi Trajani Parth. et Divi Nervae adnep., M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. trib. pot... cos. procos., 269.
Imp. Caes. Divi M. Antonini Sar. f., Divi Commodi frater Divi Antonini Pii nep., Divi Hadriani pronep., Divi Trajani Parth. abnep., Divi Nervae adnep., L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. max., pont. max., trib. pot. XXIV, imp. XII, cos. III, procos., p. p. et

Digitized by Google

Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab... fil. M. Aurelius Antoninus... et Julia Aug. Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Part. Aug. Arab. Adiab. Parth. max. pont. max. conjux, 179.

Imp. M. Aurelius Antoninus Aug., 127.

Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parth. maximi f., Divi M. Antoninini Pii Germ. Sarm. nep., Divi Antonini Pii abnep., Divi Trajani Parth. et Divi Nervae adnep., M. Aurelius Antoninus Aug., 118.

Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pert. Aug. f., Divi M. Antonini Sarm. nep., Divi Pii pronep., Divi Hadriani abnep., Divi Trajani Arabici Parth. et Divi Nervae adnep., Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Pius Felix trib. pot. VIII, cos. II, procos., p. p. et P. Septimius Severus Geta Caes. Aug. nob. cos. Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pert. Aug. Arab. Adiab. Parth. max., pont. max. f., Imp. M. Aureli Antonini... frater, 180.

Domini nn. Augg. Antoninus et Geta invictissimi et Julia Augusta mater Augustorum et castrorum, 217.

Fulvia Plautilla Aug., 178.

Fulvia Plautilla Aug., sponsa Imp. Caes. M. Aurelii Antonini Aug., nurus Imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug., filia C. Fulvii Plautiani c. v. praefecti praetor. ac necessarii ddd. nnn. soceri et consoceri, Augg., 177.

Julia Aug. mater Augusti et castrorum, 38.

Imp. Caes. Divi Septimii Severi nep., Divi Magni Antonini Pii f., M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug., pont. max., p. p., 181.

Imp. Caes. Divi Antonini Magni Pii f., Divi Severi Pii nepos, M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug. pont. max., trib. pot. XII, cos. III, p. p., procos., 259.

Julia Mamea sanctissima Aug. mater d. n. Severi Alexandri Pii Felicis Aug. et castrorum, 80.

Imp. Caes. M. Antonius Gordianus invictus Pius Felix Augustus, nepos divorum Gordianorum, et Furia Sabinia Tranquillina et Augusta conjux ejus, 35.

Imp. Caes. M. Julius Philippus Pius Felix Aug., pont. max., trib. pot. XV, cos. II, 113.

Cornelia Salonina Aug., conjux Imp. d. n. Gallieni Pii Felicis Aug., 182.

Imp. Caes. M. Pius Avonius Victorinus P. f. Aug., 294.

Impp. dd. nn. Diocletianus et Maximianus, 243.

Dd. nn. Diocletianus et Maximianus Augg., 249.

Imp. Caes. M. Aurelius Maxentius P. f. invictus et perpetuus semper Aug., 165.

D. n. Julianus victor ac triumphator Augustus, 242.

Imp. noster Fl. Cl. Julianus victor ac triumphator semper Aug., 289.

Dd. nn. invictissimi imperatores Valentinianus et Valens Augg. bono reipublicae nati, 165.

Ddd. nnn. Valentinianus Valens et Gratianus invictissimi beatissimique principes, 58.

Ddd. nnn. Valens, Gratianus et Valentinianus perpetui semper Auggg., 59.

Valentinianus, Theodosius, Arcadius, 145.

Dd. augg. que nn. Arcadius et Honorius inclyti principes ubique victores, 57.

Incertain.

Imp. Antoninus Augustus, 251.

2° *Rois étrangers.*

C. Julius regis Tarcondimoti Philopatoris f. Strato, 134.

Digitized by Google

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

L. Aurelio Prisco L. Julio Rufo cos. (67 p. C.), 219.
Laeliano et Pastore cos. (163 p. C.), 8.
Q. Tineio Sacerdote P. Julio Scapula Prisco cos. (192 p. C), 84.
Fusco II et Dextro cos. (225 p. C.), 46.
Pompeiano et Peliniano cos. (231 p. C.). 164.
L. Valerio Maximo et Cn. Cornelio Paterno cos. (233 p. C.), 259.
Attico et Praetextato cos. (242 p. C.), 162.
Constantio et Maximo cos. (327 p. C.), 66.
Palladio II et Rufino v. c. cos. (392 p. C.), 206.
Dd. nn. Honorio XII et Theudosio VIII (419 p. C.), 31.
Petronio Maximo cos. (433 p. C.), 67.
Fl. Aetio III et Aurelio Symmacho vv. cc. cos. (446 p. C.), 78.
Fl. Severino et Fl. Dagalaipho cos. (461 p. C.), 68.
Rustico et Olybrio cos. (464 p. C.), 69.
Opilione cos. (524 p. C.), 142.
Basilio Juniore cos. (542 p. C.), 70, 71.

2° *Fonctions supérieures.*

Adlectus in senatu inter praetorios, 247.
Adlectus in senatu inter tribunicios, promotus inter praetorios, 262.
Adlectus inter patricios, 267.
Aedilicia ornamenta, 173.
Ἀσιάρχαι, 213.
Consul, 26, 130, 136, 267, 281.
Corrector Italiae, 249.
Curator aedium sacrarum et operum locorumque publicorum, 267.
Curator operum locorumque publicorum, 281.
Curator viae..., 267.
Decemvir stlitibus judicandis, 250.
Ducenarius, 88, 127.
Equites romani, 6, 45, 164, 244, 264.
Juridicus Alexandriae et Aegypti, 128.
Legatio, 58, 59.
Legatus, 211, 242.
Legatus Asiae, 132.
Legatus pro praetore (*Pamphyliae et Lyciae*). 262.
Legatus pro praetore (*Ponti et Bithyniae*), 262.
Legatus pro praetore Imp. Nervae et Trajani Aug. Germ. Dac., 267.
Legatus Aug. pro praetore, 39, 188.
Legatus Aug. pro praetore (*Arabiae*), 281.
Legatus Auggg. pro praetore, 245.
Legatus Caesaris Aug., 26.
Legatus divi Augusti et Ti. Caesaris Augusti, 136.
Legatus splendidissimae Karthaginis, 59.
Praefectus annonae, 145, 154, 159.
Praefectus annonae aeternae Urbis, 153.
Praefectus praetorio, 177, 178.
Praetor, 26, 148, 267, 281.
Praetor candidatus, 130.
Praetor hastarius, 207.
Proconsul, 242.
Proconsul (*Africae*), 59.
Proconsul (*Asiae*), 136, 267.
Proconsul (*Siciliae*), 245.
Proconsulatus, 57, 58, 59.
Procurator Auggg. tractus Karthaginiensis, 248.
Procurator Ti. Claudi Caesaris Aug. Germanici, 27.
Procurator Neronis Claudii Caes. Aug. Germanici (*Cappadociae et Ciliciae*), 128.
Provincia, 203.
Quaestor, 148, 207.
Quaestor Aug., 267.
Quaestor Augusti candidatus (*Africae*), 250.
Quaestor candidatus, 130, 132.
Quaestor pro praetore (*Macedoniae*), 281
Quaestor Ti. Caesaris, 26.

Digitized by Google

Quattuorvir viarum curandarum, 281.
Sevir equitum Romanorum, 267, 281.
Tribunus candidatus designatus, 132.
Tribunus plebis, 250, 281.
Triumvir auro argento aere flando feriundo, 267.
Triumvir centuriis equitum recognoscendis censoria potestate, 136.
Triumvir monetalis auro argento aere flando feriundo, 130.
Vir spectabilis, 200.

3° Fonctions inférieures.

A secretis Augusti, 261.
Apparitor Caesarum, 279.
Aug. libertus, 279.
Augg. nn. dispensator, 114.
Augg. serva, 228.
Caesaris serva, 81.
Caesaris n. servus, 230.
Commentarienses patricii, 126.
Dispensatores (servi), 217.
Equiso, 81.
Praegustator, 261.
Procurator, 261.
Tribunus, 64, 65, 238, 239.
Viator tribunicius, 279.

4° Finances.

Conductor, 32.
Familia rationis castrensis, 38.
Portorii lex, 234.
Procurator Auggg. IV publicorum provinciae Africae ad ducena, 248.
Procurator vicesimae hereditatium ad centena, 248.
Procurator vicesimae hereditatium Transpadanae Liguriae, item Aemiliae et Venetiae, 248.
Vectigal patrimonii, 292.

VII

CORPS DE TROUPES

1° Légions.

Leg. I (*veteranus*). 101.
Leg. I Adjutrix, 96.
Leg. I Minervia (*tribunus militum*), 281.
Leg. II Adjutrix (*legatus*), 281.
Leg. II Adjutrix (*tribunus*), 248.
Leg. II Aug., 1, 2.
Leg. III Cyrenaica (*tribunus militum*), 128.
Legio IV (*miles*), 215.
Leg. V (briques), 124.
Leg. V Macedonica (*signifer veteranus*), 135.
Leg. V Macedonica (marque de tuile), 121.
Leg. VI Ferrata (*legatus*), 281.
Leg. VI Victrix Pia Fidelis (*vexillatio*), 188.
Leg. VII Gemina Felix (*miles*), 21, 96.
Leg. VIII Aug. (*cornicularius*), 93.
Leg. IX Hispana (*legatus Augusti*), 262.
Leg. XI (*speculator*), 75.
Leg. XI Claudia Pia Fidelis (*veteranus*), 97.
Leg. XII Fulminata (*miles*), 131.
Legio XII Fulminata (*tribunus militum*), 260.
Leg. XIII Gemina (brique), 115.
Leg. XV (*veteranus*), 7.
Leg. XV Apollinaris (*veteranus*), 6.
Leg. XV Primigenia (briques), 124.
Leg. XVI (*veteranus*), 204.
Leg. XX Valeria Victrix, 2.
Leg. XX Valeria Victrix (brique), 293.
Leg. XXI Rapax (*tribunus militum*), 173.
Leg. XXX Ulpia (*tribunus*), 248.
Leg. XXX Ulpia Victrix (*coh. VII*), 3.
Leg. XXX Ulpia Victrix (briques), 124.

2° Ailes.

Ala Aug. Germanica, 128.
Ala Bosporana (*praefectus equitum*), 262.
Ala Britannica (*veteranus*), 241.
Ala Flavia (*ex decurione*), 40.
Ala Flavia miliaria. 274.
Ala praetoria civium Romanorum (*praefectus*), 248.

3° Cohortes.

Coh. Bosporanorum (*praefectus*), 260.

Digitized by Google

Coh.equitata Dalmatarum Felix (*eques*), 100.
Coh. miliaria Hemesenorum (*veteranus*), 99.
Coh. II Hispanorum (*praefectus*), 248.
Coh. I Sunicorum (*miles*), 293.
Coh. I ....urum (*praefectus*), 148.
Coh. XII (*miles*), 254.

4° *Garnison de Rome.*

Cohortes praetoriae Alexandrianae decem Piae Vindices, 259.
Coh. II praetoria (*centurio primopilus*), 27.
Coh. V praetoria, 28.
Coh. VII praetoria (*miles, centurio, optio*), 253.
Coh. I Urbana (*miles*), 229.
Coh. XI Urbana (*miles*), 252.
Coh. XII Urbana (*miles, centuria*), 273.
Coh. XIII Urbana (*tribunus, miles*), 84.

5° *Numeri; corps divers.*

Mauri equites et pedites, 119.
Numerus Palmyrenorum Tibiscensium (*miles*), 102.
Numerus Surorum, 120.

6° *Grades.*

Actarius, 120.
Beneficiarii, 234.
Beneficiarius consularis, 99.
Centurio, 296.
Ex centurione, 73.
Librarii, 120.
Pecuarii, 234.
Praefectus, 27.
Praefectus aerarii militaris, 163.
Praefectus fabrum, 173, 260.
Praepositus annonae expeditionis felicissimae Urbicae, 248.
Principalis, 94.
Procurator annonae ad expeditionem felicissimam Gallicam, 248.
Procurator arcae expeditionalis, 248.
Signiferi, 234.
Tribunus, 290.
Tribunus militum, 262, 267.
Veteranus, 5.
Vexillarius, 187.

7° *Particularités.*

Coronae aureae, 279.
Coronae muralis, vallaris, aurea, 281.
Diplomes militaires, 84, 119, 259.
Dona militaria, 248, 281.
Estampilles militaires de briques et de tuiles, 4, 115, 121, 124, 293.
Expeditio felicissima Gallica, 248.
Expeditio felicissima Quadorum et Marcomannorum, 248.
Expeditio felicissima Urbica, 248.
Expeditio Parthica, 281.
Hastae purae, 279, 281.
Vexilla, 281.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

A Museo (à Alexandrie), 127.
Aedilis, 43, 150, 237, 266.
Agri provinciales, 33.
Censores, 72.
Centuria, 33.
Curator pecuniae publicae (à Cumes), 148.
Decuriones, 45, 248.
Duumviri, 43, 44, 128, 131, 134, 172, 173, 222, 237, 260, 266.
Duumvir quinquennalis, 173.
Fiscus (?), 79.
Γραμματεύς, 190.
Κοινὸν Ἀσίας, 193.
Κοινὸν Ὀρέστων, 216.
Κοινὸν τῶν Κρητῶν (ἀρχιερεύς), 225.
Legitima, 43, 44, 236, 237.
Libertus coloniae, 221.
Λογιστὴς σειτηρεσίου, 265.
Magistri pagi, 270.
Pagus, 167.
Patronus, 26, 141, 250.
Patronus coloniae, 130, 163, 248, 262, 264, 267.

Digitized by Google

Patronus (*municipii*), 244.
Patronus pagi, 83, 172.
Praefectus pro duoviro, 84, 236, 237, 260.
Praetor cerialis jure dicundo quinquennalis, 164.
Quaestor, 43, 44, 45, 237.
Quinquennalis, 33, 131, 280.
Sevir, 161, 266.
Vicus, 34.
Vicinales, 168.

IX

COLLÈGES

'Αλειφόμενοι ἐν γυμνασίῳ, 190.
Βαφεῖς, 191.
Fullones, 139.
Collegium centonariorum, 138.
Collegium fabrum, 107, 146.
Navicularii, 33.
Negotiatores Romani, 189.
Οἱ περὶ τὸν Διόνυσον ἱερονεῖκαι καὶ τεχνεῖται, 210.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÈTRE SIGNALÉES

'Αποβάτης, 193.
Archiater, 127, 164.
Arcus, 172, 173.
Area macelli, 167.
Athleta, 91.
[Βαs?]tiarius, 156.
Bornes milliaires, 165, 272, 288.
Bornes terminales, 76, 147, 231.
Cachet d'oculiste, 287.
Cisterna, 25.
Colossi, 176.
Columnae, 175, 242
Contignatio, 175.
Curator, 34.
Curator navium karthaginiensium, 275.
Forum (à Dougga), 172.
Forum (à Khamissa), 242.
Forum (à Ostie), 159.
Gladiatores, 266, 280.
Helioforum, 30.
'Ιατρός, 251.
Inscription acrostiche, 49.
Inscription bacchique, 47.
Inscription en cursive, 200.
Inscriptions graffites, 139, 155, 157.
Inscription graffite sur une statuette, 47.
Inscriptions graffites (réclames électorales), 149, 150.
Inscription magique sur un petit disque de bronze, 60.
Inscriptions métriques, 108, 139, 276.
Inscription peinte, 280.
Inscription sur une base de colonne, 74.
Inscriptions sur un bouchon en plâtre, 36, 37.
Inscription sur un cachet de verre, 292.
Inscriptions sur conduites d'eau en plomb, 151, 277, 276.
Inscriptions sur fragments d'architraves, 145, 153.
Inscriptions sur mosaïques, 29, 64, 65, 82, 238, 239.
Inscription sur un peson de fuseau, 232.
Inscription sur un saumon de plomb, 23.
Inscriptions sur tessons de poterie, 31, 32.
Inscription sur un torse viril en marbre, 152.
Lacunaria, 175.
Lettre de l'empereur Claude, 210.
Macellum, 42, 196.
Maceria, 219.
Maceria privata, 76.
Marques de potiers, 123, 124, 223.
Marsyae statua, 40.
Muri, 268.
Nardinum ad impetum, 287.

Digitized by Google

Nutrix, 276.
Obstetrix, 240.
Οἰκιακός, 210.
Oleum, 31.
Ornatrix, 144.
Paganica (aedes), 270.
Pancratiastes, 194.
Patronus, 208.
Pentathlus, 193.
Pistor, 143.
Platea, 38.
Porcinarius, 71.
Portae, 268.
Porticus, 116, 167.
Porticus fori (à Thuburbo majus), 59.
Porticus fori (à Dougga), 175.
Retiarii, 214.
Σιδηρόκοντρα, 225.
Sportulae, 40, 45.
Statuae, 40, 41, 43, 44, 236, 242.
Tabula lusoria, 253.
Tarif de portorium (fragment), 234.
Theatrum, 130.
Thermae, 196,
Thermae hiemales, 57.
Venationes, 266.
Vinum, 32.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXIV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Restes du culte de Mithra en Espagne. Le Mithraeum de Mérida, par Pierre Paris 1

Les portraits gréco-égyptiens, par A. Reinach. 32

Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus, par Georges Seure. 54

Les poteries décorées de Meudon, près Vannes (Morbihan), par M. de Lantivy et J. de la Martinière. 66

Alexandre-Hélios, par Gustave Blum 94

Variétés : Le Bellérophon de Smyrne et l'aimant magique, par W. Deonna. — La tombe d'Osiris, par Edouard Naville. — Le grand réservoir d'Abydos, par E. Naville 102

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 114

Nouvelles archéologiques et correspondance : Georges Perrot, Barclay Head. Retraite de M. G. Maspero. La question de l'origine des Aryens. La date de Stonehenge. Un nouveau fragment du « Gilgamès ». Le temple archaïque de Corfou. L'âge du fer en Grèce. L'épopée française et les théories de M. Bédier. Homère et Turold. Homère et M. Doerpfeld. L'interprétation de l'étrusque. Vases peints de Bari. Encore les découvertes d'Alésia. Réponse. La lieue gauloise. Peintures arabes de l'Alhambra. A propos des frères de Limbourg. Un tableau de Jules Romain. Une statue de Salmacis. Les Odes de Salomon. Saint Paul et les mystères. Le paganisme au Caucase. Le culte solaire au Japon. Les ciceroni officiels du British Museum. Le Cabinet des médailles de Gotha. Un musée de cartons à Londres. Le Musée Ashmoléen en 1913. Le Musée de Boston en 1913. Le voleur de la Joconde. La législation des fouilles 121

Bibliographies : Ouvrages de MM. V. Commont, Manuel Cazurro, P. Marestaing, G. Contenau, Morris Jastrow, V. Schwöbel, O. Procksch, H. Vincent et F. M. Abel, Eugène Vassel, G. Jouveau-Dubreuil, Henri Focillon, Reinhold Wurz, K. F. Kinch, A. S. Arvanitopoulos, Theophil Sauciuc, Emile Bourguet, Paul Foucart, Ada Maviglia, Joannes Ilelck, J. L. Courcelle-Seneuil, Federico Cordenons, Dante Vaglieri, Léon de Vesly, Georges Berte, E. Rodocanachi, F. Scheurer et Anatole Lablotier, Camille Jullian, E. di Ruggiero, Louis Bréhier, W. von Alten, Alexis Forel, Kurt Gerstenberg, Geoffrey Scott, Marcel Reymond, Julie Vogelstein, Langton Douglas, Jean de

Digitized by Google

Pages.

Foville, Gertrude Lowthian Bell, P. Saintyves, A. Causse, Maurice Vernes, Salvatore Minocchi, G. Mendel, Ede Mather, J. J. Marquet de Vasselot, H. d'Ardenne de Tizac, Alfred Boissier, G. Legrain, G. F. Hill, H. B. Walters, H. R. Hall. 148
La cathédrale de Reims après le bombardement, par Whitney Warren. 177
La déesse Maia, par E. Babelon. 182
Les fouilles de la Cheppe, en 1857, par E. Espérandieu. 191
La vieille Iphigénie, par Salomon Reinach 200
Le dieu Lug, la Terre mère et les Lugoves, par J. Loth. 205
Questions de méthode archéologique: Art et réalité, par W. Deonna. 231
La naissance au moyen âge, par A. Gascard 266
Variétés : Excursion dans la vallée du Rhin, à la recherche des objets d'origine étrusque, par G. Perrot. — Observations sur les masques paléolithiques, par H. Breuil. — Les derniers malheurs de Phocée, par G. Deschamps 296
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 305
Nouvelles archéologiques et correspondance : Joseph Déchelette. Paul Viollet. Alexandre Couze. Antonio Salinas. Luigi Adriano Milani. L'Earl of Wemyss. John Sterrett. Charles Joret. Marcel Reymond. Eugène Grébaut. E. Amélineau. Léon de Rosny. Alfred Delacoulonche. Thomas Kelly Cheyne. Influence ou rencontre ? Un nouveau poème de Sappho. Le sacrifice de Curtius. Le « Lutteur Borghèse ». Saint Paul dans l'inscription d'Abercius. La collection du baron de Schlichting 315
Bibliographies : Ouvrages de MM. Holleaux, J. Cabré et E. Hernandez-Pacheco, E. Hernandez-Pacheco et Juan Cabré, Stéphane Gsell, Oric Bates, Erich Becker, G. F. Hill, Henri d'Hennezel, Oswald Neuschotz, Félix Goblet-d'Alviella. Collection Camondo. Collection John G. Johnson, à Philadelphie. P. Lavedan. Bibliographie de S. R., 1874-1914 341
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 361

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BABELON (E.). — La déesse Maia 182

BESNIER (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 361

BLUM (Gustave). — Alexandre Hélios 94

CAGNAT (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 361

DEONNA (W.). — Questions de méthode archéologique : Art et réalité. 231

ESPÉRANDIEU (E.). — Les fouilles de la Cheppe, en 1857. 191

GASCARD (A.). — La naissance au moyen âge 266

LANTIVY (M. DE). — Les poteries décorées de Meudon, près Vannes (Morbihan). 66

LOTH (J.). — Le dieu Lug, la Terre mère et les Lugoves 205

MARTINIÈRE (J. DE LA). — Les poteries décorées de Meudon, près Vannes (Morbihan). 66

PARIS (Pierre). — Restes du culte de Mithra en Espagne. Le Mithraeum de Mérida 1

REINACH (A.). — Les portraits gréco-égyptiens. 32

REINACH (Salomon). — La vieille Iphigénie 200

SEURE (Georges). — Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus 54

WARREN (Whitney). — La cathédrale de Reims après le bombardement. 177

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

57842

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 082991041

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google